This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Per. 175 h9 Revue

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(14e ANNÉE)

9e LIVRAISON — 15 SEPTEMBRE 1882

SOMMAIRE

J. HOCART. Le Marc-Aurèle de M. Renan. — L'Église chrétienne sous Marc-Aurèle.

CH. CHANTRAINE. L'excursion scolaire.

MAURICE WILMOTTE. Agénor de Gasparin. — II. L'historien et le polémiste.

CH. RAHLENBEEK. Madame des Ursins et le congrès d'Utrecht.

Mme H. HERMANN. Une visite au harem d'été de la sultane Validé.

CH. POTVIN. L'art populaire, poésie.

BRUXELLES

LIBRAIRIE C. MUQUARDT

MERZBACH & FALK, ÉDITEURS

LIBRAIRES DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE

RUE DE LA RÉGENCE, 45

MÊME MAISON A LEIPZIG

1882

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Lire la Feuille d'annonces.

287 Cx

Digitized by Google

COMITÉ DE LA *REVUE DE BELGIQUE.*

MM. Alb. Callier, recteur de l'Université de Gand.

Émile de Laveleye, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie, à Liége, rue Courtois.

le comte Goblet d'Alviella, membre de la Chambre des représentants, à Bruxelles, rue Defacqz, 28.

Charles Potvin, membre de l'Académie, à Bruxelles, rue Lens, 28.

J. Stecher, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie.

On est prié d'envoyer à M. le comte Goblet d'Alviella, directeur de la REVUE, tout ce qui concerne la rédaction, à l'exception des livres, qui devront être adressés à M. Ch. Potvin, rue Lens, 28, à Bruxelles.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Belgique . . . . . fr. 12 par an.
— l'Étranger (Union postale) . . » 15 —

Tout ce qui concerne l'Administration devra être adressé à la librairie C. Muquardt, rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

Pour les annonces de la feuille ci-jointe, s'adresser aux bureaux de la *Revue*, rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

M. Weissenbruch, imp. du Roi, à Bruxelles.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

BRUXELLES
M. WEISSENBRUCH, IMP. DU ROI
45, RUE DU POINÇON

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— QUATORZIÈME ANNÉE —

TOME XLII

BRUXELLES
Librairie C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG

1882

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

Digitized by Google

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

LE MARC-AURÈLE DE M. RENAN[1].

L'Église chrétienne sous Marc-Aurèle.

Attiré surtout par les obscurs problèmes de l'époque créatrice, M. Renan a arrêté ses études sur les origines du christianisme à la mort de Marc-Aurèle, en 180, date à laquelle on peut dire que le germe déposé par Jésus au sein de l'humanité s'est enfin transformé en une Église complète et durable. Sans doute, rien n'est encore fixé; les institutions et les doctrines sont en plein développement; la lutte pour la vie se continue; mais si nous ne pouvons aller jusqu'à dire avec notre auteur que, dans la suite, « presque aucune idée n'apparaîtra qui ne puisse faire valoir des autorités du Ier et du IIe siècle » (p. 504), cependant, nous sommes prêt à reconnaître que les éléments essentiels existent, et se laissent aisément discerner; que les forces qui vont façonner l'histoire sont à l'œuvre.

Trois générations se sont écoulées; à Jésus et à ses apôtres ont succédé d'abord les Pères apostoliques, comme Clément de Rome, Ignace, Polycarpe, Papias; puis les premiers apologistes, que nous aurons l'occasion de mentionner plus loin. Qu'est devenu le christianisme dans cet intervalle? Quels changements a-t-il subis? Quels rapports soutient-il avec le monde? Quel est le secret de sa victoire prochaine? Voilà les

[1] Voir la livraison du 15 mai 1882.

Digitized by Google

questions auxquelles nous convie tout naturellement le volume qui termine l'œuvre de M. Renan [1].

I

Il est très difficile de se faire une idée exacte de la force numérique du christianisme à la fin du IIe siècle. Ses conquêtes grandissantes inspiraient aux Pères d'hyperboliques chants de triomphe qui s'expliquent par la joie et par l'espérance, mais qui ne peuvent fournir aucune base assurée à des calculs arithmétiques. Le nombre des chrétiens dans l'empire romain, un siècle plus tard, lorsque le christianisme est près de monter sur le trône avec Constantin, a été évalué par Gibbon à un vingtième de la population, par la Bastie à un douzième, par M. Chastel à un dixième en Orient et à un quinzième en Occident, ce qui revient en moyenne au douzième proposé par la Bastie. Si l'on tient compte de la rapide accélération d'un mouvement progressif, on sera amené à penser que, cent ans plus tôt, la proportion devait être plusieurs fois moindre, et qu'il pouvait y avoir alors dans l'empire un chrétien par quatre-vingts ou cent habitants.

Les chiffres d'ailleurs différaient beaucoup selon les provinces. Les pays où la population chrétienne était le plus dense étaient : l'Asie Mineure, qui demeurait le foyer le plus actif de la nouvelle foi, et où M. Renan pense que certaines villes, comme Hiérapolis, étaient en majorité chrétiennes; l'Italie, où l'Église préludait à ses hautes destinées; l'Afrique du Nord, avec ses deux centres principaux d'Alexandrie et de Carthage. Les points extrêmes atteints à cette époque par les missions étaient : à l'est, le vaste empire des Parthes, qui, d'après le témoignage de Bardesane, gnostique syrien du

[1] Parmi les ouvrages qui peuvent servir à compléter et parfois à rectifier le livre de M. Renan, nous citons : Néander, *Histoire de l'Eglise*, et *Histoire des Dogmes* (traduction anglaise); de Pressensé, *Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne;* de Champagny, *Les Antonins*, et surtout E. Chastel, *Histoire du Christianisme*, ouvrage en voie de publication (les trois premiers volumes ont paru), où l'on trouvera un récit remarquable par la science, la clarté et l'impartialité historique.

Digitized by Google

IIe siècle, avait reçu quelques lueurs de l'Évangile ; à l'ouest et au nord-ouest, la Gaule, où le christianisme avait été apporté par des Asiates et des Syriens, établis pour le commerce à Arles, à Vienne, à Lyon ; et la Bretagne romaine, où il eut la même source, comme le prouve un fait capital, l'observance de la Pâque par les premières Églises bretonnes, selon le rite de l'Asie Mineure.

De même qu'au temps de l'apôtre Paul, la condition des croyants était encore généralement assez humble. L'Église se recrutait surtout parmi les ouvriers et les petits commerçants. Celse lui reprochait de ne compter que des gens de basse condition, des cardeurs de laine, des cordonniers, des foulons, des mendiants et des esclaves. Un contemporain de Celse, l'auteur de l'épître à Diognète, n'y contredit pas, mais il tourne le reproche en éloge : « Ils sont pauvres, répond-il, mais ils enrichissent les autres. » Ces pauvres n'étaient évidemment pas des savants ; la haute culture leur faisait défaut ; cependant, le niveau de l'instruction s'élevait parmi eux, ainsi que le prouve l'adhésion de philosophes comme Athénagore et Justin, et d'avocats comme Minutius Félix et Tertullien. Les écrits de cette génération témoignent d'un vrai progrès littéraire.

A défaut de distinction sociale et intellectuelle, les chrétiens du IIe siècle gardaient encore la supériorité morale. Ils se reconnaissaient à leur droiture et à leur probité, à la pureté de leurs mœurs, à la sainteté qu'ils attribuaient au mariage, à la douceur de leur vie de famille, à la courageuse confession de leurs croyances, à leur héroïsme porté jusqu'au martyre, et surtout à leur esprit de fraternité et d'ardente charité. « Leur premier législateur leur a fait accroire qu'ils sont tous frères, » disait Lucien en se raillant. Et, en effet, l'esclave et le maître participaient côte à côte à la cène. L'assistance mutuelle était une des fonctions capitales de cette société de frères. Chaque dimanche, à la célébration de l'eucharistie, les fidèles apportaient leurs offrandes, qui servaient au soutien des orphelins, des veuves, des malades, des pauvres, des prisonniers, des étrangers. Il est évident

Digitized by Google

qu'à mesure que l'Église grandissait, les exceptions devaient se multiplier, et des infidélités la déshonorer. Des prosélytes mal affermis cherchaient un abri contre la persécution dans une facile apostasie; d'autres, au contraire, bravaient le péril et courtisaient le martyre avec ostentation; d'autres encore laissaient se refroidir leur charité et s'abandonnaient à l'amour excessif du gain, comme s'en plaignait Hermas au milieu du siècle. Mais la persécution s'allumait bientôt comme un feu purificateur; elle écartait les timides, réchauffait le zèle des forts, réunissait les cœurs par la menace de dangers communs: elle prolongeait de la sorte l'âge héroïque du christianisme.

Une réforme morale dans un temps de corruption court toujours le risque de l'exagération; le christianisme ne réussit pas plus à y échapper que le stoïcisme : il versa dans un rigorisme ascétique. La virginité, le célibat y sont regardés comme préférables au mariage; une sorte d'opprobre s'attache aux relations naturelles entre les époux; on envisage les secondes noces comme une honnête espèce d'adultère; elles sont défendues au clergé. Les jeûnes sont fréquents. La parure est interdite. L'art est tenu en suspicion; les fêtes publiques, trop souvent, il est vrai, souillées d'abominables excès, sont frappées d'anathème. Tout un côté de la nature humaine est sacrifié; et on fait la vie imparfaite à force de vouloir la rendre trop parfaite.

Le chapitre que M. Renan consacre aux mœurs des chrétiens est singulier à plus d'un titre. En donnant trop de place aux bizarreries et aux exagérations, il met plus de piquant dans son récit, mais il aboutit à un portrait qui nous semble inexact et grimaçant. Quels paradoxes aussi dans sa critique de l'ascétisme! Parlant de l'interdiction de la toilette, il nous affirme que la beauté vaut la vertu; que, sans esprit, sans talent, sans grande vertu, la femme belle compte entre les premières manifestations de Dieu; que la toilette de la femme, avec tous ses raffinements, est du grand art à sa manière, que les siècles et les pays qui savent y réussir sont les grands siècles, les grands pays. Habitués comme nous

Digitized by Google

le sommes aux boutades quelque peu extravagantes de M. Renan, faut-il nous étonner de lui voir recommander dans la toilette de la femme, non seulement une élégante simplicité, mais tous les raffinements qui absorbent l'existence et la font se consumer dans la frivolité ? Faut-il nous indigner de ce défaut surprenant de mesure qui assimile la simple beauté du corps au talent et, plus encore, à la vertu ; qui semble mettre sur la même ligne la courtisane, pourvu qu'elle soit belle, et la femme simple et modeste, dont le principal ornement est son honneur et sa vertu ? Je pense que la chose n'en vaut pas la peine. Nous avons été étonnés, et cela suffit au spirituel écrivain. Nous n'aurions, d'ailleurs, pour le réfuter, qu'à lui opposer d'autres passages de ses écrits où il n'a point dédaigné de parler comme le commun des mortels, qui, sans aucun mépris pour la beauté, accordent cependant une éclatante prééminence à la vertu.

L'extension de l'Église avait dû nécessairement modifier son culte. Il ne se célébrait plus dans des maisons particulières ni dans des chambres hautes. Il avait ses édifices à part, mais sans architecture distinctive ni consécration spéciale. Ici, du moins, le spiritualisme triomphait encore : « Ce n'est pas le lieu, disent les *Constitutions apostoliques*, qui sanctifie l'homme, mais l'homme qui sanctifie le lieu. » Le culte n'est plus quotidien, sauf dans le sein de la famille ; le dimanche est devenu le grand jour des réunions, et le sabbat juif est délaissé à peu près partout. Le mercredi et le vendredi [1], sous le nom de jours de *stations*, sont consacrés aux jeûnes, à la prière, à la méditation, en souvenir de la passion du Christ. Pendant longtemps, on n'avait eu d'autre fête que le dimanche ; mais, dans le cours du IIe siècle, on emprunta au judaïsme les deux grandes fêtes de Pâques et de la Pentecôte, avec une signification nouvelle. Une des controverses les plus vives de l'époque portait sur la question de savoir quel jour il con-

[1] D'après M. Renan, les jours de stations étaient le *jeudi* et le vendredi ; mais Tertullien parle expressément du quatrième et du sixième jour de la semaine.

Digitized by Google

venait de célébrer la fête de Pâques. Les chrétiens d'Orient voulaient continuer à la célébrer le même jour que les Juifs, le 14 du mois de Nisan ; les chrétiens d'Occident la transportaient au premier dimanche après le 14 de Nisan, à l'anniversaire de la résurrection du Christ, et le vendredi précédent ils commémoraient ses souffrances et sa mort. Aux deux grandes fêtes se joignirent les anniversaires des martyrs, que l'on révérait avec une piété croissante, glissant ainsi sur la pente qui conduisait au culte des saints. On se rendait aux tombeaux des martyrs ; on priait pour eux ; on lisait le récit de leur confession héroïque ; on prenait la cène en communion d'esprit avec eux. A Rome, ces solennités se tenaient très probablement dans les catacombes, où, du temps de Marc-Aurèle, les chrétiens commencèrent à ensevelir leurs morts.

Les nécessités de l'ordre avaient fait subir à la liberté du culte primitif de notables restrictions. Il n'est plus permis à chacun de se lever, suivant l'impulsion du moment, pour prier, pour exhorter, ou pour entonner une hymne. L'inspiration individuelle, frappée de défaveur dans l'Église, se réfugie dans les sectes, dans le Montanisme, par exemple. Un ordre constant s'établit dans le service divin ; les pasteurs et les évêques y président et parlent seuls. La première partie du culte se compose de chants, d'une lecture tirée non seulement des livres appelés aujourd'hui canoniques, mais encore d'autres écrits qu'on tenait alors en grande estime, comme *le Pasteur* d'Hermas, la I^re^ lettre de Clément Romain, les écrits apocryphes de saint Pierre, l'épître attribuée à Barnabas ; puis, d'une homélie ou exhortation familière, généralement fondée sur la lecture à laquelle elle fait suite, et enfin de la prière. Après vient le second acte, le plus important, celui auquel tout le reste ne sert que de préface : la célébration de l'eucharistie. Aux débuts, les fidèles rompaient le pain à chaque repas, en souvenir du Christ ; bientôt cette fraction commémorative avait été réservée pour la fin de l'agape, ou repas fraternel, que l'on prenait en commun après l'assemblée du soir. Elle s'était ensuite

Digitized by Google

insensiblement détachée des agapes, qui persistaient encore, malgré leurs abus, et s'était transportée au service religieux du matin. La cène était toujours une communion, un symbole d'amour fraternel, comme le prouve le baiser de paix, que l'on continuait à échanger. Mais déjà l'idée se répand d'une sorte de vertu s'attachant aux éléments de la cène, et, pour que les malades et les absents ne perdent pas leur part de bénédiction, les diacres leur portent dans leurs demeures le pain consacré. Justin-Martyr et Irénée parlent, non d'une transsubstantiation, mais d'une présence réelle du Verbe divin, qui, de même qu'il s'est uni à un corps humain en la personne de Jésus, s'unit de nouveau au pain et au vin, et, nourrissant par leur moyen la substance de la chair du fidèle, lui communique l'incorruptibilité et l'immortalité. Les mêmes auteurs voient dans la cène un sacrifice offert à Dieu, mais simplement un sacrifice d'actions de grâces, et nullement encore une répétition du sacrifice expiatoire de la croix. L'importance croissante de ce rite se voit dans le mystère dont on l'entoure, déjà à la fin du IIe siècle. On ne permet point aux païens, aux catéchumènes, aux pénitents d'y assister, même en qualité de spectateurs; on les éloigne et l'on ferme soigneusement les portes de l'église. On veut écarter toute curiosité profane, et peut-être aussi, pour les non-initiés, donner à la cérémonie l'attrait de l'inconnu. Le baptême, qui, comme la cène, perdait sa simplicité et se faussait par l'idée sacramentelle, s'administrait également en secret.

La discipline était sévère dans l'Eglise. Le baptême n'était accordé qu'après un noviciat qui pouvait durer jusqu'à trois ans. Les candidats étaient confiés aux soins d'un instructeur ou catéchiste, d'où leur nom de catéchumènes[1]. Une fois admis, les fidèles restaient sous une surveillance sévère et constante. S'ils tombaient dans quelque faute, ils étaient censurés, relégués près de la porte de l'église, exclus de la

[1] M. Renan place l'origine du catéchuménat au IIIe siècle (p. 528), mais on en trouve la mention expresse chez Justin, Irénée et surtout Tertullien. Voir Chastel, *Histoire du Christianisme*, I, p. 135.

Digitized by Google

cène. Pour être réintégrés par l'imposition des mains, les coupables devaient faire une confession publique de leur faute et donner des marques non équivoques de leur repentir.

Cet exercice de la discipline, comme aussi les idées sacramentelles que nous avons constatées, devaient amener peu à peu la distinction entre le clergé et les laïques, et créer un sacerdoce dans l'Eglise. La lecture de l'Ancien Testament ne contribuait pas moins à ce résultat. A la fin du IIe siècle, le souvenir de l'égalité primitive n'est point éteint; on l'invoque parfois, mais le courant contraire est puissant, et finira par l'emporter. Les mêmes tendances, jointes au besoin d'autorité et d'unité, favorisent le développement de la hiérarchie. Les noms d'anciens, ou pasteurs, et d'évêques, ou surveillants, ne sont plus synonymes, comme à l'origine; les évêques sont au-dessus des pasteurs. Ignace, Irénée poussent à relever leur autorité, à multiplier leurs attributions. Les évêques sont les successeurs des apôtres; c'est par les évêques que les Eglises correspondent entre elles; ce sont les évêques qui se réunissent pour discuter les intérêts des troupeaux dans des synodes ou conciles provinciaux, institution qui, d'après Tertullien, prit naissance en Grèce à la fin du IIe siècle. L'épiscopat devra livrer, au IIIe siècle, un dernier combat, mais déjà sa victoire est assurée.

Mais l'épiscopat ne suffit pas à cette unité extérieure et visible de l'Eglise à laquelle on aspire. A l'Eglise catholique, car on lui donne déjà ce nom, il faut un pouvoir central, et où le placer? Les yeux se tournent naturellement vers Rome, siège du pouvoir politique. L'opinion s'accrédite que Pierre et Paul ont été les fondateurs de l'Eglise de Rome, qui prétend montrer leurs tombeaux. Les évêques qui siégèrent à Rome du temps de Marc-Aurèle, Anicet, Soter, Eleuthère, sont peu connus, et les dates de leur ministère ne peuvent se fixer avec précision. Nous voyons cependant qu'on met de l'empressement à les consulter. Hégésippe et Polycarpe conférent avec Anicet. Irénée est chargé par l'Eglise de Lyon de se rendre à Rome pour y délibérer avec Eleuthère sur les troubles que suscite l'agitation montaniste. Ce même Irénée

Digitized by Google

appelle l'Eglise de Rome la plus grande, la plus ancienne et la plus célèbre, celle qui fut fondée par les glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul, qui a reçu d'eux-mêmes le précieux dépôt de la tradition et de la foi prêchée chez toutes les nations. Cependant, il ne va pas jusqu'à reconnaître une autorité absolue à l'évêque de Rome, et, lorsqu'en 190, Victor lance l'excommunication aux évêques d'Asie qui refusent de se plier à la coutume occidentale pour la célébration de Pâques, Irénée, quoique d'accord avec lui pour le fond, réprime son intolérance et le rappelle à des sentiments plus fraternels et plus doux. Comme M. Renan le dit avec beaucoup de justesse : « Le pape, l'Eglise de Jésus transformée en monarchie, avec Rome pour capitale, s'aperçoivent dans un lointain obscur; mais le principe de cette dernière transformation est encore faible à la fin du IIe siècle. »

L'élaboration du dogme ne me paraît pas avoir été aussi avancée que l'organisation ecclésiastique. Ces temps troublés et périlleux étaient peu favorables aux systèmes théologiques ; on se préoccupait avant tout de vivre et, ajoutons-le, de vivre bien et saintement. Une grande liberté régnait dans les croyances, et les Pères de ce temps en profitaient pour émettre les idées les plus singulières. Méliton, évêque de Sardes, et Tertullien prêtent un corps à Dieu, tout en défendant son unité contre le polythéisme. Hermas, Athénagore, Justin font jouer un rôle capital aux anges et aux démons. Les anges ont coopéré à la création du monde, et c'est de leur négligence dans cette tâche qu'Athénagore fait dériver l'existence du mal. Nous avons un bon ange qui nous garde, mais aussi un mauvais ange, un démon qui nous tente. Les démons sont nés des amours illégitimes des anges avec les filles des hommes.

Ces détails curieux ne sont que les accessoires de cette théologie rudimentaire. Le centre du dogme comme du culte, c'est la personne du Christ et son œuvre. La divinité de Jésus est admise, mais ce n'est point encore une divinité absolue qui l'égale au Père. Marchant dans la voie ouverte, sous l'influence de la philosophie juive et platonicienne, par

Digitized by Google

l'épître aux Hébreux, la lettre de saint Paul aux Colossiens et le prologue de l'Évangile selon saint Jean, les Pères de ce temps considèrent le Logos, le Verbe, comme l'intelligence, la raison, immanente en Dieu et sortant de Dieu pour créer le monde, sans pourtant que Dieu ait été diminué par là, puisque c'est le propre de la raison que de pouvoir se communiquer sans amoindrir son essence. Le Logos n'a point eu d'existence distincte comme personne avant la création, il n'est pas éternel ; il est subordonné au Père dont il a tout reçu ; et c'est ce Logos qui s'est incarné dans le Christ. On voit que nous sommes encore loin des doctrines du concile de Nicée. Le mot de Trinité existe : on le rencontre pour la première fois dans l'apologie de Théophile d'Antioche, écrite entre 170 et 180 ; mais le sens de ce mot est indécis ; les trois personnes ne sont pas nettement distinguées ; le Fils et le Saint-Esprit sont souvent confondus.

L'œuvre du Christ est double : c'est une révélation et un sacrifice. Les Pères qui ont passé par la philosophie, comme Justin, accentuent de préférence le premier élément et voient surtout en Jésus un docteur engendré pour enseigner une loi nouvelle. La rédemption que le Christ a opérée par ses souffrances est le prix d'une victoire mystérieuse qu'au Calvaire il a remportée sur le diable, victoire dont on a la preuve journalière dans les démons exorcisés en son nom ; ou encore c'est le résultat d'un accommodement conclu avec Satan, d'une rançon qui a dû être payée à ce tyran de l'humanité.

L'attente d'un prochain retour du Christ pour inaugurer son règne glorieux de mille ans sur la terre, n'a point encore disparu de l'Église. Irénée revêt cette espérance des formes les plus grossières. Il n'hésite pas à emprunter aux apocalypses juives leurs peintures matérielles, ni à s'approprier les absurdités de Papias : « Les vignes produiront dix mille branches, chaque branche dix mille rejetons, chaque rejeton dix mille grappes, chaque grappe dix mille grains, et, écrasée, vingt-cinq mesures de vin. » Mais la simple croyance à l'immortalité délogeait déjà de bien des esprits ces rêveries apocalyptiques.

Digitized by Google

En somme, une morale encore tout imprégnée de pureté et de charité, mais avec une forte pente vers l'ascétisme; la matérialisation du culte par l'importance accordée au sacrement; le développement de la hiérarchie et de timides essais de centralisation ; enfin, la divinisation progressive du Christ, voilà les traits principaux de cette époque de transition.

II

Les sectes qui pullulèrent autour du christianisme primitif attestent l'extraordinaire fermentation des esprits dans cet âge. Ebionites, Elkésaïtes, Encratites, Basilidiens, Valentiniens, Carpocratiens, Ophites, Docètes, Marcionites, Montanistes, Aloges, Artémonites, Monarchiens : la liste en est longue et l'on pourrait aisément la grossir encore. Cependant toutes ces sectes ne diffèrent pas beaucoup entre elles ; et on peut mettre un peu de clarté dans leur désordre apparent en les divisant en quatre classes d'après leurs caractères principaux : sectes judaïsantes, sectes gnostiques, sectes ascétiques et illuminées, sectes unitaires. Les sectes judaïsantes (Ébionites, etc.) voulaient conserver la loi cérémonielle des juifs, avec la circoncision, le sabbat, la distinction des aliments, et, tout en reconnaissant Jésus pour le Messie, ne voyaient en lui qu'un homme revêtu par le Saint Esprit d'une autorité semblable, quoique supérieure, à celle de Moïse et des prophètes. Certains de ces judaïsants, comme les Elkésaïtes, mêlaient à leur système des idées théosophiques qui les rapprochaient de la classe suivante. Les Gnostiques (Basilidiens, Carpocratiens, etc.) prétendaient introduire dans le christianisme la connaissance (Gnosis) des plus profonds mystères de la création, et empruntaient leurs solutions aux systèmes spéculatifs de l'Orient. Ils sont tantôt dualistes et expliquent le monde par la lutte de deux principes contraires, tantôt émanatistes et font sortir la vie universelle de l'être absolu par une série de degrés descendants, qu'ils personnifient dans des couples de

Digitized by Google

divinités mâles et femelles, dans de longues et bizarres généalogies d'éons, le dieu des juifs, créateur du monde, étant regardé parfois comme un éon inférieur, faible ou même malfaisant, dont l'empire sur les hommes est brisé par l'apparition d'un éon supérieur, le Christ. Ces rêveries fantastiques constituaient une véritable importation de la mythologie dans le christianisme. La magie y pénétrait en même temps, car le gnosticisme avait ses philtres, ses talismans, ses amulettes, ses pierres précieuses où étaient gravés des noms mystérieux, toutes choses propres à assurer la protection des éons. La troisième classe de sectes, représentée surtout par les Montanistes, voulait ramener dans l'Église l'inspiration continuelle, les visions, les extases, le miracle en permanence; elle prétendait imposer à tous les fidèles le plus farouche ascétisme, et raviver dans tous les cœurs l'espoir de la prompte apparition du Christ. La quatrième classe enfin comprenait les Unitaires ou Monarchiens, qui protestaient de diverses manières contre le dogme trinitaire en voie de formation.

Ces sectes, dont quelques-unes, comme l'ébionisme, le montanisme, le monarchianisme, pouvaient trouver quelque appui dans les écrits apostoliques, naquirent et se développèrent d'abord à l'abri du christianisme lui-même. On ne leur y refusa que peu à peu le droit de cité. Irénée rédigea contre elles, contre les Gnostiques surtout, son traité des *Hérésies;* Tertullien, qui finit lui-même par le montanisme, les foudroya de son éloquence inculte et puissante; des synodes provinciaux les stigmatisèrent, de sorte que, à la fin de la période que nous étudions, la limite se dessinait assez nettement entre l'Église et les sectes.

L'influence des hérésies sur la marche du christianisme fut considérable. Leur multiplicité fit naître l'idée de l'Église une et universelle ; l'anarchie de leurs doctrines poussa à invoquer comme règle de la foi la tradition générale des Églises fondées par les apôtres, et à recueillir avec soin les écrits où l'on pensait retrouver le véritable enseignement apostolique. Le montanisme acheva de discréditer l'inspira-

Digitized by Google

tion individuelle et fortifia l'autorité des évêques comme conducteurs des fidèles. Malgré la condamnation de ses élucubrations théosophiques, le gnosticisme stimula la pensée religieuse, et prépara les grandes écoles théologiques du IIIe et du IVe siècle. M. Renan pense que « Marie, mère de Jésus, dont l'Église orthodoxe se préoccupait très peu, dut à ces novateurs les premiers développements de son rôle presque divin ». Et l'on est disposé à lui donner raison, quand on se souvient de la grande place que ces systèmes faisaient à l'élément féminin. Des superstitions païennes, comme l'usage d'amulettes, entrèrent dans le christianisme par la voie du gnosticisme. L'Église emprunta donc beaucoup à ceux qu'elle anathématisait.

Les hérétiques étaient les adversaires du dedans ; passons aux ennemis du dehors : la religion populaire, le pouvoir civil, la philosophie.

Du temps de Marc-Aurèle, les calamités publiques amenèrent une vive recrudescence du paganisme. Nous avons raconté précédemment comment l'empereur lui-même la favorisa, ressuscitant, au moment de sa campagne contre les Marcomans, les anciens rites de Rome, et faisant exposer solennellement pendant sept jours les statues des dieux sur des lits. Mais les dieux de Rome ne suffisaient pas : on appelle au secours les divinités plus mystérieuses de l'Orient, de la Syrie, de l'Égypte. Isis, Osiris, Sérapis, Anubis, Astarté, Mithra ont leurs prêtres et leurs cultes à Rome. La superstition atteignait toutes les classes. M. Renan nous montre la sotte religion d'Alexandre d'Abonotique, née dans les bas-fonds de la niaiserie paphlagonienne, trouvant des adhérents dans les plus hauts rangs de la société romaine, dans l'entourage de Marc-Aurèle, et lors de la grande guerre de Pannonie, l'empereur ne craint pas de présider en personne les cérémonies insensées prescrites par cet imposteur.

Et quelle était l'attitude des chrétiens en face de ce paganisme qui se réveille avec passion ? Ils l'attaquent avec courage et sans merci. Comme à tous leurs contemporains,

Digitized by Google

d'ailleurs, le sens de la mythologie leur échappe : ils n'en voient que l'immoralité et la folie. Les dieux ne sont à leurs yeux que des idoles, et les oracles, l'œuvre des démons qui, par là, séduisent et égarent les hommes. Justin Martyr dépeint la fabrication du Dieu devant lequel va fumer l'encens des multitudes, il montre l'ouvrier qui le façonne, souillé de tous les vices, interrompant son travail pour se livrer au crime avec les femmes qu'il emploie. Voilà les mains pures qui ont le privilège de faire des dieux et de les offrir à la vénération publique. Un autre écrivain de cette époque, Minutius Félix, qui adopte le système d'Evhémère et ne voit dans les dieux que des hommes divinisés, demande d'où vient qu'il ne se fait plus de dieux aujourd'hui? Leur fécondité serait-elle épuisée? Jupiter serait-il trop vieux et Junon stérile? Est-ce que, par hasard, Mercure aurait blanchi? On comprend jusqu'à quel point cette polémique ardente et le mépris qu'elle jetait sur les autels devaient surexciter le fanatisme populaire qui cherchait des victimes pour calmer la colère des dieux et arrêter le cours des fléaux. Les contes absurdes qui circulaient sur les réunions des chrétiens, et auxquels pouvaient prêter le mystère dont ils les environnaient, le baiser de paix qu'ils échangeaient, l'expression usitée dans la cène, de manger le corps et de boire le sang du Seigneur; les orgies infâmes, les repas de chair humaine qu'on leur imputait: tout redoublait l'exaspération publique. Les tribunaux retentissaient de dénonciations, et des magistrats prévenus se laissaient aisément forcer la main par les cris de mort de la multitude.

Le pouvoir civil se fit le complice de ces violences, en prenant entre ses mains la cause de la religion romaine, si étroitement liée à tous les actes de la vie politique et nationale. Comme Trajan, comme Adrien, Marc-Aurèle eut pour principe de maintenir les vieux usages. Il ne changea rien aux règles établies contre les chrétiens, et la persécution en fut la conséquence. Elle s'abattit en 177 sur l'Église de Lyon, et y fit 48 victimes, dont M. Renan a dépeint, dans un récit dramatique, les cruels supplices et l'héroïque patience.

Digitized by Google

Cependant, les griefs des chrétiens ne les empêchaient pas de reconnaître les qualités de Marc-Aurèle, ni d'admirer ses vertus. Aussi avaient-ils de la peine à se persuader qu'il fût au courant de ce qui se passait ou qu'il sût quels étaient les hommes qu'on traquait : « Si tout cela s'exécute par ton ordre, c'est bien ; car un prince juste ne peut rien ordonner que de juste, et, dans ce cas, nous subirons la mort sans murmure. Nous osons seulement te demander d'examiner mûrement notre cause pour juger si nous méritons, en effet, la mort. Mais si les persécutions inouïes que nous souffrons et qu'on n'infligerait pas aux ennemis les plus barbares, ne nous viennent point de toi, nous te conjurons instamment de mettre un terme à ce brigandage. » Ces paroles nous ont été conservées d'une apologie que Méliton de Sardes adressa à l'empereur. Ces plaidoyers avaient été inaugurés par Justin-Martyr sous Antonin : Apollinaire, Miltiade, Méliton, Athénagore, Théophile d'Antioche, Minutius Félix les renouvelèrent sous Marc-Aurèle. Lisait-il seulement ces défenses et ces requêtes des persécutés?

Pour disculper les empereurs et Marc-Aurèle en particulier, on peut alléguer que les chrétiens, par leur opposition à la religion qui présidait à tous les actes civils, s'isolaient dans la société, formaient une coterie à part et devenaient un danger pour l'État dont ils soutiraient la vie. « Ces hommes, en apparence si doux et si bienfaisants, dit M. Renan, démolissaient vraiment l'empire romain. Ils buvaient sa force; ils enlevaient à ses fonctions, à l'armée surtout, ses sujets d'élite. »

J'avoue que cette raison me touche peu. La notion de l'État romain, qui s'empare de l'homme tout entier et fait de son culte même une affaire civile, cette notion que partageait Marc-Aurèle, est fausse, despotique, destructive des droits de l'individu. Le progrès de l'humanité exigeait qu'elle fût brisée, et, sans en avoir conscience eux-mêmes, les premiers chrétiens ont accompli cette œuvre par leur révolte contre le polythéisme officiel. Je suis donc avec les martyrs contre les Césars, avec les martyrs qui conquièrent, au prix de leur

Digitized by Google

vie, les droits les plus sacrés de la conscience humaine. Ils introduisent dans le monde un principe de liberté qui n'en sortira plus, même lorsque l'Église, triomphante mais persécutrice, l'aura, à son tour, foulé aux pieds; principe, que de nouveaux martyrs, victimes de l'Église, invoqueront et défendront contre elle à travers les âges, et qui, cimenté par tant de sang, finira par ne plus pouvoir s'arracher des bases de notre droit et de notre civilisation modernes. L'empire romain pouvait se sauver par la liberté; il se perdit par la persécution, qui rejeta de plus en plus les chrétiens dans l'opposition et les fit vivre avant tout pour une cité meilleure.

Une lutte d'un autre genre était engagée entre le christianisme et la philosophie. Quelques docteurs chrétiens, qui, comme Justin, avaient commencé leur éducation spirituelle dans la philosophie, rêvaient la conciliation au lieu de la lutte. Mais le christianisme, qui se cantonnait derrière une règle de foi indiscutable et absolue, ne pouvait se prêter àcette alliance féconde, qui nous paraît maintenant la sagesse suprême. Sans se douter de tout ce qu'ils devaient à la philosophie, la plupart des Pères dans cette période en poursuivaient la ruine au profit de la théologie, exaltant la révélation par l'abaissement de la raison. Irénée voit dans les philosophes autant de patriarches de l'hérésie. Minutius Félix les traite de corrupteurs, adultères et tyrans, et réédite le nom de *bouffon de l'Attique* donné par Zénon à Socrate. Pour Tertullien, il n'y a plus lieu à aucune curiosité après Jésus, à aucune investigation après l'Évangile; la philosophie est l'œuvre des démons; et l'ardent Africain, se faisant gloire de croire en dépit du sens commun, lance le fameux paradoxe qui lui a été si souvent reproché : Je crois parce que c'est absurde [1].

Les philosophes ne pouvaient voir sans ombrage s'élever une religion qui ne se contentait pas de prescrire quelques cérémonies, mais aspirait au gouvernement absolu de l'âme humaine. Ils se sentaient directement menacés dans leur

[1] V. Chastel, *Histoire du Christianisme*, t. Ier, p. 364.

Digitized by Google

influence, dans ce règne qu'ils exerçaient par la faveur de Marc-Aurèle [1]. Ils avaient des rivaux qui n'étaient plus à dédaigner.

Cornélius Fronton, le maître et l'ami de Marc-Aurèle, crut devoir prendre la plume pour les attaquer. Il ne discuta pas avec eux, mais chercha à les accabler sous le poids des calomnies absurdes répandues contre eux dans la foule. Il se servait de leurs prétendus mystères nocturnes et de leurs repas sanglants pour justifier les persécutions légales, preuve, pour le dire en passant, que ces exécutions n'étaient point sans laisser quelques scrupules de conscience, même aux plus hauts personnages. On range généralement Lucien parmi les adversaires du christianisme à cette époque, et certes le grand railleur n'avait point de sympathie pour les adorateurs du sophiste crucifié, comme il l'appelle ; mais il ne s'occupe d'eux qu'en passant, pour tourner en dérision leur amour fraternel, leur confiante bienveillance qui les expose à être dupés par les habiles et les imposteurs, leur espoir d'immortalité qui leur donne le mépris de la mort. De pareilles moqueries peuvent bien se prendre pour des louanges. Au fond, je vois en Lucien un allié, involontaire mais puissant, du christianisme. Par les spirituelles épigrammes dont il crible le polythéisme et la philosophie, faisant toucher du doigt, dans ses dialogues entre les dieux, les immorales absurdités de la mythologie, vendant à la criée tous les philosophes, cédant les meilleurs pour quelques mines, trouvant pour Socrate, au prix de deux talents, un acheteur, mais qui promet ironiquement de payer plus tard, il discrédite tout ce qui était en possession des respects de l'humanité ; il crée un vide, que le christianisme pourra seul remplir ; car l'homme ne saurait vivre seulement de fines plaisanteries et de joyeux éclats de rire. Il lui faut une nourriture plus substantielle et plus fortifiante [2].

[1] Voir le remarquable chapitre du livre de M. Renan sur *le règne des philosophes*.

[2] Ce serait une tâche ingrate que de relever toutes les contradictions de M. Renan. Il les érige en système : « Malheur à celui qui ne se con-

Digitized by Google

Celse, l'ami de Lucien, fut le critique le plus habile et le plus acharné du christianisme au IIe siècle. Le livre que ce platonicien éclectique publia sous le titre de *Discours véritable*, ne nous est connu que par les extraits qu'Origène nous en donne dans sa réfutation. On y voit que Celse avait fait une étude profonde de son sujet, qu'il « connaissait les Évangiles jusque dans leurs moindres détails, que plusieurs des autres livres de l'Ancien et du Nouveau Testament lui étaient familiers ; qu'il était au courant de la polémique des juifs avec les chrétiens ; qu'il n'ignorait pas les dissentiments qui s'étaient produits dans l'Église primitive entre Pierre et Paul, et plus tard entre la « grande Église » et de nombreuses sectes rivales ; et bien d'autres faits que l'Église laissait volontiers dans l'ombre [1] ». Aussi va-t-il droit aux points faibles de la doctrine nouvelle pour y porter ses coups : il triomphe des impossibilités du récit de la création, des duretés et des bizarreries de l'histoire juive, des contradictions des évangiles, des difficultés inhérentes aux dogmes de la chute, de l'incarnation, de la résurrection de la chair, etc. Mais, d'autre part, il montre une singulière inintelligence des beautés du christianisme : il lui reproche sa tendresse pour les petits, les faibles, les malheureux ; ses efforts pour le relèvement des pécheurs ; son caractère de religion universelle et non plus nationale ; il prodigue l'outrage à son fondateur, dont la naissance aurait été le fruit de l'adultère, et dont la mort aurait été le juste châtiment de sa détestable imposture. Il mêle la menace à la critique et à l'outrage. « Vous êtes, dit-il à ses adversaires, les dignes disciples d'un supplicié, voués vous-mêmes aux supplices. » Les mauvais arguments de Celse annulèrent les bons : la

tredit pas au moins une fois par jour ! » Il a su éviter ce malheur. A propos de Lucien, il dit : « Le remède radical est celui d'Epicure, qui tranche du même coup la religion, et son objet, et les maux qu'elle entraîne (p. 376). » Comparez cette autre affirmation : « Le progrès aura pour effet d'agrandir la religion, et non de la détruire ou de la diminuer. » *Les Apôtres*, p. 384.

[1] Voir *Encyclopédie des sciences religieuses*, t. II, p. 773, Art. *Celse*, par M. Nicolas.

Digitized by Google

passion fut la faiblesse de son livre, qui révolta sans doute les chrétiens au lieu de les convaincre. Le calme et l'impartialité manquaient de part et d'autre : philosophes et chrétiens étaient incapables de se comprendre.

III

Seule contre tant d'ennemis, assaillie à la fois par les sectes, les religions, la philosophie, les passions populaires et le glaive impérial, l'Église était pourtant destinée à vaincre. Quelles furent les causes de son triomphe ?

Nous avons indiqué sommairement les moyens de défense qu'elle opposa avec succès aux sectes. Personne n'a besoin d'apprendre en quoi consistait la supériorité du christianisme sur le polythéisme. Nous ne nous étonnons pas non plus que la force ait été impuissante contre l'idée, ni que la foi nouvelle, dès que ses progrès laissèrent deviner à qui serait l'avenir, ait désarmé et même subjugué le pouvoir. La seule question intéressante que nous puissions nous poser est donc celle-ci : comment se fait-il que le christianisme l'ait emporté sur la philosophie, si florissante sous Marc-Aurèle ?

Le stoïcisme avait rendu de grands services pendant deux siècles. Il avait offert un refuge aux nobles âmes qui gardaient leur fierté en face du despotisme et ne désespéraient pas de la vertu au milieu d'une effroyable corruption. Pour accomplir son œuvre morale, il avait eu des écrivains, des casuistes, des directeurs de conscience, des éducateurs de l'enfance, des consolateurs qui assistaient les affligés, les mourants, les condamnés, et jusqu'à des prédicateurs. Il avait fait de nombreux adeptes, et de véritables convertis, qui, émus et entraînés, changeaient de vie et se vouaient à l'amour du bien.

Avec Marc-Aurèle, son disciple le plus illustre, cette philosophie s'assit sur le trône : elle eut toutes les faveurs, toutes les charges, toutes les fonctions. Mais cette haute fortune fut la source de sa décadence. Les ambitieux, les

Digitized by Google

charlatans, les hypocrites y affluèrent, étalant leurs manteaux râpés, leurs longues barbes, leurs visages pâlis, leur démarche grave, leur masque plâtré. Qu'on lise, non les auteurs chrétiens, mais le sceptique Lucien, si fidèle dans ses peintures satiriques, si l'on veut juger du discrédit qu'avaient jeté sur la philosophie ces pédants, ces acteurs qui se louent pour la représentation, qui, devant leurs disciples, exaltent la constance et la tempérance et mettent sous leurs pieds richesses et plaisirs, mais qui, une fois seuls et sans témoins, poussent plus loin qu'on ne peut dire la gourmandise, la lubricité, l'empressement à lécher la crasse des oboles [1].

Il ne faudrait pas croire que, même dans sa partie saine, la philosophie du temps eût sur le christianisme l'avantage du rejet des miracles. Nullement : la croyance au surnaturel était partout, chez Marc-Aurèle, chez le médecin Galien, chez Celse, qui admet la magie. Les Épicuriens même, bien qu'ils niassent tout, excepté les atômes, n'échappaient pas à la superstition. « Un certain Euphronius, épicurien endurci, tomba malade et ses parents le portèrent dans un temple d'Esculape. Là, un oracle divin lui signifia cette recette : Brûler les livres d'Épicure, en pétrir les cendres avec de la cire humide, s'enduire le ventre avec ce liniment et envelopper le tout de bandages [1]. » Surnaturel pour surnaturel, celui du christianisme valait encore mieux et demandait à la raison, M. Renan en convient, une moindre somme de sacrifices.

Là où la philosophie se donnait une infériorité encore plus marquée, c'était par son attitude à l'égard du polythéisme qu'elle favorisait, dont elle entretenait la pratique, qu'elle cherchait même à défendre, à justifier par des explications confuses. A côté de Dieu, Épictète et Marc-Aurèle placent les dieux, sortes de génies tutélaires. L'éclectique Celse pro-

[1] Voir les *Œuvres complètes* de Lucien, traduites par M. Talbot, et l'étude sur Lucien, dans les *Moralistes sous l'Empire romain*, de M. Martha.

[1] *Marc-Aurèle*, p. 377.

Digitized by Google

fesse la même opinion : Dieu délègue son pouvoir à des dieux particuliers, sorte de démons ou de ministres, qui ont organisé la matière, qui continuent à présider aux diverses parties du monde. Leur offrir un culte, c'est être agréable au grand Dieu dont ils relèvent ; et Celse tance vertement les chrétiens qui leur refusent leurs hommages. Combien l'Église ne répondait-elle pas mieux aux besoins du temps par ses attaques franches et vigoureuses contre un polythéisme décrépit et avilissant ! Dans un passage, M. Renan a l'air de blâmer les chrétiens parce qu'ils ne consentaient pas, comme les philosophes, aux vaines formalités de la religion officielle. Mais avec de pareilles complaisances, qui de nos jours, cela se voit, mettent le goupillon dans la main d'un sceptique, comment obtenir quelque progrès, comment démolir les superstitions ? Mieux valent les négations sincères et conséquentes.

Au point de vue positif, le christianisme dépassait la philosophie par son esprit d'amour, par sa foi dans le relèvement moral de l'humanité, par ses espérances d'immortalité. Le stoïcisme s'était fort adouci ; il prêchait l'humilité, la bienveillance, la fraternité ; cependant, on ne peut contester qu'il ne gardât quelque froideur ; il n'atteignait pas, en tout cas, à cette passion de charité qui débordait dans le christianisme et qui faisait retrouver dans le dernier des esclaves et des malheureux un représentant du Christ. L'influence moralisante que nous avons reconnue au stoïcisme était pourtant limitée par le fatalisme, qui faisait voir dans le mal moral une nécessité. Au jugement de Sénèque, les méchants sont comme des chiens qui ne peuvent s'empêcher d'aboyer. Que de fois ne relève-t-on pas dans les méditations de Marc-Aurèle cette pensée, que les méchants ne peuvent faire autrement : vouloir qu'ils ne fassent pas le mal, c'est vouloir que la figue n'ait pas de suc, ou que le bouc ne répande pas une odeur fétide. Il s'ensuivait un doute sur la possibilité de l'amendement : « Qu'attendre d'un homme qui a un pareil caractère ? Si tu es habile, eh bien ! guéris son caractère ; » la tentation de se désintéresser du bien d'autrui :

Digitized by Google

« Un autre se conduit mal, que m'importe, c'est son affaire; » un certain mépris pour les vicieux, qui se trahit dans les comparaisons qu'on leur applique. Que le christianisme avait une foi bien autrement ferme en la régénération de l'âme! Il avait des remèdes pour toutes les maladies, il ne désespérait d'aucune, et, par l'impulsion puissante qu'il communiquait, il opérait souvent de vrais miracles spirituels. Or, c'était justement de réforme morale que tant d'hommes étaient altérés.

Comme le christianisme, le stoïcisme enseignait le mépris du monde, mais sans offrir aucun dédommagement. Aux gémissements et aux murmures, il ne savait opposer qu'un optimisme cruel : « Tout est bien; le vice, pris en général, ne nuit pas au monde; la douleur n'est que dans l'opinion qu'on s'en fait. » Mais ces coups qui transpercent le cœur? ces douces affections subitement brisées? La perte d'un enfant, d'un ami, répondra Sénèque, n'ôte rien au bonheur du sage; et Épictète nous exhortera, si nous aimons notre femme ou notre fils, à nous souvenir qu'ils sont mortels, afin de n'être point troublés, s'ils viennent à mourir. Une pareille impassibilité est inhumaine : elle froisse nos sentiments les plus chers et les plus légitimes. L'homme ne pourra s'y tenir longtemps : il se réfugiera dans une doctrine plus conforme à ses affections et à sa nature. Dans les deuils, le stoïcisme disait : « Ne pleure point, ce n'est rien. » Le christianisme disait : « Pleure, et je te consolerai. » Il maintenait le droit aux larmes, parce qu'il les étanchait par l'espérance. Il permettait de trouver la vie dure et pénible, parce qu'il en promettait une meilleure. Je sais bien qu'il a trop exalté la douleur, trop rabaissé la vie présente, trop chargé la vie future d'imaginations bizarres; mais il n'en demeure pas moins vrai qu'à ce vieux monde, qui périssait de lassitude, il offrait une grande espérance; et si l'on veut mesurer la distance que cette espérance mettait entre les âmes, on n'a qu'à songer au contraste entre le noble et grand Marc-Aurèle, descendant, l'âme triste et dépouillée, du faîte des grandeurs dans la tombe, et les jeunes martyrs de Lyon, Ponticus et Blandine, tressaillant de joie au milieu des plus

Digitized by Google

affreuses tortures, parce qu'elles vont leur ouvrir les portes de la gloire.

Le christianisme avait donc à ce moment des avantages nombreux. Il le savait et, dans le sentiment de sa force, il refusa tout pacte avec la philosophie. Il eut tort, car elle aurait pu lui enseigner le respect de la raison, et la raison, négligée, humiliée, se venge. Aussi le côté rationnel du christianisme s'est-il arriéré de plus en plus; et tandis que les formules théologiques ont moisi dans les livres des docteurs, l'esprit humain a exploré l'univers, en a déchiffré bien des pages, est arrivé à de nouvelles lumières et, par suite, à de nouvelles conceptions des choses. C'est maintenant au tour de la philosophie, fondée sur la science, à triompher; c'est à son tour aussi, malheureusement, à se montrer exclusive, à déclarer une guerre à mort à sa rivale qui lui a donné l'exemple de l'intolérance. Il peut en résulter pour la religion le danger, non pas de périr, car elle est aussi impérissable que les besoins de la conscience et du cœur humains, aussi impérissable que la philosophie elle-même, mais de subir au moins une déplorable éclipse.

Bien des croyants n'aperçoivent pas le péril, et, s'acharnant à la défense d'idées vieillies, compromettent la cause du christianisme par leur aveugle obstination. D'autres, soucieux des leçons de l'histoire, comme de tous les intérêts de l'humanité, de ses intérêts moraux et spirituels aussi bien qu'intellectuels et sociaux, sont prêts à marcher avec le progrès, à éliminer les scories, à élargir les croyances, à ne conserver que l'essentiel, à associer la philosophie et la religion, reprenant ainsi la chimère un instant caressée par Justin, dans la conviction que, par un de ces changements qui se sont vus tant de fois, la marche des siècles a fait de la chimère d'autrefois la vérité et le salut d'aujourd'hui.

« A part les congrégations protestantes libérales, dit M. Renan, les grandes masses chrétiennes n'ont en rien modifié leur attitude. Le catholicisme continue à s'enfoncer, avec une espèce de rage désespérée, dans sa foi au miracle. Le protestantisme orthodoxe reste immobile. Pendant ce

Digitized by Google

temps, le rationalisme populaire, conséquence inévitable des progrès de l'instruction publique et des institutions démocratiques, rend les temples déserts, multiplie les mariages et les funérailles purement civils. On ne ramènera pas le peuple des grandes villes aux anciennes églises, et le peuple des campagnes n'y va que par habitude; or, une église ne tient pas sans peuple; l'église est le lieu du peuple. Le parti catholique, d'un autre côté, a fait, en ces dernières années, tant de fautes, que sa force politique est comme épuisée. Une redoutable crise aura donc lieu au sein du catholicisme. Il est probable qu'une partie de ce grand corps persévérera dans son idolâtrie et restera, à côté du mouvement moderne, comme un contre-courant parallèle d'eau stagnante et croupie. Une autre partie vivra, et, abandonnant les erreurs surnaturelles, s'unira au protestantisme libéral, à l'israélitisme éclairé, à la philosophie idéaliste, pour marcher vers la conquête de la religion pure, en esprit et en vérité[1]. »

J. HOCART.

[1] *Marc-Aurèle*, pp. 611 et 612.

Digitized by Google

L'EXCURSION SCOLAIRE.

A M. Ch. Buls.

I

Le petit Émile était un enfant intelligent cependant, et il ne faisait rien de bon à l'école. Est-ce parce qu'il avait commencé tard à apprendre à lire, lorsque déjà il savait causer de toute chose en petit homme, avec bon sens, quelquefois avec un mot fin qui faisait dire à sa mère : « Vous voyez bien ! » Le vrai est qu'il avait trouvé de longues difficultés à lier une voyelle à une consonne : *b*, *a*, *ba*, puis à rebours : *a*, *b*, *ab ;* les dipthongues, à leur tour, l'avaient embarrassé, et que de fois, en voyant le maître d'école écrire sur la planche noire deux voyelles à la suite : *o*, *i*, — *o*, *u*, — *a*, *u* — *e*, *u* — il n'avait pas osé lever le doigt, avait craint au contraire d'être interrogé! Sa mère avait beau lui dire : *o*, *i*, fait *wa ; o*, *u* fait *ou*, et chercher à le lui clouer dans la mémoire : *wa*, *wa*, *ou*, *ou*, *eu*, *eu*, il hésitait toujours, gêné devant cet assemblage de lettres qui nous semble si naturel, qui lui paraissait si étrange, et souvent il avait répondu *o*, *u* fait *wa; a*, *u* fait *ou*. Les *in*, les *an*, les *un* ne lui avaient pas causé moins de tablature, et quand, à la fin des fins, il sut épeler, il ne fut pas au bout ; son esprit semblait se refermer après chaque ouverture qu'on y faisait de force pour y glisser une forme de langage, une règle de grammaire — de terribles choses encore, ces règles ! — Il préférait bien écouter son grand cousin lui lire une histoire ou sa

Digitized by Google

mère lui parler de la bataille de Waterloo ou de la mort d'un jeune prince tué par les Zoulous.

Faisait-on appel à son raisonnement, il arrivait sans grand'peine à l'idée juste, et quand on lui apprenait une fable ou un récit historique, on voyait, à ses questions, qu'il comprenait, et il pouvait répéter la prose ou les vers, non pas machinalement, dans une stricte exactitude, mais avec des variantes, des détails nouveaux, même des erreurs, qui prouvaient que, s'il manquait de mémoire, il n'était pas dénué d'intelligence.

En arithmétique, ce fut de même. « Il raisonne juste et n'apprend rien, » disait l'instituteur. Il mit un temps interminable à apprendre ses quatre règles.

Il s'appliquait quelque peu cependant, sans passion certes, mais sans répugnance, et avec assez de bonne volonté pour n'être pas porté comme un élève négligent. Prompt, léger, gai, folâtre, distrait, joueur, on pouvait lui donner tous ces noms et encore bien d'autres, excepté ceux d'esprit borné, nonchalant ou rebelle.

C'était un vif petit bonhomme, mais sa mère craignait déjà qu'on ne dît de lui toute sa vie : C'est un bonhomme!

Ce qui lui manquait le plus, c'était de savoir arrêter son attention, prendre un intérêt soutenu, marquer une préférence assidue, une aptitude particulière. « On ne sait par quel bout le prendre, » disait le maître.

Sa mère l'excitait de mille manières : « Ton cousin aime les livres; tu en auras de bien plus beaux que lui quand tu sauras lire! — Le fils du jardinier est à peine sorti de l'école, voilà qu'il gagne trente francs par mois chez le notaire. — Et le grand Joseph, qui étudie pour devenir avocat. Si tu veux être avocat, il faut apprendre à lire. » — L'enfant se faisait expliquer ce que c'est qu'un notaire, un avocat surtout : comment il est habillé pour plaider, quelles causes ont gagnées des avocats. Et la maman devait inventer des histoires où un enfant, qui avait bien appris à lire et à compter, avait pu, étant avocat, sauver la vie à un innocent, la fortune à des orphelins. Mais après cela, lorsqu'elle revenait, par ce

Digitized by Google

chemin détourné, à ses leçons, il ne distinguait pas mieux ses diphthongues, devait toujours compter sur ses doigts, et elle lui entassait encore : *o*, *i* fait *wa*, *wa*, *wa*; — 5 et 7 font 12, 12, 12 !

Cela dura. La mère commençait à partager les craintes de l'instituteur et pensait à un pensionnat; et l'oncle Pierre, pour l'émoustiller d'abord, puis plus sérieusement à chaque occasion, disait : « Il faudra le mettre à un métier. »

La mère disait d'abord comme lui, pour rire, mais quand il semblait parler pour de bon, elle se sentait frappée au cœur. Ce n'est pas qu'elle eût de préjugés, ni de dédains pour aucun état. Elle savait qu'on ne fait bien que ce qu'on fait avec goût, qu'il vaut mieux, qu'il est plus loyal, plus utile, d'être un bon menuisier, un habile marchand, si l'on se sent à l'aise dans cette besogne, qu'un piètre avocat sans clients, toujours à la gêne devant un adversaire éloquent ou des juges sérieux. Mais ce mot lui semblait la négation, la condamnation de l'intelligence de son fils! Devrait-elle se résigner à croire qu'il n'avait de dispositions que pour un travail manuel, de force que dans les bras, et rien dans le cerveau, rien dans le cœur? Car, si peu qu'il ait de cœur au ventre, comme on dit, un enfant qui voit ses parents faire des sacrifices pour l'instruire doit chercher à en tirer profit, essayer au moins de prendre un rang dans le monde et ne se résoudre qu'en désespoir de cause à un labeur moins intelligent, à une position moins distinguée.

« Quel métier, d'ailleurs? demandait-elle.

— Il ne prend donc plaisir à rien?

— A ses jeux, oui.

— Quels jeux? »

Il les aimait tous, sans choix marqué. Il aimait la gymnastique, ou plutôt jouait à la balançoire et au trapèze; cultivait son coin de jardin, sans arriver à y avoir des fleurs; achèterait des cerfs-volants chaque jour, mais n'en construirait jamais un jusqu'au bout; coloriait force images sans apprendre à dessiner; se faisait lire des contes sans s'essayer à lire lui-même; jouait clown, marionnettes, et ne se fixait point.

Digitized by Google

« Donnez-lui des outils.

— Il en a, s'en est amusé, en a brisé, et quand il a quoi que ce soit à réparer, c'est son cousin qui colle ou cloue pour lui.

— Il est cependant intelligent.

— Et adroit. »

Et chaque fois la mère avait à raconter un mot, un trait, un de ces riens qui montrent l'esprit ou le cœur d'un enfant et qui ravissent les mamans, — et aussi les papas, quand on a encore son père.

Le petit Émile n'avait plus le sien.

Son père ayant été vétérinaire, « Peut-être aimera-t-il les chevaux, » se disait l'oncle, et il lui promettait un beau petit poney s'il était seulement premier en arithmétique ou en géographie, en n'importe quoi même ! Huit jours durant, à chaque promesse, Émile s'appliquait, tantôt à l'une, tantôt à l'autre étude, mais il redevenait vite cet enfant gai, aimable, joueur, prompt à s'engouer, facile à distraire, mais ne trouvant aucun intérêt durable, aucune faculté réelle pour l'une ou l'autre de ces sciences difficiles qui pouvaient cependant lui faire gagner un cheval vivant !

« Moi, je travaillerais tant, que j'aurais le poney! » disaient tous ses camarades.

Nous en dirions tous autant !

Pour Émile, c'était à désespérer, car cela continuait régulièrement de même à l'école moyenne de la petite ville voisine où on le conduisait chaque matin. Quelquefois, on le menaçait de la pension, il pleurait, prenait un livre, étudiait une heure, piochait une version, répétait une leçon tout haut, et s'oubliait, non pas fatigué ou paresseux, mais sans vocation : « Il était si jeune ! »

Il fit ainsi une partie de ses humanités. L'âge passa où l'on court à califourchon sur un cheval-mécanique ou sur un vélocipède d'enfant, mais le grand Émile, non plus que le petit Émile, ne gagna pas son poney.

Digitized by Google

II

Un jour, une chose nouvelle, inconnue dans le canton, inouïe dans le village, étrange, fut annoncée : des élèves d'une école de Bruxelles allaient venir visiter le bourg, conduits par des professeurs.

Qu'y avait-il donc tant à voir dans cette localité pour qu'on y vînt de si loin, à y apprendre pour qu'on y amenât des élèves de la capitale? Tout le monde s'étonnait, on ne parla que de cela à l'école moyenne, et l'oncle Pierre s'intéressait aussi à cet événement : il était conseiller communal, et le moins, évidemment, qu'on pût faire, c'était de recevoir d'une manière convenable des personnes qui honoraient la commune d'une visite. Il était brasseur, il offrit un tonneau de sa meilleure bière brune, qu'il ferait servir aux écoliers avec des petits pains beurrés, garnis de viande. Il était libéral et n'était pas fâché de fraterniser avec une institution qui devait être bien libérale, puisqu'elle faisait une chose aussi nouvelle!

On savait bien que des étudiants, des ouvriers se cotisent quelquefois, mettent en commun quelques sous par semaine, quelques francs par mois, pour faire chaque année une partie de plaisir, un voyage d'agrément tous ensemble. Mais une école, — des enfants de sept à treize ans, disait-on, — chacun se demandait ce que cela pourrait bien être.

Émile, qui n'avait guère voyagé, mais qui bien souvent avait fait ce rêve des enfants d'aller en voiture, en chemin de fer, loin, bien loin, voir les grandes villes, était en émoi. A quoi joueraient-ils au village? Est-ce qu'ils chanteraient? Peut-être formaient-ils un orchestre! Que feraient-ils toute une journée? Ce fut pendant la semaine sa seule pensée, son rêve, son sujet de conversation sans fin. Ce jour-là, est-ce qu'il pourrait mettre ses habits de fête? On lui permettrait aussi, n'est-ce pas, d'aller à leur rencontre jusqu'à la gare voisine, à un quart de lieue du bourg, et de les suivre tout le jour, et de les reconduire jusqu'au train. Ah! s'il avait eu son

Digitized by Google

poney, comme il serait fier de les escorter, à l'aller et au retour, sur le beau cheval! — Ceux-là n'avaient pas besoin de poney pour aller loin!... Et ils n'en savaient peut-être pas plus que lui... Au moins les derniers de leur classe. — Il n'en eût plus ouvert un livre, si toutes les permissions qu'il espérait pour cette grande journée n'avaient dépendu de cette ennuyeuse condition : étudier.

Le jour vint. L'oncle, en allant à la gare avec le bourgmestre et l'instituteur, prit Émile avec lui. Mais voilà le train qui arrive : ils sont là, car on entend de jeunes voix chanter en chœur :

Jeunesse, printemps de la vie!

Ils descendent du train, chantonnant encore la mélodie, joyeux, alertes, pêle-mêle.

« Oncle, ils sont au moins trente. »

Aussitôt ils se groupent sur la petite place de la gare en deux rangs. Au milieu est un drapeau, le drapeau de l'école.

« Au repos! » dit le maître qui les accompagne avec le directeur de l'école ».

Ils en profitent pour causer sur place, et quelques-uns entonnent un chant étrange, une mélopée originale, qu'ils accentuent sauvagement.

« Depuis qu'ils ont vu les Zoulous, dit le directeur de l'école au bourgmestre, ils ont la rage de chanter comme eux. Ils en ont de la gaîté au cœur pour tout un mois.

— Des Zoulous! dit Émile à son oncle, ceux qui ont tué le petit prince?

— Ce sont des sauvages de l'Afrique méridionale, dit l'oncle, qui avait lu cela dans sa gazette.

— Ils ont été les voir si loin, oncle Pierre?

— Non! au Jardin zoologique de Bruxelles, où on en montrait pour de l'argent.

— Quel dommage qu'ils n'en aient pas amené un avec eux.

— Ils en ont plein les poches, dit un professeur; un d'eux

Digitized by Google

en a fait de mémoire un croquis exact et tous l'ont imité à la douzaine. »

Et s'adressant à un enfant :

« Donne donc un Zoulou au neveu de monsieur le conseiller. »

Émile admirait ce dessin colorié, ce costume de sauvage, cet homme noir, la sagaie à la main.

Mais un signal a été donné. Les rangs se forment, vasculum au dos, bien alignés, tête droite, et voici les marches et les contre-marches qui commencent ; on forme le peloton, on s'avance en colonne, on marche en file, et toute l'école finit par se ranger autour du drapeau, pour entonner un hymne, chantant l'étendard national qui couvre de ses plis les écoles et les ateliers, la banque et la justice, le commerce et l'industrie, l'agriculture et les beaux-arts :

Salut, bannière tricolore !

La foule — car on pense bien qu'il y avait foule — était ravie, et lorsqu'au dernier couplet, d'un seul mouvement, tous les enfants se découvrirent, levant leurs chapeaux en l'air, et chantèrent le saint amour de la patrie, bourgmestre, conseillers, instituteurs, bourgeois, paysans, tout le monde se découvrit de même et l'on eût pu voir, je vous assure, dans les yeux plus d'une larme.

« Maintenant, en marche ! »

M. le bourgmestre voulait indiquer le chemin. Non. Il faut que les enfants le trouvent tout seuls. Ils n'auront pas toujours un bourgmestre ou un professeur, pas même un passant pour les renseigner. Qui sait si l'un d'eux ne se trouvera pas dans des lieux déserts, sans route tracée, sans terrain déblayé? Il est bon qu'ils apprennent à se diriger eux-mêmes. Ils savent cela d'ailleurs, car ils sont occupés à déployer la carte du canton et l'un d'eux a pris sa boussole.

« Orientons la carte d'abord, » dit-il.

Orienter la carte ! Émile, toujours abrité près de son oncle, ouvrait toutes ses oreilles. Il faudra qu'il garde ce mot dans la mémoire, pour interroger son professeur.

Digitized by Google

« De quel côté de la gare est situé le village? dit le maître.

— Au nord-ouest, répondent dix voix.

— Lequel des trois chemins qui partent de la gare faut-il donc prendre?

— A droite! à droite! crient les enfants, bien orientés.

— A quelle distance trouverons-nous le village?

— A un kilomètre.

— Quand y serons-nous?

— Dans dix minutes.

— Des enfants! dit le bourgmestre, qui a trouvé jusque-là tout exact.

— On marche au pas gymnastique, dit le professeur.

— En avant! »

Et le chant recommence, le chant zoulou, plein de rires et marqué par la cadence de trente petits pas fermes.

Ils devaient traverser un chemin creux, dont les berges montraient à nu les couches du sol et plus loin se couvraient de verdure.

« Henri, quel terrain indique cette berge? dit le directeur à un enfant.

L'enfant le dit.

— Quelles fleurs, rares ailleurs, pourrait-on trouver ici et dans le bois voisin?

— L'œillet sauvage, dit l'un.

— La petite centaurée, dit un autre.

— Ah! des touffes de solanées sauvages qui pendent de haut en bas, crient des bambins.

Et les petits chevreaux sont déjà disséminés sur les hauteurs, cherchant des plantes.

« De superbes corydalis! » crie un des plus grands, qui s'en fait un bouquet.

Les vasculum s'emplissaient de fleurs.

Un petit garçon inscrivait des notes sur un carnet. Emile aurait voulu en faire autant : orienter la carte — petite centaurée — solanée — corydalis — sable ferrugineux. — Il ne pouvait cependant pas sans cesse recourir à son oncle.

Digitized by Google

« Où va-t-on ? se hasarda-t-il à demander.

— A la fabrique de papier.

— Pourquoi faire?

— Nous verrons.

— Une brasserie ! criaient les petits en passant vis-à-vis de la maison de l'oncle Pierre.

— Et des rafraîchissements, dit le conseiller.

— On ne refuse pas.

— Nous avons visité, il y a trois semaines, une grande brasserie, dit le directeur au maître brasseur. N'y a-t-il rien de particulier à voir dans la vôtre?

— Je ne pense pas.

— Est-ce qu'ils visitent des brasseries maintenant! » se disait Émile, qui avait vécu dans celle-ci et n'y avait trouvé rien à observer.

Pendant que les ouvriers en tablier blanc servaient la bière et les sandwich, le directeur appela un des aînés de la troupe.

« Veux-tu expliquer à monsieur, qui est brasseur, le principe de la fabrication de la bière?

— Le principe ! répétait tout bas Émile, ahuri.

— La glucose, » dit l'écolier. Et il se mit à expliquer que la graine est remplie d'une substance qui, broyée, devient farine, mais qui, naturellement, est destinée à fermenter en terre, sous l'action de l'air, de l'eau et du soleil, pour nourrir le germe que contient aussi la graine jusqu'à ce qu'il puisse se nourrir lui-même au moyen de ses racines. En fermentant, cette fécule se change en une matière sucrée : la glucose. C'est cette matière nutritive qu'on produit dans des cuves en faisant germer artificiellement du blé, de l'orge ou de l'avoine, et qui, assaisonnée de houblon, devient la bière.

Émile avait vu depuis son enfance fabriquer de la bière; il n'avait songé à cela jamais.

« Ainsi...? dit le maître.

— Ainsi, la fécule de ces petites semences, qui donne à l'homme la farine et le pain, lui fournit aussi une boisson saine.

Digitized by Google

— N'y a-t-il pas d'autres matières destinées à nourrir les germes naturels et dont l'homme tire aussi profit? dit le maître à d'autres élèves qui l'entouraient.

— Presque toutes les graines : le colza, le pavot, le chanvre, dont on fait de l'huile.

— Presque tous les fruits, dit un autre. On les mange ou on en fait des boissons : le cidre, l'hydromel, le vin.

— Et les tubercules, comme la pomme de terre, que l'on mange, dont on fait de la farine et de l'eau-de-vie, dit un troisième.

— N'oubliez pas les œufs, presque tous les œufs ! dit un autre élève.

— Les œufs ! dit Émile tout haut.

— Eh bien oui, lui répondit l'écolier. Le blanc et le jaune de l'œuf ne sont-ils pas des matières faites aussi pour nourrir le germe qui doit devenir un petit poulet ? »

Pendant ce temps, quelques grands étaient allés jeter un coup d'œil à la brasserie, et l'oncle Pierre, entendant tout cela, en arrivait à souhaiter de montrer à l'école son établissement.

Quand ils revinrent, un d'eux lui fit quelques questions, montrant qu'il était au courant, et l'on ne s'arrêta pas davantage.

Il était temps de se rendre à la fabrique. Là devait commencer l'étude réelle, et l'oncle comprenait : on va leur expliquer la fabrication du papier.

On n'expliqua rien, ou que peu de chose. On fit tout examiner par ordre, on fit reconnaître la destination des cuves, étudier la force des moteurs, comprendre l'application des machines, deviner tout en voyant tout fonctionner ; on prenait des croquis, des notes, des chiffres ; on collectionnait des échantillons : des différents matériaux servant à fabriquer le papier et de la pâte aux différentes phases de l'opération. A chaque point d'interrogation, beaucoup d'enfants levaient le doigt. L'explication suivait la recherche et ne la précédait point.

L'oncle apprit beaucoup de choses ce jour-là.

Digitized by Google

Pendant qu'on mangeait et buvait chez lui, il avait fait chercher un livret et un crayon, qu'il avait donnés à Émile : « Prends des notes aussi. »

Que de choses Émile aurait eu à noter pendant les trois heures que durèrent l'inspection des appareils et des matériaux, la vue de leur fonctionnement et de leur mise en œuvre, l'explication de chaque opération avec la recherche de ses principes, jusqu'à ce qu'une longue et large bande de papier jaune, faite sous leurs yeux, séchée et découpée à la machine, ait pu leur être partagée en rouleaux !

« De belles couvertures pour nos cahiers, » disaient les petits.

Émile s'y était bientôt perdu et enfin y avait renoncé.

Plus d'une fois, il eut un éclair d'humiliation à voir des élèves plus jeunes que lui, de vrais enfants, prendre leurs notes jusqu'au bout.

Nouvelle surprise, lorsqu'après une collation, offerte par le chef de l'établissement, venu exprès de Bruxelles, le cercle se reforma, verre en main, bannière au vent, et qu'après l'hymne à la patrie, arrosé de vin blanc, le directeur de l'école remercia ses hôtes dans un petit discours où il fit valoir les mérites de la méthode intuitive — encore un mot à noter! — puis, donna la parole aux élèves, qui, d'une voix, d'un cœur, tous, se reportèrent vers leur école et crièrent : Vive l'École modèle !

« L'École modèle! Note cela, » dit l'oncle à son neveu.

Émile n'y eût pas manqué; il n'avait déjà plus qu'une idée, qui ne fit que s'accroître lorsque les écoliers, retournant par le canal, s'amusèrent à le reconnaître, à en étudier l'écluse, à en reconstruire ensemble l'itinéraire, à en calculer la longueur, à en sonder la profondeur, à en deviner à vue d'œil la largeur, et surtout lorsqu'on les conduisit sur une colline d'où l'on apercevait un vaste paysage.

La science n'est pas tout; l'imagination et l'amour du beau avaient leur place aussi dans l'excursion. Cette fois, ce fut un des aînés qui fut chargé de décrire les beautés de cette nature où l'homme avait marqué fortement la physio-

Digitized by Google

nomie de son travail, d'en faire comprendre l'harmonie, sentir la grandeur, le charme, et, ma foi, pour un improvisateur de treize ans, il ne s'en tira pas trop mal.

Alors, à une demande du bourgmestre, on fit cercle. Ces messieurs — et l'instituteur n'était pas le dernier — désiraient avoir des renseignements sur le nombre et le genre des excursions qu'on faisait faire aux élèves.

« Le plus souvent possible au dehors, dit le directeur, et toute l'année en classe.

— En classe?

— Oui; on leur fait voir, toucher, manier, employer, construire au besoin tout ce qu'on peut mettre sous leurs yeux ou dans leurs mains. »

Cela dit, il appela quelques jeunes gens par leur nom et les interrogea :

« Quelles excursions avons-nous faites ensemble? Procédons par ordre : Bruxelles d'abord. »

Ils avaient tout vu dans Bruxelles et ses faubourgs, depuis le Jardin botanique jusqu'à l'Observatoire, depuis les tribunaux jusqu'aux Chambres! Et les musées d'art, d'antiquités, d'histoire naturelle! Et les fabriques! Un élève les énuméra : fabriques d'épingles et de sucre, de chaussures et de cartouches, de savon et de pâte d'Italie, de poterie, de ciment, de caoutchouc....

« Et ils ont compris?

— Parfaitement.

— Adolphe Mennier, dit le directeur, peux-tu nous dire, par ordre chronologique, celles de nos excursions qui vous ont servi à mieux comprendre l'histoire?

— Oui, monsieur le directeur.

Et voilà qu'il remonte aux âges préhistoriques avec le Musée de Bruxelles, les fouilles géologiques faites par eux dans les différents terrains des environs, et les grottes de la Lesse; qu'il compare les premiers habitants du globe aux Zoulous, aux Esquimaux, aux Lapons, vus au Jardin zoologique; qu'il passe chez les Romains et les Francs en rappelant le musée de la porte de Hal; au moyen âge, qu'on leur

Digitized by Google

a expliqué devant les ruines du château de Beersel et aux archives de Bruxelles, où M. Alph. Wauters leur a donné deux conférences, pièces en mains ; au XIV^e^ siècle sur la place du Vendredi, à Gand, devant le grand canon de d'Artevelde ; au XVI^e^ devant les statues de d'Egmont et de Hornes, ou dans la maison de Plantin, à Anvers, etc., jusqu'en 1830, sur la place des Martyrs, et 1880, à l'Exposition nationale.

— « Et la nature ? »

Emile aurait pu noter Verviers et le barrage de la Gileppe ; Dinant et les bords de la Meuse; Anvers et son port; et la mer, à Ostende ou à Blankenberghe ! Mais il y avait longtemps qu'Emile ne notait plus, vous pensez bien.

Il aurait été intéressant cependant d'inscrire aussi les noms d'artistes dont ils avaient vu les œuvres dans les musées ; de savants, d'inventeurs, d'écrivains dont ils avaient vu les statues sur les places publiques. Mais sa tête devenait un chaos.

« Et ils savent tout cela ? dit le bourgmestre.

— Ils en ont une idée exacte, c'est le premier point : apprendre à voir juste et à se rendre compte des choses et des événements. Puis, quand ils voudront se fixer à une carrière, ils ne se fourvoieront point par ignorance. Un enfant ayant des dispositions pour l'art ne se fera pas avocat ou médecin, faute d'avoir vu un tableau ou une statue. Ayant observé beaucoup de choses, ils auront le choix.

— Mais c'est apprendre en jouant, cela, dit l'oncle Pierre.

— C'est le mot de Platon, Monsieur. »

Emile ouvrait de grands yeux : Platon ! ce grec si difficile à traduire, sur lequel il avait vu pâlir ses camarades; qu'il redoutait d'avoir à étudier bientôt ! Platon avait dit cela : Apprendre en jouant.

— « Et après Platon, tous les grands pédagogues, continuait le directeur, depuis Rabelais, Montaigne, Marnix, Locke, Rousseau, jusqu'à Pestalozzi et Frœbel. »

Pendant tout ce temps, Emile avait médité, mûri son idée ; ce mot le décida : Aller à cette école où l'on apprend en jouant. Il l'insinua à son oncle.

Digitized by Google

« Tu quitterais ta mère ?

— Oui. »

M. Pierre s'informa. Emile était trop âgé.

« Faire au moins des excursions avec eux ! »

En suivant la petite caravane écolière, l'oncle en causait avec le directeur. Cela serait difficile : les excursions font partie des études et ne s'en détachent qu'au risque d'être incomprises ou vaines. Ce seraient des parties de plaisir sans résultat. Il faudrait s'initier à la méthode d'abord, et recommencer par les premiers éléments. Cela est grave à cet âge où l'esprit s'y prête peu.

« Si l'entrain y est cependant, dit l'oncle ; l'enfant est intelligent, mais il ne digère pas ses leçons.

— C'est que l'assaisonnement manque. — Qu'il s'y essaye pendant les vacances. Après, nous verrons.

— Ce sera nous rendre un grand service.

— J'ai un ami de jeunesse, dit le directeur, qui fut ainsi jusqu'à 18 ans. Au sortir du collège, où il n'avait rien fait, son père voulut qu'il fût ébéniste comme lui ; il se piqua d'honneur, demanda une année pour entrer à l'école militaire, trouva une excellente école préparatoire, y piocha tout un an et entra à l'école avec le rang de deuxième. »

III

Dès ce moment, Emile prit goût à l'étude. Dirigé par un professeur qui venait chaque semaine de Bruxelles chez lui, il se préparait aux excursions, lisait, questionnait, cherchait des livres spéciaux, se faisait expliquer toute chose, allait seul en excursion dans les environs, demandait à sa mère des instruments, et négligeait tous ses jeux d'autrefois pour ce grand plaisir, ce bonheur, d'exercer les forces de son esprit et de sentir se développer, s'épanouir, se fortifier son intelligence.

Après les vacances, il fut de toutes les excursions. La première fois, sa mère le conduisit jusqu'à Bruxelles et l'en

Digitized by Google

ramena. La seconde fois, ce fut l'oncle. A la troisième, il voulut aller seul.

Ce n'est pas sans difficulté qu'il se mettait au courant. Souvent il était confus de voir que des enfants comprenaient plus vite que lui, mettaient plus d'ordre et de netteté dans leurs réponses, sentaient mieux le génie d'un auteur ou d'une science. Mais, à chaque obstacle surmonté, il sortait de la lutte avec plus de goût et plus d'aptitude à s'instruire.

Bientôt, un phénomène se produisit en lui. Tout ce qu'il avait appris par cœur, ennuyeusement, lui revenait, semblait lui apparaître pour la première fois, prendre vie, éclat, couleur, à ses yeux. Il retrouvait dans sa mémoire mille choses oubliées, mille objets mal classés et perdus, qui cette fois entraient dans son esprit sous une forme exacte, à une place durable, dans un ordre chaque jour plus lumineux. On aurait pu comparer ses études à un magasin de bric-à-brac, fermé dans l'ombre et laissé au chaos, dont les portes se rouvriraient sur un méthodique musée.

En six mois, son instruction première, mal digérée, confuse jusque-là, dont il ne gardait qu'une lourdeur de tête, était assimilée et circulait, comme un sang riche, dans son cerveau vivifié. Six mois encore, et le musée avait comblé bien des lacunes, éclairé bien des coins d'ombre, et la richesse nouvelle portait fruits. On eût dit aussi de ces grains de blé restés dans les cercueils de marbre des Pharaons et qui, retrouvant la terre fécondante, l'air sain, le soleil chaud, l'eau fraîche, produisent une belle moisson après quarante siècles d'enfouissement.

Sa mère l'observait, l'admirait en secret. Il travaillait avec ardeur, étudiait sans peine, et c'était maintenant son tour de lui expliquer toute chose, de lui raconter l'histoire, d'étaler devant elle un large horizon d'art et de science.

Mais, quand elle lui demandait ce qu'il voudrait devenir, maintenant « qu'il était un homme », il cherchait encore. Un point l'arrêtait surtout, semblait faire obstacle à son choix. Il ne pouvait prendre parti, marcher de l'avant sans avoir levé cette barrière, franchi ce fossé. La géométrie lui

Digitized by Google

barrait la route. Il n'y voyait pas bien clair. Pourquoi ces ténèbres entre son esprit et ces formules dont les autres se faisaient des flambeaux ou des outils, ces problèmes dont ils semblaient se jouer et qui l'embarrassaient, lui ? Ses études de physique s'en ressentaient beaucoup.

Il s'en ouvrit au directeur, qui le laissait lutter seul, et qui cette fois ne voulut plus l'humilier en lui faisant répondre par un élève.

« Tu connais, parmi les exercices Frœbel, ceux qu'on a appelés la gymnastique des sens... A commencer par les yeux, n'est-ce pas ?

— Oui, l'on y apprend à voir.

— Eh bien ! la géométrie est un exercice supérieur qui nous apprend à voir scientifiquement dans l'espace, à pénétrer les règles de cette vision, à approfondir les diverses formes qu'affectent les choses. »

Le maître prit un cube qu'il suspendit à un fil en l'attachant tantôt à l'un des coins, tantôt au milieu d'un des côtés ou d'une arête.

« Que vois-tu ? » dit-il en le faisant tourner successivement dans chacune de ces positions.

Émile voyait s'engendrer une sphère, un cylindre, un cône.

Il commençait à comprendre indistinctement. La leçon se prolongea, se répéta par le même procédé. Le professeur y mêla un peu de géométrie descriptive, rabatit des plans, combina des planchettes, et il n'est pas jusqu'à ce fameux, ce terrible *carré de l'hypothénuse* dont Émile ne pût voir la démonstration vivante.

La difficulté était vaincue ; un dernier voile tombait de ses yeux, et cette science, son principe et son utilité, lui apparut, comme les autres, dans la clarté de l'esprit.

IV

Un mois plus tard, c'est-à-dire deux ans après l'excursion scolaire au village, il rentrait d'un séjour à Heyst, avec une provision de notes sur son carnet, d'astéries, d'oursins et

Digitized by Google

de varechs dans sa valise. Il courut embrasser sa mère. Il était bronzé, rayonnant, superbe. Il n'avait que dix-neuf ans, il en paraissait vingt-deux, tant il montrait une mâle assurance, un entrain puissant, une exaltation sérieuse.

« Mère, dit-il, je veux être naturaliste!

— Naturaliste?

— Oui; j'irai à l'université et je n'en sortirai que docteur en sciences naturelles. »

Le voyant si déterminé, si fier, si homme, si beau, la mère ne savait que dire; elle pleurait en secret, délicieusement.

Quel bonheur de faire pleurer ainsi sa mère!

« Voilà ton poney gagné, dit-elle enfin, en riant pour dominer son émotion.

— Mon poney, si l'oncle y consent, ce sera un grand aquarium que nous ferons bâtir au fond du jardin.

— Et moi, que te donnerai-je?

— Des instruments de géologue! »

Naturaliste! Géologue! Aquarium! Elle n'en revenait point.

« Et tu pourras étudier si longtemps, apprendre tout cela?

— J'adore l'étude, mère! »

CHANTRAINE.

Digitized by Google

AGÉNOR DE GASPARIN [1].

II. — SES ŒUVRES.

V

Ce n'est guère qu'après 1848 que M. de Gasparin a fourni sa véritable carrière de publiciste, qu'il a donné sa mesure entière et telle qu'on pouvait l'attendre d'un esprit comme le sien.

C'est à partir de là qu'il a multiplié les cris d'alarme, les protestations, les réclamations au nom de ce qu'il croyait être le juste et le vrai, qu'il a fait, en un mot, le plus utile emploi et le plus honorable de sa plume et de son talent.

Devant cette série d'œuvres qui embrassent plusieurs domaines, un triage préalable s'impose pour que nous puissions nous initier avec quelque certitude aux trois ou quatre grandes préoccupations qui ont entraîné cette haute intelligence en des directions si variées.

D'ailleurs, l'opposition de tendances ici n'est qu'apparente. Au fond se retrouve partout une même pensée qui guide M. de Gasparin, un même flambeau qui l'éclaire, cette foi vivace, rayonnante qui ne le quitte jamais en ses spéculations les plus libres, les plus dégagées.

Ses écrits théologiques mériteraient déjà une longue analyse. Vous n'y trouverez ni la sécheresse du casuiste, ni les obscurités voulues de certains docteurs réformés. Conçus dans un esprit légèrement dogmatique, ils se dérobent au cadre de cette étude, et c'est à peine s'il nous a été permis d'indiquer en faibles traits, en racontant la vie intime de M. de Gasparin, quelques-unes des vues larges et généreuses

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 juillet.

Digitized by Google

que ce protestant savait concilier avec les rigueurs de son orthodoxie.

Pour apprécier l'historien ou plutôt l'orateur qui a fait des incursions si hardies sur le terrain de l'histoire, tantôt esquissant un parallèle quelque peu partial entre l'ancien régime et les temps actuels, tantôt racontant la vie accidentée de Luther ou le pontificat d'Innocent III, pour se rendre un compte précis de sa méthode, de ses idées prédominantes, il ne faut pas oublier qu'il y a ici un chrétien qui n'a que des admirations et des respects pour l'Évangile, au point de ne voir dans les temps antérieurs à sa révélation qu'un monde tourmenté par les négations, dupe de sa propre sécurité.

M. de Gasparin repousse vivement les conclusions du fatalisme, qu'il a même appelé « un système lâche, une école d'immoralité ».

En revanche, il avoue ses sympathies pour « l'école morale et libérale », comme il dit, dont il cite deux représentants illustres : M. Guizot et Edgard Quinet [1].

« Le fait est jugé au nom du droit; l'événement est amené à la barre, la victoire est sommée de rendre ses comptes [2]. »

C'est dans ce sens qu'il a conçu son livre de la *Liberté morale* (1867). « Je me rappellerai toujours, écrit-il dans la préface, que l'an dernier, par une belle journée de juin, je venais de mettre la dernière main à mes recherches préparatoires; établi sous ma chère tonnelle, mes notes arrangées en ordre, j'allais commencer, quand les journaux arrivèrent; ils apportaient la nouvelle de la rupture entre l'Autriche et la Prusse. Je reportai les yeux sur mon papier; je me demandai si j'étais fou, si la pauvre liberté morale avait chance de se faire écouter désormais; puis, regardant autour de moi, je vis un tel éclat, une telle paix de la nature, la persistance de l'ordre divin m'apparut avec tant d'évidence, que j'eus honte d'avoir douté. »

Il se proposait de faire suivre ce livre d'un autre qu'il eût

[1] *La France*, t. Ier, p. 284.
[2] *La Liberté morale*, t. II, p. 67.

Digitized by Google

intitulé : *la Liberté sociale,* et qu'il n'a pas eu le temps d'achever.

La *Liberté morale* constitue, même parmi tant d'autres ouvrages avec lesquels ses affinités ne sont pas douteuses, une tentative originale, un essai vigoureux de philosophie de l'histoire. M. de Gasparin, dès les premières pages, a son objectif : il cherche cette liberté qui nous est si chère et qui donne à l'homme les forces de l'âme, qui existe en lui, mais ne se révèle à la conscience que sous l'impulsion d'une foi digne et de notre noblesse d'origine, et de notre destinée future. Cette liberté-là est le principe de toutes les autres, et M. de Gasparin, en constatant l'absence de ces dernières dans l'antiquité païenne, l'explique par cet affaissement moral dont il n'a pas de peine à relever les traces et à signaler les incessants ravages. A peine quelques individualités s'y dérobent, et encore leur énergie prend sa source dans des convictions philosophiques séparées de toute aspiration religieuse, et par là même, à son sens, imparfaites et d'une irrémédiable fragilité.

Mais dès que le Christ apparaîtra, dès que sa parole aura retenti dans les bourgades de Judée, l'heure de la régénération aura sonné. Au fond, ce livre, dans ses parties essentielles, réalise une véritable apologétique chrétienne d'une rare vigueur, semée de pages étincelantes, où un sens historique très élevé a ménagé les transitions littéraires, multiplié les vues concises, nettes, un peu tranchantes et d'un raccourci parfois trop rigoureux.

On divine que l'auteur est convaincu de l'inutilité de ses recherches. Ce n'est ni dans les empires de l'extrême Orient, non plus qu'à Athènes ou sur les bords du Tibre républicain qu'il faut chercher le précieux instrument du relèvement humain.

Tout au plus une faible lueur apparaît-elle sur les bords du Jourdain et dans cette Judée qu'un Dieu a choisie pour le dépositaire de ses révélations. La venue du Christ peut seule résoudre l'éternel problème.

On dirait que l'assurance du but donne de nouvelles

Digitized by Google

facultés à M. de Gasparin. Quelques pages sur le stoïcisme sont fort belles; d'autres, sur les grâces de la civilisation hellénique, sont empreintes d'un charme délicieux. La conclusion du chapitre où il les décrit mérite d'être rapportée : « Que manque-t-il donc à la Grèce? Le côté sérieux de la vie. En dépit de quelques nobles accents, de quelques scènes d'Eschyle et de quelques discours de Démosthène, l'indépendance morale se laisse à peine entrevoir chez les Grecs; c'est un trouble-fête qui gâterait ces sérénités et ces harmonies. Elle remue trop profondément les âmes; elle forme des caractères trop libres; elle insurge trop brutalement l'individu contre les traditions sociales, pour que la cité grecque, heureuse et souriante, veuille acquérir un pareil hôte. Aussi ne découvrons-nous là ni une vraie vie de famille, ni une morale élevée, ni une religion personnelle, ni une préoccupation de l'âme, ni une prière, ni un sentiment du péché, ni une conscience possédée du besoin de lutter jusqu'au sang contre le mal. C'est peu de posséder tout ce qu'a eu la Grèce, quand on ne sent même pas l'absence de ce qui lui a manqué [1]. »

S'il est parfois sévère jusqu'à l'injustice pour l'antiquité, s'il la voit volontiers à travers le prisme de ses croyances, l'homme de goût se réveille pourtant en lui et lui dicte des pages soutenues, d'un accent vrai, d'une sincérité éloquente; il se demande quelque part d'où provient cette impression ineffaçable que les classiques, si mal interprétés qu'ils soient, même défigurés à nos yeux d'adolescents, laissent néanmoins dans nos esprits.

« Il me semble, dit-il, que les *anciens* (et sous ce terme je réunis les Grecs et les Romains) ont en eux une chose qui méritera toujours notre admiration : ils sont vrais. La grande simplicité ne se trouve guère que là ; j'entends avant l'époque des déclamateurs, des Pline, des Sénèque, des Lucain. Ne pas farder, c'est le secret de rester jeune ; l'éternelle jeunesse des Grecs et des Latins n'a pas d'autre cause [2]. »

[1] *La Liberté morale*, t. Ier, p. 239.
[2] *La Liberté morale*, t. Ier, p. 287.

Digitized by Google

Ici, son tact délicat lui fait formuler en faveur d'une antiquité, qu'il n'aborde qu'avec une sorte de répulsion et d'effroi, des réserves dont nous devons nous trouver heureux d'enregistrer l'expression. Faut-il donc s'étonner de cette pensée défavorable qu'il gardait pour les temps antérieurs aux christianisme, des sympathies un peu excessives qu'il vouait à ceux qui l'ont suivi ?

Qu'on le sache bien, un homme de foi profonde aura beau être ouvert aux larges aspirations, aux réminiscences esthétiques : quoi qu'il tente, il n'échappera point au cercle rigoureux de la doctrine révélée, de la morale divine en son essence, qui lui impose l'option entre ce qu'elle affirme comme la vérité triomphante et ce qu'elle réprouve comme l'erreur préjudiciable. Mais cette nécessité d'opter se manifestera surtout au seuil d'une étude du monde antique. Car partout, alors, la religion a laissé son empreinte, sur l'art, qui s'est adonné à reproduire les formes merveilleuses de sa théogonie, sur la littérature, qui a popularisé ses dieux et chanté ses mystères, sur la vie publique elle-même comme sur la vie intime, absolument déterminées l'une et l'autre, par les sentiments de foi intolérante, de doute ironique ou de fanatisme brutal qu'elle inspirait tour à tour.

M. de Gasparin est donc bien ce qu'il devait être, le contempteur des vieilles civilisations. Il ne se demande pas si l'antiquité, malgré ses disgrâces et ses rides, n'a point droit à nos respects ; il ne se dit pas qu'amollissant les âmes, endormant les instincts farouches au son de leurs lyres, ses poètes préparaient les voies à une religion de paix et de tranquille vertu. Sans eux, sans une philosophie, dont les éclairs ont empourpré pendant plusieurs siècles l'empyrée métaphysique, sans cet instinct du beau que la statuaire et la peinture ont éveillé ou perfectionné, en un mot, s'il s'était heurté soudainement aux habitants grossiers, abruptes des forêts du Nord, le christianisme aurait il triomphé? La foi dit oui, la raison, la pensée historique disent non. On le voit, en vain on se détourne ; toujours reparaît l'antagonisme entre le croyant qui s'humilie et le savant qui démontre. Il

Digitized by Google

faut en prendre son parti. M. de Gasparin n'avait plus à choisir le sien quand il se voua à cette étude austère. A plus d'une reprise, il insiste sur le côté « providentiel » de l'apparition de la nouvelle foi ; il la veut nettement dégagée dès le principe, de tout secours terrestre. « Si l'Évangile, dit-il, est un produit de l'histoire, de quel droit interdirait-on à l'histoire de produire un jour quelque chose de meilleur? » M. de Gasparin, ici, se montre nettement avec son absolutisme de doctrines et la raideur d'un esprit nourri de la moelle des forts. Car ses livres favoris, ce sont, dans l'ancienne littérature, Eschyle, Démosthène et Tacite; dans la moderne, Luther, Shakespeare, Corneille, Molière, Saint-Simon et Schiller.

Poètes monarchiques, courtisans de la foule ou d'un maître, ou bien sceptiques, talents irréligieux, les autres ne sont que des artisans de servitude.

Division sans doute artificielle et qui indique une certaine prévention, un coup d'œil plus tranchant qu'équitable, qui implique même une fausse interprétation des rapports étroits entre le milieu moral et la floraison littéraire, en attribuant à celle-ci la détermination de celui-là, au mépris de la vérité manifeste de l'histoire. Mais, en tout cas, n'est-elle pas assez originale et séduisante, cette façon systématique de chercher un signe de ralliement dans le sens de nos préférences ou de nos inimitiés politiques, à une époque où la question du libre exercice de nos droits en est venue à ce point de primer les autres?

Et puis, il n'appartient pas à tous de s'abstraire, de fermer l'oreille aux échauffourées de la rue, d'oublier, au gré de leur caprice, les détresses ou les joies de l'heure présente, pour vivre uniquement dans la familiarité des siècles écoulés. Cette sagesse-là est le propre d'un Montaigne. Les gens nullement passionnés, qui ne s'émeuvent guère, en sont seuls capables. M. de Gasparin ne cachait point l'éloignement qu'elle lui inspirait. « Cherchez dit-il, un grand caractère qui n'ait été, dans aucune mesure, passionné. Autant vaudrait éteindre notre feu pour faire de la chimie,

Digitized by Google

que d'éteindre le feu intérieur pour accomplir ici-bas notre œuvre d'hommes et de chrétiens [1]. »

Ce n'est pas seulement ici, mais dans ses autres écrits, que l'on retrouve par trop les accents, l'ardeur d'un plaidoyer, qu'il y a trop de convictions étalées, pas assez de sens des proportions, des milieux. Et pourquoi accabler le moyen âge au profit d'un régime nouveau qui a bénéficié de ses conquêtes, de ses fautes, qui en est sorti bel et bien, à tel point qu'il paraît directement impossible, irréalisable sans cette transition de dix siècles, qu'un hasard heureux ou, si vous le voulez, providentiel a placée comme une véritable ère d'élaboration, de préparation, dont l'influence fécondante se fait encore sentir aujourd'hui? M. de Gasparin excepte pourtant une institution du moyen âge, la chevalerie; il dit, avec un bon sens parfait, qu'il faut savoir emprunter à celle-ci ce qu'elle a de généreux, d'enchanteur, en même temps qu'il dessine d'un trait rapide la miniature délicate de ces hommes de fer qu'enflammaient une même pensée de gloire et une foi égale dans l'achèvement de l'œuvre.

« Amour profond du vrai, zèle pour tout ce qui est opprimé, courage, modestie, charité réellement charitable, politesse exquise, tel est, tel doit être le signalement des chevaliers modernes [2]. »

Sur les temps plus rapprochés du nôtre, M. de Gasparin a des jugements plus calmes, plus équilibrés. Parlant du XVII[e] siècle, il s'insurgera contre cette tentative, accréditée par la tradition, de personnifier une époque comme celle-là dans un roi, Louis XIV, qui ne représente guère, à ses yeux, que l'hypocrisie dévote, l'intolérance religieuse et la dépravation sans frein.

Il confessera que l'âge qui est venu après, âge d'émancipation, de labeur gigantesque, où tout a été remis en question, renouvelé et comme recréé dans le domaine moral, a bien d'autres titres à ses sympathies, des attraits plus vifs et plus sûrs pour lui.

[1] *Le Bonheur*, page 31.
[2] *Après la paix.*

Digitized by Google

« Le XVIII^e siècle a eu des élans généreux ; il a senti le besoin de retrouver des principes et de les affirmer ; il a recherché la justice ; une sorte de soif de la vérité s'est emparée de lui, tout au moins, il a brisé les masques hypocrites [1]. »

Et sur Jean Jacques, il a su donner sa note personnelle, presque saisissante, et qu'il faut rapporter ici :

« Rendons justice à Rousseau ; il est venu, vers la fin de sa lamentable époque, secouer de sa rude main tous ces gens qui s'ennuyaient. Que leur a-t-il apporté? Le devoir et la famille ! bien incomplets, sonnant faux par plus d'un endroit ; mais enfin il a foulé aux pieds toute cette société pourrie, il a parlé aux mères de nourrir leurs enfants, aux pères d'élever leurs fils ; il a brisé les fenêtres, déchiré les rideaux de lampas, soufflé sur les bougies ; il a mis du soleil, de la nature et du grand air partout. On a entendu le chant des oiseaux sous les feuillées ; même on a cru surprendre çà et là, dans la famille, quelques accents d'amour. L'excès de sécheresse s'en est allé, la mode en est passée ; on voit poindre la sensibilité, peut-être la sensiblerie, qui fait une étrange figure entre l'égoïsme aride, sardonique et douteur de M^me du Deffant et la roideur hautaine, froide, drapée à l'antique de M^me Roland la Romaine [2] ! »

Le XIX^e siècle a inspiré à M. de Gasparin des paroles tantôt attendries et marquées d'une noble fierté filiale, tantôt amères, découragées, et telles qu'on eût pu les attendre d'un René ou d'un Oberman. D'une part, opposant les temps actuels à l'ancien régime, tandis qu'il charge celui-ci de toutes les disgrâces, il exalte leurs grandeurs, leurs conquêtes si honorables pour la conscience humaine. D'autre part, il s'écrie :

« Notre siècle ne va ni vers le bien, ni vers le mal ; il va vers le médiocre [3]. » Et encore :

« Aucun de nous n'a respiré impunément l'air de ce siècle

[1] *L'Ennemi de la famille*, page 86.
[2] *L'Ennemi de la famille*, page 86.
[3] *Pensées de liberté*, page 98.

Digitized by Google

voué à la critique, où rien ne parvient à se tenir debout, ni personne [1].»

Au point de vue littéraire surtout, oubliant quelque peu les admirations fougueuses de sa jeunesse, il accuse notre temps de cette médiocrité profonde dont il voit partout la trace flétrissante. Il rêve un instant une rénovation, dont la condition absolue est le retour à des pensées morales et salutaires, et, se rencontrant ici avec un publiciste justement célèbre, il attribue le mal dont il signale les ravages à l'absence de foi.

Mais, tandis que M. de Laveleye définit cette foi « une adhésion complète, vivante à certains principes religieux ou philosophiques qu'on croit vrais et qui forment la base du raisonnement et la règle de la conduite, qui dirigent l'esprit et trempent la caractère [2]», M. de Gasparin, plus homme de système, moins doué de ce sens des proportions, possédant à un moindre degré cette notion exacte que le praticien, pour ainsi dire, a acquise des nécessités de temps et de lieux, imagine avant tout un idéal exclusivement religieux ; même dans cette délicate analyse où il faut mettre en ligne de compte les ambitions particulières, les tempéraments indéfiniment variés et les redoutables appétits de succès et de gloriole, il apporte la Bible, ostensiblement, il l'ouvre aux pages les plus austères et d'une pensée tristement prophétique. C'est qu'il est moins philosophe que croyant, et que l'orthodoxie, élevée à ces hauteurs, en aucun cas ne sait abdiquer.

VI

Nous avons dit que M. de Gasparin était un publiciste. La désignation est insuffisante, tant par son incertitude de sens et de portée que par les multiples exigences de pensées et de formes dont elle implique la satisfaction aujourd'hui. Sans entendre définir cette fonction de publiciste, — c'en est une et des mieux justifiées, — il est permis de

[1] *La conscience*, page 4.
[2] E. de Laveleye, *Questions contemporaines*, page 312.

Digitized by Google

signaler quelques attributs qui en sont inséparables, ne fût-ce que cette science politique si complexe, ou bien la promptitude et l'exactitude de raisonnement qu'elle exige, ou encore une certaine divination qui donne du piquant aux idées et allèche.

Le talent littéraire enfin n'est-il pas une sorte d'affranchissement obligatoire de ces lettres de change tirées d'un événement, parfois d'un jour à l'autre — le journal n'est que cela — sur la curiosité du public?

M. de Gasparin présentait sans doute ce mélange de qualités si variées; mais il en possédait d'autres, d'un caractère fort différent. C'est qu'il était encore plus orateur que publiciste.

Ses succès de la Chambre avaient eu leur retentissement, tandis que ses livres restaient ignorés du grand nombre. Il réunissait donc en lui deux faisceaux de facultés bien distinctes, rarement associées en un même homme. (Ni Tocqueville, ni Emile de Girardin, ces admirables publicistes, n'étaient réellement éloquents.)

Mais ce n'est pas impunément qu'il soutint et perpétua ce dualisme intellectuel. Quelque jour, il devait y avoir conflit entre les deux éléments dont se compliquait sa personnalité littéraire, et le plus tenace, le plus vigoureux devait l'emporter sur l'autre, le réduire à un rôle secondaire et causer ainsi à l'homme un irréparable préjudice.

Le génie de l'orateur est susceptible d'une délimitation plus exacte que celui de l'écrivain. A lui les vastes plans, la ressource commode des définitions, des apostrophes, le refuge assuré des vérités générales, des exemples mémorables qu'il emprunte à l'histoire pour en tirer de si puissants effets. Il n'a que dédain pour les raffinements, les subtilités de détail auxquels s'acharne l'ouvrier littéraire. En revanche, il s'accommode fort et d'un mot vibrant et d'une tirade emportée. Pour briller à une tribune, il faut plus de dons naturels que de science véritable, il faut surtout cette élocution irréprochable cette aisance d'attitudes et cette souplesse de l'organe qui séduisent et apaisent les susceptibilités critiques.

Digitized by Google

M. de Gasparin était un improvisateur; on le vit plus d'une fois à la Chambre et, plus tard, sur un autre théâtre, aborder les questions les plus arides, même celles de chiffres et d'administration, et provoquer de longs et sincères applaudissements.

Nous allons étonner quelques-uns de ses admirateurs, et nous nous adressons surtout à ceux qui l'ont entendu et goûté dans sa plénitude d'éloquence, mais — et notre conviction est née d'une étude consciencieuse de son œuvre — c'est l'orateur, chez lui, qui a compromis parfois un réel talent d'écrivain. Pour M. de Gasparin, en effet, le souci du style était le moindre. Il dit quelque part : « J'ai écrit vite; j'ai pensé longtemps. » Voilà son exacte méthode, et il n'en a jamais connu d'autre, mieux appropriée aux nécessités littéraires. Quand, par exception et comme par échappée distraite, il s'est décidé à des remaniements, à des corrections, il a produit de vrais livres, la *Liberté morale*, par exemple; le plus souvent il a laissé dans les chaudes sonorités de sa voix, dans l'entraînement du geste, dans ces mille riens que les anciens appelaient l'action, la meilleure portion de lui-même. La lettre figée ne reproduit qu'imparfaitement les souplesses de sa pensée. Ses livres ont moins de vie que beaucoup d'autres superficiellement conçus. C'est que le conférencier a passé par là, que la rédaction définitive est postérieure. Mais cette rédaction même, faite sous l'émotion du succès de la veille, en est influencée au point de se modeler d'après les impressions du public. Elle risque par là de déplaire à l'autre public, à celui qui lit. Il y a de la sorte deux perspectives, différentes toujours, parfois contraires, qu'il confond volontiers. Il garde dans ses écrits toutes les façons familières à l'homme de tribune, transitions rares, un abus fréquent de termes qui expliquent, analysent longuement l'idée jusqu'à en ternir la nouveauté, une phraséologie qui ne tarit point, des images en petit nombre, certaines vulgarités qui semblent oubliées et comme enfouies entre les lueurs de deux périodes, enfin de généreuses colères et de grands éclats indignés.

Digitized by Google

Tel il se montrait à un auditoire ravi, avec son art ingénieux qui lui faisait nuancer les formes et les tours oratoires selon les besoins de l'heure, tel il nous apparaît dans ces livres : *Un grand peuple qui se relève* et *l'Amérique devant l'Europe*. Ici l'accent d'un plaidoyer se retrouve ; dès la première page, on sent une conviction ferme, énoncée sans regret, un vif désir de montrer les sympathies pour la bonne cause. Cette cause, c'était celle des *free-soilers*, des partisans de l'émancipation des noirs. En Europe, nul ne l'ignorait dans le monde politique, et pourtant la France impassible et l'Angleterre même, où l'opinion publique, longtemps indécise, inclinait plutôt vers le programme des esclavagistes, donnaient à M. de Gasparin un assez grave sujet de préoccupation et de tristesse pour qu'il se décidât à prendre la plume et à tenter encore une fois d'éclairer ou de redresser les esprits. C'est donc bien à l'Europe qu'il s'adresse, non aux Américains, gens bien informés, témoins des manifestations dont chacune des villes de l'Union avait été le théâtre et qu'il eût été puéril de vouloir instruire dans ce grand conflit où leurs plus chers intérêts étaient engagés.

Au contraire, de ce côté de l'Océan, les faits, sans cesse interprétés, travestis, n'avaient pas encore été présentés sous leur vrai jour, et surtout nul avant M. de Gasparin n'en avait étayé le récit sur des témoignages officiels, des documents empruntés aux archives gouvernementales de Washington, comme il lui fut donné de les mettre à profit grâce à ses relations étendues.

Le livre, destiné à la France et à l'Angleterre, y passe presque inaperçu ; en revanche, aux États-Unis, il rallie dans le camp des *free-soilers* toutes les admirations. Un journaliste de New-York a raconté récemment, d'une plume alerte, l'impression que l'œuvre lui fit à première lecture, impression qui dut être ressentie par bien d'autres dans les villes de l'Union :

« En 1861, lorsque arriva aux bureaux de l'*Indépendant* un exemplaire du *Grand peuple qui se relève*, combien nous fûmes surpris et ravis de voir qu'un Français avait trouvé le

Digitized by Google

nœud de la grande question méconnue par les Anglais! Enfin nous rencontrions la sympathie spontanée, sérieuse, généreuse d'un chrétien philanthrope et libéral, tandis que des chrétiens anglais, des abolitionnistes hésitaient presque à garder la neutralité. Gasparin plaidait notre cause devant l'Europe avec plus de clarté, plus de vigueur, plus d'efficacité que nos propres hommes d'État n'avaient su le faire dans leurs actes et leurs proclamations [1]. »

M. de Gasparin, dans ce premier ouvrage, s'attachait à justifier l'élection du président Lincoln, qui inaugura une nouvelle ère politique aux États-Unis et dont le premier acte fut l'émancipation des gens de couleur. Dans l'autre livre, il cherchait à déterminer les conséquences d'une séparation des États du Nord et du Sud, séparation inévitable, mais qu'il s'obstinait presque seul alors à considérer comme temporaire, tant la foi dans l'avenir, qui seyait si bien au croyant, s'accordait ici avec la netteté de vues du publiciste. La réconcilation, disait-il, aura lieu, elle s'accomplira même sur le terrain de la liberté des noirs. Il réclamait en faveur de ceux-ci un cri indigné de la conscience publique en Europe, et ce cri, il fut presque seul à le faire entendre; contre M. de Tocqueville, qui, prévoyant l'éventualité de l'émancipation des noirs, n'avait pas cru à la possibilité de la coexistence des deux races, l'événement lui donna raison. Cette consécration des faits, nul ne l'ignore, est une revanche bien douce pour le théoricien. Elle ne manqua pas à M. de Gasparin; même sans s'arrêter à ce côté saisissant des deux livres, à ne les considérer qu'en leur valeur intrinsèque, ses idées dénotent un sens politique très affiné, et une force de conviction rare avait seule pu les maintenir et les affirmer à un moment où le fait de la décadence rapide de l'Union semblait indiscutable. Mais aussi quel salaire il obtint de ses efforts quand, après la guerre civile, la déclaration du président Lincoln fut enfin ratifiée de toutes parts! Et quelle satisfaction, lorsqu'au milieu des témoignages nombreux

[1] Lettre de Joseph Thompson à M. Betcher. Union chrétienne de New-York, 14 juin 1877.

Digitized by Google

qui venaient du dehors, de l'Amérique surtout, M. de Gasparin, avec une joie contenue, repassa dans son esprit le bien qu'il avait fait, la part modeste qu'il avait prise à la régénération de ce peuple, tandis qu'il persuadait aux Unionistes qu'en France les honnêtes gens étaient avec eux !

VII

M. de Gasparin aurait pu déposer la plume après cette affirmation glorieuse de ses idées les plus chères de théoricien. Il l'eût fait certainement, sans la guerre entre la France et l'Allemagne, dont les suites désastreuses lui dictèrent une nouvelle attitude en lui créant des devoirs nouveaux.

Mais, cette fois, combien la tâche était plus lourde! C'était à sa patrie qu'il devait tenir le langage sévère d'une conscience blessée. Il le devait au nom de ses devoirs de fidélité, dont on lui a même contesté l'expression sincère. « J'ai le droit, disait-il, de mesurer la vivacité de mon patriotisme à la vivacité de ma douleur. Chaque fois que l'avenir de mon pays a été ruiné, l'avenir prospère, noble et libre, je l'ai senti avec une sorte de désespoir. »

Il s'adressait à la France, il se préparait à dire à ce peuple, encore livré aux désespérances et aux ressentiments, ce qu'une pensée fidèle, mais ignorant les savants détours, pouvait exprimer de sombre, de tristement vrai, de cruellement actuel en ce grand désarroi. Qu'on se représente bien l'état des esprits et leur indignation contre toute parole de blâme, quelque justifiée qu'elle fût, on comprendra aisément quel chemin immense ce livre aurait dû parcourir pour aller au cœur de ceux qui le lurent, pour passer, sans les faire vibrer, entre les cordes patriotiques, d'une sensibilité extrême à cette heure de crise violente et d'intense surexcitation.

M. de Gasparin ne recule pas devant les difficultés de sa tâche. « Bien au-dessus des considérations personnelles, dans une région où l'on ne s'occupe ni de succès, ni de

Digitized by Google

revers, je trouve ma conscience, et ma conscience me met en présence d'un devoir tel, que j'en ai rarement rencontré de si impérieux. » Le devoir, c'est là son premier et son dernier mot. C'est aussi, nous l'avons dit, la justification de cette œuvre qui restera comme une note infamante, plus vengeresse que tous les pamphlets, attachée au régime dont une nation a accepté les hontes pendant dix-huit années.

« Je parle, disait M. de Gasparin dans la préface de son livre, je parle en mon nom personnel, dans un isolement absolu, et sans consulter qui que ce soit. »

On lui a surtout reproché cet isolement; on eût voulu qu'il s'inspirât directement de l'état moral de sa patrie, qu'il se montrât plus enclin à panser ses plaies, à murmurer les mots de revanche et de haine éternelle. Mais lui s'était assigné une autre mission. Il pensait, et il l'a répété maintes fois, qu'il y a mieux à faire que de pleurer avec les tristes, que notre premier devoir est de les réconforter, de les rudoyer même, de fouetter leur apathie, de les arracher à leur immobilité. Ainsi a-t-il fait pour la France de 1871; il a moins essayé de faire défiler devant elle les tableaux flatteurs d'une situation bientôt prospère, qu'il n'a voulu, en mettant en regard le passé immédiat et l'avenir possible, réalisable, lui inspirer des pensées viriles, obtenir d'elle une sorte d'aveu et de confession de toutes ses fautes antérieures, la voir se préparer en conscience à la purification, à la régénération morale, sans laquelle l'autre, celle qui se borne aux questions de chiffres et de statistique, ne peut être durable, encore moins définitive. Et qu'est-il arrivé? On a exprimé sur ce livre les jugements les plus faux; on lui a difficilement pardonné, en faveur de conclusions généreuses, son absence de ménagements pour l'amour-propre blessé, le souffle d'impartialité qui l'emplit et qui l'anime d'un bout à l'autre. Cette impartialité même, que M. de Gasparin avait conquise à force d'énergie et d'abnégation de ses sentiments les plus chers, on la lui a reprochée comme un crime; on a répété avec de bruyantes indignations qu'en ces instants-là elle n'était point en sa place. Et pourtant, le mobile qui la

Digitized by Google

lui dictait n'était-il pas suffisant? Il y allait de l'intérêt de sa patrie, et il s'était appliqué à démêler les causes véritables de ce mal dont elle souffrait depuis vingt ans. Il avait suivi d'un œil attentif l'évolution sociale depuis la révolution de février jusqu'aux plus mauvais jours de 1870; il avait renoncé à quelques-unes de ses espérances; il ne rêvait plus désormais l'établissement d'une monarchie constitutionnelle, dont le tempérament national paraissait peu enclin à s'accommoder en France. Il acceptait volontiers la république. Plus humaines, plus larges, ses idées restaient pourtant conciliables avec ses principes arrêtés de croyant et ses convictions politiques antérieures.

Le moment est enfin venu d'exposer ces dernières dans leur ensemble et leur suite, parce qu'elles se rapportent directement aux doctrines énoncées dans son ouvrage *la France*, à tel point que celles-ci n'en renferment, à ce qu'il semble, que le naturel développement dans le domaine de la vie pratique.

Ces idées générales, M. de Gasparin les a formulées lui-même dans un livre publié en 1856, au lendemain de la guerre d'Orient[1]. Pour lui, le libéralisme comprend trois éléments inaltérables, également dignes de considération : le respect du droit, l'individu et le *minimum* de gouvernement.

En face de la liberté, le socialisme révolutionnaire se dresse, qui combat l'influence heureuse de ces trois rameaux de son système dont il entend couvrir, comme d'un dôme verdoyant, toutes les institutions fondamentales des nations civilisées.

Selon lui, la reconnaissance du droit s'est affirmée à deux dates historiques célèbres : 1789 et 1830. Jusque-là, il n'y avait eu que des privilèges. Le droit repose sur la conscience et la conscience n'est à l'aise, elle n'exerce sa judicature sévère que dans les limites de la soumission absolue à l'Evangile. Ainsi tout revient, en dernière analyse, à se pénétrer des principes de la morale chrétienne.

[1] *Après la paix.* Paris, Dentu.

Digitized by Google

« Répandre l'Évangile, voilà la première et la plus féconde des politiques. » (Page 32.)

Jusqu'ici, par la teneur des prémisses, nous ne sommes pas fort éloignés de Bossuet. Mais voilà qui accuse nettement les divergences. M. de Gasparin passe au second élément; il explique ce qu'il entend par l'individu, il nous le décrit annihilé dans la société antique, diminué le plus souvent jusqu'à la Réforme, en dépit de ces prédications chrétiennes qui ont proclamé ses droits inaliénables.

L'esprit libéral de M. de Gasparin se montre, en cet exposé, sous son meilleur jour; il lui dicte enfin son analyse étendue du troisième élément.

Le gouvernement doit perdre en autorité tout ce que les citoyens gagnent en sagesse ; la participation du grand nombre aux affaires est la seule éducation virile ; c'est la condition indispensable de tout progrès. Ici, l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis fortifie singulièrement la thèse de M. de Gasparin ; il s'en prévaut, il en montre excellemment les précieux avantages. On sent encore, sous les pages qu'il leur consacre, le monarchiste constitutionnel qui ne peut renier une éducation politique commencée sous le régime de la Charte et achevée sous celui de la Constitution de 1830.

M. de Gasparin ne devait pas abdiquer en 1870 des doctrines que l'expérience et les années avaient confirmées en lui. Or, imagine-t-on cet homme de paix et de *self government*, voyant se succéder sans interruption les orages politiques en France? Imagine-t-on quels accents indignés, quels sursauts et quelles colères il avait devant cette impuissance d'un peuple qui renonçait à la tranquille prospérité de la royauté de Juillet pour se jeter dans les hasards de l'anarchie et glisser lentement jusqu'à la nuit du Deux Décembre? Le droit foulé aux pieds, l'individu sacrifié dans les formes oppressives du césarisme, et, au lieu de ce *minimum* de gouvernement dont il a sans cesse préconisé les bienfaits, une centralisation terrorisante ; les provinces gouvernées par des créatures d'un pouvoir personnel et jaloux de ses préro-

Digitized by Google

gatives ; enfin, les exécutions, les déportations, les emprisonnements prémédités, puis froidement accomplis ; plus tard, après Sedan, une quasi-dictature rassemblant toutes les rênes aux mains d'un homme, et dont il faut bien reconnaître la nécessité en ces heures navrantes où la démoralisation gagnait de proche en proche ; voilà le spectacle dont la presse lui apportait, l'un après l'autre, les récits encore exagérés par des préoccupations pessimistes.

Quoi d'étrange que, doutant, désespérant même du salut de sa patrie, il fût pris d'une soudaine envie de flétrir ceux qui l'avaient conduite à sa perte ? Et ceux-là, il n'avait pas de peine à les nommer. Socialistes, bonapartistes, ultramontains, enfin les fauteurs de la guerre à outrance, sans merci, dont d'incessantes défaites — le plus douloureux de tous les échecs, Paris affamé — étaient bien l'œuvre, à chacun d'eux il faisait entendre le langage d'un juge et ces accents que l'homme de cœur pouvait seul alors faire jaillir de la conscience.

Ajoutez à cela que M. de Gasparin, protestant convaincu, était, par la communauté des croyances, enclin à l'indulgence, à la sympathie même pour l'Allemagne. « Je suis, écrivait-il alors, fermement résolu à conserver mon opinion sur les peuples, en dépit des guerres et des froissements douloureux qu'elles entraînent. On peut être en guerre avec une nation, je le suppose, sans se croire obligé de changer, du jour au lendemain, toutes les convictions qu'on gardait sur son compte. »

Et encore : « Je conserve mes sympathies et mon droit. Si nous avions — Dieu nous en préserve — une guerre avec les États-Unis, je ne m'engage pas à détester les États-Unis. »

En 1870, il parlait seul ainsi ; seul, peut-être, il obéissait aux inspirations du vrai patriotisme. D'ailleurs, un peu de détachement ne devait-il pas résulter de sa situation même de quasi-exilé, exilé volontaire et pourtant éloigné de Paris depuis vingt-cinq années ?

Son livre reflète assez exactement les états successifs par

Digitized by Google

où son âme a dû passer avant d'arriver à la calme interprétation des faits et à la conclusion qu'il en a logiquement tirée. Il débute par un essai sur le patriotisme, car il ne pressent que trop quelles protestations, quelles clameurs il va soulever; il définit le véritable amour de la terre natale, et son âme religieuse et inquiète s'abandonne tout entière à une de ses effusions favorites :

« L'Évangile, qui m'ordonne de réprouver une guerre impie, n'atténue pas mes douleurs patriotiques, au contraire, et je souffre cruellement des désastres de mon pays. L'Évangile, qui nous rend esclaves de la justice, ne change pas l'homme en une abstraction indifférente. Le chrétien a des entrailles, il voit autre chose devant lui que la loi du juste et du vrai; si son devoir est simple, son sentiment est complexe. Le patriote qui a énergiquement condamné une mauvaise guerre, le patriote qui aime assez son pays pour lui dire la vérité rencontre sur son chemin d'amères douleurs : blâmes, calomnies, menaces, impopularité, sans compter sa large part des maux communs. Que voulez-vous? la popularité est un capital qu'un homme de cœur dépense volontiers quand il s'agit de sauver le pays [1]. »

Il prend un à un les griefs de sa nation contre l'Allemagne; il en démontre l'absolue puérilité; ici, ses préférences sont visiblement pour les vainqueurs; il ne croit pas abdiquer ses devoirs de patriote en proclamant l'attitude ferme et correcte des ennemis de la France et le terrible sérieux, comme il dit, avec lequel ils se sont préparés à la lutte et l'ont menée ensuite.

M. de Gasparin ne pouvait que se passionner pour un objet si digne d'entraînement et qui en a tant fait naître. Mais sa passion est toujours logique, toujours elle se déploie dans le sein de ses convictions. Tantôt il a de belles paroles d'admiration pour la grandeur de l'Allemagne ; c'est une sorte d'aiguillon qu'il enfonce dans les chairs molles, l'épiderme délicat de ses compatriotes. La leçon est complète, et il n'y manque pas même l'humiliant surcroît d'un parallèle

[1] *La France*, t. Ier, p. 44.

Digitized by Google

désavantageux. Tantôt il s'enthousiasme pour tout ce qu'il y a de véritablement héroïque dans cette défense suprême du territoire, après Sedan, quitte à réprouver, dix lignes plus bas, certaines iniquités de la campagne des francs-tireurs et des turcos.

Il montre la France de la veille — avec ses emportements, ses cris de triomphe anticipés — et la France du lendemain : la stupeur muette, puis loquace : on s'agite, on cherche des coupables, des noms circulent de bouche en bouche, chargés de malédictions; les mots de trahison, de lâcheté retentissent. On s'étonne, on s'indigne; les accusations les plus graves sont proférées. Le tableau est au vif chez M. de Gasparin; il rappelle les émotions de l'heure où il a été tracé et en donne, sans effort, la sensation aiguë.

Bien que la défaite puisse s'expliquer par des raisons empruntées à une intervention divine, — car pour lui cette dernière s'est manifestée assez clairement, — il énumère les nombreuses causes humaines facilement appréciables qui l'ont préparée et nécessitée de longue main. Aucun des signes de la décadence « byzantine » du second empire ne lui échappe. Mais il fait largement la part du tempérament national. Légèreté, frivolité, appétits de gloire, culte des succès faciles, entraînements aisés, irréfléchis, surtout cette maladie latine dont il détaille longuement, minutieusement le diagnostic, tels sont les agents de la démoralisation française. « Le grand sujet de douleur, dit-il encore, le grand danger, le mal qui nous ronge, c'est cette impuissance de liberté qui se complète par l'impuissance de l'ordre; c'est l'impuissance de tout. »

Involontairement, il reporte ses regards en arrière, il remonte à ce XVI^e^ siècle où son pays parut un instant vouloir se retremper dans une foi nouvelle; pour M. de Gasparin, cette foi-là, c'était le salut. C'était du moins la vie, l'agitation, non cet abaissement et cet engourdissement des consciences que l'unité religieuse du catholicisme, sans racines profondes dans les nouvelles classes sociales, a contribué depuis à généraliser. Et comment n'en eût-il pas été

Digitized by Google

ainsi ? Une nation nouvelle est sortie de 89, avec des aspirations plutôt que de solides résolutions de vie morale indépendante ; et cette nation a repris peu à peu le joug d'une doctrine qui interdit la liberté dans ses manifestations les plus nobles et les plus légitimes.

« Le grand malheur de la France, c'est de s'appeler la fille aînée de l'Église catholique. . . . . .

. . . . . .

« Le catholicisme, cet impitoyable niveleur, a poursuivi en France, avec une logique et une ténacité effrayantes, son œuvre d'écrasement moral.

« Au moyen âge, il broie toute dissidence et brûle toute bible.

« Au XVI^e^ siècle, il étouffe la Réforme, il fait la Ligue et la Saint-Barthélemy, il préfère Guise à Coligny.

« Au XVII^e^ siècle, il révoque l'édit de Nantes et achève d'expulser cette population vaillante, laborieuse, capable de liberté, qui aurait aidé au salut de la France et que rien n'a pu remplacer.

« A la même époque, il rase Port-Royal et détruit dans le jansénisme l'élément de rajeunissement spirituel.

« Aujourd'hui enfin, il tue ce qui pouvait maintenir encore le côté chrétien en France, la tradition gallicane, la religion de Bossuet.

« Il a fait plus ; ses principes même ont faussé la conscience et c'est par là que le catholicisme nous a perdus. »

Étendant sa démonstration, il essaye de déterminer l'influence du catholicisme orthodoxe sur la vie sociale des peuples qui lui ont, indépendamment de la France, abandonné le soin de leurs destinées.

Il montre l'Italie et l'Espagne, leur prospérité éphémère et la longue agonie d'une civilisation qui n'avait, pour s'épanouir, que le faible abri moral de la tiare. Certes, il y a des catholiques en Autriche, en Allemagne et en Suisse. Mais l'élément protestant, le plus actif, le plus industrieux, le plus franchement progressif, ne fait-il pas contre-poids à l'autre dans une mesure suffisante ?

Digitized by Google

La Belgique a ses libertés qui la protègent : « La Belgique est le pays des villes indépendantes. Lorsqu'on se demande comment la liberté subsiste dans la Belgique catholique, il convient de se rappeler l'histoire de la Flandre. Là se trouvait, au moyen âge, le premier déploiement de l'industrie. Là se trouvaient de grandes cités, ayant de grandes libertés municipales et sachant les conserver. »

Il faut le reconnaître, la théorie de M. de Gasparin est bien séduisante. Elle a toutes les vraisemblances, les témoignages historiques se pressent en sa faveur. Regardez autour de vous, chez la plupart des peuples qui ont adopté ou tacitement accepté le catholicisme : la prédominance de l'autorité, l'affaissement de l'individu y sont visibles ; la vie morale, l'art enfin, qui en exprime les grandeurs et les synthèses, se tournent absolument vers un idéal antihumain, dont le temple découvre les formes réalisables et partant incomplètes.

Dans les rares coins où l'esprit de liberté s'est maintenu victorieux, éclate la ferme opposition contre des tendances obstinément théocratiques.

Cet asservissement à une foi qui filtre et s'insinue sourdement dans l'homme, ou bien qui le prend à la naissance et qui le garde, aveugle, hébété, jusqu'à son dernier jour, un vieux levain de réminiscences héroïques nous en a préservés jusqu'ici. Oui, dans notre attitude, dans cette indépendance laïque qui surveille chacun des empiètements de l'Église et s'y oppose, on doit reconnaître l'action, affaiblie sans doute, mais vivante encore, de notre XVI^e^ siècle si glorieux.

Sachons-le bien, et M. de Gasparin avait assez de clairvoyance pour le saisir, assez de franchise pour ne pas le céler, il ne conviendrait pas que nous fussions trop fiers de notre énergie, de nos protestations libérales ; elles ne sont guère qu'un legs, le plus précieux de tous, que nous ont fait les gueux de Leyde et les vainqueurs de la Brielle.

L'auteur de *la France* décrit longuement, avec une précision, une abondance d'arguments moraux, de preuves historiques dont nous n'avons pu seulement donner une

Digitized by Google

faible idée, cette étrange maladie latine, dont la contagion nous a été épargnée, heureusement, dans une certaine mesure.

Il entreprend ensuite ce même travail ingrat et hasardeux que nous l'avons vu accomplir pour les États-Unis. Il croit au relèvement de la France, comme il a cru, dit-il, en 1870, à la victoire, quelque imméritée qu'elle fût ; il énumère chacun des facteurs certains de la régénération sociale.

C'est d'abord le retour à la vraie foi, la soumission absolue à la Bible. M. de Gasparin, qui ne voit pas d'autres raisons de la tranquille prospérité des États-Unis, de l'Angleterre et du triomphe même de l'Allemagne, ne manque pas une occasion si belle d'exalter une croyance qui abrite ses adeptes contre le relâchement moral et les fausses dévotions.

Le protestantisme peut seul, à son sens, arrêter le progrès du mal dont souffre sa patrie. Mais quand il propose une solution toute contenue dans une nouvelle discipline religieuse, qu'il demande et d'autres autels, et d'autres voies de sanctification, il ne sent pas qu'il se heurte à un dilemme regrettable, mais dont on ne peut écarter ni l'un ni l'autre terme, et que Sainte-Beuve a formulé ainsi :

« Je ne suis pas de ceux qui regrettent que la France ne se soit pas faite protestante à de certains jours ; chaque nation a son tempérament à elle; j'aime mieux, je l'avoue, une France catholique ou philosophique. »

Sans engager rigoureusement l'avenir, et même M. de Gasparin ne l'a pas tenté, on peut prédire presque à coup sûr, pour de longs siècles, en France, une lutte incessante entre cette philosophie qui prend chaque jour plus de terrain et ce catholicisme dont les formes pompeuses trouvent chez nos voisins des admirations bien tenaces.

M. de Gasparin ne pouvait clore, semble-t-il, sa démonstration par un ultimatum aussi décourageant. Il y revient, mais, encore une fois, il ne sort pas du vague de ses déclarations antérieures : « Sans la Bible, point de salut ! » C'est son dernier mot, un mot de théoricien un peu absolu, et

Digitized by Google

qu'il faudrait débattre, mais dont la portée contestable est rachetée par tant de vues justes, claires, immédiatement réalisables, qu'il serait superflu de s'y attacher uniquement.

Sur le terrain politique, M. de Gasparin reprend tous ses avantages. Non que ses conclusions, étroitement individualistes, aient chance d'obtenir une réalisation intégrale, mais parce qu'elles portent du moins la marque d'une intelligence bien au fait des besoins sociaux, des exigences de la nation française, et qu'en outre elles sont animées d'un esprit sage, progressif, qu'on ne saurait trop admirer. Le respect de la liberté sous ses formes diverses, le régime parlementaire qui en découle, avec ses deux chambres, son chef d'Etat aux attributions sévèrement limitées, une répartition plus avantageuse, plus équitable des deniers publics, voilà quelques-unes des réformes qu'il proposait; la France républicaine de 1882 est près d'en avoir assuré l'application entière.

Quant aux autres réformes, elles sont moins aisément réalisables, souvent peu compatibles avec les idées et les tendances actuelles. Réclamer une décentralisation toujours grandissante, la séparation de l'Église et de l'État, vouloir restreindre l'action du pouvoir civil relativement à l'instruction primaire, c'est aller à l'encontre de bien des convictions fortement assises en France, de bien des courants d'opinions qui ont un même sens là-bas.

D'ailleurs, quand M. de Gasparin n'aurait réussi qu'à prouver quel souci il prenait des affaires de son pays au lendemain de la crise, comme il avait à cœur de lui rendre moins amère la transition forcée entre deux régimes de nature si différente, il aurait mérité de rallier à lui les sympathies respectueuses dont le témoignage lui a été injustement refusé au dernier jour.

Son livre, *la France,* est, dans sa première partie, le tableau fidèle des fluctuations sociales qui ont si fréquemment détourné celle-ci de la voie progressive que 1789 lui avait assignée. Dans la seconde, il est le testament politique d'un homme qui avait amassé assez d'expérience pour pré-

Digitized by Google

tendre, plus qu'aucun autre, à ce titre si honorable de « conseiller du peuple ». Et c'est ce qui donne à l'œuvre une valeur unique. Elle seule fait entendre la note juste, sensée, impartiale et sereine dans ce grand affolement qui a suivi les désastres de 1870.

Vingt ans écoulés,— vingt ans, ce n'est pas trop pour cicatriser ces blessures-là, détendre les esprits et les ramener à des sentiments plus calmes, — on reprendra ce livre, on en lira les pages vibrantes de foi patriotique avec des yeux mouillés de larmes; on lira avec bienveillance, avec plus de pénétration et moins de parti pris celles où M. de Gasparin a exprimé ses doutes, ses regrets, ses jugements parfois sévères, mais toujours dictés par une pensée étroitement filiale; on recherchera et les traits généraux, et les particularités même d'une belle existence qu'ennoblit la plus courageuse abnégation. Qui sait quelles surprises sont réservées à l'avenir, qui sait quel rang sera assigné au penseur qu'on ignore aujourd'hui?

Quelqu'un des plus éminents et de ceux qui voient le plus haut me disait : « L'auteur de *la France* subit une éclipse ! » Une éclipse, c'est bien cela. Quelques heures de nuit quasi complète et de triste anxiété, puis la figure reparaîtra, se dessinera rayonnante sur un fond immuable qui en fera mieux ressortir la douce austérité.

MAURICE WILMOTTE.

Digitized by Google

MADAME DES URSINS

ET LE CONGRÈS D'UTRECHT.

I

Si la guerre nous offre des horreurs qui la font détester à bon droit par ceux dont ce n'est point le métier d'en vivre, la diplomatie, qui s'arroge le pouvoir d'en suspendre ou d'en détourner les coups, y touche de trop près pour n'avoir pas aussi ses vilains côtés. Voyez, par exemple, ces intrigues qui se nouent autour du tapis vert d'un congrès, et dites-nous s'il vous serait possible d'y assister sans éprouver, suivant les circonstances, un sentiment de révolte, d'indignation ou de dégoût.

De graves personnages sont là à se disputer des provinces, des villes. Les uns voudraient bien tout garder, les autres tout prendre. Triste curée, sans cors de chasse ni flambeaux. Ce sont des populations qu'on ne consulte pas, dont on ne considère le plus souvent ni les aspirations, ni les mœurs, ni les idées, ni le langage, qu'on marchande avec de beaux discours, qu'on réunit ou qu'on sépare, qu'on cède ou qu'on transporte avec aussi peu de façons que s'il s'agissait d'un champ, d'une maison ou d'une bergerie. Cela s'est toujours fait ainsi, et l'habitude n'en est pas encore perdue. De nos

Digitized by Google

jours cependant, en cela comme en bien d'autres choses, on s'applique à sauver les apparences; on affecte la générosité en se montrant plein de compassion pour le malheur, mais on ne va point au delà. Il s'ensuit qu'en diplomatie toute la différence entre hier et aujourd'hui se borne à ceci : on désavouerait le personnage qui, à l'exemple du pensionnaire Heinsius, dirait brutalement à des annexés réclamant contre le sort qu'on leur impose : « Messieurs, vous oubliez, je crois, que vous avez été conquis. » Ce mot, quelque peu postérieur à la paix d'Utrecht, en est encore le commentaire éloquent. Ici, les vaincus, auxquels on veut rogner les ongles et fermer la porte au nez, ne sont pas à proprement parler nos pères, les tristes vaincus du XVI^e^ siècle, qui n'avaient pu retrouver de vie propre et ne comptaient plus; ce sont leurs anciens maîtres espagnols et leurs conquérants français. De 1702 à 1713, la Belgique avait servi une fois de plus de champ de bataille à l'Europe. Ses villes avaient été prises et reprises, bombardées à tour de rôle; ses riches campagnes abreuvées de sang, couvertes de cendres et de débris. Et, la guerre une fois finie, si l'on disposait de son sort sans consulter ses préférences, c'était uniquement parce que sa situation géographique poussait à cette rigueur. On ne saurait nier, en effet, que notre position entre les deux races, disposées à se disputer longtemps encore l'empire du monde, ne soit à la fois un privilège et un danger, et qu'au début du siècle dernier les vainqueurs du moment agissaient sagement en prenant des précautions au profit de tous, sans s'arrêter à considérer les intérêts particuliers. Mais cela était si peu compris par les meilleurs esprits du temps que le feldmaréchal de Mérode-Westerloo, dans ses Mémoires, accuse à ce propos les Anglais d'avoir livré l'huile qui devait servir à l'extrême-onction des Pays-Bas.

Cependant, ni les traités d'Utrecht, ni le traité de la Barrière, où les Anglais intervinrent largement, ne tuèrent la Belgique. Elle se rajeunit, au contraire, en passant, après des péripéties diverses, que nous aurons à rapporter, de l'enfer espagnol dans le purgatoire autrichien.

Digitized by Google

II

Voltaire est bien Français quand, parlant des conventions particulières qui mirent fin à la guerre de succession, il cherche à se consoler de tant d'humiliation succédant à tant de grandeur, en prétendant que, si la France reçut la loi de l'Angleterre, elle la fit à l'Empire. Il serait plus vrai de dire que la France de Louis XIV ne prit aucune revanche, mais qu'elle trompa l'espérance de ses alliés, de tous ceux qui avaient embrassé sa cause. Le plus à plaindre fut certainement Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière. Le dernier roi d'Espagne de la maison d'Autriche, Charles II, l'avait nommé, en 1692, gouverneur général des Pays-Bas. Il s'était si bien plu à Bruxelles que, d'après son frère, Joseph Clément, archevêque de Cologne et prince-évêque de Liège, il n'aurait pas hésité à échanger une ville de Bavière contre une ferme de Flandre. Louis XIV, qui devait bien le savoir, lui arrache les Pays-Bas après l'avoir poussé à se faire inaugurer comte de Namur et duc de Luxembourg. Il lui avait promis la couronne de Sardaigne ou celle de Sicile et il ne lui assura ni l'une ni l'autre. Était-ce bien donner la loi à l'Empire que de négocier la rentrée de Maximilien-Emmanuel de Bavière dans son Électorat? que d'obtenir d'un maître le pardon du vassal qui l'avait trahi? Nous croyons que c'était, au contraire, faire le jeu de la maison d'Autriche. Si Voltaire avait consulté l'excellente histoire de l'empereur Joseph Ier par le jésuite Wagner, publiée en 1745, il aurait su que ce souverain avait applaudi au plan de concentration de ses États que lui avait soumis le prince Eugène de Savoie, que, par conséquent, il se souciait peu de reprendre Strasbourg et l'Alsace, mais tenait, au contraire, beaucoup à avoir la Belgique pour l'échanger ensuite contre la Bavière, qui était plus à sa convenance et lui aurait donné un territoire de même étendue avec un nombre à peu près égal d'habitants. La meilleure preuve que le successeur de Joseph Ier, son frère Charles VI, reste dans les mêmes idées, c'est qu'il fait du prince Eugène de Savoie son plénipotentiaire au

Digitized by Google

traité de Rastadt de 1714, et qu'il ne s'oppose pas plus à l'échange de la Bavière contre une autre souveraineté, qu'il ne proteste, en principe, contre le droit de barrière des Hollandais, c'est-à-dire contre leur occupation des principales villes frontières de Belgique. Or, cette dernière clause eût été évidemment pour lui une humiliation et une grande gêne s'il avait songé à conserver nos contrées. Maximilien-Emmanuel était tout disposé à prêter les mains à un échange territorial : « J'estime mon pays et ma patrie, » écrivait-il de Saint-Cloud, le 11 mai 1714, à l'électrice de Bavière, sa femme, « au-dessus de tout autre État, si avan-« tageux qu'il soit. Mais s'il s'agissait d'une convention de « territoire me donnant tous les Pays-Bas, ce serait autre « chose. »

Son frère ne l'avait donc pas calomnié en disant qu'il était homme à donner une ville de Bavière pour une ferme de Flandre. Toutefois, afin que cet échange pût se faire, il fallait le consentement de la Hollande, et celle-ci, armée de son droit de barrière, pouvait l'empêcher. C'est aussi ce qu'elle fit le plus adroitement du monde en annulant de fait, par le traité d'Anvers de 1715, dit de la Barrière, les stipulations du traité de Rastadt qui l'inquiétaient. L'électeur de Bavière, qui regrettait Bruxelles, dut rester à Munich. Il y avait d'autres prétendants en sous-ordre ; ils furent également évincés. On se débarrassa assez facilement de l'électeur de Neubourg, qui prétendait à la souveraineté du duché de Limbourg ; mais on eut beaucoup de mal avec la princesse des Ursins, dont les droits sur une terre souveraine de trente mille écus de revenu, à réserver dans le Limbourg ou dans le Luxembourg, avaient été formellement stipulés dans les lettres patentes du 2 janvier 1712, par lesquelles Philippe V cédait et transportait les Pays-Bas espagnols à l'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière et à ses héritiers et successeurs, ainsi que dans les traités particuliers signés à Utrecht le 11 avril 1713. Cette dame fit une si belle résistance, usa de tant d'artifices, déploya tant de ressources que, sans la reine Anne d'Angleterre, qui l'abandonna avec un

Digitized by Google

sans façon superbe, et sans Louis XIV, plus désireux que personne d'avoir la paix, on n'en serait peut-être pas venu à bout.

III

Cette intervention d'une maîtresse femme dans nos affaires mérite d'autant plus de faire l'objet d'une étude à part que l'histoire la tait, ou du moins ne la mentionne qu'en passant.

Qu'était cependant cette princesse des Ursins qu'on voit, en 1703, songer à devenir duchesse de Limbourg, et qui, dix ans plus tard, voulut bien se contenter de la seigneurie de Laroche, érigée en principauté indépendante? Une dame française qui avait été à Rome à l'école de la duplicité et de l'immoralité cléricale, qui, rentrée en France, s'était prise de grande amitié et de grande admiration pour M^me^ de Maintenon, et s'était juré, en la prenant pour modèle, de jouer un rôle aussi considérable que le sien. Le rapprochement de ces deux femmes, si bien faites pour s'entendre, fut le point de départ d'une alliance secrète, dont parle le duc de Saint-Simon dans ses Mémoires, et qui avait pour but de gouverner l'Espagne au plus grand profit de la France.

Quand on voit les hommes s'effacer ainsi et les femmes prendre leur place à la tête des affaires, on peut dire, sans crainte de se tromper, que la société est bien malade, que le monde s'abandonne et recule. C'est qu'on ne sort pas impunément de sa sphère, qu'on ne déserte pas sans danger pour soi et pour les autres le poste de combat que la nature nous a assigné. Ainsi, pour ce qui est du gouvernement des femmes, nous défions bien qu'on nous le montre dans l'histoire s'établissant et prospérant ailleurs que sur le fumier des monarchies en décomposition. Sous ce rapport, l'époque de la Régence est typique. Les intrigues des cabinets royaux ne sont pas autre chose que des secrets d'alcôve. C'est que les femmes ne comptent en politique que quand les hommes ont perdu toute virilité de corps et d'esprit, toute vergogne, tout sentiment de pudeur et de dignité. Et comme il y aura toujours de sinistres coquins intéressés à ce qu'un renversement pareil de tout ordre normal persiste le plus longtemps possible, on les verra se

Digitized by Google

ruer sur celui qui reste debout, supprimer celui qui tenterait de se relever. Ce n'est pas le fer qu'on emploie, c'est rarement le poison, mais les armes plus lâches et infiniment plus cruelles de la corruption morale. Le vrai, le hideux dessous de la guerre de succession d'Espagne n'est pas autre chose. Le jour où il n'y eut plus de Pyrénées fut aussi celui où la décadence de la France s'efforça de se mettre au niveau de celle de sa voisine. D'un côté, M^me^ de Maintenon était toute puissante, de l'autre, M^me^ des Ursins. L'élève faisait honneur à sa maîtresse. Nommée en août 1701 intendante ou camerera mayor de la cour d'Espagne, Anne-Marie de la Trémouille, veuve d'un prince de Chalais et d'un duc de Bracciano, de la maison d'Orsini, d'où le nom francisé des Ursins, — l'un et l'autre morts ruinés, — avait soixante ans. Il est vrai qu'elle n'avouait pas son âge et était loin de le paraître. Brune de peau, plutôt jolie que belle, très pétulante de caractère, d'une grâce inimitable dans ses moindres mouvements, elle devrait vieillir moins vite qu'une autre femme, et peut-être même, jusqu'à la fin, ne point vieillir du tout. Amis et ennemis, en traçant son portrait, s'accordent pour dire que chez elle tant d'esprit s'unissait à tant d'agréments et d'attraits extérieurs qu'elle devait être irrésistible quand elle le voulait bien.

On comprendra sans peine qu'une femme pareille, libre de scrupules d'aucune sorte, dévorée d'ambition et ayant pardessus le marché, sur le tard, sa fortune à refaire, allait exploiter de son mieux sa charge de confiance auprès d'un roi de dix-huit ans et d'une reine de treize ans à peine. Pauvres enfants couronnés, pauvre Philippe V, pauvre Marie-Louise de Savoie ! Il n'y aura pour vous ni liberté ni bonheur. Votre camerera mayor, armée d'une diabolique expérience des choses de la vie, appuyée sur les exigences d'une étiquette méticuleuse et stupide au possible, ne vous laissera pas même jouir en paix des douceurs de votre lune de miel. Elle vous en imposera, vous caressera, vous rapprochera ou vous éloignera l'un de l'autre à son gré, vous donnera les passions et les vices qui pourront la servir, troublera votre raison et votre

Digitized by Google

cœur, et finira par vous tenir, charmés et impuissants, sous son joug de fer.

Qu'on lise les lettres de la princesse des Ursins à Mme de Maintenon et à la duchesse de Noailles, celles de la princesse palatine à ses parents d'Allemagne, et l'on verra que, loin d'exagérer, nous sommes restés de beaucoup en dessous de la vérité, et pour cause.

IV

La reconnaissance est la vertu des belles âmes. C'est peut-être pourquoi Mme des Ursins ne la pratiqua jamais. Elle devait beaucoup aux cardinaux de Porto-Carrero et d'Estrées, qui la qualifiaient volontiers, dans l'intimité, de princesse de l'Église, titre qu'on lui avait donné à Rome, à cause de ses rapports avec la plupart des membres du Sacré-Collège; mais elle cessa de leur faire bon visage quand ils vinrent en Espagne dans l'espoir de régenter le pays à leur guise, et, à force d'intrigues, elle se débarrassa du contrôle de ces hauts personnages, dont le premier était président de Castille, et le second, ambassadeur de Louis XIV, et qui, tous deux, avaient été ses amants.

Le confesseur du roi, le P. Daubenton, ayant fait cause commune avec les cardinaux, elle brava en sa personne l'ordre des jésuites, et triompha encore. Tant d'audace, tant de bonheur donnèrent la mesure de sa force. La cour de Versailles, qui la boudait, ne comprenant plus rien à son jeu, se décida à l'admirer, à lui rendre ses bonnes grâces.

L'Électrice palatine elle-même, dans l'une de ses lettres à sa sœur, la raugravine Louise, abandonne quelque chose de ses préventions : « S'il me fallait, dit-elle, choisir entre ces deux vieilles sorcières, » — elle désignait ainsi avec son sans façon habituel la Maintenon et la des Ursins — « je donnerais la préférence à la dernière, qui ne mêle point le bon Dieu à ses tripotages et ne joue point la dévote. »

Quelques années plus tard, elle changea, il est vrai, de manière de voir; son fils, le duc d'Orléans, s'étant par une rare intempérance de langage, attiré la haine de Mme des

Digitized by Google

Ursins, celle-ci n'est plus alors qu'un monstre, qu'une harpie, qu'un démon qu'il faut brider et réduire à l'impuissance. La veuve du roi Charles II, Anne-Marie de Bavière, s'en chargea. Elle réussit à réconcilier les deux cousins, le duc d'Orléans et le roi Philippe V, mais elle ne put empêcher que les histoires de conspiration et de tentatives d'empoisonnement, qu'on avait fait courir à Madrid, ne passassent en France et ne fussent plus tard exploitées contre le duc quand il fut régent.

Cette reine douairière d'Espagne, qui vivait depuis plusieurs années dans une profonde retraite, avait fait, dans le temps, l'impossible pour empêcher le dernier des Hapsbourg d'Espagne de laisser sa couronne au duc d'Anjou, à un Bourbon, et elle avait été vaincue dans cette lutte d'influence par la maîtresse de son mari, la belle duchesse de Portsmouth, qui était à la solde de Louis XIV et vivait maintenant en France sous le nom de duchesse d'Aubigny. On le voit : à l'époque de la guerre de succession, le monde entier est aux femmes ; elles le font si laid, si plat, si misérable, que c'est presque une consolation de pouvoir citer une honnête princesse qui se plait à confondre une intrigante au profit de ces mêmes Bourbons, qu'elle a détestés et combattus autrefois. Un jour, qu'on s'étonnait devant elle qu'elle voulait bien se contenter du rôle effacé qui lui était réservé en Espagne, la reine mère répondit qu'elle n'y restait qu'à cause de son confesseur, un capucin allemand, qui possédait tous ses secrets, et qui, une fois de l'autre côté des Pyrénées, pourrait bien, en respirant un air plus libre, en lâcher quelques-uns. La bonne âme conspirait donc aussi. Pourquoi? dans quel but? C'est demeuré un mystère. Ce que nous savons déjà, c'est que les ennemis de M^me^ des Ursins pouvaient compter sur elle d'autant plus sûrement qu'elle avait à défendre contre la camerera mayor les intérêts de son frère l'électeur palatin de Neubourg.

Ce prince bavarois, qui résidait à Dusseldorf depuis que Louis XIV avait fait sauter son château de Heidelberg, avait reçu en 1705 des lettres patentes qui le mettaient en posses-

Digitized by Google

sion de l'ancienne province belge du Limbourg à titre de fief masculin; or, la souveraineté de cette même province avait été demandée par la princesse des Ursins au roi Philippe V qui, sachant ce territoire occupé par les alliés et le tenant sans doute comme perdu pour sa couronne, ne fit point de difficulté de le lui accorder. C'était un procès en perspective, puisque, le Limbourg ayant été cédé au prince palatin alors que l'archiduc Charles y était reconnu comme roi d'Espagne, il était évident que ce même archiduc devenu empereur ne pouvait que confirmer cette cession. Mme des Ursins pesa sans doute le pour et le contre et jugea à propos d'abandonner ses prétentions sur le Limbourg à la condition d'avoir en échange une *villa nitida* comme l'entendait Horace, c'est-à-dire une souveraineté plus modeste, mais dont le revenu lui fût payé rubis sur l'ongle et qu'elle pût aliéner à son gré.

Le roi Philippe V, cette fois encore, s'exécuta de bonne grâce, et dans les lettres patentes du 2 janvier 1712, par lesquelles il abandonnait à Maximilien Emmanuel de Bavière les Pays-Bas espagnols, il stipula qu'une principauté souveraine donnant un revenu de trente mille écus serait réservé en faveur de Marie-Anne de la Trémouille, princesse des Ursins, camarera mayor de la reine, sa femme.

V

« La petite souveraineté de la princesse des Ursins, que le roi et la reine d'Espagne avaient tant à cœur d'établir solidement, fut une chimère que dissipa la fortune, » dit l'abbé Millot dans les *Mémoires politiques et militaires du maréchal duc de Noailles*. C'est exact, mais insuffisant. L'abbé, qui avait à sa disposition les archives de la maison de Noailles, où devaient se trouver les nombreuses lettres de Mme des Ursins à la mère du maréchal, est impardonnable, comme historien et surtout comme Français, d'avoir volontairement négligé le rôle des femmes qui, dans la politique de son siècle, a été si considérable. Les mémoires de Duclos, ceux du duc de Saint-Simon sont heureusement là pour

Digitized by Google

combler la lacune. On y voit clairement que, dès 1712, la puissance de la princesse des Ursins décline.

La reine, par laquelle elle gouvernait le roi, était tombée malade. Les écrouelles, dont la pauvre femme souffrait, l'avait défigurée au point qu'elle ne voulait plus voir personne, et que bientôt elle en mourut. En présence de cet événement, M^me^ des Ursins, pour sauver sa principauté des Pays-Bas, fit mieux que d'intriguer à Utrecht. Elle songea très sérieusement, malgré ses soixante-dix ans sonnés, à jouer au delà des Pyrénées le rôle de la Maintenon en France. C'était de la démence. Philippe V avait beau être très borné et de complexion fort amoureuse, il n'est pas moins vrai que le tempérament le plus fougueux recule devant des cheveux blancs ou, comme le dit la raisonnable princesse palatine, dans une lettre du 15 juin 1714 à l'électrice de Hanovre, qu'un prince de trente ans n'est pas un enfant pour se laisser garder par une femme qui a plus du double de son âge. Aussi M^me^ des Ursins ne le garda point. La faveur publique, qu'elle avait su conquérir en flattant en toute rencontre les passions et les préjugés des Espagnols, l'abandonna quand on en vint à se dire que sa souveraineté des Pays-Bas était le paiement de la part prise par elle à la cession de ces provinces qui avaient coûté à l'Espagne tant d'or et tant de sang. On a prétendu, selon nous avec moins de raison, que, quelques jours après la mort de la reine, une émeute aurait grondé dans les rues de Madrid, parce que l'on croyait à des relations intimes entre elle et le roi. Certes son ambition était grande et comptait peu avec les obstacles, mais elle était trop intelligente pour ne pas reconnaître qu'il lui était désormais impossible :

De réparer des ans l'irréparable outrage,

et que le parti le plus sage était de chercher à conserver son autorité en donnant à Philippe V une seconde femme, aussi inexpérimentée que la première, et qu'elle pût manier comme une pâte molle. Cette femme, elle la chercha sur l'heure avec zèle et, par malheur pour elle, en la cherchant, elle tomba sur le petit abbé Albéroni que le maréchal de Vendôme

Digitized by Google

avait amené en Espagne, en qualité de secrétaire, et qui voulait y faire son chemin. Cet Italien, d'une duplicité rare et d'une bassesse sans exemple, la trahit vilainement, tout en ayant l'air de la servir de bon cœur. Il passa en revue avec elle, le jour même de l'enterrement de la pauvre Marie-Louise de Savoie, les princesses de maisons régnantes les plus capables de la remplacer. A chaque nom il joignait des commentaires prouvant combien il était au courant de tout ce qui concernait les cours étrangères.

Enfin, il nomma Elisabeth Farnèse, pour la forme, disait-il, car c'était une brave fille élevée loin du monde, sans distinction, sans malice, ne sachant que tirer l'aiguille à travers le canevas de sa tapisserie, et peut-être juger du mérite d'un fromage de Parme. Ce fut à celle-là que Mme des Ursins, d'ordinaire si soupçonneuse et partant si clairvoyante, déclara donner la préférence. Son choix se comprend, sa distraction aussi: Elle avait bien d'autres affaires en tête. Son premier envoyé à Utrecht avait été éconduit comme un laquais, et son nouvel envoyé, Michel-Joseph de Bournonville, baron de Capres, quoiqu'il fût officier aux gardes wallonnes et porteur des lettres du roi d'Espagne, avait eu maint affront à subir, maint brocard à essuyer. Un jour, les négociateurs lui ayant ri au nez, il menaça d'empêcher la conclusion de la paix si l'on ne faisait point droit aux légitimes réclamations de la princesse des Ursins. On rit plus fort que jamais, tant cela paraissait bouffon, et cependant l'officier wallon fit de sa rodomontade espagnole une déplaisante réalité. Ce tour de force, qui, en définitive, ne servit qu'à peu de chose, fut le point de départ de sa fortune. Le roi Philippe V le nomma, dès son retour à Madrid, capitaine aux gardes, et, convaincu qu'un obstructionniste de sa force était né pour la diplomatie, il l'envoya, en 1727, en qualité d'ambassadeur à Vienne et, deux ans plus tard, aux conférences de Soissons.

VI

Si étrange que cela paraisse — Bournonville n'étant qu'un pantin — il se trouva alors une simple femme, dont c'était

Digitized by Google

la charge de débarbouiller le prince des Asturies et ses frères, de tenir le bougeoir d'une main et le pot de chambre royal de l'autre, quand il allait se coucher, qui fut assez puissante pour suspendre, dans un intérêt purement personnel, la paix du monde prête à se faire.

Avait-elle à assurer l'avenir de ses enfants, ses plus proches parents à caser, son blason à redorer? Rien de tout cela; elle était seule au monde, et sa famille en France, à commencer par le duc de Noirmoustier, son frère, était gorgé de biens, de pensions, de bénéfices. Que voulait-elle donc? Une chose bien féminine sans doute. N'ayant pu décider Philippe V à s'attacher à elle par les liens indissolubles d'un mariage secret, elle aura voulu plus que jamais s'élever au-dessus de la femme de Louis XIV, qui n'était toujours que marquise de Maintenon, en se parant du titre d'altesse, attaché par le roi d'Espagne à sa principauté de Belgique. Que tel ait été son plan, cela ressort avec une certitude presque entière de ce fait qu'elle songeait déjà à revendre ses terres des Ardennes et du Namurois avant qu'elles n'eussent été désignées par les commissaires autrichiens et espagnols, et qu'au moment où le baron de Capres arriva à Utrecht pour relever le malheureux d'Aubigny, elle ordonna à ce dernier d'acquérir des terres aux environs de Blois et d'y bâtir le château de Chanteloup, où elle espérait aller finir ses jours. Tout cela était assez bien combiné et aurait pu se faire si M^me^ de Maintenon ne s'était pas montrée, comme femme politique, supérieure à l'audacieuse commère qui voulait l'humilier.

Une fois déjà, en 1705, pendant son court exil d'Espagne, elle avait fort adroitement éloigné de Versailles la princesse des Ursins parce qu'elle lui portait ombrage, et maintenant il s'agissait plus que jamais de lui ôter l'envie d'y remettre les pieds.

A ce propos, nous croyons que le duc de Saint-Simon a vu plus clair que d'autres, quand il dit que « M^me^ de Maintenon « sentit avec jalousie que le crédit sans mesure, qui por- « tait M^me^ des Ursins si haut, n'était que l'effet de la

Digitized by Google

« protection qu'elle lui avait donnée. Elle ne put souffrir « qu'elle en abusât au point de s'élever si fort au-dessus « d'elle, et que, cette souveraineté des Pays-Bas une fois « établie, elle en jouît sous ses yeux ».

Les obstacles auxquels, dès ce moment, se heurte la camerera mayor sont connus : ce sont les négociateurs hollandais, anglais ou autrichiens au congrès d'Utrecht, la reine-mère d'Espagne, le cardinal Giudice, les jésuites, confesseurs ordinaires de Louis XIV et de Philippe V, et le marquis de Brancas, ambassadeur de France à Madrid, qui travaille contre elle en secret. Comme il est peu probable que tous ces gens-là se soient donné le mot, il faut bien admettre qu'une main intéressée les pousse à agir, et cette main ne peut être que celle d'une faible femme, toujours cachée, qui n'en frappe pour cela pas moins fort ses ennemis. Nous avons déjà parlé de la reine douairière d'Espagne et dit, en passant, qu'elle n'aimait pas la princesse des Ursins. Elle se trouvait à Bayonne en 1714, et, l'ordre n'étant pas encore rétabli en Catalogne, la nouvelle reine d'Espagne, Elisabeth Farnèse, dut passer par cette ville pour se rendre à Madrid. Anne-Marie de Bavière était sa tante. Non seulement elle la vit, mais l'écouta, tout en prenant auprès d'elle quelques jours de repos. Ce fut d'elle sans doute qu'elle apprit l'histoire secrète de son mariage, et fut minutieusement renseignée sur le monde inconnu qu'elle allait affronter, et qu'avec une confiance juvénile elle voulait vaincre et coucher à ses pieds. Alberoni, chargé des affaires de la légation de Parme en l'absence du marquis de Casali, vint à sa rencontre jusqu'à Pampelune: « Je sais, » lui dit elle pour tout compliment, « que vous êtes un coquin fini. » Il s'inclina en souriant, tant il était fort, tant il était sûr de conquérir plus tard ses bonnes grâces. La rencontre de la jeune reine et de la princesse des Ursins, qui eut lieu au village de Xadraque, eut un tout autre caractère. C'était un coup monté. Un courrier parti de Bayonne avait demandé au roi Philippe V l'expulsion de la terrible femme qui le tenait depuis tant d'années sous sa domination; il y consentit volontiers, sans croire toutefois que la chose fût

Digitized by Google

facile à exécuter : « Prenez bien garde, Madame, écrivit-il à la reine, de ne point manquer votre coup. Si vous lui accordez seulement une heure de répit, vous devenez son esclave.» Elisabeth Farnèse brusqua les choses. Elle fit jeter la camerera mayor dans un carrosse, lui donna une escorte et intima à l'officier qui la commandait l'ordre de déposer sa prisonnière de l'autre côté de la frontière. Quelques jours plus tard, Mme des Ursins, décidément vaincue, écrivait de Saint-Jean de Luz à Mme de Maintenon une lettre bien humble.

Nous n'en citerons que les derniers mots : « Vous savez, Madame, ce qui m'est arrivé. Je crois ne pas implorer en vain votre généreuse compassion. »

Elle ne pouvait tomber plus bas, puisque, sachant la main qui l'a brisée, elle a l'air de croire que cette main de femme ne sera pas impitoyable.

Elle vint à Paris et mit ordre à ses affaires . Son château de Chanteloup, demeura inachevé, fut donné à François d'Aubigny, son fidèle et très intime secrétaire. Comme l'accès de la cour lui fut interdit par le crédit de la maison d'Orléans, la princesse palatine en tête, elle alla vivre à Avignon d'une pension de quarante mille louis que lui faisait Louis XIV. Après la mort du roi, craignant plus que jamais ses ennemis, elle se retira successivement à Gênes, à Rome, ce théâtre de ses premiers exploits, où elle mourut en 1722.

VII

Les jugements portés sur les femmes célèbres sont, en général, contradictoires. C'est le cas pour Élisabeth d'Angleterre, Marie Stuart, les grandes impératrices de Russie et d'Autriche, et aussi pour la Maintenon et la des Ursins. Il ne faut point s'en étonner : quand un sexe empiète sur les attributions de l'autre, il lui arrivera presque toujours de donner prise à la critique; ce n'est que renfermée dans la sphère qui lui est propre que la femme a un droit incontestable à notre admiration, à notre respect. Là seulement se trouve pour elle l'occasion d'exercer toutes les facultés, toutes les ressources d'une nature fine et délicate, de répandre autour

Digitized by Google

d'elle le bien-être, la joie, le bonheur. Ailleurs, c'est la tourmente, la tempête, la lutte où l'on voit toujours l'être le plus faible devenir mauvais, frapper par derrière. Les grands crimes de l'histoire viennent de là. Il faut, quand on les étudie, chercher la femme, et, en cherchant bien, d'ordinaire on la trouve. Or, jamais peut-être les jeux de l'ambition et de l'amour ne causèrent autant de désastres que vers la fin du règne de Louis XIV, et tout cela parce que deux femmes d'un génie supérieur se rencontrèrent sur un même théâtre trop étroit pour elles. La Maintenon, qui l'emporta sur sa rivale, a été adulée, encensée sans trop de raison ; elle ne valait pas mieux. On peut même dire, sans injustice, qu'elle fit beaucoup plus de mal que de bien à la France, tandis que la des Ursins ne donna jamais au triste prince qu'elle servait un mauvais conseil, qu'elle s'efforça constamment de remettre l'Espagne sur pied. C'était, il est vrai, tenter l'impossible, vouloir galvaniser un mort.

Le traître Albéroni, devenu en peu de temps cardinal et premier ministre de Philippe V, se dévoua comme elle à cette œuvre impossible, et, comme elle, il échoua.

Pour finir, disons pourquoi nous avons réveillé ces souvenirs lointains. C'est que nous croyons qu'il était utile d'appeler l'attention sur la fin pitoyable à tous égards du régime espagnol dans nos contrées.

Ce régime, de près d'un siècle et demi, a pesé si lourdement sur la Belgique ; il a à tel point méconnu notre génie particulier, que nous en portons encore les marques, les Flamands surtout. Comme tout se paie, si tout ne se répare pas, ce régime, qui avait débuté en versant le sang, tomba accablé sous le poids de sa propre faiblesse et de sa propre honte. Philippe V laissa tout aller, l'honneur comme le reste. Son aïeul lui-même l'y poussa. Afin de l'amener à jeter par-dessus bord la princesse des Ursins, qui avait entravé la paix d'Utrecht, Louis XIV lui marchanda son assistance pour mettre à la raison les Catalans révoltés, et le maréchal de Berwick ne traversa les Pyrénées que quand il eut foulé aux pieds sa parole royale et ses serments. Quel enseignement

Digitized by Google

dans ces faits, et combien, en leur présence, il devient difficile aux sceptiques de nier l'intervention de la justice de Dieu dans l'histoire! Que les méchants, que les bourreaux des peuples y prennent garde; si elle nous paraît parfois lente à venir, c'est uniquement parce que nous avons l'impatience de tout ce qui passe vite, que nous ne réfléchissons pas qu'il est bon, qu'il est nécessaire que le crime puisse s'étaler, se montrer sous toutes ses faces, afin que son châtiment soit complet et définitif. Que devint l'Espagne sans les Pays-Bas? Elle retomba dans son isolement politique, dans sa somnolence et sa pauvreté d'autrefois.

Et quel fut le sort de la Belgique tirée de l'abîme et soulagée par la paix d'Utrecht? Elle dut, pour commencer, se laisser faire, comme un convalescent que ses propres forces pourraient trahir, dont il faut soutenir les pas chancelants. Les Anglais et les Hollandais prirent ce soin. Ils voulaient notre bien sans perdre le leur de vue, et on les vit tomber d'accord pour empêcher l'empereur Charles VI, notre nouveau souverain, de nous troquer ou de nous vendre. Le mot n'est pas trop dur pour l'échange de la Belgique contre la Bavière, que l'Autriche ne perdit jamais de vue, que Joseph II lui-même voulait encore, en 1785, et que chaque fois la Hollande fut assez vaillante et assez heureuse pour pouvoir empêcher. En travaillant ainsi dans l'intérêt de leur Barrière contre la France, il est évident que nos voisins du Nord nous rendaient service. Nous n'aurions pu, avec la meilleure volonté du monde, nous relever assez vite, retrouver du jour au lendemain les forces suffisantes pour nous gouverner avec sagesse et défendre au besoin nos frontières contre un puissant voisin. Il est donc évident que les Hollandais n'étaient pas seuls intéressés à ce que nous fussions Autrichiens, c'est-à-dire vassaux d'un puissant monarque plutôt qu'indépendants ou à peu près avec un prince bavarois à notre tête, suspect au monde entier comme chasseur de couronnes royales et comme ancien allié de Louis XIV et de M^me^ de Maintenon.

Ce résultat obtenu, les Hollandais se posèrent en tuteurs

Digitized by Google

prévoyants, en exécuteurs des hautes œuvres de la morale publique, à l'encontre des prétentions de la princesse des Ursins, et ne signèrent leur traité de paix particulier avec la France que le 16 juin 1714, six mois environ après la chute de cette favorite. Est-ce là tout ce qu'on peut dire pour justifier la tutelle qu'on nous imposait? Pas encore. Les semences de tolérance philosophique et religieuse répandues à l'abri du traité de la Barrière par les garnisons hollandaises mises à Tournai, Mons, Namur, Ypres, Furnes et Termonde, tombèrent sur un sol fécond ; elles préparèrent ces fruits de liberté dont nous jouissons aujourd'hui et qui permettent, un demi-siècle après la séparation de 1830, aux enfants des deux portions de nos anciens Pays-Bas, de marcher la main dans la main, d'être alliés et bons voisins, ce qui, à l'époque du congrès d'Utrecht, après un siècle et demi de liberté et de prospérité pour les uns, de despotisme et de misère pour les autres, eût été une impossibilité.

VIII

Être pays de barrière entre les races latine et germanique fut le rôle que nous imposa le traité d'Anvers du 15 novembre 1715, et qu'après des fortunes diverses et tant d'autres traités conclus, puis rompus violemment, nous avons encore librement, loyalement et fidèlement rempli dans la dernière guerre franco-allemande.

La Belgique d'aujourd'hui, neutre et neutralisée, aussi sage qu'elle est libre, jouit des sympathies de l'Europe entière. Celles-ci ne pourraient que s'accroître encore, si, reconnaissant de mieux en mieux l'importance de notre mission pacifique, on voulait, d'un commun accord, l'étendre à des territoires voisins avec lesquels nous avons une communauté incontestable d'intérêts, de mœurs et de langage. Cette chaîne des neutres serait l'établissement de la Bourgogne rêvé par Charles le Téméraire. Il y aura bientôt dix ans que nous prônons cette idée. Elle a plu à un illustre journaliste et homme d'État, M. Émile de Girardin, qui, sept mois avant sa mort, le 16 septembre 1880, l'exposait pour la

Digitized by Google

dernière fois dans *la France*, sous le titre de : *La politique de désarmement.* Il disait alors : « Le désarmement ne serait « pas impossible ; il serait même facile, en tenant équitable- « ment compte de tout :

« En tenant compte de la victoire remportée, en 1870, « par la Prusse ;

« En tenant compte des exigences germaniques que cette « victoire a légitimées ;

« En tenant compte des sentiments français qu'elle a blessés ;

« En tenant compte, enfin, de la situation douloureuse « dont souffrent l'Alsace et plus encore la Lorraine.

« — Comment ?

« — Serait érigé sur la rive gauche du Rhin un État rhé- « nan ; un État intermédiaire entre l'Allemagne et la France, « un État neutre et neutralisé, une deuxième Belgique, qui, « elle pareillement, élirait son roi ; un État qui serait, sinon « une réalité, du moins une apparence : le boulevard de « l'Allemagne contre la France et le boulevard de la France « contre l'Allemagne.

« A cette condition, si elle était réciproquement admise « et européennement consacrée, la France pourrait désarmer « sans qu'il en coûtât rien à son honneur, et l'Allemagne « le pourrait également, car ce qu'elle perdrait en territoire « conquis, elle le gagnerait largement, très largement en « sécurité, en prospérité et même en surcroît d'influence « et de prestige. Gouvernements et peuples lui seraient re- « connaissants de tout le poids écrasant dont ils seraient « enfin allégés.

« Le désarmement pourrait être graduel ; il pourrait être « proportionnel à la population de chaque État.

« Alors l'Europe ne serait plus un camp, elle serait un « champ, le champ expérimental de la civilisation univer- « salisée. »

C'est bien là, à peu près, ce que tous nous voudrions. Mais, parce que c'est indiqué et facilement praticable, il y a cent à parier contre un que cela ne se fera point.

Digitized by Google

Il y a encore tant d'abus, tant de privilèges debout, tant de vestiges de l'esprit de caste et de corporation qu'on peut s'attendre à les voir se liguer contre le souverain ou le ministre qui prendrait l'initiative de cette œuvre d'apaisement, de concorde et de progrès. Il n'y a que l'opinion publique qui puisse la couver et la faire réussir.

On verrait alors, de Dunkerque à Bâle, des rivages de la mer du Nord au pied des Alpes, se dresser, sans solution de continuité aucune, une barrière embrassant la Belgique, le grand-duché du Luxembourg et l'Alsace-Lorraine. Cette barrière imposerait la paix au monde, et, ramenant vers l'agriculture, le commerce et l'industrie tant de forces perdues en hommes et en capitaux, elle nous permettrait de fermer l'ère calamiteuse d'une lutte économique que nous ne pouvons poursuivre davantage sans courir à une ruine certaine.

On cherche à créer des débouchés nouveaux. C'est fort louable, sans doute, mais nous avons encore plus besoin de sécurité, de confiance.

Voilà pourquoi nous voudrions opposer à la Barrière du XVIII^e^ siècle une Barrière nouvelle, voilà pourquoi nous croyons que notre patriotisme ne nous a point entraîné trop loin en nous faisant voir dans la Belgique la cheville ouvrière d'un aussi heureux changement.

CHARLES RAHLENBEEK.

Digitized by Google

UNE VISITE DANS LE HAREM D'ÉTÉ

DE LA SULTANE VALIDÉ, MÈRE DE FEU ABDUL-AZIS.

Quoiqu'il soit, sinon impossible, du moins fort difficile à une étrangère, sans aucun titre spécial, de pénétrer dans l'enceinte sacrée du harem, j'ai eu la faveur d'être conduite dans celui de la mère de feu Abdul-Azis, par mon aimable hôtesse et amie Kyria Erato, la femme d'un haut dignitaire grec.

C'est dans la baie gracieuse et souriante de Beshik-Fash, au pied de ces collines boisées qui prêtent aux côtes du Bosphore un de leurs plus grands charmes, que se trouve, sur la rive d'Europe, le palais d'été de la sultane Validé.

Comme seule préface digne du livre mystérieux que nous allions pouvoir parcourir librement, nous nous proposions de l'aborder par voie de mer ; et, en effet, c'est tout un poème que de glisser sur ces eaux diaphanes, dans ce caïque à la forme élégante, monté de dix caïkjés (rameurs) rangés en ligne double sur ses étroites banquettes, recouvertes de coussins rouges, tous uniquement revêtus de la blouse aux manches flottantes et de l'ample pantalon en soie écrue et spongieuse, coiffés du fez universel sur la terre musulmane, et fendant cette belle mer, limpide et caressante, du battement cadencé de leurs rames, échancrées en croissant.

Derrière nous se trouve Dimitri, le saïd, dans ses plus

Digitized by Google

beaux atours, les jambes entre-croisées, accroupi sur le riche tapis brodé qui recouvre la pointe du caïque et dont les longues franges d'or impriment leur délicat sillon à la mer, lisse comme « une nappe d'huile douce », expression favorite des Grecs.

En abordant le quai, fermé sur toute la longueur du palais par un haut grillage, éblouissant de blancheur, le hékim effendi (médecin spécial) de la sultane Validé nous reçoit, escorté de ses heïduques, et sur nous se referme la grille à pointes dorées, dont le pied oxydé branle dans son socle de pierre, tant est active la douce brise marine imprégnée de sel.

Une cour dallée nous accueille avec sa fraîcheur délicieuse, due à l'ombrage des tilleuls et des platanes séculaires, dominant de leurs cimes imposantes et touffues la fontaine à l'eau, hélas! amère, dont le bassin en marbre blanc illumine ce crépuscule en plein jour.

Tout y est silencieux. Le gazouillement même des oiseaux, hôtes aimés et respectés des Turcs, se tait; on n'entend que nos pas résonnant sur les dalles, et on ne peut se défendre d'un vague sentiment d'appréhension lorsque, par une porte étroite et basse, masquée dans le mur, on est admis un à un dans... l'inconnu, qui tout innocemment n'est qu'une seconde cour, pareille à la première, mais animée par les habitants ailés d'une vaste volière au fin grillage doré, derrière lequel se balance sur des cercles une nichée de perroquets, saluant notre entrée par leurs cris dissonants.

Là, deux eunuques semblent nous attendre; leur geste nous invite à les suivre à travers une troisième cour plus profonde, plus vaste que les deux précédentes, et offrant l'aspect le plus varié. Des hammals (portefaix) aux bras musculeux, forts et durs comme des leviers, chargent leurs dos et leurs épaules de caisses immenses, tout en s'encourageant réciproquement par cette exclamation touchante : « Houm, houm, Allah, Allah, houtigam! » (que le Ciel soit loué pour ce lourd fardeau). L'hercule éthiopien, à son tour, emporte les ballots sur sa nuque de taureau et les remet

Digitized by Google

sous l'œil vigilant d'eunuques, surveillants « des ghezmetkian » (esclaves de l'intérieur).

Et que contiennent donc ces ballots, destinés à charmer les loisirs des oiseaux captifs de cette vaste cage dorée et à être distribués ensuite, en parts inégales, aux plus rusés, aux plus serviles de ces pauvres êtres annihilés nommés esclaves, toujours avides de baksheesh (bonne main)?

Rien moins que des soieries de Lyon, des cachemires aux dessins d'une finesse admirable, inconnus dans l'Occident; des valenciennes, des malines, la batiste de Cambrai, le shirting anglais, les rideaux de Saint-Gall, les cotonnades de Mulhouse et d'Appenzell, enfin des vins doux du beau pays de France, fort admirés et goûtés — n'en déplaise à Mahomet! — des enfants gâtées du harem; en un mot, de quoi fournir tout le curieux bazar d'Istamboul.

La bonne mine des eunuques, leur salaam respectueux fait à deux « kadines franques » (dames européennes) flattèrent sensiblement notre digne ami, le hekim effendi. Ces deux gardiens de l'entrée réservée du palais, tous les deux hommes de haute stature, déjà d'un certain âge, ressemblaient bien plus à deux excellents *pater familias* qu'à ces espions traditionnels, cruels et inhumains, que l'on s'imagine cousus dans la peau dépréciée d'un eunuque, et j'ai entendu conter, touchant ces mystérieux personnages, des anecdotes qui dérouteraient quelque peu l'opinion qu'on a communément de leur sort.

Enfin, armés de clés monstrueuses, ils ouvrent la porte d'un corridor circulaire dans lequel ils nous abandonnent, au pied d'un large escalier, au « Darus seadel agaci » (gardien de ce lieu de félicité) qui, escorté de toute une pépinière d'eunuques en herbe, nous reçoit tout aussi respectueusement que ses deux avant-coureurs; mais sa mine sombre et renfrognée ne parle guère en faveur de la félicité dont il est le saint Pierre. — Le cri « Allah, Allah, dustour, dustour! » (par Dieu, faites place), prononcé par deux adolescents, avec accompagnement de grands coups de canne sur le plancher, ne nous rassure guère; mais nos alarmes se cal-

Digitized by Google

ment en apprenant que, par là, on prévient l'éternel féminin de se tenir coi en sa cellule pendant le passage des redoutables mâles. Et, en effet, aucune apparition insolite n'enfreint les lois établies, et notre chevaleresque état-major — le hékim effendi avec ses heïduques et notre fidèle saïd — doit nous laïsser là, à la dernière limite des pénétralia, sans avoir aperçu ne fût-ce que la babouche négligente d'une suleïka idéale !

Nous voici abandonnées aux soins et à l'entière responsabilité de Son Excellence le Darus seadel agaci; son regard expressif jeté sur nos sobres bottines européennes nous rappelle la babouche brodée de perles de l'Orientale qui, seule, aura l'honneur de nous faire franchir le seuil du sanctuaire féminin, et de laquelle on s'empresse de nous chausser.

L'étroit corridor que nous parcourons encore est couvert de nattes de jonc qui lui prêtent un air de fraîcheur et de propreté remarquable; de nombreuses portes secrètes et masquées y donnent accès. Quelques degrés ascendants aboutissent à une sorte de vestibule vitré; à l'extrémité de celui-ci, une portière en soie de brousse blanche, à trame d'or, est relevée des deux côtés par de jeunes Éthiopiens. Dans l'immobilité de leur pose, ils ressemblent à deux statues d'ébène, la tête inclinée sur la poitrine brillant dans toute sa noirceur sous la veste cramoisie, brodée d'or. D'une main ils touchent, en signe d'hommage, leur cœur, leurs lèvres et leur front, et de l'autre ils soulèvent la vaporeuse draperie qui nous livre passage dans une salle haute. Sur le seuil, une Turque richement vêtue, entourée de quelques beautés « très mûres », nous reçoit avec ce beau salut : « Allah umerlez win, effendi mir ! » (que Dieu vous prête longue vie !) « Allah emanet oloun » (que Dieu soit avec vous !) sont les paroles que prononce le chef des eunuques en nous faisant, avec son escorte, son triple salaam d'adieu.

Guidées par la « hanem effendi (la maréchale), nous traversons, l'une après l'autre, ces hautes, vastes salles aux façades entièrement vitrées, offrant à nos yeux éblouis une vue que je crois unique en ce monde : celle du Bosphore

Digitized by Google

dans toute sa grâce imposante et sa beauté radieuse. Quoique toutes les fenêtres soient grillées d'un fin treillis et garanties du soleil par des jalousies, la suite ininterrompue de vitrages laisse ces spacieux appartements inondés d'une telle profusion d'air et de « vue », s'il m'était permis de m'exprimer ainsi, que c'est là, à nos yeux toujours avides des beautés de la nature, la plus haute magnificence de ces habitations princières. Sur le divan qui, dans chacune de ces pièces, longe la façade et les minces cloisons en bois de rose, reposent des kadines fumant leur tchibouk, placé sur la fine natte de jonc qui, ici aussi, recouvre le plancher et rehausse de beaucoup cet air bienfaisant de propreté et de fraîcheur qui caractérise ces maisons orientales. Mais que de choses curieuses qui excitent notre admiration en passant et sur lesquelles, à grand regret, nous n'osons jeter qu'un coup d'œil furtif, car nous voici près de la sultane Validé! Ses jeunes esclaves, la propriété sacrée de la maîtresse du harem, saluent notre entrée de leur humble et pathétique salaam turc ; leurs gestes expriment respect et soumission absolue, et doucement elles laissent retomber la main le long de leur corps frêle et souple. Quel charme touchant dans ces jeunes et beaux êtres et quel dommage qu'il s'évapore peu à peu au contact prolongé, constant, de cette légion d'oustas (esclaves blancs de l'intérieur) vieillissant dans l'oisiveté et la curiosité qui les dévore! — Que d'âmes étouffées dans cette atmosphère viciée par ces deux agents démoralisateurs, sources de l'intrigue et de toutes les viles passions qui l'alimentent.

Une portière bleue, brodée de perles, de paillettes et de tresses argentées, est relevée par les bras blancs de deux mignonnes enfants; ce geste-là eût ravi un statuaire par la grâce indescriptible de ces ravissantes créatures. Grâce à elles, nous nous trouvons dans un pavillon octogone, posé comme par magie sur un balcon, offrant de trois côtés la vue du Bosphore et de cette verdoyante côte d'Asie, illuminés des teintes de l'arc-en-ciel dues aux vitrages multicolores des fenêtres. — Mais l'œil humain ne saurait supporter

Digitized by Google

tant de splendeurs; c'est pourquoi des stores en soie blanche voilent les fenêtres à volonté. Un mot sur ces stores : ils sont bordés par une dentelle fort curieuse, épaisse et aux dessins variés comme ceux d'une riche passementerie; c'est un merveilleux ouvrage exécuté en cordonnet de soie écrue, fait point par point à l'aiguille par la main habile et soigneuse des pauvres femmes de l'Anatolie. Ce curieux travail fait preuve de leur goût (elles travaillent d'après des dessins imaginés par elles), de leur assiduité ainsi que de beaucoup d'ordre et de propreté. Ces bouts de dentelle me réjouissaient le cœur, car où il y a travail, il y a honnêteté; où il y a propreté, il y a le sentiment de la dignité, et l'ordre me parle en faveur de la vertu de celui ou de celle qui le cultive. — Cet ouvrage des pauvres ouvrières de Brousse vint, comme un rayon d'espoir, présenter à mon âme une nouvelle ère de travail et de réveil moral qui attend, dans un avenir plus ou moins éloigné, leurs riches sœurs, prisonnières des harems.

De la coupole qui, en guise de plafond, surmonte le pavillon — boudoir de la sultane Validé — descend une suspension en filigrane d'or natif, dont le pourtour et les chaînes sont parsemés de saphirs, de grenats et de perles; la voûte tout entière est masquée par une fine treille de traits d'or, d'où retombent, avec leur feuillage et leurs pampres, des grappes de raisins en or moulu.

Le divan bleu, à fleurs et ramages argentés, recouvert en partie de cette fine toile damassée, blanche, si répandue en Orient, s'adapte, dans sa forme octogone, à chaque niche des fenêtres et n'est interrompu qu'à la porte de communication avec les salles que nous venons de parcourir.

Enfin, nous voici devant la « baïram effendi (altesse ou majesté), une femme d'une cinquantaine d'années apparemment; dame à la mine altière, à la tournure imposante, au regard singulièrement perçant et fuyant à la fois. Vêtue d'une « pelisse » (au mois d'août!) de soie jaune, brochée, doublée d'une légère fourrure blanche, semblable au duvet de cygne, elle laisse paraître — à la mode des paons —

Digitized by Google

des pieds désenchanteurs, couverts tant bien que mal de prosaïques bas de coton blancs, retombant sur ses pantoufles en drap d'argent couvert de pierreries. Ses pantalons, d'un tissu de soie brillant et léger, chamarré d'or, sont maintenus par une écharpe perse, légèrement nouée autour de sa taille robuste et au-dessus de laquelle bouffe une mousseline neigeuse, voilant la gorge. Les manches larges de sa douillette pelisse laissent à nu un bras de teint et de forme également admirables et assez puissant pour supporter la charge de « signes d'esclavage », tels que bracelets et chaînes en perles, diamants et pierres fines, d'une magnificence écrasante et qui se moque de ma plume de touriste libre. Ses oreilles risquent à chaque instant de céder sous le poids de leurs pendants, en forme de croissant, en or fin, montés d'elmas (diamants) roses et noirs. Ses cheveux, soigneusement préservés de toute mésalliance avec quelque insolent intrus gris, luisent comme les ailes du corbeau, sous le fazzioli blanc (mouchoir de gaze à dentelle perlée), fixé sur sa tête et dans ses lourdes tresses par des mouches aux ailes de rubis, au corps de topaze et aux yeux de diamant noir, insectes précieux qui, par leur prodigieuse grandeur, seraient dignes de l'illustre famille des cantharides et font un étrange pendant au bas de coton indiscret, glissé sur le talon !

Les paupières de Son Altesse sont charbonnées et prêtent à ses yeux gris une expression farouche, démentie par le sourire très gracieux de sa bouche déformée, comme celle des Orientales âgées, esclaves de l'usage constant des douceurs.

Trois kadines entourent la baïram effendi et sont à peu près du même âge, mais bien moins intéressantes que leur souveraine. Toutes presque aussi richement vêtues, frappent l'œil du visiteur par leurs physionomies inexpressives. Toutefois, les restes, artistiquement conservés, de charmes notables témoignent en faveur d'une grande beauté plastique, passée, hélas, comme passent les roses !

Kyria Erato, dont le maintien digne et l'apparence distinguée et modeste me la rendaient plus chère encore en présence

Digitized by Google

de tout cet étalage de pompe matérielle, dut refouler au fin fond de son cœur le souvenir terrible d'un aïeul massacré par le Turc vainqueur et plier le genou devant l'auguste protectrice de son époux, en baisant la main superbe, aux doigts effilés et aux ongles teints du détestable hennah.

D'un geste gracieux la sultane Validé l'invita à se placer à sa droite.

Mon salut à la franque fut agréé avec une surprise visible qui se témoigna par une considération marquée et exprimée par quelques mots de bienvenue charmants, prononcés en français.

Le silence usuel dans toute visite orientale se rétablit; un battement de mains de Son Altesse en fut la seule interruption et provoqua l'arrivée de six esclaves jeunes et belles, toutes vêtues de pantalons rouges, de vestes en drap d'or sur leurs blouses transparentes. Leurs longs et soyeux cheveux châtains et blonds flottaient sous le fez à flocon ruisselant de perles fines.

Elles entrèrent, une d'elles chargée du café, qu'elle présenta sur un plateau couvert d'une serviette ornée de broderies étranges; le moka est servi dans des tasses lilliputiennes en porcelaine transparente, — posées dans des coquetiers en filigrane d'or montés de rubis et d'émeraudes, — « zarfs » gracieux et légers qui permettent de porter aux lèvres le contenu brûlant de cette tasse au fond ovale et de humer goutte à goutte le nectar chéri des Orientaux.

La cigarette, accompagnée de son petit support, une fine pincette en or, au moyen de laquelle on la fume jusqu'au bout, et le réchaud mignon fourni de charbons ardents, furent apportés par une seconde de ces houris terrestres; une troisième la suivit, chargée des *délices* turcs : du « rahat-loucoum » — pâtes d'amandes parfumées — du « lentiscus de Scia » — gomme à mastiquer — des « Glicos » grecs — confitures aux roses, aux pétales de jasmin, aux raisins — douceurs offertes dans des bols de cristal, avec des cuillères en émail, réunies en un seul faisceau dans un gobelet, et des

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN
Digitized by Google

verres remplis de la bonne eau douce des sources vives de Ghel-Kassa. — Les coupes de sorbet circulèrent et, selon le bon usage turc, on ne les vida qu'aux deux tiers.

Auprès de la baïram effendi et de ses deux invitées, une esclave à genoux tient soit le « zaff » (réchaud), soit la coupe, et veille dans cette humble attitude, si humiliante pour ceux qui l'exigent, au moindre désir de son altière maîtresse.

Alors seulement l'auguste hôtesse sembla secouer les voiles de son « kef » — sieste — qui l'enchaînaient dans une douce somnolence, et elle échangea avec ses visiteuses très réveillées quelques languissantes paroles : information réciproque de santé « Anafesch, madame, anafesch! » (Peu importe, madame! lorsque nous sympathisions avec un mal de dents passé) et admiration des toilettes à la « Paris » évoquant force « pek guzel », « qui yis », « konéïs » (très beau, joli, mignon).

Tout à coup, sur un nouveau signe, apparaissent les danseuses, quatre bayadères d'une grâce, d'une flexibilité, d'une pureté de lignes dont ne peut se faire une idée celui que le hasard n'a jamais mis en présence de ces fées. Celles de la sultane Validé sont des Géorgiennes en pleine adolescence, dans toute leur suave beauté typique, voilées par des gazes qu'une agrafe scintillante, une « garlandu » soyeuse et flottante, fixe çà et là; aux pieds mignons rien qu'une sandale, au bas de la jambe admirable des cercles d'or massif, toute leur féerique personne enveloppée comme d'un rayon doré.

Elles dansent, et trois de leurs compagnes jouent d'un instrument — moitié luth, moitié guitare — qui, sous leurs doigts agiles, produit un son monotone mais d'une douceur infinie, augmentée par le chant caressant dont elles l'accompagnent à tour de rôle.

Ce que nous avons vu, dans le pavillon de la mère d'Abdul-Azis, ce n'est pas une danse, c'est un balancement rythmique des ondoiements voluptueux de ces corps de couleuvre, des attitudes languissantes, dignes de la chatte, la plus adorablement mignonne et rusée, des yeux à demi clos tout à coup grands ouverts dans un soubresaut ou dans un

Digitized by Google

redressement nerveux, des bonds et des enlacements de jeune tigresse en un mot, une pantomime saisissante des influences régnant dans le harem.

La plus jeune des danseuses : une fleur comme Aphrogénia bercée sur l'écume des flots, aux longues tresses blondes, d'un blond doré, et aux yeux de pervenches voilés de longs cils, au regard limpide et, comme par miracle, pur encore. L'arc fin et épais des sourcils tranche sur la blancheur immaculée de son front rêveur — un front de poète — caressé par les frisons naturels échappés à sa chevelure d'or.

Son nez droit, aux narines frémissantes, la plus adorable bouche mignonne et souriante d'un sourire enfantin qui laisse voir la nacre humide de ses dents perlées ; le menton et les joues, aux contours d'une finesse exquise, semblent pétris dans de l'amande fraîche et colorés d'un duvet de pêche baisée par les rayons modérés du soleil.

La gorge pure et à teinte rose comme la fleur du pommier est voilée de la gaze vaporeuse pareille à un nuage du matin, et les bras levés au-dessus de cette tête idéale semblaient lui former un cadre d'ivoire.

Telle était cette enfant, infiniment plus radieuse dans sa beauté virginale que ma faible description ne peut en donner l'idée. Son charme indéfinissable m'inspira un si vif intérêt, que je désirai apprendre sa vie passée et l'avenir probable auquel elle était destinée.

La sultane Validé me l'apprit en peu de mots. Ispaha fit partie d'un transport d'esclaves envoyé à Son Altesse par un sheïk arménien. Aimée de sa maîtresse, elle sera libérée, et comme elle était promise en mariage au fils d'un fonctionnaire, son auguste protectrice nous invita gracieusement à la noce, qui devait avoir lieu en automne dans le palais du sultan Bébec. La baïram effendi, là-dessus, s'informa si la « kutchuk hanem » (jeune dame) aimait le chant ; sur ma réponse affirmative, une des kustas disparut et, en un instant, derrière la portière s'élevèrent des voix plaintives et harmonieuses, d'une douceur inouïe, aux accents mélodieux d'une beauté saisissante et d'une pureté céleste.

Digitized by Google

Était-ce le chœur des âmes prisonnières dans ce paradis de la matière triomphante? Pour un instant elles semblaient en avoir secoué le joug avilissant et s'être élancées à la poursuite de l'idéal.

Les chanteuses restèrent invisibles et aucune apparition matérielle ne rompit le charme qu'avaient évoqué ces accords de harpe éolienne se mariant à des sons de voix si suaves, qu'ils nous parurent émaner d'êtres surnaturels.

Les seuls accents terrestres que mon oreille, peu habituée aux sons si doux dans la bouche de la femme, put saisir furent un refrain répété fréquemment : « Allah rhukur el ham du billah » (que Dieu soit béni, lui seul est bon !).

Le ciel se voilant tout à coup et un gros vent s'élevant, nous fûmes forcées d'abréger notre visite et de remettre à une très prochaine fois l'inspection fort intéressante de l'habitation dans tous ses détails, ainsi que des vastes jardins, avec leurs arbres majestueux et leurs plantes rares et superbes.

« Et maintenant que vous avez vu les richesses des grands — me dit Kyria Erato en rentrant dans notre cher yenikeni, — vous verrez un autre jour, si cela vous intéresse, la misère du peuple, sucé par un vampire sans pitié : le luxe effréné des sybarites régnants. »

Mme H. Hermann.

Digitized by Google

L'ART POPULAIRE

A mon Ami Félix Frenay

Quand le poète ou le savant
T'ouvre les parages du livre,
Ami, tu dois penser souvent
A ceux qui ne peuvent t'y suivre ;

Ceux qui restent fixés aux bords
Du désert de l'inconscience,
Lorsque, toutes voiles dehors,
Tu vogues en pleine science ;

Ceux qui sont réduits à brouter
Le préjugé, chardon étique,
Pendant que tu te sens monter
Au cerveau l'arome artistique !

N'est-ce pas un rêve oppressant
De songer qu'en ce temps bizarre,
Plus on est un être pensant,
Plus du peuple l'on se sépare.

Ce sont nos frères, nos égaux :
Leur horizon n'est pas le nôtre ;
L'un adore de saints magots
Le blasphème abêtit un autre.

Par eux tous les leviers sont mus,
Par eux se fécondent les plaines,
Ils sont l'indispensable humus
De toutes les moissons humaines ;

Digitized by Google

A l'atelier, au gouvernail,
Force en nos mains longtemps bridée,
Ils nous apportent le travail :
Nous ne leur portons pas l'idée.

Quelques-uns, d'un effort vaillant,
Bien digne que tu le célèbres,
Ont pu, sous terre s'éveillant,
Percer la croûte de ténèbres ;

La masse, aux jours cruels ou doux,
N'a rien dont on se sente vivre,
Qu'un *Pater* qu'on dit à genoux,
De vains couplets que l'on chante ivre,

Une madone, au nez camus,
Laide, au coin du bois, qui s'ennuie ;
L'almanach où Nostradamus
Prédit les beaux jours et la pluie ;

L'aïeul dont le cœur se figea,
La femme aux morales bourrues,
L'enfant où transsude déjà
La crasse ignorance des rues ;

Car tout décheoit dans ce milieu,
Même ta grâce, ô petit être,
Et lorsqu'on y conserve un Dieu,
On ne le voit qu'aux mains du prêtre.

Alors n'as-tu pas de dédain,
Ne te sens-tu pas pris de doute
Pour nos arts, breuvage mondain,
Où l'ouvrier jamais ne goûte ;

Pour ce haut ragoût des romans
Que de vices truffés l'on flanque,
Où l'argot met ses forts piments,
Lorsqu'à tant d'esprits le pain manque ;

Digitized by Google

Pour ces diamants, faux ou vrais,
Qu'un styliste taille et fleuronne,
Vain luxe de nos désœuvrés,
Quand le peuple attend sa couronne?

Ésope alors te paraît grand;
Tu veux que la démocratie
Ait pour l'inculte et le souffrant
Des Franklin de la poésie :

Un verbe aux sereines chaleurs
Où les humbles se reconnaissent,
Échos où vibrent leurs douleurs,
Préludes où leurs espoirs naissent!

Et tu rêves — rêvons à deux —
Et tu cherches — cherchons ensemble —
Un art profond émanant d'eux,
Où leur cœur batte, où leur voix tremble!

Ah! jeter, d'un puissant éclair,
L'âme en ces matières stellaires,
Par le resplendissement clair,
Des simplicités populaires!

Art réel, vivant, pénétré
De tout ce qu'un peuple a de sève,
Où le vrai s'impose au lettré,
Où l'ignorant au beau s'élève;

Virile étreinte embrassant tout
Dans son égalitaire empire;
Foudre qu'on entende partout,
Air vital que chacun respire;

Santé pour tous, comme le blé,
Comme le ciel, pour tous lumière,
Dont le palais soit constellé
Autant qu'en brille la chaumière;

Digitized by Google

Art large et loyal, fort et doux,
Qui rende à tous l'idée utile...
Et, pour un mot compris de tous,
Tu donnerais tout le beau style.

L'écrivain, au pied des partis,
Abdique tout ce que nous sommes;
Mais écrire pour les petits,
Quel grand art, grand pour tous les hommes !

Mystère où pâlit le savant,
Lutte dont le poète souffre !
Ah ! si c'est loin, marche en avant !
Plongeons au fond, si c'est un gouffre !

Dussions-nous, bravant les échecs,
N'apporter, du flot qui déferle,
Que l'humble flore des varechs;
D'autres y trouveront la perle.

Ch. Potvin.

Digitized by Google

SCÈNES DE LA VIE ANGLAISE.

LA CHAMBRE DES COMMUNES.

SES PRIVILÈGES & SES USAGES.

Au moment où la Chambre des communes se réunit en session extraordinaire, dans le but spécial de reviser quelques-uns de ses règlements, de renforcer le pouvoir de la majorité et notamment d'introduire le droit de clôture, il nous a semblé que quelques détails sur la plus ancienne et la plus célèbre assemblée délibérante de l'Europe ne seraient pas sans intérêt, surtout si on les compare à ce qui se passe au sein d'autres parlements.

Dans un opuscule intitulé : *The House of Commons*, M. Palgrave, second greffier de la Chambre des communes, raconte que le speaker Denison, à qui un visiteur français demandait, un jour, un exemplaire du règlement, répondit, en montrant d'un geste expressif des rangées de gros folios entassés sur les planches de sa bibliothèque : « Notre règlement, le voilà. » Il paraît que M. Denison se plaisait à décrire l'effroi que produisit sa réponse et le mouvement de recul bien prononcé de son interlocuteur. L'étranger, habitué aux règlements courts et précis des Chambres continentales, ne réussirait jamais à démêler les statuts confus et souvent

Digitized by Google

bizarres qui régissent le Parlement britannique, et il est plus que probable qu'après s'être tourmenté l'esprit en pure perte, il s'écrierait, avec l'hôte de M. Denison, que ces folios, contenant les journaux de la Chambre, ne sont qu'un répertoire de contradictions et de précédents antagonistiques.

Vénérable par son antiquité, illustre par ses fastes, puissant par son autorité, le Parlement pousse à l'extrême le respect des formes anciennes; ses ordonnances; dont nombre datent d'une demi-douzaine de siècles, ont été tellement taillées, rapiécées, remaniées, qu'il faut une étude spéciale et approfondie pour voir clair dans le fatras et que la plupart des membres de la Chambre, effrayés eux-mêmes des dédales de la jurisprudence qui les régit, s'en rapportent aveuglément au speaker sur des matières hors de leur compétence.

Loin de moi l'intention de plonger dans ce gâchis ou de faire l'historique des usages du Parlement. Mon but est moins ambitieux et je m'estimerais heureux si je réussissais à donner au lecteur une idée juste de l'aspect de la Chambre, de la singularité de son étiquette, de quelques-unes de ses coutumes caractéristiques et des habitudes de ses membres.

On sait que la salle où se réunissent les Communes n'est point construite en amphithéâtre et n'a point de tribune. Ce n'est, à vrai dire, qu'une vaste chambre oblongue et garnie de bancs non stallés, s'élevant en étages de chaque côté et en face du fauteuil du speaker, lequel occupe un bout de la salle et fait vis-à-vis à la porte d'entrée. Si un architecte était chargé de construire un local destiné à l'usage d'un nombre déterminé de personnes, la première condition se présentant à son esprit serait, on le suppose, de le bâtir de façon que chacun puisse s'y caser commodément et y trouver sa place. Dans l'espèce, il est même probable qu'il irait plus loin et que, réfléchissant qu'à mesure que la population augmenterait, le nombre des représentants pourrait bien s'accroître, il laisserait une marge pour l'avenir. Eh bien, sir Charles Barry, en construisant la salle qui sert aux

Digitized by Google

délibérations des Communes, a fait justement le contraire. Tous les membres ne sauraient trouver place sur les banquettes et, quand, les jours de grande bataille, la Chambre est presque au complet, bon nombre d'honorables « gentlemen » se tiennent forcément debout, groupés autour du fauteuil présidentiel, ou bien prennent place sur les bancs qui font face au speaker et qui sont censés ne pas être dans l'enceinte même de la Chambre. Par courtoisie, on laisse aux membres influents les mêmes places pendant la session entière, mais pour les autres, c'est comme au parterre : aux premiers venus les meilleures places ; aussi, les jours de presse, on a soin d'arriver pour le service religieux qui inaugure journellement les débats. Dix minutes de dévotion vous donnent le droit — aussitôt les prières terminées — de placer votre carte dans un petit cadre disposé sur le dossier, et la part de banc ainsi marquée vous est assurée pendant toute la durée de la séance.

Le fauteuil du speaker, placé sur une estrade, et qu'on a comparé avec assez de justesse à une guérite surmontée des armes royales, occupe, ainsi que nous l'avons dit, le fond de la salle. Au devant se trouve une longue table couverte d'un tapis vert, sur laquelle se place la célèbre masse, emblème du pouvoir de l'assemblée nationale, et que Cromwell fit enlever un jour par ses soldats en leur commandant d'emporter ce « brimborion ». A la table sont assis les greffiers en robes noires, coiffés de petites perruques à rouleaux ; devant eux sont des paperasses, des ouvrages à consulter, des annuaires et des bibles pour la prestation de serment des nouveaux membres. Cette longue table sépare les deux parties de la Chambre. A la droite du speaker se place le parti — soit libéral ou conservateur — qui se trouve être au pouvoir, le premier banc occupé par les ministres ; à sa gauche se range l'opposition, dont les membres les plus influents — les ex-ministres — font face à leurs successeurs. Que demain il y ait un changement de ministère, et chaque groupe ira s'asseoir sur les banquettes naguère occupées par ses adversaires. Il n'y a donc pas de droite et de

Digitized by Google

gauche à poste fixe, comme dans les assemblées continentales.

Chacun parle de sa place et se lève prestement sitôt que l'orateur précédent a terminé son discours. On se tourne vers le speaker, on essaye d'attirer son attention, car, souvent, plusieurs concurrents se lèvent à la fois et il incombe au président de décider qui aura la parole ; ou — pour se servir de l'expression consacrée — « qui lui a tapé dans l'œil » (*who has caught his eye*). Au point de vue anglais, l'absence d'une tribune est un avantage marqué, qui supprime un apparat inutile, met l'orateur plus à l'aise et ne lui suggère pas la nécessité de faire de la rhétorique. Je me permettrai de citer à ce sujet l'opinion d'un homme éminent, dont la France s'enorgueillit à juste titre : « C'est ainsi », disait Cuvier, « que dans nos assemblées politiques, à la Chambre des députés, par exemple, la forme théâtrale de la salle, cette tribune au centre, sur laquelle il faut monter de huit à dix marches, après avoir parcouru l'enceinte, ne permettent plus de faire une réflexion simple, pratique et judicieuse, mais forcent à prononcer un discours, à se guinder à la hauteur de l'appareil, à être déclamatoire et pompeux, au grand préjudice du bon sens et du temps. La funeste rhétorique a là son trépied et donne le diapason aux discussions publiques [1]. »

En parlant, on ne s'adresse pas à la Chambre, mais au président. On commence : « Mister speaker, » et souvent, dans le courant du discours, on fait revenir le mot : « Sir, » qui sert à donner un instant de répit à l'orateur cherchant une expression.

Les discours ne se lisent pas, tout au plus est-il permis de consulter des notes qu'on tient à la main ; ce sévère règlement fait perdre parfois à la Chambre de belles périodes préparées à loisir, mais que de fois elle y gagne par la brièveté forcée de ceux à qui la mémoire fait défaut ! L'épreuve

[1] Il serait à désirer que cet usage passât dans d'autres parlements de notre connaissance. (N. D. L. D.)

Digitized by Google

est dure pour les débutants : lord Guildford, fils du célèbre lord North [1], a décrit ainsi ses sensations la première fois qu'il prit la parole : « M'étant levé et ayant reçu la permission de parler, je prononçai quelques phrases ; soudain un voile s'éleva devant mes yeux, je perdis la mémoire et il me sembla que la perruque du speaker prenait des proportions gigantesques, qu'elle s'enflait, s'enflait, s'enflait jusqu'à ce qu'elle couvrît la salle entière ; alors, ne me possédant plus, je tombai épuisé sur mon banc. »

Une fois, un membre commença : « Voilà, monsieur le président, voilà un trait qui caractérise notre système dilatoire... Monsieur, les patriotes athéniens — les Romains, Monsieur, les..., Monsieur, j'ai perdu le fil de mon discours, je m'assieds, Monsieur. » Un autre : « Monsieur le président, je suis étonné, Monsieur, je dis étonné, oui, étonné, Monsieur, » et il fut si étonné qu'il dut se rasseoir.

On cite un nouvel élu, ancêtre du comte de Shaftesbury actuel, qui, ne se rappelant plus, au moment critique, les puissants arguments qu'il avait préparés, fit servir avec une rare dextérité son manque de mémoire au gain de sa cause. Il s'agissait d'une mesure qui devait permettre aux prévenus, accusés de haute trahison, de se munir d'un avocat, privilège, ou plutôt droit qui, jusqu'alors, leur avait été dénié. Au milieu d'une phrase, l'orateur hésite, puis s'arrête court ; on l'encourage, mais en vain : la chaîne des idées était rompue : « Eh bien, dit-il, si je me trouve dans l'impossibilité de m'exprimer, moi qui n'ai qu'à donner mon opinion sur ce

[1] Lord North fut ministre de la couronne sous Georges III. Quand ses adversaires l'attaquaient à la Chambre, souvent il dormait ou feignait de dormir. Un jour, au milieu d'une diatribe violente, un orateur s'écria d'un ton indigné : « Voyez le noble lord, voyez-le qui s'endort au milieu de nos périls. » « Plût à Dieu ! » soupira le ministre. Une autre fois, un certain colonel Barré devait faire une motion sur la marine. « Barré nous donnera, sans doute, un historique de la marine depuis les temps les plus reculés », dit-il à un ami siégeant sur le même banc, « éveillez-moi quand il approchera de notre époque. » L'ami le réveilla en temps utile. « Où en sommes-nous ? » dit North. « A la bataille de La Hogue, milord. » « Oh ! mon cher ami », murmura North, « vous m'avez éveillé un siècle trop tôt, » et il se rendormit.

Digitized by Google

bill, jugez de la position d'un homme qui, sans le secours d'un avocat, se voit forcé de plaider pour son existence et dont la vie peut dépendre de son éloquence. »

Les Anglais ont en honneur ce talent d'à-propos qui consiste à parler d'abondance et à répondre sans préparation aux discours de vos adversaires. Lord Palmerston, lord Beaconsfield, diront-ils, n'étaient pas de grands orateurs, mais d'admirables « debaters » toujours sur la brèche, prêts à repousser les attaques, pleins de ressources, d'entregent et — pour me servir d'un idiotisme familier — qu'on ne prenait jamais sans vert. De plus en plus le « debater » l'emporte sur l'orateur, non pas que les belles périodes de M. Gladstone, les péroraisons éloquentes de M. Bright ne soient estimées à leur juste valeur; mais l'art oratoire, la rhétorique, en tant que c'est un art, n'est plus de mise et les phrases ronflantes, les pompeuses images, qui faisaient les délices de nos grands-pères, ne seraient guère écoutées de la génération actuelle. On avait alors parfois recours à des moyens qui frisaient le pathos. Un jour par exemple, en décembre 1792, on discutait l'*Aliens Bill*, mesure préventive contre les étrangers, qu'en ce moment on remet en vigueur à l'égard de l'Irlande. Burke, le grand orateur et l'ennemi acharné de la révolution française, se lève, fait quelques remarques, puis, fouillant dans sa poche, en tire un poignard, le jette à terre au milieu de la stupéfaction générale et s'écrie d'un ton théâtral : « Défendons nos esprits des principes français et nos cœurs de leurs poignards, conservons intacts tous les charmes de la vie et toutes les consolations qui entourent notre lit de mort, gardons le bonheur sur la terre et l'espoir dans l'éternité. » Beau mouvement oratoire, mais le poignard était de trop.

Comme geste exagéré venant à l'appui de la déclamation, on raconte quelque chose de semblable du célèbre avocat Brougham, dont l'éloquence augmentait en proportion de la quantité de vin de Porto dont il était lesté [1]. Devenu grand

[1] Lord Brougham était le dernier survivant d'une génération d'hommes d'État buvant roide et qui succédait à une autre génération chez qui le culte de la « dive bouteille » avait été excessif. Vers le commencement

Digitized by Google

chancelier et occupant le fauteuil présidentiel de la Chambre des lords, il parlait en faveur de la réforme électorale proposée en 1831 et qui avait peu de chances d'être agréée des Pairs. Pendant quatre heures, sans une note, il répondit aux discours des tories et termina sa harangue par ces mots : « Par tout ce qui vous est le plus cher, par les liens qui nous unissent à notre pays et à notre ordre, je vous adjure solennellement, je vous supplie, oui, à genoux, je vous implore de ne pas rejeter cette mesure; » et le noble lord, adaptant le geste aux paroles, se jeta à genoux dans l'attitude de la prière. Il paraît — telle fut l'émotion que lui causait son patriotisme, ou le porto, — qu'on eut de la peine à le relever et à le remettre sur son siège.

De tous temps, pareilles aberrations ont été rares, et Canning disait déjà, il y a soixante ans : « Dans leurs discours, les membres de la Chambre doivent se régler sur le style de la conversation et ne rien laisser percer d'apprêté, d'étudié. Le Parlement se réunit pour traiter d'affaires importantes, et les paroles qu'on prononce doivent être en harmonie avec le but que l'assemblée se propose. Que le raisonnement soit le guide constant de l'orateur et si sa parole est ornée, qu'elle le soit sans préméditation apparente. Qu'il soit éloquent s'il le peut, mais qu'il ne tâche pas de l'être. »

Avant de m'occuper de la procédure parlementaire, il me faut dire quelques mots de la composition de l'assemblée.

La Chambre des communes date de la seconde partie du XIII[e] siècle. Ce fut sous le règne de Henri III que Simon

de ce siècle, deux membres entraient un soir à la Chambre. « C'est curieux », fait l'un d'eux, — c'était Charles Fox — « je ne vois pas le speaker. » « Allons-nous-en », répond l'autre, — le célèbre Sheridan — « moi, j'en vois deux. » Le lendemain, le distique suivant courait la ville :

« They say we are drunk, Tom, do they say true?
I dont see the speaker ». Says Tom : « I see two. »

Autres temps, autres mœurs. De nos jours, dans les banquets publics, la carafe placée à côté du président et qu'il vide en portant les toasts de rigueur, ne contient souvent que de l'eau colorée par un morceau de pain rôti et qui simule le vin de Sherry par sa belle couleur dorée.

Digitized by Google

de Montfort, comte de Leicester invita, au nom du faible monarque qu'il tenait sous les verrous, un certain nombre de cités et de bourgs à envoyer deux bourgeois siéger au Parlement à côté des chevaliers, qui, depuis quelques années, représentaient les comtés. Dès 1265, les Communes étaient donc constituées des mêmes éléments que de nos jours : chevaliers des comtés — *knights of the shires* — et représentants des villes — *burgesses*. — La noblesse et les élus des comtés et des bourgs siégèrent d'abord ensemble, mais la séparation se fit bientôt; la Chambre de lords fut composée des barons par droit de naissance ou créés par le souverain, tandis que l'assemblée élue par les comtés et les corporations prit le nom de Communes et se réunit à part. A l'époque de l'union de l'Angleterre et de l'Écosse, en 1707, la Chambre anglaise comptait 513 membres; on en ajouta 45 pour l'Écosse et, plus tard, en 1801, 100 pour l'Irlande, ce qui fit un total de 658 membres. Diverses réformes électorales ont modifié la répartition des sièges, mais le nombre des députés est resté le même. L'Angleterre et le pays de Galles n'ont plus que 493 membres, l'Écosse en a 60 et l'Irlande 105. Cependant, en ce moment, les députés en fonctions sont réduits à 638, par suite de délits de corruption. Quatre bourgs, deux en Irlande, deux en Angleterre, représentés par 6 députés, se sont vu enlever le droit électoral, tandis que huit autres villes, ayant ensemble 13 représentants, ont leurs privilèges suspendus; à quoi il faut ajouter la ville de Northampton, qui n'a plus qu'un membre par suite de l'impossibilité où se trouve M. Bradlaugh de siéger. Cependant, dans un délai plus ou moins long, on reviendra au chiffre normal. Si on ne rend pas le droit électoral aux bourgs auxquels on l'a enlevé, les sièges seront alloués à d'autres villes et on ne suspendra pas indéfiniment les endroits actuellement à l'index.

On sait quel profond remaniement eut lieu dans la répartition des sièges en 1832. A cette époque, la Chambre ne représentait plus le pays, comme le dit lord John Russell dans un discours qui est devenu historique. Ce célèbre

Digitized by Google

« speech » dépeint si bien les monstrueuses anomalies électorales de cette époque, qu'on me pardonnera peut-être d'en donner un court extrait ;

« Un étranger à qui on dirait que ce pays est le plus riche, le plus industrieux du monde, plus éclairé et plus civilisé qu'aucun autre ne l'a jamais été ; que c'est un pays fier de sa liberté et qui, tous les sept ans, élit des représentants pour la sauvegarder et la protéger, cet étranger serait curieux de savoir de quelle façon se font les élections et comment la nation choisit les représentants à qui sont confiées des institutions si libérales. — Quel ne serait pas son étonnement si on lui montrait une ruine et s'il apprenait que cette ruine était représentée à la Chambre par deux membres! Si ensuite on le menait devant un mur en pierres et qu'on lui disait que trois niches pratiquées dans ce mur avaient droit à deux autres représentants, et qu'un parc ne contenant aucune habitation avait également deux délégués, sans doute, sa surprise serait grande, mais elle augmenterait encore si, visitant de riches et importantes villes, vastes entrepôts manufacturiers, remarquables par leur entreprise, leur industrie, leur intelligence, on l'informait que ces villes n'avaient point de représentants. Supposons enfin qu'on le menât à Liverpool, afin qu'il pût juger d'une élection populaire dans un centre renfermant de nombreux commettants, et que là il vît la corruption électorale poussée à ses dernières limites, pratiquée d'une façon si éhontée que les votes s'achètent ouvertement, sa stupéfaction serait extrême et il se demanderait comment une nation dont les députés sont ainsi choisis peut exercer les fonctions de la législation ou être digne de respect. Le pays n'a plus confiance dans la constitution de la Chambre des communes. Il serait plus facile de transférer les manufactures florissantes de Leeds et de Manchester à Galton et à Old Sarum [1] que de rétablir la confiance et la sympathie entre cette assemblée et ceux qu'elle appelle ses constituants. Si donc, c'est une question de droit, le droit est du côté de la réforme, si c'est une question de sens commun, le sens commun est du côté de la réforme, si c'est une question de bonne politique et d'à-propos, la bonne politique et l'à-propos sont du côté de la réforme. »

[1] Deux célèbres bourgs « pourris ». Quand régnaient les Plantagenets, Old Sarum était une ville florissante du Wiltshire; mais déjà du temps de l'antiquaire Leland (1530), on ne voyait plus une maison debout. Cet endroit devenu désert, où gisaient des pans de murs jetés à terre, continua pendant trois siècles à être représenté au Parlement par deux membres!

Digitized by Google

De pareilles raisons devaient prévaloir; le pays exigeait une représentation nationale, et il l'eut, malgré la Couronne, malgré la Chambre des lords — qui, au reste, céda avec la sagesse dont elle est coutumière. Maintenant, après une cinquantaine d'années, en voyant la médiocrité de maints élus des grandes villes, la plutocratie accaparant tant de sièges et la corruption électorale si vivace, en dépit de sévères lois de répression, on se demande s'il n'y avait pas un fond de vérité dans l'opposition des vieux tories, si les réformes électorales ont bien donné tout ce qu'on espérait d'elles et si le rapprochement vers le suffrage universel est bien le moyen le plus efficace de placer, comme disent les Anglais, l'homme qu'il faut dans le milieu qui lui convient, *the right man in the right place*[1] ».

Le speaker des Communes est ainsi nommé parce qu'il est la voix de la Chambre, qu'il est chargé de prendre la parole dans les occasions solennelles et, le cas échéant, de défendre ses privilèges et ses droits. Il habite une somptueuse résidence faisant partie du palais législatif, il a ses levers comme la Reine, et invite les membres à tour de rôle à de splendides banquets où l'on ne paraît qu'en costume de

[1] Quelques chiffres pour terminer ce que nous venons de dire sur la composition de la Chambre. On sait que les députés ne sont pas rétribués et qu'il ne leur est rien alloué comme compensation de dépens; le budget de la Chambre s'élève néanmoins à une somme assez forte : 1,265,000 francs. Voici comment ce crédit est réparti :

Le président, « speaker »	125,000	francs.
Le vice-président, deputy-speaker	62,500	—
Le greffier en chef, « clerk of the house » . .	50,000	—
Deux autres greffiers	68,750	—
Autres employés.	387,625	—
Le sergent d'armes	30,000	—
Deux aides du sergent	32,500	—
Le chapelain du speaker	10,000	—
Le secrétaire du président	12,500	—
Conseillers au Parlement	95,000	—
Bibliothécaire.	25,000	—
Autres fonctionnaires	49,625	—
	948,500	francs.

Ce qui reste, à peu près 300,000 francs, est absorbé par les menus frais.

Digitized by Google

cour. Dans l'exercice de ses fonctions, il porte la culotte courte, est revêtu d'une robe noire et sa tête est surmontée d'une prodigieuse perruque à ailes immenses lui tombant jusqu'à la ceinture. Comme contraste à cet accoutrement suranné, les députés sont en costume négligé et ont la plupart le chapeau sur la tête. On se découvre pour parler. Cependant, parmi les coutumes les plus singulières de la Chambre, il en est une qui prescrit qu'après que le speaker a déclaré que la discussion est close et que l'on va passer au vote, tout membre ayant une remarque à faire doit parler assis et coiffé. Cela donna lieu, l'an dernier, à un incident risible. M. Gladstone est un des rares membres qui laissent leurs chapeaux au vestiaire. Il avait une rectification à faire, quelques mots à dire, avant de voter, mais pas de chapeau : « Coiffez-vous, coiffez-vous! » criait l'opposition; l'illustre homme d'État saisit la première coiffure qu'il trouva sous la main, celle d'un autre ministre auquel la nature avait refusé le front large et imposant de son chef. Il s'ensuivit que le chapeau posé sur le crâne développé du grand homme n'y tenait pas et menaçait de tomber à chaque parole. Le lendemain, une feuille illustrée publiait un portrait du premier ministre coiffé d'un couvre-chef microscopique et le balançant avec grâce [1].

Chaque nouveau parlement choisit son speaker, qui continue de droit à remplir ses fonctions tant que dure la Chambre qui l'a élu. En pratique, on renomme toujours le titulaire sortant. Il s'ensuit qu'on reste speaker sa vie durant ou jusqu'à ce que, usé par les fatigues et les veilles, on prenne ses

[1] Ceci rappelle un incident analogue qui s'est passé dans la dernière session du Parlement belge et qui faillit avoir des suites tragiques au dehors.

Dans l'impuissance de mettre fin au tumulte, le vice-président qui occupait le fauteuil voulut se couvrir pour lever la séance et fit rapidement prendre son chapeau au vestiaire. Mais, horreur! il pleuvait et il n'avait apporté qu'un trois-François. A quoi tient pourtant la dignité parlementaire! Si nous avions eu l'honneur d'être à la place de l'honorable membre, nous aurions quand même arboré notre couvre-chef de petite tenue, et peut-être l'éclat de rire que ce spectacle n'eût pas manqué de provoquer dans la Chambre entière eût-il sur l'heure réconcilié les frères ennemis.

Digitized by Google

invalides en passant à la Chambre haute, pour y jouir, sur des bancs à moitié déserts, d'un repos bien mérité.

Le speaker est entouré d'un profond respect; les plus intraitables, à part quelques Irlandais, l'abordent avec soumission, et on pousse le cérémonial jusqu'à le saluer chaque fois qu'on sort de la Chambre. Son autorité fait loi, bien que cette autorité soit toute morale et que son pouvoir disciplinaire soit bien faible. En effet, il n'a d'autre ressource pour punir une infraction au règlement ou à la bienséance que de désigner le coupable par son nom, au lieu de lui donner la désignation habituelle de « l'honorable membre siégeant pour tel ou tel endroit ». Chose singulière, la menace suffisait presque toujours et y donner suite était si rare qu'un certain speaker, à qui un curieux demandait ce qui adviendrait si on en arrivait à désigner ainsi nominativement un membre, répondit naïvement : « Dieu seul le sait. » Tout cela est changé, grâce aux membres du parti du *home rule*, qui se sont laissé désigner de leurs noms patronymiques avec une si parfaite indifférence, que le speaker s'est trouvé à quia. Maintenant, en vertu d'un nouveau règlement, aussitôt un membre nommé, un ministre ou autre membre influent se lève et demande à la Chambre de l'exclure pour le restant de la séance. Les réfractaires, ceux qui ont été nommés plus d'une fois pendant la session, sont passibles de peines plus sévères; exclusion pendant une semaine, un mois même. Voici, du reste, une petite scène qui eut lieu à la séance du 21 avril dernier et qui fera comprendre comment les choses se passent quand on contrevient au règlement :

M. Redmond (membre irlandais, appartenant au parti du *home rule*) attaque le ministre chargé des affaires irlandaises et dit : « Si le très honorable gentleman avait été un politicien honnête, ou même un honnête homme, il aurait pris... (*Cris de : Oh! oh! et de : Retirez l'expression!*)

M. Goschen. Je me lève, monsieur, pour un rappel à l'ordre. Je voudrais savoir si l'honorable membre est dans son droit en disant : « Si le très honorable gentleman avait été un politicien honnête, ou même un honnête homme, il aurait fait telle ou telle chose. (*Approbation.*)

Digitized by Google

Le speaker. L'honorable membre qui représente New-Ross sait que de pareilles expressions ne sont nullement parlementaires. Je dois donc lui demander de les retirer. (*Vive approbation.*)

M. Redmond. Je regrette que les règlements de la Chambre m'empêchent de dire la vérité. (*Oh! oh! et cris de : Nommez-le!*)

Le speaker. L'honorable membre n'a pas retiré l'expression.

M. Redmond. Je me lève, monsieur, pour retirer l'expression, mais je regrette que les règlements du Parlement m'empêchent de m'en servir. (*Oh! oh! et cris répétés de : Nommez-le!*)

Le speaker. Je suis d'opinion que la conduite de l'honorable membre est blessante envers la Chambre (*approbation*), est spécialement blessante envers le très honorable gentleman auquel il a fait allusion. Je suis donc obligé de nommer l'honorable membre pour avoir méconnu l'autorité du président (*the authority of the chair*).

Le marquis de Hartington (secrétaire d'État). Comme conséquence de votre opinion, monsieur, je propose que M. Redmond soit suspendu de ses fonctions pendant le restant de la séance.

Sur ce, la Chambre vota : 207 voix contre 12, décidèrent que la punition serait infligée et, sur l'invitation du speaker, M. Redmond sortit de l'enceinte. On voit que ce n'est pas le speaker, mais la Chambre qui décide s'il y a lieu de sévir.

La sonnette présidentielle, qui joue un rôle si éclatant aux séances de certains parlements continentaux, brille à Westminster par son absence, et le moyen suprême dont use parfois le président des Chambres françaises et du Reichstag d'étouffer le tumulte en suspendant ou même en levant la séance, ne peut se pratiquer en Angleterre, la motion d'ajournement devant être posée et appuyée par deux membres et adoptée par la Chambre elle-même. Il arriva une fois que, l'ordre du jour épuisé, les représentants, réduits à un fort petit nombre, s'en allèrent en négligeant de voter l'ajournement. Le dernier était déjà parti, quand le speaker Denison s'aperçut qu'on avait oublié la formalité indispensable. Esclave du devoir, il resta cloué à son fauteuil, tandis qu'on envoyait de tous côtés à la recherche des députés, qui, épuisés par une longue séance de nuit, s'acheminaient vers leurs

Digitized by Google

domiciles. On en rattrapa deux qui revinrent voter la libération du captif.

Depuis longtemps, la Chambre comprend qu'en respectant et honorant son chef, elle se respecte et s'honore elle-même ; mais il n'en fut pas toujours de même. Avant l'ère révolutionnaire de 1640-1649, celui qui occupait le fauteuil était considéré par les élus de la nation comme leur ennemi, comme un espion du pouvoir royal, partisan servile d'un Tudor ou d'un Stuart. De cette époque datent les statuts qui donnent à l'assemblée l'initiative et refusent tout pouvoir disciplinaire au speaker. Nous en verrons plus loin la preuve en parlant des privilèges que s'est arrogés le Parlement et d'ordonnances où règne la méfiance des intrigues et des empiètements de la Couronne. Dans les journaux de la Chambre sont enregistrés de nombreux incidents mettant en relief l'antagonisme qui existait entre la Chambre et le speaker et le peu d'estime qu'on lui octroyait. Voici, par exemple, ce qu'on trouve dans un compte rendu de séance en 1610 : « Le speaker affirme que sir E. Hubert, au lieu de le saluer, lui a tiré la langue et a fait claquer ses doigts sur sa bouche en signe de mépris. » Plus loin, on lit que M. T. T., se trouvant près du siège occupé par le speaker, « lui a, contrairement aux usages du Parlement, crié « Baou » dans l'oreille et cela d'une façon si violente, d'un ton si élevé, que grande fut la terreur du speaker et de la Chambre. »

Après la restauration de Charles II, on trouve encore dans les annales des preuves d'antagonisme. Le speaker n'épargnait pas ses semonces et la Chambre ne se gênait pas pour le narguer, se plaindre de sa partialité, critiquer ses décisions et le rappeler lui-même à l'ordre. Plusieurs speakers furent soupçonnés de corruption, et on arriva au comble de l'ignominie quand un certain sir John Trevor, en vertu de son office, eut à lire une proposition déclarant que lui, le speaker, était coupable de concussion en recevant 1,000 guinées de la municipalité de Londres, afin de favoriser l'adoption d'une certaine mesure. Il est difficile d'imaginer une position plus humiliante que d'avoir à mettre pareille motion

Digitized by Google

aux voix, si ce n'est cependant de l'entendre adopter à l'unanimité ; ce qui arriva. Ceci se passait en 1695. A partir de cette date on peut signaler une réforme dans les mœurs parlementaires et de meilleurs sentiments entre l'assemblée et celui qui la préside.

Outre une connaissance approfondie des précédents qui régissent l'assemblée, outre la dignité du maintien et une inépuisable patience, le speaker doit posséder une santé qui lui permette de supporter de rudes épreuves. La Chambre siège rarement le samedi, bien que cela ait lieu vers la fin des sessions, quand d'urgentes mesures sont en retard ; les mercredis, elle ne siège que de midi à six heures, mais les quatre autres jours de la semaine, la séance dure depuis quatre heures de l'après-midi jusqu'à des deux, des trois heures du matin. Bien des membres ont des affaires qui les retiennent pendant le jour ; les séances de nuit sont donc indispensables, mais c'est pousser les veilles à l'excès que de faire siéger le speaker chaque session pendant cent cinquante heures en moyenne après l'heure de minuit. Depuis quelques années, on nomme un vice-président. (En 1741, faute d'un remplaçant, M. Onslow resta dix-sept heures à son poste.) Mais il a fallu, pour décider la Chambre à adopter cette innovation, que des séances durassent jusqu'à dix heures du matin. Franchement, il était temps.

Passons maintenant aux statuts qui régissent la Chambre et aux us et coutumes qui modifient ces statuts ; mais que le lecteur ne s'effraie pas trop de cette perspective. Il ne sera fait mention que des ordonnances qui se distinguent par leur singularité, des coutumes qui rappellent des formes anciennes et bizarres.

En théorie, un bill passe par cinq ou six épreuves avant d'être finalement agréé de la Chambre ; en pratique, ces épreuves sont généralement réduites à trois. Une demi-douzaine de membres, faisant cause commune, peuvent cependant arrêter un projet de loi à chacune des épreuves et causer de grands délais. La première démarche consiste à donner connaissance de la proposition à l'assemblée et à

Digitized by Google

obtenir son assentiment à ce qu'elle soit « lue » une première fois. Cela donne souvent lieu à un débat, et parfois l'assentiment est refusé ; mais supposons que le vote soit favorable : à quelques jours de là, on passera à la seconde lecture, la première n'étant que pour la forme. C'est ici que s'engage la bataille, soit sur un amendement proposé par l'opposition et qui vise le principe même du bill, ou bien sur la proposition d'ajourner la lecture. On ne demande pas le rejet pur et simple ; au point de vue anglais, ce ne serait pas courtois ; le biais qu'on adopte consiste à demander que le bill soit lu dans six mois, c'est-à-dire ajourné aux calendes grecques. Si, après un débat plus ou moins long, la majorité se déclare en faveur de la seconde lecture, le député — ministre ou autre — chargé de faire agréer la mesure, propose de fixer un jour pour la discussion des articles, et le jour choisi est toujours assez éloigné pour donner le temps d'étudier la mesure et de préparer des amendements. Au jour dit, le speaker pose la question : *That I do now leave the chair* (que je quitte le fauteuil). Si la réponse de la Chambre est affirmative, il se retire et le président des comités (*chairman of ways and means*) — le remplace. La Chambre s'est transformée en comité, mais puisque tous les membres délibèrent et votent, qu'on n'a fait que changer de président, pourquoi l'assemblée s'intitule-t-elle comité, et surtout pourquoi changer de président [1] ? C'est qu'au temps jadis, on trouvait fort commode, et même fort nécessaire, de se débarrasser du speaker. Presque toujours, — nous l'avons déjà dit, — c'était un émissaire, un espion du pouvoir royal, et les « fidèles » Communes, afin d'avoir leur franc-parler, le priaient plus ou moins poliment de se retirer, — puis on fermait la porte à clef.

Quand les articles ont été discutés, les amendements adoptés ou rejetés, on fait chercher le speaker, et le comité fait son rapport à la Chambre ; cela revient à dire : Nous

[1] Il y a forcément d'autres comités, composés d'un nombre restreint de membres et s'occupant de travaux spéciaux. On les nomme, pour les distinguer, « special committees ».

Digitized by Google

avons l'honneur de *nous* proposer d'adopter notre rapport. Cependant, ce rapport donne parfois lieu à un nouveau débat, à de nouveaux amendements ; puis arrive le dernier obstacle à franchir, le speaker pose la question : « Que la motion soit maintenant adoptée » (*that the bill do now pass*) ; c'est la troisième lecture ; on vote et il ne reste plus qu'à l'envoyer à la Chambre des lords.

Il va sans dire que tous ces obstacles sont bien longs à franchir, que certains pauvres bills se trouvent arrêtés des mois en route, et que plus d'un ne peut fournir sa course avant la fin de la session.

L'initiative d'un projet de loi, d'une proposition ou d'un amendement à une motion du gouvernement appartient de droit à tout membre du Parlement, pourvu que projet, proposition ou amendement n'entraînent pas un accroissement du budget, un surcroît d'impôts ou un crédit supplémentaire. On peut proposer la diminution, jamais l'augmentation d'un crédit. Aux seuls ministres de la Couronne sont réservées la tâche et la responsabilité de soumettre à la Chambre les questions du fisc et d'employer les deniers de l'État ; le règlement salutaire qui refuse ce privilège aux représentants met un frein à cette prodigalité irréfléchie, à cette démangeaison de grossir le budget qui sont les conséquences naturelles du défaut de responsabilité directe.

A la Chambre des communes, la façon de recueillir les votes est originale. Le speaker commence par poser la question sur laquelle il s'agit de voter, et il ajoute : « Que ceux qui favorisent le bill ou l'amendement disent « oui » ; puis vient la contre-épreuve des « non » ; après quoi le président émet son opinion sur l'avis qui l'emporte. Mais presque toujours il se trouve un membre — il suffit d'un seul — qui déclare qu'il est d'une opinion différente, et cela même quand le doute n'est pas possible. La minorité réclame, d'abord parce que tout vote pris par acclamation est inscrit dans le procès-verbal comme étant unanime et, ensuite, afin que le vote des membres soit enregistré. On demande donc un scrutin par division. Alors le speaker donne l'ordre de faire

Digitized by Google

évacuer les tribunes, et simultanément on met en branle une sonnerie électrique qui carillonne pendant l'espace de trois minutes dans toutes les dépendances du palais législatif. Les membres s'empressent d'accourir, car, les trois minutes passées, les portes de la Chambre sont fermées à clef; on ne peut plus entrer, mais, par contre, ceux qui se trouvent dans l'enceinte sont tenus de voter. Cela fait, les huissiers ouvrent les portes; de deux corridors longeant les côtés de la salle. Les « oui » et les « non » se séparent et s'entassent dans ces couloirs, où les greffiers les inscrivent. Ensuite, on rouvre les portes; près de chacune se tiennent deux membres nommés par le speaker et appelés « tellers », qui ont mission de compter les députés à mesure qu'ils défilent devant eux. Quand il ne reste plus personne dans les couloirs, les quatre « tellers » se réunissent, comparent leurs listes et s'avancent en ligne vers le speaker qu'ils saluent profondément. C'est à un des « tellers » de la majorité qu'incombe la tâche d'annoncer le résultat du scrutin et, quand la question en suspens est d'un intérêt majeur, s'il s'agit surtout d'un vote de confiance, le côté qui voit entre les mains de son scrutateur le document qui lui révèle la victoire salue le résultat par de triples hourrahs, avant même qu'on l'ait annoncé de vive voix. Cette façon de voter, quand l'assemblée est nombreuse, occupe de vingt à vingt-cinq minutes, et le va-et-vient entraîne un dérangement, voire une fatigue, qu'on éviterait par un procédé plus simple ; mais l'antique coutume rend les erreurs et les supercheries impossibles et la Chambre estime que cet avantage prime les inconvénients.

Dans les annales parlementaires, il est fait mention de plusieurs cas où les voix se sont égalisées de part et d'autre. Dans ce cas, la voix du speaker est prépondérante et, depuis bien des années, il est d'usage, quelles que soient les opinions politiques du président, que cette voix soit donnée de façon à permettre à la Chambre de revenir, si cela se peut, sur la question en suspens.

Il faut dans toutes les assemblées délibérantes qu'un certain nombre de membres soient présents pour continuer la

Digitized by Google

séance. En Angleterre, le nombre est fixé à quarante, mais on pourrait n'être que trois, peut-être même deux, — l'orateur et le speaker, — que la séance ne serait pas levée si on ne réclamait pas. Le speaker est censé ne rien voir et ne peut rien dire ; mais faites une remarque, n'importe laquelle, sur le nombre de membres occupant les bancs, et il arrête la discussion[1]. Il arriva même en certaine occasion qu'un représentant s'imposa à lui-même le silence par une malencontreuse observation. Comme une vingtaine de membres composaient son auditoire, il fit une allusion ironique aux bancs bien garnis de la Chambre. Fatale plaisanterie ! Le speaker saisit la belle occasion qu'on lui offrait d'abréger sa tâche, et arrêta court l'orateur; puis, après le délai de rigueur, l'auditoire fut compté et la séance levée[2]. Le délai de rigueur est de deux minutes, c'est une concession accordée à ceux des membres qui se trouvent à la bibliothèque, au fumoir, à la buvette. Les sonnettes les avertissent et ils reviennent prendre leurs places pour les quitter à nouveau, le vote terminé. Certains soirs, surtout au moment du dîner, ce manège se renouvelle plusieurs fois, mais tout le monde y trouve son compte : l'orateur se console de son auditoire clair-semé par la présence des sténographes, et ses collègues non seulement échappent à une harangue prolixe, mais encore peuvent dîner, fumer ou faire leur courrier tout à leur aise ; seul, le speaker « se plaint de sa grandeur, qui l'attache... » au fauteuil.

[1] Afin d'être bien exact, ajoutons que si en allant au scrutin il se trouve que moins de 40 membres ont voté, la séance est levée, quand même personne ne réclamerait. C'est ce qui est arrivé pendant cette session. On avait voté huit clauses d'un bill; à la neuvième, 26 membres seulement prirent part au scrutin, ce qui amena l'ajournement forcé.

[2] Tout dernièrement, un membre de l'extrême gauche, M. Callau, parlant longuement contre une mesure, s'interrompit pour faire compter la Chambre. Il quitta lui-même la salle, espérant que le nombre voulu pour permettre à la discussion de continuer et au bill de passer ne se trouverait pas; mais on accourut de toutes parts et les quarante membres furent déclarés présents. Alors M. Callau voulut continuer son discours, mais, au grand soulagement de ses auditeurs, le speaker lui déclara qu'en quittant sa place il avait perdu son droit à la parole.

Digitized by Google

Le Parlement anglais est fier à juste titre du respect qu'il témoigne aux minorités et des droits qu'il reconnaît à ses membres. Sans doute, cela tient en majeure partie à l'esprit équitable et aux qualités de pondération qui distinguent le caractère anglais, mais le jeu de bascule incessant qui a lieu entre les deux partis whig et tory y est aussi pour quelque chose. Entamer les droits de la minorité, ne serait-ce pas poser des précédents fâcheux à courte échéance et, pour un avantage éphémère, se préparer des mécomptes dans un avenir prochain? Ne tarderait-on pas à pâtir soi-même des entraves imposées à ses adversaires? Il a fallu, de la part de certains membres qui s'intitulent le troisième parti, une opposition factieuse et l'abus de privilèges qu'on peut qualifier d'excessifs, pour forcer la main à M. Gladstone et décider la Chambre à réglementer la liberté de la parole. Si, pendant la session qui s'ouvre le 24 de ce mois, la clôture de la discussion dans certaines conditions est finalement adoptée, on ne verra plus une infime majorité se servir d'une tactique qui lui permettait d'imposer l'ajournement. Voici comment elle s'y prenait.

Bien qu'un membre ne puisse prendre la parole plus d'une fois pendant les délibérations sur l'ensemble d'un projet de loi et sous la présidence du speaker, il lui est permis de parler tant et aussi souvent qu'il le veut durant la discussion des articles en comité. Cependant, si la minorité est peu nombreuse, un moment arrive où la fatigue tarit le flot de paroles. Alors deux opposants se lèvent, demandent l'ajournement, et il faut bien le mettre au voix; peu importe qu'une majorité imposante vote contre; vite, deux autres opposants proposent la même motion, on revote avec le même résultat, et ainsi de suite jusqu'à ce que, de guerre lasse, la majorité se rende. Pas toujours cependant. Au courant de la session de 1881 et encore cette année, on s'est révolté, et la victoire est restée aux gros bataillons, qui employèrent une contre-tactique et vainquirent par le nombre. Les mêmes membres ne pouvant demander deux fois l'ajournement, on attendit que les quarante ou cinquante

Digitized by Google

factieux du parti du *home rule* se fussent produits à tour de rôle ; de plus, on les laissa pérorer jusqu'à ce que le souffle leur manquât et enfin, après une lutte homérique pendant laquelle la majorité s'était constamment relayée, le groupe réfractaire, épuisé par le manque de sommeil, tombant de fatigue, dut céder. La séance du 1er juillet dernier, quand il s'agissait de passer à la troisième lecture du bill de coercition pour l'Irlande, a duré du vendredi à deux heures de l'après-midi jusqu'au lendemain à huit heures du soir : 30 heures. Le 25 janvier 1881, la Chambre siégea 22 heures et le 31 du même mois, plus de 41 heures. Ce moyen d'écrasement est, on le voit, purement physique, il est indigne d'une grave assemblée et la Chambre paraît en avoir conscience, puisqu'elle se résigne, bien à contre-cœur, à entamer ses chers privilèges et à réformer son antique ordonnance.

Au reste, si la minorité, comme groupe, est menacée de voir amoindrir ses moyens d'opposition, les membres de la Chambre individuellement continueront à jouir de droits dont souvent ils abusent. En première ligne est le privilège d'interroger le gouvernement. A la seule condition d'inscrire les questions qu'on désire poser vingt-quatre heures d'avance, et d'en avertir les ministres qu'on veut mettre sur la sellette, on peut les interpeller tous, à tour de rôle, sur n'importe quel sujet, pourvu qu'il soit de leur ressort. Cela s'appelle l'heure des interrogatoires et ce n'est pas la moins dure à passer pour les détenteurs du pouvoir. On se sert de ce droit avec tant de persévérance et de zèle, que M. Palgrave nous apprend qu'en 1877, 1,343 questions ont été posées, et chaque année le nombre augmente. Ce droit en entraîne un autre : si on n'est pas content de la réponse qu'on a reçue, on peut se donner le plaisir de faire un discours plus ou moins long en annonçant qu'on a une motion à faire. Cette motion, qui est l'ajournement, n'est qu'un prétexte servant à tout usage : au développement de la question qu'on a posée, à une attaque contre le gouvernement ou contre un autre membre, à une explication personnelle; souvent,

Digitized by Google

d'autres membres s'en mêlent, on perd une heure ou deux, puis celui qui a proposé l'ajournement retire sa motion et la Chambre passe à l'ordre du jour.

Voici un autre singulier privilège qu'on a annulé depuis quelques années : Tout membre avait le droit quand bon lui semblait de faire évacuer les tribunes, y compris celle des sténographes. Il suffisait d'appeler l'attention du speaker sur la présence de personnes étrangères dans la salle [1].

Maintenant, pour mettre ce droit en vigueur, on doit obtenir l'adhésion de la majorité de la Chambre.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, « la Haute Cour du Parlement » refusa l'entrée de la Chambre aux sténographes; ce fut longtemps une guerre acharnée entre les Communes et les reporters, qui se cachaient dans des coins obscurs, se blottissaient derrière le piédestal de l'horloge, écrivaient au fond de leurs chapeaux et avaient à déguerpir sitôt découverts ; puis il s'ensuivait des amendes, des emprisonnements pour atteinte aux privilèges de la Chambre. Chaque matin, les journaux répétaient tant bien que mal les discours prononcés la veille et cela à l'aide des on-dit recueillis dans les cafés, étendus par l'imagination du nouvelliste. Un jour, alors que le Dr Johnson était arrivé à l'apogée de sa gloire littéraire, on s'extasiait devant lui à propos d'un discours parlementaire reproduit dans la presse : « C'est moi, dit-il, qui, dans une mansarde, ai composé ce discours. » Bien changés sont les temps! Sténographier un discours est, comme auparavant, une violation des privilèges de la Chambre, mais les membres, loin d'empêcher qu'on n'imprime leur faconde, se plaignent de ce qu'on abrège leurs plus belles périodes.

Le système de reportage, si perfectionné qu'il puisse être, ne sera jamais à la hauteur des exigences des orateurs; cependant, le *Times* réussit à donner à ses lecteurs dès sept heures du matin des discours prononcés à deux ou trois heures après minuit. La tribune des journalistes est placée

[1] On disait simplement : « Mr speaker I see stangers in the House. »

Digitized by Google

au-dessus du fauteuil présidentiel. Des cloisons la séparent en petites cellules et dans chacune de ces cellules se niche un sténographe. Ils écrivent jusqu'à cent mots par minute. Si rude est la besogne qu'il faut les remplacer tous les quarts d'heure, mais le travailleur qui se retire ne reste pas inactif; dans une grande salle consacrée à cet usage, il convertit les symboles de son art en langue ordinaire et, toutes les dix minutes, des exprès emportent la « copie » au bureau du journal, où elle est livrée aux typographes. Le service est si bien organisé, la chaîne de communications entre la galerie des reporters et la presse d'imprimerie est si continue que souvent le commencement d'un discours est déjà en forme avant que l'orateur soit arrivé à sa péroraison[1].

Puisque nous nous occupons du public admis aux séances, signalons un fait qui n'est pas pour rehausser la réputation de galanterie des honorables membres. Les dames ne sont pas admises aux tribunes. On les parque à part dans une loge petite, incommode et grillée. Cette tribune, surnommée la cage, est censée ne pas être dans la salle des délibérations. On y voit mal, — et, condition encore plus fâcheuse pour les mondaines qui s'y entassent à certains moments, — on ne peut y être vu. Il nous faut ajouter, à la décharge des élus de la nation, qu'ils représentent ce règlement comme un hommage à la puissance du sexe enchanteur. Ils disent que c'est pour n'être pas distrait par de beaux yeux, dans l'expédition des affaires publiques, qu'ils ont établi ce grillage. C'est flatteur, mais point consolant, et les dames se plaignent.

Un membre des Communes n'a pas le droit d'être démissionnaire. A moins d'accepter de la Couronne un poste honorifique ou rétribué, il continue à faire partie de la Chambre quand même une maladie grave le mettrait dans l'impossibilité de remplir ses fonctions. S'il devient fonctionnaire, il est tenu de solliciter à nouveau les suffrages de ses commettants, et il est arrivé qu'un ministre d'État, échouant auprès

[1] Le même fait se reproduit en Belgique, dans l'édition de l'*Indépendance belge* qui paraît vers 4 heures de l'après-midi. Ici, c'est le téléphone qui est mis en jeu.

Digitized by Google

de ses électeurs, n'a trouvé de siège que grâce au dévouement d'un partisan qui lui a cédé le sien. Mais comment, puisqu'on ne peut donner sa démission ? Il existe un moyen de tout concilier. On tient à la disposition du membre désireux de se démettre de ses fonctions législatives une sinécure ne servant qu'à cet usage. Au moyen âge, une forêt couvrait les Chiltern Hills, dans le centre de l'Angleterre, et servait de repaire à de nombreux bandits qui désolaient les « centuries » adjacentes. Pour mettre fin au brigandage, un fonctionnaire spécial fut nommé qui prit le titre de « steward » — sénéchal — des « Chiltern Hundreds[1] ». Forêt et bandits ont disparu, mais l'emploi existe toujours, ainsi que les appointements — 25 francs par an. Voilà le poste qu'on sollicite et qui est rarement refusé. On cesse alors d'être député et il n'y a pas eu infraction au statut.

Autre particularité qui distingue la Chambre des communes. Comme dans la plupart des pays constitutionnels, les élections donnent lieu à de nombreuses pétitions signalant les fraudes, les infractions à la loi et surtout les corruptions pratiquées par le parti victorieux, et demandant l'annulation de l'élection.

Nous savons à quel point, parmi les assemblées continentales, l'impartialité la plus complète règne dans les rapports des comités chargés d'examiner les méfaits mis à la charge des nouveaux élus. Cependant les Anglais, se méfiant des passions humaines, ont trouvé prudent de s'épargner ces épreuves. Des commissions spéciales choisies parmi les juges des tribunaux examinent les dossiers et vérifient les pouvoirs des élus. Quand même on jugerait la précaution futile, il est de fait qu'en adoptant ce système, le Parlement économise un temps précieux.

Dans le Parlement anglais grande est la fidélité au parti, parfaite la discipline qui règne dans les rangs. Cela est dû en grande partie aux soins incessants de cinq gentlemen connus sous le nom de « whips », par allusion à leurs fonc-

[1] Le Hundred était une division du territoire qu'on peut rendre par centurie. De fait, elle n'existe plus.

Digitized by Google

tions; trois d'entre eux agissent pour le parti ministériel, deux pour l'opposition. De même que les piqueurs rassemblent leur meute, l'empêchent de se dévoyer, de suivre une fausse piste, de même les « whips » de la Chambre des communes réunissent leurs partisans, les font voter en masse compacte, les protègent des manœuvres de l'ennemi. Arranger l'ordre d'après lequel les orateurs parleront; empêcher les adversaires de faire avorter ou ajourner une mesure, faute d'être en nombre, ou d'enlever un vote par une majorité de rencontre; trouver pour celui qui veut s'absenter un membre désireux de faire de même dans le camp opposé et prendre des arrangements pour qu'ils s'abstiennent mutuellement pendant un temps convenu, quelques heures, une semaine, toute la session même [1], ce sont là les plus simples devoirs des « whips ». Il leur échoit d'autres fonctions plus laborieuses et surtout plus délicates : décider les indécis, lever les scrupules des scrupuleux, faire taire les opinions individuelles, plier les velléités d'indépendance, rompre les insoumis aux exigences des chefs; il leur faut flatter, cajoler, convaincre, au besoin menacer, faire preuve de zèle, encore plus de tact, être habile, affable, populaire, doubler le diplomate de l'homme du monde. Il est moins difficile de mettre la main sur un ministre d'État que de trouver un bon « whip ». Tout dernièrement, le ministère a remporté une victoire due sans aucun doute au savoir-faire de ses « whips ». Il est notoire que les deux premières clauses du nouveau règlement sur la clôture, contraires à tous les précédents de la Chambre, répugnaient à bien des membres de la majorité. On a craint un moment que M. Gladstone ne fût battu, tout au plus espérait-on une faible majorité. Eh bien, le ministère s'est vu soutenu, à la surprise du pays, par plus de 50 voix. Les « whips » avaient bien travaillé [2].

[1] Cette coutume spécialement anglaise se nomme « pairing », s'entendre à deux pour s'abtenir de ses devoirs de représentant.

[2] Les « whips » du gouvernement occupent des postes officiels, presque des sinécures, mais grassement rétribuées. Quant à ceux de l'opposition, l'espoir du bonheur à venir les soutient.

Digitized by Google

Impossible d'esquisser la Chambre des communes sans parler du sergent d'armes, fonctionnaire qu'on voit pendant les séances vêtu d'un habit noir à la française et l'épée au côté. Le détenteur de ce poste important est chargé de faire respecter les privilèges des représentants de la nation, d'exclure de la salle les membres réfractaires et de veiller à ce qu'ils subissent les peines dont l'assemblée les frappe. Pour tout ce qui touche à ses privilèges, la Chambre se montre fort chatouilleuse et son pouvoir se fait sentir d'une façon très réelle. Non seulement elle a pris des garanties contre les empiètements de la royauté et les prétentions de la Chambre haute, mais elle s'est encore accordé la faculté de sévir contre tout individu qui lui manquerait de respect. Et quelle large marge elle se donnait jadis à l'égard de ce manque de respect! Elle connaissait des délits de presse, même des sermons attentatoires à sa dignité ; elle décidait, — ainsi que nous le dit M. Palgrave, — que bousculer un membre, lui enlever son manteau, voler sa voiture et ses chevaux, frapper son domestique, prendre ses lapins, élaguer ses arbres, pêcher dans ses viviers, tuer ses moutons, étaient des offenses contre le Parlement. On alla même, — à une époque assez reculée, il est vrai, en 1641 — jusqu'à envoyer le sergent d'armes et ses aides à la recherche d'un cadavre afin de le faire restituer à un membre. Ce membre, exécuteur testamentaire, s'était chargé de l'enterrement d'un ami. Il y eut débat avec la famille, qui fit disparaître le corps pour procéder elle-même aux funérailles. Alors, le membre s'adressa aux Communes, qui prirent action en la cause et firent restituer le défunt à leur collègue.

On mettait ceux qu'on condamnait dans d'étroites cellules, on leur faisait subir le pilori et, qu'on fût déclaré innocent ou coupable, il fallait se mettre à genoux pour écouter le verdict prononcé par le speaker. La résistance d'un homme courageux, l'honorable M. Murray, fit renoncer à cette humiliante coutume. Accusé de procédés illégaux aux élections de Westminster en 1751, il refusa de s'agenouiller à la barre de la Chambre. On l'envoya à la prison

Digitized by Google

de Newgate, où il resta quatre mois. Sa captivité fut rendue très dure et on le mit au secret, mais il tint bon et il fallut bien le relâcher à la prorogation du Parlement. Cet échec fut une leçon salutaire; on abolit les génuflexions, et un appartement convenable, dans le palais législatif lui-même, remplace depuis longtemps la cellule de la geôle de Newgate pour les contempteurs des privilèges parlementaires. Un avoué y a subi une détention de plusieurs mois, et M. Bradlaugh l'occupa l'an dernier. Ce fut aussi dans le courant de la même session que le sergent d'armes — aimable septuagénaire aux façons courtoises — fut chargé d'expulser une trentaine de robustes Irlandais refusant de se soumettre au règlement. Heureusement qu'ils furent de bonne composition et obtempérèrent à sa sommation. On voit donc que le poste de sergent d'armes n'est point une sinécure et que les représentants de la nation s'arrogent un pouvoir refusé à la Couronne, celui d'emprisonner un citoyen de la libre Angleterre sans procès et sans jury et, de plus, sans qu'il ait le droit d'interjeter appel.

Pour terminer cette étude, il me reste à envisager la Chambre sous le point de vue social. L'assemblée est composée dans sa presque totalité de trois éléments, hommes d'un grand mérite personnel, possesseurs de grosses fortunes et héritiers de noms illustres. Peu ou point de membres sans patrimoine; peu ou point sans une certaine instruction. Encore bien qu'on ait passé plusieurs lois de réforme électorale, qu'on ait diminué le cens d'éligibilité, les constituants les plus démocrates, de préférence à un des leurs, choisissent volontiers pour les représenter un rejeton de noble race, faisant étalage de libéralisme avancé. — Sir T.-D. Acland, le doyen, de la Chambre, ou peu s'en faut, disait en 1880, en proposant de réélire le speaker actuel : « Cette assemblée est celle des communes de l'Angleterre, nous représentons le peuple anglais. Ceux qui siègent ici savent que nous avons la confiance de ce peuple, qui nous envoie des hommes ayant droit sous tous les rapports au titre de « gentlemen » anglais. Les qualités qui distinguent

Digitized by Google

un « gentleman », soit qu'elles se trouvent chez des personnes de haute naissance ou d'origine humble, sont également appréciées par le pays et par nous. »

Le descendant d'une longue lignée d'ancêtres, quand même il n'aspire pas à fournir une carrière politique, ambitionne la position de membre du Parlement. Au palais de Westminster, il se trouvera dans son milieu ; et le nouveau riche, qui serait fort embarrassé de découvrir parmi ses ascendants les trois générations requises — d'après le dicton anglais — pour former un gentlemen, espère s'y entourer de cette auréole de bonne compagnie qui lui manque. Pardessus tout, la Chambre se pique d'avoir bon ton ; elle a horreur de l'exagération, des mauvaises façons, du style déclamatoire ; plus d'un démagogue qui s'était promis et avait annoncé à ses constituants qu'il dirait son fait à l'oligarchie de Westminster, s'est senti amoindri, tenu en respect par la dignité du speaker et le dédain perçant à travers la cérémonieuse courtoisie de ses collègues. Il y a quelques années, un avocat d'un grand talent, mais qui laissait à désirer sous certains rapports, ne put trouver deux membres disposés à lui servir de parrains et à le présenter, d'après l'usage, au speaker. M. Bright et un autre député se chargèrent finalement de la tâche, en bien expliquant qu'ils le faisaient par respect pour le système de la représentation nationale et non par sympathie pour le nouvel élu. Si M. Gladstone n'a pu décider sa majorité, généralement si obéissante, à soutenir M. Bradlaugh, c'est que ce dernier pèche autant par l'absence du goût que par le manque d'orthodoxie.

Sans doute, comme bon nombre d'autres assemblées, les Communes se laissent aller par moments à des mouvements tumultueux, à des glapissements peu polis. Tels membres se font une renommée par leur façon d'imiter le chant du coq et autres bruits de basse-cour, et quand un orateur prolixe ou impopulaire fatigue son auditoire, celui-ci se révolte parfois et lui couvre la voix d'exclamations peu flatteuses ou d'accès de toux qui le forcent à se rasseoir. M. Disraeli lui-même, à ses débuts, fut victime d'un incident de ce genre,

Digitized by Google

dû, non pas à son manque d'éloquence, mais à certaine exubérance de gestes et à certains détails de toilette rappelant les tendances théâtrales de la race sémitique et son goût pour les couleurs voyantes. L'exception confirme la règle; la Chambre se montre en général digne, patiente et surtout bienveillante pour les débutants.

Dans le palais législatif se trouvent une bibliothèque excellente, un fumoir des plus confortables, une salle à manger spacieuse. Les différences de parti n'empêchent pas les bons rapports; les gens d'esprit ne manquent pas; on y débite les derniers bons mots; tout ce qui se passe de nouveau dans le monde entier s'apprend de première main; c'est le meilleur club de Londres, et s'il y faut passer parfois de longues heures, il fournit par cela même une réponse toute trouvée à l'épouse inquiète qui s'enquiert de la façon dont son mari emploie ses soirées.

F. Baring.

Digitized by Google

HORS DES SENTIERS BATTUS.

LES MONTS TATRY.

Quand on a parcouru l'Italie, la Suisse et l'Allemagne un Baedecker à la main, où se trouvent soigneusement relevées toutes les routes, signalées toutes les beautés de ces contrées, on se sent pris d'une folle envie de visiter un pays moins exploité par les guides et les hôteliers.

C'est pour satisfaire à ce désir que nous avions dirigé nos pas, cette année, vers les monts Tatry.

Ce noyau central des Karpathes n'occupe dans le *Guide de l'Allemagne du Sud* de Baedecker qu'un chapitre insignifiant, et les guides autrichiens ne l'abordent guère que du côté hongrois, où depuis quelques années se sont fondées des stations balnéaires, très fréquentées par la haute société magyare.

Les Beskides occidentales, les Karpathes et les Beskides orientales forment la limite entre la Galicie et la Hongrie, mais au sud de Cracovie cette frontière pénètre brusquement dans les Karpathes pour englober le groupe granitique des Tatry qui présente les points culminants de la chaîne. Le quadrilatère que forme ainsi la frontière est arrosé par la Czarny Dunajec et la Bialy Dunajec ; réunies à Novy-Targ, les Dunajec noire et blanche se dirigent vers la Vistule. A peu près au centre de ce quadrilatère, à dix-huit heures de

Digitized by Google

voiture de Cracovie, à 837 mètres au-dessus du niveau de la mer, se trouve Zakopane, petit village de Gourals (montagnards) où depuis quelques années les Polonais de Cracovie et de Varsovie se rendent en villégiature.

C'est là qu'on nous avait dit que nous rencontrerions une population primitive, des mœurs simples et naïves et des montagnes habitées seulement par des ours et des chamois.

Il faut déjà en rabattre un peu de ces promesses alléchantes.

Nous avons assisté à l'inauguration du chalet construit par le cercle des Tatry, où au lieu des bottes de foin qu'on nous avait fait entrevoir, nous avons trouvé un lit qui, pour être un peu court, n'en était pas moins excellent, et une cuisine qui n'avait que des rapports fort éloignés avec celle des Gourals. Il est vrai que nous y avons rencontré une société si aimable, si hospitalière, des Polonaises si gracieuses et si charmantes que nous n'avons pas songé un instant à regretter la sauvagerie que nous y étions venus chercher ; une pluie torrentielle persistante, impitoyable, de huit jours, n'est même pas parvenue à entamer notre bonne humeur.

Les membres de cette colonie polonaise composée de hauts fonctionnaires de la Galicie, de professeurs de l'Université de Cracovie et de Varsovie, d'avocats et de littérateurs, nous ont fourni les renseignements les plus intéressants sur la situation du pays, sur ses aspirations, sur les luttes de race qui y sévissent.

Tout bon Polonais a trois haines invétérées : le Russe, l'Allemand et le Juif.

Le Russe opprime les Polonais qui habitent le royaume ; l'Allemand, plus habile, les dénationalise traîtreusement en Posnanie ; et le Juif, pourvu de tous les droits d'un citoyen, en esquive les charges et exploite le pays.

Nous autres Occidentaux, habitués à frayer avec des israélites intelligents, qui les voyons contribuer généreusement à toutes nos œuvres ou charitables ou patriotiques, nous avons peine à comprendre ces haines de race ; mais quand on a vu les Juifs de la Pologne, séparés du reste de la

Digitized by Google

nation par le costume, la saleté, le langage et les mœurs ; quand on a expérimenté leur rapacité toujours en éveil, on s'explique parfaitement les antipathies des indigènes et l'on est bien près de les ressentir soi-même, quelque effort qu'on fasse pour s'en défendre.

Parmi les Polonais, les Galiciens se trouvent dans une situation privilégiée depuis leur réconciliation avec l'Autriche, ou plutôt depuis que celle-ci a contracté un mariage de raison avec la Pologne. L'Autriche a compris qu'en opprimant ce malheureux pays elle s'affaiblissait elle-même et entravait l'épanouissement d'un des plus beaux fleurons de sa couronne impériale.

Aujourd'hui que la Galicie jouit d'une autonomie suffisante, s'administre dans sa langue et marche légalement à la conquête de tous les droits compatibles avec son union à l'empire, elle tourne avec raison son attention vers les moyens de mettre en valeur ses immenses richesses naturelles : ses forêts, ses carrières, ses mines et son sol fertile.

Ce pays se débat encore contre la pénurie d'argent, mais grâce à d'excellentes institutions économiques, tel que son crédit foncier, grâce aux capitaux étrangers qui commencent à arriver, grâce à l'esprit pratique et sérieux des hommes qui dirigent ses destinées, on peut augurer pour lui une ère de prospérité.

Peut-être la Galicie jouera-t-elle un jour pour les membres séparés de la grande famille polonaise le rôle qu'a joué le Piémont en Italie. Il y a là une tâche patriotique à remplir, pour l'accomplissement de laquelle il faudra déployer beaucoup de prudence, de sagacité et d'énergie.

Les Polonais le comprennent et pour peu que les événements les aïdent, que l'Autriche se rende compte du rôle qu'elle a à jouer dans cette transformation des aspirations de ses populations slaves, on peut prévoir, quand on a constaté la vivacité de son sentiment patriotique, un avenir brillant pour la nation polonaise.

Nous n'affirmerons pas que ces idées soient courantes en Galicie, nous avons rencontré à Zakopane cette classe de la

Digitized by Google

société que les Polonais appellent eux-mêmes *intelligentia*, elle forme évidemment une élite, mais n'est-ce pas par elle qu'ont commencé tous les mouvements régénérateurs?

On comprend avec quel bonheur les Polonais du royaume viennent respirer l'air vif des montagnes sur un sol libre et se retremper au contact de leurs frères de Galicie, qui travaillent à la reconstitution d'une patrie; aussi ne parlent-ils qu'avec le plus grand enthousiasme des Tatry et l'on se ferait mal venir d'eux si l'on ne reconnaissait pas qu'elles sont supérieures aux plus belles montagnes suisses.

Le mont Giewont, qui domine Zakopane, est formé de roches calcaires; le noyau central des Tatry, au contraire, est composé de granit qui se transforme en gneiss du côté hongrois; à la base s'étendent de sombres forêts de sapins; plus haut des *polana*, pâturages élevés analogues aux alpes de Suisse, puis vient le roc nu avec sa flore alpestre. Les pics les plus élevés, comme le Gerlach (2,663 m.), le Lomnitzer (2,634 m.), le Krivan (2,496 m.), ne le sont cependant pas assez pour conserver constamment la neige; mais à chaque abaissement de température nous les avons vus revêtir leur calotte blanche. Ce qui procure surtout un caractère spécial aux Tatry, c'est leur aspect sauvage, désert, puis les nombreux petits lacs qui scintillent au sommet des vallées et que les habitants ont baptisés du nom poétique de *Morskie-Okio*, l'œil de la mer. Enfin, ce qui donne une saveur spéciale à une excursion dans ces montagnes, ce sont les conditions particulières dans lesquelles elles se font et surtout l'intéressante population de montagnards dont il faut se faire accompagner.

Nous eûmes l'heureuse et la précieuse chance de voir organiser notre expédition par M. le Dr Chalubinski, auquel ses compatriotes ont décerné le titre de *roi des Tatry*. Depuis trente ans, en effet, il les a parcourues, il en a signalé les beautés, reconnu les sentiers les plus mystérieux et a formé les guides sans lesquels il serait impossible de s'aventurer dans ces montagnes désertes; car, une fois qu'on a dépassé les Polana, on ne trouve plus ni huttes, ni bergers.

Digitized by Google

Un matin, nous nous trouvâmes réunis à sept voyageurs devant le chalet du docteur. Il avait rassemblé une troupe de dix-neuf Gourals pour nous accompagner, chacun de nous devait avoir spécialement attaché à sa personne, avec charge de veiller sur lui, un guide et un porteur; mais ce ne fut pas sans une profonde stupéfaction que nous vîmes se ranger à notre suite un orchestre de cinq musiciens: quatre violons et une contrebasse, qui devaient nous accompagner dans les passages les plus difficiles et gravir avec nous les pics les plus escarpés. Jamais, tant que nous vivrons, nous n'oublierons les pérégrinations incroyables de notre contrebasse : nous la verrons toujours descendant un sentier à pic le long d'une paroi verticale de la Mieguszowska, ou gravissant la rude montée de Zavrat au milieu des roches éboulées, ou se balançant tranquillement au-dessus d'un précipice vertigineux.

Notre excellent docteur Chalubinski avait emmené son orchestre pour faire danser nos guides, le plus grand plaisir qu'il pût leur procurer; aussi était-il adoré de ses hommes et obéi comme un vrai souverain de la montagne.

Après avoir gravi à cheval, au milieu des sapins, les premières pentes, nous mettons bientôt pied à terre pour nous engager dans des sentiers à peine tracés et remplis de roches éboulées; passant ensuite entre le Kopa Magory et le Kopa Krolowa, nous descendons vers l'étang noir (*Czarny staw*), au milieu d'un paysage dantesque: de sombres roches étalent partout leur surface dénudée et leurs crêtes déchiquetées, aucune trace de vie n'apparaît autour de nous, nous pourrions nous croire dans l'empire de la mort.

Mais la Swinnica dresse devant nous ses flancs à pic et le docteur se dirige imperturbablement vers elle, comme s'il possédait le secret d'Annibal pour dissoudre les roches.

Au détour d'un énorme bloc de rocher la montée, de Zavrat se révèle à nos yeux. Son aspect n'est guère rassurant: entre deux parois lisses et perpendiculaires descend une ligne d'éboulis à pic, dont les débris cèdent sous le pied et s'affaissent avec nous. Il faut marcher à la jonction du roc

Digitized by Google

et de l'éboulis, s'accrocher à l'un et appuyer le pied sur l'autre.

Après nous être livré pendant une heure à cet exercice, nous atteignons l'échancrure qui forme l'étroite selle entre les deux montagnes, et à l'instant même nous sommes récompensés de nos fatigues : toutes les splendeurs des Tatry se révèlent subitement à nous. C'est un effet ménagé par notre excellent guide et il nous observe d'un air satisfait pour juger de l'impression que produit sur nous ce spectacle grandiose. Devant nous s'étagent en amphithéâtre quatre rangs de montagnes : Miedziane, Koprowy, Mieguszowska et Krivan, dominant de toute leur hauteur les cinq lacs polonais et, en proportion de l'éloignement, passant par toutes les nuances, depuis le gris scintillant jusqu'au bleu sombre. Mais la plume est impuissante à rendre la grandeur et la variété de ce spectacle; nous n'essayerons donc pas une description, qui laisserait nécessairement le lecteur froid; l'aquarelle seule, avec ses tons légers et transparents, pourrait donner une idée approximative des lointains lumineux de ces paysages de montagnes.

Après avoir contemplé à loisir ce spectale, nous descendons vers les lacs polonais ; nous apercevons au loin la chute d'eau produite par le passage du Przedni Staw dans le Wielki Staw, nous remontons un nouveau contrefort pour redescendre dans une nouvelle vallée, la vallée des pins sombres. Ici, la main de l'homme n'a jamais abattu un arbre ; nous sommes dans une véritable forêt vierge, les sapins n'y meurent que de vieillesse ou abattus par un ouragan. A côté de géants séculaires qui dressent encore leur tête altière, d'autres gisent au milieu d'amoncellements de rocs, couverts de végétaux parasites, à moitié enfouis dans d'énormes fougères. Les dessous du bois sont verdoyants, d'une végétation luxuriante, nourrie par les débris de la forêt; aucun sentier n'est tracé, il faut sauter d'un tronc sur un bloc de rocher, descendre dans un torrent pour percer le fouillis de branches et d'arbrisseaux.

C'est l'image la plus complète de l'abandon, de l'état sau-

Digitized by Google

vage ; il semble que nous soyons les premiers mortels qui troublions le silence de ces solitudes ; jamais la nature livrée à ses propres forces, dans toute la plénitude de sa vie végétative, ne nous est apparue d'une façon aussi frappante.

Il nous faut maintenant remonter la vallée de Hlinsko pour atteindre la passe de Koprowa ; mais nous marchons depuis douze heures et la montée est rude, nous rassemblons tout notre courage et après une heure de persévérance nous atteignons ce point culminant ; la vallée de Mengusfolvy s'ouvre devant nous ; presque à pic sous nos pieds s'étale le lac Hinco ; il faut descendre jusqu'à son bord pour gagner le lieu du campement ; après une demi-heure d'une descente qui, plus d'une fois, avait risqué d'être plus rapide que nous ne le désirions, nous nous trouvons devant l'amoncellement de rocs qui s'étend au pied de chaque montagne ; il nous sépare encore de notre halte. Nous rassemblons ce qui nous reste d'énergie, tantôt nous sautons de roc en roc, tantôt nous posons prudemment le pied, tantôt nous nous affermissons avec nos hachettes avant de faire un pas sur les blocs instables.

Enfin ! après quatorze heures de marche nous pouvons nous jeter à terre, nous étions arrivés !

Déjà nos braves Gourals nous avaient devancés, nos tentes étaient dressées, le feu allumé, les provisions déballées. Ils s'étaient établis sur un promontoire flanqué de deux torrents dont la réunion forme la Poprad, qui coule vers la Hongrie, mais qui va cependant se jeter dans la Vistule après avoir contourné le massif des Tatry. Le lieu était majestueux : en regardant vers le fond de la vallée, nous avions à notre gauche la dentelure gigantesque formée par les pics Patria, Bastya, Satan et Koprowa, devant nous le Cubrina, à droite le majestueux Mieguszowska et le Kopki ; c'était là une belle garde de géants pour dormir à la belle étoile.

Le souper est prêt, la nuit est venue, nos Gourals dans leurs costumes de drap blanc, avec leurs feutres à plumes, avec leurs figures énergiques éclairées par un grand feu de sapin, forment un tableau fantastique ; tout à coup éclatent

Digitized by Google

dans le silence de la nuit les accords sauvages de notre orchestre. C'était une scène digne du pinceau de Salvator Rosa, nous pouvions nous croire transportés au milieu d'une troupe de brigands ; les haches dont nous étions tous armés ajoutaient encore à l'illusion.

Il n'eût du reste pas fallu reculer fort loin en arrière pour que cette illusion devînt une réalité. Les pères de la plupart de nos guides avaient probablement fait le métier de brigand, métier fort honoré autrefois dans la montagne ; de temps en temps ils faisaient une descente dans les basses terres, de préférence du côté hongrois ; la razzia opérée, ils rentraient dans les retraites inaccessibles de la montagne ; puis ils avaient des mouchoirs pour les jolies filles, de l'or pour le Juif qui tenait la propinacya, souvent aussi pour le malheureux, victime de l'usurier, et ils étaient considérés comme des preux courageux et bienfaisants.

Les chansons et les légendes du Podhale ont conservé le souvenir de ces héros populaires.

Aujourd'hui, les Gourals sont les plus honnêtes gens du monde : sobres, actifs, laborieux, agiles comme des chamois, quelque peu braconniers encore, prêts à faire tous les métiers, car ils ne connaissent pas la division du travail. Ils se bâtissent une cabane en troncs de sapins non équarris, la meublent, forgent leurs outils ; les femmes tissent la toile et la laine dont elles font les vêtements de leurs maris, avec de superbes soutachures bleues ou rouges, brodent leur serdak et leurs chemises de gracieux dessins, avec une entente instinctive de l'harmonie des couleurs ; une famille gourale se suffit à elle-même et n'a besoin de personne pour subsister.

Au point de vue économique, c'est encore l'état sauvage évidemment, mais quel admirable effet cet appel incessant à l'initiative individuelle produit sur le développement de l'intelligence ! Combien nos paysans et même nos ouvriers, confinés dans un travail uniforme et restreint, sont lourds et grossiers à côté de ces fines races montagnardes !

Un Goural n'est jamais embarrassé, son esprit inventif

Digitized by Google

trouve toujours moyen de surmonter la difficulté imprévue qui surgit en route; il a un instinct d'homme primitif : la nuit le surprend-elle, il se dirige au milieu des rocs amoncelés comme un fauve, ses yeux découvrent au loin des chamois que nous avons peine à apercevoir avec nos jumelles; il entend le sifflement de la marmotte dans la montagne; avec cela une bonne humeur inaltérable. Après trois jours de marche, nous les avons vus revenir mouillés jusqu'aux os, chargés de nos bagages et de nos provisions, pataugeant dans la boue jusqu'aux aisselles et cependant gais comme des pinsons.

Respectueux, sans bassesse vis-à-vis de leurs supérieurs, ils sont très sensibles aux égards et ne souffriraient pas d'être traités comme des valets. Cependant on n'en pourrait imaginer de plus attentifs : à peine manifestions-nous l'intention de nous asseoir, que leur manteau était déjà étalé par terre; arrivions-nous en nage au sommet d'une montagne, ils nous enveloppaient de force de nos serdaks en peau de mouton et nous parvenions rarement à les empêcher de se dépouiller de leur veste pour nous en couvrir; en un tour de main ils avaient allumé du feu et préparé un thé réconfortant.

Quand nous reconnaissions ces services par le don de quelques cigares, ils nous saisissaient la main pour la baiser; en retour de cette marque de respect ils attendaient une tape amicale sur la joue.

La plupart des montagnards savent lire; à l'église, presque toutes les femmes suivent l'office dans leur livre de prières.

Le sentiment religieux est très développé chez les Gourals, comme du reste chez tous les Polonais. Ils ne manquent jamais de se découvrir quand ils passent devant une madone ou un Christ. Lorsqu'ils vous rencontrent, ils vous saluent par cette formule : « Jésus-Christ soit loué, » à laquelle il faut répondre : *Na vieki viekouf* (Pendant tous les siècles des siècles).

Les églises, construites en bois et peintes en rouge, semblent édifiées sur un patron uniforme : un portail formant narthex, comme dans les églises romanes, précède la porte,

Digitized by Google

les confessionnaux sont quelquefois placés au dehors; un clocheton représentant une énorme bulbe couronne l'entrée, mais ne contient cependant pas les cloches; celles-ci sont pendues dans un campanile en bois moins haut que l'église et placé devant la porte principale; pendant la messe les femmes chantent les prières et les hommes font les répons. Comme l'église est généralement fort petite, beaucoup de fidèles s'agenouillent tout autour, à l'ombre des bouquets d'arbres dont elles sont entourées. Par un beau soleil, cette réunion de costumes vivement colorés est d'un effet très pittoresque.

Les prêtres exercent une grande influence sur ces populations naïves. Nous n'avons pas entendu dire qu'elle fût mauvaise; le clergé polonais est national, animé de sentiments très patriotiques; dans ces pays, la religion est si intimement liée à la nationalité que l'abandonner serait presque une trahison. Des Polonais libres-penseurs nous ont dit qu'ils ne sortaient pas de l'Église par amour pour leur pays.

Les femmes gourales sont rarement jolies; elles ont la figure ronde, les pommettes saillantes, le nez court et gros; elles marchent toujours pieds nus, d'une allure décidée et ferme; leur costume national est absolument gâté par l'introduction de cotonnettes allemandes que leur vendent les Juifs; elles choisissent de préférence des dessins rouges; quand il fait froid, elles mettent la serdak comme les hommes.

Nous avons remarqué deux types parmi les hommes : l'un noir, figure allongée, aspect méridional, nez aquilin ; l'autre, blond, nez court et gros, pommettes saillantes, figure ronde; ils sont généralement de taille moyenne et bien découplés.

Ils ont conservé leur costume national et aiment à le porter avec une certaine crânerie. Il se compose d'un pantalon collant en drap blanc épais avec des soutachures bleues ou rouges aux poches, d'une chemise très courte attachée par une grande fibule (*spila*) en cuivre ornée de chaînettes et sur laquelle est toujours gravée l'image de la lune et du soleil; les manches de la chemise sont très amples. Au-dessus ils

Digitized by Google

mettent la serdak; c'est une veste en cuir sans manches, doublée d'une peau de mouton; ils placent celle-ci à l'extérieur quand il pleut. Ces vestes sont bordées de découpures en cuir rouge et souvent ornées de broderies fort riches. Elles sont excellentes contre le froid, mais ne protègent pas suffisamment les bras. Cependant les montagnards ne semblent jamais avoir froid aux bras; comme les Tyroliens, ils portent constamment leur jaquette de drap blanc (*cuha*) sur l'épaule, sans passer les manches. Pour l'hiver, ils ont une sorte de grand paletot en drap brun très grossier. Ils se coiffent d'un chapeau de feutre entouré d'un cordon de coquillages et y mettent d'ordinaire une plume ou un bouquet de fleurs disposés avec beaucoup de goût. Les pieds sont enveloppés d'une bande de toile en guise de bas et recouverts d'une feuille de cuir attachée par des cordes comme les *cioce* des paysans de la campagne romaine; enfin les élégants ne manquent pas de nouer leur mouchoir de poche à une boutonnière de leur serdak et de l'étaler complaisamment sur leur veste; en guise de canne ils portent la *ciupaga*, hachette pourvue d'un long manche; elle ne les quitte jamais et leur rend de grands services, soit comme *alpenstock*, soit pour se frayer un chemin dans les bois.

Pour tirer parti de l'habileté manuelle des Gourals, on a fondé à Zakopane une école de sculpture en bois. Nous avons eu l'heureuse chance d'arriver précisément au moment de l'ouverture d'une exposition des travaux des élèves. Quoique l'école ne soit installée que depuis deux ans, les résultats obtenus sont déjà fort remarquables; les dessins étaient tracés avec beaucoup de netteté et de précision.

Nous craignons pourtant que le choix des modèles ne vienne tuer l'originalité de l'art qui aurait pu naître dans ces montagnes. Il eût fallu prendre pour point de départ l'art naïf, déployé d'instinct par les montagnards dans la décoration de leurs meubles, de leurs ustensiles, de leurs vêtements, en développer les éléments, et l'on serait arrivé à créer un style décoratif qui aurait eu une valeur spéciale par son originalité même.

Digitized by Google

Une femme d'un esprit cultivé et d'un goût délicat, la comtesse K..., a mieux compris le parti qui pouvait être tiré des instincts artistiques des Gourals.

Elle s'est donné pour tâche de décorer son chalet uniquement à l'aide de l'industrie des paysans, et elle a obtenu un résultat vraiment merveilleux en combinant, avec le tact exquis d'une femme du monde, les éléments décoratifs qu'elle a trouvés dans les chaumières des environs, en tirant parti des broderies des vêtements, des tapis tissés par les Ruthènes, des étoffes en usage dans la contrée, du travail du bois, tel que le pratiquent les Gourals.

La comtesse K... a rassemblé, en outre, des échantillons d'un art analogue à celui des montagnards, mais avec des applications plus étendues, de façon à les inciter à développer leur industrie dans la même direction.

Voilà les vrais modèles à mettre sous les yeux des jeunes Gourals, plutôt que les plâtres achetés à Vienne ou à Stuttgart!

Mais nous oublions que nous sommes campés aux sources de la Poprad et que, comme on ne dort guère sous la tente, il faut se lever de bonne heure. A quatre heures nous étions debout; à six heures, le camp était levé et nous étions en route vers la Mieguszowska.

Après une montée pénible, lestement gravie par notre contrebasse, nous atteignons la selle qui relie ce pic élevé au Moine, montagne que les Gourals ont nommé *Mnich*, parce qu'elle rappelle vaguement une tête coiffée d'un capuchon.

Un panorama splendide se déploie devant nous : à cinq cents mètres au-dessous de nous, presque à pic, dorment tranquillement les eaux bleues du Morskie-Okio, l'œil de la mer; la Mieguszowska, le Wisoka et Ryzy, l'embrassent presque entièrement de leurs rameaux, ne laissant vers le nord-est qu'une échancrure par laquelle le trop-plein du lac s'écoule par une cascatelle dans le lac des Poissons, qui s'étale à trois cents mètres plus bas. De ce côté s'ouvre la vallée de la Bialka, dans laquelle reparaît la sombre verdure des sapins. C'est l'un des plus beaux points de vue qu'il nous

Digitized by Google

ait été donné de contempler. Le contraste que forment les deux lacs, l'un entouré de ses rochers dénudés, l'autre encadré de sapins, le fond vaporeux de la vallée qui s'enfonce aussi loin que l'œil peut porter, donnent une variété pittoresque à ce panorama.

Mais nous devons aller prendre le radeau que nous voyons amarré au bord du lac des Poissons. Nous fouillons vainement du regard la paroi unie du rocher qui descend sous nos pieds jusqu'au Morskie-Okio pour y découvrir un sentier. Rien n'arrête le docteur; nous nous glissons à sa suite comme des chamois le long des pans de granit; puis, profitant de toutes les saillies, sur lesquelles nous pouvons seulement poser la pointe du pied, nous coulant dans d'étroites rigoles creusées par les eaux, nous accrochant à une touffe d'herbe, nous aidant de nos *ciupaga*, nous commençons une descente fantastique que nous n'oublierons de notre vie. Un faux pas nous aurait précipités dans le Morskie-Okio et oncques n'aurait plus entendu parler de nous. Notre caravane de vingt-six personnes, suspendue ainsi aux flancs de la montagne, avait un aspect des plus curieux; la contrebasse venait la dernière et sa volute se détachait vigoureusement sur l'azur du ciel; un de nos compagnons que le docteur avait spécialement recommandé à ses guides était solidement tenu par deux d'entre eux et avait assez l'air d'un contrebandier que l'on menait à la prison prochaine.

Nos guides, outre le sac qu'ils portaient sur le dos, tenaient encore à la main, qui une casserole, qui une bouilloire; quelques-uns avaient même chargé sur leurs épaules les rameaux tordus d'un sapin rampant et avaient l'air d'être couronnés de la ramure gigantesque d'un cerf antédiluvien. Ils avaient songé à notre thé!

A mi-hauteur, nous trouvons en effet un petit promontoire et nous faisons une halte entre ciel et terre; le feu pétille, l'orchestre se groupe pittoresquement sur une crête de rocher et entonne gravement une de ces mélodies aigres et sauvages qui s'harmonisent parfaitement avec le paysage.

Un d'entre nous profite du repos pour se faire faire la

Digitized by Google

barbe, car notre troupe est en mesure de pourvoir à toutes les nécessités. Des chamois viennent nous contempler curieusement du haut de leurs rochers inaccessibles et mettent en ébullition les instincts de chasseur de nos gens.

Après une longue halte qui nous permet de savourer à loisir les splendeurs du paysage grandiose qui nous entoure et de nous pénétrer de ses beautés imposantes, nous descendons jusqu'au lac des Poissons.

Nos guides forment bientôt un groupe pittoresque sur le radeau qui nous attend, l'orchestre se place en avant, les rameurs battent l'eau en cadence et nous traversons doucement le lac dont les eaux unies reflètent les profils hardis de la Mieguszowska, tandis que nos yeux cherchent vainement sur ses flancs le chemin que nous venons de suivre.

Pareille navigation, au milieu de cette solitude, dans ce cadre gigantesque avec cet appareil étrange, était encore un incident qui formait tableau et dont le souvenir restera gravé à jamais dans notre mémoire.

A l'extrémité du lac se trouve un asile en bois, construit par le Cercle des Tatry : nous devons y passer la nuit; nous y faisons notre entrée musique en tête et au bruit des détonations qui saluent l'arrivée du roi des Tatry dans ses domaines.

L'asile se compose de grandes chambres, dans lesquelles des lits de corps de garde permettent de passer la nuit.

A peine sommes-nous installés que l'orchestre entonne ses airs de danse, et nos hommes, aussi alertes que s'ils venaient de se lever, courent se livrer à leur plaisir favori.

Les Gourals dansent de préférence à tour de rôle: un danseur se détache du groupe et piétine sur place en suivant la cadence toujours croissante de l'orchestre; quelquefois il s'interrompt pour faire des bonds, se taper les cuisses, les genoux, la plante des pieds, comme font les Tyroliens, ou bien il s'arrête devant l'orchestre et lui adresse une improvisation; chaque danseur a la sienne, comme il a des variantes personnelles dans sa danse. Nous nous sommes fait traduire

Digitized by Google

quelques-uns de ses chants naïfs. En voici un échantillon :

J'ai été dans la montagne
A la chasse du chamois ;
Un ours m'a rencontré,
Il m'a dévoré tout entier
Et n'a laissé que mon chapeau.
Portez-le à ma fiancée.

Mais la danse la plus caractéristique est la danse guerrière. Les Gourals s'arment de leurs hachettes et mettent leur chapeau pour l'exécuter : elle commence par une marche circulaire ; le vieux ménétrier Sabowa se place au centre, bat la mesure de sa *ciupaga* et agite la longue plume rouge de son chapeau. Le mouvement va *crescendo,* et le piétinement s'accentue ; de temps en temps éclate un appel sauvage, ou le sifflement d'alarme des brigands, puis les danseurs se font face, deux à deux, entre-choquent leurs haches et recommencent leur ronde ; l'orchestre fait rage, le mouvement devient vertigineux, la répétition à satiété d'un même motif sur un mouvement toujours plus vif finit par provoquer une sorte d'ivresse nerveuse.

Nos gars eussent dansé jusqu'à l'aube si nous ne les avions envoyés coucher, afin de pouvoir dormir nous-mêmes.

Le lendemain, nous nous mettons en route, musique en tête ; le chemin était carrossable ! Nous suivons la vallée de Bialka jusqu'à sa jonction avec celle de la Rostoka, qui sort des cinq lacs polonais auprès desquels nous avions passé le premier jour.

Coupant ensuite les rameaux qui descendent de la Waksmundska, ce qui nous fait monter et descendre au moins quatre ou cinq fois, après avoir traversé de beaux bois touffus, avoir piétiné dans des marécages, nous arrivons à un petit bain.

Là, des chariots viennent nous prendre, et après nous avoir cahotés dans des chemins rocailleux, nous ramènent à Zakopane, moulus, mais ravis de notre expédition.

Nous ne parlerons pas des autres excursions que nous avons faites aux vallées de Kocielisko et de Strazyska, aux chutes du Kohlbach et aux cinq lacs hongrois, de l'ascen-

Digitized by Google

sion du Giewont et du Kubalowka, cela ne serait intéressant que si nous pouvions illustrer ces récits des photographies et des croquis que nous avons rapportés. Nous en avons dit assez, pensons-nous, pour donner une idée de la nature du pays, et pas trop, espérons-le, pour fatiguer nos lecteurs.

Nous compléterons notre récit rapide par quelques indications intéressantes qui n'ont pu trouver place dans la relation de notre grande expédition.

Le groupe central des Tatry n'a guère plus de 40 kilomètres de longueur, sa formation est exclusivement granitique et offre cette particularité que le granit s'y présente stratifié ; le mont Giewont qui s'élève immédiatement au-dessus de Zakopane est de formation calcareuse. Les minéraux qui s'y rencontrent sont rares et ne sont pas exploités.

Le district galicien qui pénètre dans les Karpathes porte le nom de Podhale, les habitants sont des Podhalains ; le nom de Goural qu'on leur applique généralement signifie simplement montagnard en polonais. Ils parlent une langue qui est parfaitement comprise des Polonais des villes, mais, à ce qu'on nous a dit, elle contient beaucoup de formes archaïques du XV^e^ siècle.

Les Podhalains confinent au nord aux Polonais de la Galicie, à l'ouest et au sud aux Slovaques, au nord-est aux Ruthènes. Les Magyars et les Allemands ne forment au sud que des groupes isolés sans importance. Les Podhalains se distinguent de ces peuples par le costume et le langage, quoique celui-ci présente de grandes analogies chez toutes les populations de race slave ; ils forment un groupe d'une quarantaine de mille habitants et paraissent être arrivés assez tard dans la contrée ; la rareté des noms de famille différents fait supposer qu'ils doivent leur origine à un petit nombre de bannis envoyés dans la contrée alors qu'elle était encore inhabitée.

La flore ne nous a pas paru différer essentiellement de la flore alpestre; les plantes les plus communes des Tatry sont les suivantes : Selaginella spinosa ; Tofieldia calyculata ; Aster alpinus; Centaurea montana; Hieracium echioides ;

Digitized by Google

H. villosum; Teucrium montanum; Symphytum cordatum; Bupleurum falcatum; Saxifraga Aizoon; Alsine laricifolia; A. setacea; Trifolium spadiceum. Les maigres champs qui entourent Zakopane sont remplis d'un joli glaïeul (Gladiolus imbricatus).

On rencontre l'orme, l'érable, le chêne, le frêne, le saule, mais le pin et le sapin dominent tellement qu'on finit par être fatigué de l'uniformité de leur feuillage; c'est avec un soupir de soulagement que nous avons retrouvé en Hongrie l'orme, le hêtre et surtout de magnifiques saules comme nous n'en voyons jamais chez nous, où on les réduit presque tous à l'état de têtards.

Les ours, les marmottes, les chevreuils, les chamois, les aigles et les vipères se trouvent en grand nombre dans les Tatry. Nous avons fréquemment vu des troupeaux de chamois de loin, nous avons entendu le sifflement des marmottes, on nous a montré un aigle apprivoisé, mais nous n'avons rencontré aucun ours; ils s'approchent cependant de très près de Zakopane et un jour que nous étions à dîner on amena au docteur un Goural qui venait d'être blessé par un ours; l'animal lui avait lancé une pierre que nous vîmes extraire de sa joue.

Comme le climat est très rigoureux, la neige commençant à tomber à la fin de septembre, le pays est pauvre et le Goural se nourrit uniquement de lait, d'avoine et de choucroute; le petit lait (*zentica*) est une boisson excellente d'un goût exquis; l'usage de la viande est à peu près inconnu. Malgré les Juifs qui tiennent les propinacya, les Gourals ne s'enivrent pas, quelques-uns ont même fait le serment de ne pas boire de liqueurs fortes; l'usage de la bière commence cependant à se répandre.

Pendant tout le temps que nous avons passé au milieu des montagnards, nous n'avons pas vu un ivrogne, nous n'avons pas entendu une querelle, ni même un juron, et nos amis polonais nous assuraient qu'ils n'en possédaient pas dans leur vocabulaire. Les rapports entre eux sont empreints d'une grande cordialité; quand ils s'abordent, ils se serrent

Digitized by Google

la main et se saluent; ils paraissent avoir beaucoup d'affection pour leurs enfants et les caressent avec tendresse; on rencontre, du reste, de charmants marmots.

La condition des femmes paraît très rude; elles font tous les travaux fatigants, portent les fardeaux, cultivent les champs, coupent les foins, gardent les troupeaux; on les voit partout à l'œuvre, tandis que l'homme semble se faire la vie plus douce. Les Gourals sont tous propriétaires de leur cabane et d'un lopin de terre, mais dans chaque commune il y a un grand propriétaire qui possède presque tous les bois; le domaine de Zakopane a été vendu il y a deux ans pour 900,000 florins.

Les travaux sur les Tatry sont rares, car ces montagnes ont été peu visitées. Le Dr Le Bon a publié une étude intéressante dans le *Tour du Monde* [1] qui contient des renseignements fort exacts fournis par des membres de la colonie polonaise de Zakopane. Les planches exécutées d'après des photographies sont belles et bien réussies. Il a publié, plus tard, une brochure qui contient une fort bonne carte. Quant à la thèse qu'il soutient dans cette brochure, à savoir que les Podhalains forment une race spéciale en voie de formation, elle nous paraît hasardée.

Le mémoire de M. Koristka, publié dans les *Mittheilungen* de Petermann, est excellent et très consciencieux; il fournit des renseignements fort complets sur les Tatry.

L'état-major autrichien a publié une bonne carte des Tatry à 1 : 75,000 [2].

Le meilleur guide est celui qui a été publié par Kolbenhayer.

Enfin, les personnes qui lisent le polonais et le hongrois trouveront des études intéressantes dans les annales des clubs polonais et hongrois des Tatry [3]. Ch. Buls.

[1] *Le Tour du Monde*, 1881, 1er semestre, p. 81. Excursion anthropologique aux monts Tatras, par le Dr G. Le Bon. Hachette.

[2] Karte der Cent. Karpathen 1 : 75,000. R. Lechner. Wien, 1871.

[3] Pamietnik Towarzystwa Tatrzanskiego et Magyaroszagi Karpatégylet Evkonyve.

Digitized by Google

MON FILS ÉTUDIE.

I

Cette année-là, notre fils nous avait promis solennellement d'étudier, d'être un des premiers de sa classe.

Évangelina et moi, nous lui avions dit : — Bravissimo ! — en ajoutant toutefois, dans un tacite accord d'indiscrétion, qu'il ne devait pas lui suffire d'être parmi les premiers, mais qu'il devait être le premier de tous. Et alors Auguste avait ouvert de grands yeux et nous avait dit avec une espèce de terreur que Panseri était trop fort.

Aussitôt, ce sieur Panseri commença à m'inquiéter; à l'idée seule que mon fils avait si grand'peur de lui, certaines idées qui n'avaient pas le sens commun, certaines intentions indéterminées, certaines hardiesses inexplicables me venaient à l'esprit, comme si je devais me fourrer sans être vu sur le dernier banc de la classe, puis, de la place de l'âne, me lever tout à coup, et d'une petite voix tremblante, prononcer ces paroles solennelles : Monsieur le maître, je défie l'empereur romain [1] ! Et devant toute l'école stupéfaite m'avancer vers lui, l'empereur Panseri, et l'appeler sur le terrain de l'analyse grammaticale et logique, et l'éprouver en fait de sujets, de verbes et d'attributs, puis l'envelopper dans un syllogisme captieux, le pousser dans un dilemme sans issue et lui faire perdre sceptre et couronne.

Cette singulière idée de prêter ma science à mon fils pour

[1] Allusion à certaines luttes classiques qui avaient lieu autrefois sous cette forme dans les écoles d'Italie.

NOTE DU TRAD.

Digitized by Google

qu'il en fît un usage si fatal au sieur Panseri, continua à me trotter par la tête, même quand je sus que, dans les écoles communales de Milan, on avait renoncé aux tournois merveilleux d'autrefois, et que depuis longtemps, depuis qu'on n'apprenait plus le *qui quæ quod* en vers et qu'il n'était pas besoin de cacher la *férule* de monsieur le maître si l'on ne savait pas la leçon, depuis lors, personne n'avait plus entendu parler de l'empereur romain et de l'empereur carthaginois son rival.

Dans d'autres moments, désespérant de pouvoir accomplir quelqu'une de mes prouesses, je regardais les choses d'un œil différent; je voyais mon fils, qui était petit et frêle, plus frêle et plus petit; je pensais combien son petit corps agité devait se trouver mal à l'aise au milieu des bancs de l'école, sous les yeux de monsieur le maître, ou je me l'imaginais courbé durant de longues heures sur une leçon rebelle; alors, la force vantée du sieur Panseri ne m'excitait plus à l'épreuve, je me résignais à permettre à cet empereur minuscule de s'envelopper dans sa pourpre, sans me sentir la tentation de la lui arracher du dos et de dévoiler devant toute la classe ses hontes grammaticales.

Et je disais à Auguste des paroles regorgeant de bon sens :

— Étudie ta leçon pour t'ouvrir l'esprit à la vérité, fais la tâche journalière pour t'exercer en ce que tu auras appris; ne te préoccupe pas plus du sieur Panseri que s'il n'existait pas, et qui sait si, un jour ou l'autre, tu ne te trouveras pas l'avoir devancé sans avoir eu à souffrir les anxiétés de la lutte? La science, mon fils, a ceci de divin...

Mon fils ne s'attardait pas à écouter ce que la science pouvait avoir de divin; l'idée de passer avant le sieur Panseri ne pouvait par aucun côté pénétrer en lui; il suffisait de la lui indiquer en passant pour qu'il s'y arrêtât, stupéfait de mon courage, et fît signe que non de la tête. Absolument, le sieur Panseri était trop fort, et moi je ne le pouvais souffrir.

II

Cependant, Auguste en vint à me révéler le secret de son nouvel et extraordinaire amour pour l'étude; il devait avoir

Digitized by Google

cette année de nouveaux livres; je ne sais lesquels ni combien, une infinité, et l'un plus gros que l'autre, mais tous suffisamment gros!

— Cela nous coûtera les yeux de la tête — disait Évangelina, qui n'était pas encore entièrement guérie des petites terreurs économiques qui l'avaient tourmentée dans les premières années de notre mariage, quand mon premier client ne voulait pas se décider à appeler au tribunal la partie adverse.

— La science ne coûte jamais trop — répondais-je avec un sourire de millionnaire; ainsi je rassérénais ma femme et je mettais en tête à mon fils une maxime — et celle-là aussi était de belle et bonne économie. Mais Auguste ne m'écoutait pas, ne faisait point attention à sa mère, laissait l'interruption se dissiper et se remettait à faire sur ses doigts le compte de ses livres.

— L'*Abrégé d'histoire*, un; l'*Arithmétique*, deux; les *Droits et les devoirs du citoyen*, trois; l'*Histoire sainte*, la *Grammaire*...

— Ne l'as-tu pas déjà, la *Grammaire*? — lui demandait ma femme.

— Celle-là *était* la *Petite Grammaire* — répondait Auguste.

Et il fallait voir à quoi se réduisait dans la bouche de mon fils ce qu'*était* jadis la *Petite Grammaire*, pour comprendre que, dans l'avenir, elle ne pouvait plus être rien.

A la vérité, elle n'était plus grand'chose; quand je voulus la voir, bien que petite et indigne, par je ne sais quel mystérieux instinct de pitié envers l'espèce grammaticale, Auguste se défendit en disant qu'il l'avait dans sa cassette, et qu'elle n'était plus dans sa cassette et qu'il ne savait où elle était, puis il apporta à sa mère un objet où l'on ne pouvait rien reconnaître. On y voyait un ou plusieurs yeux dessinés et non achevés à chaque page et un nombre d'oreilles incalculable sans l'aide de la petite *Arithmétique*, sa compagne, qui n'était pas mieux traitée, comme nous nous en assurâmes aussitôt après. Avec tant d'yeux et tant d'oreilles, ç'aurait

Digitized by Google

été une cruauté d'abandonner les deux petits livres dans ce monde de calculs erronés et de fautes de grammaire, et je vis sans étonnement que mon Évangelina s'en allait déposer ces invalides dans un tiroir.

— Feras-tu le même traitement aux livres de cette année? — demandai-je à mon fils sans rancune, mais avec un blâme sous-entendu.

Auguste me répondit résolument que non; parce que les livres de cette année étaient nombreux, et étaient gros, et étaient beaux, et qu'à cause de cela il aurait pour eux mille égards. Et c'était absolument comme s'il les avait eus devant lui; il les contemplait avec amour et faisait mine d'en lisser la couverture.

— Quand me les achèteras-tu, papa?

— Demain.

— Aujourd'hui pas? — insista-t-il avec une coquetterie qui lui était propre et à laquelle je ne pouvais résister.

— Et pourquoi non? — demandai-je malicieusement.

Alors le petit effronté fit un bond et courut porter à sa maman la bonne nouvelle que papa allait tout de suite, tout de suite, lui acheter les nouveaux livres.

Je n'y allai pas seul; il vint avec moi, et quand il eut tous ses livres réunis en un paquet, il ne voulut plus les quitter; il les prit sous son bras, comme de bons amis, et, avec une inquiétude mêlée de gravité, il me conseilla de me dépêcher pour les faire voir sans retard à sa maman.

Quand il fut à la porte de la maison, il fit un bond si audacieux que la nouvelle grammaire, peu habituée aux exercices des écoliers, ne put y tenir, lui glissa du bras et tomba. Elle tomba, mais sans se faire de mal, car le palier était propre; et j'en rendis grâces aux Éternels et à la servante, en pensant à l'affliction que mon fils aurait éprouvée s'il avait vu seulement une ombre dans l'azur de la couverture immaculée.

En cette chose comme en beaucoup d'autres, Évangelina n'avait pas les opinions de son fils; elle disait, par exemple, que l'on met trop de livres dans les mains de la jeunesse,

Digitized by Google

pour avoir le prétexte de l'appeler studieuse, et se permettait de douter qu'Auguste eût jamais à lire toutes ces pages.

Le petit studieux était sûr du contraire et l'affirmait à visage découvert sans apaiser sa maman, laquelle insistait :

— Je crains, au contraire, que tu ne les lises pas même à moitié ; et puis je suis sûre d'une chose... d'une chose...

— De quelle chose ?

— Je suis sûre que dans une semaine tous ces beaux livres auront perdu leur couverture...

— Comment pourraient-ils la perdre?— demandait Auguste, feignant de ne pas comprendre.

— Si tu ne le sais pas, toi...

Alors le petit fourbe faisait un geste de dépit et menaçait d'aller s'enfermer dans sa chambre et de lire tous les livres nouveaux d'une haleine, pour persuader sa maman. Quant aux couvertures... quant aux couvertures... il les lissait avec délicatesse, les regardait avec amour — et c'était lui qui avait raison.

Pour moi, je lui dis sans rire :

— Conserve-la toujours, cette tendresse pour les couvertures de tes livres, ne te laisse jamais vaincre par la tentation de les déchirer pour en faire un chapeau de carabinier, ou une barque, ou une oie ; prends garde de répandre dessus le contenu de ton encrier; contente-toi d'y écrire ton nom, sans l'illustrer du portrait de tes camarades d'école et surtout de celui de monsieur le maître. Conserve-la, oui, conserve-la toujours, cette tendresse que tu montres maintenant, car l'amour des couvertures des livres est le fondement...

J'avais une idée vague que l'amour des couvertures des livres était le fondement de quelque chose, mais je ne savais trop de quoi, et pour ne pas dire une sottise, je voulus me taire, espérant, un peu tard, que mon fils ne me donnerait pas raison. Au contraire, il était là, tout yeux et tout oreilles, et il me fallut continuer la phrase à tout prix.

Et ce fut ainsi que ce jour-là, j'affirmai gravement en face de mon fils, qui n'en comprit pas une syllabe, que l'amour des couvertures et des frontispices était le fondement de toute science vraie... *ou fausse.*

Digitized by Google

Si nous parvinmes à rester sérieux, Évangelina et moi, après avoir échangé un coup d'œil, il faut dire que la conscience de nos devoirs sut faire un miracle. Quoi qu'il en soit, Auguste lut quelque chose dans notre physionomie, il comprit que j'avais laissé échapper une inconséquence, probablement il répétait intérieurement ma phrase privée de conclusion en s'ingéniant à en trouver le fond — et moi, pour lui faire perdre le fil de ses idées et corriger le mieux possible l'étourderie paternelle, je m'empressai d'en commettre une autre.

— De tous ces livres — demandai-je à mon fils — lequel préfères-tu?

Il ne me comprenait pas.

— Lequel aimes-tu le mieux? Auquel tiens-tu le plus?

Il les regarda à la dérobée, avec peu d'espoir de découvrir en aucun des qualités extraordinaires qui méritassent une affection spéciale; ils étaient tous nouveaux, il ne savait que répondre, il les aimait tous.

— Et pourtant — insistai-je avec malice — il en est un qui ne te tourmentera jamais, qui ne te donnera jamais un déplaisir, ni un tourment, ni une frayeur, qui sera pour toi toute l'année un ami discret... et c'est celui-là... celui-là, oui, précisément celui-là...

— Le vocabulaire! — balbutia Auguste; et il ajouta en le prenant en main :

— Ah! oui, parce qu'il est relié, et puis, c'est le plus gros!

— Oui, c'est le plus gros, et il est relié... pour cela... Du reste, il faut les aimer tous, les livres d'école, qui nous ouvrent l'intelligence et rompent pour nous le premier pain de la science...

Au fond, c'était l'idée de mon fils, et même il allait plus loin : il les aimait tous sans fin seconde, et il n'entrait pas ombre de métaphore dans son amour instinctif.

Digitized by Google

III

Auguste n'était cependant pas seul à aimer ses livres; il y avait à la maison quelqu'un qui les aimait plus que lui et d'un amour plus aveugle — c'était Laure, sa sœur, une petite personne haute de deux empans, qui se tenait très bien sur ses jambes et ne vacillait plus en marchant, mais elle ne savait pas encore lire.

C'était là un amour passionné! Si elle voyait de loin quelque livre d'Auguste oublié sur une table, elle accourait joyeuse, s'imaginant qu'elle pourrait le prendre, mais arrivée près de la table, elle ne voyait plus même le livre, et alors elle lançait tout autour certaines œillades déconcertées qui faisaient rire son frère aîné.

Il ne rit pas longtemps; une idée hardie germa dans la petite tête de Laure; cette idée, cultivée avec amour, crût rapidement, devint sublime, et un jour la petite personne haute de deux empans, ayant vu l'*Abrégé d'histoire* sur la table, accourut à grands pas, saisit le tapis et tira de toutes ses forces, centuplées par la passion. Elle ne pensait pas au danger qu'elle courait en faisant venir sur elle une avalanche, ou, pour mieux dire, elle y pensait, mais elle était préparée à tout, car elle continua à tirer; seulement, au dernier moment, elle ferma les yeux, et ce fut tout. L'*Abrégé d'histoire* tomba enveloppé dans les plis d'un ample tapis; Laurette, restée saine et sauve, releva son cher livre tombé, le serra contre son sein palpitant encore de la prouesse accomplie et vint le poser sur les genoux de son papa, qui avait tout vu et riait.

— Ne ris pas! — me dit Laurette.

Je devins muet. Elle me scruta d'abord attentivement le visage pour voir si elle devait se fier à ma gravité, puis elle ouvrit à l'envers l'*Abrégé d'histoire* de son frère, et, avec un sérieux bizarre, elle commença à lire en supprimant les virgules :

— « Deux plus deux quatre plus deux six plus deux huit

Digitized by Google

plus deux vingt-deux plus deux vingt-quatre plus deux douze plus deux quarante... »

Elle ferma le livre et ajouta gravement :

— Voilà, je l'ai tout lu! — puis elle s'en alla contente, parce que son papa *avait été* sérieux.

IV

La science de mes enfants ne m'avait pas encore fait de mal et je pouvais la croire absolument innocente; les airs de savant que prenait Auguste à son retour de l'école ne m'inspiraient ni défiance ni soupçon ; je m'en réjouissais au contraire et l'encourageais de toute la rhétorique paternelle.

— Étudie — lui disais-je solennellement — mon cher fils, étudie avec courage, si tu veux te faire homme.

La phrase n'avait pas besoin de commentaires, parce que, au moins pour mon fils, j'étais un *homme fait* depuis longtemps; mais mon Évangelina croyait nécessaire d'ajouter :

— Prends exemple sur ton père, étudie, et tu deviendras comme lui.

— Deviendrai-je, moi aussi, avocat?

— Sans doute — répondais-je — et tu auras une magnifique clientèle, et tu seras célèbre.

— Es-tu célèbre, toi?

— Plus que célèbre!

Cet énorme mensonge est de ma femme.

— Combien de livres faut-il étudier pour devenir un avocat célèbre?

— Beaucoup.

— Aussi l'*Abrégé d'histoire*?

— Aussi celui-là.

— Et il faut le savoir en entier?

— Certainement.

Sans m'en apercevoir, j'avais commis la plus grosse étourderie de ma carrière de père.

Auguste me quitta tout rêveur, et peu de temps après, je l'entendis réciter sa leçon dans la chambre contiguë : il reli-

Digitized by Google

sait avec une sorte de prétention inaccoutumée la même période, il essayait ensuite de la répéter par cœur, et il se trompait, et il corrigeait, et il y revenait de nouveau, récitant toujours :

— *Le roi de Perse, Darius, fils d'Hystaspe, dit encore Assuérus, voulut choisir une femme parmi les plus honnêtes...*

— *Le roi de Perse, Darius, fils d'Hystaspe, dit encore... dit encore...*

— *Le roi de Perse, Darius, fils d'Hystaspe, dit encore Assuérus, voulut choisir une femme parmi les plus honnêtes et les plus aimables...*

Et moi, ignorant de mon misérable sort, je me frottais les mains et ne pensais pas même à me demander quelle dame honnête et aimable avait prise ensuite pour femme ce Darius, fils d'Hystaspe, dit encore Assuérus, qui ne voulait pas entrer dans la tête de mon fils.

— Il y entrera — pensais-je. — Auguste est obstiné comme son père ; vous verrez que Darius finira par s'avouer vaincu et entrera prisonnier avec toute sa suite.

Dans la suite de Darius, il y avait, pour mon malheur, des gens dont je n'avais plus entendu parler depuis longtemps et il ne pouvait pas même alors me passer par la tête qu'il eût été prudent de m'en rafraîchir la mémoire.

Le jour suivant, Auguste vint à moi avec un air satisfait.

— Je la sais tout entière! — me dit-il de loin.

— Quoi?

Et il commença aussitôt :

— Le roi de Perse, Darius, fils d'Hystaspe, dit encore *Assuérus...*

Mais j'avais aux talons un client mélancolique qu'il fallait envoyer en appel, et avec toute la bonne volonté possible de rendre Auguste heureux, je ne pus lui prêter l'oreille.

La face sombre de mon client avait à peine disparu derrière la porte, que je vis apparaître, sur le seuil, la mine malicieuse de mon fils.

— Donc — dis-je en lui ouvrant mes bras pour qu'il s'y élançât d'un saut, comme il avait coutume de le faire —

Digitized by Google

donc, le roi de Perse, Darius, fils d'Hystaspe, dit encore *Assuérus ?...*

Auguste ne bougeait pas — il était plein de science.

— Donc, — insistai-je, poussé par mon destin — donc, il voulait choisir une femme parmi les plus honnêtes et les plus aimables...? Et l'a-t-il enfin trouvée?

— *Tu le sais bien,* qu'il l'a trouvée.

Alors seulement je vis l'abîme sur lequel m'avait poussé mon imprudence; car, hélas! je ne le savais ni bien ni mal, je l'avais entièrement oublié. Je me sentis sous la dépendance de mon fils, lequel pouvait me donner à croire, s'il lui en venait la tentation, que le roi de Perse avait épousé sa servante, comme notre voisin d'en face, et je fis une gymnastique prodigieuse pour me sauver. Pendant quelque temps, cela me réussit; j'avais déjà arraché à Auguste l'aveu que la femme de Darius s'appelait Esther, qu'elle était orpheline, et qu'elle avait un oncle nommé Mardochée, lorsque vint à Auguste la curiosité de savoir pourquoi l'oncle Mardochée ne s'était point donné à connaître au roi son parent. Il devait y avoir une raison, d'autant plus, ajoutait mon fils, que « si Marchodée n'avait pas fait ainsi, Darius ne se serait pas tant fié à *cet autre,* tu sais, *cet autre*... attends... »

Je souris et attendis avec une patience exemplaire, mais (que celui qui a un cœur de père se figure ma torture) *cet autre*, je ne savais pas précisément quel il était. J'attendais et souriais; *cet autre* ne vint pas.

— Je l'ai sur le bout de la langue — disait Auguste, et il levait les yeux au plafond ou les dirigeait vers moi à la dérobée, espérant l'impossible, c'est-à-dire que je lui vinsse en aide sans l'offenser.

Mon cœur en souffrait vivement, mais je fus inexorable.

— Tu ne sais pas encore bien ta leçon — dis-je — il faudra la repasser un peu...

— Je l'ai ici... attends...

Cette fois, il sortit en courant.

Quand il revint triomphant me dire que cet autre s'appelait Aman, j'avais tiré devant moi un gros volume des *Pan-*

Digitized by Google

dectes, et je pus faire croire à mon fils que j'étais plongé dans la science, tandis que je ne faisais que me répéter à moi-même : — Mon cher docteur, tu es un âne!

V

La nature bénigne n'a pas permis à l'homme, fût-il même l'âne le plus convaincu, de s'aigrir contre lui-même. Ces *Pandectes,* que j'avais devant les yeux et que je ne voyais pas, étaient mes bonnes amies depuis longtemps ; profitant de la stupeur qui suit tout grand désastre de l'amour-propre, elles me parlèrent flatteusement ainsi :

— *Justiniani Institutionum, libri quatuor...* Les beaux temps passés de l'université ! Les belles nuits où nous veillions ensemble !

Je soupirais et tournais les pages sans interrompre.

— *Capitis diminutio tria genera sunt,* insistaient les doctes pages ; et je poursuivais en relevant les yeux du livre avec une complaisance instinctive : — *maxima, media, minima, tria enim sunt quæ habemus : libertatem, civitatem, familiam. Igitur quum omnia hæc amittimus... Omnia hæc* je les sais encore.

J'envoyais un soupir à Mardochée et je tournais la page.

— *Prætoris verba dicunt : Infamia notatur...*

Et je souriais et, sans m'en apercevoir, je continuais à répéter les yeux fermés les paroles encourageantes du préteur.

A chaque sentence latine succédait un cortège de joyeux souvenirs ; je me rappelais en quel lieu, à quelle heure et en compagnie de qui j'avais appris à distinguer les *res mancipi* des *nec mancipi,* l'*hereditas* de la *bonorum possessio ;* il m'était même resté en mémoire que le *vadimonium* (ce *vadimonium* que les étudiants de troisième année envoient inévitablement au diable pour faire rire les *matricolini*) avait commencé par me mettre moi-même de bonne humeur, puis m'avait servi à faire de l'esprit avec d'autres.

Ah! Justinien ! celui-là était un grand roi ! Quelle différence avec Darius fils d'Hystaspe !

Digitized by Google

Et tandis qu'une voix ennemie me criait de loin : « Et qu'en sais-tu de Darius fils d'Hystaspe? » Justinien me mettait sous les yeux une sentence qui donna un autre cours à mes pensées :

— *Nasciturus pro jam nato habetur*, disaient les *Pandectes*; et frappé d'un sens nouveau qui se révélait à moi dans cette maxime, je m'écriai :

— C'est vrai ! mon fils était vivant avant de naître!

Joyeux de cette glose, qui me paraissait plus profonde que toute la science du préteur, je me reportai allègrement aux temps lointains où je n'avais ni un fils, ni un client.

Retrouvant plus tard le roi de Perse implacable, je haussai d'abord les épaules, puis je l'envoyai se faire bénir.

— Ton règne est fini — lui dis-je — depuis... (ici, si je l'avais su, j'aurais mis un nombre précis d'années, de mois et de jours pour donner de la solennité à ma période), il est fini depuis des siècles, et il doit être permis à un galant homme de vivre sans se mêler de ce qui te regarde. Moi, d'ailleurs, je suis avocat, et je fais bien mon métier, demande-le à ton collègue Justinien ; j'ai beaucoup d'affaires, moi, et si autrefois je me suis cassé la tête pour t'y faire entrer, aujourd'hui je suis dans mon droit en prétendant que tu en sortes tout d'une pièce.

Et par instinct d'art oratoire, je secouais la tête comme s'il y était resté.

La mimique qui accompagnait mon monologue durait encore et le monologue était fini, quand je m'aperçus que j'avais un témoin — Auguste, lequel, avec son porte-livres en bandoulière, venait me donner le baiser accoutumé, avant d'aller à l'école.

D'ordinaire cette petite scène se passait ainsi : « Puis-je? » disait mon fils. Pas autre chose, mais je comprenais : « Je suis ici pour le baiser, » et aussitôt, de n'importe quelle distance de code, j'accourais par la pensée, j'ouvrais les bras, il s'y élançait en faisant une tentative pour repousser le porte-livres, qui entrait toujours de moitié dans cet embrassement, et nos trois corps s'enlaçaient étroitement. « Je me

Digitized by Google

recommande à toi, » disais-je ensuite avec une gravité paternelle, en désemprisonnant Auguste, qui s'en allait suivi de son énorme porte-livres, et je m'efforçais de retrouver l'alinéa auquel j'étais resté, car bien que je portasse les yeux sur le code, ma pensée accompagnait mon fils pendant quelque temps.

Cette fois, en embrassant Auguste, je sentis qu'il y avait quelque chose de changé dans les rapports entre moi et lui, et que mon amour paternel, l'unique amour dans lequel je croyais que la coquetterie ne dût jamais entrer, avait, lui aussi, ses vanités.

J'avais toujours été pour mon fils le meilleur des hommes, et je n'avais jamais refusé aucune des perfections qu'il m'attribuait. Parce que je le faisais asseoir sur mon bras tendu et le portais ainsi autour de la chambre, il m'admirait en disant : — Comme tu es fort! — et il était même allé à la cuisine dire au fendeur de bois que son papa était plus fort que lui.

Il lui avait suffi de me voir courbé sur de gros volumes et de compter les rayons de ma bibliothèque pour ne plus douter que je ne fusse un prodige de science.

— Tu sais tout! — me disait-il dans le temps où il ne savait rien, et dans cette idée il trouvait une consolation à son ignorance.

— Tu en sais plus que le maître! — affirmait-il quelquefois, et je comprenais aussitôt que ce jour-là monsieur le maître avait abusé de sa science pour le tourmenter.

Je ne dis pas que je fusse précisément de bonne foi en empochant toute cette admiration, mais j'y trouvais du plaisir et je savais que je rendais mon fils heureux.

Hélas! l'opinion magnifique qu'Auguste s'était faite de son père ne pouvait plus durer! Déjà Darius, fils d'Hystaspe, avait porté le premier coup à ma grandeur menteuse; qui sait si, avant le soir, un autre personnage fameux ne sortirait pas des pages de l'*Abrégé d'histoire* pour me couvrir de honte aux yeux de mon fils?

Je me sentis reprendre par mes doutes; tout ce que j'avais

Digitized by Google

mis devant moi pour en faire une barricade où mon ignorance pût se trouver en sûreté, me sembla tout à coup inutile et blâmable; et raisonnant absolument à l'opposé de ce que je faisais un peu auparavant, il me parut qu'il ne m'était pas permis de vivre une heure de plus sur cette terre si je ne me mettais pas bien en tête toute l'historiette de l'oncle de la femme du roi de Perse.

Personne ne me voyait; je furetai dans ma bibliothèque, j'en tirai une histoire ancienne et y cherchai avidement la tranquillité de ma conscience troublée.

Plût à Dieu que je ne l'eusse jamais fait!

Au bout d'une demi-heure j'étais le plus désolé des hommes; et après avoir feuilleté le volume, parcourant çà et là et trouvant à chaque page un chef d'accusation, j'arrêtai mon œil étonné sur la table, qui paraissait mise tout exprès à la fin du livre comme un réquisitoire, pour me montrer compendieusement ce que j'étais coupable de savoir mal ou de ne savoir point du tout.

Il était tombé, le voile de mon ignorance! Précédemment, je pouvais me faire illusion en pensant que, parce que je m'étais mis en tête tant de choses *in illo tempore* et que je ne les avais pas congédiées comme Darius, elles *pouvaient* y être restées. Je m'apercevais maintenant que toute cette bonne gent hébraïque, assyrienne, perse, s'en était allée sans rien dire, me laissant dans l'esprit une grande confusion de dates et de royaumes.

Il n'y avait plus lieu de douter; je me trouvais en face d'un dilemme inexorable : ou me résigner à passer pour un âne aux yeux de mon fils, ou refaire courageusement mon bagage historique.

— L'histoire est la maîtresse de la vie — me disait une voix intérieure — il ne t'est pas permis de jouir de ton présent si tu n'as pas sur le bout des doigts le passé de l'humanité.

— Folies! — répondait en moi une autre voix — tu as bien pu jusqu'à présent vivre heureux sans l'aide d'aucune nation morte; continue de même dans l'avenir et moque-toi

Digitized by Google

du reste. Que l'histoire soit d'ailleurs la maîtresse de la vie, on l'affirme depuis longtemps, mais cela n'est pas encore prouvé ; si je puis te le dire en confidence, je ne vois là qu'une belle phrase destinée à étayer une science énorme et vaine. L'histoire n'a jamais été utile à personne, si ce n'est aux historiens ; et elle n'a jamais rien produit au monde, excepté des abrégés d'histoire et des monographies historiques. Les dynasties des Pharaons se succèdent, passent, et que laissent-elles à l'humanité? Quelques pyramides qui ne servent à rien. La voilà, ton histoire.

Ces paroles de l'anonyme qui raisonnait en moi furent un rayon de lumière à mon esprit obscurci; j'avais trouvé une échappatoire au terrible dilemme, et cette échappatoire était la *philosophie*.

On sait que la philosophie sert les savants et les ignorants sans regarder personne en face : je vais plus loin et je dis que pour un ignorant, il n'y a pas d'autre moyen de salut que de devenir philosophe et se faire un *système*.

Mon système philosophique devait m'aider à inculquer à mon fils la nécessité d'étudier toutes les choses que son père avait étudiées, *pour avoir ensuite le droit* de les oublier, comme son père.

C'était une idée grande et hardie; elle me plut tout d'abord, je l'admirai, puis elle me parut d'une hardiesse impertinente, d'une grandeur hors de propos ; nouveau à la gymnastique des philosophes, j'en eus honte, je le confesse, et revins à des sentiments plus humbles.

Ce jour-là, au lieu de me rendre au tribunal avec l'assurance d'un homme préparé à toutes les surprises de la procédure civile, j'y allai avec l'air abattu d'un écolier qui ne sait pas bien sa leçon.

Et tandis que l'avocat adversaire exposait ses raisons et citait je ne sais quelles sentences de la Cour suprême pour obtenir sans délai le séquestre des biens de mon client, je fixais mon regard sur le président, sur les juges, sur l'avocat, recherchant sous ces toges et ces bonnets ma nation perse. Je pensais : « Si je me levais maintenant à l'improviste

Digitized by Google

pour demander un éclaircissement sur Mardochée, lequel de ceux-là me le donnerait ? Ce ne serait assurément pas ce juge qui sommeille; et pas même le président, avec toute sa gravité ! »

Puis, quand ce fut mon tour de répondre aux énormes prétentions de la partie adverse, je me levai hardiment pour dire que je m'opposais au séquestre, en invoquant le code et l'honnêteté. — Nous avons encore de bonnes raisons a exposer — m'écriai-je — et nous voulons être entendus ! » — Et j'ajoutai éloquemment : — « Nous ne sommes plus au temps des Pharaons et des rois perses. Aujourd'hui, Assuérus ne ferait pas pendre Aman sans lui donner le temps de *se pourvoir en appel.* »

Qu'on me le dise : que venait faire ici Aman ? Et pourtant, la phrase fit de l'effet, et l'on ne séquestra pas les biens de mon client, preuve que l'histoire peut servir à quelque chose.

VI

Je rassemblai toute ma bonne volonté, et dérobant chaque soir une demi-heure à mes causes et l'abrégé d'histoire à mon fils, je m'engageai, moi aussi, au milieu des Assyriens et des Perses. Je marchais sans hâte, je n'étais point altéré de science historique, comme on pourrait le croire, et il me suffisait de précéder mon fils d'un pas dans son abrégé, seulement pour n'être pas exposé, à table, à certaines surprises qui auraient troublé ma digestion et diminué chez mon fils le respect admiratif qu'il devait à l'auteur de ses jours.

Les choses allèrent bien pendant quelque temps; mais vint un malheureux matin où la classe, qui était restée avec moi en Perse, et précisément au règne de Darius III Codoman, s'en alla, sans me prévenir, en Assyrie, et le soir même mon fils, n'imaginant pas quel mal il me faisait, nomma en ma présence Salmanazar et Sennacherib.

D'abord, je feignis de ne point comprendre et après une vaine tentative pour le ramener en Perse, où je me serais trouvé comme chez moi, je fus forcé de le laisser dire.

Digitized by Google

Puis vinrent d'autres surprises; la géographie, l'histoire sainte et jusqu'à l'arithmétique de mon fils avaient gardé pour moi des secrets. Encouragés par l'exemple du catéchisme, qui était avec moi plein de mystères, ces trois petits livres de quelques pages me tourmentèrent matin et soir, me gâtèrent régulièrement le dîner pendant plusieurs semaines, et troublèrent mes sommeils.

Je quittais un sacrement pour suivre le cours d'un fleuve américain, qui n'eût pas été plus tortueux lors même qu'on l'aurait fait exprès; je descendais d'une montagne après avoir interrogé l'aspect d'un pays, et je trouvais la géométrie plane, une géométrie qui me donnait la tentation de refaire l'ascension de la montagne et de ne plus redescendre dans la plaine.

Cieux miséricordieux! Combien était grande mon ignorance! Je ne savais plus rien; pis encore : je savais des erreurs, car le peu qui m'était resté dans l'esprit était confus et inexact.

Reprendre par le commencement toutes mes études, comme si je devais encore me présenter aux examens, me refaire une science nouvelle, voilà le remède héroïque; mais je fus lâche, je me contentai de rapiécer mon savoir là où il laissait voir les coudes et les genoux.

Et il ne fallut pas longtemps pour qu'Auguste me surprît en faute une fois, deux, dix, d'abord avec stupeur, puis avec douleur, enfin avec malice. Il ne me disait plus comme aux beaux temps de son innocence: *Tu sais tout*; — au contraire, il lui arrivait de déraisonner courageusement devant moi sur les choses les plus élémentaires, jusque sur les droits et les devoirs des citoyens, qui étaient mon pain quotidien, et de réfuter, sans arrogance, mais avec assurance, ma correction, en me disant la phrase sacramentelle qui a fait pâlir tant de parents :

— Le maître l'a dit!

Évangelina essayait de me défendre, elle employait toutes ses forces centuplées par l'affection et par la bonne foi pour m'élever au-dessus de monsieur le maître, — mais c'était

Digitized by Google

inutile. Auguste ne disait pas que ce n'était pas vrai, seulement, à la première occasion, il me laissait entendre qu'il ne se faisait plus aucune illusion sur ma fameuse science, répétant presque à demi-voix :

— Le maître l'a dit !

Et moi j'étudiais en secret, avec un désordre qui dépeignait l'état de mon esprit, les montagnes, les populations, le carré de l'hypothénuse, l'eucharistie.

Vains efforts ! Poursuivi par mon destin, je me trouvai finalement en face de l'épreuve suprême.

VII

On avait donné à mon fils un problème difficile à résoudre, et le pauvret, qui n'était pas fort en mathématiques, ne pouvait s'en tirer.

— Auguste ne peut pas faire son devoir — vint me dire Évangelina. — Je ne sais où ces maîtres ont la tête. La belle manière de tourmenter un pauvre enfant ! Depuis le matin, je le vois courbé sur son pupitre ; il me fait vraiment peine : tu devrais lui venir en aide.

— Moi l'aider ! — m'écriai-je — et alors à quoi lui sert-il d'aller à l'école ? Si on lui donne ces problèmes, c'est un signe qu'il doit pouvoir les résoudre ; et s'il ne le peut pas, il vaut mieux que le maître s'en aperçoive et recommence l'explication ; et puis, je suis si occupé !

Évangelina, moins scrupuleuse, alla probablement essayer de faire ce que je ne voulais pas faire, car un peu après elle revint me dire :

— C'est un problème très difficile ; il a rapport à la géométrie plane. Auguste ne peut le résoudre, il pleure...

— Il pleure ?...

Je courus aussitôt et, en traversant le seuil du cabinet où Auguste se torturait depuis une heure, j'eus comme le pressentiment d'une catastrophe. Mais il était trop tard pour reculer ; je m'approchai de mon fils, je caressai d'abord son visage plein de larmes, puis avec un peu de gravité :

— Donne-moi cela — lui dis-je... — « Un fabricant de

Digitized by Google

carreaux à paver doit fournir autant de carreaux qu'il en faut au carrelage d'une chambre de forme trapézoïdale, dont les côtés mesurent..., etc. » Ce n'est pas difficile — dis-je. — Et tu n'es pas capable de t'en tirer?

Mon fils ne répondit pas ; il me regardait avec cette admiration ingénue d'autrefois, mêlée à un grain de surprise. Et j'ajoutai :

— Je n'ai pas le temps, et puis, c'est à toi de faire ton devoir; si je devais faire moi-même tes devoirs, il serait inutile que tu allasses à l'école. Maintenant, néanmoins, tu as trop travaillé; distrais-toi ; va dans la cour et fais de l'exercice; puis reviens à ton problème et il te sera plus facile.

— Il est trop difficile — me dit-il.

— Il est facile — lui dis-je.

Il alla courir au dehors, et je pris place devant le pupitre.

Que la miséricorde céleste épargne à tout père la torture que j'éprouvai ce matin-là. Ce qui me semblait facile de loin me parut hérissé de mille difficultés aussitôt que je voulus y réfléchir. Évangelina était là à me regarder, devinant, elle aussi, mon embarras ; j'entendais Auguste qui se récréait dans la cour, je voyais par la pensée une *citation* urgente que j'avais laissée sur mon bureau, et je continuais à rester là comme cloué, feuilletant avec rage la géométrie plane, calculant, effaçant, recommençant les calculs erronés. Peu à peu, ma tête se remplit à tel point de chiffres, que je ne m'y retrouvai plus ; je me trompais jusque dans mes additions, et pour retrouver l'erreur d'une unité (une unité de carreaux à paver!) je perdais un temps précieux. On vint me dire qu'un client voulait me parler; je lui fis répondre que j'étais très occupé et que je ne pouvais lui donner audience. Mais une lumière se fit dans mon cerveau ; le problème se présenta nettement à moi, et je ne mis pas cinq minutes à le résoudre.

— C'est fait — dis-je à Évangelina. — A la vérité, ce n'était pas facile ; et puis, j'ai perdu l'habitude...

Il était inutile que je mendiasse des excuses. Évangelina m'admirait, ni plus ni moins — et je vis son admiration passer tout d'une pièce dans l'esprit malicieux d'Auguste, lorsqu'il revint et trouva le problème résolu.

Digitized by Google

Et il ne me parut pas que j'avais perdu mon temps; au contraire, en rentrant dans mon cabinet, j'avais une certaine solennité, comme si j'y portais le flambeau de la science.

C'est là que m'attendait mon destin. Au lieu de revenir joyeux de l'école et de faire irruption dans ma chambre pour me dire qu'il avait eu les dix dixièmes et un éloge pour son devoir, Auguste rentra à la maison comme un chien battu, et se tint dans la cuisine.

Et quand je voulus savoir ce qu'il avait, il me répondit avec humeur que le problème était manqué.

— C'est impossible ! — m'écriai-je.

— Vois — me dit mélancoliquement mon fils; — il devait donner 4,526 carreaux, et au lieu de cela, il en donne 3,916.

Je regardai, je ne vis rien. Si tous ces carreaux m'étaient tombés sur le dos, ils ne m'auraient pas fait plus de mal assurément.

Mais à côté des infortunes, le ciel met les consolations, et j'en trouvai une devant mon bureau. C'était Laurette, la petite fille studieuse; elle avait grimpé sur mon fauteuil et lisait attentivement le code de procédure.

— Écoute, papa — me dit-elle aussitôt qu'elle me vit entrer — écoute; je la sais d'un bout à l'autre : « Deux plus deux quatre plus deux huit plus deux dix plus deux vingt-deux plus deux vingt-quatre plus deux trente. »

(*Traduit de l'italien par* Ferdinand Gravrand.)

Digitized by Google

L'ŒUVRE ET L'EXÉCUTANT

ESSAI DE CRITIQUE ARTISTIQUE

I

Dans l'interprétation d'une œuvre musicale, l'exécutant est-il l'égal du créateur? Si cette question était posée inopinément à un amateur, celui-ci n'hésiterait probablement pas à répondre négativement. La réflexion pourrait cependant modifier cette décision. Le souvenir d'une représentation où cet amateur aurait eu l'occasion d'admirer le jeu d'un acteur de génie, celui d'un concert donné par un grand artiste, tel que Rubinstein, le feraient d'abord hésiter. Se rappelant ces étonnantes révélations, son ravissement, son enthousiasme, constatant que l'acteur, dans ses diverses incarnations dramatiques, que le musicien dans ses diverses interprétations musicales, sont dans toutes non moins grands, beaux, sublimes, il en arriverait ainsi à séparer l'interprète de l'œuvre. Il comprendrait que celui-là possède un mérite personnel, intrinsèque, que son rôle vis-à-vis de l'œuvre n'est pas celui de la *soumission,* mais bien celui de la *coopération*, et la question en apparence si simple, posée au début de ces lignes, lui apparaîtrait dans sa complexité. Il ne faudrait, d'ailleurs, pas lui en demander davantage. Combien peu d'amateurs pourraient même pousser leurs déductions jusque-là? Combien, au contraire, est grand le nombre de ceux qui ne vont au théâtre que pour admirer un point d'orgue ou une roulade; au concert, que pour jouir

Digitized by Google

d'un trait de gamme ou d'arpège exécuté avec virtuosité ! Faut-il, néanmoins, leur reprocher de ne saisir l'œuvre et l'exécution que par leurs petits côtés ? Non, car ce qui leur manque pour en saisir les véritables beautés, ce n'est ni le désir, ni même la faculté de les comprendre ; ce qui leur manque, c'est une éducation appropriée, et il suffit le plus souvent d'une circonstance fortuite pour que la voie qui mène à la compréhension des chefs-d'œuvre s'ouvre large devant eux. Cette étude n'a d'autre but que de tendre à ce résultat en offrant des définitions aussi correctes, aussi claires que possible de l'œuvre d'art et de son interprétation, en déterminant les rapports qui les relient entre elles, en fixant enfin les avantages et les inconvénients résultant pour l'une comme pour l'autre de leur fusion nécessaire dans la réalisation de l'idée artistique.

Le goût du public est aujourd'hui à l'état de chaos, ce qui ne doit point surprendre, car l'époque actuelle est avant tout éclectique. Manquant de boussole, la masse va du trivial au sublime. Le malheur est qu'elle trouve mieux son compte dans le premier que dans le second. Les productions vraiment belles du génie artistique s'élèvent, en effet, au-dessus du vulgaire, comme le Mont-Blanc, le Chimborazo, se dressent au-dessus des plaines. Pour en comprendre les beautés, pour s'élever jusqu'à elles, que de pentes à gravir, rudes et escarpées ! Mais aussi quelle récompense attend celui qui n'a pas reculé devant les fatigues de la route ! Quelles perspectives dans l'infini s'ouvrent à ses yeux éblouis !... Il arrive le plus souvent, il est vrai, que l'on préfère admirer ces panoramas grandioses par ouï-dire, parce que les fatigues sont moindres ; mais combien moindre aussi est le plaisir !

II

En suivant la marche précédemment exposée, le premier point qui doit fixer l'attention est la définition de l'*œuvre d'art*. Ici déjà se présentent maintes difficultés, car cette définition est du domaine de l'esthétique.

Digitized by Google

De toutes les sciences transcendantes, l'*esthétique* ou *callologie*, ou encore, plus exactement, la philosophie des beaux-arts, est celle qui est la plus négligée, la moins bien comprise : c'est à elle, cependant, qu'écherra un jour la noble mission de conduire le public vers les hautes cimes de l'idéal. Trop généralement, on confond l'esthétique avec ce qu'on entend vulgairement par goût, et, comme il est passé en proverbe que *de gustibus et coloribus non est disputandum*, on en est arrivé à considérer cette science comme un produit pur de l'imagination, vain et inutile. Un peintre, cependant, traiterait d'ignorant celui qui avouerait qu'on ne discute pas sur les couleurs ; à l'égard du goût, oubliant qu'en toute chose il y a *le bon* et *le mauvais* goût, il serait peut-être beaucoup plus coulant. Quoi qu'il en soit, l'influence de ce néfaste proverbe est telle, qu'il suffit le plus souvent de prononcer le mot *esthétique* devant des artistes ou des amateurs pour donner le frisson aux premiers, et pour provoquer chez les seconds un sourire de pitié. Cette terreur et ce dédain ne sont point justifiés. Sans doute, beaucoup de bon sens, de grandes dispositions naturelles, une longue familiarité avec une certaine branche de l'art permettent de porter un jugement convenable sur un sujet donné ; mais sans la connaissance de l'esthétique, jamais ce jugement ne sera éclairé, jamais il n'embrassera le sujet dans l'ensemble de ses propriétés artistiques. Nous ajoutons encore que la base de l'éducation esthétique est l'histoire de l'art ; car, pour juger sainement une production artistique quelconque, il faut, au préalable, connaître l'évolution, le développement de l'idée artistique à travers les âges.

La définition de l'œuvre d'art a préoccupé les plus grands penseurs. Malgré leurs divergences d'opinions sur une foule de points — (quelle est d'ailleurs la science où l'on soit d'accord sur tous les points ? Les fondements des mathématiques ne sont-ils pas l'objet des appréciations les plus opposées?) — ils s'accordent tous à reconnaître aux œuvres d'art un caractère distinctif commun. Pour le prouver, il suffit de reproduire les opinions de deux penseurs appartenant à des nations

Digitized by Google

opposées par leur caractère et leur tempérament : d'une part, Kant, l'immortel philosophe de Kœnigsberg ; d'autre part, le célèbre penseur italien Vincenzo Gioberti. Voici d'abord comment s'exprime Kant dans sa *Critique du jugement :*

« On ne devrait légitimement entendre par art que ce qui est le produit de la liberté, c'est-à-dire de la volonté guidée par la raison...

« Pour qu'il nous soit possible de dire qu'une production quelconque est une œuvre d'art, il faudra admettre d'abord que chaque art possède des règles au moyen desquelles on puisse s'assurer que cette production appartient à cet art. La notion des beaux-arts n'est pas telle d'ailleurs que le jugement sur la beauté d'une production artistique doive être assis uniquement sur une règle ayant pour base la conception seule. Ne possédant pas une pareille règle, le jugement ne peut la déterminer à l'avance. Ainsi donc, les beaux-arts ne peuvent se donner *à priori* une règle d'après laquelle ils formeraient ensuite leurs productions. Toutefois, comme, sans règle préalable, aucune production ne peut être regardée comme appartenant aux beaux-arts, il faut que ce soit la nature qui, par l'accord des facultés innées, donne dans le sujet lui-même la règle à l'art ; ce qui revient à dire que les beaux-arts ne peuvent être autre chose que le produit du génie.

« Il résulte de ceci les conséquences suivantes : 1° Le génie est le talent de produire des choses pour lesquelles il est impossible de poser des règles *à priori ;* ce talent ne réside donc pas dans la capacité, dans l'adresse d'apprendre à faire ce qui peut être appris au moyen de règles quelconques, et il s'ensuit que la condition première de ce talent est l'*originalité ;* 2° Comme il existe des absurdités originales, il faut en outre que les productions du talent en question puissent véritablement constituer des modèles, c'est-à-dire qu'elles puissent servir d'exemples. Elles ne peuvent, par conséquent, être l'effet d'une imitation quelconque ; mais elles doivent, au contraire, servir de mesure, de règle pour juger les œuvres similaires ; 3° Un pareil talent ne peut

Digitized by Google

lui-même établir ou expliquer scientifiquement de quelle manière il crée une œuvre ; il ne doit donner la règle que naturellement ; il ne sait pas d'où lui viennent les idées, qu'il ne peut imaginer au gré de ses désirs ou d'après un plan préconçu ; en un mot, il lui est impossible de donner des préceptes qui mettent les autres en état de créer à leur tour des œuvres de cette nature et qualité. »

Voici maintenant ce que dit l'éminent pensеur italien Gioberti sur le même sujet :

« L'action reproductrice, combinatrice et créatrice de l'imagination n'appartient pas en propre à cette faculté, mais bien à cette activité générale qui jaillit de la substance intime de l'âme et qui fait de celle-ci une force véritable. Cette activité qui, quoique une et simple en elle-même, se réfléchit sur toutes les facultés de l'homme et se montre sous autant de faces différentes, cette activité sans laquelle l'entendement ne pourrait point connaître et juger, ni la mémoire se ressouvenir, ni le libre arbitre choisir et agir, cette activité devient imagination en tant qu'elle s'applique à la formation de ces êtres intellectuels *sui generis* qui s'appellent fantômes ou types fantastiques. L'imagination n'est point la volonté, car celle-ci suppose l'exercice de l'intelligence, et il est impossible de vouloir *ce qui n'est pas connu*. Or, l'imagination n'a pas une connaissance préalable de ces êtres fantastiques qui n'existent pas en dehors d'elle et qui ne peuvent point être connus avant d'avoir été créés. Elle doit posséder anticipativement, sans doute, la connaissance des types intelligibles (règles) et d'autres éléments esthétiques qui découlent d'une source supérieure. Mais soit que ces éléments préexistent séparés, comme cela se présente dans la création de beautés nouvelles, soit que la nature ou l'art les ait déjà réunis dans le monde réel, l'homme ne peut avoir la jouissance du type imaginaire que pour autant qu'il le crée lui-même. Il est donc impossible que la création du fantôme soit précédée de sa connaissance. En un mot, l'essence de l'œuvre d'imagination consistant *dans la création* de l'être fantastique, la connaissance de celui-ci *ne peut pas*

Digitized by Google

être antérieure à l'exercice de celle-là, comme l'effet ne peut devancer la cause. »

On voit donc ici deux penseurs, placés à deux points de vue opposés et se servant de méthodes d'investigation différentes, se rencontrer sur une question fondamentale de l'esthétique. Cependant, que l'ontologiste Gioberti, adversaire acharné du criticisme de Kant (comme son maître, le grand et trop peu connu Vico, l'était de la méthode de Descartes) soit arrivé à de telles déductions, il n'y a rien là qui doive surprendre. L'Italien, par sa nature, est doué d'un sentiment artistique très prononcé, surtout en ce qui regarde la forme : pour un sculpteur que voit éclore le Nord de l'Allemagne, l'Italie en produit par douzaines. Mais que Kant, le froid analyste, se soit incliné devant la royauté du génie, qu'il ait même placé, dans un autre endroit de son œuvre, le génie poétique au-dessus du génie scientifique, ceci ne prouve-t-il pas à l'évidence que l'esthétique n'est point un assemblage de notions arbitraires, une rêverie creuse, comme le prétendent ceux qui ne la connaissent pas et dont le nombre s'appelle légion. Toutefois, pour être juste, il faut avouer que les ouvrages qui traitent de cette haute et importante matière ne sont pas, pour la plupart, écrits et présentés d'une façon lucide, concise et attrayante; bien au contraire, leur abord est difficile, leur exposition est abstruse, capable de rebuter les meilleures volontés.

En résumé, il convient d'entendre par *l'art* en général *la manifestation créatrice de l'âme humaine*, dans laquelle agissent comme premier facteur la *spontanéité* et comme second facteur la *volonté* guidée par la raison. Et rappelons ici que ces opérations psychiques sont elles-mêmes basées sur la *connaissance*, de quelque source qu'elle nous puisse venir [1]. Mais ici l'art doit être pris dans un sens plus restreint, plus compréhensif, dans le sens des *beaux-arts*. Ceux-ci sont une expression particulière de la force créatrice de l'âme due à une faculté dite imaginative. Leurs productions s'adressent

[1] Intuition ou réflexion.

Digitized by Google

à l'ordre sentimental bien plus qu'à l'ordre moral ou intellectuel, et quoique ces derniers subissent l'influence des arts, cette influence n'agit sur eux que par le canal du *sentiment*. Car on *sent* le Beau, tandis qu'on *veut* le Bien et que l'on *connaît* le Vrai. Enfin, les productions artistiques provoquent en nous, à l'exclusion des autres *œuvres créées* dans un but d'utilité directe, ces impressions *sui generis* qualifiées d'esthétiques.

Pour pouvoir être comprises sous un nom commun, il faut que les œuvres d'art aient une essence commune. Or, cette essence est le Beau, comme l'essence de la science est le Vrai et celle de la vie sociale, le Bien et le Juste. Mais, dira-t-on, qu'est-ce que le Beau? Qu'est-ce, dirons-nous à notre tour, que la Matière et la Force? « Malgré les immenses progrès réalisés par les sciences naturelles depuis la Renaissance, — dit H. Girard, dans sa *Philosophie scientifique*, — les éléments constitutifs fondamentaux de l'univers sont aussi inconnus à l'heure présente que pendant le moyen âge ou l'antiquité. Relativement à la chaleur, à l'électricité, au magnétisme, les physiciens en sont réduits à des hypothèses. Et quelle est la valeur de ces hypothèses? En ce qui concerne la lumière, par exemple, on n'en compte pas moins de quatre essentiellement distinctes, que le savant impartial est obligé de rejeter successivement, attendu que les partisans de chacune d'elles donnent des raisons décisives pour conclure à la fausseté de toutes les autres, sans néanmoins prouver l'exactitude de celle qui a fixé leur choix. » La Matière et la Force ne sont donc pas plus susceptibles d'une détermination absolue. Condamner l'esthétique pour ce fait reviendrait par conséquent à nier l'utilité ou l'existence de la chimie et de la physique. Les définitions du Beau ne manquent cependant pas. Entre autres, je choisis celle de Hegel. Pour lui, le Beau est « le rayonnement de l'Idée à travers la matière ». « Le Beau, dit-il plus loin, vit dans l'*apparence*, qu'il ne faut aucunement confondre avec l'illusion. Par *apparence*, il faut entendre que l'Idée se manifeste aux sens par l'intermédiaire de la matière (langage, forme, son, couleur). Ainsi, l'art est la

Digitized by Google

réalisation de cette apparence de l'Idée, apparence qui est un mode particulier de révélation de l'esprit se manifestant dans un cercle commun avec la religion et avec la philosophie. L'art n'est donc qu'une *certaine manière* de se manifester à la conscience, d'exprimer les vérités les plus élevées, les plus générales de l'esprit, d'exprimer le divin et ce qui touche aux intérêts les plus profonds de l'humanité. » Voilà, à coup sûr, une bien originale, une bien grandiose compréhension de l'art.

Le but de cette étude écarte toute dissertation sur ces hautes questions, que l'auteur ne fait qu'effleurer et sur lesquelles il se propose de revenir un jour. Dès à présent, d'ailleurs, il est permis de conclure que l'œuvre d'art est *un composé intime d'idée ou de contenu et de forme.* Et par *idée artistique* on doit entendre ce quelque chose enfanté par notre imagination ou, si l'on veut, par notre faculté créatrice, qui se présente spontanément à la conscience et qui nous force à le réaliser, à lui donner un corps. Ce corps, cette première réalisation est précisément *la forme.* Celle-ci n'étant, à son tour, que la concordance des parties d'une œuvre, elle est le produit de l'observation, de l'imagination et des règles.

Jusqu'ici, nous n'avons écouté que les philosophes. Il serait très curieux de reproduire les opinions des divers artistes touchant l'art en général. Que d'idées fausses ou étranges on y rencontrerait! Nous n'en citerons ici que quelques-unes. Par exemple, Wiertz prétend que «bien faire n'est qu'une question de temps». Après ce que nous venons d'écrire, il est inutile de trop s'apesantir sur ce qu'il y a de faux dans une assertion aussi absolue. Si Wiertz était né sans ses aptitudes artistiques transcendantes, quatre vies comme la sienne, remplies de labeur et de réflexion, n'auraient pas suffi à faire de lui ce qu'il fut. Ne rencontre-t-on pas tous les jours des hommes qui se consument dans les efforts les plus louables pour aboutir à des résultats inappréciables? Il est facile d'en deviner la raison.

Nous trouvons entre l'opinion de Wiertz et celle de Méhul

Digitized by Google

une certaine analogie. Ce dernier prétendait que pour chaque forme de composition musicale, que ce fût un opéra, un quatuor ou une messe, il existait des préceptes. Le tout, ajoutait-il, est de *les découvrir*. Et croirait-on que Beethoven lui-même, si les sources auxquelles nous avons puisé ce fait sont exactes, que Beethoven, ce Titan de la musique, était enclin à partager cette étrange opinion? Rendons justice à ces pauvres philosophes, tant bafoués par ceux qui ne les ont pas lus ou qui sont incapables de les comprendre : dans leurs appréciations sur l'art, ils ont raison contre les artistes de génie : ils savaient ne pas confondre la règle avec l'invention, avec la création spontanée. Ces idées étroites sur l'essence de l'œuvre d'art n'ont, d'ailleurs, pas empêché Beethoven d'écrire ses prodigieuses compositions instrumentales, Méhul d'écrire sa partition de *Joseph*, Wiertz enfin de signer ses magnifiques toiles. C'est là leur gloire immortelle. Platon, Kant, Hegel, sans citer les autres philosophes, ont su établir la nature du génie et de l'art, ainsi que les lois qui régissent le monde transcendant; et c'est là aussi leur titre à une gloire impérissable.

Certes, nous serons les derniers à vouloir nier l'immense influence de l'enseignement, de la tradition et du travail. Car la tradition est ce trait d'union qui relie le passé au présent, comme elle relie aussi le présent à l'avenir. Elle fait que l'homme de génie reprend l'héritage de ses prédécesseurs pour le transmettre, plus ou moins grossi, à ses successeurs.

Nous venons de comparer les opinions des penseurs et celles des artistes et d'en tirer les conséquences connues. Malgré cela, et au risque même de nous contredire en apparence, nous soutenons que, *sans la possession d'un sens esthétique développé, il ne peut exister de grand artiste*. Seulement, l'expression *théorique* de cette esthétique dépend évidemment du degré de culture intellectuelle auquel l'artiste a pu s'élever. Chez l'un, elle est latente, occulte, en quelque sorte inconsciente, ne résidant que dans le sentiment, se traduisant donc mal en paroles, mais supérieurement dans les œuvres. Tel est le

Digitized by Google

cas chez Méhul et surtout chez Beethoven. Chez l'autre, elle est, au contraire, consciente jusqu'à l'expression scientifique, comme chez Jean Paul. Au fond, il est indifférent de savoir par quelle voie ils y sont parvenus; que ce soit par l'*intuition*, comme Shakespeare ou Gœthe, ou par la réflexion, comme Glück, Wagner, Lessing ou Schiller. Ce qu'il faut admirer dans le génie d'ordre supérieur, c'est, avant tout, l'inconcevable assemblage des qualités les plus hétérogènes, c'est cet *accord des facultés innées*, dont parle Kant, dans sa *Critique du jugement*.

Revenu au point de départ, nous affirmons hardiment, avec Kant, qu'en effet les beaux-arts sont les arts du génie, mais nous complétons cette détermination dans le sens de Gœthe, c'est-à-dire que, tout en reconnaissant au génie le droit imprescriptible de dicter des règles à l'art, nous reconnaissons, à côté de cette force incontestable, un second facteur non moins puissant : la tradition; car, en somme, la tradition est un ensemble de règles posées par les génies précédents et, à défaut de génies, par leurs précurseurs inévitables. Tout génie au début est donc imitateur; son éducation consiste dans l'assimilation du style et des procédés des maîtres disparus. On le voit ensuite s'affranchir des influences étrangères; mais il ne s'affirme que plus tard, car alors seulement il est en pleine possession des moyens et des procédés en partie acquis, en partie trouvés, inventés par lui-même et dont il connaît la valeur et la portée. Mais n'oublions pas que le génie n'est pas seul : il a ses aides et ses ouvriers. Nous parlons ici des talents et des capacités qui cultivent le champ qu'a sillonné et ensemencé le maître. C'est là à peu près l'état dans lequel se trouve l'art pris à un moment quelconque de son développement.

III

En offrant une détermination de l'œuvre d'art et de l'auteur de l'œuvre (du génie), la moitié du problème posé dans cette étude se trouve résolue. La seconde moitié reste à exa-

Digitized by Google

miner. Qu'est-ce que l'exécutant? quelle est la nature de sa fonction? Autant l'œuvre d'art est le produit de la liberté et vit de sa vie propre, autant l'exécutant semble dépendre de l'œuvre et ne vivre que de la vie de celle-ci. Cette soumission de l'exécutant vis-à-vis de l'œuvre n'est qu'apparente; car si l'exécutant vit de l'œuvre, réciproquement aussi, l'œuvre ne vit que par l'exécutant. D'ailleurs, le créateur et l'exécutant ne sont pas toujours distincts. Dans la peinture et dans la sculpture, ils sont tellement réunis dans la même individualité, qu'on arrive à *les confondre* presque toujours. Que l'on ôte cependant à Rubens sa prestigieuse couleur, et il ne serait plus le roi de la palette. Combien n'y a-t-il pas de peintres qui ne manquent ni d'invention ni de dessin, et dont les tableaux sont néanmoins médiocres ou incomplets, à cause de l'insuffisance de leur coloris? C'est le reproche que l'on fait aux peintres de l'école allemande moderne. En Belgique, le contraire se présente fréquemment de nos jours : on rencontre souvent dans nos peintres de grandes qualités de couleur jointes à un regrettable lâché dans le dessin, quelquefois à un manque absolu de science, et l'on voit une absence complète d'invention palliée par une certaine virtuosité de la brosse, — car il y a des virtuoses dans tous les arts.

Dans la musique, le créateur et l'exécutant peuvent se trouver réunis dans la même personne; mais le plus souvent cette réunion est impossible. Le compositeur d'une symphonie, par exemple, ne peut évidemment l'exécuter à lui seul. Dans l'architecture, la séparation est toujours absolue. La poésie se trouve dans le même cas que la musique. L'auteur dramatique se trouve dans la même situation que le compositeur d'une symphonie ou d'un opéra : le concours d'exécutants étrangers est indispensable à la manifestation de son œuvre. Mais, dira-t-on peut-être, pour le poète lyrique, cette manifestation ne semble pas indispensable; sans doute, mais elle n'en est pas moins utile. Pour s'en convaincre, il suffit de lire, par exemple, un de ces bijoux finement ciselés de Théophile Gautier, à part soi d'abord, puis à

Digitized by Google

haute voix, ou, mieux encore, de le faire lire par quelqu'un qui joigne à une bonne diction cette aptitude rare de pénétrer la pensée du poète dans son ensemble et jusque dans ses plus minimes détails. On pourrait dire la même chose du roman, cette forme littéraire moderne par excellence. La cause de son succès réside précisément dans ce qu'il transmet sans intermédiaire la pensée de l'auteur au public; mais il n'en résulte pas qu'un roman ne gagne pas à être lu à haute voix. Au contraire; les bons lecteurs, il est vrai, sont rares comme les grands orateurs, mais ils n'en sont que plus appréciés.

En résumé, dans tous les arts, l'œuvre n'est complète que pour autant qu'elle soit exécutée. Le poète pense dans sa langue; mais il ne peut traduire sa pensée qu'en signes, symboles de la parole, ou écriture. Le musicien pense en musique; mais, à son tour, il ne peut traduire sa pensée qu'en signes, symboles du son, ou notation musicale. Le plan de l'architecte est la première réalisation de sa pensée architecturale, de même que les esquisses et les ébauches le sont de la pensée du peintre ou du sculpteur.

Qu'est-ce que l'exécution?

L'exécution est un mode particulier d'activité, tant psychique que technique, appliquée à la réalisation définitive d'une production artistique. Il en résulte que l'œuvre d'art, quelle qu'elle soit, passe par *deux* incarnations — si l'on peut ainsi s'exprimer — avant d'atteindre cette réalisation. La première incarnation s'effectue lorsque l'idée, surgissant des profondeurs insondables de l'inconscient, se réalise dans sa forme; la seconde s'effectue quand l'idée se manifeste, par l'exécution. Or, c'est dans cette seconde incarnation seulement qu'elle reçoit une consécration définitive. Ces deux incarnations successives sont d'ailleurs une application d'une grande loi de la nature qui peut s'exprimer ainsi : *Tout ce qui est en puissance tend à se traduire en action.* Cette loi donne la clef d'une foule de phénomènes dépendant du monde de l'art. C'est par elle que l'artiste est invinciblement poussé non seulement vers la réalisation de son idée, mais vers la diffusion de celle-ci parmi ses semblables.

Digitized by Google

Cette dernière incarnation du verbe n'est autre chose que l'effet (*c*) de deux causes, dont l'une est l'œuvre (*a*) elle-même et l'autre l'activité (*b*) de l'exécutant. Ces deux causes ont entre elles un rapport d'addition ($a + b$) dont l'effet est une somme (*c*), qui représente l'exécution. C'est ce qui peut s'exprimer par la formule suivante :

$$a + b = c.$$

En résumé, l'œuvre (*a*) n'est qu'une idée en puissance, l'exécutant (*b*) qu'une activité sans objet, et le résultat final ou l'exécution (*c*) ne peut être réalisé que par la combinaison de ces deux facteurs.

Si l'exécutant n'était doué que de qualités purement techniques, il ne serait qu'une machine ne pouvant prétendre à la perfection d'un appareil mécanique. C'est même là ce qui se présente dans l'architecture, dont les exécutants ne sont que de simples artisans. Pour que l'exécutant mérite le nom d'artiste, il faut donc qu'il soit doué de qualités *psychiques* — psychiques et non intellectuelles, car ces deux mots ont des significations bien différentes.

A notre avis, l'exécutant artiste ne se distingue du compositeur artiste que par le mode particulier dont se manifeste son talent. L'un comme l'autre est pour nous *créateur*, chacun dans sa sphère respective.

Voici une réflexion suggérée par la formule précédente. En premier lieu, il n'y a aucune raison pour assigner une limite à la perfection de l'œuvre (*a*); y en a-t-il une, d'autre part, pour tracer une limitation à l'exécutant (*b*)? Non, sans doute, car il en résulterait une contradiction avec ce que l'on connaît aujourd'hui de la perfectibilité de la nature humaine. La seule limite qu'on serait en droit d'assigner à (*b*) — limite qui lui serait d'ailleurs commune avec (*a*) — consisterait dans celle à laquelle est soumise toute individualité, si grande et si puissante qu'elle soit.

L'exécutant sans l'œuvre n'est ni plus ni moins qu'une activité sans objet. Cependant, comme cette activité s'est constamment exercée sur des objets déterminés pour atteindre le

Digitized by Google

point de perfection auquel elle est arrivée, elle a acquis une force propre qui tend à se déployer de plus en plus librement dans sa sphère. Le degré de cette liberté servira de critérium pour mesurer la perfection à laquelle est parvenu l'exécutant. L'exécutant a donc une physionomie personnelle, indépendante de l'œuvre exécutée. Or, pour juger sérieusement cette physionomie, il faut l'envisager sous trois points de vue : 1° le point de vue technique; 2° le point de vue conceptif, et 3° le point de vue total, qui comporte la réunion des deux autres, c'est-à-dire l'exécution.

Dans la partie technique, les facultés innées jouent déjà un grand rôle : on naît musicien comme on naît coloriste; c'est un point indiscutable. Mais la technique peut et doit nécessairement être développée par l'exercice et par l'application d'une bonne méthode; c'est là même une des principales conditions du succès final; toutefois, répétons-nous, ici comme ailleurs, la nature seule est capable de fournir la base.

Le point de vue conceptif nécessite un examen plus approfondi, car il appartient complètement au monde psychique ou moral. Que l'on suppose un professeur de chimie ou de physique se bornant à reproduire des cours dont il n'est pas l'auteur. Que peut-on exiger de lui en pareil cas? Rien autre chose sans doute qu'une assimilation aussi parfaite que possible de la matière enseignée, et dans ce but, le concours de l'intelligence suffit. Mais un artiste chargé d'interpréter l'œuvre d'art d'autrui, pour bien rendre l'intention du créateur, doit non seulement saisir, comprendre l'élément *intelligible* de l'œuvre, ce pour quoi la science seule lui suffirait, mais surtout en pénétrer l'élément *sensible*. Car on se rappellera que l'œuvre d'art est un produit du type fantastique, lequel est lui-même un composé du type intelligible et du type sensible. De même que le mélange d'hydrogène et d'oxygène ne donne de l'eau que par le concours d'une cause occasionnelle, telle que l'étincelle électrique, de même aussi la réunion de l'intelligence et du sentiment ne donne pas à elle seule une véritable exécution. Pour atteindre jusqu'à celle-ci,

Digitized by Google

il faut que l'exécutant possède en lui cette étincelle divine, ce feu sacré qui est seul capable d'unifier en les vivifiant ces deux éléments disjoints par l'étude, c'est-à-dire qu'il produise un tout concret, une expression complète du type fantastique ou imaginaire, reformée par sa puissante individualité, nous voulons dire par l'adjonction de ses qualités personnelles indépendantes de toute œuvre. C'est dans ce sens qu'il est, à son tour, réellement créateur.

Nous considérons ici l'exécutant dans son sens le plus élevé, comme nous l'avons fait pour la création. Entre le compositeur ou plutôt le compilateur de pots-pourris et Bach ou Gluck, il existe la même incommensurable distance qu'entre la pensionnaire massacrant la *Prière d'une vierge*, et Liszt ou Rubinstein interprétant une œuvre immortelle de Beethoven.

Les qualités techniques et conceptives sont d'ailleurs très diversement réparties, tant chez les créateurs que chez les exécutants. Tel possède la faculté technique très développée, tel autre la faculté conceptive; chez un troisième, ces facultés sont à peu près en équilibre, mais faiblement développées; chez un quatrième, cet équilibre n'empêche pas qu'elles soient, au contraire, portées à un haut degré. Ce dernier cas est le plus rare, car c'est cette réunion à un haut point de développement qui constitue le maître.

De ce qui précède, il résulte que l'exécutant, tout en s'exerçant sur une création étrangère, en se l'assimilant et en la reproduisant, peut créer à son tour et adjoindre une portion de son être transcendant à celle d'un être autre que lui-même. En d'autres termes, à une individualité étrangère, il peut ajouter sa propre individualité.

L'individualité de l'exécutant peut déjà s'accentuer dans la technique de l'exécution. Combien d'effets imaginés par les virtuoses n'ont-ils pas été utilisés par les compositeurs? Les progrès réagissent les uns sur les autres. Les créations nouvelles inspirent des effets nouveaux, et ceux-ci, à leur tour, enrichissent les matériaux mis à la disposition des compositeurs pour parfaire les créations de leur génie.

Digitized by Google

Mais si l'art recueille certains avantages de la virtuosité, celle-ci, par contre, entraîne de nombreux inconvénients, tant dans l'art musical que dans les autres arts. En effet, lorsque la virtuosité n'est pas appliquée au service d'une idée artistique, elle a une influence très défavorable sur le goût du public, en l'abaissant jusqu'à elle, au lieu de l'élever jusqu'à la hauteur de l'art véritable. Dans ces déplorables concessions faites au mauvais goût du vulgaire, les compositeurs sont souvent aussi coupables que les exécutants. Ne condamnons donc pas ces derniers d'une manière trop absolue : rappelons-nous plutôt combien l'extension des procédés techniques a influé sur la création des œuvres d'art. Qui pourrait même nier l'incontestable influence sur le style due à l'introduction de nouveaux instruments ou procédés, ou à leur perfectionnement? Sans l'invention de la peinture à l'huile, l'œuvre de Rembrandt n'aurait pu exister. Domenico Scarlatti aurait-il écrit dans le même style s'il avait eu à sa disposition un piano de Pleyel ou d'Érard? Chopin aurait-il conçu ses ballades, ses études, s'il n'avait possédé qu'un instrument de l'époque de Scarlatti ?

Dans la peinture, c'est le même artiste qui conçoit et qui exécute. La création y est donc si intimement liée à l'exécution, qu'il faut un véritable effort de raisonnement pour les disjoindre, effort qu'il serait bien difficile d'exiger de la masse du public. Nombre d'opinions erronées, nombre d'idées étroites circulent, qui ont leur source dans la difficulté qu'éprouve le plus grand nombre d'*abstraire* quoi que ce soit d'un tout concret, ou de *généraliser*, c'est-à-dire de trouver un trait d'union, un signe commun à des objets apparemment dissemblables. Et cependant, ces deux opérations, jointes à celles qui permettent de *combiner* et de *comparer*, constituent en réalité la base de toutes nos opérations intellectuelles. Cette difficulté est en partie le résultat de l'éducation actuelle.

Revenons à notre sujet. Lessing a certainement raison en un certain sens, lorsqu'il soutient que, dans la peinture et la sculpture, *l'exécution* est plus difficile que *l'invention*,

Digitized by Google

tandis que le contraire se présente dans la poésie; seulement, il ne donne pas la raison de ce qu'il avance. La cause en réside, selon nous, dans le fait que le peintre *conçoit*, *exécute* et *achève* le tableau, ou quelque autre composition, à lui seul; par contre, le poète, et surtout le poète dramatique, fût-il Molière ou Shakespeare lui-même, ne réalise, n'achève qu'à moitié son œuvre. Le cas se rapprocherait de celui du peintre, si un acteur écrivait une pièce théâtrale et y jouait un rôle. Qui oserait soutenir que le métier du comédien est plus facile que le métier du coloriste ou du dessinateur? Quant à ce qui regarde l'assertion de Lessing que l'invention, pour le peintre et le sculpteur, est plus facile que pour le poète, nous nous permettrons de ne pas partager son avis. D'abord, dans l'art, rien n'est, à proprement parler, facile, et *le plus* ou *le moins* est bien difficile, sinon impossible, à déterminer.

Revenant au point de départ de nos considérations sur le peintre et le sculpteur, nous constatons que chez l'un et chez l'autre le créateur et l'exécutant sont intimement liés dans la seule et même personne; malgré cela, ils subsistent séparément et, de plus, nous avons montré que l'équilibre est presque toujours rompu en faveur de l'une ou de l'autre faculté, et que préci-ément ce qui fait d'un artiste un maître, c'est cet équilibre lui-même. Si nous ne recourons pas aux exemples, c'est qu'ils nous semblent superflus. Du reste, le cadre de ce travail exclut tout long développement et nous force à clore cet important chapitre.

IV

Quel est, actuellement, le rôle que remplissent le créateur et l'exécutant par rapport à l'art lui-même? Ce rôle est grand et prépondérant, mais il ne constitue encore qu'une seule face de la question artistique, l'autre face étant représentée par le public, c'est-à-dire par l'auditeur ou par le spectateur. D'un côté réside *l'activité*, de l'autre, la réceptivité. La grande mission du créateur consiste à soulever l'idée des profon-

Digitized by Google

deurs de l'âme, à la faire jaillir du monde interne, à l'exprimer sous une belle forme pour la communiquer au monde externe, en un mot, à la réaliser. Mais cette première réalisation n'est pas complète; elle ne le devient que par le concours de l'exécutant : celui-ci s'empare de l'idée déjà entrée dans le monde externe, bien qu'à l'état de puissance seulement; il y ajoute sa vivante individualité, et par son exécution, il la communique à l'auditeur ou au spectateur, lequel, par l'intermédiaire de ses sens, la reçoit à son tour dans son âme, c'est-à-dire dans son monde interne individuel. C'est ainsi que se rejoignent les deux extrémités du circuit vivant qui parcourt les trois phases connues : *l'action*, la *communication* et la *réception*. Grâce à ce processus, l'art évolutionne, progresse et se développe organiquement.

V

Ayant établi les rapports généraux entre l'œuvre et l'exécutant, ainsi que le rôle de ceux-ci vis-à-vis de l'art, il reste à indiquer les rapports spéciaux qu'ils présentent dans les divers genres de manifestations artistiques.

Les manifestations artistiques, quelles qu'elles soient, se produisent toutes dans l'espace ou dans le temps. Les arts qui se déploient dans l'espace, tels que la peinture, la sculpture et l'architecture, ont pour eux la simultanéité de l'effet et la permanence. La poésie, la musique, l'orchestique (art tombé aujourd'hui en oubli et dont le ballet constitue le dernier vestige) et la mimique se déploient, au contraire, dans le temps; leurs effets sont successifs et, partant, fugitifs. « Ainsi chaque sens, dit J.-J. Rousseau [1] après Lessing, et probablement sans avoir connaissance du *Laocoon*, a son champ qui lui est propre. Le champ de la musique est le temps, celui de la peinture est l'espace. »

Les œuvres du sculpteur, du peintre, de l'architecte demeurent permanentes dans leur exécution. C'est là leur avan-

[1] *Essai sur l'origine des langues.*

Digitized by Google

tage; mais c'est là aussi leur inconvénient. L'avantage consiste non seulement dans la permanence, mais encore dans la simultanéité de l'effet. Si le tableau, le monument, la statue nous plaisent, il nous suffit de nous placer en face d'eux pour renouveler et prolonger aussi longtemps que nous le voulons la satisfaction esthétique que leur aspect nous procure. De plus, exécutant eux-mêmes leurs œuvres (car l'exécution des œuvres du sculpteur par le praticien ou par le mouleur, de celles de l'architecte par le maçon ou par le tailleur de pierres est purement servile), le peintre, le sculpteur et l'architecte complètent ou rectifient leur idée par l'exécution, et ils jouissent du double succès de l'inventeur et de l'interprète. Par contre, leurs œuvres sont, pour ainsi dire, figées dans une exécution unique; elles ne peuvent reprendre une vie nouvelle sans le souffle des interprétations diverses et diversement géniales. Un autre inconvénient, plus grave encore que le précédent, consiste en ce que ces œuvres ne peuvent occuper qu'un lieu unique. Pour jouir de leur aspect, il faut donc souvent effectuer des déplacements considérables. Un habitant de Melbourne peut, sans se déplacer, lire une comédie de Molière et même assister à son exécution théâtrale; mais verra-t-il jamais, à moins de faire le voyage d'Europe, la *Descente de croix* de Rubens ou le dôme de Cologne? Le manque de diffusion est donc l'inconvénient capital des arts de l'espace.

Les arts du temps ont aussi des inconvénients inhérents à leur nature. Pour fixer leur essence fugitive, on a été forcé d'inventer des symboles tracés dans l'espace. La musique est fixée par la notation, la parole par l'écriture. Moins avantagée, la mimique se transmet encore par tradition, comme on le faisait primitivement pour la poésie et pour la musique.

Les œuvres poétiques et musicales, étant matérialisées à l'aide des signes, acquièrent la permanence des œuvres de l'espace; mais ce n'est là qu'une première réalisation ; la seconde demeure fugitive. Que reste-t-il du jeu d'un Garrick, d'un Paganini, du chant d'une Malibran? Une réputation,

Digitized by Google

bientôt même plus un souvenir. Heureusement, notre époque de progrès et d'étonnantes inventions permet d'espérer que l'on découvrira un jour le moyen de fixer et de transmettre à la postérité ces révélations du génie artistique.

Un autre inconvénient qui s'attache aux œuvres du compositeur et du poète dramatique consiste en ce qu'elles sont à la merci des exécutants étrangers, lesquels peuvent ne pénétrer que difficilement ou ne pas pénétrer du tout les intentions du maître, cette pénétration devant se produire du dehors en dedans. Cet inconvénient devient surtout sensible lorsque l'exécution nécessite le concours de plusieurs interprètes. Qui n'a entendu parler des tribulations qui attendent le compositeur dont on consent à monter le premier opéra? Sans doute, l'exécution d'une œuvre d'architecture n'est pas sans causer à son auteur beaucoup de tracas et de déboires; mais du moment que l'on a accordé au peintre dans une exposition la surface nécessaire pour y accrocher son tableau, du moment que celui-ci n'est pas placé trop haut et qu'il est convenablement éclairé, le vœu de l'artiste est rempli. Le compositeur d'opéra, par contre, ne peut se passer d'intermédiaires entre le public et lui; il doit fatalement passer sous les fourches caudines de leurs exigences parfois saugrenues et fantasques.

Mais quelle transfiguration s'opère lorsque le compositeur a la chance de rencontrer des interprètes dignes de son talent, dignes de son œuvre! Dans la création de son rôle, un comédien de génie va souvent au delà même de ce que le compositeur avait rêvé. Ce cas est rare, sans doute; mais il suffit qu'il se soit présenté pour que, grâce aux inépuisables ressources de l'art et de l'âme humaine, on puisse prévoir la possibilité d'un retour, voire celle d'un développement postérieur.

Le grand avantage des arts du temps est la facilité de leur diffusion. Grâce à l'écriture, à la notation, grâce surtout à l'imprimerie, qui en multiplie à volonté les résultats, les œuvres musicales et poétiques se répandent par milliers d'exemplaires sur la surface du globe. Leur exécution peut

Digitized by Google

avoir lieu ainsi simultanément en cent endroits différents. Tel qui n'a jamais vu un tableau de Raphaël ou un marbre de Canova, a eu mainte occasion d'entendre interpréter Mozart, Chopin, Weber ou Wagner.

En résumé, les avantages qui s'attachent aux arts du temps sont la diffusion des œuvres et leur permanence, au moins en ce qui regarde la poésie et la musique, tandis que leurs désavantages sont la dépendance à l'égard des interprètes étrangers et la fréquence de leur non-compréhension par ceux-ci ; mais ces deux inconvénients sont parfois compensés par des interprétations dues à des artistes de génie qui dépassent, dans leur vivante réalisation, les rêves les plus audacieux du créateur. C'est dans de pareilles fêtes que l'art célèbre ses plus éclatants triomphes.

Parlerons-nous maintenant des interprètes, des avantages et des inconvénients qui s'attachent à leur art? Nous remarquions plus haut que cet art, parfois sublime, ne possédant pas de système de notation, ne peut se transmettre que par tradition. Si donc ils peuvent enseigner quelques principes et quelques règles, ils sont encore incapables à l'heure présente de faire apprécier leur génie par la postérité. N'envions donc pas aux exécutants des arts contemporains leurs succès parfois si retentissants! N'oublions pas que chaque fois qu'ils se présentent devant le public, ce Protée à mille faces, capricieux, exigeant, versatile, ils engagent leur personne, qu'ils essuient le premier feu du combat. Ne nous étonnons pas s'ils se grisent de leur succès, et pardonnons-leur même de montrer parfois de la morgue vis-à-vis du créateur, cause cependant indispensable de leurs succès. Pardonnons-leur, car ils sentent, consciemment ou non, que si grand que soit leur talent ou leur génie, ils ne sont cependant que des éphémères.

Nous avons terminé notre tâche, non sans regretter maintes fois l'insuffisance de nos forces pour embrasser un champ aussi vaste, pour pénétrer des rapports aussi intimes, aussi délicats et aussi complexes. En exprimant ces rapports sous

Digitized by Google

une forme quasi-algébrique, nous avons voulu introduire dans notre exposé plus d'unité et, partant, plus de généralité. Des penseurs illustres ont étudié et approfondi ces hautes questions bien avant nous; nous ne revendiquons donc que le mérite de les avoir embrassées d'un coup d'œil plus général. De nos constantes réflexions, il résulte pour nous la conviction que l'homme, quoique constituant une *entité vivante*, est triple dans sa nature, à la fois physique, organique et morale ou transcendante. Les manifestations de ces trois mondes sont de plus en plus complexes. Ainsi, les productions de l'art, *reflet du monde moral ou interne de l'homme*, portent le cachet de leur paternité : *l'unité dans la variété*. Malgré l'extrême multiplicité et l'extrême variété des manifestations artistiques, l'art est *un*, et si nous avons la conscience de cette vérité, c'est qu'elle a été proclamée par les grands penseurs depuis Platon et Aristote jusqu'à nos jours. C'est cette vérité qui doit être prise pour base de la philosophie de l'art. C'est le moyen de constituer cette science sur une base aussi certaine que l'existence de son objet : *l'œuvre d'art et l'âme humaine*.

LÉOPOLD WALLNER.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

L'instruction publique est le grand ordre du jour de la société moderne, la plus haute fonction d'un parti au pouvoir. Au moment où un ministère spécial vient de lui être consacré en Belgique et où l'on est en droit d'espérer qu'il restera aux mains des libéraux assez longtemps pour qu'on puisse renforcer les études en simplifiant les programmes et en créant un corps professoral nombreux et instruit, rien ne peut être plus intéressant que de jeter un regard sur le passé et d'y chercher des leçons pour l'avenir.

L'Histoire des concours généraux de l'enseignement primaire, moyen et supérieur en Belgique (1840-1881) par M. Ernest Discailles, dont le tome premier vient de paraître (Bruxelles, Weissenbruch, 1882), est une vaste page de cette utile enquête. L'auteur avait pensé d'abord — il y a une dizaine d'années — à traiter ce sujet dans un article de la *Revue de l'Instruction publique*. En cherchant les éléments d'une courte étude, il fut amené à faire un travail considérable. Il l'annonça dès 1874; mais le moment n'était pas favorable sans doute; car l'éditeur s'en tint au prospectus. Cela donna à l'auteur le temps d'augmenter l'œuvre par de nouvelles recherches et il résolut d'y reproduire un choix des meilleurs *devoirs* des lauréats. L'avènement du cabinet libéral : *novus nascitur ordo*, dit-il, rendit sa publication possible. Il reste au corps professoral et au public à l'adopter. Le premier volume vient de paraître. L'ouvrage en aura trois.

Le plan est simple. Chaque année fait l'objet d'un chapitre où sont exposés à la suite les résultats des concours dans les trois degrés de l'enseignement. Des appendices traitent des concours extraordinaires, à leur date.

Il fallait une persévérance dans les recherches, un esprit de classement dans l'exposé, une variété d'érudition initiée à toutes les matières des concours, dans les deux langues, une patience de statisticien pour en résumer les résultats, un goût sûr pour faire un choix parmi les travaux couronnés, qui ne pouvaient tous être

Digitized by Google

publiés : rien de cela n'a manqué au rédacteur de ce compendieux historique.

Quand il sera achevé, ce livre pourra donner lieu à des études sérieuses sur les diverses réformes que peuvent comporter l'école primaire, l'enseignement moyen et l'université. Il serait à désirer qu'après s'être rendu maître de son sujet dans des conditions qu'aucun autre ne pourra atteindre—puisqu'il a dû embrasser un ensemble dont il n'a pu donner tous les détails — l'auteur exposât lui-même, et autant que possible en dehors de tout système préconçu, l'expérience qui peut résulter de ces quarante années de concours. Et on comprendrait qu'il voulût le premier profiter d'un travail qui lui a coûté un temps et des soins qu'il aurait pu consacrer à une œuvre historique personnelle, comme de faire de son esquisse du règne de Marie-Thérèse une histoire complète, d'après les travaux récents et si considérables, de d'Arneth, de Droysen, etc.

L'introduction fait désirer de trouver cette étude à la fin de l'ouvrage. M. Discailles y présente quelques aperçus généraux. Pour ne nous arrêter qu'à un exemple, on y voit les athénées royaux (1re professionnelle) tenir dès 1875 le premier rang en tout, sauf en mathématiques, et le perdre, en 1879, dans la composition française, tandis que dans la 2e latine la moyenne de l'ensemble diminue, que le latin et le grec déchoient, que l'histoire, la géographie et les mathématiques progressent, et que les langues modernes se relèvent.

L'auteur se demande pourquoi on ne rétablirait pas en rhétorique le prix d'honneur de composition française ? Puisqu'il n'est ici question que des concours et que l'auteur ne pose pas la question préalable, ce vœu est à sa place. Mais la comparaison du niveau de chaque genre d'étude, dans la section des humanités et dans la section professionnelle, ne pourrait-elle pas donner lieu à des considérations utiles sur les programmes et les méthodes de ces deux branches de la bifurcation ?

N'y aurait-il pas aussi d'autres vœux à formuler pour obvier à cette médiocrité qu'on rencontre si souvent dans les livres destinés aux écoles et rédigés même par des professeurs? Le dernier jury du concours de De Keyn a signalé d'assez tristes exemples. M. Discailles a publié les travaux des élèves, avec toutes les fautes « quelque lourdes » qu'elles fussent. On ne peut que l'approuver de n'avoir pas fait la toilette des lauréats. C'est ainsi seulement qu'on pourra juger du degré d'exactitude des études et du niveau littéraire de l'élite de nos étudiants.

Digitized by Google

Des tables particulières suivent chaque année; une table générale de « environ 20,000 noms à classer », terminera cet ouvrage, qui a été rendu aussi complet que possible et que personne n'essayera de refaire.

Le véritable succès de l'auteur serait de donner matière à des études, ouverture à des discussions sur l'enseignement et même contre l'institution des concours. Quand l'ouvrage sera achevé, nous espérons qu'un des collaborateurs de la *Revue* y prendra part.

« Les voyages instruisent; » si j'avais à parler d'une œuvre banale, cette maxime prudhommesque pourrait me servir à passer de l'ouvrage de M. Discailles aux pages de M. Émile Cauderlier : *Du Saint-Gothard à Syracuse, voyage en Italie et en Sicile.* (Paris, Dentu, 1882.)

Mais ici je trouve au début, au débotté si l'on veut, un homme et un écrivain, tous deux jeunes. L'homme est enthousiaste, exalté, daignant prendre au sérieux les hommes et les choses, la vie et les lettres, la nature et les arts, avec une foi qui ne se défie pas assez d'une époque toujours prête à railler la jeunesse du sentiment et la candeur de l'esprit. M. Cauderlier, quand il est sous une impression vive, a la note vraie, et il a de l'esprit quand il n'en fait point. On sent dans ce qu'il écrit un homme qui aime à penser et à lire et pour qui la vie intellectuelle est la plus élevée de toutes, mais qui ne sait pas arrêter ses réflexions au moment où l'idée menace de s'affaiblir en s'allongeant.

L'écrivain aussi n'est pas tout le monde. Son amour des maîtres de la prose et du vers se sent partout, il s'y est fait l'oreille, en a retenu le ton franc et s'en sert souvent pour lui-même, naturellement, n'imitant personne, trouvant le trait. Certes, il n'en est pas encore à avoir toujours la sûreté de la main, ni l'unité du style. Quelquefois aussi, après une note juste, l'inexpérience apparaît pour attarder l'auteur à des commentaires inutiles, à des retours sur lui-même ou bien la citation arrive quand l'allusion déjà faite suffirait. Puis de longs passages, auxquels on eût pu seulement nous renvoyer, et dont pas une ligne ne nous est épargnée, ou des conversations tout à l'heure habilement mêlées au récit, maintenant prolongées, viennent refroidir la lecture. Mais, souvent, la pensée prend un caractère de vie et l'impression une vérité qui se communique. Pour ma part, après trente ans, j'y ai retrouvé des souvenirs et des émotions qu'on est heureux de sentir inoubliés et non affaiblis en soi.

Digitized by Google

Quand les récits de voyage ne serviraient qu'à cela, on pourrait toujours en faire et en lire.

Je chicanerais volontiers l'auteur sur sa préface comme sur certains mots qui ne doivent avoir cours que dans la petite presse. Je préfère lui souhaiter la bienvenue.

M. Émile Leclercq produit beaucoup. Ses lecteurs, habitués à son ton affirmativement loyal, ne s'en plaindront pas. Cette fois, il suit depuis leur éclosion tout le développement des arts et des lettres : *architecture, sculpture, peinture, littérature,* et nous met en main, comme fil conducteur, une idée qu'exprime son titre : *L'art est rationnel.* (Bruxelles, Office, 1882.)

Ce livre demande à être lu intelligemment, et l'auteur y a droit. Ce serait trahir sa pensée, manquer de loyauté envers un esprit sincère, que d'y voir autre chose que ce qu'il a voulu y mettre : un rappel aux conditions naturelles de l'art contre toutes les aberrations qui le font déchoir et surtout contre cette grande aberration qu'Horace flétrissait déjà lorsqu'il appelait les imitateurs un troupeau d'esclaves : *servum pecus.*

Oui, l'art n'a sa raison d'être que dans la civilisation qu'il représente, dans le milieu où il se produit, et il ne peut en sortir qu'au risque de se contrefaire. Oui, « quelles que soient les formes qu'il « affecte, l'art est rationnel, parce qu'il est le résultat d'une situa- « tion qu'il ne peut créer ou détruire, quoiqu'il aide dans une « certaine mesure à créer ou à détruire les situations », c'est la conclusion du livre, et la restriction des dernières lignes établit la justesse de l'idée.

Mais, sous l'influence du développement en un fort volume d'une idée unique, d'une thèse, comme on disait dans l'école, il ne faudrait pas qu'on négligeât l'antithèse que l'auteur n'a pas suivie de même, quoiqu'il l'ait notée quelquefois en passant, ni surtout qu'on en conclût que, puisque tout dans l'art a son explication rationnelle, l'artiste a le droit de se livrer à toutes ses excentricités, à toutes ses passions aveugles, à tout ce qu'on appelle son tempérament, sans étudier les conditions, les lois de l'art, pour s'y conformer. La même époque a vu des écrivains ou des artistes respectueux des lois naturelles du beau produire des œuvres de force et de grâce, et d'autres se livrer à toutes les folies du métier ou à toutes les impertinences de l'orgueil ignare.

Pour M. Leclercq, le choix n'est pas douteux et ni l'originalité, ni l'audace, ni la sincérité ne supposent la marche à travers tout dans la corruption, la fatuité et l'ignorance.

Digitized by Google

J'aurais préféré qu'il ne séparât pas les deux grandes nécessités de l'art et qu'il éclairât la route de ces deux flambeaux. Peut-être mettra-t-il un jour en tête d'un autre livre, non pas la maxime exagérée : *le génie, c'est la patience,* ou *le talent, c'est l'étude*, mais : L'ART A SES LOIS. S'il le fait, on y trouvera tout un côté de l'histoire de l'art et de la philosophie ou du sentiment du beau, négligé ici. Et alors, je lui demanderai aussi d'apporter, avec la rigueur simple de l'ensemble, un peu plus de soin dans la déduction logique des détails et de sûreté de main dans les notations historiques.

Le petit livre que M. Ch. Rahlenbeek publie dans la Bibliothèque Gilon : *La Belgique et ses garnisons de la Barrière*, devra être lu de même. C'est une création, et il est naturel que l'auteur n'ait vu que son but, qui était de combler une lacune de notre histoire et de réparer une injustice envers nos anciens frères. Il est bon que le rôle des garnisons hollandaises dans nos places fortes, en vue de nous défendre des invasions de la France, soit mieux établi, soit dégagé de ce qu'un sentiment légitime contre toute occupation étrangère a pu accumuler d'oubli ou de préjugé contre cette Barrière ; aussi, l'on écoute avec intérêt ce plaidoyer en faveur d'une politique à laquelle nous avons, en partie, dû notre indépendance, mais qui nous a coûté bien cher parfois. L'influence du protestantisme n'est pas non plus négligée ici.

L'auteur connaît mieux que nous les autres points de l'histoire de cette époque, dont il n'a pas voulu présenter le tableau d'ensemble. M. Gachard les a éclairés des mêmes lumières dont il se sert et que l'on trouve dans nos archives. Ad. Levae avait publié, en 1842, dans le *Trésor national*, tout un livre exposant les efforts des Belges pour se soustraire aux prescriptions des traités où l'Espagne avait sacrifié notre prospérité et signé notre ruine. Ses *Recherches historiques sur le commerce des Belges aux Indes, pendant le* XVII^e^ *et le* XVIII^e^ *siècle*, méritent encore d'être lues. Elles complètent le tableau. M. Rahlenbeek sait aussi tout ce qu'on trouve de petits faits curieux relatifs à l'intervention des corps francs et à leur action contre les déprédations de Louis XIV, et il pourrait nous raconter la bien petite victoire de Waterloo, remportée par Jacques Pasteur. Il connaît aussi pour quelle part, au risque de l'exil et même de la mort, les jansénistes, comme le curé de Sainte-Catherine, et les bourgeois, comme l'avocat Vandermeulen et le brasseur Kindt, ont concouru à tenir en éveil l'opinion du pays en faveur de notre commerce, ayant besoin de

Digitized by Google

canaux et de débouchés, et de notre indépendance, s'opposant aux coups d'État du dedans et à la grande captation du dehors. Nul mieux que lui, après avoir rétabli la justice en faveur des garnisons hollandaises, ne pourrait mettre en scène ces remuements du pays, pareil alors à un serment coupé en morceaux, s'efforçant de réunir ses tronçons, et offrant à la coalition des puissances un auxiliaire national contre l'occupation étrangère.

Nous faisons des vœux pour que la Bibliothèque Gilon nous donne cet autre spectacle de la main de M. Rahlenbeek, et nous lui recommandons spécialement l'histoire des corps francs. C'est de l'infiniment petit historique. Mais le travail d'une fourmilière à reconstruire ses greniers détruits d'un coup de bêche mérite d'être observé, surtout quand cette fourmilière est la patrie.

La même bibliothèque nous donne une nouvelle édition d'un des contes de Caroline Gravière, paru d'abord dans la *Revue de Belgique*. Ce n'est pas le plus personnel des romans de l'auteur de *Mi-la-sol*, de *Choses reçues*, de *Sur l'Océan*, du *Docteur Burg*, etc. C'est un de ses plus démocratiques. Une préface de M. Camille Lemonnier caractérise vivement le vaillant écrivain qu'inspirait une inextinguible passion du bien, tel qu'il se transforme à la chaleur de la vie moderne.

Une erreur, qu'il ne serait pas bon de laisser s'accréditer, se rencontre ici. Ce n'est pas aux obsèques de l'écrivain que « nous étions une quinzaine, » — si indifférent qu'on soit en Belgique, cet abandon eût été impossible —; c'est à l'inauguration de son monument, car la famille n'y avait appelé que quelques intimes.

Caroline Gravière gardera une place dans notre littérature. M. Gilon a bien fait de la rappeler à son public, comme un journal français, *la Semaine de Paris*, la rappelle aux lecteurs parisiens en publiant d'elle un roman inédit : *Sarah Smits*.

Une seconde série des études consacrées à *la Belgique* par M. Lemonnier, vient d'être publiée dans *le Tour du Monde*. Le plan de l'auteur y apparaît : il groupe ses excursions dans le pays autour des grands centres : d'abord Bruxelles, maintenant Anvers. On pourra discuter bien des choses de ce travail ; y trouver des points manquant sur les *i*, relever des hardiesses de ton et de langue. On devra toujours tomber d'accord que cette œuvre, qui s'annonce pour être de longue haleine, pourra se caractériser en un seul mot, qui est un grand éloge : ce sera la Belgique vue à travers un robuste tempérament d'artiste.

On ne peut pas trop écrire en vue de la moralisation et de

Digitized by Google

l'instruction de tout le monde. Un petit livre : *La voie du bonheur*, par Edm. Helmet, Anvers, Buschmann, 1882, s'y essaye en dehors des bibliothèques Gilon, Lebègue, Manceaux ou Parent. On y trouve d'abord les conseils sages et modérés d'un esprit pratique, déduits à la suite les uns des autres, appuyés d'anecdotes simples, parfois trop naïvement dramatiques, exprimés avec netteté. Mais la langue pêche souvent, et, en avançant, les sujets nécessairement deviennent plus sérieux sans que l'idée ou le ton s'élève. L'auteur, s'il fait une seconde édition, fera bien de réfléchir à ces deux points : — On ne peut trop parler aux incultes une langue à leur portée, mais une langue mâle et forte, autant que possible et avant tout, une langue correcte. — Pour l'idée, il faut leur parler comme à des hommes, s'adresser progressivement à ce qu'ils ont d'élevé, de viril, de sérieux. Les sermonner comme des niais à qui l'on ne prend pas la peine de cacher ses ficelles ; vouloir manier leur esprit comme une cire molle sur laquelle il suffit d'imprimer une maxime qui tranche sans discuter ; leur dénoncer des périls sans faire la part du bien, condamner et maudire sans remonter aux causes, aux nécessités, tandis qu'il faudrait chercher, sous les préjugés, les erreurs, les dangers ou les fautes, ce qu'il y a de besoins mal compris, de sentiments mal exprimés, de tendances légitimes qu'il faut satisfaire autrement, si l'on veut conjurer le mal, — c'est aller à l'encontre du but. Ceux à qui elles seraient le plus utiles rejettent ces lectures, rebutés par leurs côtés naïvement sermonneurs autant que par leurs anathèmes trop faciles; et d'excellentes intentions, des efforts généreux risquent de creuser plus profondément l'abîme qui sépare ceux qui ont besoin de bons livres, non seulement de ceux qui en écrivent, mais aussi de cette classe du peuple qui lit Darwin, Proudhon, Spencer, et qui en arrive à désespérer de déniaiser les autres.

L'intérêt est si grand, si pressant, si saint qu'on ne peut trop méditer les conditions de cette œuvre d'enseignement, d'apaisement, de rapprochement, par la science, la justice et la fraternité.

L'Histoire du théâtre français en Belgique, par M. Fréd. Faber, est terminée. C'est un ouvrage considérable par son étendue : il a cinq volumes grand in-8° — et par ses recherches : les renseignements inédits, puisés aux archives du royaume et ailleurs, y sont innombrables. L'ouvrage est dédié à M. Félix Delhasse, qui, de 1839 à 1847, a publié 9 volumes d'un *Annuaire dramatique de*

Digitized by Google

la Belgique, mine inépuisable de renseignements exacts de toute espèce, où tous ceux qui se sont occupés de la matière ont dû recourir.

M. Faber prend le théâtre à ses origines et en suit l'historique jusqu'à 1880.

Le théâtre français : littérature, opéra, ballet, y domine nécessairement; mais l'auteur y fait la part la plus large qu'il peut à ce que les Belges ont pu mêler, à cette invasion permanente, d'essais personnels, d'efforts constants ou irréguliers. Il ne néglige rien de ce qu'il a pu rencontrer, et le tableau est vaste.

Dans une œuvre pareille, la méthode est de première nécessité, mais, en l'absence de documents similaires sur chaque époque et chaque genre, il était impossible de suivre ici une méthode rigoureuse. L'auteur a été obligé de prodiguer les développements quand les renseignements abondaient et de se borner à quelques points, de se résigner à des lacunes lorsqu'ils faisaient défaut. Organiser méthodiquement la recherche préalable des matériaux historiques du sujet eût été sans doute impossible. Il suffit que l'auteur nous donne à pleines mains des faits exacts, des rapports intéressants, des anecdotes inédites. M. Paul Lacroix lui écrit que la bibliographie de cet ouvrage sera le complément indispensable du *Catalogue de la bibliothèque du marquis de Soleine*, qu'il a publié.

Les erreurs de détails sont inévitables dans un tel amas de faits. J'ai signalé à l'auteur, dans le premier volume, quelques points sur lesquels il y avait lieu, selon moi, d'insister ou de rétablir l'exactitude. Je n'y reviendrai pas. Je lui souhaitais alors de mener l'œuvre à bonne fin. Je le félicite aujourd'hui d'y avoir réussi.

Je dois cependant lui adresser une réclamation personnelle. Plusieurs fois, dans l'*Indépendance*, dans la *Revue de Belgique* et ailleurs, j'ai relevé l'assertion fausse qui prétend que les deux premiers drames couronnés au concours triennal n'étaient pas « jouables ». J'ai prouvé que des directeurs, Français comme le frère de Rachel, ou Belges comme M. Quélus et autres, ont offert au gouvernement de les représenter sans réclamer une plus forte somme que celles qu'on avait affectées à des représentations de drames ou d'oratorios. M. Faber n'a pas connu ces rectifications; il répète pour *J. Artevelde* que « le jury fit remarquer, etc., etc., » et que « son opinion prévalut ». C'est une double erreur : ce n'est pas le jury, c'est un seul de ses membres qui ajouta au rapport

Digitized by Google

une note personnelle. Ce n'est pas son opinion qui prévalut, car tous les directeurs consultés se déclarèrent prêts à mettre l'œuvre en scène. La seule raison avouée fut le manque de fonds au budget; la vraie raison fut un motif politique.

Pour *les Gueux,* l'auteur répète encore : « L'œuvre ne comportant pas la représentation. » J'ai cependant dit et redit que M. Félix Van de Sande, directeur du théâtre du Cirque, fit traduire le drame en vers flamands par Destanberg, pour le représenter dans les deux langues. Je tiens à la disposition de M. Faber la copie de sa lettre au ministre. La traduction a été publiée.

Je n'insiste pas. Mais il importe de détruire cette erreur, surtout dans un livre qu'on ne refera plus, et je dirais volontiers à M. Faber, comme le lui écrit le bibliophile Jacob : « Si vous faites une seconde édition, je vous promets d'être *un peu* votre collaborateur. »

Cette collaboration ne se bornerait pas à produire les preuves de ce que j'avance. J'ai indiqué, à propos du premier volume, quelques sources utiles. La partie la plus intéressante d'une œuvre pareille est celle qui s'occupe des auteurs belges, et j'ai déjà dit que l'auteur y avait donné de grands soins. Les *Annuaires* de M. F. Delhasse et le *Guide dramatique belge* de M. A. Dupont lui ont beaucoup servi. Je pourrais, pour une seconde édition, lui désigner des noms ou des indications à rectifier : — Ferdinand Gravrand, au lieu de Félix—*Jeanne*, de De Coster, en un acte, au lieu de deux, etc., etc... ; et lui indiquer des éditions ou des œuvres oubliées. Je citerai au hasard de la mémoire : *Les drames politiques* d'Alf. Michiels — le recueil de M. L. Labarre où se trouve le *Jenneval* mentionné comme inédit — la *Françoise de Rimini* traduite en vers par Eug. Dubois—le *Tenchelin* de M. G. Eekhoud (*Zigzags*) — *la Désespérance de Faust*, traduction de M. Edm. Picard (Antonin Claude) — *la Gorgone*, en vers, de M. Ruelens — *Il ne faut pas courir deux lièvres*, etc., de M. le comte Du Chastel— *M^lle Mitaine* et tout le théâtre de Joseph Dumoulin. Je m'arrête... mais non sans rappeler les sept ou huit drames, comédies ou proverbes, tous en vers, la plupart couronnés, de M^me Deros, et du même coup les concours des *Soirées populaires*, de Verviers. M. Dupont n'a pas pu citer les œuvres postérieures à son livre. M. Faber devra ne pas négliger celles-ci et bien d'autres sans doute dans sa seconde édition, dont le succès semble assuré.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

UNE NOUVELLE THÉORIE DE LA RELIGION NATURELLE

Natural religion, par l'auteur d'*Ecce homo*. Londres, Macmillan et C°, 1 vol., 1882.

Il y a une quinzaine d'années, alors que l'Angleterre protestante s'éveillait aux découvertes de l'exégèse allemande, — au moment où la suprême juridiction ecclésiastique venait d'acquitter l'évêque Colenso, poursuivi pour avoir attaqué l'authenticité du Pentateuque, — on vit paraître, sous le titre d'*Ecce homo*, un ouvrage anonyme qui, s'engageant dans une voie parallèle aux travaux des Strauss et des Renan, s'efforçait de reconstituer la vie de Jésus sur des données purement historiques. Cet ouvrage, qui fit une profonde sensation, fut accueilli avec faveur par les unitaires ainsi que par les partisans de l'Église large, et le chef du parti évangélique, lord Shaftesbury, contribua encore à son succès en le dénonçant comme « le livre le plus pestilentiel qui ait jamais été vomi par les mâchoires de l'enfer ».

Il se terminait par la promesse d'une autre étude où le personnage de Jésus serait examiné spécialement au point de vue religieux. Cette seconde partie n'a jamais paru; mais l'auteur d'*Ecce homo* — qu'aujourd'hui l'on sait être le professeur J.-R. Seeley, quoiqu'il ait continué à garder l'anonyme — vient de publier, sous le titre de *Religion naturelle*, un nouveau volume qui a rapidement atteint la vogue du précédent.

Bien que ce ne soit pas, à proprement parler, un ouvrage de polémique ou d'actualité, mais plutôt de théorie pure, il n'est pas une chaire, une revue, un journal littéraire ou religieux qui ne s'en soit longuement occupé, et tout laisse prévoir que ce succès sera de longue durée.

Le but que s'est assigné l'auteur, c'est de rechercher une conception de la religion qui puisse être universellement acceptée de la société contemporaine. La tentative assurément n'est pas aisée; mais quelque appréciation qu'on émette sur la solution de l'auteur, on ne peut contester le talent et l'originalité de vues avec lesquels il a abordé le problème. Jusqu'ici, on avait entendu par religion naturelle la conception que l'homme se forme de Dieu à l'aide

Digitized by Google

de ses facultés rationnelles, et les différentes catégories de sentiments que lui inspire cette conception. En ce sens, la religion naturelle était généralement mise en opposition avec les religions révélées. L'auteur maintient cette opposition ; mais il en étend considérablement la portée, d'abord en mettant sur le même pied que la notion théiste de l'Etre suprême la conception scientifique de la Nature considérée dans l'unité de ses forces et de ses lois, — puis en ne faisant plus de la théologie, même ainsi conçue, qu'un des éléments nécessaires à la production et au développement de la religion.

La religion, à l'entendre, ce sont les sentiments d'amour, de crainte (*awe*) et d'admiration provoqués en nous d'une façon habituelle et permanente par la contemplation des objets les plus élevés avec lesquels nous nous trouvons en rapport. Le premier de ces objets, c'est Dieu. L'immense majorité croit en Dieu, même parmi ceux qui se disent athées. On peut, en effet, croire à Dieu sans lui accorder nécessairement les attributs de la personnalité, de l'intelligence, de la bonté, — sans lui concéder une existence distincte de la nature ni même le rôle de cause première. Il suffit de croire à l'existence, dans l'univers, d'un Ordre auquel nul ne peut se soustraire sans châtiment. Or, tel est bien le caractère de la Nature, à condition d'y voir non pas l'ensemble des phénomènes en dehors de l'humanité, mais l'ensemble de l'Univers, y compris l'humanité avec ses connaissances, ses sentiments, ses aspirations et ses institutions.

Laissons parler l'auteur lui-même :

> Si nous regardons aux choses et non aux mots, nous verrons bientôt que l'homme de science a une théologie et un Dieu,—la plus saisissante des théologies, le plus terrible et le plus glorieux des Dieux. Je dis que nous croyons en Dieu, quand nous nous sentons en présence d'un pouvoir qui nous est incommensurablement supérieur, dont la contemplation nous absorbe, dont la connaissance nous procure une sensation de sécurité et de bonheur. Or, tel est bien le caractère de la nature pour l'homme de science. Je ne discute pas si le culte d'un pareil dieu est bon et satisfaisant ; mais je soutiens que, depuis le commencement du monde, jamais catégorie d'hommes n'ont adoré Dieu avec plus d'ardeur et de conviction. Comparant leur religion, dans la fraîcheur de sa jeunesse, à l'état de confusion que nous révèlent actuellement les différentes formes du christianisme, un étranger pourrait dire que, bien que le christianisme puisse avoir en lui-même quelque chose de plus élevé, de plus profond et de plus noble, la moyenne des savants adorent actuellement un Dieu plus terrible et, pour ainsi dire, plus grand que la moyenne des chrétiens. Chez nombre de chrétiens, l'idée de Dieu a été dégradée par un enseignement enfantin et étroit : l'Éternel, l'Infini, Celui qui embrasse tout a été représenté comme le chef de la maison cléricale, comme une espèce de clergyman, de maître d'école, de philanthrope. Mais l'homme de science sait que Dieu est éternel ; dans l'astronomie, dans la géologie, il se familia-

Digitized by Google

rise avec les millénaires sans nombre de la vie divine. Il fatigue son esprit dans ses efforts pour réaliser l'infini, pour le suivre jusqu'aux confins des étoiles fixes, à travers des distances pour lesquelles les nombres n'ont plus de nom. Pour le théologien, au contraire, l'infinité et l'éternité sont à peu près des mots vides, lorsqu'il les applique à l'objet de son adoration : il ne les réalise point sous la forme de faits actuels et de calculs définis.

Qu'importe maintenant si Dieu, ainsi conçu, porte un autre nom chez les savants, — s'il s'appelle, par exemple, le *Cosmos* pour Strauss, l'*Incognoscible* pour Herbert Spencer, l'Univers ou la Nature pour d'autres. Non seulement l'objet final de la synthèse est le même dans la théologie et dans la science, mais elles ont encore un champ d'action commun : c'est la recherche et l'étude des lois qui président au fonctionnement de la nature. Toutes les théologies admettent que les lois de la nature sont des lois de Dieu, soit au sens du panthéisme, qui en fait les manifestations de l'activité divine, soit au sens du théisme, qui en fait les règles du gouvernement divin. Tout ce que nous apprenons donc sur la nature, nous l'apprenons sur Dieu, et, en faisant de la science, nous faisons de la théologie, fût-ce sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose.

Cependant, l'unité de l'Univers n'est pas le seul objet dont la contemplation éveille en nous des sentiments religieux. De même que la Science, — l'Art et la Morale sont des religions. Notre auteur distingue trois espèces de religions qui ont rencontré chacune leur expression dans l'histoire : la religion de l'Absolu ou de la Loi, qui se trouve formulée dans le rigide monothéisme des Hébreux ; la religion des formes matérielles ou de la Nature, qui eut sa principale floraison dans le paganisme grec ; enfin, la religion de l'Humanité divinisée ou du Devoir, qui se développa dans notre société avec le culte de Jésus. Si de nos jours l'artiste et le savant attaquent également le christianisme, en lui reprochant — le premier son rigorisme moral et son dédain des jouissances esthétiques, — le second, sa tendance à anthropomorphiser la notion de l'Absolu et à contester le règne universel de la Loi, — ce n'est point dans un but irréligieux, mais simplement par suite d'une réaction en faveur d'autres éléments religieux sacrifiés par la foi dominante. La seule et véritable irréligion — et on la rencontre dans les églises aussi bien qu'au dehors — c'est, d'une part, la présomption caractéristique des esprits trop infatués d'eux-mêmes pour admettre la subordination de leur personnalité à l'ordre des choses, — d'autre part, la faiblesse mentale des gens trop absorbés par les petits côtés de la vie pour s'élever à la con-

Digitized by Google

ception des principes et des lois. Or, tel n'est pas le cas de la science ni de l'art, qui se trouvent d'accord avec la morale chrétienne pour combattre cette double tendance au nom de leur idéal respectif. La religion, comme a dit Gœthe, c'est « la vie dans l'Univers, dans le Beau et dans le Bien ». Qu'on arrive à combiner ces trois éléments, et on aura les assises du nouveau système religieux qui rendra à notre société la paix et l'unité spirituelles. « La religion que nous cherchons, écrit l'auteur, renfermera certainement une religion de l'Humanité et une religion de la Nature. Elle retiendra tout au moins le noyau du christianisme, si elle en rejette l'écale. Elle interviendra donc dans les problèmes du bien et du mal, en courant le même risque que le christianisme de verser dans des excès d'individualisme et d'ascétisme. Mais à côté de ce christianisme transfiguré, elle mettra le paganisme amélioré, c'est-à-dire un culte épuré des formes matérielles. — Et ce n'est pas tout... Elle conservera le culte de l'Unité dans l'univers, qu'on appelle l'objet de ce culte Nature ou Dieu. »

En véritabe Anglais, — qui reste pratique, alors même qu'il combat l'utilitarisme, — l'auteur de *Natural Religion* consacre toute la seconde partie de l'ouvrage à examiner si la religion, édifiée sur cette base élargie, sera utile ou superflue dans la société. Il n'hésite pas à la proclamer indispensable pour lutter contre les envahissements du matérialisme vulgaire, du *sécularisme,* « ce vice anglais par excellence » qui, favorisé par la décadence de l'ancienne foi, se traduit de plus en plus sous forme de conventionalisme (*cant*) dans la religion, de dilettantisme dans l'art, d'utilitarisme dans la science, de parti pris dans la politique, de lieux communs dans la littérature, d'anarchie intellectuelle et morale à tous les degrés de l'échelle. Devant cette tendance, qui finirait par désagréger la société européenne, ou tout au moins par en faire une Chine nouvelle, ce n'est pas trop des forces de la science, de l'art et de la morale combinées dans la religion ou, si l'on préfère cette expression nouvelle, dans la *Culture*, ce grand antidote du sécularisme. — Le mot n'est peut-être pas fort heureux; mais, ici encore, peu importe, car la *Culture*, au sens de Gœthe, c'est tout simplement la religion sous un nom nouveau.

Cette religion aura-t-elle un clergé et des églises? D'après l'auteur, il ne s'agit pas seulement de tracer l'idéal d'une vie supérieure, il faut encore le faire vivre, le faire entrer dans la pratique, et tel est le rôle complexe qu'il assigne à l'Église de l'avenir. Cette Église aura une mission essentiellement éducatrice et civi-

Digitized by Google

lisatrice; ce sera « la vaste communion de tous ceux qu'inspirent la culture et la civilisation de l'époque », avec un clergé qui « ne sera soumis à aucune condition de foi, mais seulement à des conditions de moralité et de compétence ».

Des éducateurs populaires constitueront le libre clergé de la civilisation moderne. Ce sera leur mission de rechercher et d'enseigner les vrais rapports de l'homme avec l'univers et avec la société, le véritable idéal qu'il doit adorer, la vocation réelle des différentes nations, le cours qu'a suivi jusqu'ici l'histoire de l'humanité, afin que, sur cette vue complète de ce qui est possible et désirable, les hommes puissent désormais s'organiser et vivre. En un mot, l'Église moderne aura à faire ce que l'institution des prophètes a fait à sa façon pour les Juifs, ce que les papes et les évêques ont fait, d'après leurs lumières, pour le monde romain et pour les tribus barbares, lorsque celles-ci s'ouvrirent à la civilisation. — Un autre grand objet de l'Église moderne sera d'instruire et d'organiser les races étrangères qui, pour la première fois dans l'histoire, se trouvent actuellement aux pieds de la civilisation chrétienne.

Les Eglises actuelles pourront-elles se plier à cette transformation ou bien l'humanité devra-t-elle créer quelque organisme nouveau pour répondre à des aspirations nouvelles ? L'auteur, bien qu'il admette la possibilité de maintenir les théologies révélées comme « supplément » de la religion naturelle, ne se fait pas illusion sur l'influence civilisatrice de presque toutes les Églises contemporaines. Il n'y a guère qu'en Angleterre et en Amérique que le christianisme lui semble encore pouvoir s'adapter aux nécessités de l'époque. Mais, pour que l'Église y redevienne « la cité spirituelle de la civilisation occidentale », il faut qu'elle s'ouvre à des éléments nouveaux et surtout qu'elle renonce à tout dogme exclusif.

Tel est le résumé, malheureusement trop écourté, d'une thèse qu'il est nécessaire de suivre dans tous ses développements, si on veut en saisir la valeur et la portée. La principale originalité de l'auteur n'est peut-être pas tant dans son essai de conciliation entre le Dieu de la théologie et le Dieu de la science, ni même dans sa distinction fondamentale entre la théologie et la religion — bien qu'il ait imprégné en quelque sorte d'une saveur toute nouvelle ces thèses familières au protestantisme libéral. — La partie la plus nouvelle de l'œuvre, c'est sa définition même de la religion, ainsi que sa tentative de régénérer le sentiment religieux en y introduisant des éléments nouveaux et en l'identifiant à tout ce qui nous distrait de nos préoccupations égoïstes pour nous rattacher à la vie supérieure de l'humanité. Gœthe l'avait devancé dans cette voie par son célèbre aphorisme : *Wer Wissenschaft und Kuntz besitz, hat auch Religion.* Mais le mérite de notre auteur est d'avoir montré comme quoi l'idéal scientifique

Digitized by Google

et l'idéal artistique doivent se combiner avec l'idéal moral ou humanitaire pour former un système complet de religion naturelle.

Jusqu'à quel point l'auteur de *Natural Religion* a-t-il réussi à trouver le terrain commun où les adversaires et les partisans du christianisme pourraient s'entendre à jeter les bases d'une religion nouvelle ? C'est une question qu'il serait peut-être téméraire de discuter en ce moment. Si on excepte les groupes extrêmes qui repoussent *à priori* — et pour cause — toute tentative de cette nature on peut dire que l'ouvrage a été partout accueilli avec sympathie et empressement, voire avec admiration, sinon avec enthousiasme. Le principal organe de la critique anglaise, l'*Athœneum*, n'hésite pas à l'appeler une œuvre de génie, « si le génie a pour fonction d'amener une époque à se comprendre elle-même ». Néanmoins, il s'en faut qu'il ait contenté ou du moins convaincu tous ses lecteurs. Les uns lui reprochent d'avoir fait à la science plus de concessions qu'elle n'en réclame et d'avoir noyé l'idée de religion à force d'en diluer l'essence. Les autres lui font un grief d'avoir regardé comme des phénomènes religieux certaines manifestations de l'activité humaine qui n'ont rien de commun avec l'acception ordinaire de la religion. D'autres encore ont combattu sa façon de présenter, comme autant de religions, les différentes formes de l'idéal humain, faisant observer que le rôle essentiel de la religion consistait à fournir une théorie générale de la vie, précisément pour régler les rapports et déterminer la préséance des divers *idéals* en cas de conflit.

Mais, en dépit et peut-être en raison même de ces objections, le succès de l'auteur et la popularité de ses vues sont un nouveau symptôme de la tendance qui, en Angleterre, entraine les chefs du mouvement scientifique, comme les défenseurs de l'idée religieuse, à poursuivre l'accord de la religion avec le progrès moderne dans toutes ses manifestations. On a dit qu'un désir était la moitié de sa réalisation. La proportion n'a rien d'exagéré, quand il s'agit d'un désir raisonné, collectif, — dépendant, pour sa réalisation, de conditions subjectives, c'est-à-dire exclusivement propres à l'esprit de ceux qui le formulent. Quoi qu'en pense l'auteur de *Natural Religion*, il est difficile de dire exactement dès aujourd'hui quelles formes revêtira la religion de l'avenir et même où elle prendra naissance. Mais ce qu'on peut affirmer, ainsi que nous essayerons de l'établir prochainement dans un travail plus approfondi, c'est que nulle part il n'existe des conditions plus favorables que chez les Anglo-Saxons à son éclosion et à son développement. GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

— 15 NOVEMBRE 1882 —

LES ILLUSIONS DE LA DÉMOCRATIE

SUR

LE SUFFRAGE UNIVERSEL PUR ET SIMPLE.

L'expansion de la démocratie est le problème capital du XIXe siècle. Il faut tenir compte de l'émancipation des classes laborieuses et respecter leurs droits incontestables en les conciliant avec ceux des autres classes.

Il faut surtout que ces droits trouvent leur expression dans le régime parlementaire. Comment arriver à ce résultat?

Par le suffrage universel, répondent les représentants les plus éminents de la démocratie européenne.

Telle est l'opinion, très populaire, je le reconnais, que je voudrais discuter sans préjugé ni passion.

Nous vivons à une époque essentiellement complexe. Toutes les questions agitées aux grandes périodes de l'histoire sont débattues aujourd'hui. Les rapports de l'Église et de l'État, de l'autorité et de la liberté, du travail et du capital, la répartition équitable des charges publiques, les aspirations des masses vers le bien-être, tous ces problèmes sont au premier plan, tous mettent en jeu les intérêts vitaux du peuple et ne peuvent être résolus sans lui. Or, la participation directe et permanente du peuple étant impossible, il ne reste que la participation indirecte par l'intermédiaire de mandataires élus. On en est ainsi arrivé facilement à voir dans le vote l'unique signe de l'intervention des masses, et

Digitized by Google

dans le vote de tous l'unique moyen de les faire intervenir efficacement.

Le suffrage universel, c'est donc le vote de tous et c'est, de plus, le vote mécanique par tête. Cette formule a assurément pour elle le mérite d'une grande simplicité ; seulement, en politique, la simplicité n'est pas toujours une qualité suffisante, et pour le montrer, je rappellerai une comparaison familière :

Voici une très ancienne famille : elle est née, a grandi, s'est développée dans une vieille maison, qui s'est étendue avec la famille même. A mesure que celle-ci s'accroissait, on ajoutait des ailes, on élevait des constructions appropriées aux besoins nouveaux, et l'on a ainsi obtenu des bâtiments fort irréguliers, mais où chaque enfant vit à l'aise et se développe suivant ses goûts. — C'est l'image de l'organisme poltique anglais.

Puis, un beau jour, le vieil édifice est abattu ; l'on élève d'un jet une belle maison toute neuve ; il y règne une régularité géométrique : chambres, tentures, ameublement, tout est uniforme, tout est symétrique, tout se ressemble ; la famille s'y installe avec joie, mais aucun de ses membres n'y trouve la liberté et le confortable qu'il avait rêvés. — C'est l'image de l'organisation française.

La régularité mathématique n'est pas tout; le suffrage universel est clair, logique, régulier, mais on peut discuter le point de savoir s'il est bien approprié à une vie sociale aussi compliquée que la nôtre.

I

Et tout d'abord, je demanderai si le suffrage universel est bien l'instrument nécessaire de l'émancipation du peuple. C'est là un point fondamental.

Certes, il est désirable que les classes populaires soient émancipées, et maintenant qu'elles s'instruisent, leurs revendications deviennent plus pressantes et plus légitimes que

Digitized by Google

jamais; si donc le suffrage universel est le seul moyen légal d'arriver à ce résultat, acceptons-le même avec ses dangers.

En est-il bien ainsi? Je ne le pense pas. Pour que le peuple soit affranchi, il faut attribuer le droit de vote à des corps populaires; il n'est pas indispensable de l'accorder à tous les individus indistinctement. Les classes populaires doivent avoir des représentants, mais dès qu'elles peuvent en choisir, leurs droits sont sauvegardés, alors même que tous les prolétaires ne voteraient pas.

Ce qui se passe en Belgique en est une preuve saisissante. Notre système est fondé sur la représentation exclusive de la classe moyenne; la classe moyenne est chez nous la classe dirigeante. Tous ses membres votent-ils? Nous savons combien considérable est le nombre des non votants; il y en a qui ne paient pas le cens; il en est qui le paient et qui ne veulent pas voter et qu'il faut inscrire de force; il en est qui sont inscrits, et systématiquement s'abstiennent de voter. La bourgeoisie, comme telle, a-t-elle pour cela moins de privilèges? Y a-t-il des distinctions politiques entre les inscrits et les non inscrits, entre les censitaires et les non censitaires, entre les votants et les non votants? Le magistrat, le fonctionnaire, le millionnaire qui, habitant un appartement, se dérobe au cens, est-il politiquement inférieur au cabaretier qui vote; est-il moins capable de faire valoir ses droits?

Non, il n'y a pas de différence entre le bourgeois qui participe à la lutte électorale et celui qui y reste étranger; tous les deux ont une situation favorable, car tous les deux appartiennent à une classe privilégiée. L'exclusion de tous les membres d'un groupe social nuit au groupe et l'abaisse, mais l'attribution du droit de suffrage, même restreinte à une partie de ces membres, profite à tous et les élève tous. Il est très vrai que l'on n'est pas dans la réalité du droit politique quand on n'est pas défendu et représenté au sein des corps constitués; mais on peut être parfaitement dans le droit politique, même en n'étant pas électeur. En définitive, la vie politique est autre chose que le simple fait d'aller, à de

Digitized by Google

rares intervalles, déposer un bulletin dans l'urne électorale. Pour qu'un citoyen se sente vivre de la vie politique, il doit avoir conscience de lui-même, comme membre d'une collectivité, et, à cet égard, les Français, les Espagnols ou les Anglais, avec leurs groupes sociaux bien définis, étaient arrivés, à certaines époques de l'ancien régime, plus près de la vérité, sans pour cela avoir dû recourir au suffrage universel.

Pour nous, au contraire, qui absorbons le droit politique dans le droit de vote, nous connaissons dans tous les partis une foule de braves gens qui, le jour des élections, s'en vont au scrutin, obéissent avec docilité au mot d'ordre reçu, et ensuite, pendant un an ou deux, retombent dans le néant politique et s'occupent de leurs affaires sans plus se douter qu'il existe un intérêt public quelconque.

Je dis donc que pour représenter le peuple, il n'est pas indispensable de faire voter tout le monde. Le suffrage universel est un mirage, il donne momentanément aux masses l'apparence de la vie politique, il ne les fait pas entrer d'une façon durable dans l'essence de la vie politique. J'ajoute — et c'est ici surtout que je rencontrerai la contradiction — que si le suffrage universel n'est pas nécessaire, il n'est pas non plus utile et fécond.

Les classes laborieuses qui doivent gagner leur pain quotidien forment partout en Europe la majorité. C'est une raison décisive pour qu'elles soient représentées, ce n'est pas une raison décisive pour proclamer le suffrage universel. Et voici pourquoi.

Personne ne méconnaîtra le vice radical du régime actuel qui donne, en Belgique, à la majorité numérique de la bourgeoisie le monopole du gouvernement. Mais, avec le suffrage universel, quel est le changement? Si le suffrage universel est libre — et il faut le supposer tel pour discuter loyalement la question — ce ne sont plus les classes bourgeoises, ce sont les classes inférieures qui l'emportent. Mais, dans les deux cas, le vice est identiquement le même : une majorité numérique exclusive devient l'arbitre suprême des destinées na-

Digitized by Google

tionales. Elle est plus étendue que la majorité actuelle, elle n'est pas moins tyrannique; elle n'exige pas moins impérieusement le sacrifice de tous les droits et de tous les intérêts autres que les siens; et tous doivent se courber devant le règne du nombre.

Or, le nombre est incontestablement quelque chose; il n'est pas tout, et il est facile de le montrer : Je suppose que, dans un arrondissement comme celui de Bruxelles, il y ait 150,000 nègres et 149,000 blancs; nous, blancs, admettrons-nous un seul instant qu'à raison de cette unité de plus, les nègres nous asservissent et nous fassent la loi? Et si, au lieu de deux races, nous trouvons deux partis, deux intérêts, cela devient-il plus juste? Est-il raisonnable que le groupe le plus nombreux soit tout, et le groupe le moins nombreux, rien? N'allons-nous pas aboutir à une dictature effrénée, plus dangereuse que toute autre parce qu'elle est plus irresponsable? L'esclave d'un parti ou d'un tyran est toujours un esclave, avec cette nuance qu'il pourra se débarrasser du tyran, mais qu'il ne saura pas se débarrasser d'un chiffre abstrait.

Il n'eût pas été nécessaire de faire couler des flots de sang pour détruire les abus du pouvoir personnel, s'il fallait accepter en échange les abus du pouvoir impersonnel. Ce serait la négation de la démocratie. Car la démocratie est la protection de tous les droits, et le triomphe du nombre est la négation du droit individuel.

L'ancienne monarchie méconnaissait le droit individuel; nous l'avons terrassée; ce n'est évidemment pas pour consacrer, par un procédé différent, la même injustice!

Quand la moitié plus un vote et gouverne, la moitié moins un vote ou ne vote pas; peu importe, elle est gouvernée et subit un joug inexorable.

II

Or, ce joug est surtout pesant quand il est imposé par la partie la moins cultivée d'une nation. Les masses organisées

Digitized by Google

possèdent incontestablement la notion de leurs intérêts; livrées à elles-mêmes, elles n'ont pas la capacité politique générale qui doit servir de base au suffrage universel.

Qu'est-ce, en effet, que le noyau de la majorité dans le suffrage universel? Il se compose des ouvriers et des paysans. Et, dans cette vie de lutte incessante et de fatigues toujours renouvelées des paysans et des ouvriers, où donc trouverait-on une place pour la politique?

Je sais bien que c'est précisément cette situation douloureuse et injuste qu'il s'agit de faire cesser; je sais bien que la faiblesse des régimes antérieurs est d'avoir laissé les masses dans leur misère, de ne pas leur avoir tendu une main secourable; je sais bien que tout régime qui veut durer doit désormais s'attacher à résoudre le difficile problème de l'émancipation des travailleurs, des humbles et des souffrants; mais de toutes les conceptions imaginées pour remplacer notre détestable système électoral, il me semble que la plus mauvaise est le suffrage universel.

Exiger des classes laborieuses qu'elles trouvent dans le suffrage universel un levier, c'est exiger d'elles une chose impossible. Car, ou bien elles resteront sous l'étreinte de l'Église, de la grande industrie et de la grande propriété qui les dominent aujourd'hui, et alors rien n'est changé. Ou bien elles parviendront à se rendre indépendantes, à ne relever que d'elles-mêmes, et alors, que vont-elles faire?

Choisir un représentant, ce n'est pas une chose toute simple; certes, rien n'est plus facile, si l'on se borne à voter servilement suivant les caprices d'un chef; rien n'est plus difficile, au contraire, quand on veut, dans la pleine liberté de sa conscience, faire un bulletin de vote sincère et judicieux; l'électeur qui choisit un mandataire doit posséder une certaine expérience des hommes, un certain sentiment des nécessités politiques. Il a, en effet, à se prononcer sur des intérêts complexes; il faut qu'il les connaisse; il doit distinguer l'intrigant de l'honnête homme, le candidat compétent de l'incapable. Admettons qu'il puisse se passer de notions sur l'impôt, le budget, la loi, les dépenses publiques, l'admi-

Digitized by Google

nistration, les intérêts généraux, tout au moins doit-il pouvoir se former une opinion raisonnée sur les candidats en présence, sur les questions à l'ordre du jour.

Où puisera-t-il ces notions?

L'homme éclairé qui vit dans les grands centres et consacre ses loisirs aux affaires publiques a souvent de la peine à les acquérir. A qui fera-t-on croire qu'elles germeront spontanément dans le cerveau du paysan, de l'artisan, de l'ouvrier, écrasé par le fardeau de la lutte pour l'existence?

Mais, dit-on, vous oubliez la liberté de la presse et la liberté d'association! Les journaux et les meetings corrigent les défauts du système; ce sont les vrais éducateurs du peuple.

Comment! parce que, le matin ou la veille de l'élection, l'électeur aura lu les affiches, les circulaires, les proclamations qui recouvrent les murs d'une ville comme un habit d'arlequin; parce qu'il aura reçu à domicile le monceau de manifestes, de déclarations, de circulaires que les concurrents se jettent à la tête jusqu'au dernier moment; parce qu'il aura, pendant les quelques jours qui précèdent l'élection, entendu les théories des candidats; parce qu'il aura assisté aux discussions passionnées, aux attaques personnelles, aux récriminations de toute nature qui constituent souvent le fond d'une campagne électorale; parce qu'enfin il se sera mis au diapason de la polémique ardente des journaux, vous croyez que soudain l'électeur sera illuminé des rayons de la vérité!

Mais si vous reconnaissez que cet électeur n'a pas le discernement nécessaire pour voter sans le secours de la presse et des associations, à plus forte raison sera-t-il dans l'impossibilité de voter au milieu de l'effroyable mêlée d'une campagne électorale, alors que les partis, leurs journaux et leurs meetings semblent tout réunir afin d'obscurcir le jugement des plus sensés.

Ne nous faisons illusion ni sur l'influence de ces écrits et de ces discours d'un moment, ni sur la perspicacité des masses.

Digitized by Google

Les masses ont des instincts, des passions, des tendances ; elles savent les exprimer et ont le droit de les exprimer. Quand il y a conflit entre l'autorité et le peuple, c'est le peuple qu'il faut consulter, c'est au plébiscite qu'il faut recourir. Mais encore faut-il organiser le plébiscite, c'est-à-dire donner à ceux que l'on interroge les moyens de répondre et ne pas les mettre dans l'impossibilité d'exercer leur droit.

Dans tous les cas, je ne parle ici que du choix d'un député, d'une élection proprement dite, et une élection n'a rien de commun avec un plébiscite.

Que l'on ne se méprenne pas cependant sur ma pensée : il ne s'agit pas de ravaler le rôle du peuple au profit des classes dirigeantes. Les qualités nécessaires à la pratique du droit électoral ne parviennent pas à s'épanouir dans ces agitations de l'océan populaire; reconnaissons que dans les hautes classes aussi elles s'émoussent rapidement : le désœuvrement, ce châtiment des riches; la corruption, l'orgueil, tous les préjugés mondains, la sécheresse de cœur, l'étroitesse d'esprit font autant de ravages sur les sommets sociaux que la misère, l'ignorance, la haine et l'envie dans les bas-fonds.

En réalité, grands et petits, dirigeants et dirigés ont leurs mérites et leurs faiblesses. Le malheur, quand on prend la société en bloc et qu'on agite cette masse tumultueuse, c'est que les qualités se neutralisent, et que les vices seuls apparaissent à la surface et surnagent.

Voilà pourquoi nous voyons le suffrage universel en France et en Amérique consacrer souvent le triomphe des médiocres et des faiseurs.

Ne condamnons donc pas les masses, ne les excluons pas du scrutin ; mais condamnons le procédé factice par lequel on les appelle à émettre leur vote.

Comment espérer un résultat sérieux quand on confond les deux pôles de la politique, quand on jette ensemble dans la fournaise électorale les villes, ces foyers de libéralisme où l'esprit public s'aiguise dans l'ardeur du combat, et les campagnes, ces forteresses du conservatisme où l'esprit public ne saurait même pas germer? Quel lien établir entre le cita-

Digitized by Google

din plongé dans le tourbillon des grands centres, dans la perpétuelle circulation des idées et des patrimoines, et le paysan esclave des lois physiques, attaché à sa terre et à sa culture et uniquement soucieux des intérêts et des phénomènes agricoles? Quelle égalité imaginer entre l'homme d'État, maître des rouages sociaux, et l'ignorant armé de son simple instinct? Et quand ces forces contraires votent pêle-mêle, au nom d'un principe abstrait, sur l'ordre d'un chef, pour une liste de candidats que les électeurs ne connaissent parfois même pas de vue, quel espoir y a-t-il de voir de cet amalgame confus sortir autre chose que le chaos et l'impuissance?

On répond à cela : Le procédé est artificiel. Soit! mais au moins, il sauvegarde le grand principe de la souveraineté nationale!

Je ne vois nullement que le suffrage universel réalise l'idée de la souveraineté populaire. On a le droit d'invoquer la souveraineté du peuple en cas de plébiscite, quand, sur dix millions de votants, par exemple, huit ou neuf millions de voix se sont *librement* exprimées dans le même sens. Alors, le vote est un reflet de la volonté nationale. Mais en temps ordinaire, les choses ne se passent pas ainsi, et il suffit, pour s'en assurer, de regarder ce qui a lieu actuellement en France et de considérer ce déplorable émiettement des partis dont la politique française nous donne en ce moment le spectacle.

Où est le consentement général? Faut-il le chercher parmi ceux qui votent ou parmi ceux qui s'abstiennent? Et s'il faut le chercher parmi les votants, est-ce chez les bonapartistes, les légitimistes, les orléanistes, est-ce chez les républicains autoritaires, radicaux ou intransigeants que nous le trouverons? Quel parti, quel groupe, quelle nuance représente le mieux la volonté nationale? Et puis, quand du milieu de ces fractions et de ces groupes multiples, nous voyons surgir des intrigues, des cabales, des coalitions pour soutenir ou pour renverser un ministère, dira-t-on que c'est l'ombre de la souveraineté nationale qui plane sur ces hontes?

Digitized by Google

Non, au fond de tout cela, il n'y a qu'une pure fiction. Le suffrage universel n'est pas une force créatrice, c'est une force négative. Il a l'instinct de maux qui accablent une nation, il n'a pas l'instinct des remèdes à appliquer. Il sait détruire, il sait même au besoin établir les fondements d'une construction nouvelle ; il ne sait pas la continuer avec esprit de suite. Il y a chez lui beaucoup d'élan et peu d'enchaînement; beaucoup d'enthousiasme et peu de cohésion; beaucoup d'aspirations mal définies et peu de résultats précis.

III

On dit encore, qu'importe la critique. Le suffrage universel existe ; il a donné des preuves de sa vitalité, le reste est de la théorie.

Or, c'est parce qu'il fonctionne qu'il a dévoilé ses faiblesses. Il est très exact de soutenir qu'en politique, la théorie est de peu de poids, et qu'il ne suffit pas, pour justifier un système, de montrer qu'il est conforme à un idéal abstrait.

Mais précisément à propos du suffrage universel, on fait souvent plus que de la théorie, on se lance dans le mysticisme politique; on parle de droit antérieur et supérieur à toute organisation, ce qui ne prouve absolument rien.

On l'a dit avec raison, il y a des ultramontains du droit populaire comme il y a des jacobins du droit divin. Je ne vois pas une grande différence entre ceux qui invoquent en faveur du suffrage universel, le droit inaliénable et imprescriptible de la souveraineté populaire et ceux qui invoquent, en faveur de l'absolutisme, le droit inaliénable et divin d'une famille ou d'un chef.

Ce n'est pas ainsi que l'on discute le suffrage universel; il importe de voir ce qu'il a produit dans la vie réelle.

La tâche est facile, car son histoire n'est pas longue. Si Athènes, qui était une démocratie parfaite, le connaissait, elle le pratiquait autrement que nous. La démocratie d'artistes, de raffinés et de policés qui s'agitait à l'Agora n'avait rien de commun avec les démocraties modernes; de plus,

Digitized by Google

elle possédait des institutions comme l'Aréopage et la Dokimasie, qui contenaient et dirigeaient le suffrage universel.

La république romaine n'admettait pas le triomphe du nombre, et l'Europe, jusqu'en 1789, n'a possédé que le vote par groupes et par ordres.

Dans notre civilisation, le suffrage universel a donc à peine un siècle d'existence. Qu'a-t-il produit? Il apparaît en 1793 dans tout son développement : les distinctions s'effacent, les barrières tombent, tout le monde vote, et la constitution anarchique de 1793 est le fruit de la première expérience.

Six ans plus tard, le même peuple accepte la constitution absolutiste de l'an VIII et livre le pouvoir au premier consul.

En 1848 commence la seconde expérience : un brusque changement apparaît de nouveau, et du cens le plus élevé, on revient d'un seul élan au régime électoral de 1793. En quelques minutes, Lamartine, cédant aux sollicitations de la foule, lui accorde le suffrage universel.

Quel usage en fait-elle? Elle doit choisir un homme; elle est bien libre : le 19 octobre, l'Assemblée a levé l'état de siège; le 2 novembre, le ministre de l'intérieur, M. Dufaure, déclare qu'il faut assurer la liberté et la sincérité de l'élection; on laisse agir les journaux et les clubs ; le 10 décembre, le scrutin s'ouvre avec ordre sur tous les points du pays; il s'agit de se prononcer entre Cavaignac et Bonaparte ; la multitude n'hésite pas; éblouie par la légende napoléonienne, elle va droit au Césarisme ; elle accorde à Louis Bonaparte près de 5 1/2 millions de suffrages sur environ 7 millions de votants, et elle acclame Napoléon III pendant dix-sept ans.

En 1870, elle lui donne encore 7 1/2 millions de suffrages. Quelques mois plus tard, le second empire est vaincu à Sedan. Le suffrage universel se retourne contre son idole; on le voit tour à tour radical, anarchiste, conservateur; et, en ce moment, morcelé, impuissant et indécis, il inspire des inquiétudes sérieuses aux amis de la république et de la démocratie.

Digitized by Google

Enfin, les événements qui viennent de se passer sur plusieurs points du territoire français, les troubles de Montceaules-Mines, les explosions de Lyon, les appels révolutionnaires des clubs anarchistes démontrent d'une façon décisive que le suffrage universel n'empêche même pas des mécontentements, des révoltes d'esprit et des haines furieuses analogues aux désordres que produit la compression du despotisme russe [1].

Aux Etats-Unis, le résultat est-il digne d'envie; l'Europe n'a-t-elle pas, dans ces dernières années, commencé à revenir de l'enthousiasme que M. de Tocqueville lui avait inspiré pour les institutions américaines? Le suffrage universel les a faussées. Car si la concussion, le vol et la simonie sont à l'ordre du jour en Amérique; si des ministres y ont été convaincus d'avoir dilapidé les deniers publics; si la ville de New-York s'est trouvée tout entière entre les mains de faiseurs d'affaires qui ont élevé sa dette à cent millions de dollars; si de grandes associations financières se sont emparées de la politique, c'est, comme le dit M. de Molinari, parce que la nation « a abandonné la direction de ses affaires à une « classe d'hommes au-dessous de leur tâche ».

Un autre défaut considérable du suffrage universel, c'est qu'il développe le système de l'abstention. Déjà en 1793, Danton et Robespierre étaient nommés par cinq cents voix au plus! Proudhon, dans son livre *sur la Capacité des classes ouvrières*, montre également combien sous l'empire les abstentions étaient nombreuses; et actuellement, sous la république, nous le lisons à chaque instant, les journaux déplorent l'inertie des électeurs et font ressortir le chiffre des citoyens qui se sont désintéressés de la lutte.

Aux États-Unis, l'élite de la nation s'éloigne de l'arène électorale et ne se mêle plus de politique; elle laisse la politique aux politiciens, qui en font un métier et parfois un métier fort lucratif.

[1] Je ne cite pas l'Allemagne, parce qu'on me répondrait, avec raison, que l'Allemagne n'est pas une démocratie fondée sur le suffrage universel, mais une monarchie autoritaire aux prises avec le suffrage universel.

Digitized by Google

C'est la conséquence inévitable du grand malentendu sur lequel repose le suffrage universel : l'oppression du nombre.

Il faut qu'un corps électoral s'appuie sur les intérêts du plus grand nombre; il ne faut pas que le plus grand nombre abuse de sa force à l'instar d'un despote. Car le jour où la minorité comprend que le droit est inutile, elle y renonce, et les mœurs publiques se corrompent, sous l'influence d'une majorité qu'aucun frein ne contient plus.

Et qu'on le remarque bien, cette majorité elle-même semble se trouver dans l'impossibilité d'obtenir une représentation sincère. Considérons, par exemple, un arrondissement français en 1882; il contient des monarchistes de toute nuance et des républicains de toute nuance. Les opportunistes et les intransigeants seuls luttent et présentent des candidats. Chacun de ces deux partis a un chef influent et un programme politique; les deux noms qui sont aux prises résument deux théories, dont l'une va triompher.

Mais, en dehors de ce parti vainqueur et même au sein du parti, il y a une foule de citoyens pour qui le combat n'a offert qu'un intérêt accessoire; le procédé théorique leur était indifférent; ils désiraient tel progrès déterminé, la solution de telle question vitale, la protection de tel droit essentiel; ils avaient des idées pratiques, des volontés raisonnées, mais la campagne électorale n'a pas porté sur ces problèmes; il a fallu voter sur un système général de politique ou s'abstenir; leurs aspirations seront, dans tous les cas, méconnues.

Encore une fois, que l'on ne parle donc pas de volonté nationale; les électeurs réunis représentent des droits, des intérêts, des affaires, des convictions multiples, et non pas une volonté nationale; des députés élus par le soi-disant suffrage populaire ne sont pas l'émanation réelle de la souveraineté populaire, la reproduction fidèle des besoins sociaux; ils ne représentent distinctement ni le droit, ni la science, ni l'armée, ni la bourgeoisie, ni les classes ouvrières, ni le capital, ni la propriété, ni le travail, ni les intérêts agricoles économiques ou sociaux; ils ne représentent que des courants, et les courants sont variables; aussi le carac-

Digitized by Google

tère essentiel d'une telle représentation, c'est l'instabilité.

Le suffrage universel ne permet donc pas aux électeurs de se retrouver, d'obéir à leur conscience, ou de veiller à leurs intérêts, et je citerai à ce propos l'opinion d'un écrivain français que l'on ne suspectera pas de tendances réactionnaires ; Proudhon écrit :

« Toute dignité rendue commune s'évanouit, et ce qui appartient à tout le monde n'est à personne... Du reste, l'expérience s'est prononcée à cet égard : plus le droit électoral s'est multiplié, plus il a perdu de son importance. »

Et Proudhon invoque à l'appui de sa thèse l'accroissement du chiffre des abstentions. Il ajoute :

« Il est certain que nos 10 millions d'électeurs se sont montrés depuis 1848, en intelligence et en caractère, inférieurs aux 300,000 censitaires de la monarchie de Juillet [1]. »

IV

D'autre part, il n'en est pas moins évident que notre régime électoral actuel conduit à l'abaissement du pays, à l'atrophie de la nation, à la corruption des mœurs publiques. Si nous voulons vivre, nous ne pouvons le maintenir. Faut-il en conclure que le régime représentatif est une illusion et que la seule solution possible, ce soit le recours au dictateur intelligent de Salente?

Non; nous avons marché depuis Fénelon, mais nous avons aussi marché depuis 1793 et 1848, et pour résumer les progrès accomplis, il suffira de citer une phrase du professeur Lorimer : « La société, dit-il, doit être considérée dynamiquement et non numériquement. » Ce qui signifie qu'il faut peser les voix et non les compter.

L'école radicale française a tort contre toute l'histoire et elle a commis deux erreurs fondamentales.

[1] PROUDHON. *De la capacité des classes ouvrières*, page 56.

Digitized by Google

La première, c'est de méconnaître que plus une civilisation se développe, plus les inégalités augmentent et faussent la conception du suffrage universel.

Dans l'Amérique à ses débuts, quand le pays offrait d'immenses territoires inoccupés, des professions rémunératrices et, à côté de cela, une absence presque totale de haute culture intellectuelle, l'inégalité n'était peut-être pas un phénomène frappant. Dans notre vieille société, et sur notre vieux continent si peuplé, il n'y a pas de loi plus aiguë et plus tangible que cette loi de l'inégalité, et concevoir la société comme une collection d'êtres politiques égaux, c'est la concevoir à rebours. Dites à l'homme : Tu es politiquement l'égal de tous tes semblables; et vous le lancez à la poursuite d'un fantôme, et il retombe aigri et désespéré. Dites-lui : Tu es quelque chose dans ton milieu ; et la notion de sa dignité s'impose à lui avec la conscience des liens qui le rattachent à la terre et à la vie sociale.

Étudiez l'Angleterre, la France, la Flandre ou l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne, l'Europe entière a toujours été un faisceau de forces collectives inégales; elle s'est développée grâce à ces forces, et l'on peut dire que tout ce qui s'est fait de grand dans l'histoire s'est fait avec elles et par elles.

L'école radicale française a ensuite commis une autre erreur : elle a cru que l'on devait songer à représenter des pincipes, alors qu'il s'agit avant tout de représenter des intérêts. En effet, pour que le vote signifie quelque chose, il est indispensable que l'électeur ait intérêt à voter. Quand cet intérêt lui apparaît clairement, il ne s'abstient pas et il ne se laisse pas corrompre. Aujourd'hui, l'abstention et la corruption sont naturelles et presque inévitables. L'élection ne disant rien à l'électeur, le mobile le plus futile, le plus mesquin le fera rester chez lui ou changer son bulletin de vote. Mais groupez les électeurs; faites en sorte qu'ils se trouvent liés par la communauté du but, et le vote sera réfléchi et sérieux, parce qu'il y aura pour les citoyens un intérêt à se rendre au scrutin. On parviendra à faire voter

Digitized by Google

un homme contre un principe, on ne le fera pas facilement voter contre son intérêt.

Toute la question est donc d'empêcher cet intérêt d'être vulgaire et méprisable, ce qui arrive quand on paie les suffrages ; et de le rendre légitime et respectable, ce qui arrive quand on groupe les hommes d'après le but commun qu'ils poursuivent.

Pourquoi y a-t-il dans notre pays une masse flottante de censitaires qui rendent tout pouvoir précaire et toute élection incertaine, en penchant indifféremment à droite ou à gauche? En ce moment, à Bruxelles ils s'appellent indépendants et servent les catholiques, demain ils prendront un autre nom ; mais ils subsisteront : ce sont des électeurs pour qui l'intérêt matériel est le mobile suprême : quand leurs intérêts sont froissés, il suffit d'exploiter le mécontentement pour entraîner le vote ou obtenir l'abstention. Que leurs intérêts soient représentés au contraire; il y aura certes toujours des libéraux et des catholiques, des progressistes et des réactionnaires, mais il n'y aura plus autant d'indécis, et il deviendra plus malaisé de spéculer sur les petites faiblesses et sur les petites passions humaines.

J'ai déjà montré que ce groupement est possible [1], et je vais en donner une preuve plus détaillée en prenant comme base notre capitale :

Pour donner, par exemple, 16 députés à une agglomération de 300,000 âmes, comme celle de Bruxelles, on n'aurait pas à répartir tous les citoyens dans une centaine de bureaux et à les y appeler tous indistinctement, par ordre alphabétique, à nommer 16 députés. On les grouperait en différents collèges et l'on accorderait à chaque collège un certain nombre de députés.

On pourrait donner :

Au collège agricole, trois députés, et l'on décomposerait facilement ce collège en trois subdivisions : le collège des fermiers, le collège de la propriété rurale et le collège des ouvriers agricoles ; chacun nommant un député ;

[1] Voir *Revue de Belgique* du 15 février 1882.

Digitized by Google

Au collège des travailleurs urbains, trois députés, et l'on pourrait également grouper les ouvriers autour de trois centres principaux : *A.* Bâtiment et Manufactures; *B.* Vêtement et Ameublement, *C.* Typographie et reliure. Chaque subdivision nommant un député ;

Au collège de l'industrie et du commerce, deux députés; l'un pour le groupe des industriels, l'autre pour le groupe des commerçants ;

Au collège de la propriété urbaine, un député ;

Au collège des sciences, belles-lettres, arts et enseignement, deux députés; l'un pour le groupe des savants, écrivains, journalistes et artistes, l'autre pour les professeurs de tous les degrés de l'enseignement ;

Au collège du Droit deux députés; l'un répondant plus spécialement au groupe des docteurs en droit, avocats, etc., l'autre au groupe des fonctionnaires de l'administration de la justice, magistrats, etc.;

Au collège de l'hygiène et des travaux publics, un député;

Au collège de l'armée, un député ;

Au collège des cultes, un député.

En tout 9 collèges avec 12 subdivisions, nommant ensemble 16 députés. Et, je ne crois pas que l'on puisse le contester, les 16 députés ainsi élus seraient certainement une expression plus fidèle d'une population comme la nôtre, que 16 députés nommés par le suffrage restreint ou même par le suffrage universel.

Le nombre des députés de chacun de ces groupes ne dépendrait pas du nombre des votants, mais de l'importance sociale de l'intérêt représenté par le collège ; il resterait le même, quel que fût le nombre des votants, et il n'y aurait donc pas de grandes difficultés dans le classement des catégories d'électeurs.

Je suis loin de dire cependant que ce classement, de même que la fixation des collèges et du chiffre des députés à accorder à chacun d'eux, ne donnerait pas lieu à un certain arbitraire. Mais toute loi organique n'est-elle pas un peu arbitraire? Les circonscriptions électorales ne sont-elles pas arbitraires

Digitized by Google

la règle qui fixe la majorité à la moitié plus un n'est-elle pas arbitraire? L'article de la Constitution qui donne un député à 40,000 habitants n'est-il pas arbitraire?

C'est au législateur à s'inspirer des besoins sociaux et de l'organisation économique d'un pays. Et une règle scientifique sera toujours moins factice qu'un chiffre.

Ce que l'on peut affirmer, c'est que notre pays n'est point rebelle à une telle réforme et que celle-ci est assez conforme à notre tempérament et à nos traditions.

Nous ne nous enflammons pas pour des abstractions, nous aimons la vie collective, l'association, et dans les petits centres urbains ou ruraux les sociétés de musique, de jeux, de tirs sont encore les seuls liens de fraternité doués de quelque solidité.

On peut utiliser ces tendances et les employer au bien public.

L'œuvre est assurément difficile. Elle est faite pour tenter des hommes d'État qui se souviendraient de la parole de Montesquieu (*Esprit des lois*, ch. III, livre II) : « C'est dans la « manière de diviser le peuple en classes que les grands « législateurs se sont signalés, et c'est de là qu'ont toujours « dépendu la durée et la prospérité de la démocratie. »

Oui, plus que jamais la grandeur de la démocratie est à ce prix. Sachons-le-lui redire sans trêve.

La monarchie absolue s'est un jour écroulée dans la boue et le sang pour s'être grisée de sa gloire et de sa toute puissance. Veillons à ce que la démocratie ne s'affaisse pas à son tour pour avoir voulu planer trop haut.

Donnons-lui les moyens de se reconnaître et de s'organiser.

Ceux qui accompliront cette tâche ne seront peut-être pas parmi ses préférés; elle n'aura jamais connu de plus fidèles serviteurs.

A. Prins.

Digitized by Google

LES CATACOMBES DE ROME.

En même temps que l'exhumation de Pompéi faisait sortir des cendres du Vésuve certains côtés intimes de la vie antique, l'exploration des catacombes évoquait, du sous-sol de la Rome papale, un tableau de la chrétienté primitive, de ses usages, de ses arts et de ses croyances. Le rare voyageur qui, il y a un demi-siècle, parcourait rapidement, un rat de cave à la main, les couloirs souterrains avoisinant le caveau de sainte Cécile, sous la conduite d'un *custode* plus ou moins prolixe, pouvait bien, avec quelques réminiscences de Chateaubriand ou de Delille, se représenter soit une des scènes les plus émouvantes des *Martyrs*, soit les angoisses classiques du « jeune amant des arts », égaré

Sous ces voûtes nombreuses
Qui croisent en tous sens leurs routes ténébreuses.

Ou bien, si le visiteur avait une tournure d'esprit plus religieuse que littéraire, il pouvait se retracer, avec une sainte émotion, les sanglants épisodes du martyrologe romain et se faire subrepticement endosser à prix d'or, par son guide infidèle, quelque phalange d'un confesseur de la foi ou, mieux encore, un de ces petits vases à parfums qu'on a pris longtemps pour des ampoules placées près des tombes pour conserver le sang des victimes. Mais combien il était loin de soupçonner les véritables trésors que ce mystérieux labyrinthe devait bientôt fournir à l'histoire de l'art, ainsi qu'à l'histoire du christianisme !

C'est aux frères Rossi que revient l'honneur non seulement d'avoir donné à l'exploration des catacombes une im-

Digitized by Google

pulsion sérieuse, mais encore d'y avoir introduit la seule méthode capable d'utiliser pour la science les résultats des fouilles. Rompant avec les procédés arbitraires de leurs prédécesseurs, ils avaient compris, dès la première moitié de ce siècle, que, pour tirer parti des documents historiques offerts par la Rome souterraine, il fallait les étudier sur place et commencer par l'étude des cimetières eux-mêmes. Ils s'appliquèrent donc à décrire les diverses cryptes dans l'état où elles se trouvaient, à établir respectivement les rapports chronologiques de leurs étages et de leurs galeries, à rechercher la façon dont elles s'étaient formées et le but auquel elles répondaient; puis ils tentèrent une restauration idéale des lieux, à l'aide des renseignements trouvés dans l'étude des inscriptions, des détails architectoniques, du style des fresques et de la nature de leurs sujets — sans négliger les données parallèles de l'histoire ou de la tradition.

Le résultat de ces travaux se trouve consigné dans l'important ouvrage *Roma sotterranea* qui, publié par M. J.-B. de Rossi, de 1864 à 1867, a été pour l'archéologie contemporaine une véritable révélation et a, en quelque sorte, fondé la science des catacombes. Toutefois, si cet ouvrage offre jusqu'ici un guide complet pour les questions de fait, il laisse ouvert ce que M. de Rossi appelait lui-même « l'immense champ des synthèses partielles ».

C'est une de ces synthèses — et non la moins importante, « la synthèse chronologique », — qu'entreprend M. Théophile Roller dans son bel ouvrage : *les Catacombes de Rome, histoire de l'art et des croyances religieuses pendant les premiers siècles du christianisme*[1]. Ces deux gros volumes in-4°, imprimés avec luxe par la maison D. Jouaust, de Paris, ne renferment pas moins de 100 planches qui reproduisent par l'héliogravure les principaux monuments — inscriptions, sculptures, peintures — fournis à l'auteur par les catacombes, ainsi que par les collections d'antiquités

[1] *Les Catacombes de Rome*, histoire de l'art et des croyances religieuses pendant les premiers siècles du christianisme, par Th. Roller, 2 vol. Paris, v^e^ A. Morel et C^ie^, 1879 et 1881.

Digitized by Google

chrétiennes. Nous en avons lu consciencieusement les 695 pages, en regrettant d'arriver si vite au bout. Bien que, en effet, l'ouvrage soit écrit au point de vue scientifique, avec la compétence qu'assure à l'auteur dix années de recherches archéologiques à Rome, il n'en est pas moins d'une lecture aisée et attachante, grâce à l'attrait du sujet et aussi à la façon dont M. Roller l'a présenté. — Avec les planches qui l'accompagnent, c'est une œuvre de vulgarisation autant que de science.

Sans doute, M. Roller n'est pas le seul, ni même le premier qui ait cherché à utiliser les fouilles des catacombes pour l'histoire de l'art ou de la religion. Mais la plupart des auteurs qui l'ont précédé dans cette voie n'ont pas toujours réussi à se défendre de préoccupations dogmatiques ou confessionnelles qui altèrent nécessairement la valeur de leurs conclusions. Les pires ennemis de la science historique sont ceux qui en abordent les problèmes avec l'arrière-pensée d'y chercher la confirmation d'une thèse religieuse ou antireligieuse. M. Roller a su éviter ce double écueil, et ce n'est pas le moindre mérite de son ouvrage.

I

On entend par catacombes l'ensemble des cryptes disséminées autour de la Rome antique, sur un rayon de plusieurs milles. Les premiers chrétiens les désignaient par le nom de cimetières (κοιμητήριον, *dormitorium*, dortoir) — allusion à l'idée que la mort était un sommeil. — Devant la quantité de travail représentée par ces labyrinthes, dont le développement total a été évalué à près de 800 kilomètres, on s'est longtemps refusé à croire qu'ils fussent l'œuvre des chrétiens, et on les a considérés jusqu'à nos jours comme d'anciennes carrières, où les sectateurs de la religion nouvelle auraient cherché un refuge pour leurs familles et pour leur culte au temps des persécutions. Toutes ces hypothèses sont définitivement écartées aujourd'hui. Si ces galeries

Digitized by Google

étroites et enchevêtrées ont aidé quelques chrétiens à dérouter la poursuite de leurs ennemis, elles n'ont jamais pu servir d'habitation permanente à des individus, moins encore à des multitudes; si l'on y a célébré d'autres cérémonies que les rites funèbres en mémoire des morts, c'est accidentellement et, pour ainsi dire, en petit comité, pendant les dernières persécutions. Leur unique destination était de garder le corps des défunts en attendant le jour de la résurrection générale, et c'est dans ce dessein qu'elles ont été creusées tout entières par les générations chrétiennes du Ier au Ve siècle. Le caractère même de la roche qu'elles traversent — tuf volcanique, granulaire ou terreux — exclut, du reste, l'idée qu'elles eussent pu fournir les matériaux de la ville éternelle.

Presque tous les cimetières avaient une entrée monumentale qui devait les désigner de loin aux regards des passants. Dans ces conditions, on se demande comment leur existence peut s'expliquer en face d'une administration aussi puissante et aussi hostile au nouveau culte que l'administration impériale. C'est que les catacombes, comme a dit le doyen Stanley, sont « un monument de tolérance plutôt que de persécution ». Il faut observer que, jusqu'au IIIe siècle, les persécutions eurent un caractère fort intermittent, et que, seuls, les prédécesseurs immédiats de Constantin y mirent assez de vigilance et, en quelque sorte, de méthode pour atteindre les chrétiens jusque dans leurs cimetières. En second lieu, on doit tenir compte du respect que les Romains professaient pour les sépultures, et des privilèges qu'ils y avaient attachés, sans distinction de culte. On a attribué aux chrétiens d'avoir introduit dans nos mœurs l'odieux usage d'enterrer les morts, au lieu de les brûler. Mais, même en plein paganisme, la crémation n'était peut-être pas aussi générale qu'on se plaît à le dire. Peut-être que déjà chez les Grecs le bûcher fut l'exception, sauf en temps de guerre ou d'épidémie. A Rome même, les cultes orientaux — juifs, phéniciens, adorateurs de Mithra et de Sabazius — possédaient de vrais cimetières souterrains qui avaient obtenu la

Digitized by Google

reconnaissance officielle, et on sait que, tout au moins jusqu'à Domitien, le christianisme passa pour une secte juive. D'autre part, on avait pris l'habitude de jeter les cadavres des esclaves dans des puits (*puteoli*), où on les laissait pourrir, et, à l'autre extrémité de l'échelle sociale, certaines familles, telles que les Scipion, avaient de temps immémorial pratiqué l'usage des inhumations. Le nombre de ces familles s'accrut rapidement sous l'empire; chacune, naturellement, voulut avoir sa crypte, et c'est même dans ces catacombes privées que semble devoir être cherchée l'origine des cimetières chrétiens. La loi romaine consacrait l'inaliénabilité non seulement de la sépulture, mais encore de ses dépendances, — jardins ou constructions, — depuis le monument proprement dit jusqu'à la salle des banquets funèbres et à la loge du gardien. Le fondateur pouvait en réserver l'usage non seulement à ses descendants, mais encore à ses clients, à ses affranchis et à leurs descendants, à toute catégorie de personnes déterminée, par conséquent, à ceux qui partageaient son culte [1].

Aussi longtemps que le christianisme ne fut pas déclaré culte illicite, c'est-à-dire jusqu'à Trajan, les chrétiens purent donc profiter de cette législation pour enterrer leurs morts sous le couvert des concessions privées. L'extérieur restait un tombeau de famille; les dépendances souterraines formaient le cimetière chrétien. Poursuivant leur travail de termites, les fossoyeurs — qui constituaient un ordre dans la hiérarchie de l'Église primitive — ouvraient, à hauteur d'homme, dans les couches tufacées du sous-sol, de longs et étroits couloirs (*ambulacra*), vraies galeries de mine, dans les parois desquelles ils taillaient des rangées parallèles de cavités rectangulaires (*loculi*), plus longues que profondes,

[1] Les chrétiens profitèrent de cette législation pour s'isoler des païens dans la mort comme ils s'en isolaient déjà dans la vie, au risque de renforcer l'accusation qu'on leur lançait, de professer la haine du genre humain. Ainsi, on a trouvé une inscription du IIe siècle, où un testateur réserve sa sépulture à tous ceux « *ad religionem pertinentes meam* », et une épitaphe extraite du cimetière de Domitilla porte ces mots significatifs : « *Sibi et suis fidentibus in Domino.* »

Digitized by Google

assez semblables aux couchettes de nos navires et destinées à recevoir les corps des fidèles. Quand le *loculus* avait obtenu son funèbre dépôt, on le fermait avec des tuiles cimentées par du mortier ou avec une plaque de marbre (*tabula*), sur laquelle on plaçait une inscription ou un symbole. Le modèle de cette sépulture était, du reste, fourni aux premiers chrétiens par le passage de l'évangéliste Matthieu relatif à l'ensevelissement du Christ : « Ainsi Joseph prit le corps, « l'enveloppa d'un linceul net et le mit dans un sépulcre neuf « qu'il avait taillé dans le roc, et, après avoir roulé une « grande pierre à l'entrée du sépulcre, il s'en alla. »

Une obscurité profonde régnait dans ces cryptes, sauf là où des ouvertures, ménagées pour donner accès à l'air plus encore qu'à la lumière, laissaient filtrer une sorte de demi-jour, à l'entrecroisement des galeries. Quelquefois on ouvrait, dans l'épaisseur de la roche, un caveau (*cubiculum*) réservé, soit aux membres d'une même famille, soit à des personnages de distinction. Les tombes y quittaient leur forme habituelle de *tiroirs* pour prendre celle de *coffres*, c'est-à-dire qu'elles se fermaient par en haut. Au-dessus du couvercle, qui formait entablement, était pratiquée une excavation semi-circulaire (*arcolosium*). Cette sorte de niche, ainsi que le plafond du caveau, étaient généralement décorés d'emblèmes et de fresques. Çà et là on trouvait des salles pourvues de bancs pour supporter des sarcophages.

Quand le creusement des galeries avait atteint les limites horizontales de la zone concédée, les fossoyeurs taillaient un escalier ou un couloir en pente douce jusqu'à un niveau inférieur où ils ouvraient un nouveau réseau. M. Michel de Rossi a calculé que, dans une concession de 125 pieds carrés, on pouvait creuser 800 mètres de galeries à trois étages, ce qui pouvait suffire à environ 1,200 cadavres. Or, il y a, dans certains cimetières, des exemples de cinq étages superposés : le premier presque à fleur de sol ; le dernier à 25 mètres de profondeur.

Le plus ancien des cimetières privés consacrés à l'ensevelissement des chrétiens semble être celui de Domitilla, une

Digitized by Google

dame noble qui appartenait à une branche des Flaviens et qui, selon l'historien Dion, fut poursuivie avec son mari, sous Domitien, pour ce crime d'athéisme si fréquemment imputé aux chrétiens. On peut mentionner également la crypte de Lucine, que M. Rossi suppose avoir peut-être été fondée par cette Pomponia Graecina, qui, sous le règne de Claude, se retira du monde et fut accusée, suivant Tacite, de s'être livrée à une superstition étrangère.

II

Détail singulier, le IIIe siècle, qui fut par excellence le siècle des persécutions, fut aussi celui où se développèrent les premiers cimetières collectifs, possédés en propre par l'Église. Dès la fin du IIe siècle, celle-ci avait trouvé, dans le régime légal des associations, un moyen infaillible de s'assurer la jouissance et l'administration de ses nécropoles. Le gouvernement impérial, généralement assez hostile au droit de réunion, surtout quand il s'agissait d'associations militaires ou religieuses, s'était cependant relâché de ses rigueurs en faveur des sociétés funéraires qui avaient pour objet de procurer à leurs membres une sépulture décente et qui se multiplièrent aussitôt dans la capitale, ainsi qu'en province. Ces sociétés se mettaient souvent sous le patronage d'un dieu : Jupiter, Hercule, Diane. On possède les statuts d'une de ces confréries, les *cultores Dianae et Antinoï*. Or, une ancienne inscription désigne les chrétiens sous le nom de *cultores Verbi*. — Leurs membres pouvaient s'assembler régulièrement, une fois par mois, pour verser leurs cotisations; elles pouvaient, en outre, tenir des réunions extraordinaires pour célébrer les funérailles des associés et organiser des banquets funéraires, qui, chez les premiers chrétiens, durent bientôt prendre le caractère de l'Agape et de la Cène. Ce furent naturellement les évêques à qui revint l'administration des biens communs, y compris le cimetière, — non pas, bien entendu, comme représentants officiels

Digitized by Google

de l'Église, mais comme présidents de l'association, *quæstores collegii*.

Le plus renommé de ces cimetières est celui de Callixte, où M. J.-B. de Rossi a eu la bonne fortune de découvrir, grâce à sa persévérance et à son flair d'archéologue, le caveau des évêques romains du IIIe siècle, depuis Zéphyrin jusqu'à Miltiade. Ce fut d'abord un cimetière privé, appartenant, dès le IIe siècle, à une branche chrétienne des Cæcilii. C'est sous Septime Sévère qu'il paraît avoir passé officiellement aux mains de l'Église. Nulle part on ne peut mieux reconstituer l'histoire extérieure de la communauté chrétienne pendant le IIIe siècle et le commencement du IVe. Au début, les sépultures chrétiennes ne prennent pas la peine de se cacher : leurs proportions sont vastes et régulières. Ensuite arrive l'époque des grandes persécutions ; on mure une partie des issues; on en ouvre d'autres sur des carrières abandonnées; on multiplie les couloirs pour dérouter l'assaillant; on s'enfonce de plus en plus profondément dans les entrailles du sol. Mais, au moindre répit, la confiance renaît; on reprend les travaux de dégagement et de décoration, jusqu'au jour où les édits de Dioclétien éclatent comme un coup de foudre. Les cimetières sont confisqués, leur accès interdit aux chrétiens. Ce sont les temps difficiles où Sixte II est surpris et massacré dans la crypte où il célébrait l'office. On ne préserve qu'en les comblant les caveaux les plus précieux et les tombes des principaux martyrs.

Mais les heures du paganisme sont comptées et avec Constantin l'Église peut s'affirmer au grand jour. Abandonnant, pour la basilique profane, les obscurs caveaux où elle célébrait la mémoire de ses martyrs, elle accommode cet édifice civil aux formes, aux usages, aux rites dont elle a contracté l'habitude pendant son existence souterraine. L'autel, placé dans l'abside, rappelle les formes du sarcophage sur lequel la communion se célébrait dans les *cubiculi*, et on pousse l'imitation jusqu'à y enfermer des reliques. Bien plus, on le surmonte d'un *ciborium* ouvert qui reproduit, en petite dimension, les édicules élevés en plein air à proxi-

Digitized by Google

mité des principales tombes. Il n'est pas jusqu'aux cierges, dont on se servait pour éclairer la nuit des cryptes, qui ne se maintiennent dans les cérémonies en plein soleil. La basilique elle-même prend le nom d'un martyr et l'apparence générale d'un cénotaphe, flanqué d'un baptistère, en attendant qu'elle affecte, par l'adjonction des transepts, la disposition d'une croix.

Dès cette époque, on commence à se faire enterrer dans les cimetières à ciel ouvert. A partir du v^e^ siècle, les catacombes ne sont plus qu'un lieu de pèlerinage, entretenu et orné par les papes du temps. M. de Rossi a parfois rencontré dans les griffonnages ou *graffiti*, dont les pèlerins avaient alors l'habitude de couvrir les parois des ambulacres et des caveaux, de précieuses indications pour retrouver l'emplacement d'une tombe célèbre et, par suite, déterminer l'âge d'une galerie. Mais quand, au commencement du IX^e^ siècle, le pape Pascal I^er^ eut fait transporter au Panthéon presque tous les corps qu'on put reconstituer, les catacombes tombèrent dans un abandon et même un oubli qui durèrent plus de cinq siècles. De 1593 à 1629, un archéologue maltais, Bosio, y entreprit des explorations avec une patience et un succès qui nous le montrent comme le vrai précurseur de MM. de Rossi. Ses successeurs du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle ne semblent avoir marché sur ses traces que pour enrichir les reliquaires et les collections, détruisant ce qu'ils ne pouvaient emporter et opérant avec si peu de méthode que même leurs découvertes les plus importantes restèrent presque sans résultats pour la science des origines chrétiennes ou pour l'histoire des catacombes elles-mêmes. Tout restait à faire dans cette voie, quand M. J.-B. de Rossi commença, avec son frère, la tâche qu'il poursuit encore aujourd'hui.

Le savant archéologue romain a lui-même entrepris une classification chronologique des principaux documents fournis par les catacombes. Mais cette classification, il l'assied à peu près exclusivement sur la topographie, tandis que M. Roller fait intervenir davantage les indications fournies par l'histoire de l'art antique, aux divers âges de son déve-

Digitized by Google

loppement. Voici, du reste, comment il explique ses procédés au chapitre XI du premier volume :

De même qu'un amateur quelque peu compétent ne confond pas un tableau du XVI^e^ siècle avec une œuvre du XVIII^e^, de même un œil quelque peu exercé saisit au premier abord certains caractères qui ne permettent pas de confondre une sculpture classique avec les informes productions des âges de décadence. Avec un peu plus d'expérience on saisit les gradations. Aujourd'hui un homme de goût devine les écoles de sculpture et de peinture; de même un historien des monuments antiques reconnaît vite à quelle classe d'œuvres il a affaire, de quel pays elles sont, et parfois à quelles influences elles sont dues.

On sait de même comment on construisait en chaque siècle. La comparaison des monuments permet de deviner non pas seulement à quelle classe d'architectes on les doit, mais quand vivaient les maçons qui les ont travaillés. L'agencement des parties, le joint des briques, la nature ou la multiplicité des marbres et autres matériaux, le mortier employé, la composition des stucs et revêtements, tout sert d'indice et rien ne doit être négligé. S'agit-il d'épigraphie, on a les dates consulaires; jusqu'au VI^e^ siècle, les jours des mois sont indiqués par les calendes et les noms; depuis on commença à se servir de la numération progressive. La nature des abréviations, l'indication des qualités, dignités, professions des défunts changent avec les temps. Le style, les symboles, la nomenclature, la paléographie ont varié de siècle en siècle, de localité à localité. Chaque âge et chaque milieu a eu sa manière de s'exprimer comme de penser; la forme des lettres n'a pas toujours été la même, et l'on peut reconnaître pour ainsi dire *la main* de chaque groupe d'individus.

Les empreintes laissées par les maçons dans le mortier frais, leurs inscriptions, aussi bien que les griffonnages des visiteurs (graphites) sont différents d'une époque à l'autre : les signes dont ils se servaient, les symboles qu'il esquissaient, les exclamations ou prières qu'ils proféraient, tout porte un caractère propre et la note de certains temps. Les potiers, les briquetiers ont marqué leurs vases ou leurs tuiles de leur cachet, avec leurs noms, leurs initiales, leurs signes de reconnaissance; eux aussi avaient leurs sentences et leurs manières de parler. Le double ou triple emploi du marbre déjà utilisé dans les monuments païens ou chrétiens, la rencontre de monnaies, de médaillons, d'objets divers, de vases variés par leurs formes et leur substance; les révélations de mœurs spéciales, connues d'ailleurs : voilà quelques-uns des points de repère qui aident les investigateurs attentifs et patients à se reconnaître. L'archéologie est science minutieuse; elle marche avec lenteur et circonspection, mais elle ne va pas en aveugle. Cet aperçu peut suffire au public pour se rendre compte *grosso modo* des moyens employés pour classer les monuments que nous allons étudier.

Digitized by Google

III

L'histoire des arts a longtemps offert une lacune de plusieurs siècles, entre les dernières productions du paganisme, encore tout imprégnées de la grâce classique, et les premières manifestations du christianisme, déjà byzantines par la conception et l'allure. Cette lacune a été comblée par l'exploration des catacombes. Il en est ressorti, une fois de plus, que l'art, comme la religion, la politique ou l'histoire naturelle, ne se transforme point par brusque révolution, mais que, dans ses périodes de décadence aussi bien que d'épanouissement, il procède toujours par d'insensibles gradations.

On a cru longtemps que l'art chrétien s'était formé tout d'un coup, dans les basiliques appropriées aux usages de la religion nouvelle, tel qu'il nous apparaît, vers le v^e^ siècle, en rupture ouverte avec toutes les traditions de l'art classique. Or, les plus anciens monuments des catacombes établissent, au contraire, que le christianisme s'est assimilé les formes et même les conceptions artistiques du génie païen avant de les altérer et de les proscrire. Sans doute on trouve, dès le début, des allégories et des symboles qui peuvent être regardés comme des créations originales du christianisme. Mais, en général, comme le fait observer M. Roller, « on n'a pas eu le temps de créer une forme encore inconnue. L'esprit nouveau se contente de vieux vaisseaux. » Le plafond des *cubiculi*, au cimetière de Domitilla, la décoration des *arcolosia* aux cryptes de Lucine et de saint Janvier, tels qu'ils nous apparaissent reproduits par la photographie, rappellent à s'y méprendre les fresques de Pompéi, bien entendu « d'un Pompéi honnêtement décoré ». Même régularité de lignes dans les encadrements, même aisance dans le dessin, même finesse de touche, même harmonie de couleurs, même prédominance de sujets pastoraux et agricoles. On y retrouve jusqu'aux légendes de la mythologie païenne les plus aptes à symboliser les idées chrétiennes : Orphée, représentant le Bon Berger qui charme les brebis avec sa lyre — Ulysse, qui,

Digitized by Google

attaché au mât de son navire, résiste aux chants des sirènes comme le chrétien aux séductions des sens ; — Psyché, c'est-à-dire l'âme humaine, près de laquelle un ange remplace l'Amour — le Phénix et le Paon, qui expriment l'idée d'immortalité et de résurrection. Lors même que l'artiste, comme c'est le cas le plus fréquent, emprunte ses sujets à l'Écriture, il les exécute suivant toutes les règles de l'art classique. La décadence ne commence que dans la dernière partie du IIIe siècle. Parmi les peintures du IIe, tel Daniel au milieu des lions rappelle à M. Roller les plus beaux temps de l'art; tel Bon Pasteur lui montre le génie grec dans tout son éclat; telle Marie avec l'enfant le ramène « à l'inspiration artistique que retrouva Raphaël aux jours de la Renaissance ». Il fait remarquer que, dans cette dernière fresque, le nouveau-né est nu, comme dans les peintures modernes, contrairement à la façon de le représenter pendant les temps intermédiaires. « Ainsi, ajoute-t-il, les deux âges classiques se donnent la main. »

C'est surtout à partir du IVe siècle qu'abondent les scènes tirées de la Bible. On a soutenu qu'à cette époque l'art chrétien était devenu historique, de symbolique qu'il était exclusivement aux deux premiers siècles. M. Roller trouve cette distinction trop absolue. En effet, alors même que les sujets dominants sont la reproduction littérale de scènes décrites dans l'Ancien et le Nouveau Testament, ils n'en conservent pas moins un caractère symbolique par leur portée morale et par leur application à la vie chrétienne. Réciproquement on ne peut soutenir que l'art des trois premiers siècles fût purement allégorique, alors même qu'il se montrait le plus libre et le plus hardi dans l'interprétation des épisodes tirés de livres sacrés. Les premiers chrétiens ne songeaient guère à considérer les récits bibliques comme de simples allégories; ils les regardaient, au contraire, comme des faits concrets, dont ils ne révoquaient pas en doute la réalité historique. — C'est à la fin et non au commencement des religions révélées qu'on cherche dans le symbolisme un moyen d'interpréter rationnellement l'irrationnel.

Digitized by Google

M. Renan a soutenu que l'art chrétien devait son origine aux adeptes du gnosticisme : « L'histoire évangélique, dit-il dans son *Marc-Aurèle* (p. 544), ne fut traitée par les premiers chrétiens que partiellement et tardivement. C'est ici surtout que l'origine gnostique de ces images se voit avec évidence. La vie de Jésus que présentent les anciennes peintures chrétiennes est exactement celle que se figuraient les gnostiques et les docètes, c'est-à-dire que la Passion n'y figure pas, « le Christ, dans cet ordre d'idées, n'ayant pu souffrir en réalité ». — On sait que les gnostiques idéalisaient la personne de Jésus au point de nier la réalité de sa nature humaine, et de traiter comme des apparences les épisodes de son existence terrestre.

Il est fâcheux que M. Renan ait publié son dernier volume avant d'avoir pu connaître les conclusions de M. Roller, car le savant auteur des *Origines du christianisme* aurait pu se convaincre, par un simple coup d'œil sur les planches des *Catacombes de Rome*, que les manifestations de l'art chrétien n'ont rien de gnostique. Le Jésus qu'on y retrouve n'est nullement le Christ-fantôme du gnosticisme. Qu'il y apparaisse sous les traits du Bon Berger, ou qu'il y soit représenté enfant dans les bras de sa mère et adulte dans les eaux du Jourdain, c'est bien un être en chair et en os, d'une humanité réelle et presque réaliste. Loin de voir dans le Christ une personne ou une émanation divine, dont la vie et la mort seraient de pures illusions, les artistes des Catacombes étaient bien plus rapprochés du point de vue encore adopté aujourd'hui par la fraction conservatrice de l'unitarisme qui voit en Jésus, non Dieu lui-même, mais le fils de Dieu et le Messie annoncé par les prophètes.

On voit comment ces questions d'art aboutissent à des questions d'exégèse religieuse. Le terrain est glissant, s'il en fut, mais nous pouvons l'aborder sans parti pris. La critique indépendante — et, l'on peut ajouter, la critique protestante, chez cette fraction du protestantisme qui croit à l'évolution progressive des religions, — n'a pas à se préoccuper de savoir si la doctrine et l'organisation de l'Église primitive se

Digitized by Google

retrouvent aujourd'hui dans telle ou telle secte particulière du christianisme. Quand même il serait démontré que les premiers chrétiens croyaient à la transsubstantiation, à l'immaculée conception, à la trinité, à l'intercession des saints et à la primauté des papes, ce ne serait pas une raison pour que nous y croyions à leur suite, et, quelles que soient nos opinions philosophiques ou religieuses, elles ne dépendent en rien de la question de savoir si d'autres les ont professées avant nous.

L'Église romaine soutient que tous ses dogmes, depuis la résurrection du Christ jusqu'à l'infaillibilité des papes, se découvrent plus ou moins explicitement dans le christianisme primitif et que les conciles se sont bornés à les définir dans leur portée ou dans leurs conséquences. Il est facile de constater, par les reproductions photographiques jointes à l'ouvrage de M. Roller, combien cette prétention est exagérée. Sans doute, on ne peut exiger du christianisme populaire que nous révèle l'art des catacombes, une représentation exacte des croyances qui dominaient chez les docteurs et les théologiens de la religion nouvelle. Mais il n'en est pas moins significatif que les traits les plus caractéristiques de l'orthodoxie postérieure sont ou complètement absents ou présentés sous un autre jour. On a fait valoir que le christianisme avait dû s'entourer de mystère au milieu des persécutions et qu'on ne peut s'attendre à retrouver sur les murs de ses cryptes les dogmes pour lesquels il avait créé *la discipline du secret*. Cette thèse a même été défendue, il y a une vingtaine d'années, par un représentant distingué de l'exégèse rationaliste, M. E. de Bunsen, qui voyait dans les Évangiles successifs de Matthieu, de Marc et de Jean, non pas un développement graduel, mais une divulgation par étapes de la doctrine déjà révélée aux apôtres dans sa totalité. Plus récemment encore, un écrivain français bien connu, M. E. Burnouf, l'a reprise à son tour pour soutenir que, sous les dogmes et les rites du christianisme primitif, se cachait la vieille théorie aryenne du feu considéré comme principe universel du mouvement de la vie et de la pensée.

Digitized by Google

Nous citons ces exemples pour montrer comme on peut aller loin, avec ce système d'interprétation, dans le champ des conjectures. M. Roller expose, contrairement à ce qu'avance M. Burnouf, que la discipline du secret s'est surtout affirmée au IVe siècle, alors que le temps des persécutions était passé ; il montre, en outre, que ce secret était un peu celui de tout le monde, puisque les auteurs sacrés de cette époque ne se gênaient pas pour dévoiler dans leurs controverses tous les dogmes de l'Église. Quant aux chrétiens des siècles précédents, il serait étrange qu'on n'eût trouvé dans leur symbolique aucune trace de ces prétendues doctrines secrètes, alors que c'est le propre du symbole d'exprimer aux yeux de l'initié le sens réel du mystère qu'il déguise pour le profane sous une signification spécieuse. Bien plus, le trait saillant et le caractère instructif des documents coordonnés par M. Roller, c'est précisément qu'ils nous font assister — du IIe au VIIIe siècle — à la lente élaboration et au développement graduel des dogmes successivement incorporés dans l'orthodoxie catholique.

IV

La première communauté chrétienne, établie à Rome dès le règne de Claude, ne semble pas avoir laissé de traces dans les catacombes. Elle se composait de judæo-chrétiens, d'ébionites ; peut-être même se rattachait-elle directement à l'Église de Jérusalem. Or — comme M. Renan l'a montré dans *les Apôtres* — ces chrétiens de la première heure n'attachaient aucune importance aux funérailles et ne plaçaient même pas d'inscriptions sur les tombes, tant ils étaient persuadés que la résurrection générale était proche. En outre, ils devaient professer, pour les représentations de figures humaines, cette horreur toute sémitique dont l'entrée des gentils dans l'Église a seule pu débarrasser le christianisme naissant. Il ne faut donc pas s'étonner si les premières inscriptions authentiques fournies par les catacombes datent seulement des années 107 et 111. On n'y lit encore

Digitized by Google

qu'un nom et une date. Bientôt il s'y joindra un vœu bref et simple : *En paix! La paix avec toi! Vis en Dieu!* quelquefois avec la mention d'un lien de parenté. A côté de certains noms, des épitaphes renfermant la désignation de prêtre (*presbyter*) et de lecteur, on trouve mentionnée la femme d'un presbytre qui repose dans une même tombe avec son mari. — Les premiers symboles se montrent sous la forme de l'ancre, qui figure l'espérance, et du poisson, dont le nom grec, ἰχθύς, est l'acrostiche de Ἰησους Χριστός Θεοῦ Υἱός Ζωτήρ. Les deux emblèmes réunis signifient donc : *Espérance en Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur.*

L'image du Christ est surtout représentée sous les traits du Bon Berger — allégorie que le christianisme n'a pas inventée, puisqu'on la retrouve sur certains tombeaux païens, mais dont il a fait une application spéciale au Christ rapportant au bercail la brebis égarée. — Dès cette époque, on voit l'enfant Jésus sur les genoux de Marie : l'étoile prophétique qui brille au-dessus de l'enfant est désignée de la main par un personnage en qui les catholiques ont vu saint Joseph, et les protestants le prophète Michée.

L'âme des élus est souvent représentée sous les traits d'une *orante*, c'est-à-dire d'une femme priant, non les mains jointes, mais, suivant l'attitude de l'époque, les bras levés au ciel. D'autres fois, on la figure sous la forme d'une colombe. La plus ancienne fresque des catacombes, au dire de M. Roller, qui la rattache à la première moitié du IIe siècle, est une représentation de la vie future, d'après la parabole de la vigne, où l'on voit des colombes becqueter les raisins d'une vigne, peinte sur la voûte « avec toute l'aisance, la *maestria* des faiseurs de la meilleure école ». De petits génies enfantins y font la cueillette, — anges ou amours; M. Roller les appelle des petits amours d'anges. Au caveau de saint Janvier, d'autres fresques, qu'on croit appartenir à la fin du même siècle, reproduisent également des scènes de vendanges et de moissons où de petits génies jouent le rôle d'ouvriers. Si c'est bien là une image de la vie future, il semblerait que les premiers chrétiens se la soient représentée

Digitized by Google

quelque peu à la façon des anciens Égyptiens, comme une continuation de l'existence présente, mais sans les déboires ni les maux de la vie terrestre, au milieu d'un éternel été et d'une éternelle jeunesse. M. Roller lui-même (t. Ier, p. 82) ne semble pas éloigné de supposer cette interprétation, qui n'exclut pas, du reste, la croyance à la résurrection des corps.

Une des fresques de Domitilla, qui a donné lieu aux plus vives controverses, montre deux hommes, l'un assis, l'autre à demi couché sur un *triclinium*. Au centre du tableau, un trépied supporte de petits objets assez confus, parmi lesquels M. de Rossi a cru distinguer un poisson entouré de ces petits pains sans levain comme en ont les Orientaux. De l'autre côté du trépied s'avance un personnage malheureusement assez endommagé par le temps. M. Roller suppose qu'il devait tenir originairement une coupe entre les mains. La plupart des commentateurs ont vu dans cette fresque une représentation de la Cène, et tout fait croire qu'ils ont raison. Mais, de la présence de l'ἰχθύς sur le trépied, — si M. de Rossi a bien vu, — résulte-t-il, comme l'ont soutenu certains écrivains orthodoxes, que les convives vont s'y assimiler le corps et le sang de Jésus-Christ, avec la signification théophagique que l'Église devait plus tard attacher à la pratique de la communion? Il est probable qu'il s'agissait d'une assimilation au sens figuré, comme on l'entend encore aujourd'hui quand on parle de se nourrir (des enseignements) du Maître. M. Roller semble penser que, dès cette époque, la célébration de la Cène aurait eu une portée non seulement sacramentelle, mais encore mystique ; il insiste, toutefois, sur ce point que l'idée de sacrifice en paraît absente et que rien ne permet d'y supposer la croyance à la présence substantielle du Christ, telle qu'on l'admit plus tard dans les dogmes de la transubstantiation et même de la consubstantiation.

L'existence de peintures où l'on retrouve les personnages de Daniel, d'Esaïe, de Jonas, de Noé, de Moïse, d'Abraham, montrent que, dès lors, les chrétiens possédaient à fond les

Digitized by Google

livres de l'Ancien Testament. Une allusion à l'histoire de Suzanne prouve que les apocryphes n'étaient pas ignorés. En ce qui concerne les Évangiles, il est évident que les synoptiques étaient connus dès la première partie du IIe siècle. Quant à l'Évangile de Jean, M. Roller incline à admettre « qu'il était tout au moins populaire dès le milieu du IIe siècle, et qu'il l'était suffisamment pour avoir aidé à la création de toute une symbolique artistique » — L'assertion est indiscutable pour ce qui concerne le IIIe siècle. On trouve, en effet, dans les peintures de cette époque, la reproduction exacte du repas après la pêche miraculeuse, tel qu'il est décrit au dernier chapitre du quatrième Évangile, outre diverses représentations de la Samaritaine et du paralytique. Mais pour le IIe siècle, M. Roller est réduit à n'appuyer sa thèse que sur des présomptions, telles que l'apparition d'une colombe au baptême du Christ, — l'existence d'une corbeille de pains placée au-dessus de l'ἰχθύς [1] — le fait que dans la parabole de la vigne, au cimetière de Domitilla, les sarments partent d'un seul cep, et que, dans les représentations du Bon Pasteur, « les brebis regardent à leur berger et semblent l'écouter ». Ces détails peuvent parfaitement s'expliquer par le symbolisme des Evangiles synoptiques et, en tout cas, ils ne peuvent prévaloir contre l'argument que ni *le Pasteur* d'Hermas, ni les *Homélies Clémentines*, ni Justin Martyr († 166), en un mot, aucun des premiers apologistes chrétiens ne font encore mention du quatrième Évangile. Justin Martyr, toutefois, en popularisant la doctrine du Verbe, avait préparé le terrain au nouvel évangéliste, dont l'œuvre semble avoir été acceptée, aussitôt que connue, dans l'Église de Rome, comme en témoignent les écrits d'Irénée dans le dernier quart du siècle.

On voit combien les croyances de l'Eglise différaient, au IIe siècle, de ce qu'elles sont devenues dans la suite. Par

[1] Le baptême du Christ et l'ἰχθύς avec la corbeille se trouvent parmi les fresques du caveau de saint Janvier. Or, M. Roller reconnaît que celles-ci appartiennent à la fin plutôt qu'au commencement du IIe siècle (t. Ier, p. 97).

Digitized by Google

quelles étapes a passé leur évolution? Pour l'apprendre, nous n'avons qu'à suivre fidèlement M. Roller.

Au IIIe siècle, on trouve des épitaphes d'évêques; mais les évêques de Rome ne portent pas encore sur leurs tombes la désignation de pape. Les précédents symboles se développent. L'ἰχθύς prend la forme du dauphin — l'ami de l'homme; — il porte la barque de l'Eglise; il se suspend au trident comme à une croix. La croix elle-même commence à se montrer, mais encore dissimulée dans l'ancre, le trident et l'armature des navires. Le symbolisme se complique et ses différentes allégories se rattachent les unes aux autres. Ainsi l'on voit l'eau, que la verge miraculeuse de Moïse a fait jaillir du rocher, former le fleuve spirituel où le pêcheur d'hommes prend les âmes au filet, où les néophytes sont baptisés et où le paralytique se guérit; elle sort du puits de Jacob pour désaltérer les hommes; elle devient une mer où flotte l'arche de Noé, dans laquelle l'humanité a reçu le baptême des eaux. Quant à la Cène, elle est figurée par le sacrifice d'Abraham et la bénédiction des aliments, ainsi que par de nombreuses représentations d'agapes. Enfin, les vœux en faveur des morts deviennent de véritables prières. On commence à offrir des actions de grâce pour les défunts.

Au IVe siècle, le sentiment de communion entre les vivants et les morts s'est encore accentué. On attend une heureuse influence de leur intercession, comme le témoignent ces fréquentes formules : *Demande pour tel...; sois favorable à...; aie en souvenir dans tes prières...* Les pèlerinages aux tombeaux des martyrs sont entrés dans les mœurs. On célèbre des services commémoratifs dans les caveaux transformés en chapelles. La table des sépulcres est utilisée comme autel pour pratiquer la communion, l'agneau y remplace parfois l'ἰχθύς, on y mêle l'eau au vin et les fidèles y assistent assis au lieu de couchés.

La hiérarchie ecclésiastique s'accentue. La chaise *cathédrale* est l'attribut de l'évêque. L'épithète d'un évêque de Rome, en le désignant comme évêque, ajoute pourtant le titre *papa;* mais au sens purement affectueux. — Ce n'est plus

Digitized by Google

seulement la personne humaine de Jésus que le sculpteur montre accomplissant des miracles, mais le Christ glorifié au Ciel après l'ascension. Pierre ou Paul reçoit de sa main le livre de vie, ou bien le Christ enseigne les fidèles, assis sur la *Cathedra* des docteurs et parfois vêtu en philosophe païen. Les apôtres se groupent autour de Jésus, sans qu'aucun d'eux obtienne encore la prééminence ou même un rôle spécial. Cependant Pierre et Paul sont souvent mis à part, sur un pied d'égalité vis-à-vis l'un de l'autre. — Le nimbe apparaît sur la tête du Christ avant la fin de ce siècle.

La croix se montre à l'état isolé ; mais elle se dissimule encore sous le monogramme du Christ, ou bien elle affecte la forme de cette croix gammée qu'on trouve déjà sur des monuments de l'Inde ancienne et où certains auteurs ont vu l'emblème de l'*arani*, la pièce de bois d'où les brahmanes faisaient sortir par friction l'étincelle sacrée.

Au v^e^ siècle, la croix s'affirme nettement dans sa forme actuelle. L'auréole s'étend à la tête des saints. Le rôle spirituel de Pierre est agrandi ; on le considère comme l'héritier de Moïse et le substitut du Christ, chargé de faire jaillir de la roche l'eau qui baptise et qui vivifie. « Tout s'altère à la fois : le culte, la doctrine et l'art. » Un anthropomorphisme grossier fait même apparaître, parmi les décorations d'un sarcophage, une représentation de la Trinité consistant en trois personnages barbus, assez semblables l'un à l'autre, sauf que Dieu le Père est assis dans une *cathedra*. L'artiste les a représentés au moment où ils viennent de créer Ève avec une côte du corps d'Adam.

Au vi^e^ et au vii^e^ siècle, nous sommes déjà en plein byzantinisme. La désignation de S. C. S (*sanctus*) accompagne les images des saints. Le culte des reliques s'étend même à leur représentation. Le Christ porte l'auréole à rayons cruciformes.

Au viii^e^ et au ix^e^ siècle, papes et saints semblent être sur un pied d'égalité. Toutefois, les premiers ne sont encore désignés que comme papes romains (*papus romanus*). Le crucifix a fait son apparition, mais en dehors des catacombes

Digitized by Google

proprement dites. L'Assomption de la Vierge trouve sa première expression dans la peinture murale.

Ici s'arrête la tâche de M. Roller. L'histoire du christianisme va sortir des catacombes ; c'est au grand jour, dans les églises et sur les monuments publics, qu'on devra suivre désormais le cours de ses destinées. En même temps que les formes de l'art religieux accentuent leur retour aux ébauches d'une barbarie enfantine, l'esprit qui les inspire achève de s'altérer et de s'obscurcir. Dans les catacombes, on ne découvre que des symboles de joie et d'espérance ; le drame du Golgotha en est exclu ; on n'y trouve, en pleine persécution, d'autres allusions aux souffrances des martyrs que l'allégorie de Daniel dans la fosse aux lions et des trois jeunes hommes dans la fournaise ; pas une image de l'enfer ou même du jugement dernier, sauf un bas-relief où l'on voit le Christ séparant les boucs des brebis ; encore est-il des derniers temps. Mais, à partir du IX^e^ siècle, quand le christianisme a désappris le chemin des catacombes, l'imagination ne semble plus se plaire que dans les larmes et les supplices. Le crucifix sanglant et décharné détrône partout le Bon Pasteur qui sourit à ses brebis. Au lieu des prémisses de la terre, on a, pour motifs de décoration, des instruments de torture et des têtes de morts ; au lieu d'*orantes*, les bras levés au ciel, des cénobites prosternés parmi les ossements ; au lieu de colombes qui voltigent dans la vigne du Seigneur, des martyrs rendant l'âme dans d'effroyables tourments ; au lieu de génies qui font la moisson, des démons qui torturent les damnés. Alors que, chez les premiers chrétiens, l'idée de la résurrection prochaine semblait n'exciter qu'un sentiment d'impatience et d'allégresse, l'approche du *millenium* vient encore accroître ce terrorisme, qui se traduira bientôt dans les atrocités de l'Inquisition et qui, jusqu'à la Renaissance, pèsera, comme un cauchemar, sur toute la chrétienté occidentale.

Ce n'est pas la première fois que le monde a assisté à un pareil assombrissement de l'horizon religieux. L'histoire de l'ancienne Egypte offre un phénomène analogue, si l'on com-

Digitized by Google

pare les peintures tombales du Nouvel Empire avec celles du Moyen ; dans une récente livraison de la *Revue des Deux Mondes*,M. Gaston Boissier faisait ressortir, à propos des tombes étrusques découvertes à Corneto, que les plus anciennes représentent exclusivement ce qui donnait du prix à la vie, — des banquets, des jeux, des danses, des chasses, des épisodes d'intérieur, — alors que plus tard ou préférera les scènes fantastiques et lugubres, les représentations du Tartare et les images de démons à la physionomie grotesque et repoussante. Il ne faudrait pas néanmoins généraliser cette tendance du développement religieux, car l'histoire d'autres cultes, tels que le paganisme et même le judaïsme, offrent une évolution en sens tout opposé.

V

On voit clairement par cette étude, combien il est erroné de représenter les premiers chrétiens comme des philosophes ou des rationalistes, cherchant à mettre en pratique une morale raisonnée et exprimant leur pur théisme par des symboles que leurs successeurs auraient eu le tort de prendre au sérieux. La vérité, c'est que le christianisme du IIe siècle n'était ni une métaphysique ni un rituel, mais une théorie de la vie. Sans doute, ses adeptes croyaient au surnaturel, mais pas plus que les libres-penseurs de leur temps. Mener une vie pure, pratiquer la charité et ne pas sacrifier aux idoles, tels étaient les signes extérieurs du chrétien, les seuls devoirs dont la violation pouvait le faire retrancher de la communauté. Aussi n'est-il pas surprenant que le paganisme se crût en présence d'athées.

Ces contempteurs des dieux n'avaient ni temples, ni sanctuaires, ni lieux sacrés. Leur unique autel, au dire d'Origène, c'était « l'âme du fidèle, la conscience d'où s'élevait la prière ». Point de sacrifices : leurs rites se bornaient, en dehors du baptême qui était leur cérémonie d'initiation, à deux réunions quotidiennes : l'une, avant le jour, pour chanter quelques hymnes, entendre la lecture des

Digitized by Google

Évangiles et s'exhorter mutuellement, suivant l'expression de Pline, « à ne commettre ni vols, ni adultères, ni parjures » ; l'autre, au soir, pour célébrer une agape, qui était, en même temps qu'un repas commémoratif en l'honneur du Maître, un banquet de fraternité et de charité, — les riches devant y apporter la pitance des pauvres. — Pas davantage d'orthodoxie : ainsi que M. Renan le constate encore pour la fin du IIe siècle, « les différences qui séparent aujourd'hui le catholique le plus orthodoxe et le protestant le plus libéral sont peu de chose auprès des dissentiments qui existaient alors entre deux chrétiens, qui n'en restaient pas moins en parfaite communion l'un avec l'autre ». (*Marc-Aurèle*, p. 336.) — Pas de prêtres, dans le sens moderne et antique du mot : rien que des présidents ou *Anciens*, librement élus par la communauté ; c'est seulement au siècle suivant qu'apparaîtront les inspecteurs ou évêques.

Quelque opinion religieuse qu'on professe, on ne peut se défendre d'une sympathie spontanée pour ces petits groupes d'incompris qui, en face de la corruption romaine, jetaient silencieusement les assises d'une société nouvelle. Ce qui frappe surtout dans leur vie, telle que nous la révèlent les monuments du IIe siècle, c'est peut-être moins encore leur douceur, leur simplicité et même la pureté de leur conduite, que leur inaltérable ton de sérénité dans le présent et de confiance dans l'avenir. « La pensée inspiratrice de l'art des catacombes, écrit M. Roller, peut se résumer en deux mots : une espérance, une victoire ; d'où son caractère presque riant. » La certitude du lendemain est le caractère dominant des épitaphes que M. Roller a copiées et reconstituées en si grand nombre. Jamais un cri de désespoir, pas même l'expression d'un regret, bien que l'affection des survivants éclate parfois dans une épithète éloquente : « très cher », « très doux », « plus doux que la lumière et la vie ». — C'est qu'on ne meurt pas dans les catacombes : on y sort du siècle, *de sæculo recessit ;* on s'y endort « dans la paix du Seigneur », on va y chercher le « raffraîchissement » des âmes ; on y « naît à l'éternité ».

Digitized by Google

Sans doute, cette assurance du triomphe dans une autre vie ne pouvait manquer de favoriser un détachement exagéré des choses humaines, qui a été de tout temps le grand écueil de la foi chrétienne. Dans cet éloignement d'un monde corrompu, sous cette horreur du fidèle pour les atrocités du cirque et les impudicités du théâtre, on peut distinguer un premier symptôme de ce qui sera plus tard ascétisme, mépris des arts, dédain de la science, haine du libre-examen. Toutefois, pour être juste envers le christianisme naissant, il faudrait être en état de déterminer quels ont été, dans les développements ultérieurs de ce germe, la part des circonstances et des milieux, l'influence des persécutions prolongées, le contre-coup des invasions barbares, enfin l'entrée en scène de ce monachisme oriental qui, pendant plusieurs siècles, fournit au parti de l'intolérance ses janissaires et ses chefs.

On comprend que la question soit trop vaste pour être abordée en ce moment. Mais, que la religion de l'avenir procède du christianisme ou qu'elle sorte de quelque catacombe encore ignorée dans les profondeurs de la société moderne, espérons qu'en réparant les lacunes de sa devancière, elle gardera ce que celle-ci avait de vrai et de juste au début — son esprit de charité et d'amour, sa théorie de la souveraineté du devoir et son sentiment du sérieux de la vie.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

L'AIGUILLEUR.

Quand il entra comme homme d'équipe aux chemins de fer de l'État, Antoine Vandael, à vingt-cinq ans, n'avait guère fait que bricoler de côté et d'autre, prenant du travail au hasard de la rencontre, sans trouver un métier sérieux qui lui plût, enragé de toujours s'astreindre à des ouvrages qui ne lui allaient pas, qu'il détestait.

Débardeur, commissionnaire, camionneur, voire cocher de « vigilante », il avait essayé de tout, inutilement. Ces vagabondages le lassèrent vite, quoiqu'il tînt peu aux douceurs et aux conforts, car c'était un dur Flamand, robuste à la fatigue, à la faim. D'ailleurs, orphelin recueilli par charité chez des paysans, en sa prime enfance on l'avait plus battu que nourri. Longtemps il demeura avec ces gens qui le firent suer comme une bête de labour ; si bien que, poussé à bout, il s'enfuit. A son arrivée en ville, abandonné à lui-même, une soif intense lui vint d'amitiés vraies, de sincérités, de câlineries ; ceux qu'il connut l'exploitèrent souvent. A la longue, il se fit méfiant, se livra moins vite, mis en garde par ses déceptions. De là son singulier caractère, d'une taciturnité réfléchie, coupée par des accès d'expansion ou de joie imprévus.

Il savait convenablement lire, écrire à peu près. Il se présenta aux chemins de fer. Ses certificats étant passables, on accepta ce solide gars qui semblait si sage et si doux. Ce fut pour lui un soulagement de se croire enfin casé, d'être abrité du besoin par un métier stable. Sans doute, ses désirs allaient plus haut, mais c'était déjà beaucoup, pour l'instant.

La gare était vaste, continuellement remplie et bruyante.

Digitized by Google

Le grouillis des voyageurs, le flux et le reflux aux heures de départ ou d'arrivée, les cris, les sifflets, les sons de trompe se répercutant sous les énormes verrières des voûtes, les voix des machines, les coups de cloche, tout le tohu-bohu, le hourvari intérieur d'une grande station, étourdirent d'abord Vandael. Bouche bée, il contempla les docks, les hangars innombrables, les noirs ateliers fumants, les lourdes locomotives pansues et soufflantes qui vaguent de ci de là en quête de wagons à tirer. Égaré les premiers temps dans l'enchevêtrement des voies qui marchent les unes sur les autres, se mêlent, se perdent, se retrouvent, se courbent, se croisent ; ébloui par le langage périlleux des signaux multiples, il ne sut où donner de la tête; mais l'habitude, la pratique lui firent comprendre, et alors il s'enthousiasma. Il peina, convaincu, vaquant à des tâches de plus en plus difficiles, sans distraction, servi par sa froideur flegmatique. Bientôt il fut habile : attentif aux ordres, saisissant la manœuvre, l'exécutant mathématiquement, il s'assimila cet effroyable fouillis, le digéra; et dès lors ce ne fut qu'un rouage de la mécanique compliquée et fragile d'une gare.

Ses chefs étaient satisfaits de sa conduite, surtout à cause de son indifférence à la boisson. Deux fois en sa vie il avait été ivre : la première, on l'avait entraîné ; la seconde, le jour où la conscription lui avait accordé un bon numéro. Ce n'était pourtant pas qu'il détestât une goutte de hasselt, de grand matin ou bien quand le froid pince; seulement, son tempérament répugnait aux interminables tournées, ingurgitées brutalement, coup sur coup, devant un comptoir. Jamais il ne put lutter avec ses camarades, malgré les railleries dont ils l'encouragèrent.

Parfois, aux heures de repos, couché sur le ventre, le brûle-gueule aux dents, Vandael s'étonnait naïvement, en réfléchissant à son service. Une admiration l'empoignait quand il venait à penser que celui qui mettait de l'ordre dans le chaos des croisements et de l'arrangement des trains, c'était l'homme à la blouse bleue, l'aiguilleur humblement logé dans sa cahute, là-bas, à l'écart, au bout des voies de

Digitized by Google

garage, devant les leviers des aiguilles qui allongeaient leurs raies sombres. Soulevant la formidable responsabilité des déraillements ou des rencontres, guidant un convoi tantôt à gauche, tantôt à droite, d'après les sifflets, c'était bien lui l'âme de la gare, la main qui dirigeait l'équipe.

Et Vandael, avec un respect vague pour cet homme dont cent fois sa vie avait dépendu, observait le jeu silencieux des rails mobiles, le glissement des locomotives qui patinent aux raccordements, obéissent aux manivelles de l'aiguilleur, les mouvements des poteaux indicateurs qui menacent le ciel de leurs bras ensanglantés brandis par saccades. Le soir, il se plaisait à regarder débrouiller à la lueur des torches l'écheveau emmêlé des manœuvres, s'émerveillait du feu d'artifice des lumières multicolores éparpillées comme une poignée de gemmes sur le velours foncé de la nuit, des mugissements, des fumées rougeoyantes, de la valse des lanternes vivement agitées, des commandements hurlés dans les ténèbres, des chocs métalliques des wagons cognant les heurtoirs. A présent, au sommet des poteaux, se balançaient, avec des grincements brefs, des étincelles blanches, vertes ou pourpres, tandis qu'au fond c'étaient les bâtiments de la gare crénelés de réverbères, les quais fourmillants sous leurs marquises de fonte, des silhouettes de grues et de gabarits, des rangées de voitures en partance dont les glaces brillaient et qui barraient de taches noires la flambée des rails bleuis par la lune. Les gamins passaient des têtes curieuses par-dessus les clôtures, des ouvriers aussi s'accoudaient, fumant et causant, comme dans l'attente de quelque chose d'extraordinaire.

Ces jours, Vandael, échauffé, se sentait fouetté d'une ambition enfantine ; il confondait en une seule toutes ses incertaines visées, se donnait un but, rêvait un poste d'aiguilleur, une famille, un intérieur propre et bon. En regagnant son logis désert, ses envies d'une affection tranquille le reprenaient plus fort, excitées par l'imagination d'un bonheur possible.

Il avait fini par s'éprendre de sa besogne, par l'avoir à cœur. Du reste, on lui faisait espérer de l'avancement.

Digitized by Google

En effet, l'an suivant, on l'employa au magasinage. Il dut rouler, compter, peser, dans les grandes halles sonores, des ballots, des caisses, des malles; les va-et-vient perpétuels, l'air, le tapage, les travaux, les dangers d'autrefois lui manquèrent. Aussi s'appliqua-t-il du mieux qu'il put, pour en sortir plus vite. Mais c'était un si scrupuleux magasinier, si plein d'ordre et de propreté, que l'administration le garda longtemps à cette place. Le malheureux commençait réellement à dépérir lorsqu'il lui revint qu'il était question de le nommer à ce poste d'aiguilleur tant ambitionné.

Sa santé inébranlable, sa bonne volonté, ses excellentes notes, — depuis son entrée au service il n'avait pas subi une seule punition, — sa sobriété enfin, décidèrent.

Il reçut l'information officielle de son admission avec une joie d'enfant. Tout de suite commença son apprentissage.

* * *

C'était, à trois kilomètres de la ville, une bifurcation importante, encaissée entre des talus verdoyants d'acacias. La cahute à toit de zinc, peinturlurée de jaune d'ocre, examinait le paysage par des baies vitrées; elle s'avançait curieusement dans l'angle des deux lignes, et derrière il y avait, bâtie en briques rouges sur le haut du remblai, la maisonnette de l'aiguilleur avec un numéro peint sur un carré blanc, au-dessus de la porte. Puis un passage à niveau, flanqué de l'habitation du garde-barrière, coupait la voie d'une bande de pavés, et là l'horizon très élargi s'émaillait de bouquets d'arbres et de chaumines jetés au hasard parmi les cultures, au bord des sentiers et des routes, dans la campagne montueuse. Les écriteaux de ralentissement, les disques, les mâts inégalement espacés faisaient l'effet de sentinelles. Au fond d'un val, très loin, à travers des prairies, luisait la coulée d'argent d'un ruisseau.

Vandael arriva, pour se mettre au courant, pendant le service de nuit. Celui qu'il remplaçait était un ancien, grisonnant dru, plus assez fort pour ses fonctions, qui acceptait

Digitized by Google

l'emploi quasi sédentaire de signaliste, afin de reposer sa vieillesse. C'était lui qui devait instruire son successeur du maniement des appareils.

Vandael serra la main au vieux, qu'il connaissait bien et qui l'attendait, averti de la veille. Une lampe de fer-blanc à réflecteur éclairait la cabane. On causa. Avec des attitudes de professeur, l'autre montra les objets du fourniment, expliquant leur usage : la lanterne à feux doubles, les drapeaux, le cornet, le règlement, les pétards pour les jours de brume.

Le tintin d'une sonnerie électrique le fit taire. Il ouvrit l'horaire, consulta sa grosse montre à boîte de cuivre, et, tout à son office, n'écouta plus que distraitement les questions de Vandael.

Soudain la lueur d'un train de grand parcours en marche étoila les vitres. Un coup de sifflet strident déchira la nuit, puis un autre. L'aiguilleur, docile à l'ordre, empoigna l'un des leviers, les aiguilles jouèrent, changeant la direction des rails, pendant qu'un scintillement d'émeraude trouait le noir, ouvrait la voie descendante.

Le convoi accourait; dans une vapeur rose, le chauffeur et le machiniste se mouvaient, pareils à des ombres chinoises, au milieu d'un fracas d'enfer; les wagons défilèrent, les uns fermés, les autres plats chargés de marchandises en vrac : pavés, barriques, bonbonnes, ferrailles. Perchés dans leurs guérites, les gardes-freins somnolaient... — enfin le fourgon du chef roula le dernier, amoindrissant par la distance le triangle écarlate de ses fanaux.

* * *

Un hiver monotone avait passé depuis que Vandael s'était établi dans sa maisonnette. Il ne se plaignait pas, il accomplissait son devoir avec une précision d'automate, content de lui et des autres, sans un regret ni un souci. Il préférait se tenir dans la cahute : l'habitation lui paraissait triste, vide, si gentiment riante qu'elle fût. Aussi elle se délabrait, faute

Digitized by Google

de soins, s'émiettait petit à petit sous le vent, sous les averses et les neiges. Pourvu qu'il en restât deux tuiles pour le protéger du froid, lui ne s'en inquiétait guère. Au contraire, dans sa cahute tout éblouissait, aussitôt qu'un rai de soleil perçait les vitres bien claires, déposait sa fine poussière dorée sur les cuivres et les aciers astiqués de frais.

Lorsque les arbres prirent une teinte verdissante, en sa continuelle méditation, Vandael découvrit qu'il souffrait d'être seul. Pour la première fois, il pensa à peupler cette solitude qui naguère semblait une chose naturelle. Mais son cœur battant neuf ne s'était nulle part sérieusement ému, c'est pourquoi il trouva ridicule qu'un peu plus de feuilles sur la terre lui mît en tête tant de folles bêtises dont, moins douillet, il ne se préoccupait pas au temps où il était talonné par la misère.

Cependant, pour avoir quelqu'un à qui parler, il s'accoutuma à aller quotidiennement jusqu'au passage à niveau, à cent cinquante mètres de là, rendre une visite de quelques minutes au garde, un drôle de corps qui l'amusait avec ses farces. Ensuite, le surveillant en tournée venait à pas lents, se promenait les mains au dos, voyant si tout était en ordre. Il pénétrait chez l'un et chez l'autre, s'attardait à recommander ceci ou cela, à vérifier l'heure des montres, à inspecter le matériel. Souvent, car il n'était pas fier, il faisait un brin de causette en brûlant une pipe. Puis l'un courait à ses aiguilles, l'autre à sa barrière, tandis que lui poursuivait sa route, s'arrêtant quelquefois à chasser les gamins qui descendaient la pente du talus pour casser des branches aux acacias bourgeonnants.

A l'aube, Vandael, encapuchonné de son caban, après avoir relevé l'aiguilleur de nuit, travaillait aux menues réparations, graissait les parties frottantes des appareils, donnait ci et là un coup de marteau à l'éclisse d'un rail, au boulon d'un levier. Il faisait sa ronde, entre deux convois, pour examiner si rien ne s'était dérangé, si les fils de transmission ne sortaient pas des poulies, si les disques tournaient librement. Il allait, tantôt écartant de la pointe de sa botte un

Digitized by Google

caillou mal placé, tantôt recouvrant de ballast l'extrémité d'une longrine mise à nu par la pluie. Il arriva ainsi doucement à la barrière, qui laissait défiler les maraîchers matineux cheminant vers la ville. Les chariots pesants, peints en vert, traînés par des bêtes massives à la démarche paisible, regorgent de paniers alignés, entassés les uns sur les autres, attachés par les anses, suspendus entre les roues sur des claies. Ils roulent avec des cahots assourdissants. De grosses mères, coiffées de mouchoirs éclatants, de petits vieux ratatinés, en sarrau, la casquette de soie ballonnante, tiennent les brides, enfouis dans le foin ou pliés en avant, jetés sur la croupe du cheval, pendant qu'un valet d'écurie va lourdement à côté de l'animal, jure et claque du fouet, en mâchonnant une fleur ou un fétu.

En queue, une charrette était conduite par une grande fille brune, assise sur une botte de paille. Pas laide, nu-tête, les joues rouges, elle souriait de toutes ses dents en criant très fort hue! hue! Un des paniers, accroché au flanc de la voiture, toucha le vantail de la barrière, les légumes dégringolèrent sur le sol, salirent leurs belles robes vertes dans la poussière de charbon. Vandael et le garde, qui avaient dévisagé la fille, se baissèrent, ramassant à pleines mains, et elle, sautée à terre à la hâte, les aidait, confuse, et balbutiait :

— *Dank, dank, mijnheeren.*

Alors, elle remonta prestement sur sa botte de paille et partit, riant à Vandael, qui la suivait des yeux, tandis que son compagnon dégoisait des plaisanteries grasses.

L'aiguilleur aurait fini par oublier l'aventure, quoique cette femme l'eût frappé de ses façons délurées, de sa figure franche. Mais un bonjour rapide, un sourire goguenard échangés de temps en temps avec elle, à l'occasion, entretinrent ce souvenir jusqu'au soir où son travail achevé, voulant boire un verre avant de se coucher, Vandael la rencontra face à face, dans un cheminot étroit, entre deux pièces de seigle. Au lieu de se ranger, il rebroussa, et sans qu'elle regimbât, l'accompagna un bout de route. Ils commencèrent par jaser de la température, des récoltes, ces tracas éternels

Digitized by Google

du paysan; bientôt, attirés l'un vers l'autre, leur conversation fut moins ordinaire, leur gêne tomba, ils s'entretinrent d'eux-mêmes, firent entièrement connaissance. Elle s'appelait Catherine, Catherine Desmet, ou simplement Trine, ajoutait-elle malicieusement. C'était la fille d'un fermier des environs.

Dès lors, chaque matin qu'il put, Vandael se montra au passage à niveau, feignant de voisiner, raillé du garde. Sous prétexte d'inspecter, il attendait que Trine apparût pour l'accueillir d'un salut et d'un compliment. Il n'en était pas positivement amoureux, elle le troublait bonnement, elle bouleversait, par la décision de ses allures et ses gestes heurtés, cette organisation puissante qui ignorait la femme. Quant à elle, ce garçon-là lui semblait distingué, c'était quasiment un monsieur, beaucoup plus poli que les gars qu'elle fréquentait au village. Ceux-là étaient lourdauds, comparés à l'aiguilleur. Sa stature large, ses épaules carrées, ses cheveux crépus, sa moustache en brosse, presque rousse, ne lui déplaisaient point... Bref, ils étaient dans les meilleures dispositions pour s'aimer.

Elle en tint la première. Une fois qu'elle longeait un champ près de la palissade du chemin de fer, elle aperçut l'aiguilleur en fonctions, contempla le sang-froid de Vandael, son aisance dans la manœuvre; cet homme impassible au milieu du vacarme et du danger, comme un être supérieur, lui inspira une admiration. Et elle s'amouracha subitement, par un coup d'enthousiasme puéril.

Leurs amours parcoururent les étapes coutumières. Vraies amours de ruraux, elles furent prudentes, malgré les hasards contrariants, les épineuses traverses. Elle, désertant la maison, espionnée par ses sœurs, malmenée par sa mère lui, volant sur ses nuits de repos, ses journées de sommeil pour être fidèle aux rendez-vous. Les promenades infinies côte à côte, à travers la campagne blafarde de lune, les bavardages scandés de baisers tendres, les caresses plus passionnées par les temps humides, les refuges cherchés contre l'ondée sous un arbre ou sous un pont, derrière une haie ou une cloison de chaume dans une briqueterie, ou bien plus tard au

Digitized by Google

milieu des gerbes prêtes à être engrangées, les disputes, les jalousies tôt pardonnées, ils en goûtèrent tous les tourments comme toutes les joies. Ils se quittaient harassés pour retrouver, elle, les grogneries dolentes ou furieuses de sa famille, lui, les fatigues sans trêve du métier, car rien au monde ne lui eût fait manquer d'exactitude dans le service, cette chose sacrée à laquelle il vouait un culte.

Leurs rendez-vous d'ailleurs furent chastes. Elle ne dépassait jamais les bornes d'une réserve presque fraternelle. L'autre, par timidité, par froideur peut-être, n'osait rien. Pourtant, les soirs d'orage, sous le ciel noirâtre qui va laisser choir des paquets d'eau, par les crépuscules énervants où une vapeur sort du sol et suffoque malgré la fraîcheur naissante, elle n'aurait pas résisté, quand elle restait affaissée dans les herbes, accablée de nonchalance, écoutant crier son cœur. Au fond, elle ne lui en voulait pas, intimement flattée de ce respect; elle comprenait bien qu'un paysan vulgaire ne l'eût pas traitée de la sorte.

Vandael, en effet, n'avait rien projeté contre elle; il y avait été sans dessein déterminé, sans prétention même vague, emporté par sa sympathie.

C'est ainsi qu'ils en aboutirent à parler mariage; ce devint l'unique sujet de leurs entretiens. Trine, décidée à ne pas fauter, y voyait la seule issue praticable. On résolut qu'après la moisson, le gros de la besogne estivale expédié, l'aiguilleur se revêtirait de ses hardes des dimanches et irait faire sa demande au vieux Desmet.

Celui-ci, du reste, était depuis l'origine au courant des moindres démarches, des moindres escapades du couple. Il s'était fâché, puis avait réfléchi : Trine causait énormément d'embarras, sa cadette serait bonne à la remplacer l'année prochaine; si donc il savait se délivrer d'elle sans dot, ce serait une riche affaire.

Car les Desmet étaient pauvres, vivotaient sur quelques hectares d'une terre de facile culture, mais chèrement affermée. Malgré tout, c'étaient des gens rangés, pratiquant l'épargne, qui, sans le départ d'un des fils à l'armée,

Digitized by Google

n'auraient pas été forcés de tant regarder à la dépense. Leur ferme, coquette, bien crépie et relavée au lait de chaux, s'asseyait sur un coteau, au pied d'une touffe de peupliers. Une poterne flanquée de bornes de pierre donnait sur la cour où les poules erraient en picorant, de l'étable à la mare au fumier. Le bâtiment à un étage contenait en haut les chambres à coucher, sous les greniers percés de lucarnes; au rez-de-chaussée, la salle à manger avec son dressoir, ses chaises de paille, le coucou grave battant dans son cercueil de chêne. La cuisine était derrière; sous la cheminée à manteau, le poêle de Louvain; au-dessus, la batterie récurée au sable, étalée sur des étagères, et, symétriquement appendues aux murs, une foule de photographies qui s'exposaient dans des cadres de deux sous.

Ce fut dans cette pièce qu'au lever de l'automne, en face des parents solennels, l'aiguilleur plaqua sur la joue ronde de son amie le baiser décisif et sonore des accordailles.

* * *

A présent la mignonne maison, juchée sur son monticule gazonné qui domine l'alentour, étincelle au soleil, proprette comme un sou neuf. Elle est restaurée de pied en cap; son badigeon clair, qui tranche sur le fond du ciel, tire l'œil. Des fleurs en pots, une clématite soignée avec sollicitude égayent le jardinet autrefois inculte, que garnissent des carrés de légumes plantés au cordeau, cultivés par une main consciencieuse. Des rideaux blanchissent les fenêtres; le sentier escarpé qui escalade le remblai est ensablé, recouvert de cendres. Dans le corridor le carreau frotté témoigne par l'huis entr'ouvert d'un nettoyage méticuleux. Trine a importé dans cet intérieur ses qualités de ménagère flamande, sa diligente habileté de fermière experte. Sur le pignon, des pigeons roucoulent; devant la porte, un chien aboie.

Rien qu'à la voir rire à l'été, narguer les froids, on devinait que cette demeure enfermait en son étroitesse un bon-

Digitized by Google

heur modeste, sans secousses ni besoins subis. Car le ménage vivait heureux sa vie calme tournant toujours la même dans un cercle identique, du soir au matin, du matin au soir, sauf les mutations du service. Satisfaits dans leur matérialité tiède, nul des deux ne demandait davantage, ne souhaitait quelque chose de plus éloigné ou de plus beau. Chez Trine, les emportements, les caprices brusques de fille étaient morts, tués par la gravité d'une femme mûrie aux exigences de la maternité.

L'aiguilleur, lui, ne s'était pas transformé, son caractère aimant plongé soudain en des tendresses inusitées, s'y dorlotait béatement, mais cela se perdait dans l'épaisseur de son flegme. De son pas immuablement égal, il partait occuper son poste avec une passivité d'horloge ; pourtant il s'en revenait un tantinet vite, certain de trouver, sur la table de bois blanc scrupuleusement savonnée, les larges tartines, le beurre qui fleure la noisette, le café bien bouillant dans les tasses de faïence. A la brune, il se plantait sur une chaise au seuil de la porte; il poussait lentement, d'une contraction machinale des lèvres, des bouffées de tabac, à côté de Trine qui tricotait.

Les jours où le service changeait, c'était, il est vrai, plus dur, malgré l'habitude. Se lever pour aller, solitaire, veiller jusqu'à l'aurore, se jeter ensuite sur le lit, éreinté par une nuit blanche, c'était pour Vandael une épouvantable corvée depuis qu'il était marié. Mais il se disait philosophiquement qu'il finirait par s'y faire, et il ne maugréait pas trop fort, de peur de chagriner sa femme.

Sa consolation était, lors, de penser au temps où simple homme d'équipe il traçait des plans d'avenir qu'il se figurait irréalisables. La famille, la position désirée, — espérées à peine, — elles étaient là, en sa possession, il le savait acquises, atteignant le but fixé. Un grain d'orgueil montait au front du digne compagnon quand il se voyait ainsi remuer au milieu de ses rêves d'antan, vivants et palpables.

Les bonnes relations avec les Desmet ne cessèrent point. Aux jours de presse, Trine allait à la ferme donner un coup

Digitized by Google

de main; en revanche, son frère apportait une manne de légumes, un sac de pommes de terre. A la fête des vieux, aux Rois, à Pâques, les Vandael furent invités au repas plantureux servi en cérémonie dans la salle commune. En ces occurrences, le menu copieux, la soupe au lard, le morceau de bœuf entouré de patates, largement arrosé de bière, la tarte monstrueuse, lourde et nourrissante comme un pain, rappelèrent à Trine, sans les lui faire regretter, son enfance, l'époque où elle vaguait, ébouriffée, en sabots, par les champs, fredonnant sans cesse un refrain de chanson, se colletait avec les gamins ou pourchassait à coups de pierre, au sortir de l'école, un toutou égaré; puis sa jeunesse, lorsqu'on la chargeait de couper l'herbe pour les bêtes, qu'elle aidait aux foins, à l'août, dormant de lassitude derrière une meule, en plein midi, sans crainte des hommes. Comme cela avait changé ! Tandis que sa mère haussait la cafetière pour la servir, elle regardait, en avançant distraitement sa jatte, Vandael qui causait avec le père, et elle l'estimait tout de même bien, aussi bien qu'avant les épousailles, et elle s'avouait qu'on aurait difficilement mieux choisi, un mari plus sobre ou moins querelleur, et qu'elle était contente.

Ces fois, en réintégrant leur chez eux, les Vandael se sentaient un peu émus : Trine riait nerveusement, l'autre gesticulait davantage. Et ils se souvenaient des rendez-vous passés, de leurs amoureuses rencontres.

Un enfant leur vint, un garçon.

* * *

A sa rentrée, l'aiguilleur, joyeux, annonça que le garde-barrière avait commis une négligence et qu'il allait être renvoyé. Trine s'apitoya, mais à tort, car c'était un ivrogne méchant, un jaloux à la langue mal pendue, que personne pour sûr ne regretterait. Alors le couple se mit à manger silencieusement. Vandael méditait : ce serait là, croyait-il, une bonne place pour sa femme. Et se décidant, il lui en parla. Elle fut de son avis : le petit, à vingt mois, n'avait

Digitized by Google

plus besoin d'attention assidue; les finances du ménage s'augmenteraient d'une somme respectable.

Vandael, après s'être informé, expédia une pétition bien apostillée. Il obtint la place sans difficulté.

Il durent se séparer de l'habitation si gaie, entretenue avec passion, pour s'installer dans le chalet malpropre, sur l'accotement de la route, vis-à-vis d'un bouchon favori des rouliers, qui abritait de quatre arbres décharnés une rangée de bancs et de tables grossièrement équarris. La situation n'était pas belle; le ruban pierreux serpentait à perte de vue entre des villas éparses, et sur les cailloux disjoints se prolongeaient toute la journée les roulements des chariots, nécessitant une vigilance continuelle.

Mais Trine était active : pendant qu'elle nettoyait et appropriait le taudis du garde, le rendait aussi gentil que l'autre maisonnette, elle apprit ce qu'il lui fallait, se dressa à mouvoir sur ses crochets la lisse de la barrière, à clore les portillons à l'arrivée des trains. Des occupations nouvelles s'emparèrent de sa vie : elle s'accoutuma à abandonner l'enfant et le pot-au-feu pour obéir à l'appel des charretiers qui exigent passage, ou faire les signaux indispensables. L'économie du ménage n'en pâtit guère : l'enfant était aussi bien débarbouillé, le repas aussi bien arrangé qu'auparavant, et c'était à peine si l'aiguilleur pouvait jeter un regard sur leur précédente demeure et murmurer : Nous étions mieux là-haut.

Ses appointements, grossis par l'indemnité de gardiennage, leur formaient presque une aisance. Leur bonheur ne les quittait pas; le mioche croissait : il emplissait le chalet du tapage de ses pleurs ou de ses risettes.

Et Trine se conservait toujours avenante. Maint rural, la voyant campée à son poste, lui lançait au vol, dans son ravissement, par la portière d'une troisième, un *Dag, Mieke!* égrillard. Le voisinage la respectait, les commères l'appelaient madame, le boulanger lui eût fait crédit.

Dans l'administration, les Vandael étaient cités comme des serviteurs modèles, le mari surtout, qui n'avait pas été

Digitized by Google

puni depuis cinq ans qu'on l'employait. Pour comble de chance, le maximum du traitement lui fut alloué. Ses camarades l'envièrent, et même, malgré son affable bonhomie, le détestèrent un peu, mais lui s'en moqua, s'isola dans la félicité du logis, entre sa femme et son enfant, au milieu d'une tranquillité patriarcale.

Le surveillant était très bien avec eux ; il acceptait volontiers un verre de genièvre vidé sur le pouce et s'emparait du petit, à qui il faisait à dada sur son genou ; dans ses rapports, il disait l'éloge de l'aiguilleur, et accompagnait parfois celui-ci pour discuter une réparation, un perfectionnement, un disque automobile qu'on allait établir. Vandael, qui avait apprêté les fanaux, les avait nettoyés et approvisionnés d'huile, les posait en passant et grimpait d'une agilité de singe à la pointe des mâts, sur les courts échelons de fer.

Chaque fois qu'il s'éloignait, il priait Trine, avec des terreurs risibles, longuement, de prendre garde à l'enfant, de ne pas le laisser courir au dehors, sur la voie. Avant de disparaître à la courbe du remblai, il répétait encore ses recommandations, appuyées de gestes vifs.

En effet, dans sa cahute, une sueur lui humectait les tempes, son cœur se crispait à l'idée que le train qu'il venait d'aiguiller avait peut-être rougi ses roues de sang, là-bas. Cette vision impossible lui assénait un coup au milieu de la poitrine, et il poussait un han étouffé, pour se remettre. Mais peu à peu, ces paniques avaient diminué, car il revoyait en rentrant le moutard vautré dans le sable ou le gazon, ou bien occupé autour de sa mère à trottiner titubant de chaise en chaise, à travers la cuisine. Et le brave homme avait alors un plaisir plus fort à l'entendre jaser, crier des mots incompréhensibles, à le voir chopper et choir, ahuri, sur son séant en pleurnichant à grand bruit.

Maintenant, mais c'était rare, l'aiguilleur s'asseyait au cabaret d'en face, pour laper une pinte de bière sûrie ; il causait avec le baes devenu son ami. Celui-ci geignait sur ses affaires, qui ne marchaient pas à cause de la saison mauvaise. Le roulage s'était ralenti, l'estaminet naguère bour-

Digitized by Google

donnant se vidait. Il venait tout au plus un client de temps à autre, sans compter quelque habitué qui s'éternisait, le nez dans un journal ou sur des cartes. Et le cabaretier, profitant de ce que Vandael lui prêtait l'oreille, gémissait un soupir et se lamentait, remué par l'angoisse de l'hiver approchant.

* * *

Ce samedi, Vandael se leva dans l'après-dîner; il revêtit en surtout un sarrau neuf aux plis empesés, mit sous son bras le parapluie de coton roussi à l'usage qui dormait dans un coin, — car le temps sombre annonçait l'averse, — et il sortit, allègre, en fumant un cigare. Trine, debout sur le chemin, l'admirait. A quelques pas, près d'une porte, un plat de cuivre pendait à une tringle, au-dessous de l'inscription *Barbier en haarsnijder;* Vandael s'arrêta là, puis, rasé et endimanché comme dans les grandes circonstances, il prit la traverse, regagna le chemin de fer qu'il côtoya vers la ville, sur la voie montante. L'employé l'avait omis par erreur, lors du renouvellement de l'équipement, et le chef de gare l'appelait aux bureaux pour formuler sa protestation. Lui n'était pas fâché de cette petite promenade qui dégourdirait ses jambes, et il cheminait vitement, les mains dans les poches, car une bruine grise pénétrait l'atmosphère de sa froideur glaciale. Ses semelles cloutées broyaient le gravier grinçant. De distance en distance, il haltait, hélé par une connaissance, un signaliste ou un aiguilleur, qui le saluait d'un bonjour jeté à pleine voix; ou bien un convoi arrivait, qui le chassait à l'autre bord de la ligne, et, par habitude, il considérait les voitures barbouillées de couleurs tendres et les gardes contrôlant les tickets, pliés en deux, le torse à l'intérieur du compartiment ou circulant le long du train, cramponnés aux barres d'appui, les basques de l'habit flottantes et les yeux clignotants dans le vent. A l'abord de la station, au haut des viaducs nombreux, le mouvement s'accentuait de l'activité grouillante des quartiers commerçants, des haquets et des camions ébranlant le pavé de leurs trots accé-

Digitized by Google

lérés, au milieu d'un air noirci, imprégné d'une odeur forte, de la sueur des machines exténuées. La ligne se creusait entre des jardins élevés sur des remparts en maçonnerie servant de soutènement aux terres boulantes. Des bouquets d'une ramée malingre dépassaient, desséchés aux exhalaisons malsaines. Sur des façades sales, culottées par les fumées, on lisait des enseignes de cafés ou d'hôtels, en grosses lettres.

Après un angle, le champ de la gare s'élargissait immense, sillonné de locomotives, étourdissant d'infatigable labeur. Des hommes arcboutés, les muscles raidis, reculaient des wagons sur une plaque tournante, au-dessous d'un gabarit; des chauffeurs bouchonnaient leurs rudes bêtes avec des poses de palefrenier, les préparaient au départ, et elles, jadis si brutales, sommeillaient inoffensives, pendant que la pompe vomissait l'eau dans leurs tenders. Des chariots venaient à la file, parmi des nuages de poudre, quérir de la houille qu'on déchargeait; les équipes travaillaient à défaire un convoi pour emmagasiner une cargaison de minerai sur une voie d'évitement déjà encombrée.

A cet aspect, des réminiscences en foule assiégèrent l'aiguilleur; avec une joie véritable, mêlée d'égoïsme, il alla presser la main de ceux qu'il avait coudoyés dans le temps.

Lorsqu'il se remit en marche, son affaire terminée, l'ombre descendait déjà sur la ville; elle envahissait les bosquets des jardins, les recoins des maisons, tombait en pluie sur le brouhaha des rues et des chaussées. A la limite du faubourg, Vandael préféra, pour varier, un sentier moins direct à travers les cultures. Il chantonnait, malgré la bruine qui l'aspergeait d'une poussière humide.

A mi-chemin, il souhaita le bonsoir à un fermier, un ami des Desmet, qui de sa fenêtre regardait l'obscurité, épaissie par le brouillard, étendre son linceul de tristesse sur la campagne morne. Quand il l'eut reconnu, le fermier répliqua d'un ton si lugubrement grave que Vandael étonné se demanda ce qu'il pouvait y avoir.

Digitized by Google

Celui-ci est moins gai que moi, pensa-t-il. Un quart d'heure après, trois bourgeois qui bavardaient avec animation le croisèrent. L'un d'eux disait :

— On a serré les freins... le mécanicien a sifflé... trop tard. En se précipitant pour saisir son enfant, elle a trébuché contre le rail...

L'aiguilleur absorbé avait entendu sans écouter ni comprendre. Au bout d'un instant seulement, le son des paroles lui revint à l'oreille. Stupéfait, il réprima un cri, porta la main à son front mouillé. Un horrible doute l'étranglait. Il voulut rattraper les trois promeneurs, s'informer.

Ils étaient trop loin.

Alors, éperdument, fouaillé par son imagination, il commença à galoper vers son logis.

Sur la route, des lampes allumaient leurs rayons tamisés par les rideaux des croisées ; elles éclairaient des gîtes paisibles, soufflaient le désir de s'asseoir à la chaleur d'un âtre pour narguer la rigueur septembrale. Hors une étable qui tressaillait d'un meuglement sourd, pas un bruit ne brisait le recueillement de l'extérieur. Au sommet de la pente, les signaux envoyaient par la brume une lumière diffuse.

L'aiguilleur haletant courait. Les clous de ses souliers claquaient dur sur les pierres pointues. Il se raillait lui-même, se trouvait ridicule : ce que ces individus racontaient était une vieille histoire, ça avait eu lieu dix ans auparavant, pour sûr. Soudain un tremblement le secoua : il avait aperçu autour de la barrière des figures qui gesticulaient fantastiquement. Son parapluie le gênait, sa casquette lui cerclait le crâne d'un anneau d'acier, il s'en débarrassa.

Il distinguait mieux, à présent : on l'avait vu, les cheveux collés aux tempes, les dents serrées; devant sa maison une commère, les bras au ciel, au milieu d'un groupe, s'était écriée *Och, God!*

Sans rien dire, tout le monde s'écarta à son approche. Seul, un homme qui se tenait sur le pas de la porte, moins rustre que les autres, chercha à lui barrer le seuil, en bégayant des phrases douces. Lui grogna comme un chien, empoigna sauvagement l'homme à bras-le-corps, le jeta de côté.

Digitized by Google

Il entra.

En face du spectacle, assommé, il demeura immobile, étayé de l'épaule au chambranle; il balançait stupidement la tête ainsi qu'un ivrogne, l'air idiot, l'œil éteint.

Il y avait des gens au fond de la chambre; sur le lit, près d'une paire de chandelles, deux formes indécises, une grande et une petite, couvertes d'un drap maculé, et dans la pénombre, la mère Desmet qui sanglotait, écrasée sur une chaise.

* * *

Les jours, les semaines, les mois s'entassèrent. Le Vandael d'autrefois était fini, il ne restait qu'un vieillard robuste, mais voûté, aux traits tirés, à la tête chauve. Il s'était obstiné à garder son poste, mais il habitait de nouveau l'ancienne maisonnette, sur la colline. Il logeait là en ermite, dans l'idolâtrie de ses souvenirs. Ce n'était plus une habitation, mais une ruine; et la clématite du jardinet, luxuriante, avait grimpé jusqu'à la corniche, cachant la vétusté des murs croulants.

L'aiguilleur végétait au milieu d'une incurable tristesse, en un mutisme invincible. L'effondrement inattendu d'une existence tenacement échafaudée lui avait donné cette impassibilité navrée, qui était comme un masque terrible cloué à son visage.

Jamais on ne surprit le misérable quand il pleurait à l'écart, la figure enfouie entre ses mains, quand il écoutait chanter dans son cœur l'hosanna du bonheur perdu. Après ces accès, une réaction se produisait; souvent, en proie à une haine déraisonnée, insociable, il brutalisait ses compagnons surpris de cette crise subite d'humeur hargneuse.

En son service, il conservait sa ponctualité impeccable; sous ce rapport, il était parfait.

Quoiqu'il fût peu aimé, chacun le traitait avec respect, peut-être avec une crainte superstitieuse, et les bambins effarouchés s'enfuyaient devant ce long fantôme maigre, aux attitudes anguleuses de mannequin.

Digitized by Google

Au fond, Vandael s'était abruti; il n'avait été sauvé de la boisson consolatrice que par son insurmontable dégoût de l'alcool. Les douleurs mal supportées, les tortures de l'isolement émoussèrent son intelligence, l'atrophièrent. Pourtant il était une excellente mécanique encore, un moteur très suffisant pour agir sur une manivelle ou peser sur un levier. On eût dit qu'en lui l'homme était défunt, que rien ne vivait plus que l'aiguilleur.

Certes, personne n'aurait pensé, à la vue de cette brute prostrée en sa torpeur habituelle, que c'avait été un vaillant compère, jovial à ses heures. Il avait fallu une saccade bien déchirante, une désespérance indicible pour métamorphoser ainsi Vandael. Aussi ses camarades, avec cet instinct touchant des gens du peuple en présence de réelles infortunes, étaient indulgents à ses manies, lui passaient des caprices en cachette, comme à un vieux bébé malade.

Lui recevait ces égards-là avec beaucoup d'indifférence; pensif et concentré, il ne sentait rien de ces choses, n'avait pas de reconnaissance de ces attentions. Nul n'aurait pu découvrir ce qui était en lui, lorsqu'il marchait paisiblement, d'une allure incertaine, le regard baissé, pareil à un somnambule. Mais ses réveils, l'horaire les marquait : au moment précis, il tressaillait, il sautait sur ses aiguilles, la main ferme, le chef droit, veillant à tout. Le train disparu, cette lueur d'énergie virile disparaissait de même, et l'homme d'une minute reprenait sa rigidité figée de statue.

Pas une fois, il ne parla du passé ; il refusa de revoir les Desmet. Il n'avait pas d'ami; de confident moins encore. Et, lorsqu'il sortait, il faisait un détour immense afin d'éviter l'endroit funeste.

Parfois, à la nuit, un frisson lui raclait l'échine, si sa vue, errante à l'horizon, heurtait un objet qu'il avait chéri : le chalet avec sa toiture de tuiles bleues, ou la ferme dont un bout de muraille blanche tachait la verdure des arbres. Et dans la désolation de la maison nette, on n'entendait qu'une rumeur de sanglots discrets, ou le cliquetis mat des aiguilles maniées par l'homme de corvée.

Digitized by Google

Vandael devait de conserver sa place à la bonne opinion qu'avaient de lui ses chefs : son zèle et ses mérites, appréciés jadis, ne lui étaient pas superflus. En effet, au bout d'un temps, ses manières changèrent, furent tellement étranges qu'il faillit, malgré tout, perdre la confiance de l'administration. De tranquille, il devint turbulent; dans sa pauvre cervelle, quelque chose s'était détraqué, une idée bouillonnait. A son mutisme succédèrent d'interminables soliloques, débités d'une voix éclatante. Plus d'un, à l'ouïe de ce boucan dans la cahute, se demandait qui s'y disputait de la sorte.

Maintenant, après avoir aiguillé un train, Vandael, affolé, l'œil incendié d'un reflet sanglant, apostrophait la locomotive; l'injuriant avec des gestes bizarres, il lui montrait le poing en défi, et semblait lui réclamer un dû, tandis que l'équipe du train, d'abord stupéfaite, se tordait, croyant à une plaisanterie. Et longtemps, quand il n'y avait plus de visible que le drapelet cramoisi du dernier wagon, Vandael en délire brandissait une arme imaginaire, hurlait des menaces incohérentes. Derrière les palissades, des paysans chuchotaient, terrifiés de cette scène; ils songeaient à un accident probable et ne continuaient leur chemin qu'après que l'aiguilleur, tout à coup calmé, replongé en son abrutissement, était rentré chancelant dans sa cabane.

Cela dura dix jours ainsi.

Le onzième, Vandael, plus exalté que de coutume, ne put pas dormir. Évidemment une suggestion mauvaise le hantait opiniâtrement, l'obsédait. Il avait beau la repousser, elle revenait sans trêve à la charge, oppressante. D'un effort héroïque, il prétendit s'en délivrer : il entra dans un estaminet, s'attabla pour avaler des chopes. Ensuite il se lança au hasard à travers la campagne, arpenta les sentes, excité par l'ivresse qui le pourchassait de visions : c'était Trine qui était occupée, dans ce champ, à travailler la terre... c'était l'enfant qui tantôt avait crié là-bas...

Une pluie fine qui commença lui remémora le soir qu'il avait impitoyablement couru pour n'arriver qu'à son malheur. Alors, sans motif, comme éperonné par un être chi-

Digitized by Google

mérique, il prit la fuite droit devant lui, le regard voilé, les pieds lourds, jusqu'à ce qu'il tombât au revers d'un fossé où, terrassé par une faiblesse, il sommeilla sur le sol boueux. Au crépuscule il se dressa : le métier l'ordonnait. Le front brûlant, grelottant la fièvre sous sa blouse trempée, il se rendit à son poste en radotant tout seul, en discutant avec lui-même.

Une colère le bouleversait. Ses façons envers le camarade qu'il releva furent si drôles, que celui-ci, soupçonneux, rôda un moment aux alentours pour l'épier.

Au dehors, la pluie enflée en averse flagellait les vitres par rafales bruyantes.

L'aiguilleur était derechef en tête à tête avec son idée ; il monologuait rageusement. Le tintement grêle de l'avertisseur électrique l'interrompit.

Il se renseigna : c'était un express croisé peu après par un convoi de marchandises à double traction.

Il réfléchissait, le visage livide ; des gouttes de sueur lui perlaient à la peau.

Le sifflet perçant qui sonnait comme une clameur d'alarme le fit sursauter. Il se leva péniblement, courbatu.

Puis l'appareil fonctionna, les sémaphores parlèrent.

L'express approchait, précédé d'un grondement sinistre. Déjà la locomotive avait dépassé les signaux, elle allait atteindre les aiguilles. Le machiniste confiant ne pouvait rien voir.

Alors, le poil hérissé, la face contractée d'une grimace de rancune perverse, Vandael eut un ricanement diabolique, d'un mouvement sec il déclancha le levier...

Et l'express vertigineux, emporté à contre-voie à travers le noir, roula de toute sa vitesse au-devant d'un choc, vers un désastre inévitable.

L'aiguilleur s'était affaissé, évanoui.

HENRI NIZET.

Digitized by Google

L'INSTRUCTION SUPÉRIEURE

POUR LES FEMMES.

Jusqu'à présent, on n'a pas assez compris combien il est important de donner aux femmes une instruction sérieuse. C'est d'elles que dépend, en grande partie, l'avenir des sociétés libres. Ce n'est pas l'homme qui forme la femme ; c'est la femme qui, comme épouse et comme mère, forme l'homme ou le déforme. On a pu dire avec raison : Tant qu'une cause n'a pas les femmes pour elle, elle n'est jamais sûre de la victoire définitive.

Dans une famille d'ouvriers ou de paysans, quand la mère sait réellement lire et écrire, les enfants le sauront aussi, car elle lira avec eux. Mais l'instruction que le père aura acquise à l'école primaire, il ne pourra la communiquer à ses fils, car du matin jusqu'au soir il est au travail, dans les champs ou à l'atelier. Dans les familles aisées, c'est également la femme qui d'ordinaire fera que le goût de l'instruction y existera ou n'y existera pas. Très souvent les hommes éminents ont eu des mères distinguées. Pour ne citer qu'un exemple, récemment encore Littré, rappelait en termes émus tout ce qu'il devait à la sienne.

Depuis une vingtaine d'années, en Belgique comme du reste dans les autres pays de notre continent, on a fait des sacrifices pour l'enseignement primaire des filles ; mais pour l'enseignement moyen, on a fait peu, et pour l'enseignement supérieur, rien. Il s'ensuit que quand on reproche à un candidat libéral cette étrange contradiction de placer ses filles dans l'un de ces couvents qu'il attaque sans cesse, il répond qu'il ne le fait que faute de pouvoir les envoyer ailleurs, et l'excuse paraît plausible. Il existe, il est vrai, chez nous, quelques établissements où l'instruction est très supérieure

Digitized by Google

à celle de Berlaimont, de Jette ou même du Sacré-Cœur de Paris, notamment l'Institut fondé et maintenu à Liège par le dévouement de Mme la baronne de Waha ; mais nos amis les libéraux leur accordent si peu leurs sympathies effectives, que leur existence peut être ignorée même de ceux qui auraient le plus grand intérêt à la connaître.

Récemment, le gouvernement actuel a pris en mains cette importante question dont dépend, je n'hésite pas à le dire, l'avenir du pays. Il a fondé, dans un très grand nombre de localités, des écoles moyennes pour filles, et il est prêt à en créer encore partout où la nécessité s'en fera sentir. En même temps, deux écoles normales pour régentes d'écoles moyennes ont été établies, l'une à Liège, l'autre à Bruxelles, et j'ai pu m'assurer, ainsi que je le montrerai plus loin, que les études y sont très complètes. Il y a plus : les femmes commencent à aborder l'enseignement supérieur.

La question de l'admission des femmes a été officiellement posée pour la première fois en 1875, par une dépêche de M. le ministre de l'intérieur Delcour, adressée aux universités de l'État.

Voici comment le rapport triennal présenté aux Chambres résume les faits :

« On a interrogé l'université de Liège sur les questions « suivantes :

« 1° Est-il possible, est-il désirable que les femmes soient « admises à pratiquer la médecine ou certaines de ses « branches, notamment à traiter les maladies des femmes « et des enfants?

« 2° Dans l'affirmative, quelles sont les connaissances « qu'il y aurait lieu d'exiger des intéressés et quelles mesures « conviendrait-il, le cas échéant, de prendre pour organiser « l'enseignement à donner aux femmes qui se destinent à « la carrière médicale?

« Le conseil académique a été d'avis qu'aucun obstacle « physique ni légal ne s'oppose à ce que les femmes se « livrent à la pratique de la médecine et (par 14 voix contre « 10 et 3 abstentions) qu'il est désirable qu'elles cherchent

Digitized by Google

« à s'ouvrir cette carrière. Mais il rejette l'idée (par 14 voix « contre 6 et 3 abstentions) de les admettre à des études « incomplètes en vue de l'exercice de certaines branches « spéciales.

« A cette occasion, le conseil, sur la proposition de « M. Trasenster, émet le vœu que l'enseignement moyen « des femmes soit organisé de manière à leur permettre « l'accès de l'enseignement médical universitaire. »

Le conseil académique de l'université de Gand, consulté également, émit l'avis, dit le Rapport triennal, « qu'avant « de se prononcer sur la question de l'admissibilité des « femmes à la pratique de la médecine, en certaines de ses « branches, il y a lieu d'attendre le résultat de l'expérience « qui se fait en d'autres pays ».

A la suite de cette enquête, l'article 43 de la loi du 20 mai 1876 sur les examens a stipulé : « Le gouvernement est « autorisé à fixer les conditions d'après lesquelles les femmes « pourront être admises à l'exercice de certaines branches « de l'art de guérir. » Jusqu'ici, le gouvernement n'a pas donné suite à cet article.

Le conseil académique de l'université de Liège, délibérant sur les modifications à apporter à la loi de 1876, a, dans sa séance du 11 février 1881, proposé la rédaction suivante :

« Les femmes peuvent exercer toutes les professions pour « lesquelles un grade est exigé par la loi, si elles ont obtenu « ce grade et l'entérinement de leur diplôme conformément « à la présente loi.

Depuis lors, la question s'est présentée devant l'université de Bruxelles. En 1878, une institutrice demanda à pouvoir suivre les cours de la candidature en sciences naturelles. Le conseil d'administration de l'université ne crut pas pouvoir lui accorder cette autorisation. Elle se présenta, néanmoins, en 1880 à la deuxième session du jury central, après que la commission d'entérinement avait décidé, comme l'université de Liège, qu'on ne pouvait exclure personne des grades académiques en raison de son sexe.

Digitized by Google

Après cette décision, l'université de Bruxelles a admis les femmes à ses cours. En 1881, trois demoiselles ont suivi les cours des sciences naturelles; en 1882, cinq ont été inscrites aux mêmes cours. L'une fait son doctorat, après avoir subi les examens antérieurs.

Les autres, sauf une exception, ont subi avec succès, soit la première épreuve, soit la seconde épreuve de la candidature.

Toutes ces étudiantes sont des institutrices qui veulent compléter leurs connaissances pour enseigner comme régentes ou devenir directrices dans les écoles moyennes.

A Liège, pour la première fois, une demoiselle, mue par le plus louable dévouement filial, a demandé à être admise au cours de l'université pour obtenir le diplôme de pharmacien. Son droit n'a point paru contestable, et elle a été accueillie par les professeurs et par les étudiants avec les égards dus à sa situation exceptionnelle et à sa courageuse initiative. Plusieurs jeunes personnes vont, cette année, suivre son exemple.

Récemment, à la rentrée des cours de l'université de Liège (17 octobre 1882), le recteur, M. L. Trasenster, a présenté, au sujet de l'instruction supérieure des femmes, des faits et des considérations qui ont vivement frappé les nombreux auditeurs. Elles méritent de fixer l'attention de ceux qui nous gouvernent et aussi de ceux que l'on appelle les classes dirigeantes.

M. Trasenster examine d'abord ce point si contesté : Est-il bon, est-il utile d'appeler les femmes à suivre les cours de l'enseignement supérieur? — Que n'a-t-on pas dit à ce sujet? On en fera des bas-bleus, des femmes savantes, des êtres mixtes qui n'auront plus le charme de leur sexe et qui n'arriveront jamais à posséder le sérieux et la profondeur de l'autre. Le mari rentre chez lui, fatigué du travail de la journée, pour se reposer : il désire trouver une conversation agréable et légère, un peu de musique, et aussi — n'oublions pas les exigences de la bête, — un bon dîner. Madame lui offre un rôti brûlé et des sauces détestables; elle lui parle

Digitized by Google

du nouveau traité de physiologie et lui apporte une preuve toute récente de « la concurrence vitale » ; elle semonce son mari parce qu'il ne comprend pas le dernier système proposé pour la représentation proportionnelle, et elle lui demande ce qu'il pense de l'explication de la direction des queues de comètes par l'influence de l'électricité. Monsieur dîne mal, ne digère pas, peste contre la savantasse et va finir sa soirée au club. On peut en dire long sur ce sujet dans ce sens, et tout autant dans le sens opposé. Si les hommes et les femmes vivent de plus en plus séparés, c'est parce qu'ils n'ont plus rien de commun dans la vie intellectuelle. L'un marche en avant, l'autre en arrière. Le jeu et le tabac ont pris la place de la conversation, tout simplement parce qu'on ne cause plus. Le luxe déborde, parce que les femmes y trouvent une distraction dans le vide où elles se meuvent. En ceci, nous reculons, car l'instruction féminine de nos jours ne vaut pas, à coup sûr, celle de M^me^ de Sévigné, et ce n'est pas pour un traité de Malebranche que nos marquises prendraient feu.

M. Trasenster me paraît avoir ici tracé la limite juste, quand il dit :

« Évidemment, il ne faut rien exagérer. Il y a beaucoup de carrières qui ne conviennent pas au sexe faible et voué aux soins de la maternité. Les femmes ne doivent occuper ni les mandats politiques, ni les emplois de la magistrature, ni les grades de l'armée, ni la plupart des fonctions civiles ; mais il ne faut pas les exclure de toutes les hautes carrières intellectuelles ; il faut surtout se garder de croire que l'on a fait pour leur instruction tout ce que l'intérêt social commande.

« Sans doute, les femmes ayant à la fois la situation, l'intelligence et la volonté nécessaires pour aborder des études longues et patientes, seront toujours en petit nombre ; mais lorsqu'une jeune fille a reçu ces facultés puissantes et privilégiées qui décident des vocations, croyez-vous qu'il soit juste, qu'il soit humain d'étouffer ses aspirations et de l'enfermer dans un cercle d'occupations où elle se sentira fourvoyée et malheureuse ? »

Digitized by Google

Il est certain que si les femmes recevaient une instruction plus solide, si elles s'intéressaient davantage aux choses de l'esprit, ou tout au moins si elles pouvaient paraître en savoir autant qu'elles en savent en réalité, les relations sociales seraient infiniment plus agréables. Est-ce que les salons du XVIII^e^ siècle ne forment pas un des chapitres les plus charmants de l'histoire de la littérature française? Là se rencontraient gens d'esprit et femmes distinguées, savants, hommes de lettres et grands seigneurs : tous y gagnaient et la culture nationale s'y élevait et s'y affinait. Je l'ai déjà dit ici même, j'ai retrouvé quelques salons de ce genre en Italie, notamment ceux de M^me^ Marcello à Venise, de M^me^ Peruzzi à Florence et de M^me^ Minghetti à Rome. Les écrivains et les savants les plus absorbés y venaient volontiers, parce qu'ils y trouvaient de charmantes femmes qui s'intéressaient à leurs travaux. Elles leur parlaient de leur dernier livre et de leur découverte récente. Ils étaient flattés; ils répondaient. Elles s'instruisaient en s'amusant, et ils étaient charmés, parce qu'on les écoutait avec intérêt, ce qui est l'encens le plus doux et le mieux dissimulé. Chez la comtesse Lovattelli, que sa connaissance approfondie de l'épigraphie ancienne a fait admettre à l'Académie royale du *Lincei*, se réunissaient les philologues : aussi jolie et aimable que savante, nul ne peut lui reprocher le moindre grain de pédantisme. Existe-t-il en Belgique des salons de ce genre? je l'ignore; tout ce que je sais, c'est que deux personnes bien en situation pour réussir à en former un ont échoué. La raison en est simple : qui, chez nous, dans le monde féminin, connaît les livres ou les découvertes des savants, et surtout qui oserait leur en parler? On ne veut pas s'exposer à paraître pédante, et on le paraîtrait en effet. Il s'ensuit que l'homme d'étude, à moins qu'il n'ait les goûts du monde, se sent aussi dépaysé dans nos salons qu'Herbert Spencer dans le Wigwam de Sitting Bull ou Cetiwayo chez le prince de Galles. Il ne s'intéresse pas à ce que l'on dit, et ce qu'il pourrait dire n'intéresserait personne. Il ne manque pas de femmes chez nous qui ont de l'instruction, mais elles n'osent le montrer, crainte d'être

Digitized by Google

ridicules. Toute l'atmosphère est anti-scientifique, et le gouvernement donne l'exemple. Pour les arts, on ne refuse rien. Pour les lettres, on les tient en médiocre estime. Le moindre tableau vaut plus à son auteur que telle découverte qui illustre un nom à l'étranger. Les femmes forment l'opinion. Instruisez-les davantage : le goût des choses de l'esprit deviendra plus général.

M. Trasenster, s'élevant à des considérations très neuves et très justes, montre, en termes éloquents, le mal que fait à la société la culture insuffisante de la femme dans les classes supérieures. Je transcris tout le passage ; je craindrais de l'affaiblir :

« Mais ce qui constitue pour notre pays une situation périlleuse et ce qui préoccupe tous ceux qu'anime un patriotisme éclairé, c'est l'ignorance et l'oisiveté qui règnent chez les jeunes gens des classes riches.

« Loin de comprendre que la richesse impose des devoirs, et d'impérieux devoirs, ils croient qu'elle donne le droit de n'être propre à rien ; ils estiment que leur impuissance et leur nullité sont une distinction, comme si nous étions encore au temps où les nobles s'honoraient de ne pas savoir écrire.

« C'est une grande déperdition de force pour une nation que la vie inoccupée de ceux qui devraient intervenir dans les affaires publiques et dans les œuvres civilisatrices, ou qui, à tout le moins, devraient appliquer utilement leurs facultés. Un pays de grande liberté, comme le nôtre, impose de grandes responsabilités à tous ceux qui ont une situation privilégiée.

« On sait combien les choix sont souvent restreints pour les mandats électifs et pour les hautes fonctions politiques. C'est un danger pour l'avenir de nos institutions. . . . . .

« Croit-on que si, ici comme en Hollande, en Angleterre et en Allemagne, les femmes considéraient comme un déshonneur pour un jeune homme d'être ignorant et oisif, si les mères prouvaient à leurs fils qu'elles attachent réellement un grand prix au travail ; croit-on que si, au lieu de craindre de développer la raison et l'intelligence des jeunes filles,

Digitized by Google

elles leur donnaient une instruction sérieuse, la situation que tout le monde déplore ne se modifierait pas ?

« Je sais bien que l'on tourne un peu dans un cercle vicieux. Comme le dit Dupanloup : « Tant que les femmes ne sauront « rien, elles voudront des hommes inoccupés. Et tant que « les hommes ne se décideront pas au travail, ils voudront « des femmes ignorantes et frivoles. »

« Il n'en est pas moins vrai que c'est par la femme que la régénération des classes élevées doit se faire. »

Quand Stuart Mill réclamait le droit électoral pour les femmes, son but était surtout de les arracher aux frivolités qui abaissent leur esprit et dévorent leur existence. Quand elles s'enflammeront pour le bien public, elles attacheront moins d'importance à la coupe ou à la couleur d'un vêtement. Plus un être s'élève dans la région du dévouement au bien et aux idées, moins il s'inquiète des niaiseries où s'attachent les âmes retenues dans les sphères inférieures. Dans les débats politiques, l'intérêt général prend encore trop de place ; c'est pourquoi j'aime encore mieux, pour une femme, les études supérieures.

Quand M. Trasenster réclame pour les jeunes filles l'entrée à l'université, il sent bien qu'il va choquer des préjugés très enracinés. Aussi a-t-il soin de s'abriter derrière les autorités les moins contestées. Il en cite qui feront réfléchir. Voici, par exemple, ce que dit à ce sujet l'évêque Dupanloup, dans un écrit intitulé : *Femmes savantes et femmes studieuses.*

Il établit d'abord que « c'est pour les femmes un devoir « d'étudier et de s'instruire ; le travail intellectuel doit « avoir sa place réservée parmi les occupations qui leur sont « spéciales et parmi leurs obligations les plus importantes.

« Qu'on ne s'y trompe pas, dit-il, des principes rigides « avec des occupations futiles, de la dévotion avec une vie « purement matérielle ou mondaine, font des femmes sans « ressources pour elles-mêmes et quelquefois insupportables « à leurs maris et à leurs enfants. »

Dupanloup signale ensuite l'influence sociale néfaste de l'éducation qu'on donne aux jeunes filles :

Digitized by Google

« La vérité pénible que je veux dire ici, c'est que l'édu-
« cation, même religieuse, ne donne pas toujours, donne trop
« rarement aux jeunes filles et aux jeunes femmes le goût
« sérieux du travail. J'attribue cet éloignement pour le tra-
« vail d'abord à l'éducation qu'on leur donne, légère, frivole
« et superficielle, quand elle n'est pas fausse, et ensuite au
« rôle qu'on leur fait dans le monde, à la place qu'on leur
« réserve dans la famille, même dans certaines familles
« chrétiennes. . . . . .

« On approuve, et on fait bien, dit Dupanloup, une jeune
« fille qui parle deux ou trois langues vivantes. Mais si, sui-
« vant le conseil de Fénelon, vous avez appris un peu de
« latin, cachez cette étude *comme un péché,* ou vous êtes,
« comme on dit, un *bas bleu*. On vous passera aussi difficile-
« ment le goût des lectures sérieuses, des études histo-
« riques.

« Si on était plus indulgent, si on ne frappait pas de ces
« stupides anathèmes des femmes qui étudient, celles qui en
« ont le goût s'y livreraient sans penser qu'elles font une
« chose extraordinaire ; et alors, fussent-elles même en petit
« nombre, elles communiqueraient une certaine vie à la
« société. Peut-être le niveau des conversations, des occu-
« pations et des idées s'élèverait-il. Les choses élevées inspi-
« reraient plus d'intérêt, et, vraiment, qui pourrait s'en
« plaindre ? »

Dans une lettre que J. Stuart Mill écrivait aux dames de Saint-Pétersbourg, qui s'efforçaient d'obtenir un enseignement supérieur pour les femmes, nous lisons :

« L'égal accès des deux sexes à la culture intellectuelle
« importe non seulement aux femmes, mais encore à la civi-
« lisation.

« Je suis profondément convaincu que le progrès moral et
« intellectuel du sexe masculin risque beaucoup de s'arrêter
« sans cela, non seulement parce que rien ne peut remplacer
« les mères pour l'éducation de leurs enfants, mais parce
« que l'influence sur l'homme lui-même du caractère et des
« idées de la compagne de sa vie, ne peut pas être insigni-

Digitized by Google

« fiante. Il faut que la femme le pousse en avant ou le « retienne en arrière. »

Le recteur de l'université de Liège résume un grand nombre de faits qui prouvent que les femmes, quoi qu'on en puisse dire, peuvent réussir dans les études supérieures aussi bien que les hommes. C'est la Russie qu'il faut citer d'abord, car on y a organisé dès 1870, à Saint-Pétersbourg, une académie médico-chirurgicale pour les femmes, dont les cours comprenaient quatre années. Pour y être admise, il fallait être âgée de vingt ans, avoir obtenu un diplôme d'institutrice libre ou achevé ses études dans un lycée.

Cette tentative fut parfaitement accueillie. Chaque année, plus de cent jeunes filles furent admises. Le conseil académique conférait les grades, comme pour les étudiants de l'université.

Les trente-deux professeurs qui enseignent à la faculté des femmes affirment que les étudiantes n'ont pas été inférieures aux hommes dans les examens, dans les exercices pratiques du laboratoire, les cliniques et dans le service médical de l'armée, durant la dernière guerre contre la Turquie. L'un des professeurs, M. le Dr de Cyon, qui a examiné sur la physiologie, constate que sur 100 récipiendaires hommes, 20 ont passé très bien, 60 ont satisfait et 20 ont échoué, tandis que sur 100 étudiantes, 48 ont obtenu le premier degré, 50 ont satisfait et 2 seulement ont échoué. Dans cette branche si difficile, les femmes l'emportent donc sur les hommes. Aussi, le conseil des professeurs a émis à l'unanimité l'avis « qu'il est nécessaire d'attribuer aux élèves femmes qui ont subi avec succès les examens les mêmes titres scientifiques et les mêmes droits dont jouissent les hommes qui ont terminé leurs études dans les universités ».

Dans son livre *Étude sur les questions d'enseignement supérieur* (Paris, 1879), le Dr de Cyon dit que les femmes diplômées sont une véritable providence dans les campagnes, où elles sont bénies par les familles des paysans. Une trentaine sont entrées dans le service médical de l'armée, durant la dernière guerre, et 25 ont été décorées

Digitized by Google

de l'Ordre de Saint-Stanislas. Malgré les succès si remarquables de l'institut médical pour femmes, un ukase l'a supprimé récemment, mais uniquement pour des motifs politiques.

En 1878, des cours supérieurs pour femmes ont été organisés à Saint-Pétersbourg, de manière à former une institution scientifique et littéraire ayant un véritable caractère universitaire. L'an dernier, les cours ont été suivis par 938 élèves. La durée des études est de quatre ans. Le 3 octobre dernier (1882), une solennité a consacré la sortie de la première série des diplômées. Elles étaient au nombre de 163, dont 99 pour la section des lettres et 84 pour celle des sciences. Ces faits, que j'emprunte à M. L. Trasenster, prouvent à quel point l'enseignement supérieur est recherché par les femmes en Russie et les remarquables succès qu'elles y obtiennent.

C'est aux États-Unis que l'instruction universitaire des femmes a acquis le plus grand développement. Il faudrait un livre pour citer tous les faits qui le prouvent.

En voici quelques-uns pris au hasard. A Philadelphie, il existe une école de médecine pour les femmes qui est renommée, et celles qui en sortent, après avoir terminé leurs études, sont préférées aux médecins pour les collèges de filles, les couvents et aussi pour certaines maladies spéciales des femmes et des enfants. On remarque qu'elles sont très soigneuses et très occupées des cas qu'elles soignent; on en cite, dans les grandes villes, qui gagnent 80,000 à 100,000 francs par an. On estime qu'il doit y en avoir plus de 500 qui pratiquent dans toute l'Union. Dans l'université de Michigan, qui compte environ 1,500 élèves, le tiers sont de jeunes personnes qui étudient non seulement la médecine, mais les sciences, les lettres et même de droit. Dans le célèbre collège Vassar, 400 jeunes filles environ suivent les cours, qui durent quatre ans. Le programme correspond à celui des facultés des lettres et des sciences de l'Europe. Pour l'admission aux cours, on exige, outre les matières générales, le latin et l'algèbre jusqu'aux équations du second degré. Aux États-Unis, on suit généralement le même programme

Digitized by Google

pour les deux sexes, et parfois, comme à Providence, ils sont réunis dans le même établissement.

En Angleterre, un grand mouvement existe pour favoriser l'instruction supérieure des femmes. L'université de Londres leur décerne les degrés en littérature, en arts et en sciences, et à l'*University College*, les jeunes filles sont admises à tous les cours que suivent les étudiants. En 1874, une école médicale complète pour femmes a été ouverte, et 100 étudiantes environ y ont suivi les cours, faits par des professeurs des plus distingués, parmi lesquels plusieurs femmes, les docteurs Sophie Jex-Blake, Garett-Anderson, Louise Atkins et Edith Pechey.

En 1881, c'est à une élève de cette institution, miss Prideaux, que l'université de Londres a décerné la médaille d'or pour l'Académie, et d'autres y ont également obtenu des distinctions scientifiques. Récemment, le célèbre professeur Huxley, présidant la distribution des prix de cette école, disait que la commission royale instituée pour étudier la question de l'enseignement supérieur des femmes se prononcerait probablement pour l'égalité des droits des deux sexes en cette matière. L'université royale d'Islande admet maintenant les femmes « à tous les degrés, honneurs, concours, prix et bourses », aux mêmes conditions que les jeunes gens.

Je dois à l'obligeance de lady Stanley d'Alderley, dont je tiens à la remercier ici, des documents concernant un collège universitaire pour jeunes filles établi à Cambridge, le *Girton-College*. Le programme est celui de l'université et comprend quatre années. Cet établissement a obtenu la personnification civile, et des personnes bienfaisantes y ont fondé des *scholarships* (bourses) pour les jeunes filles peu aisées. Les demandes d'admission sont si nombreuses, qu'il faut, presque chaque année, agrandir les bâtiments. Sur les 137 élèves admises, 62 ont obtenu les « honneurs universitaires », soit 32 pour les lettres anciennes, 18 pour les mathématiques, 10 pour les sciences naturelles, 7 pour les sciences morales, 4 pour l'histoire et 1 pour la théologie. 20 ont

Digitized by Google

obtenu le grade de *Bachelor of arts* (baccalauréat supérieur) et 44 sont encore inscrites aux cours. La plupart des jeunes filles sortant de *Girton-College* obtiennent des places bien rémunérées dans l'enseignement. Ce remarquable succès a amené la création d'une institution semblable à Oxford, *Sommerville-Hall*.

Il s'est formé aussi, sous le patronage de la fille de la reine, la marquise de Lorne, et avec le concours d'un grand nombre de personnes haut placées, une grande société pour établir, dans les localités importantes, des institutions d'enseignement moyen supérieur, comprenant, outre les branches habituelles, le latin, l'économie sociale, et les sciences naturelles. Cette société a dépensé, en 1881, 56,791 liv. st. (1,289,775 fr.) et reçu, en rétributions scolaires, 61,791 liv. st. (1,544,775 francs); le nombre des élèves s'est élevé à 4,336. Elles seront préparées à suivre les cours universitaires si elles le désirent.

M. Trasenster nous apprend qu'il a en mains la liste de 26 femmes admises à la pratique médicale en Angleterre.

C'est en Suisse qu'on trouve relativement le plus de femmes suivant les cours universitaires : en 1881, 26 à Zurich, dont 11 pour la médecine, 7 pour la faculté de philosophie, et 6 auditeurs libres; à Berne, 30, dont 27 en médecine et 3 en philosophie, la plupart russes ; à Genève, 53, 5 en sciences, 5 en médecine, 3 auditeurs libres en sciences, 34 en lettres, 4 en lettres et sciences, et 2 en lettres et médecine. A Berne, une jeune Russe a passé l'examen de droit *summâ cum laude*, avec l'intention d'ouvrir un cabinet de consultation juridique à Saint-Pétersbourg.

Pour l'Italie, où il y a deux universités, ni M. Trasenster ni moi, nous n'avons pu réunir de renseignements complets. Dans ce pays où il y a eu des femmes professeurs dont le nom est resté célèbre, comme Cornaro Piscopia, Novella d'Andrea, Laura Bassi, Maria Agneti et Clotilde Tambroni, il n'est pas singulier que les femmes se distinguent dans le haut enseignement. Dans plusieurs universités, des jeunes filles ont subi leurs examens avec grand succès. A Bologne,

Digitized by Google

en 1878, une étudiante obtenait le diplôme de docteur en médecine; en 1881, une autre, celui de docteur en droit, avec le maximum des points, et cette année même, une troisième, celui de docteur en lettres, avec 24 points sur 27. A Turin et à Bologne, j'ai appris que des jeunes filles suivaient les cours des lycées, dans les mêmes classes que les garçons; ce qui est encore plus délicat que de fréquenter l'université.

En Suède, il en est tout autrement. Une ordonnance royale du 3 juin 1870 y a ouvert la carrière de la médecine aux femmes. Elles ont le droit de l'exercer après avoir subi les épreuves exigées des étudiants. Dans ce but, l'Institut Carolinien, à Stockholm, a ouvert un cours spécial d'anatomie pour les étudiantes; la plupart des autres cours sont suivis à l'université d'Upsal.

A Stockholm également, l'école Wallin et le lycée des demoiselles ont une section qui prépare à l'examen d'étudiant — une espèce de baccalauréat — avec les mêmes programmes que ceux des lycées de garçons. Depuis 1870, cinquante jeunes personnes ont subi cet examen. Quelques-unes ont continué leurs études à l'université; la plupart ont obtenu des places dans l'enseignement.

En Allemagne, au contraire, les universités se montrent hostiles à l'admission des femmes. Les facultés y sont souveraines, et les unes admettent les jeunes filles aux examens, les autres, aux cours et pas aux examens. M. Paul Fredericq, dans son étude sur l'*Enseignement supérieur de l'histoire*, cite ce fait qu'une étudiante qui suivait les cours pratiques d'histoire du professeur von Noorden, à Gœttingue, et qui était son meilleur élève, fut obligée de se rendre à Berne pour y obtenir le diplôme de docteur. Elle enseigne actuellement à Berlin, au *Victoria Lyceum*, lycée de jeunes filles qui compte plus de mille élèves. Nulle part, en Allemagne, les facultés de médecine n'admettent les femmes à suivre leurs cours, et en Bavière, un arrêté du ministre de Lutz les en a formellement exclues, en 1880.

Il y a plus : au Congrès des médecins réuni à Cassel en septembre 1878, on n'admit qu'après un scrutin et à une

Digitized by Google

faible majorité Mme Hoggan, malgré son diplôme de docteur, à lire un mémoire qui, cependant, fut jugé très remarquable et qui fut très applaudi. En Belgique, on ne peut nier qu'il y a aussi une certaine opposition de la part des médecins; mais dans les universités règne un esprit très différent; et je suis convaincu que les six jeunes filles qui suivront cette année les cours universitaires à Liège y seront accueillies avec la plus courtoise déférence, et par leurs professeurs, et par leurs condisciples.

M. Trasenster ayant bien voulu invoquer mon témoignage, je puis dire qu'appelé à présider, cette année (1882), le jury chargé de décerner les diplômes de régente d'école moyenne, j'ai été extrêmement frappé de la somme vraiment énorme de connaissances que ces jeunes filles parviennent à acquérir dans le court espace de deux années.

Sous le rapport de la rédaction et de la précision des réponses, leurs examens étaient très supérieurs à ceux de nos candidats en philosophie. Il est vrai que ceux-ci rédigent ordinairement très mal, et par la simple raison qu'ils ne sont tenus à le faire que rarement au collège, et pas du tout à l'université [1]. Parmi ces futures régentes, plusieurs ont subi d'une façon remarquable les épreuves extrêmement difficiles et surchargées de l'examen. L'une d'entre elles surtout, Mlle C..., de l'institut Gatti de Gamond, a émerveillé le jury. Aucun de nos élèves en droit, même de ceux qui arrivent au grade de docteur en sciences politiques et administratives, n'a jamais passé, à ma connaissance, un examen aussi brillant. Connaissance complète de toutes les matières : mathématiques, sciences naturelles, littérature, histoire; ordre parfait dans

[1] J'en appelle sur ce point à tous mes collègues. Je ne citerai qu'un exemple : Parmi nos récipiendaires à la Faculté de droit qui demandent, pour raison de santé, que leur examen soit remis à une autre session, un nombre relativement affligeant d'entre eux écrivent « cession ». Ainsi que me le disait un de mes collègues de la Faculté de médecine, depuis la suppression de toute épreuve à l'entrée des universités, on peut devenir médecin sans savoir ni lire ni écrire. Il suffit de suivre les cours et d'avoir assez de mémoire pour retenir les leçons, et on peut, au besoin, se faire lire les cahiers par un ami. Régime déplorable.

Digitized by Google

l'exposition, justesse dans l'expression, choix irréprochable des mots : c'était « stupéfiant ». Si une personne aussi bien douée pouvait suivre les cours universitaires de littérature ou d'histoire, il est certain que, comme les illustres « professoresses » italiennes, elle ferait honneur à la chaire où elle serait appelée à monter.

Je conclus. Je ne crois pas, avec Stuart Mill, qu'il soit nécessaire d'accorder le suffrage politique aux femmes, mais je pense, avec le recteur de l'université de Liège, qu'il est urgent d'organiser pour les jeunes filles un enseignement moyen correspondant à celui de nos athénées, comme, par exemple, celui des *Girl's public schools company* dont j'ai parlé plus haut, ou même du *Girton-College* de Cambridge, et en outre de leur ouvrir toutes larges les portes de nos universités. Celles qui y entreront seront toujours en petit nombre. Ainsi que le fait très bien remarquer M. Trasenster, toutes ne sont pas destinées à devenir mère de famille et il en est qui doivent se suffire à elles-mêmes et parfois remplacer le père [1]. A Malines, on vient de créer une académie de dessin pour les femmes. Le directeur de cette excellente institution, le peintre bien connu M. Geets, disait dans son discours, à la distribution des prix : « Maintenant la femme a plus de besoins que de moyens d'y pourvoir, et ainsi elle dépend toujours de l'appui d'autrui, et quand celui-ci lui manque, son sort est souvent très malheureux. Il est temps de lui donner une instruction qui lui permette de se créer une existence indépendante. » C'est la même idée qui a dicté la circulaire que notre ministre des travaux publics écrivait récemment au sujet de l'emploi des femmes dans les bureaux des chemins de fer et des postes.

[1] Je citerai comme exemple les circonstances touchantes qui ont amené une jeune fille à s'inscrire, l'an dernier, aux cours de pharmacie à l'université de Liège. Son père est pharmacien à Visé. Le fils, qui devait lui succéder, se noie lors des grandes inondations de la Meuse en 1880. Si le père vient à mourir, le gagne-pain de la famille est perdu. La fille aînée se décide à aller conquérir le diplôme à l'Université, au lieu de son frère noyé.

Digitized by Google

Quand la femme a assez d'élévation d'esprit et d'âme pour sortir de la poursuite étroite des petits intérêts personnels et pour s'occuper des œuvres d'intérêt général, elle apporte une force immense à la cause qu'elle soutient. Le parti catholique jouit de ce privilège. Il trouve un secours puissant là où le parti libéral rencontre trop souvent un obstacle. Il ne faut pas qu'il en soit toujours ainsi.

ÉMILE DE LAVELEYE.

Digitized by Google

LA LITTÉRATURE ALLEMANDE.

Il n'y a pas à s'étonner si la littérature allemande traverse en ce moment une période de stérilité relative ; c'est le caractère des époques de combat, et l'esprit germanique a à lutter sur tous les points ; la politique, la religion, l'humanité même sont en cause, et, si l'on s'en tient encore aux armes de la pensée, ces grands intérêts absorbent assez l'activité des écrivains et l'attention du pays pour que la littérature pure en souffre.

Néanmoins, la production littéraire ne s'arrête pas, et je pourrai signaler quelques œuvres qui méritent l'attention, en dehors de nos frontières.

On ne peut nier que le sentiment religieux ne soit encore, pour beaucoup de nos contemporains, comme un centre de gravité intellectuel et moral. Mais à quelles épreuves n'est-il pas soumis de nos jours ! Je ne parle pas de ce fanatisme qui commence à n'être plus dangereux que pour lui-même et qui, au nom d'un dogme absolu et d'une orthodoxie étroite, méprise la science autant qu'il est prêt à fouler aux pieds l'humanité. Mais cette science dont les esprits honnêtes ne veulent retarder aucune conquête, cette humanité dont ils doivent défendre les droits, comment les concilieront-ils avec cet instinct religieux qui les porte à regarder au delà des choses humaines et scientifiques? Tant de savants et tant de progressistes concluent contre lui, et l'on peut constater à des symptômes journaliers combien d'esprits se sentent troublés de cette opposition de la foi, qu'ils ne peuvent pas abandonner, et de la raison, avec laquelle ils ne veulent pas rompre.

Digitized by Google

M. H. Ludewig : *Esprit et matière. Discussions et réflexions sur la souveraineté de la matière.* Iserlohn. Bädexer 1882, a voulu orienter les âmes dans ce dédale. Très versé dans l'histoire naturelle et dans la philosophie, il ne tend pas ici à faire progresser les sciences physiques et philosophiques; son but est de leur enlever tout ce qui peut les changer en épouvantails pour les hommes de foi, et d'en faire le domaine commun à tous les hommes : un domaine exact, certain, réel, toujours plus vaste, jamais suspect ni dangereux pour les croyances ni pour les mœurs.

Son livre répond parfaitement au but qu'il s'est proposé. L'auteur trace avec précision les limites de nos connaissances scientifiques, au delà desquelles il ouvre l'espace à la conscience, libre de se développer sans avoir rien à rejeter des vérités d'observation.

Pour montrer que l'opposition entre la science et la philosophie, même religieuse, n'est qu'apparente, il analyse et détruit les conclusions qui, selon lui, ne peuvent se tourner contre la philosophie religieuse sans sortir du domaine et de la méthode de la science. Il n'hésite pas à dire: « Tout ce que la science prouve être faux dans ce que l'on croit, on doit cesser d'y croire. » Mais il maintient strictement les limites de l'un et l'autre domaine, tout en affirmant que les progrès de la science supprimeront de plus en plus ces frontières et les feront disparaître « quand toute croyance sera devenue science ».

Ce livre mêle à une érudition exacte, un sentiment ému des intérêts moraux de l'humanité et une sorte d'amour pour les âmes troublées qui aspirent à croire sans avoir rien à abdiquer de la raison. Il est écrit pour une classe de libéraux, nombreuse en Allemagne.

Le petit ouvrage de M. Ferdinand Amersin : *Doctrine de la sagesse à la portée de tout le monde.* Trieste, Julius Dase, 1882, est écrit en vue du peuple. C'est une seconde édition d'un essai qui a été fort discuté d'abord. On ne peut nier qu'en visant à la simplicité, l'auteur n'arrive quelquefois à la sécheresse. Mais il faut dire qu'il évite bien

Digitized by Google

plus souvent les défauts de ces sortes d'œuvres, superficielles ou pédantes. Son ambition de composer, dans un aperçu radicalement neuf, une philosophie universelle, en dehors de tous les systèmes en lutte, et s'adressant au bon sens droit et naïf, n'est pas entièrement justifiée. Mais il a su être populaire sans être creux, et philosophe en parlant la langue de tous, et, quoique sa division en trois parties : La doctrine de la vérité ou l'école de la nature ; — la doctrine de la prudence ou l'école de la vie — la doctrine du goût ou l'école de l'art — puisse prêter à objection, que sa division de la morale : idéale et pratique, offre des dangers, il faut reconnaître qu'il possède et sait inspirer un sentiment élevé du bien et du beau, développé surtout dans la troisième partie avec un enthousiasme sincère et, somme toute, on peut espérer que ce livre aura bientôt de nombreux lecteurs.

Le grand public appartient surtout à la littérature proprement dite; et l'une des branches littéraires les plus stériles, pour le moment, en Europe est cultivée avec fruit en Allemagne ; je veux parler du roman historique.

Après Wilibald Alexis, qu'on a appelé longtemps le Walter Scott allemand, dont les nombreux romans, sans art, non sans exactitude, avaient pour fond la vie des Électeurs et de leurs successeurs, les premiers rois de Prusse, dans la Mark de Brandebourg et à la cour des margraves, et intéressaient les Allemands par leurs sujets même ; après Mme Claire Mundt, qui, sous le pseudonyme de Mühlbach, obtint une popularité vulgaire en sacrifiant l'histoire au roman, à peu près comme l'a fait Alex. Dumas père, on en est arrivé à vouloir sortir de la médiocrité et de la patrie, pour entrer dans l'analyse historique des mœurs et des caractères et faire des œuvres d'étude et d'art. Aussi avec quelle faveur n'a-t-on pas accueilli cette série de romans que Freytag a intitulée : *les Aïeux* et qui prend les peuples germaniques aux premiers siècles, pour suivre le développement de leur civilisation jusqu'au nôtre.

Pendant que Freytag se bornait à cette sorte d'histoire générale des mœurs germaniques, un autre écrivain deve-

Digitized by Google

nait célèbre en fouillant les pays et les temps les plus éloignés. *La Fille du roi d'Égypte*, de George Ebers, a une réputation universelle. Ce roi d'Égypte est Cambyse. Ses autres romans, moins traduits à l'étranger : *Ouarda—Homo sum — les Sœurs — l'Empereur* (Hadrien), nous transportent aux premiers siècles du christianisme, en pleine lutte de la société antique contre l'idée nouvelle. Enfin *Madame la Bourgmestre* est faite pour intéresser plus particulièrement la Belgique, car l'auteur y met en scène la résistance des Hollandais et des Flamands aux Espagnols de Philippe II.

Ebers est le maître du roman de mœurs historiques, de culture historique, comme nous disons.

Félix Dahn, dans *le Combat pour Rome*, a mis aussi largement en scène la chute de l'Empire et son œuvre est restée célèbre.

Maintenant, c'est M. Ferd. Gregorovius qui nous donne, en un seul tome, une grande œuvre : *Athénaïs, histoire d'une impératrice byzantine.*

L'auteur, né en 1821 à Neidenburg, étudia d'abord la philosophie et la théologie, puis la poésie et l'histoire. Ses premières œuvres, prose et vers, étaient inspirées par la Pologne. Mais l'Italie l'attira invinciblement. Après la *Mort de Tibère*, une *Histoire d'Hadrien*, et divers ouvrages en prose et en vers sur l'Italie, sa grande *Histoire de la ville de Rome* eut un tel retentissement qu'une traduction italienne en fut publiée aux frais de la municipalité romaine et que l'auteur reçut le titre honorifique de citoyen romain.

Avec *Athénaïs*, c'est en Orient que nous sommes transportés. Le sujet est intéressant : l'agonie du paganisme dans la patrie d'Homère, dans la ville même de Platon. Le drame est terrible : les grands chefs barbares, Alaric, Genseric, Attila, parcourent, comme les cavaliers de l'Apocalypse, la mère patrie de la civilisation antique ; les grands théologiens, tous saints, sont leurs alliés dans cette extermination du passé, et Jérôme, Chrysostome, Augustin, les papes Grégoire, Cyrille, Léon érigent la doctrine de l'Église pendant que s'esquisse cette étrange création hybride qui donnera son nom aux querelles byzantines.

Digitized by Google

C'est à cette époque, vers 400 ou 401, que la belle Athénaïs naquit à Athènes, où son père, Léontius, très honoré quoique païen, professait la philosophie. La capitale de l'Attique n'avait pas perdu le souvenir de ses grands hommes et de ses chefs-d'œuvre ; les jardins de l'Académie, les rives du Cephisse, la voie des tombeaux à Colonne étaient encore fréquentés par les maîtres d'éloquence et par leurs disciples. Les maisons des poètes, des orateurs, des philosophes étaient conservées en honneur. Du haut de l'Acropole, on pouvait encore admirer les œuvres de Phidias et les monuments de l'art grec : les temples, l'Aréopage, le Parthénon. C'est là qu'Athénaïs apprit la grammaire, la réthorique, la poétique, la musique, la mathématique, entendit les esprits les plus distingués, réunis chez son père, discuter de science et d'art, réciter des fragments de leurs œuvres, improviser dans le dialecte harmonieux de l'Attique.

Cette société lettrée connaissait le christianisme, n'en laissait pas ignorer aux enfants et aux élèves les dogmes et les préceptes, mais ne s'en rattachait que plus fidèlement au culte des dieux d'Homère et de Socrate. Athénaïs resta païenne.

C'est cette fille d'un philosophe, dernier modèle de beauté, de sagesse, d'éducation littéraire et d'esprit philosophique, qui, obligée de se rendre en suppliante à Constantinople, pour un procès, va devenir impératrice dans cette cour du jeune Théodose II et de sa sœur Pulchérie, deux modèles de noblesse chrétienne, ballottés par les querelles religieuses, pour ou contre Nestorius, par les contradictions des conciles, les luttes des moines, les intrigues des courtisans et des eunuques, dans une société chaotique où le christianisme officiel coudoyait les restes du paganisme, où l'opulence asiatique contrastait avec la misère avide du prolétariat, où les mystères chrétiens et l'astrologie des Chaldéens et des Perses, les moines et les faquirs, la philosophie raffinée, l'élégante politesse des Hellènes et la rudesse des Scythes, et, par-dessus tout, l'hypocrisie générale, se mêlaient à des ferments de dissolution.

La fille du philosophe grec ne put défendre les gloires de

Digitized by Google

sa patrie : elle vit les derniers sept sages d'Athènes, proscrits, dispersés, mourir dans la misère et l'oubli, sous les débris de l'antiquité grecque. L'Académie était abolie.

L'impératrice, devenue chrétienne, ne put défendre le christianisme de la décadence. En vain elle fait des pèlerinages à Jérusalem pour y retremper sa foi. Elle n'y trouve que les plus dégradants spectacles : misère, persécution, brigandage, vol, meurtre, adultère.

Les désastres politiques de son époux, les malheurs privés de sa famille se confondent avec le sort de l'Empire lui-même : le catholicisme oriental ne régénérera pas la société antique, il en précipite la ruine ; les fléaux du ciel, comme se nommaient les chefs barbares, peuvent venir.

Athénaïs mourut en 460, après avoir assisté du haut du trône à la dissolution d'un monde.

Ce n'est pas sa vie seulement qui intéresse ici, malgré tout ce qu'elle a de dramatique. C'est la peinture de ces mœurs politiques et religieuses, expliquant la chute de l'Empire romain; c'est la mise en scène des divers éléments historiques se heurtant dans l'impuissance, qui font de ce livre une grande page d'histoire et une œuvre d'art.

Il n'est guère d'époques, même les plus éloignées, qui soient restées inconnues au public du roman. Des idylles ou des drames le transportent de l'Égypte à Byzance, ou des vieilles forêts de la Germanie avec Freytag, aux bas-fonds du Paris moderne avec M. Zola. Une seule paraît abandonnée par les romanciers du moment, c'est celle où Gœthe a placé les *Affinités électives*. Il semblerait que le temps, trop près ou trop loin de nous, où ont vécu les grands parents dont on n'a pas oublié les noms dans nos familles, ne vaille pas une étude et doive être laissé ou aux classiques d'hier, ou aux romanciers historiques de l'avenir.

La Belle Fille fait exception. M^lle^ Sophie Junghans a le bon goût de nous rappeller que vers l'an de grâce 1800, il y avait aussi des hommes qui vivaient et qui aimaient. L'auteur, avec des moyens très simples, arrive à des conflits intéressants, fait reparaître sous une forme saillante les con-

Digitized by Google

ditions d'un passé si proche de nous, raconte sans prétention, peint les caractères avec vérité, écrit de façon que l'œuvre puisse compter parmi les bons romans contemporains.

On sent que l'auteur a beaucoup lu Gœthe, et le modèle, s'il en fallait un, ne pouvait être mieux choisi pour rendre cette époque.

Un autre roman : *C'est toi*, se caractérise dès l'épigraphe qui est empruntée à la langue des Védas. L'auteur, qui signe Gérard d'Amyntor, et qui s'appelle Dagobert de Gerhardt, né à Liegnitz en 1831, n'a pas débuté par des romans. En 1870, il était attaché à l'état-major du maréchal de Moltke, et l'officier ne tardait pas à publier des essais politico-militaires. Ayant quitté l'armée avec le rang de major, il se fixa à Postdam. Là, depuis 1875, il a écrit des nouvelles, des causeries, des poésies, où l'on sent, avec un cœur généreux et un œil ouvert aux réalités de la vie, l'expérience du monde et la faculté créatrice.

C'est toi est un roman à tendance, à tendance assez doctrinaire. A côté du spectacle des amours d'un baron et de sa fiancée qui, après mainte épreuve, en arrivent à l'accord mutuel et au bonheur de la famille, que le tableau final met en scène au château de Kabenhof, sous les rayons d'un soleil printanier, l'auteur a placé deux héros qui, par des chemins opposés, arrivent à la mort : l'un, menuisier devenu sculpteur, mais ayant perdu dans l'art toute croyance philosophique et morale et mourant désespéré — l'autre, médecin, ayant cherché la science dans les vivisections, faisant de vrais massacres d'animaux et se noyant, puni.

L'auteur a pris trop au sérieux, peut-être, le mot de Schiller qui fait le romancier un frère de lait du juge ; et il a plaidé contre les abus de la vivisection en en burinant les horreurs en de vigoureuses eaux-fortes.

La conclusion compte peu, dans un roman. Celui-ci conclut à la rédemption par l'amour, où l'homme reconnaît dans tout être un frère : *C'est toi.*

Si nous passons au théâtre, l'une des premières places appartient à M. Ernst Wichert.

Digitized by Google

Né à Insterburg en 1831, l'auteur, après avoir étudié le droit et l'histoire, se fixa comme juge à Kœnigsberg, où il vit encore. Il a écrit beaucoup de drames et de comédies de genre sérieux, restés au répertoire. Il a écrit en prose et en vers et n'a pas négligé le roman ni la nouvelle.

Aujourd'hui, voilà que subitement il aborde un autre genre, peu nouveau, laisse la comédie de mœurs pour un mélange de réel et de fantastique. La pièce a été représentée, mais sans grand succès.

Peter Munk rappelle une fable de Wilhelm Hauff : *le Cœur froid*. Pour faire du fantastique, il n'est rien de mieux que de recourir au moyen âge. C'est à l'époque des fées et des démons que le fabuliste a placé un pauvre charbonnier qui vend son âme au diable pour sortir de misère et qui devient riche et méchant, tue sa femme et est sauvé par un gnome, qui rend la vie à sa femme et la bonté avec la pauvreté au malheureux. Dans *Peter Munk*, pièce en vers et en prose, la scène se passe de nos jours, mais dans la région des fées. Le bon Peter donne tout pour sortir de misère : il sort du devoir, trahit son ami que la police poursuit comme démagogue, devient industriel, baron, presque ministre, s'est marié richement, cause la perte de sa fille, qui se tue plutôt que de se laisser contraindre à un mariage détesté. Cette mort est le *Deus ex machina*. Alors, sa conscience se relève; tous ceux qu'il a abandonnés : sa mère, sa femme, sa fille, son ami, reparaissent, tous ses victimes, et dans la plus affreuse misère : mendiant, aveugle, musicienne ambulante, que sais-je? Alors l'enchanteur, sommé de lui rendre son cœur, ne se fait pas prier. Au moment même, un incendie éclate, on devine le reste : il se dévoue et meurt heureux.

Valait-il bien la peine de reprendre l'idée de Hauff, de changer de genre, de consacrer son art de mettre en scène et d'intéresser le public avec une diction élégante, pleine de beaux sentiments, à un sujet pareil, dont je n'aurais pas parlé si l'auteur n'était pas un écrivain célèbre, et mieux : un poète, et si l'œuvre n'était la seule « première » de cet été.

Digitized by Google

La saison des pièces nouvelles arrive ici comme ailleurs, lorsque les feuilles tombent.

Freiligrath fut aussi un poète. M. Wilhelm Buchner vient de publier sa biographie : *Ferdinand Freiligrath, la vie d'un poète d'après sa correspondance.* Laër, 1882. Sa vie était connue : on savait qu'il était né à Detmold en 1810, avait d'abord été marchand, avait publié ses premiers vers en 1838 et quitté le commerce au premier succès, avait reçu du roi une pension de 300 thalers par an, y avait renoncé par convictions politiques, avait salué avec enthousiasme 1848, avait été mis en jugement et acquitté par le jury pour son poème : *les Morts aux vivants*, s'était prudemment exilé, néanmoins, à Londres, où il était devenu directeur d'une banque suisse qui n'avait pas tardé à faillir, avait été secouru alors par ses admirateurs d'Allemagne, qui ouvrirent en sa faveur une souscription publique ; en avait retiré de quoi vivre à l'abri du besoin, s'était fixé près de Stuttgart, où il était mort en 1876, le jour anniversaire de la proclamation de la liberté de l'Allemagne, en 1848, le 18 mars. Mais son existence intime était restée à peu près inconnue. M. Buchner a comblé cette lacune. La série de lettres qu'il publie en les classant et les annotant montre le grand poète dans la famille : ayant perdu sa mère très jeune, aimant sa seconde mère, ses quatre frères et sœurs du second lit, adorant sa femme et ses enfants, fidèle à ses amis, homme d'esprit ou poète de sentiment dans des causeries écrites. Une révélation plus délicate se rencontre dans cette correspondance. Personne, sauf quelques amis, ne savait rien d'un amour de sa première jeunesse, dénoué violemment. Il aima la sœur de sa belle-mère, plus âgée que lui de dix ans : Lina Schwollmann. N'ayant que dix-huit ans, il se fiança publiquement avec elle. Mais comme ils n'étaient pas riches, le mariage devait tarder longtemps, et il dut chercher fortune au loin. Leurs relations de fiancé, si intimes à la fois et si chastes, ne pouvaient manquer, avec un poète d'une jeunesse d'imagination comme lui, de marquer chaque jour de plus en plus la différence, la disproportion de leur âge. Elle s'en aperçut vite; mais lui,

Digitized by Google

voulait rester fidèle à sa foi promise, à son premier amour. Scènes passionnées, refroidissements, explosions ardentes, tristes reproches, suivis de pardons bientôt oubliés : ce long épisode de sa vie revit ici et l'on y peut constater une double influence. L'une bienfaisante sur ses mœurs : Le jeune commis de commerce, isolé à Amsterdam, sans expérience et sans surveillance, à l'âge où la liberté est un danger, est défendu, contenu, au milieu des plaisirs de la grande ville, par cet engagement de cœur, ce rêve d'amour idéal, ce respect de la fiancée, restée au pays. L'autre qui explique le caractère d'objectivité qu'on a souvent reproché à sa poésie : Lina était plutôt une sœur aînée qu'une amante pour lui, son sentiment ne sortait guère d'une ardente amitié et il n'y trouva point cette impulsion que le poète lyrique doit à la passion naissante. Il rejeta tout le feu de son âme sur la politique. Ce premier amour avait préservé le poète sans l'inspirer.

Je ne peux pas terminer ce rapide aperçu sans parler d'une magnifique publication due à l'administration des archives prussiennes. C'est une reproduction par la chromolithographie d'une série de miniatures du XIV^e^ siècle, intitulée : *la Marche à Rome de l'empereur Henri VII.*

L'archevêque de Trèves, Balduin (1307-1354), avait fait faire par un artiste rhénan une série de miniatures destinées à orner un des trois exemplaires du *Codex Balduini trevirensis*, aujourd'hui aux archives de Coblence. Après la renaissance des études historiques et l'ouverture dans presque toute l'Europe des archives, on comprit que la publication des documents devait s'étendre à tout ce qui a trait aux mœurs des époques, et l'on en arriva, grâce aux procédés photographiques et à la chromographie, à reproduire les textes en fac-simile. Cette série de miniatures présentait toutes les conditions qui peuvent justifier une reproduction pareille. Les sujets : l'élection de Balduin à l'évêché de Trèves, celle de son frère Henri de Luxembourg au trône d'Allemagne, son couronnement, ses voyages à Rome, ses combats en Italie, la vie et la cour du brillant Hohenstaufen,

Digitized by Google

chanté par le Dante, sous le nom du grand Arrigo, resté si populaire en Allemagne comme le vengeur de sa famille, tout l'appareil de costumes du XIV^e^ siècle, des bannières, des blasons, des armes, offrent un intérêt historique autant qu'artistique qui a fait longtemps désirer cette publication et qui a fait obtenir à M. De Sybel, le directeur de nos archives, tous les moyens de l'exécuter convenablement.

On y a ajouté de riches lettrines de la même époque et une photographie du tombeau de Henri VII au campo-santo de Pise.

L'institut Loeillot, puis la maison Muller, à Berlin, furent chargés de la publication. Le secrétaire des archives, D^r^ Zenner, en a rédigé le texte où il rapporte les événements, retrouve les personnages d'après leur bannière, fait usage des sources manuscrites et imprimées sur l'histoire de cette époque et arrive à des résultats nouveaux sur plus d'un point, sans jamais perdre de vue, dans ces critiques et ces recherches, la clarté de la diction et les nécessités d'une bonne méthode.

L'exécution typographique est superbe, et le prix de l'ouvrage n'est pas trop élevé. Cette publication fait le plus grand honneur à nos archivistes.

D^r^ COSSMANN.

Digitized by Google

LES MUSICIENS LIÉGEOIS

GRESNIK

Il est très grand le nombre des hommes de talent qui, malgré d'estimables travaux, ne peuvent obtenir, soit un peu de renommée de leur vivant, soit un peu de justice de la postérité.

Un de nos compositeurs a eu ce triste sort.

Antoine Gresnick naquit à Liège, le mercredi 27 décembre 1752.

Selon un vieil usage, on le fit entrer, comme enfant de chœur, à la cathédrale de Saint-Lambert.

Lorsqu'il eut longuement solfié, il suivit les leçons d'un maître d'harmonie. Bientôt après, afin de parfaire son apprentissage, il partit pour Rome, et grâce à des recommandations, il fut reçu comme pensionnaire au collège d'Archis.

Gresnick ne tarda pas à donner un gage de ses progrès dans la composition. Le mercredi 3 juin 1772, ne songeant qu'à sa bonne ville de Liège, il lui fit l'hommage respectueux d'une ouverture en *ré* majeur, ayant pour titre : *Sinfonia con violoni, stromenti da fiato, viola obligata e basso.*

Au commencement de 1773, il se rendit à Naples, pour suivre les cours du conservatoire de *la Pietà de' Turchini.* Il y étudia avec succès le contre-point et la fugue, sous la direction du savant professeur Sala.

Son séjour à Naples dura huit ans. Il y fit jouer quelques petits opéras bouffes, qui furent bien accueillis.

Au mois de mai 1782, il partit pour Londres.

Éconduit partout, il regretta l'Italie. En toute hâte il y retourna. Il fit exécuter à Sargono, en 1784, un opéra bouffe : *Il Francese bizarro*, qui fut fort goûté.

En 1785, sur les instances de ses amis, il reparut à

Digitized by Google

Londres. On lui avait promis l'appui et la protection de plusieurs seigneurs anglais.

Grâce à leur assistance, il put faire représenter au Panthéon : *Demetrio*, *Alessandro nell' Indie*[1], et *La Donna di cativa umore* (*la Dame de mauvaise humeur*).

Ces productions de Gresnick furent très applaudies. Le prince de Galles le félicita. Il fit mieux : il le nomma surintendant de sa musique particulière.

Une célèbre cantatrice, *Gertrude Mara*, faisait alors partie du théâtre du Panthéon. Gresnick composa *Alceste*[2], où elle eut à remplir le rôle principal. Cet opéra reçut les éloges de l'élite des amateurs.

En 1791, Londres ne lui donnant pas la renommée et les rémunérations qu'il ambitionnait, il voulut voir s'il réussirait mieux à Paris.

Les théâtres de cette capitale réalisaient d'abondantes recettes avec les œuvres de Gluck, de Philidor, de Monsigny, de Grétry. Gresnick en pâtit. Tous les directeurs rejetèrent les pièces d'un compositeur dont la réputation n'était pas bien brillante.

Ces refus mortifièrent vivement Gresnick. Désespéré, il accepta la place de chef d'orchestre au Grand-Théâtre de Lyon. Là, peu à peu, il se calma. Ses idées inspiratrices se réveillèrent plus heureuses que jamais.

En 1793, il écrivit pour la scène lyonnaise : *l'Amour exilé de Cythère*, opéra en trois actes, paroles de Piegri.

Cette pièce réussit. Ce succès eut du retentissement. A Paris on joua *l'Amour exilé de Cythère* sur six théâtres à la fois.

Une sympathie aussi inattendue encouragea Gresnick. Il renonça à son emploi.

De retour à Paris, au mois de septembre 1795, il donna au théâtre des Amis de la Patrie (rue Louvois) : *le Savoir-*

[1] Les paroles de *Demetrio* et d'*Alessandro nell' Indie* sont de Metastasse.

[2] *Alceste*, opéra italien en trois actes, fut représenté pour la première fois au Panthéon (King's theatre) le 23 décembre 1786.

Digitized by Google

faire, opéra comique en deux actes, paroles de Lebrun de Tossa.

Les journaux dirent du bien du nouvel opéra. « La musique est, du moins nous le croyons, écrivait un gazetier, le premier ouvrage du citoyen *Gresnick*. Elle a été universellement applaudie. Plusieurs morceaux sont traités avec soin et talent, tels que le finale du premier acte et le chœur au moment du dénouement. Les morceaux de chant, qui sont assez nombreux, ont beaucoup de mélodie, et les accompagnements ont paru généralement réunir la grâce à l'expression [1]. »

Cette même année 1795, il produisit *Claudine ou les deux petits commissionnaires* (opéra-comique en deux actes, paroles de Vial, joué au théâtre Louvois, le vendredi 13 juin 1795 [2]; et, en 1796, *Éponine et Sabinus*, opéra en trois actes, représenté au théâtre Louvois, au mois de janvier 1796.

Ces deux ouvrages furent reçus avec faveur. Ils se distinguaient par la simplicité des mélodies. Les diverses parties de l'orchestre étaient traitées avec beaucoup d'entente.

Un critique musical du temps parle ainsi de *Claudine* : « La musique est de *Gresnick*. Elle mérite l'attention de ceux qui prennent intérêt à l'art musical. Le chant est toujours aimable, toujours au ton des personnages et de la situation, excepté, peut-être, dans le dernier morceau, où il n'a pas assez exprimé le désordre du combat où Claudine est blessée. L'invraisemblance de la situation a influé sur le caractère de ce morceau; partout ailleurs, il ne nous a paru mériter que des éloges, et nous a fait regretter que ses talents ne soient pas mieux connus [3]. »

L'appréciation de Delloye peut être aussi citée : « Mais ce qui doit surtout attirer à cette représentation tous les Liégeois sensibles à la gloire que le génie de nos concitoyens, dans les beaux-arts, fait rejaillir encore sur la patrie, c'est

[1] *Esprit des journaux*, de 1795, t. V, p. 260.

[2] *Claudine* fut jouée pour la première fois à Liège, le mardi 24 janvier 1797.

[3] *La Décade philosophique, littéraire et politique*, du 30 fructidor an II, t. IV, p. 373.

Digitized by Google

le plaisir d'entendre le premier opéra de Gresnick, selon le genre français : *Claudine ou les deux petits commissionnaires*. Ce compositeur, natif et élevé à Liège, était parvenu, à Naples, à la réputation la plus distinguée, par de grands opéras qui lui ont mérité l'avantage d'être mandé à Londres, pour compositeur du théâtre italien. Il s'est fixé ensuite à Lyon, et depuis quatre ans à Paris, où il a déjà donné plusieurs excellents ouvrages [1]. »

Un critique parisien appréciait ainsi *Éponine et Sabinus* : « Le sujet de cette pièce est faible. La musique, comme le poème, rappelle ces *lieux communs* qu'on trouve dans tous les opéras. Point de ces motifs neufs qui étonnent, secouent l'âme du spectateur; mais quelques beaux effets d'harmonie. Il y a un morceau d'ensemble très estimable dans le premier acte; mais il paraît malheureusement calqué sur un morceau assez connu de Paësiello [2]. »

Dans le courant de l'été 1796, Gresnick acheva *les Faux mendiants*, opéra en un acte, paroles de Lebrun de Tossa, dédié à M^me^ Bourdic-Viot et joué pour la première fois à Liège, le jeudi 3 avril 1800. Tous les morceaux de cette partition brillent par le coloris. L'ouverture en *ré* mineur renferme un duo pour violons élégamment tourné. L'introduction : *Il n'est pas jour encore*, chantée par Louise, est d'un beau caractère. Le trio qui suit : *Demeurez serpents, langues maudites*, est très gai. D'autres morceaux, tels que la romance de Valmin : *Vous qui passez dans l'abondance*, — le terzetto : *Il est donc vrai, je te revois*, — les couplets pour voix de basse : *Maint écrivain d'un grand talent*, — et le finale : *Vite, vite, la veste à bas*, méritent d'être loués sans restriction.

Cet opéra resta longtemps au répertoire comme lever de rideau.

Le Baiser donné, le Baiser rendu (opéra en un acte, paroles de Guy, joué au théâtre des Amis de la Patrie, le mardi

[1] *Troubadour liégeois*, du lundi 23 janvier 1797, page 184.

[2] *La Décade philosophique, littéraire et politique*, du 9 février 1796, page. 302.

Digitized by Google

16 février 1796), est un petit chef-d'œuvre de simplicité délicate et expressive.

L'ouverture débute par une pastorale fort gracieuse. Les parties saillantes sont les couplets de Céphise : *Delmance m'aime à la folie*, — l'air de Suzanne : *Mécontente de Grand-Pierre*, — le trio : *Des pêches, des pêches*, — et le quatuor final : *Prenez pitié de ma souffrance.*

En 1797, Gresnick donna au théâtre Montansier : *les Extravagances de la vieillesse*, opéra en un acte, joué au mois de mars 1797.

La Forêt de Sicile (opéra en deux actes, paroles de Pixérécourt, joué le dimanche 23 avril 1797 au théâtre Montansier), contient des morceaux du meilleur style. L'ouverture, l'air avec chœur de Roberto : *Que cette nuit soit remarquable*, — la romance que soupire Antonia : *Toi qui veille sur nos destins*, — le trio syllabique : *Cachons si bien notre trésor*, furent fortement applaudis. Le duo du deuxième acte : *Qu'ai-je vu, grand Dieu?* est probablement la plus belle page que Gresnick ait écrite.

On accueillit bien *le Petit page ou la prison d'État*, opéra en un acte, représenté le 18 avril 1797.

Le lundi 1er mai 1797, Gresnick fit jouer un drame lyrique important : *les Faux monnayeurs ou la vengeance*, pièce en trois actes, paroles de Cuvelier, représentée au théâtre Montansier.

Le Tuteur original, la Tourterelle dans les bois (opéra en trois actes, paroles de Frémery, joué au théâtre Feydau, le mercredi 2 août 1797), et *la Grotte des Cévennes* se suivirent de près. Malgré leur mérite, ces pièces furent peu goûtées.

L'Heureux procès ou Alphonse et Léonore (opéra-comique en un acte, paroles de Le Prévot d'Iray, donné au théâtre Feydau), fut représenté avec grand succès au mois de janvier 1798. Parmi les jolies choses qui se trouvent dans cet opéra, on peut noter l'ouverture, — le rondeau d'Alphonse : *Heureux transports des vrais amants*, — l'air de Léonore : *L'eau qui fuit est l'image du bonheur*, — ainsi que les duos des amants : *Sans goût, sans délicatesse*, et : *C'est une femme impérieuse.*

Digitized by Google

On peut relever cette appréciation d'un écrivain du temps sur *Alphonse et Léonore* : « Les deux auteurs ont été demandés. Les paroles sont du citoyen Prévot d'Iray, et la musique du citoyen Gresnick. Cette composition, très bien accueillie du public, fait honneur au talent du compositeur. Son succès doit l'encourager à suivre cette brillante carrière [1]. »

A cette époque de sa vie, Gresnick a un talent reconnu, et, cependant, par une sorte de fatalité, ses succès ne le feront point sortir de la foule des compositeurs.

Le Rêve (opéra en un acte, paroles d'Etienne, joué au théâtre Favart, le lundi 29 janvier 1799), et *Rencontres sur rencontres* (opéra-comique en un acte, paroles d'Etienne, joué au théâtre Favart, le mardi 2 juillet 1799), furent écoutés avec plaisir.

Le premier opéra, surtout, contient des motifs très heureux, tels que l'ariette d'Émilie : *Charmes de l'indépendance,* — le duo : *Il a charmé votre séjour*, — les couplets de Pasquin : *Ah! par ma foi, c'est trop payer*, — la romance : *Les prés fleuris, les verts bosquets*, — la ronde de Lisette : *Si je l'abandonne, oh! qu'il va souffrir!*

Un biographe dit quelques mots de cet opéra : « *Le Rêve*, musique de Gresnick, obtint un honorable succès. L'action est un peu faible; mais on remarque des scènes bien faites, un style naturel, surtout des ariettes fort bien tournées. La musique de Gresnick, vive et naturelle, contribua au succès de l'ouvrage [2]. »

Le lundi 16 septembre 1799, Gresnick donna au théâtre des Arts (Académie de musique) : *Léonidas ou les Spartiates* [3]. Il en avait fait la musique en collaboration avec Persuès.

C'était une pièce en quelque sorte de circonstance ; aussi n'eut-elle que trois représentations. *Léonidas* fut ainsi apprécié : « Le sujet de *Léonidas* est simple ; peut-être même

[1] *Esprit des journaux*, janvier 1798, t. Ier, p. 189.

[2] THIESSÉ, *Essai biographique et littéraire sur Étienne*, Paris, 1853, p. VIII.

[3] Tableau lyrique en un acte, paroles de Guilbert de Pixérecourt.

Digitized by Google

l'est-il trop, car il ne comporte aucun intérêt, et n'a ni intrigue, ni dénouement, ce qui doit cependant toujours caractériser une pièce de théâtre. La pompe des jeux funèbres a paru mesquine. La musique est belle; les chœurs, surtout, font honneur au citoyen Gresnick, qui a travaillé conjointement avec le citoyen Persuès[1]. »

Cet échec causa à Gresnick une émotion très vive et aggrava la maladie qui le minait depuis longtemps déjà. Il s'alita le 1er octobre. Le même jour, il reçut la nouvelle que son opéra en trois actes : *la Forêt de Brahma*[2], avait été refusé par le comité de lecture. Ce dernier coup l'abattit tout à fait. Il tomba dans un profond marasme. Il mourut dans la nuit du mercredi 16 octobre 1799.

Cette fin prématurée fut une perte pour l'art.

Gresnick était bien doué. Ses aptitudes musicales avaient été nourries par un travail incessant. Il avait de la science, et, chose plus rare, de la méthode.

Malheureusement, toutes ses compositions avaient été plus idéales que mélodieuses. Toutes avaient été écrites avec amour, et toutes parurent incompréhensibles[3].

Ainsi Gresnick tomba brusquement dans l'oubli, au lendemain de sa mort.

A Liège, dans sa ville natale, non seulement son souvenir, mais son nom même disparut de la mémoire de tous. En 1859, au conseil communal, un échevin, voulant rendre hommage au talent, proposa de donner le nom de GRESNICK à une rue jusqu'alors innommée.

On répondit à cette proposition par un dédaigneux silence. La susdite rue fut appelée : *Rue de l'Harmonie.*

L. DE SAGHER.

[1] *Magasin encyclopédique* de 1799, t. III, p. 123.

[2] L'auteur des paroles de cette pièce est Mme Bourdic-Viot.

[3] Un biographe liégeois a eu quelques mots sympathiques pour son concitoyen : « La vie de Gresnick fut une lutte incessante contre la nécessité et l'infortune... Dans ses œuvres, pour rester fidèle à ses principes de simplicité, il est allé souvent si loin, que plus tard on lui fit un reproche de son manque complet d'harmonie. Cet homme eut du malheur. » (Gathy, *Musikalisches Conversations-Lexikon*, Hambourg, 1840, p. 179.)

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES.

LES PROTESTANTS BELGES SOUS L'ANCIEN RÉGIME.

Eug. Hubert. *Étude sur la condition des protestants de Belgique depuis Charles-Quint jusqu'à Joseph II.* Bruxelles, Office de publicité, 1882, 1 vol. in-8°.

Bien des gens s'étonneront d'apprendre qu'il existe depuis si longtemps en Belgique des luthériens, des calvinistes qui ne sont ni Hollandais, ni Allemands, ni Anglais, mais bel et bien nos compatriotes ; qui, après avoir échappé par miracle aux dragonnades du duc d'Albe et de ses dignes successeurs, ont été reconnus et tolérés par l'empereur Joseph II.

Oui, en dépit des dénégations des sectateurs de la foi aveugle ou de l'ignorance monacale, l'hérésie, battue en brèche pendant des siècles, n'a pu être entièrement extirpée du sol belge.

Par-ci par-là, et notamment à Tournai, aux environs de Mons et d'Audenarde, à Anvers et dans l'ancien Limbourg, l'Évangile sans la messe avait conservé de nombreux adeptes.

Ce fait indiscutable, c'est un empereur d'Allemagne, c'est Joseph II qui, en 1781, l'affirme dans un édit de tolérance qui avait un défaut capital, celui d'être inattendu, de devancer son époque. On eut soin de le rapporter, mais il revint bientôt après par voie révolutionnaire, et, dès ce moment, le fanatisme, forcé de substituer à la force ouverte les seules armes de la ruse et de l'hypocrisie, fit semblant d'accepter un principe détesté. C'est ainsi qu'en 1830 une tolérance religieuse beaucoup plus large que celle rêvée par Joseph II put prendre place dans la Constitution belge.

M. Eugène Hubert a refait ce chapitre peu connu de notre histoire nationale.

Il ne pouvait choisir un sujet se prêtant mieux à une dissertation inaugurale, ni rencontrer une occasion meilleure de faire preuve d'érudition en combattant des préjugés fort répandus. Les deux premiers chapitres de son livre résument les luttes de la conscience publique contre le despotisme de Charles-Quint et de Philippe II. Ils laissent peu à désirer, et, cependant, si notre jeune auteur avait recherché dans les archives de Bruxelles les documents inédits concernant le XVI^e^ siècle avec autant de zèle que ceux se rapportant à l'édit de tolérance de Joseph II, il aurait découvert sans doute des arguments nouveaux à opposer aux

Digitized by Google

historiens qui se plaisent à voir en Philippe II un plus grand coupable qu'en Charles-Quint. Un argument sans réplique est celui-ci. Les Pays-Bas n'ont été séparés politiquement de l'empire d'Allemagne que par le traité d'Augsbourg de 1548, donc tous les édits contre l'hérésie publiés avant cette date aux Pays-Bas, sans avoir été préalablement approuvés par les diètes impériales et nos États généraux, étaient illégaux. Il s'ensuit, quoi qu'en dise (p. 32 de son livre) M. Hubert, qu'il existe une très notable différence entre les procédés inquisitoriaux de l'Empereur et ceux de son fils. Le premier est un véritable assassin *ad majorem Dei gloriam*, tandis que le second n'est qu'un vulgaire bourreau.

Nous regrettons que M. Hubert n'ait pas recueilli plus de détails sur l'état des réformés sous le règne des archiducs Albert et Isabelle. Il y aurait eu, croyons-nous, beaucoup à dire sur l'assimilation des hérétiques aux sorciers.

Mais il était dans le plan de M. Hubert de passer rapidement sur l'époque antérieure au traité de Munster de 1648 qui mit fin à l'effort désespéré de la réaction religieuse en Europe et imposa aux États catholiques un semblant de tolérance. Cela se voit au soin que prend désormais l'auteur à nous renseigner sur les moindres faits concernant la condition des protestants demeurés en Belgique ou de ceux qui y rentrent. L'histoire de la famille Benants, de Donlieu (p. 72), celle de la marquise de Trazegnies (p. 75) et celle du Luxembourgeois Henke (p. 85-86) sont inédites et fort curieuses. Ce sont autant de persécutions hypocrites. Elles nous font prévoir l'accueil peu favorable qui sera fait en Belgique à l'édit de tolérance du 12 novembre 1781. L'habitude est une ornière profonde et, de Charles-Quint à Joseph II, nos grands parents étaient trop bien habitués à agir et à penser par procuration pour ne point repousser tout changement, toute nouveauté si bien justifiée qu'elle fût.

« La liberté d'exercer un culte dissident, » dit ici M. Hubert, « était en contradiction avec les traditions constantes du pays. « L'instruction publique était sous la direction de l'épiscopat; « tous les maîtres d'école étaient forcés de faire une profession « publique de foi catholique. » Avec ce que nous savons aujourd'hui nous ne pouvons pas nous étonner d'apprendre que les Belges d'alors, lâchement soumis à la volonté de leurs femmes et de leurs prêtres, ne rendirent point à César ce qui lui revenait et en furent cruellement punis par leur ruine et la perte de leur indépendance nationale. C'est la morale de l'excellent travail de M. Hubert.

C.-A. Rahlenbeck.

Digitized by Google

LES FRANÇAIS, LES ANGLAIS

ET

LE COMITÉ INTERNATIONAL

SUR LE CONGO.

Quand le roi Victor-Emmanuel reçut, à Rome, le général Garibaldi, avec tous les égards qui lui étaient dus, le pape Pie IX, qui avait beaucoup d'esprit et du plus fin, s'écria, dit-on : *Adesso siamo tre* « A présent, nous voilà trois ».

Lorsque Stanley rencontra M. de Brazza non loin du Stanley-Pool, il put dire : Nous voilà deux, et quand de Brazza sera de retour à Brazzaville, et qu'il verra en face de lui, à côté de Léopoldville, la station anglaise, il pourra dire, comme Pie IX : Maintenant, nous voilà trois.

Bientôt arriveront aussi les Allemands, car voici ce que l'on a pu lire, ces jours derniers, dans les journaux :

« L'Association allemande pour l'exploration de l'Afrique centrale a reçu la nouvelle de l'arrivée à Zanzibar de M. Wissmann, qui était parti en avril dernier pour cette région, avec M. Pogge, afin d'explorer le Congo. En se dirigeant vers le nord par Ischipaker, les explorateurs espèrent, au printemps prochain, atteindre le Lualaba ou Haut-Congo. M. Pogge reviendra ensuite sur ses pas pour établir une station, tandis que M. Wissmann pénétrera plus avant dans le pays. Au commencement du mois prochain, s'établira à Berlin une société de colonisation, qui compte déjà parmi ses promoteurs un grand nombre de députés, de savants et de notables commerçants. On fonde beaucoup d'espoir sur cette entreprise. »

Digitized by Google

Sans aucun doute, les Portugais suivront, car ils revendiquent la rive méridionale du Congo.

L'Angleterre prétend, il est vrai, qu'à partir d'Ambriz, la côte est indépendante, c'est-à-dire qu'elle peut accepter le protectorat de la puissance la plus bienveillante à l'égard des indigènes; mais ces contestations ne peuvent empêcher l'intrépide voyageur Serpa Pinto, ou tout autre, de conduire une expédition sur le Haut-Congo, en partant de Loanda et en prenant la route du Cuango. Les Autrichiens ont déjà eu en Afrique plus d'un voyageur intrépide, comme Marno et le lieutenant A. Lux, qui, presque sans ressources, a accompli une si brillante excursion dans la partie inconnue du bassin du Cuango. Le voyageur de Mikluho-Maclay, ce héros de la science, qui a vécu seul, pendant dix ans dans la Nouvelle-Guinée et dont M. G. Monod nous a tracé l'émouvant portrait dans la *Revue nouvelle*, nous montre que les Russes ne le cèdent pas aux autres peuples, quand il s'agit de pénétrer dans des régions inconnues de la zone tropicale.

Les amis du progrès pacifique ne peuvent que s'applaudir de ce mouvement général qui attire les explorateurs de toutes les nationalités vers le grand bassin du Congo. J'essayerai d'indiquer comment on pourrait le mieux, à mon avis, tirer parti de tous ces dévouements au profit de la civilisation; mais il nous faut d'abord faire connaître ce qu'ont fait les premiers explorateurs.

I

Je n'ai pas à raconter ici l'expédition de M. de Brazza. La plupart des journaux en ont rapporté récemment tous les détails connus jusqu'ici, et M. Valbert les a résumés dans des pages spirituelles et éloquentes que tout le monde a lues. Ce n'est pas nous qui reprocherons à M. de Brazza d'être apparu à Stanley privé de ressources, alors qu'il avait, comme nous l'apprend M. de Lesseps, épuisé celles que la section française de l'*Association internationale* avait

Digitized by Google

mises à sa disposition. Je suis prêt à m'incliner avec M. Valbert devant les va-nu-pieds; car ce n'est pas aux cothurnes dorés que nous devons ce qu'il y a de bon dans notre triste humanité, mais à ces apôtres de la charité qui n'avaient pas où reposer leur tête, comme le Fils de l'Homme, saint Jean, saint Paul ou Cakia-Mouni. On sait que M. de Brazza a suivi le cours de l'Ogoué, qu'il avait déjà essayé de remonter auparavant, avec M. Marche; que, bien accueilli par les indigènes, il a franchi le faîte de partage peu élevé qui sépare le bassin de l'Ogoué de celui du Congo et que, rencontrant là un des affluents du fleuve, le Lefini-Lawson, il en a descendu le cours et est parvenu enfin au Stanley-Pool, où il a fondé une station, Brazzaville, sur un terrain que lui a concédé le roi Makoko. Ce qui est moins connu, ce sont les travaux des Anglais et de Stanley sur le Congo. Heureusement, un membre de l'*Association africaine* et du *Comité d'études du Haut-Congo* vient de publier une relation très importante sur les résultats obtenus par ces deux sociétés[1], et, d'autre part, les relations récentes des missions anglaises rapportent des faits d'un grand intérêt, relatifs à ces mêmes parages. Nous présenterons un résumé rapide de ces publications.

Je rappelerai comment s'est créée l'*Association africaine* en 1876. J'en ai parlé dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1877, et notre éditeur, M. Merzbach, a bien voulu réimprimer mon article, en y ajoutant deux cartes et des documents nouveaux[2]. L'*Association africaine* a abordé l'Afrique par la côte de Zanzibar. Son but a été tout d'abord de frayer la route jusqu'au lac Tanganika et de fonder sur ses bords une grande station centrale. De là, les explorateurs auraient pu se rendre à Nyangwe et puis descendre le Congo jusqu'à son embouchure, sur les traces de Stanley.

[1] *L'Association internationale africaine et le Comité d'études du Haut-Congo.* Travaux et résultats de décembre 1879 à octobre 1882, par un de leurs collaborateurs.

[2] *L'Afrique centrale et la Conférence géographique de Bruxelles.* Lettres et découvertes de Stanley, 1878.

Digitized by Google

Mais il était nécessaire d'établir successivement, le long de la route, des postes de refuge et de ravitaillement. Il ne s'agissait donc de rien moins que d'ouvrir la voie à travers l'Afrique depuis l'océan Indien jusqu'à l'océan Atlantique. L'œuvre était considérable, et cependant, en ce moment, elle est aux trois quarts accomplie. En effet, d'un côté, on arrive, d'étape en étape, jusqu'à la station internationale de Karema aux bords du Tanganika et de l'autre côté, le steamer que Stanley a lancé sur le Congo peut s'avancer jusqu'aux chutes de Mbura, situées sous l'équateur même, par 43° de longitude est (méridien de l'île de Fer). De Karema à Nyangwe, le voyage se fait sans trop de difficultés, en traversant le Tanganika et en suivant le Lualaba. Il ne reste donc plus à franchir que les chutes qu'on rencontre un peu au-dessous de Nyangwe et les Stanley Falls, près de l'affluent Mbura. Ce sera là qu'on rencontrera le plus de difficultés. On se rappelle que ce sont les dangers qu'offre cette partie du Congo qui faisaient dire à Stanley, par les habitants de Nyangwe, que le voyage était absolument impossible. Mais pendant assez longtemps peut-être on tardera à établir des stations dans cette région, car le Haut-Congo, avec ses nombreux et puissants affluents, offre un champ assez vaste aux entreprises des explorateurs, surtout s'il se trouve que l'affluent appelé Aruwimi se trouve être ce mystérieux Uelle aperçu par Sweinfurth à l'ouest du lac Albert.

Dans ce cas, on pourrait arriver par eau à rejoindre presque le Haut-Nil à l'endroit où il sort des grands lacs, et une communication avec la Méditerranée s'établirait peut-être alors par le Nil, surtout si l'Égypte pacifiée et bien gouvernée pouvait occuper définitivement et solidement cette région.

Les journaux et les communications de l'*Association africaine* nous ont fait connaître ce qui a été fait du côté de Zanzibar. Avec le revenu de son capital primitif, d'environ quatre cent mille francs, dû tout entier à des dons volontaires, l'*Association* a pu envoyer chaque année au moins une expédition dans la direction du lac Tanganika.

Digitized by Google

Elle trouvait sans cesse de nouveaux volontaires prêts à partir pour aller remplacer ceux que la maladie emportait ou forçait de revenir en Europe. Jusqu'à ce jour, six voyageurs belges ont succombé dans ces tentatives multipliées et, on ne peut le dissimuler, leur mort a laissé une triste impression. Je n'y ai pas échappé, car parmi les victimes de leur dévouement à une œuvre humanitaire se trouve le fils d'un de mes meilleurs amis, un jeune officier qu'ont vivement regretté tous ceux qui l'ont connu. Mais il faut voir les choses telles qu'elles sont; on l'a dit avec raison : chaque progrès de l'humanité s'achète au prix du sang. Combien d'existences sacrifiées dans les voyages vers le pôle Nord, qu'on n'atteindra peut-être jamais et dont la conquête ne peut présenter aucun avantage, ni économique, ni scientifique; tandis que le centre de l'Afrique est vraiment un nouveau monde à ouvrir aux influences de la civilisation et aux entreprises commerciales, minières et industrielles. La moindre escarmouche enlève des centaines d'hommes, et les grandes batailles comme Gravelotte ou Sadowa, des milliers et des milliers; et pour quel résultat? Pour semer, entre des peuples, qui devraient s'entendre et s'entr'aider de nouveaux germes de haine et de luttes futures. Honorons les victimes, plaignons ceux qui les pleurent, diminuons par tous les moyens les chances de mortalité, mais n'arrêtons pas l'élan des braves pionniers qui veulent se dévouer aux progrès de l'humanité.

Les résultats acquis de ce côté occidental sont déjà très importants. Voici comment le « Collaborateur » de l'œuvre décrit la station de Karema :

« La station de Karema, établie sur un monticule baigné en 1879 par les eaux du lac, en est maintenant distante de 500 mètres, par suite de l'abaissement de leur niveau; elle se trouve par 6° 49' de latitude sud, 28° 11' de longitude est de Paris. Protégée du côté de l'orient par des collines de 50 à 60 mètres d'altitude, elle doit aux brises du lac une température moyenne de 25° centigrades. Un contrat régulier assure à l'établissement la propriété d'un terrain d'environ mille hectares. L'habitation européenne, construite en briques, s'élève au centre d'un ensemble de bâtiments,

Digitized by Google

magasins, écuries, hangars, présentant un développement de 200 mètres. La plaine avoisinante est d'une fertilité extraordinaire, la plupart des arbres à fruits des tropiques y croissent en abondance; il en est de même du cotonnier et du palmier élaïs. Des essais de culture ont démontré la possibilité d'y acclimater quantité de légumes d'Europe. Les voyageurs de l'*Association* ont réintroduit dans le pays les espèces ovine et bovine, qui en avaient disparu; leurs troupeaux y prospèrent. Un canot à vapeur fait flotter sur le Tanganika le pavillon international. Déjà l'influence pacifique et civilisatrice de la station se fait sentir autour d'elle. Les conflits entre les tribus voisines sont devenues plus rares; leurs chefs recourent volontiers à l'arbitrage des Européens ; l'une des sources principales de la traite des esclaves tend aussi à tarir, au moins sur ce point. La sécurité des indigènes est devenue plus grande et réagit sur leur condition sociale. La population du village de Karema a augmenté d'un tiers, et l'étendue des terres cultivées a doublé. Un nouveau village s'est groupé autour de la station elle-même; il compte actuellement cinquante habitations, occupées par autant de familles. Des vêtements et des outils ont été distribués à des gens à peine couverts auparavant d'un lambeau de peau ou d'écorce. En toutes circonstances, les indigènes montrent qu'ils apprécient l'avantage de posséder parmi eux des hommes dont la présence les protège et relève leur condition. Il est donc démontré, par le fait, qu'un foyer de civilisation peut s'établir et rayonner alentour, au cœur même de l'Afrique. »

Le Dr Van den Heuvel, qui a résidé pendant plus d'un an à Tabora, m'en a parlé avec enthousiasme. Il en avait la nostalgie, et en ce moment même il retourne en Afrique. Il avait appris la langue des indigènes et il en était adoré, parce qu'il soignait leurs maux et leur donnait des médicaments. La pratique de l'art de guérir est la meilleure recommandation auprès des naturels.

La station de Tabora, également fondée par l'*Association internationale,* sert principalement de dépôt. En outre, des voyageurs de deux autres nations, des Français et des Allemands, sont venus coopérer à l'œuvre de l'Association et sous ses auspices. En 1880, le capitaine Bloyet a fondé une station à Condoa, dans l'Ousagara, à cinquante lieues environ de la côte, et Mme Bloyet y réside avec lui.

Digitized by Google

C'est sur un terrain cédé par les indigènes que se sont élevés les bâtiments déjà entourés de plantations en pleine croissance. Plus d'un voyageur y a trouvé l'hospitalité. Quatre Allemands, le capitaine von Schœler, le Dr Bœhm, le Dr Kayser et M. Reichard, ont créé, l'an dernier (1881), une station à Kakoma, sur la route de Tabora à Karema, et, d'après les dernières nouvelles, en vertu d'une convention conclue avec la reine d'Ugunda, la station sera probablement transférée à la résidence de celle-ci, c'est-à-dire à Gunda. L'*Association internationale* a donné des fonds, — environ 80,000 francs, — à ces deux entreprises, qui toutes deux acceptent son programme.

Sur les deux cents lieues qui séparent le lac Tanganika de la côte, le voyageur rencontre aujourd'hui les stations suivantes :

1° Au point de départ, en face de Zanzibar, Bagamoyo, mission des Pères français du Saint-Esprit ;

2° A cinquante lieues plus loin, la station française de Condoa (capitaine Bloyet) ;

3° Plus loin encore, à l'entrée de l'Ougogo, la mission anglaise de Mpwapwa ;

4° Le dépôt international de Tabora ;

5° La station allemande de Kakoma ou bientôt Gunda ;

Enfin, 6° la station internationale de Karema.

Le voyage se fait maintenant beaucoup plus vite et plus facilement. Il avait fallu à Caméron onze mois pour atteindre le Tanganika. Le Dr Cambier, souvent arrêté, y a mis quatorze mois ; les capitaines Popelin et Ramaekers, chacun cinq mois ; M. Storms, qui vient d'y arriver, deux mois et huit jours, et, au retour, Cambier a regagné la côte en cinquante jours. Le climat est toujours meurtrier, parce que, dans certaines régions, il faut se coucher dans des marais et, ailleurs, boire de l'eau croupissante. Mais la sécurité, du côté des indigènes, est devenue beaucoup plus grande et les correspondances arrivent régulièrement. La grande difficulté réside toujours dans la nécessité d'employer une petite armée de porteurs. Il est bien fâcheux que l'expérience faite

Digitized by Google

avec les éléphants de l'Inde, entièrement aux frais du roi Léopold, n'ait pas réussi ; car, si l'on trouvait des bêtes de somme résistant au climat, le trajet se ferait aisément en un mois.

Il est regrettable aussi qu'aucun de nos voyageurs qui ont résidé dans les stations du centre n'ait publié une relation détaillée, comme celle de Cameron ou de Stanley, d'autant plus qu'étant fixés dans le pays, ils auraient pu y consigner des observations plus complètes. Le public se serait intéressé à l'œuvre à mesure qu'il l'eût mieux connue.

II

Du côté du Congo, les expéditions se sont faites sous les auspices, non de l'*Association internationale*, mais du *Comité d'études du Haut-Congo*. M. Valbert a cru que ce Comité était une société commerciale, et son erreur s'explique, car l'existence même de cette Association était ignorée en Belgique. Le « Collaborateur » nous apprend qu'elle a été constituée, le 25 novembre 1878, au capital d'un million de francs, et que des souscripteurs belges et étrangers intervinrent dans l'acte de fondation. Mais ce que l'on sait, c'est que les dépenses de l'expédition Stanley ont dépassé, et de beaucoup, cette première mise de fonds et qu'il y a été pourvu par la générosité sans limites d'une personne qui n'a et ne peut avoir qu'un but : favoriser le progrès de la civilisation en Afrique. Le *Comité*, dit le « Collaborateur », s'inspirait de vues et poursuivait des desseins essentiellement philanthropiques et scientifiques ; il se chargeait de faire des expériences, des tentatives d'exploration, mais n'entendait entreprendre aucune opération commerciale. C'est pour cela qu'il adopta le drapeau de l'*Association internationale* et qu'il s'engagea à ériger des stations, établies d'après le même type et remplissant la même mission que celles qui se fondaient dans la région orientale. Le fait est que le patron du *Comité* est l'unique personne, en Belgique, qui ne peut s'occuper de commerce.

Digitized by Google

Cette année même (mai 1882), il s'est fondé à Bruxelles une *Société générale d'exportation*, mais elle n'a pas encore porté son activité du côté du Congo. Un seul négociant belge s'est fixé dans ces parages, c'est M. Gillis, représentant une firme qui a fondé deux factoreries, l'une à Emboma, l'autre à Noki. MM. Gillis et Stanley se sont entr'aidés à l'occasion. C'est ainsi que M. Gillis a coopéré au transport du matériel de Stanley et qu'il a pourvu à l'entretien de son matériel naval; d'autre part, en Europe, le *Comité d'études* fournit à M. Gillis des avantages équivalents.

Comme on le sait, le Congo est navigable sur une étendue de 184 kilomètres, depuis l'embouchure du fleuve jusqu'aux chutes de Yellala. A partir de ce point jusqu'au Stanley-Pool, commence une région tourmentée sur une longueur de 353 kilomètres. Le Congo la traverse en formant tantôt des cascades infranchissables, tantôt des rapides, que l'on peut remonter avec des bateaux légers et au prix de grands efforts, comme on franchit, au-dessous de Philœ, les premières chutes du Nil, qui ne sont aussi que des rapides. Les eaux du Congo supérieur, retenues par une barrière de rochers, s'épandent en une sorte de lac. C'est cette partie élargie de la rivière que l'on a nommée Etang de Stanley « Stanley-Pool ». A partir de là jusqu'aux cataractes de Mbura, le fleuve est navigable sur une étendue d'environ 1,500 kilomètres, et, par ses nombreux affluents, il ouvre tout le centre de l'Afrique.

Pour pénétrer dans ce magnifique bassin, ce qu'il fallait, c'était donc franchir les 353 kilomètres entre la chute de Yellala et Stanley-Pool. C'est ce que Stanley et le *Comité* ont accompli en deux années d'un travail énorme et au prix de très grands sacrifices. Tout d'abord, Stanley est allé chercher à Zanzibar ses anciens compagnons de voyage, auxquels il a adjoint 72 Kabindas et une cinquantaine d'indigènes du Bas-Congo engagés à la journée. Il lui fallait avant tout, comme base d'opération, une station sur la partie inférieure et navigable du fleuve. Il l'a établie à Vivi, sur la rive septentrionale, à 16 kilomètres en amont des derniers

Digitized by Google

comptoirs européens et à 11 kilomètres en aval de la chute de Yellala. L'établissement est important. Il est fondé sur un terrain concédé sous forme d'un bail perpétuel. Les indigènes, loin de se montrer hostiles, ont souvent aidé gratuitement à la construction des logements. Ceux-ci se composent de maisons pour les « engagés », de magasins, d'ateliers et d'un élégant chalet pour le chef de l'entreprise. Une petite anse, au pied de la colline où s'élève Vivi, abrite les embarcations.

La seconde station a été établie au-dessus de la cataracte d'Isangila, dont elle porte le nom, à 83 kilomètres plus haut, encore sur la rive nord. Elle s'élève au fond d'une crique sur une colline haute d'environ 50 mètres. Elle comprend aussi des demeures pour les « engagés », et de grands magasins. Entre Vivi et Isangila, une route a été construite au prix de travaux dont on peut deviner les difficultés.

Depuis Isangila jusqu'à la grande chute de Ntombo-Mataka, le fleuve, quoique entrecoupé de rapides, peut se remonter en barque. Une troisième station, celle de Manyanga, a été établie à deux kilomètres au-dessous de la cataracte, qui présente un aspect formidable. D'assez vastes terrains ont été concédés des deux côtés du fleuve par les chefs indigènes.

Depuis Stanley-Pool jusqu'à Manyanga, le fleuve se précipite en une série de rapides et de chutes qui empêchent complètement la navigation. Ici de nouveau il a fallu ouvrir une route, sur une distance d'environ 152 kilomètres. La construction en a été très difficile, car les deux rives sont entrecoupées de nombreux ravins. Quand Stanley se mit en route vers le Stanley-Pool, en juillet 1881, il rencontra, près de Manyanga, M. de Brazza, qui, dès le mois d'octobre, avait obtenu du chef indigène Makoko la concession de la rive septentrionale du lac. Stanley passa donc sur la rive méridionale, et c'est là qu'il a établi sa quatrième station, sur un terrain cédé par les chefs du pays. Il lui a donné le nom du promoteur de l'œuvre, le roi des Belges. Léopoldville a été fondée au commencement de cette année (fé-

Digitized by Google

vrier 1882) et, grâce à la faveur qu'elle a rencontrée parmi les indigènes, elle est devenue un centre de culture et de civilisation.

Au moyen d'un grand service de transport fortement organisé, l'intrépide et infatigable explorateur est parvenu à transporter, jusqu'au Stanley-Pool, toutes les pièces d'un petit steamer, *l'En-avant*, qui est prêt à porter dans tout le bassin central du grand fleuve, non le pavillon belge, mais la bannière internationale de l'*Association*. Déjà Stanley en a profité pour remonter le cours du Congo, depuis là complètement navigable, et pour créer, en mars et avril (1882), une cinquième station à Ibaka, au confluent du grand affluent venant du sud, le Quango. Le *Comité d'études* possède quatre petits bateaux à vapeur excellents. Deux, *la Belgique* et *l'Espérance*, font le service sur le bas de la rivière, entre Banana, où arrivent les navires de mer, et Vivi. *Le Royal*, très rapide, quoique construit en bois, relie Isangila à Manyanga, à travers des rapides difficiles, mais qu'on peut franchir. Enfin, à *l'En-avant* est réservée la glorieuse mission d'explorer le Haut-Congo et ses innombrables affluents, y compris le Dankaru, qui vient d'un grand lac intérieur dont les indigènes ont révélé l'existence.

Le résultat acquis est considérable. Il apporte une juste et glorieuse récompense au généreux dévouement du promoteur de l'œuvre et à la persévérance héroïque de ceux qui l'ont menée à bonne fin. Les avantages qu'on en peut espérer dépassent, et de beaucoup, ceux que l'on peut atteindre du côté du Tanganika. De ce côté-ci, on ne rencontre pas les jalousies des Arabes. Les indigènes, n'ayant pas été maltraités par les marchands d'esclaves, sont très bien disposés envers les Européens. Ils leur viennent en aide pour une rémunération modique et même parfois gratuitement. Le climat est moins funeste aux blancs. Il ne faut pas plus de dix jours de marche pour franchir les deux portages de Vivi à Isangila et de Manyanga à Léopoldville. Quand les deux tronçons de route seront convenablement rectifiés, les transports pourront s'effectuer par axe, et on pourra ainsi se passer de ces légions de porteurs qui, du côté oriental, empê-

Digitized by Google

chent d'apporter à l'intérieur ou de faire venir à la côte tout produit qui n'a pas une grande valeur relativement à son poids. Par le Congo, on pourra facilement tirer du bassin central toutes les matières utiles qu'il livrera en quantités illimitées. Comme le *Comité international* ne se réserve aucun privilège exclusif, c'est donc au profit du commerce européen tout entier, sans distinction de nationalité, qu'il a ouvert ce champ immense d'entreprises et de profits. Et, notons-le bien, ce magnifique résultat a été obtenu sans un combat et sans verser une seule goutte de sang[1].

III

Nous donnerons maintenant, en résumant des correspondances et des rapports, un aperçu de ce qu'a accompli la

[1] On a reproché à Stanley, en Angleterre surtout, d'avoir fait usage de ses armes lors de sa première descente du Congo. Accusation très injuste, car il devait atteindre la côte le plus tôt possible, sous peine de périr. Quand des barques hostiles lui barraient le passage, en lui lançant des flèches et des sagaies, que pouvait-il faire, sinon se frayer un passage de vive force? Le voyageur italien Louis d'Albertis, qui a remonté la rivière Fly, dans la Nouvelle-Guinée, s'était promis de ne pas tirer un seul coup de fusil. Et, cependant, il a dû faire feu sur les canots qui le cernaient, quand il a voulu regagner la mer. (Voir le *Tour du Monde*, 25 novembre 1882.) Les missionnaires protestants, en général assez mal disposés pour Stanley, à cause de la réputation de violence qu'on lui a faite, reconnaissent cependant qu'il a su s'attirer l'amitié des indigènes, par suite des bons rapports qu'il entretient avec eux.

La livraison de novembre des *Proceedings of the Royal Geographical Society* de Londres apporte l'analyse d'une lettre écrite par M. Comber, le chef de la mission baptiste, et datée de Ntombo (Léopoldville), sur le Congo, 4 août : « M. Comber, dit le recueil anglais, exprime chaleureusement sa reconnaissance envers Stanley, pour avoir ouvert la route vers le Stanley-Pool, par la rivière ; lui et ses collègues avaient vainement tenté d'atteindre ce point par terre ; ils avaient rencontré, de la part des trafiquants d'ivoire indigènes, une opposition armée et invincible... M. Comber fait les plus grands éloges de la manière dont Stanley agit avec les gens du pays; par le tact, la bienveillance et la fermeté qu'il emploie dans ses rapports avec les chefs et le peuple, il a ouvert cette grande voie d'une façon satisfaisante, sans avoir un seul conflit armé. » Voilà le langage d'un témoin oculaire, confirmé par les missionnaires catholiques.

Digitized by Google

mission baptiste anglaise, à côté de Stanley et parfois avec son concours.

Dès la fin de l'année dernière, les missionnaires anglais avaient établi sur le Congo les quatre stations suivantes : 1° Mussuca, à 33 lieues en amont, sur la rive méridionale du fleuve, leur sert de dépôt principal; 2° San Salvador, à 27 lieues de Mussuca, plus vers l'intérieur du continent; 3° Isangila, à 17 lieues de Mussuca, sur la rive nord du Congo, où ils sont arrivés par la route de Vivi, qui leur avait été ouverte par M. Stanley; 4° Manyanga, située à 34 lieues en amont de Isangila, également sur la rive nord.

Cette année-ci, ils ont remplacé la station de Isangila par celle de Baynesville, et la station de Mussuca par celle de Wanga-Wanga, à laquelle ils ont donné le nom de *Underhill*. En outre, ils ont fondé un établissement nouveau sur le Stanley-Pool, à côté de Léopoldville, et ils se proposent d'en créer un autre sur le Haut-Congo navigable, aussitôt que leur nouveau bateau à vapeur aura été lancé sur le Stanley-Pool. Voici, au sujet de ces travaux, quelques détails empruntés aux lettres des missionnaires anglais.

J'y trouve d'abord énumérés les inconvénients qui les décidèrent à quitter Isangila pour un autre endroit situé en face, sur l'autre bord du fleuve. Sur la rive nord, où se trouve Isangila, les villes sont rares et la nourriture peu abondante et chère. En outre, les porteurs indigènes sont accaparés par Stanley, qui a toutes ses stations de ce côté. Enfin, le dépôt principal des Anglais étant sur la rive méridionale, ils devaient traverser le fleuve à Vivi, et ils n'y avaient pas de bateau, car le leur était à Mussuca, en face. Leur but est donc de transporter toutes leurs stations sur la rive sud.

L'un des missionnaires, M. Comber, passa sur cette rive, pour y trouver un emplacement convenable, et, d'après ce qu'il écrit en Angleterre, il réussit au delà de ses espérances.

A une journée et demie de marche au-dessus de Isangila, il découvrit, sur la rive sud, un haut plateau, très remarquable, entouré de rochers. Il s'avance jusqu'au milieu de la rivière et forme comme un lac d'eau tranquille. Plus bas se trouvent

Digitized by Google

les rapides de Mavungata, et plus bas encore, avant de redescendre à Isangila, on rencontre les rapides de Kilolo. Il y a des alligators très nombreux aux environs de ces rapides; M. Comber en tua un de douze pieds de longueur. Les indigènes au service de la mission le mangèrent avec avidité et le déclarèrent du *bœuf excellent*. Un Belge, M. Amelot, faisant partie de l'expédition de M. Stanley, fit le croquis des rapides et le donna à M. Comber, qui l'a publié dans le numéro de novembre du *Missionary Herald*. Il n'y a pas d'endroit plus favorable à un établissement que ce plateau. Le drapeau planté sur son sommet se verra à dix lieues de distance en amont et en aval. La vue y est superbe et la fécondité du sol est prouvée par l'herbe abondante qui le couvre. Ce plateau a de deux à trois kilomètres de large sur trois kilomètres de long. Deux autres missionnaires, MM. Crudgington et Bentley, en ont déjà parlé dans le récit qu'ils ont fait de leur voyage de Bemba à Isangila. C'est là qu'est établie maintenant la nouvelle station destinée à remplacer celle d'Isangila. On lui a donné le nom de Baynesville, en l'honneur du secrétaire général de la mission du Congo, M. Baynes, qui a tant fait pour son développement.

Au retour, M. Comber reçut une large et cordiale hospitalité de MM. Richards et White, qui occupent la belle station de Banza-Mabeka. Il y était arrivé à pied, parce qu'il avait laissé son bateau à Ndike, au-dessous des rapides de Mavungata, sous la garde de quatre de ses porteurs. Ndike est l'endroit où les missionnaires de la *Livingston Inland Mission* se sont embarqués sur le fleuve, pour atteindre leur station de Bemba. MM. Richards et White fournirent à M. Comber une douzaine de porteurs, qui, joints à ses hommes, lui permirent d'atteindre facilement la station de Palabala, après avoir franchi environ 36 milles ou douze lieues. A Palabala, M. Harvey leur fit aussi le meilleur accueil. De là M. Comber se rendit à Wanga-Wanga, où les attendait le bateau de la station de Mussuca, qui y arriva en une heure.

Quelque temps après, les missionnaires revinrent pour

Digitized by Google

établir définitivement leur station sur le plateau qui leur avait paru réunir tant d'avantages. Ils désiraient acquérir régulièrement le terrain nécessaire, mais pour cela, il fallait trouver le propriétaire du lopin de terre convoité. Le chef du village voisin, situé à une demi-heure de l'endroit où est maintenant Baynesville, sembla trop effrayé par leur présence pour oser leur céder le terrain, et les nombreux indigènes qui les entouraient étaient si timides, qu'ils n'osèrent approcher des Anglais qu'après plusieurs jours de délibération.

Sauf à San-Salvador, les missionnaires n'avaient jamais rencontré d'indigènes aussi bien disposés. Ils obtinrent des vivres en abondance, en échange de couteaux et de verroteries, et les naturels écoutèrent attentivement tout ce que les blancs leur communiquaient. Fait très important à noter, c'est que Baynesville, une des principales étapes vers Stanley-Pool, se trouve sur la rive sud, et si celle-ci est acquise aux Anglais, il ne leur sera pas nécessaire de fonder des stations sur la rive nord, qui aboutit à Brazzaville.

Baynesville est admirablement située, sur un promontoire s'avançant dans la rivière. Pendant la saison des inondations, elle est séparée de la terre ferme par un étroit canal, mais en temps ordinaire, elle y est reliée par une bande de rochers. La vue sur la rivière est très étendue; il y a beaucoup de terrain arable qui n'attend que la main de l'homme pour produire avec abondance toute espèce de denrées; il s'y trouve également du bois en grande quantité qui peut servir à la construction des habitations et des magasins.

La station de Mussuca a été remplacée, ainsi que je l'ai noté déjà, par celle de Wanga-Wanga, située dix milles plus haut, sur la rivière. Elle a été fondée par M. Crudgington, qui en a acquis le terrain des chefs des environs. L'endroit était appelé Tunduwa. Il est situé entre Wanga-Wanga et la pointe de Tunduno, en face d'un coude du fleuve que les tourbillons effroyables qui s'y produisent ont fait nommer par les Européens *Bocca di Inferno* « la Bouche de l'Enfer ». Ce n'est pas sans regret que M. Crudgington quitta

Digitized by Google

Mussuca, où il venait de construire une grande habitation, avec une véranda tout autour pour se garantir du soleil. Il a fallu démonter cette construction et la reporter à la nouvelle station, ce qui a occasionné des retards et des dépenses.

M. Crudgington a changé le nom de la station de Wanga-Wanga en *Underhill,* à cause de sa situation au pied des collines. Il décrit en termes enthousiastes la beauté du site, les rochers couronnés d'une verdure luxuriante et l'aspect enchanteur du fleuve, semblable à un lac. Les noms des stations anglaises actuellement achevées, non compris celle de Stanley-Pool, sont donc les suivants : San Salvador, Wanga-Wanga ou Underhill, Baynesville et Manyanga, toutes sur la rive sud, sauf la dernière.

Pour se rendre de la nouvelle station de Wanga-Wanga ou Underhill à Baynesville, il faut, par terre, cinq jours, ce qui équivaut au temps nécessaire auparavant pour aller à Isangila par Vivi, et alors il fallait traverser le fleuve.

Les indigènes des environs de Baynesville sont très favorablement disposés. Déjà les missionnaires en emploient une soixantaine comme porteurs. Ils semblent plus doux et moins querelleurs que ceux de Manyanga; mais cependant ils sont ombrageux et il faut les ménager pour s'en faire obéir. On pourra les amener peu à peu à accomplir un travail régulier.

La station au-dessus de Baynesville, celle de Manyanga, est occupée actuellement par M. Bentley. Celui-ci donne des secours à une douzaine d'indigènes engagés, dont plusieurs sont couverts d'ulcères. Il passe trois heures, chaque matin, à bander leurs plaies. Mais il est assez difficile de se procurer des subsistances. La nourriture principale se compose d'une espèce de pudding de *cassava*, mais les gens des environs ne veulent pas en porter à la mission en quantité suffisante, de sorte que chacun des « engagés » va tous les huit jours au marché, à six kilomètres de là, et rapporte du pudding pour toute la semaine. Tout est fort cher à Manyanga, ainsi qu'à Stanley-Pool, et les sauvages refusent de céder leurs chèvres et leur volaille, parce que les

Digitized by Google

Européens ne veulent pas les leur payer le double ou le triple de ce que ces objets valent à San-Salvador, Isangila et Mussuca.

Généralement, plus on avance vers le centre de l'Afrique, plus les denrées deviennent bon marché, vu que les perles et les étoffes augmentent de valeur. Ici, c'est tout le contraire, et les étoffes ne sont pas appréciées. Il est probable, d'après M. Comber, que la présence de M. Stanley, avec ses deux cents hommes de Zanzibar, explique la rareté et la cherté des vivres et la peine que l'on a à se les procurer. Cependant la situation s'améliorait dans les derniers temps, et une vingtaine de femmes indigènes descendaient journellement à la mission, vendant des noix et de singuliers amalgames contenus dans des pots, que les « engagés » aiment beaucoup et qui suppléent au pudding. M. Bentley, ayant fait une bonne provision de vivres, est parvenu à faire descendre les prix en refusant constamment les offres qu'on lui faisait. Ainsi s'appliquait, là aussi, la loi générale de l'offre et de la demande. Les choux, salades, navets et autres légumes qu'il a semés dans son jardin croissent à vue d'œil; et tous les matins chacune de ses chèvres laitières lui donne une pinte de lait, et ses poules, beaucoup d'œufs. M. Bentley note un trait curieux du caractère des naturels. On pourrait croire que les soins accordés aux malheureux et la guérison rapide de leurs ulcères auraient provoqué leur étonnement et leur gratitude, mais ils ne témoignent aucune reconnaissance pour leurs bienfaiteurs, bien que leur tempérament soit expansif en d'autres circonstances. L'exercice de la médecine est cependant une des œuvres les plus importantes de la mission de Manyanga, car les enfants mal soignés sont souvent atteints de plaies infectes, que l'iode et la potasse ferment rapidement, et une fois guéris, ils restent auprès des missionnaires. Ils sont très difficiles à instruire et à éduquer. Ils n'ont aucun respect pour les blancs; ils volent et mentent à l'occasion; et jamais un jeune indigène de Manyanga ne se rend à l'appel qu'on lui adresse qu'après avoir été appelé dix ou vingt fois. Ils diffèrent en cela des

Digitized by Google

naturels de Makuta et de Mussuca. La paresse est le vice invétéré de ces peuplades ; aussi ne leur fait-on exécuter que les travaux les plus faciles, et le matin seulement. L'après-midi, on leur donne des leçons et, le soir, on leur apprend à chanter des chants religieux.

On ne lira pas sans intérêt les détails de l'expédition qui a abouti à l'établissement d'une nouvelle station, à l'ombre de celle que M. Stanley a nommée Léopoldville.

M. Comber, suivant le conseil de Stanley, partit de Manyanga avec 40 hommes de Zanzibar et 10 « engagés » de leur mission. Ils s'avancèrent sur la rive nord du fleuve jusqu'aux rapides de Inkisi, où ils traversèrent l'eau dans les canots des naturels. Arrivés sur la rive sud, ils passèrent par les tribus des Bassessa jusqu'à Ntamo.

Voici quelques extraits d'une lettre que M. Comber écrivit au *Missionary Herald*, lequel l'a publiée en novembre 1882 : « Au retour, nous restâmes seulement cinq jours en chemin. Partout les indigènes se montrèrent bien disposés, sauf peut-être vers Zinga, où ils voulurent s'opposer à notre passage. Nous sommes grandement redevables à la persévérance de M. Stanley, qui a ouvert, par ses voyages et ses travaux, un accès facile au Stanley-Pool. 80 à 100 des hommes de Zanzibar de M. Stanley font constamment le trajet entre Manyanga et Stanley-Pool. Ils ont des amis dans presque tous les villages qu'ils traversent, et contribuent beaucoup à calmer les mauvaises dispositions des naturels. Notre dialecte congo a suffi pour nous faire entendre chez presque tous ces naturels, même à Ntambo. Il y a peu de différence entre le congo, le bassendi, le babwende, le bassessa et le bawumba ; c'est seulement parmi les Batekes que la langue parlée à San-Salvador devient insuffisante.

« A cinq lieues du Stanley-Pool, nous rencontrâmes un peuple, les Bawumba, de manières extrêmement douces et des plus accueillants. Après avoir marché pendant sept jours, nous atteignîmes le village de Ngoma. Le chef vint examiner notre tente et nos couvertures avec la plus grande curiosité. Il se familiarisa très vite avec nous, mais ne

Digitized by Google

demanda rien. Mes jeunes porteurs le trouvèrent même très indiscret quand il étendit son corps couvert d'ocre rouge sur mon lit, et qu'il se couvrit jusque par-dessus la tête avec ma couverture, la trouvant très agréable et très chaude. Quant à moi, cela m'amusa beaucoup, loin de me déplaire, car notre intérêt est de leur inspirer toute confiance. Il revint vers le soir avec sa femme et ses deux enfants, qui rampèrent et s'établirent dans la tente. Nous leur parlâmes deux heures durant de l'Angleterre, de notre station à San-Salvador, de notre but en pénétrant chez eux et du grand Dieu (Nzambi) dont nous venions les entretenir.

« Le jour suivant, nous arrivâmes au Stanley-Pool, où nous fûmes reçus avec beaucoup d'égards par M. Braconnier et cinq autres messieurs laissés par Stanley pour prendre soin de l'expédition belge. La vue de la station belge est très belle vers le haut de la rivière; celle-ci s'étend ici calme et large comme un grand lac, avant de se précipiter en cataractes qui la rendent si dangereuse plus bas. Léopoldville — c'est le nom de l'établissement belge — est situé juste au-dessus des rapides de Ntamo, sur le seul terrain élevé du district. Grâce à l'obligeance de MM. Stanley et Braconnier, on a cédé à la Société missionnaire baptiste un hectare du terrain tenu en location du chef bawumba, et j'ai signé, ainsi que M. Braconnier, un contrat provisoire qui devra être ratifié par le Comité d'études du haut Congo de Bruxelles et par la Société missionnaire baptiste.

« Notre premier soin, en arrivant à Stanley-Pool, fut de faire visite au grand chef Nga-Liema, dans sa résidence Kintamo, à cinq milles de Léopoldville, et de lui expliquer notre désir d'instruire ses sujets et de savoir comment il nous recevrait lui-même. Le chef et tous ses sujets sont des Batekes complètement sauvages. Ils ont un aspect féroce et brutal; avec leurs sourcils rasés, leurs cils arrachés et des cercles d'ocre rouge et jaune entourant leurs yeux, ils constituent un type de la race africaine tout nouveau pour moi. Nous fûmes obligés de faire un beau cadeau d'étoffe à Nga-Liema. Ayant satisfait à ses demandes, il devint plus

Digitized by Google

traitable et sembla même fort intéressé par ce que nous avions à lui dire. Il parut heureux de notre arrivée, surtout lorsqu'il apprit que nous pratiquions l'art de guérir. Ici, comme dans nos autres stations, cette branche de notre mission est la plus importante pour le moment. Nous partîmes peu après, en laissant un homme à Stanley-Pool, pour déblayer notre terrain, de sorte que notre station là-bas est enfin en voie de formation. Nous pourrions même bientôt établir un nouvel établissement plus vers l'intérieur, à Nyansi, au-dessus de Ibari-Khutu, dès que nous aurons lancé notre nouveau steamer, *la Paix*, qui a pu être construit grâce à l'argent (30,000 francs) voté au dernier meeting de Hope-Hall. »

Je ne crois pas inutile de donner quelques détails précis sur ce charmant petit navire, parce qu'il peut servir de type pour nos explorateurs. Ce navire, de 70 pieds de long et de 11 1/2 pieds de large, jauge moins d'un pied d'eau, c'est-à-dire qu'il pourra passer partout où il y aura un pied de profondeur. La quille n'a que quelques centimètres de plus que les côtés. Il fait quatre lieues à l'heure et peut marcher plus vite si c'est nécessaire. En tout cas, il avance beaucoup plus rapidement que les canots qui pourraient lui donner la chasse. La coque et la machine pèsent 6 tonnes; mais, si l'on ajoute le poids des cabines, des agrès, etc., le poids total est de beaucoup supérieur. Le navire est divisé en sept compartiments distincts et étanches; un trou fait dans n'importe quelle partie du fond pourrait même admettre l'eau sans aucun danger pour le bâtiment. Il est construit en acier Bessemer et couvert de zinc pour le garantir de la rouille. Ces plaques de zinc, étant d'un grain très tendre, sont résistantes et se plieraient simplement sous un choc qui briserait des plaques plus dures.

Le bâtiment est mû par deux hélices de six pouces de diamètre. On a eu recours à une méthode très ingénieuse pour avoir une hélice assez grande et pour ne pas perdre une partie de la force, ce qui aurait lieu autrement; car, le navire ne calant qu'un pied, la moitié des hélices tournerait dans

Digitized by Google

l'air, sans effet utile. On a pratiqué deux tunnels de chaque côté de la ligne centrale. Ces tunnels commencent vers le milieu du navire et montent en pente douce jusqu'à cinq pouces au-dessus du niveau ordinaire de l'eau. Ils descendent ensuite et rejoignent l'eau à la poupe, au bout du navire. Les hélices sont placées à l'endroit où les tunnels sont le plus élevés et ont, par conséquent, cinq pouces de leur diamètre au-dessus du niveau de l'eau. Mais, dès que les hélices commencent à tourner, l'air est chassé des tunnels et, par le principe du siphon, les tunnels se remplissent d'eau et les hélices sont complètement immergées. Dans le cas où une des hélices serait endommagée, un « trou d'homme » peut être ouvert au-dessus du tunnel et l'hélice nettoyée sans que l'autre cesse son travail.

Actuellement, les missionnaires anglais n'ont sur le Congo que le *Plymouth*, embarcation qui est, disent-ils, très inférieure à celle de M. Stanley. Construit, je crois, en Belgique par la Société Cockerill, *le Royal* peut braver impunément les chocs sur les innombrables rochers qui obstruent le fleuve, parce que l'acier dont il est fait est très tendre. Quand les rapides deviennent par trop dangereux et que seize rameurs ne parviennent pas à les remonter, deux des porteurs gagnent la rive à la nage en tenant des cordes dans leurs dents et les attachent à des arbres ou à des rochers. On hèle le bateau aussi haut que possible. Puis on se met à l'ancre jusqu'à ce que les cordes soient attachées plus haut encore ; ainsi de suite jusqu'à ce que les rapides soient franchis. On peut ainsi remonter une partie des escaliers que forme le Congo; mais d'autres chutes formidables rompent la navigation et nécessitent des portages. Le Père Angouard, de la congrégation catholique du Saint-Esprit, a reçu de Stanley l'accueil le plus empressé et une assistance efficace, et il lui exprima ainsi qu'à ses coopérateurs la plus vive reconnaissance.

Les missionnaires publient un très joli dessin représentant leur bateau le *Plymouth*, hissé a grand renfort de câbles à la remonte des rapides. Ce croquis leur a été remis par

Digitized by Google

L. Amelot, qui fait partie de l'expédition Stanley. Ils se louent extrêmement des excellentes relations qu'il sont eues avec lui et avec le lieutenant Braconnier.

Les rapports et les lettres que j'analyse contiennent aussi un fait d'une extrême importance pour l'avenir des stations dans ces parages. Les Anglais qui y sont établis, MM. Bentley, Comber, Hartland, Dixon et Weeks, jouissent tous d'une santé excellente. Aucun d'eux n'a été atteint de la fièvre. On peut donc en conclure que le pays est beaucoup moins malsain que la région orientale entre la côte et le Tanganika.

IV

Je ne puis terminer cette rapide esquisse sans dire un mot de l'incident Stanley-Brazza. Certes, en Belgique, nul ne refusera à M. de Brazza le mérite d'avoir fait d'importantes découvertes, et son nom sera gravé par l'histoire à côté de celui de Stanley ; mais on peut se demander, avec certains journaux français, si, en cessant de mettre son énergie et son habileté au service de l'*Association internationale*, il a fait ce qu'il y a de plus utile pour la civilisation et même pour son pays. Si la France parvient à étendre son influence dans l'Afrique centrale, la Belgique ne pourra que s'en féliciter, car sa prospérité économique dépend beaucoup de celle de sa puissante voisine, et c'est d'elle qu'elle reçoit — ceci est encore un fait indéniable — la plus grande partie de sa nourriture intellectuelle. Aucune apparence de rivalité n'est ici possible, car la Belgique n'a pas déployé son drapeau en Afrique, et l'*Association* aussi bien que le *Comité du Congo* sont des entreprises particulières d'un caractère international. Quoiqu'on ait dit le contraire à Paris, la Belgique ne songe nullement à fonder des colonies aux bords du Congo [1]. C'est un luxe qu'elle ne peut se permettre. L'exemple de la Hollande est bien fait

[1] Je crois avoir résumé sur ce point l'opinion de la grande majorité de mes concitoyens dans le chapitre de mon volume récemment publié : *Eléments d'économie politique*, chapitre « Colonies ».

Digitized by Google

pour calmer les plus enthousiastes ; car la possession de la plus belle colonie du monde après l'Inde, cet empire que l'on peut appeler les Indes néerlandaises, aboutit depuis quelques années à des déficits annuels et, par conséquent, à des emprunts et à des impôts. Nous pouvons donc apprécier l'incident Stanley-Brazza avec la plus complète impartialité. J'applaudis, pour ma part, chaque fois qu'un État civilisé étend son action sur des contrées encore livrées à la barbarie ; mais n'aurait-il pas mieux valu, et pour le progrès de la civilisation, et dans l'intérêt de la France elle-même, que M. de Brazza eût arboré à Brazzaville le drapeau international de l'*Association*, dont il avait été l'un des plus illustres pionniers, plutôt que celui de son pays? Si les explorateurs des autres nations imitent l'exemple de M. de Brazza, nous aurons bientôt sur les bords du Congo des territoires anglais, allemands, portugais, italiens et autrichiens, avec leurs frontières, leurs forts, leurs canons, leurs soldats, leurs rivalités et, peut-être un jour, leurs hostilités. N'est-ce pas trop déjà de voir nos fleuves d'Europe hérissés partout, des deux côtés, d'armements formidables? Faut-il reproduire cette situation lamentable jusqu'au milieu de l'Afrique? N'aurait-il pas mieux valu, comme l'ont voulu les promoteurs de l'*Association* et du *Comité*, fusionner les forces de ces nationalités diverses en une œuvre internationale et humanitaire travaillant au profit de tous.

Le rapport présenté à la Chambre française pour appuyer la ratification de la convention Brazza-Makoko, affirme que la France a seulement l'intention de créer dans ces parages « des stations scientifiques, hospitalières et commerciales », et qu'elle entend y « assurer au commerce de toutes les nations la même liberté, les mêmes avantages qu'au commerce français ». Comme tel est exactement le but de l'*Association internationale*, formulé dans les termes mêmes dont s'est servi le rapport de M. Rouvier, on ne voit pas bien pourquoi M. de Brazza a voulu transformer cette grande entreprise de l'ouverture de l'Afrique centrale par les efforts unis de tous les peuples, en une série de prises

Digitized by Google

de possession exclusives et rivales. Je salue avec respect le drapeau de la France arboré aux bords du Stanley-Pool, mais je crains de voir bientôt s'élever, en face, des pavillons rivaux. J'aurais préféré, je l'avoue, que Brazza et Stanley n'eussent eu qu'une même bannière, celle de l'*Association internationale,* qui, en fait, est celle de la civilisation, sans distinction de race ou de nationalité. En tout cas, le *Comité international* continuera son œuvre ; mais un appel devrait être adressé à tous les États et, en premier lieu à la France, pour lui venir en aide, par un moyen qui profiterait à tous et surtout à la nouvelle colonie de Brazzaville. La route la plus courte, pour atteindre le Haut-Congo, est évidemment celle du fleuve lui-même. Mais, ainsi qu'on l'a vu, les chutes et les rapides nécessitent des transports par terre, sur une distance d'environ 250 kilomètres, auxquels il faudrait ajouter une centaine de kilomètres si l'on voulait se dispenser de la navigation possible, mais périlleuse, entre Isangila et Manyanga. Il faudrait sur cette étendue construire un chemin de fer. Aucun État isolé ni aucune société privée ne se chargeront de ce travail difficile d'ici à quelque temps. Mais, comme il s'agit, pour le monde civilisé, d'un grand intérêt humanitaire et économique, pourquoi chaque État ne pourrait-il pas accorder une garantie d'intérêt proportionnée à sa richesse ou à son budget et à son commerce extérieur combinés? Ce serait une charge annuelle de 3 ou 4 millions, pour les plus imposés. Les précédents ne manquent point : l'Angleterre et la France se sont entendues pour garantir des emprunts grecs et des emprunts turcs, et, en ce moment même, une commission internationale s'occupe de régler et d'améliorer la navigation du Danube. Il faut tout simplement appliquer le même principe au Congo. Ces garanties, accordées à une société de construction et d'exploitation, seraient représentées par des parts de fondateur, qui, réparties au prorata, entre chaque État, leur apporteraient un dividende quand la compagnie aurait touché 5 p. c.

Cette entente des pays civilisés pour entreprendre, à frais communs, un grand travail d'intérêt général, dont profiterait

Digitized by Google

8°
10°
12°
14°
16°
0
2°
4°
6°
LIBREVILLE
C. Lopez
Orungou
Gamma
Quingui
Sant-Quita
LOPÉ
Ogoue
Ngemé
Fl.
Achango
Bakounbo
Lalle R.
Nian R.
Mayombé
Loango
Mboka
Tchintchocho
Landana
Cabenda
Kakongo
Ponta da Lenha
BANANES
OCÉAN ATLANTIQUE
Bancinbo
Bancoro
Achimbpco
Ububété
Oroma
Machogo
FRANCEVILLE
(Nghimi)
Nauvbalo
Apfourou
Oubandji
Congo Fl.
Aboma
Iefini
Lawson R.
Ngampo
Ngampey
Ngampere
Makoko
Ngantchouano
Gobila 5e Station de l'Association internationale du Congo
BRAZZAVILLE
Stanley-Pool
Gordon Bennett ou Pool
(Ntamo)
Léopoldville 4e Station idem
Chutes d'Inkissi
Mission anglaise
Manyanga
Manyanga rive droite et rive gauche 3e Station idem
N'dambi n'bongo
Cataracte de Isanghila
Baynesville (Mission anglaise)
Isanghila 2e Station de l'Association internationale du Congo.
Boma
Vivi 1e Station idem
Wang-Wang ou Underhill (Station anglaise)

Légende.
- Station internationale
- ⊕ id. des missionnes anglais
- ◑ Station française

de Laveleye, Congo.

Digitized by Google

le genre humain tout entier, ne serait-elle pas une magnifique manifestation du principe de la solidarité des peuples, qui devient chaque jour plus réelle ? Les races les plus déshéritées en profiteraient par la suppression de l'esclavage, de la traite et des guerres d'extermination qu'elles provoquent, et les nations les plus avancées, par l'accroissement de leur commerce et par l'ouverture de nouveaux débouchés.

Ce serait, certes, un spectacle consolant de voir les États, que divisent encore trop souvent des préjugés, des jalousies, des appréhensions ou des rivalités militaires, se donner la main pour travailler ainsi en commun au bien et au progrès de l'humanité.

ÉMILE DE LAVELEYE.

Digitized by Google

LES INCONSÉQUENCES DU RÉGIME CENSITAIRE.

La question électorale. — Le droit de suffrage en Belgique et à l'étranger. Bruxelles, Office de publicité, 1 volume, 1882.

« Je ne comprends pas le privilège du cens, disait M. de Bismarck. Vous parviendrez difficilement à justifier pourquoi, par la seule raison qu'un citoyen ne paie pas au fisc la même somme que son voisin, ce citoyen doit être considéré comme un ilote, comme un membre inutile de la communauté sociale. » Depuis longtemps déjà Tocqueville avait dit : « Le régime censitaire court droit à la tombe. »

Un livre anonyme, la *Question électorale,* s'est chargé de répondre à ceux que nous appelons en Belgique les réformistes — comme on les appelait en France, il y a quarante ans. Il semblait que le cens eût perdu son dernier avocat sur le terrain théorique; il lui en reste encore un, qui ne croit pas, toutefois, devoir signer son plaidoyer de quatre cents pages. D'après lui, la base électorale du cens est une universelle panacée, et le privilège censitaire est l'expression la plus élevée de la justice. Je ne connais aucun homme d'État, dans la haute acception du mot, qui ait fait l'apologie de ce régime, ni Cavour, ni Thiers, ni Bismarck ; un publiciste anonyme l'a osé, malgré Bismarck, Thiers et Cavour.

Il est inutile de s'égarer bien longtemps dans des digressions métaphysiques, comme celles qui recherchent si l'électorat est un droit ou une fonction. Demandons-nous si l'État n'est pas le représentant légal des intérêts de tous, comme l'affirmait M. Thiers en 1844, et si, dans ces conditions, le régime censitaire ne dénature point l'idée que le droit philosophique se fait de l'État et du gouvernement, organisme visible de l'État. Dans un pays où 118,426 citoyens seulement, sur plus de 1,300,000 citoyens majeurs, jouissent du

Digitized by Google

droit électoral, le gouvernement ne tient son mandat que des 118,426 électeurs ; il cesse d'être le représentant des intérêts de tous, et la notion de l'État se trouve ainsi pervertie. Loin de fortifier un gouvernement, en restreignant le droit de suffrage, on l'affaiblit ; de sorte qu'on peut émettre ce principe qu'Aristote indiquait, il y a déjà deux mille ans, à savoir que les gouvernements sont d'autant plus stables et offrent plus de chances de durée, que plus de citoyens participent à la chose publique [1].

Il me paraît évident que le gouvernement représentatif le meilleur est celui dans lequel toutes les classes sont représentées. Les intérêts sont divers et contradictoires ; si tous ne trouvaient point place dans le gouvernement, les uns seraient sacrifiés aux autres. Personne ne contestera que les intérêts du commerce, de l'industrie et de la propriété ne peuvent être mieux défendus que par des commerçants, des industriels et des propriétaires, et les intérêts des ouvriers et des campagnards par des ouvriers et des campagnards, ou par des hommes spécialement choisis par eux. C'est ce que M. Victor Arnould a compris lorsqu'il a, le premier, dans *la Liberté*, exposé la théorie de la représentation des groupes professionnels ; c'est ce qu'après M. Arnould a fort bien compris aussi M. Prins. Or, l'immense majorité des Belges ayant atteint l'âge électoral n'est encore pas consultée ; on écarte la plupart des citoyens majeurs de la vie publique, on les met hors de la Constitution, et on les oblige ainsi de s'en rapporter, pour la défense de leurs intérêts, à des représentants au choix desquels ils n'ont pu prendre part, ni directement, ni indirectement. De pareils errements laissent s'infiltrer dans les gouvernements constitutionnels quelques intérêts funestes, plus ou moins en contradiction avec les intérêts généraux du pays. Pour que ces intérêts ne prévalent pas, il importe qu'aucune classe ne soit exclue du droit électoral. Stuart Mill l'entendait ainsi lorsqu'il déclarait qu'une constitution n'inspire aucune confiance si elle n'offre pas cette garantie, non seulement que les dé-

[1] ARISTOTE, *Politique*, l. II, c. IX, et l. III, c. I.

Digitized by Google

positaires du pouvoir n'en fassent aucun mauvais usage, mais même ne puissent en faire aucun mauvais usage. Cette garantie ne s'obtient pas en limitant le droit de suffrage, en permettant l'accès du scrutin à quelques-uns et en l'interdisant à quelques autres, mais en les appelant tous à la vie publique et en contribuant ainsi à faire du gouvernement le représentant réel des intérêts de tous.

Je sais bien qu'on objecte que la variété de nos taxes directes mêle toutes les catégories d'intérêts dans le corps électoral ; mais il est si vrai que les constituants ont voulu accorder un privilège politique à certains intérêts spéciaux, que M. Le Hon s'exprimait ainsi au Congrès : « La source de tous les pouvoirs réside dans les élections. Or, à qui appartient-il de les constituer ? A ceux qui sont intéressés à leur maintien, au bon ordre, à la prospérité et à la tranquilité de l'État. Personne n'est aussi intéressé à tout cela que celui qui possède une fortune quelconque et un cens qui la représente. C'est la propriété qui est le fondement du cens, c'est le paiement du cens qui intéresse à la prospérité du pays. » Ceci est net, précis ; le droit électoral ne peut exister qu'en faveur de celui qui possède. Ainsi se trouve consacrée officiellement la division du pays en deux classes, celle des citoyens qui possèdent et celle des citoyens qui ne possèdent pas. Cette division, Guizot l'avait faite en distinguant deux types de situation sociale : « celle des hommes vivant du revenu de leurs propriétés foncières ou mobilières, et celles des hommes vivant de leur travail, sans terres ni capitaux ». Nos constituants établissaient si bien ces dangereuses et importunes catégories, qu'ils s'en inspirèrent dans la création du Sénat, comme le fait judicieusement remarquer M. de Laveleye [1]. Qu'on ne vienne donc pas soutenir que toutes les catégories d'intérêts se rencontrent dans notre corps électoral : les constituants ont livré le droit électoral aux intérêts du capital et de la propriété.

Il convient cependant de rapporter les origines de la théorie du cens, telle que la formula l'école physiocratique

[1] De Laveleye. *Introduction au Congrès national* de Th. Juste.

Digitized by Google

du XVIII^e siècle. Gournay, Turgot, Quesnay établissaient que la terre était l'unique facteur de la richesse ; ils transportèrent cette théorie dans la science politique et affirmèrent que la terre étant seule productive de richesse, sur les seuls propriétaires devait retomber l'impôt et à eux seuls appartenir les droits politiques. Turgot exposa le système dans son remarquable *Mémoire au roi sur les municipalités*. Les intérêts économiques de la société seront réglés exclusivement par les possesseurs du sol ; mais, comme les droits ne doivent exister qu'où s'appesantissent les charges, Turgot imagina un système d'impôts dans lequel les propriétaires payaient seuls et payaient tous. Les censitaires d'aujourd'hui sont en progrès : tous les citoyens subissent les charges, mais les censitaires se réservent exclusivement le droit électoral. Depuis les physiocrates, la science économique s'est développée ; elle enseigne, à présent, que le facteur initial de la richesse n'est point le capital ni la propriété, que ceux-ci ne sont que les outils dont le travail se sert pour produire. Le travail, intellectuel et musculaire, voilà l'agent initial de la production. Mais s'il est vrai, selon les origines théoriques du cens, que les droits politiques ne peuvent appartenir qu'à ceux qui créent de la richesse ; s'il est vrai, d'autre part, que le rôle des propriétaires dans l'ordre économique n'est pas celui qu'indiquaient les physiocrates, et que ce rôle appartient exclusivement aux travailleurs, à ceux de la pensée et à ceux des muscles, ne devons-nous pas conclure au suffrage universel, d'après la logique censitaire elle-même ?

Il a fallu trouver autre chose, et l'on a prétendu que le cens était une présomption de capacité. Entendons-nous tout d'abord sur ce mot — capacité — car il semble que l'on confonde un peu cette capacité, qui consiste à choisir de bons gouvernants, avec cette autre, qui consiste à exercer le gouvernement. N'oublions pas qu'il s'agit du choix de mandataires capables. Or, les populations incapables les distingueront fort bien, parce que la science, l'autorité et l'intelligence se distinguent si aisément, qu'il n'est pas nécessaire d'avoir fréquenté l'école pour les reconnaître dans la cohue des can-

Digitized by Google

didatures. Les pays censitaires n'ont, du reste, pas une représentation plus brillante que les pays de suffrage universel. Quoi qu'il en soit, le mot — capacité — a fait du chemin et le suffrage censitaire offre aujourd'hui de sérieux avantages, qu'il est impossible de méconnaître et que nos hommes politiques ont raison de poursuivre en Belgique, en attendant mieux.

Les uns réclament donc les capacités constatées, comme base du droit électoral, les autres se contentent des capacités présumées. Est-il besoin de dire ce qu'il y a d'absurde dans un système qui vous a présumé capable, l'année dernière, parce que vous payiez une certaine somme d'impôts directs, et qui vous présume incapable, cette année-ci, parce que votre cheval est mort, et qu'ainsi vous ne payez plus le cens exigé par la Constitution ou par la loi ? On a fort plaisanté sur ce point, depuis Franklin; le sujet prête à de l'esprit facile, d'autant meilleur qu'il a le bon sens public avec lui.

La vérité est que le cens et la capacité politique n'ont aucun rapport ; le cens ne représente point des capacités, même présumées ; il ne représente que des intérêts, et c'est là que le bât le blesse. L'auteur anonyme de la *Question électorale* aura beau invoquer Stuart Mill, Proudhon, Aristote et bien d'autres, et faire croire aux lecteurs que toutes ces autorités savantes sont pleines de tendresses pour le cens, il est une accusation capitale, dont le cens ne se relèvera jamais, c'est celle qui le signale comme représentant les intérêts du capital et de la propriété, à l'exclusion des intérêts du travail sans propriété ni capital. Les théoriciens logiques du cens ne s'en cachent pas, et un publiciste italien déclarait nettement que la propriété était la seule base électorale rationnelle : « En dernière analyse, écrivait-il, la propriété est seule en cause, et l'on peut affirmer que les citoyens n'ont besoin de défense et ne courent de danger qu'en raison de ce qu'ils possèdent [1]. » Comme si le salaire n'était pas une propriété au même titre que le revenu mobilier et la rente ! On a vu la théorie physiocratique du cens verser dans des conclusions contradic-

[1] SERRA GROPELLO. *Della riforma elettorale*, § 7.

Digitized by Google

toires, on a vu la théorie capacitaire du cens tomber dans l'absurde, on voit la théorie moderne du cens s'embourber dans l'odieux, en essayant de reconstituer un véritable privilège féodal. Palma répondit à l'apologiste du cens propriétaire que le droit électoral accordé à ceux-là seuls qui possèdent leur fournit les moyens de mettre la main dans la poche de ceux qui ne possèdent pas : « Que mon contradicteur me dise de quoi se compose un budget, si le pauvre paie ou ne paie pas le sel, le pain, l'huile, etc., qu'il consomme. Je le prierai de jeter les yeux sur quelques budgets européens, le nôtre, ceux de la France, de l'Angleterre, et de voir combien minimes sont les impôts directs, qui frappent le capital et la propriété, et combien lourds et nombreux sont les impôts indirects, qui frappent tous les citoyens, y compris les pauvres [1]. »

L'auteur de la *Question électorale* devance l'objection en comparant notre budget des recettes à celui de la France. L'auteur a beaucoup d'esprit; j'en conviens d'autant plus volontiers que je suis persuadé qu'il n'a pas cherché autre chose en opposant à une nation pacifique, occupée d'industrie, d'agriculture et de commerce, n'ayant pas de guerres à soutenir, ni sur ses frontières ni dans ses colonies, à une nation militaire qui s'est répandue sur les principaux champs de bataille de l'Europe et qui souffre encore des désastres de 1870 et de l'indemnité des cinq milliards. Cherchons donc sur la carte du continent un pays qui soit dans les conditions du nôtre. La Suisse? Eh bien! je dis que, dans ce pays du suffrage universel, l'impôt indirect, que M. Frère définissait un jour « un prélèvement sur les salaires », est infiniment moins lourd que chez nous, pays de suffrage restreint. Lorsque les taxes directes, dans l'un et dans l'autre pays, rapportent 100 francs, les taxes indirectes rapportent en Suisse 176 francs, et en Belgique 230! C'est ce que l'auteur a grand soin de passer sous silence. D'autre part, la proportion entre les contributions directes et indirectes a été déplacée chez nous; en effet, les premières entraient, pendant

[1] PALMA. *Del Potere elettorale*, cap. IV.

Digitized by Google

la période 1850-1860, pour 37 p. c. dans la masse totale des impôts, elles n'y entrent plus que pour 29 p. c. La masse des impôts payés par ceux qui ne possèdent pas augmente, la masse des impôts payés par ceux qui possèdent diminue. Ceux-ci sont les seuls qui soient représentés aux Chambres ; seuls les intérêts des possesseurs du sol et du capital ont voix au chapitre du gouvernement; aussi leur part dans les charges publiques diminue-t-elle proportionnellement à la part de ceux qui travaillent sans capital ni propriété. Je sais bien tout ce qu'on a fait pour les classes ouvrières — organisation d'une caisse d'épargne et de retraite, création d'un fonds spécial destiné à la rémunération des miliciens, caisses de secours, institutions charitables, enseignement public ; il eût été inadmissible que le régime censitaire se désintéressât absolument des ouvriers et des campagnards. Mais que de questions écartées — article 1781 du Code civil, travail des enfants et des femmes dans les mines et dans les manufactures, service personnel, refonte des impôts. — Suivez la progression du revenu cadastral, des impôts directs et des impôts indirects. L'augmentation du revenu cadastral révèle l'accroissement de la fortune des possesseurs du sol et, par analogie, des possesseurs de capital, de tous ceux enfin qui paient les contributions directes. Il paraît logique que la recette des contributions directes s'élève parallèlement à l'augmentation du revenu cadastral. Quant aux contributions indirectes, je veux bien qu'elles suivent la même progression, mais je ne puis admettre que cette progression parallèle n'existe qu'entre le revenu cadastral et les recettes de l'impôt indirect, sans qu'elle soit également constatée entre le revenu cadastral et les recettes des taxes directes. Tel est cependant le phénomène anomal qui se dégage de la statistique générale des recettes du royaume depuis quarante ans. En 1840, le revenu cadastral était de 148,211,580 francs, et en 1875 de 298,630,870 fr., soit une augmentation de 101 p. c. En 1840, les contributions indirectes donnaient 48,296,000 francs et 104,244,000 en 1875, soit une augmentation de 115 p.c. En 1840, la recette

Digitized by Google

des contributions directes étaient de 29,654,000 francs et de 42,156,000 en 1875, soit une augmentation de 45 p. c. seulement. Cette situation est-elle juste et ne confirme-t-elle pas cette parole que je reproduisais tout à l'heure : Le droit électoral accordé à ceux-là seuls qui possèdent leur fournit les moyens de mettre les mains dans les poches de ceux qui ne possèdent pas.

On parle, en ce moment, de créer plusieurs millions de recettes nouvelles pour faire face aux difficultés financières de l'État. La situation générale du Trésor public, pour l'exercice 1881, accuse un déficit probable de 6,259,982 francs, soit 4,861,725 francs sur les chemins de fer et 1,398,256 francs sur les autres services. A qui a-t-on l'intention de s'adresser pour combler le déficit? Aux contributions indirectes ! Ainsi, vous n'accordez pas aux taxes indirectes, dans votre législation électorale, le droit de contrôler la gestion des finances publiques ; ce droit n'existe que pour les taxes directes ! Et cependant, les fautes commises par la mauvaise gestion des mandataires de ces dernières taxes, vous les faites payer à ceux qui ne sont pour rien dans le déficit !

Il y a quelques années, le Cobden Club de Londres posait à ses correspondants de l'étranger une série de questions sur les budgets, et notamment sur les causes de l'accroissement continu des dépenses. « L'exécution des grands travaux publics, répondait M. Le Hardy de Beaulieu, constitue le moyen le plus coûteux, mais aussi le plus sûr, pour former et pour conserver une majorité électorale. Ce moyen est souvent employé. D'un autre côté, le patronage du gouvernement est devenu très considérable depuis que l'exploitation des chemins de fer, des postes et des télégraphes occupe 30,000 employés; et si on ajoute à ce chiffre les différents fonctionnaires civils et militaires, aussi bien que les porteurs de titres honorifiques et de décorations, et encore tous les concessionnaires du gouvernement, on pourra assurer sans crainte que l'action de la majorité gouvernementale s'étend sur 40,000 à 50,000 familles, qui influenceront plus ou moins les électeurs. Or, il y a maintenant en Belgique seu-

Digitized by Google

lement 115,000 électeurs, qui prennent ou plutôt qui peuvent prendre part aux élections parlementaires; en fait, il n'y en a que 90,000 ou 100,000 qui votent actuellement. De ce nombre, un tiers, sinon la moitié, ont un intérêt immédiat dans l'accroissement des dépenses publiques; il suffit qu'ils se portent d'un côté ou de l'autre pour faire pencher la balance. Le parti politique qui leur doit, au moins en partie, la possession du pouvoir, est nécessairement reconnaissant, et quand l'un des partis politiques a donné tout ce qu'il a pu, on donne le tour à l'autre parti, afin d'obtenir de lui tout ce qu'il est possible d'en tirer [1]. » Qui ne se souvient d'une discussion du budget des travaux publics; c'est à qui émargera le plus avidement au Trésor, et la mendicité, interdite à la porte des villes, s'exerce publiquement à la Chambre. Tel arrondissement, où la majorité dépend d'un nombre de voix d'autant plus petit que le corps électoral censitaire est plus restreint, réclame un pont, tel autre un chemin de fer; à celui-ci il faut une gare, à celui-là un canal. A peine s'inquiète t-on de la productivité de la dépense; la raison déterminante des complaisances du gouvernement est trop souvent la nécessité qui s'impose de conserver les sympathies des électeurs ou de les acquérir. Ajoutez à cela les faveurs sollicitées dans les antichambres et dans le cabinet du ministre, les concessions onéreuses, les rachats dispendieux, l'appétit des fonctionnaires, tout-puissants dans un pays de 118,000 électeurs, où plus de 30,000 individus occupent des places dans l'administration publique, et vous reconnaîtrez, avec M. Le Hardy de Beaulieu, que le régime du cens est le moteur véritable de l'accroissement de nos dépenses, et que l'influence des électeurs est si décisive dans l'État, qu'après avoir contribué par leurs exigences à creuser le déficit, ils réussiront à faire payer la casse par les non-électeurs.

C'est ainsi que la législation électorale d'un pays réagit sur ses finances et rompt l'équitable répartition des charges

[1] *Les budgets de l'Europe et des Etats-Unis* (Correspondance du Cobden Club) trad. F.-C. Dreyfus, p. 39.

Digitized by Google

publiques. Élever le taux des contributions directes, lorsque l'État doit se créer des ressources, c'est risquer de compromettre le sort de sa majorité ; on demandera, par conséquent, des ressources aux contributions indirectes. Si le Trésor est riche, le devoir de l'État est de réduire les impôts ; toute sa politique financière doit tendre vers cet allègement des contribuables. La Constitution s'y oppose : en faisant dépendre des impôts directs le droit électoral, elle met les gouvernants dans l'impossibilité de réduire ces impôts, sans réduire du même coup le nombre des électeurs. Ce nombre est déjà si minime qu'une majorité, soucieuse de n'être point mêlée à des tripotages électoraux, ne consentira jamais à le diminuer encore. La Constitution s'oppose même au remaniement des impôts. Est-il une taxe plus inégale que la contribution personnelle? « Elle est d'un arbitraire révoltant, écrivait M. De Brouckere en 1846, en ce qu'elle frappe les citoyens sur de simples présomptions de fortune, sans bases certaines et appréciables. » Ne convient-il pas de revoir la législation des patentes, qui consacre de blâmables improportionnalités? Évidemment! mais toucher à ces taxes, c'est introduire dans les cadres électoraux des modifications qui présentent le même inconvénient que celui reproché à une réforme électorale : le saut dans les ténèbres, *a leap in the dark*. Nos hommes d'État les plus distingués ont constaté, depuis plus de trente ans, les inégalités fiscales de la contribution personnelle; mais l'article 47 les a réduits à l'impuissance et neutralisé ainsi leurs intentions les meilleures. L'État voudrait-il établir, comme en Angleterre et en Italie, un impôt général sur le revenu, impôt d'une merveilleuse élasticité, pourvu que le taux n'en soit pas excessif, dont les recettes suivent un développement parallèle au développement de la richesse publique, et qui, entre autres avantages, présente celui de rétablir, dans une certaine mesure, les improportionnalités résultant de l'ancien système fiscal, l'État ne le pourrait pas! Il y a lieu de craindre, en effet, les mécontentements des 118,000 électeurs qui, jusqu'à présent, ont bénéficié de ces inégalités. D'autre part, les

Digitized by Google

gouvernements objectent qu'il serait imprudent de créer des électeurs nouveaux, dont il est impossible de prévoir le nombre et la qualité. Je ne dis rien de la porte qu'ouvrirait toute large à la fraude un impôt, dont le multiplicande serait nécessairement établi d'après la déclaration des citoyens. Aucune amélioration n'est donc possible de ce côté, et la base constitutionnelle du droit électoral s'oppose à ce progrès que le libéralisme réclame depuis tant d'années, dans les journaux, dans les programmes de ses associations, du haut des tribunes officielles et publiques, — la revision des impôts, en vue d'une répartition plus équitable des charges.

On reproche au suffrage universel de manquer de constance, de n'avoir pas une ligne politique ferme, d'être entraîné, ballotté par les partis ; ce reproche est contestable ; mais s'il s'adresse au suffrage censitaire, il cesse de l'être. N'assistons-nous pas, en Belgique, à un va-et-vient des majorités? Le cens n'hésite-t-il pas, depuis cinquante ans, entre la politique de l'Église et la politique de la Révolution, entre ces deux extrêmes, représentant des principes et des tendances diamétralement opposés? Ces mouvements de bascule paralysent les gouvernements ; ils nous épuisent, rendent nos efforts stériles, empêchent les grandes réformes, les progrès nécessaires, et nous condamnent à tourner éternellement dans le même cercle d'idées, à refaire les mêmes discours, à recommencer inutilement les mêmes tentatives, à piétiner sur place enfin, de crainte d'ameuter les mécontentements et de compromettre la majorité ministérielle. Les deux partis ont si nettement conscience de l'incapacité politique des censitaires, de leur versatilité, que l'industrie des faux électeurs fonctionne honteusement dans le pays tout entier, de ces faux électeurs que l'on croit acquis à ses opinions et qu'on adjoint au corps électoral constitutionnel pour se mettre à l'abri des inconstances et des défections de celui-ci. Qu'importe la corruption électorale aux États-Unis et en France ; elle tient à des causes particulières à ces deux nations. Je m'occupe de la Belgique, parce que l'auteur anonyme la décrit à ses lecteurs comme une école de

Digitized by Google

sagesse politique et d'incorruptibilité. Or, je demande à quoi servent les millions que le clergé trouve pour ce qu'on appelle « faire une élection » ; je demande ce qui s'est passé à Gand, au mois de juin dernier, ce qu'étaient les billets de banque coupés en deux, les effets payés à l'échéance, les poursuites judiciaires où les coupables étaient en aveu, tous les moyens odieux imaginés par les évêchés et les presbytères ; je demande encore quelles sont les affaires qui encombraient, il y a quelque temps, la cour d'appel de Bruxelles, à ce point que, pendant quatre mois, le cours de la justice fut arrêté, sinon des milliers de réclamations contre l'inscription de faux électeurs ! Voilà l'incorruptibilité de ce régime immaculé, sa conscience robuste, son intelligence souveraine ! On doit recourir à des faussaires pour le rendre supportable, sans qu'il soit possible d'éviter le mensonge et la fraude, nécessaires dans la confection des listes électorales.

Mais ici se place un argument auquel les partisans du cens attachent une importance extrême. D'après eux, le cens, inscrit dans la Constitution, est une garantie d'ordre et de stabilité dans un État : « Si le cens n'était pas fixé par la Constitution, disait M. Defacqz au Congrès, on pourrait, dans les législations suivantes, non modifier nos institutions, mais en changer l'esprit dans leur application. » L'avenir a démontré que cette garantie était illusoire et que la barrière constitutionnelle pouvait être dépassée par d'habiles détours, sans qu'il fût nécessaire de la renverser. En effet, la composition du corps électoral, qui doit décider si la politique sera romaine ou nationale, si l'Église pourra exercer son action dissolvante dans l'État et préparer le règne de la théocratie, de cette société chrétienne que M. Perrin et le R. P. Félix opposent à la société civile, est à la merci des gouvernements. N'a-t-on pas essayé à droite, en abolissant l'impôt sur les cabaretiers et celui sur les marchands de tabac, de se créer une majorité, ou plutôt d'assurer celle que les cléricaux possédaient déjà ? N'a-t-on pas essayé la même chose à gauche, au profit des libéraux, lors-

Digitized by Google

qu'on proposa l'abolition du tiers foncier? Les uns voulaient conserver Gand, les autres voulaient gagner Anvers. Il y a plus : le projet Malou du 15 décembre 1881 ne démontre-t-il pas que le cens, même constitutionnel, est la plus malléable des bases électorales et qu'il permet aux cléricaux d'écraser constitutionnellement, peut-être à jamais, les villes libérales sous le joug des campagnes fanatisées? Ainsi disparaît cette garantie de stabilité que vantent les intransigeants du cens.

Bien loin de fortifier l'État et de lui donner un point d'appui solide, sans lequel aucune politique progressive ne saurait s'exercer, l'État s'affaiblit dans les timidités et les hésitations du régime censitaire. Les gouvernements qui se succèdent ne rencontrent pas, dans le corps électoral, des majorités assez convaincues et assez sûres pour entrer résolument dans la voie des réformes. Cléricaux et libéraux craignent d'agir, car l'action est de nature à leur aliéner des voix et à compromettre le parti au pouvoir. Les cléricaux, dit-on, se trouvent ainsi dans l'impossibilité de faire du mal. Soit! mais les libéraux se trouvent ainsi, par contre-coup, dans l'impossibilité de faire du bien. Il a suffi que nous touchions, d'une façon bien anodine cependant, à la loi de 1842, pour être menacés d'une culbute électorale désastreuse : il ne fallait que cinquante ruraux gantois pour précipiter la chute! Est-ce là un régime tolérable? L'État peut-il trouver de la force dans cet avilissement politique, et l'action des gouvernements qui s'exerce avec des majorités éphémères n'est-elle pas fatalement impuissante? Il nous est donc permis d'attribuer avec certitude à la permanence d'un corps électoral restreint à 118,000 citoyens l'immobilité de notre politique, ses faiblesses, ses hésitations et ses terreurs.

Il nous est permis encore de demander que de nouvelles couches sociales soient appelées à la vie publique. Ne redoutons pas l'incapacité de celles-ci. Ce qu'il faut à un corps électoral, pour être capable, c'est un jugement sain et patriotique; or, celui-ci ne rencontre que deux obstacles, les

Digitized by Google

préoccupations d'intérêt personnel et la passion. « Pour ce qui est des préoccupations d'intérêt personnel, le plus formidable des obstacles, disait Gladstone, une longue expérience m'a donné la conviction, que ce vice n'augmente pas d'intensité en descendant d'une classe de la société à une classe inférieure. Je crois plutôt que, s'il fallait faire, à ce point de vue, une distinction, ce serait en faveur des classes (si l'on peut les nommer ainsi) qui sont les moins élevées, les plus nombreuses, les moins opulentes [1]. » Comme le jugement politique est obscurci par l'intérêt personnel, obstacle plus redoutable que la passion, de l'aveu même de Gladstone, et que cet intérêt s'affaiblit en descendant l'échelle des classes sociales, nous obtiendrions un corps électoral plus impartial et plus sain en adjoignant aux classes élevées et moyennes, pour l'exercice du droit de vote, les classes inférieures. Rappelons-nous que tous les grands progrès de l'Angleterre ont été réalisés par des classes électorales nouvelles, successivement appelées au scrutin : émancipation des noirs, abolition des taxes ecclésiastiques, suppression de l'Église Établie d'Irlande, bill sur la propriété foncière irlandaise, toutes réformes que l'ancien corps électoral était impuissant à réaliser. C'est ce qui faisait dire encore à Gladstone : « L'accroissement de force vitale dans l'État est ce que doit désirer tout bon et sage citoyen. Plus étroitement et plus complètement la puissance de la volonté humaine, des affections humaines, de l'intelligence humaine, sera associée au jeu de la machine politique, plus grand sera cet accroissement. L'extension du droit électoral tend à atteindre ce but; il est donc à présumer que cette extension est désirable. » L'État, en Belgique, est manifestement faible, notamment en face de la puissance de l'Église, séculaire et universelle; l'État ne prendra-t-il pas plus de vigueur et de cohésion lorsque tous les éléments sociaux seront étroitement associés au fonctionnement du mécanisme politique, que lorsque des éléments sociaux nombreux resteront hors de ce fonctionne-

[1] W.-E. GLADSTONE, *Questions constitutionnelles*, p. 171.

Digitized by Google

ment et qu'on les verra simplement entraînés dans le mouvement général comme des corps inertes?

Ces considérations politiques d'un des hommes d'État les plus vaillants et les plus expérimentés nous mettent sur la voie du suffrage universel. Ce mot a le singulier privilège d'effrayer les censitaires belges. Voici ce que répondait à ces trembleurs, en séance du 23 novembre 1870, un grand citoyen, le plus grand parmi les plus sages, M. Rogier : « Le mot de suffrage universel ne m'épouvante pas outre mesure. Je pense que le temps viendra où le suffrage universel dominera dans tous les pays. » Cette opinion est partagée par les hommes les plus considérables de cette époque, Cavour, Bismarck, Thiers, Stuart-Mill et bien d'autres ; elle ne l'est point par M. Guizot ni par M. Frère. Une crainte fort répandue en Belgique, c'est l'invincible force que le suffrage universel donnerait aux cléricaux. Il est aussi peu sérieux d'affirmer cela qu'il le serait d'affimer le contraire, car il est impossible, faute d'éléments précis, de classifications déterminantes, de documents décisifs, de se prononcer sur les majorités que cette réforme introduirait et sur leur solidité. L'extension si large du droit de suffrage dans la catholique Italie ne fonctionnera certainement pas en faveur des papistes. Quoi qu'il en soit, les sociétés modernes marchent irrésistiblement vers le suffrage universel, et les résistances des métaphysiciens de la doctrine, selon l'expression de Littré, seront vaincues tôt ou tard. M. Rogier l'a fort bien compris.

Rappelons un épisode des dernières heures de la monarchie de Juillet : « Le jour du suffrage universel viendra, s'écriait Garnier-Pagès à la tribune de France. — *Jamais*, » interrompait Guizot, de son banc de ministre. La politique censitaire française de 1847, comme celle d'aujourd'hui, en Belgique, déclarait le mouvement réformiste factice et superficiel, et l'on entendait, à la veille de la révolution, M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, s'adressant aux partisans de la réforme électorale, les provoquer ainsi : « Nous vous mettons au défi de faire de l'agitation au moyen de la

Digitized by Google

réforme. » Quelques mois plus tard, Louis-Philippe était renversé, et Guizot devait se réfugier à Londres. Les intransigeances censitaires étaient châtiées! On sait que Charles X fut victime des résistances du même système aux aspirations réformistes du peuple français. Le régime électoral que vante l'auteur anonyme, comme une garantie de paix, d'ordre et de stabilité, a fait crouler deux monarchies; qu'eût-il fait s'il n'avait pas été, comme on se plaît à le dire, une garantie de stabilité, d'ordre et de paix? M. Frère a paraphrasé un jour le *jamais* de Guizot : Ni en un acte, ni en deux actes, s'est-il écrié du suffrage universel. Mot fatal à tous les ministres qui l'ont prononcé, à M. de Serres, à M. Guizot et à M. Rouher. C'est ce que comprenait encore, avec sa haute raison, M. Rogier, lorsqu'il disait : « Je ne voudrais pas prononcer un mot qui a l'avantage de produire un certain effet, parce qu'il est retentissant : Jamais! Ce mot, il ne faut pas le dire légèrement; il peut être imprudent de le prononcer, parce qu'en le prononçant aujourd'hui, on s'expose à avoir un démenti le lendemain. »

Guizot apprit cette vérité à ses dépens. — Le suffrage sera universel et direct — tel est le principe proclamé par le décret du 5 mars 1848 et consacré par la Constitution du 4 novembre. Ce qu'on oublie, lorsqu'on blâme le suffrage universel d'avoir, les 20 et 21 décembre 1851, voté le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte et de lui avoir délégué, d'après la rédaction du plébiscite, les pouvoirs nécessaires pour faire une constitution sur les bases proposées dans la proclamation du 2 décembre, c'est que l'Assemblée nationale, par la loi du 31 mai 1850, avait restreint le droit de suffrage en l'enlevant à 3 millions d'électeurs! Louis-Napoléon mit cette faute à profit, en déclarant, dans sa proclamation du coup d'État, que le suffrage universel était rétabli et la loi du 31 mai abrogée. Trois millions d'électeurs étaient donc mieux disposés en faveur du président de la république, qui les rappelait au scrutin, qu'en faveur d'une assemblée qui les en avait chassés. Quant aux autres, Napoléon s'en chargea : tous les fonctionnaires, juges

Digitized by Google

de paix, maires, préfets furent transformés en agents électoraux; tout journal dont la polémique pouvait empêcher la ratification du plébiscite fut suspendu. Les républicains qui avaient échappé à la prison et à la proscription n'avaient le droit ni le pouvoir de se faire entendre, tandis que de nombreux comités, favorables au coup d'État, agissaient, possédaient tous les journaux, s'appuyaient sur l'armée et pouvaient compter sur le concours dévoué de l'administration. Le vote des 21 et 22 novembre 1882 rétablissait l'empire. Cette pression dura dix-huit années[1] !

Pourquoi reproche-t-on au suffrage universel de l'avoir subie? Le suffrage censitaire ne l'aurait-il pas subie d'une façon bien plus irrémédiable? La pression électorale ne s'exerce-t-elle pas d'autant plus aisément qu'elle agit sur un plus petit nombre d'électeurs? Du reste, la pression que dut exercer l'empire est un hommage rendu au suffrage universel : le pouvoir personnel de Napoléon se défiait du verdict de ce grand corps électoral, et le comprimait pour l'empêcher de se mouvoir et d'ébranler le trône impérial. Aurait-il fallu se donner tant de peine avec un corps électoral restreint? Je ne le crois pas. Les électeurs censitaires auraient toléré bénévolement la politique odieuse des hommes du 2 Décembre. En effet, c'est dans leurs rangs que se trouvaient les électeurs qui, après le crime, votèrent librement pour l'empereur, parce qu'ils voulaient qu'on les laissât enfin tranquilles, comme on disait en 1852; c'est encore dans leurs rangs qu'après l'avènement de la troisième république, les bonapartistes trouvèrent leurs plus fidèles partisans, ceux qui regrettaient l'Empire, parce que sous l'Empire les affaires allaient bien, comme on dit encore aujourd'hui.

Un exemple de sagesse et de maturité que donna le suffrage universel et que ses adversaires passent soigneusement sous silence, c'est l'attitude qu'il garda en présence des hommes du 16 Mai, de la conspiration criminelle de l'ordre moral. Il resta impassible au milieu des efforts énormes des

[1] JULES CLÈRE. *Histoire du suffrage universel*, p. 105, 123.

Digitized by Google

vieux partis; c'est en vain que la réaction affolée déchaîna sur la France ses magistrats vendus, ses fonctionnaires prostitués, tous les séides de la révolution blanche qui se préparait; c'est en vain qu'une justice de hasard, fortement armée, frappa les sommets du parti républicain, bâillonna la presse, encloua les tribunes et fit sur le pays tout entier un grand silence; c'est en vain que les foudres de l'Église et les écus des manoirs furent mis au service des étrangleurs de la république : ni les menaces, ni l'argent, ni la foi ne réussirent à triompher du peuple français. Lorsque le jour de l'élection arriva, le suffrage universel apprit à l'Europe qu'il avait su résister à la plus formidable pression qui fut jamais! Le suffrage censitaire aurait-il montré la même sagesse, la même fermeté, la même incorruptibilité? Je puis affirmer que non et assurer que si le cens avait régné, c'en était fait pour longtemps des idées libérales en France, c'en était fait de la république. En Allemagne, où le suffrage est universel pour le Reichstag, le prince de Bismarck ne réussit pas à trouver une majorité docile à sa politique autoritaire et centralisatrice. Le suffrage restreint s'exprimerait-il avec autant de raison et ne consacrerait-il pas le gouvernement personnel du chancelier?

Je conteste que les corps électoraux censitaires aient des aptitudes spéciales pour les affaires publiques et que le suffrage universel n'en ait pas, comme se plaisent à le dire l'auteur anonyme de la *Question électorale* et ses coreligionnaires de la doctrine. En France, en 1846, à la veille de la révolution, les censitaires ont prouvé leur incapacité. Le mouvement réformiste avait à sa tête les hommes les plus remarquables du royaume, Duvergier de Hauranne, Odilon Barrot, Michel de Bourges, Garnier-Pagès, Louis Blanc, F. Arago; toutes les villes de France s'agitaient : Paris, Lyon, Metz, Bordeaux, Nantes, Toulon, Marseille, Auxerre, Grenoble, etc., etc.; les banquets de la réforme se multipliaient. « La corruption électorale du régime censitaire n'est plus un vain mot, disait Lamennais; le mal existe, il est flagrant. » Et Guizot répondait : « Je sais tout cela, je le déplore, mais

Digitized by Google

que voulez-vous? il faut vivre. » Ajoutez à cette immoralité politique qui s'étalait, s'élargissant toujours et pénétrant plus profondément dans la nation légale, ajoutez les fautes du ministère, ses résistances hautaines, ses refus insolents, son intransigeance grosse d'orages dans cette Gaule frémissante encore de tant de révolutions. Le corps électoral du cens ne voyait rien, ne comprenait rien! La raison politique l'eût déterminé à encourager le gouvernement à des concessions nécessaires, si cette raison politique ne lui avait fait défaut. Aux élections de 1846, il commit l'irréparable faute de donner au ministère la plus forte majorité que l'on eût encore vue dans la Chambre depuis le commencement du règne. Dès lors, la monarchie de Juillet était perdue! elle disparut dans la tempête de Février. Est-ce là de la capacité politique?

En vérité, à les entendre, les censitaires sont doués de toutes les vertus; ils méritent, par le fait d'une supériorité dont quelques-uns d'entre eux leur octroient le brevet, de reconstituer l'aréopage; ils sont ces philosophes dont parlait Rousseau et sans lesquels une république ne saurait être. Tous ces titres octroyés à la faculté du cens, par des grâces spéciales qui échappèrent à Molinos, légitiment cette aristocratie à quarante-deux francs trente-deux centimes, qu'on appelle le corps électoral belge. Pour le défendre, on se révolte contre le principe des majorités, ce qu'on appelle la souveraineté du nombre. Je reconnais que les minorités ont des droits précieux que l'omnipotence des majorités leur enlève; mais que l'auteur anonyme reconnaisse avec moi que le gouvernement absolu des majorités s'explique, tandis que le gouvernement absolu des minorités est inexplicable. Et cependant, c'est un gouvernement pareil que le régime censitaire impose au pays. Partout règne la minorité, et l'honorable M. Frère-Orban, qui se révoltait contre la souveraineté du grand nombre, se tait lorsque le petit nombre est souverain. Sur plus de 1,300,000 citoyens majeurs, 118,000 seulement sont électeurs généraux; le grand nombre de 1,182,000 est sans action! Dans un budget de 152 millions environ d'im-

Digitized by Google

pôts, les contributions directes jouissent seules du privilège électoral, soit 45 millions. Il en résulte que 107 millions ne font pas un seul électeur ! Sur ces 45 millions, les 118,000 électeurs ne paient que 12 millions tout au plus. 33 millions ne jouissent pas du droit électoral ! Ajoutez-les aux 107 millions de contributions indirectes, et vous trouvez que 140 millions, sur un budget de 152 millions, sont condamnés à l'impuissance politique ! Il faut en conclure que si le gouvernement doit être le représentant des intérêts de tous, et si ces intérêts se mesurent aux contributions payées, ce qui est du reste conforme à la théorie de la répartition des charges publiques, 5 p. c. seulement des intérêts nationaux sont représentés. Voilà le régime que nous subissons, voilà comment s'exerce en Belgique la souveraineté du petit nombre !

Lorsque nous déplorons l'infériorité de la législation électorale belge, au milieu des législations électorales des principaux pays de l'Europe ; lorsque nous trouvons étrange qu'à côté de la France qui, sur 1,000 habitants, en 1876, comptait 262 électeurs, la Suisse 238 en 1866, l'Allemagne 201 en 1874, l'Angleterre 115 en 1874, à côté du Danemark, du Portugal, de l'Italie qui vient d'étendre le droit de suffrage à la simple connaissance de la lecture et de l'écriture, la Belgique reste dans les bagages de ces vastes armées politiques, on s'obstine à dédaigner nos patriotiques revendications. Ainsi, des nations qui sont loin de notre culture intellectuelle, qui n'ont ni l'activité de notre vaillant pays, ni son aisance, ni ses aptitudes, n'ont pas craint d'introduire chez elle le suffrage général et nous le craindrions ! On aura beau clamer que la Bulgarie et le Portugal sont fort inférieurs à la Belgique, et qu'il est inadmissible, en conséquence, de leur emprunter le suffrage universel, il n'en est pas moins absurde de chercher un rapport entre la législation électorale de ces pays et l'infériorité de leur droit public ou de leur instruction. La seule conclusion qu'il faille tirer de ces rapprochements, c'est que le suffrage universel offrirait bien moins d'inconvénients en Belgique, où l'école fait de jour en jour une plus grande lumière, que

Digitized by Google

chez les Portugais et les Bulgares, où l'enseignement public est loin de la perfection du nôtre. Les réformistes belges ont donc raison de se plaindre que notre droit électoral, en avant de tous les pays européens, il y a cinquante ans, se soit laissé surpasser par le droit électoral des Bulgares, des Portugais et des Grecs ; ils ont raison de déplorer que ce fameux droit, accordé par la France aux parias de ses colonies de l'Inde aussi bien qu'aux brahmanes, et par les États-Unis aux nègres du Sud, hier encore esclaves, soit refusé aux citoyens belges ne payant pas le cens constitutionnel !

Je comprends que cette accusation d'infériorité électorale ait agacé les nerfs des intransigeants de la doctrine. Ils ont répondu à des chiffres par des arguties et essayé de déplacer la question. La Belgique, se sont-ils écriés, est le seul pays où les deux Chambres soient élues par le suffrage direct ; le seul, par conséquent, où la nation soit également représentée dans la Chambre haute, comme dans la Chambre basse. Dès lors éclate la supériorité de notre droit constitutionnel, et les restrictions apportées au droit électoral sont largement compensées. Ils opposaient à notre Sénat la première chambre danoise, qui est issue d'un corps électoral de gros censitaires, très limité, et dans laquelle les grands intérêts propriétaires sont seuls représentés, comme en Belgique, du reste ; le Sénat français, qui compte 75 inamovibles et qui n'est nommé, sous le régime du suffrage universel à deux degrés, que par un nombre très restreint d'électeurs ; la Chambre des lords en Angleterre, où la part faite à l'élection est nulle, en présence du droit héréditaire des uns et du droit qu'attribuent aux autres certaines dignités écclésiastiques.

Certes, l'argument est spécieux et bien fait pour rendre hésitants les plus résolus ; mais, encore une fois, la réflexion démolit pièce à pièce cet échafaudage de pétitions de principe et d'erreurs scientifiques. A première vue, la Chambre des lords paraît être l'institution la plus réactionnaire et comme une épave féodale dans une société moderne. Mais si l'on se convainc que la Haute Chambre de la Grande-Bretagne s'éteint lentement dans la médiocrité des ducs ; si l'on

Digitized by Google

remarque que le pouvoir exécutif a le droit de créer de nouveaux pairs lorsqu'il y a conflit, et qu'il peut ainsi déplacer la majorité des lords au profit de la Chambre des communes, qui est la véritable représentation nationale, on reconnaît l'exactitude de ce mot de Bagehot : « Quand les pairs s'opposent à une mesure, c'est à peu près comme s'ils disaient : Nous rejetterons ce bill une fois, deux fois, trois fois même ; mais si vous persistez à nous le renvoyer, nous finirons par l'accepter — ainsi la Chambre des lords n'a plus assez d'influence pour diriger les affaires, même d'une manière latente, mais elle peut, pour un temps, modifier les mesures proposées [1]. » Voilà ce pouvoir exorbitant des ducs ! voilà comment les domaniaux héréditaires écrasent les députés de la nation anglaise ! Si les ducs résistent, le pouvoir exécutif les annihile en introduisant une fournée de lords dans la première Chambre. C'est ce qui explique la dernière reculade de lord Salisbury dans l'affaire de l'Irlande.

On le voit, la Chambre des lords doit finir par céder. Si le suffrage national n'est pas appelé à peupler cette Chambre, par contre, la Chambre des communes, issue de l'élection, ou plutôt le pouvoir exécutif, qui s'appuie sur la majorité des communes, peut imposer aux ducs sa volonté. L'action des citoyens anglais, sans droit électoral pour la Chambre haute, est donc plus efficace, plus décisive sur cette Chambre que celle des électeurs belges sur le Sénat. En effet, notre Constitution, qui n'apporta aucune limite au droit électoral pour l'élection des sénateurs, limita le plus sévèrement du monde le choix des électeurs, en rétrécissant le cercle des éligibles. Ce choix est restreint pour tout le pays à 511 citoyens payant le cens constitutionnel de 1,000 florins. Ce chiffre s'élève à 800 environ, en vertu du dernier paragraphe de l'article 56.

Notez que la loi du 9 mai 1882 fixe à 69 le nombre des sénateurs. Est-il une restriction plus grande apportée au droit électoral pour les Hautes Chambres, d'autant plus grave chez nous que le Sénat a plus d'action sur la Chambre,

[1] W. BAGEHOT. *La constitution anglaise*, p. 174 et 175.

Digitized by Google

lui qu'il a fallu dissoudre pour obtenir le vote de l'impôt sur les successions, qui a exigé que l'on renonçât à l'effet rétroactif de l'article 84 de la loi communale, si l'on voulait qu'il désarmât dans la question de la charité; qui a maintenu l'article 1781 et repoussé une loi réglant le travail des enfants dans les mines; chez qui, enfin, il s'en est fallu d'une voix que la loi de 1842 ne fût pas revisée [1]? L'auteur anonyme de *la Question électorale* oublie tout cela; aussi ne s'aperçoit-il point qu'en Belgique la solution des difficultés parlementaires est des plus difficiles. Malgré l'élection directe du Sénat, celui-ci a beaucoup de chances d'être, à l'heure des conflits, plus fort que le corps électoral et que la Chambre des représentants. Le Roi, lorsque les deux Chambres font mauvais ménage, a le droit de les dissoudre, soit simultanément, soit séparément; mais les sénateurs, soumis à réélection, réussiront plus aisément à se faire réélire que les députés, car le groupe des éligibles à la Chambre haute est si restreint, qu'aujourd'hui même le choix est difficile. N'oublions pas que le nombre de 800 se réduit à bien peu de chose si l'on en distrait les unités impotentes, malades et incapables. Le Sénat est donc plus assuré de sa réélection que la Chambre, et ce sera, en définitive, au profit de la minorité des 800 éligibles que se fera, la plupart du temps, la dissolution. Si l'auteur anonyme y réfléchissait sérieusement, il reconnaîtrait que les vertus essentielles qu'il attribue à l'élection directe du Sénat ne sont pas de nature à faire oublier l'insuffisance de notre droit électoral censitaire.

Il importe de constater combien est vicieuse l'organisation de notre première Chambre. « En limitant le choix à des hommes âgés, dit M. de Laveleye, on s'expose à voir le vote des lois dépendre des cas de maladie, et l'avenir du pays des effets d'une médecine [2]. » Mais la Constitution a également limité ce choix aux grands propriétaires; elle a voulu que les intérêts de la richesse fussent représentés, sous je ne sais

[1] *Indépendance belge*, numéro du 18 juillet 1882.

[2] ÉMILE DE LAVELEYE, loc. cit.

Digitized by Google

quel prétexte de conservation, sans songer à ces autres forces pondératrices qui s'appellent la science, la tradition et la prévoyance. Elle a, comme M. de Laveleye le remarque judicieusement, parqué la nation en deux classes rivales. En réunissant dans une assemblée les grands propriétaires, elle a proclamé que leurs intérêts étaient opposés à ceux des hommes vivant de leur travail, et donné ainsi la plus haute consécration légale à la lutte des capitalistes et des ouvriers. Et tandis que le pays tout entier paie au Trésor 45 millions d'impôts directs, la souveraineté du petit nombre est décrétée cette fois au profit des 800 éligibles, qui paient 2 millions à peine, y compris les additionnels à la commune et à la province. C'est à cette aristocratie de grands propriétaires que s'adressait M. Demeur, lorsqu'en séance du 22 novembre 1870, il s'écriait : « *Deux millions!* voilà la somme dont le paiement confère à une infime minorité de citoyens le monopole de la composition d'une Chambre législative, sans le concours et le consentement de laquelle rien ne peut se faire dans le pays, et qui annihile, à son gré, les résolutions de l'autre Chambre, choisie parmi tous les citoyens indistinctement. »

L'histoire moderne, et particulièrement celle du siècle dernier, démontre jusqu'à l'évidence que la société est entraînée fatalement dans la voie du progrès. Cavour le constatait à la tribune il y a longtemps déjà. Les lois qui règlent cette matière n'ont, jusqu'à présent, pu être déterminées par les philosophes les plus savants, ni par les hommes d'État les plus sagaces. « L'humanité, voilà qui est certain, disait le fondateur de l'unité italienne, est entraînée dans deux directions : l'une politique, l'autre économique. Dans l'ordre économique, elle tend à l'amélioration des classes inférieures, à une meilleure répartition des produits de la terre et du capital. Dans l'ordre politique, elle tend à appeler toujours un plus grand nombre de citoyens à la participation aux affaires publiques. » Si Cavour a raison, tout obstacle à l'extension du droit de suffrage est un obstacle élevé sur la route où le progrès s'avance lentement, mais irrésistible-

Digitized by Google

ment. Malheur à nous, si l'obstacle était emporté par la force des révolutions, comme il le fut sous la monarchie de Juillet ! Cédons volontairement à la logique des choses et ne lui opposons pas, en nous entêtant à défendre l'article 47, une résistance sénile. Nous serions inévitablement broyés. Ouvrons les voies au suffrage universel. Qu'il soit en un acte ou en deux, la méthode positive répugnant aux réformes brusquement introduites, sans préparation, mais qu'il soit ! Le jour viendra où le suffrage universel, au lieu de représenter des individus, représentera des intérêts, groupés par catégories ; mais le droit électoral ne sera interdit à aucun citoyen. Le régime censitaire empoisonne le pays, la corruption s'infiltre de la base au sommet, et la nation se décourage de la stérilité de ses efforts et des piétinements sur place de la politique. « On me découvre avec indignation des plaies honteuses, s'écriait Ledru-Rollin, dans un banquet réformiste de Lille. Où est le fer puissant qui va les cicatriser ? Parfois aussi les flaques d'eau du Nil desséché, les détritus en décomposition sur ses rives, apportent la corruption et l'épidémie ; mais que l'inondation arrive, le fleuve, dans son cours impétueux, balayera puissamment toutes ces impuretés, et sur ses bords resteront déposés les germes de fécondité et de vie nouvelle. Tel serait le suffrage universel ! »

Ernest Van Elewyck.

Digitized by Google

ENTRE HONNÊTES GENS.

ESQUISSE PSYCHOLOGIQUE.

PRÉHISTORIQUE.

Ce soir-là, quand la bonne frappa à la porte, apportant le samowar, madame, avec un sourire fin, venait d'embrasser son mari, quelque peu effaré.

I

Certes, elle était heureuse. Malgré les prédictions, assez justes, de charitables amies, peut-être aussi un peu à cause de cela, elle voulait être heureuse et elle savait l'être.

Entrer dans une famille toute créée! Son art, disait-on, n'y résisterait jamais, et que deviendrait le reste? On la plaignait tout haut de s'être laissé prendre à cette passion, on eût voulu l'arrêter sur cette pente et toutes les mains lui auraient été tendues pour la sauver d'un sot mariage d'amour! Rien ne l'avait touchée. N'y a-t-il pas des difficultés partout? Pour les vaincre, elle avait son désir de bien faire, appuyé sur un sentiment sérieux. Puis, à quoi lui serviraient cet enjouement d'artiste, cette générosité de caractère qu'on avait bien voulu lui reconnaître dans le monde et qui commençaient à prêter un doux charme à leur intimité croissante?

Elle avait bien lutté pour devenir artiste!

Il naît ainsi, en Flandre, chez les bourgeois les plus esclaves des routines vulgaires, des natures d'élite, vraies sensitives, dont l'esprit s'ouvre et se replie au moindre

Digitized by Google

souffle, qui se révoltent contre le mesquin des choses et aspirent à une vie supérieure dont l'art leur semble le sommet. Après la perte de son père, avocat attardé en 1848 dans la politique et mort au moment où la fortune frappait à la porte de son cabinet; après le mariage de sa sœur aînée avec un Allemand, venu à Gand pour être brasseur de bière, qui ne connaissait qu'une chose : la fortune, n'en demandait qu'une à sa femme : l'ordre, et moyennant cela, comptait bien qu'elle lui donnerait un enfant chaque fois qu'il s'achèterait une maison de plus pour en faire une taverne; restée seule avec sa mère, d'origine française, qui, sans partager les dédains des époux brasseurs, se laissait ébranler à leurs objections, émises avec l'autorité tranchante des parvenus, sur la carrière de l'art et la vocation de cette petite romanesque; elle avait résisté à tout; seule d'abord; puis, au premier espoir, avec l'adhésion de sa mère, fière de voir briller sa fille. Malgré la morgue de sa sœur, qu'aigrissait maintenant la jalousie, elle avait résolu de trouver, dans son talent de pianiste, des ressources personnelles, une indépendance complète et aussi ce triomphe d'enlever les applaudissements d'une foule émue, en épanchant devant elle une âme d'artiste.

Tout allait-il changer parce qu'elle était aimée?

Elle ne s'était jamais beaucoup plue aux conversations creuses des jeunes gens, à la gaîté vide des fats du monde. Elle préférait la maturité, la science même des hommes faits, qui avaient le tact de ne pas prendre le sérieux de ses goûts et la hardiesse de ses appréciations pour du pédantisme, ni la verve de saillies qu'elle y mêlait pour des agaceries féminines. Lorsqu'à Paris, chez M^me^ Viardot, on lui avait présenté le géologue qui devait bientôt devenir son mari, on lui avait raconté son malheur, et comment, depuis trois ans, il luttait pour conserver un père à ses enfants, résigné, sans ostentation, sans espérance. Emportée par l'incessante magie de la vie artistique de la grande ville, vue pour la première fois, elle n'avait donné à cet homme, qu'on laissait songer dans un coin du salon, qu'une compassion fugitive. Bientôt, l'in-

Digitized by Google

térêt qu'il prenait à ses entretiens, les conseils qu'il se permettait de lui donner presque paternellement, avec son grand calme désolé, la surprise de le trouver si souvent du même avis qu'elle, l'avaient rapprochée de ce savant, qui s'était juré de ne plus aimer.

Un jour, dans un cercle d'intimes, où l'on s'étonnait de l'étrange prime-saut de son esprit, tout d'un jet, il avait essayé de le caractériser, il le disait plus nourri que le jeu de mots, plus vif que l'humour, moins grave que le cant, fait d'une finesse de bonhomie aiguisant le bon sens, et il en avait esquissé une analyse qui lui avait fait montrer le doigt par une vieille dame : « Ah ! ah ! »

Une autre fois, comme ils sortaient d'une soirée où elle avait joué de la musique classique et charmé la chambrée de ses réparties, un mot lui était échappé : « Elle est ravissante. » A quelque temps de là, il avait repris ses conférences publiques, interrompues. Il semblait inspiré. Ce fut un succès. A la sortie, lorsqu'elle avait mêlé ses félicitations à celles des familles amies qui l'entouraient, pendant que s'écoulait le public, dans un tumulte où l'effet produit vibrait encore, c'était l'artiste qui parlait quand elle lui dit : « Quel bonheur de penser qu'on tient un tel auditoire sous le charme de sa parole ! » Lui, sans répondre, lui avait offert son bras ; puis il avait dit : « Je ne pensais qu'à une seule personne ! » Elle en était restée émue, rêveuse, fière, un peu inquiète ; et lorsqu'à partir de ce moment, elle vit cet homme brisé renaître sous son regard, retrouver à l'entendre son enthousiasme éteint pour Beethoven, Racine et Raphaël, se prendre avec elle de passion pour Chopin, Stevens et Musset, goûter à sa science un plaisir perdu depuis quatre années, se sentir vingt ans pour la seconde fois, elle comprit qu'un grand amour venait de naître et elle appela sa mère à Paris.

La première idée de sa mère fut pour l'arracher à ce danger. Tant de sacrifices faits ensemble allaient-ils être perdus ? Elle ne les vit pas deux fois l'un près de l'autre sans comprendre que tout serait inutile. C'était un nouveau sacrifice, et les mères n'ont guère d'autre rôle sur la terre. Elle

Digitized by Google

savait que jamais sa fille n'avait pensé au mariage, que plus d'une fois elle s'était refusée à ce qu'on appelle un établissement, que son caractère la défendait également des folies et des calculs, qu'éprise des biens de l'intelligence, des beautés de l'art, ses sentiments mûrs, son esprit enjoué, son énergie éclairée la protégeaient contre les surprises de l'illusion et les mécomptes des ardeurs de la jeunesse. Elle se résigna et présenta la chose le mieux qu'elle put à la brasseresse, qui fut assez piquée de voir la petiote devenir l'épouse d'un professeur de Sorbonne : « Oui, mais un veuf ! » d'un membre de l'Institut : « Ah ! trois enfants ! »

Deux mois après, ils s'épousaient.

Ces deux mois avaient passé pour eux dans un enchantement. Ils n'avaient pas voulu céder au charme sans se préparer au devoir. On était aux vacances d'automne ; elle avait loué, pour sa mère et elle, un pavillon à Ville-d'Avray ; il leur confia ses enfants. Restés quatre ans sans mère, s'il les avait gâtés, ne pouvant s'en séparer, c'était pour amortir en eux le choc qui avait failli le tuer lui-même. Elle lui en faisait de tendres reproches : « Tu verras les six enfants de ma sœur. » Avec cet exemple — « Et ton cœur, » rectifiait-il — elle ne doutait de rien. A les bien élever, elle mettrait sa gloire ; et quand sa mère se récriait d'une escapade, dénonçait un fonds d'éducation libérale jusqu'à la licence, elle regardait celui qui l'aimait avec un sourire plein de confiance dans l'avenir qui rayonnait devant eux.

Elle voulut visiter son appartement, elle l'y trouva entouré de reliques, vit quel culte il avait pour la morte, comprit mieux combien il savait profondément aimer. Pourquoi se priverait-il de ce qui lui rappelait sa jeunesse ? Est-ce elle qui lui demanderait des sacrifices ? Elle n'y pensa point. Ne peut-on remplacer une épouse sans en proscrire les souvenirs, et faut-il ravager un cœur pour y prendre place ? Ils firent un pèlerinage à sa tombe, et quelle femme, à l'idée d'être arrachée par la mort à sa famille, ne bénirait celle qui jurerait de rendre à ses enfants une mère ?

Que manquerait-il à leur bonheur ?

Digitized by Google

Maintenant, elle avait renoncé à son art et elle avait un fils.

II

Ce n'était pas dès les premiers jours, à peine entrée en son ménage, qu'elle aurait pu reprendre ses études de piano, ses exécutions en public. Quand sa sœur lui avait dit assez durement : « Ces enfants-là sont en pension, j'espère ! » blessée, elle n'avait pas répondu. A quoi bon ? — « Pas plus que les tiens ! » se disait-elle en son cœur. Etait-elle une de ces femmes qui n'entrent dans une famille qu'après l'avoir dispersée, qui se contentent d'en être l'ornement, sans en être l'âme, d'en accaparer les bonheurs, sans en accepter les devoirs ? Elle avait réclamé toutes les obligations d'une épouse. L'usage, à Paris, d'éloigner ses enfants aurait pu convenir à une Française, être suivi par la vraie mère. Ni ses mœurs, ni sa position ne lui donnaient ce droit, à elle. Une gouvernante, si dévouée qu'elle fût, l'aiderait, ne la remplacerait pas : on n'abdique point. Allait-elle devenir inutile dans sa maison et bonne seulement à plaire ? En régler l'ordre d'abord ; puis, elle aurait sans cesse à en surveiller le maintien, à en diriger l'esprit, et chaque jour, dans une famille, apporte sa tâche. La tâche, chaque jour, semblait se multiplier sous son œil de ménagère, dans son esprit voué au bien. Ses loisirs, ils appartenaient avant tout à son mari, à leur vie intellectuelle à deux : leur bonheur ; elle n'y toucherait pas pour tous les arts du monde !

Le reste, les soins matériels et moraux auxquels ce groupe familial s'accoutumait, se plaisait de plus en plus, ne laisserait jamais à l'artiste qu'une place insuffisante aux exercices journaliers du doigté, à l'étude approfondie d'un concerto, à la tenue au courant des œuvres nouvelles, et aucune place, oh ! aucune ! à d'inutiles regrets, dans le cœur de l'épouse et de la mère.

Le soir, tout étant réglé dans leur petite maison de Clichy-Levalloy, les aînés au lit, le bébé dormant dans la berce-

Digitized by Google

lonnette, son mari, après une journée de travail scientifique, était tout à elle. Alors, ils vivaient. Ils avaient toujours une lecture à faire; mais que de fois le livre était négligé, abandonné, pour des causeries où l'esprit de contradiction du savant aiguisait les saillies féminines dont il raffolait.

Là, elle se trouvait plus heureuse que dans une loge de théâtre ou au milieu des applaudissements de la foule. Elle n'enviait ni les hommes qui peuvent aimer sans abandonner la carrière, ni les femmes qui se privent de famille pour y briller. Rien ne valait ces heures où les rencontres de leur esprit, les échanges de leurs sentiments, les explosions entraînantes de sa gaîté amenaient son mari à l'admiration de la femme : « Toi, on t'adore. » Elle l'arrêtait bien un peu alors, pudiquement, de crainte que cette exaltation idéale « ne redescendît sur la terre »; mais elle aimait tant à être adorée! oh! bien plus qu'applaudie! Ces expansions intellectuelles lui semblaient les attaches supérieures, les hautes jouissances de la vie, dont la privation de son art lui faisait un impérieux besoin.

Une fois mère, sa passion pour le beau s'était fixée : elle en reportait tous les rêves sur l'enfant blond, son image. Rien n'en serait perdu maintenant! Tout ce dont débordait son âme avait dû se déverser dans l'âme de son fils. Son fils n'aurait rien à sacrifier à son bonheur. Et quel feu déjà dans son œil bleu! que d'expression dans sa rose figure! Au moindre gazouillement, dès ses premières petites chansons dans le berceau, à chacun de ces développements, jour par jour visibles pour une mère qui observe, elle se sentait croître au cœur sa chère assurance, une foi aveugle — raisonnée aussi — dans son avenir. Oui, comme elle, pour elle, mieux qu'elle, il serait artiste.

Musicien, peintre, romancier, sculpteur, poète, elle ne savait pas encore.

Lui, revivait, dans une plénitude. Leur culte du beau doublait sa compréhension passionnée de la science. Jamais il n'avait eu un tel élargissement de son être. Avait-il

Digitized by Google

souffert? Il ne savait. Tout vide était comblé. Simplement, ingénument, sans esprit de comparaison, sans ombre de réminiscence, il en arrivait à parler d'hier comme d'aujourd'hui, de ce qui était encore pour les autres — et pour elle — sa vie antérieure, comme de ce qu'on appelait sa nouvelle vie. Le savant habile distinguait avec soin les âges géologiques; l'époux heureux mêlait ses deux existences. C'était pour lui une seule et même époque, un unique amour : la continuité du bonheur!

Eût-il pensé à mesurer ses sentiments, à peser ses paroles, il avait une si haute idée de cette intelligence virile et gracieuse, ils s'étaient trouvés si bien d'accord, elle avait si naturellement évité, dans leurs épanchements, de toucher à un passé sacré pour lui; dans sa gaîté, de faire des rapprochements de coquetterie indignes d'elle, que si un ami, voyant les choses plus froidement, lui avait dit : « Prends garde », il aurait souri : « Tu ne connais pas ce grand cœur! »

III

Ce grand cœur, cependant, était un cœur de femme.

Le mariage s'était fait à Paris, modestement. Une toilette simple, d'artiste; un bouquet de roses-thé qu'elle adorait, quelques intimes, tous les enfants à table, chez eux, sans bruit. Pas de festin, un déjeuner d'amis.

En théorie, elle n'admettait pas les voyages de noces. Ils émiettent les premiers jours du mariage, coupent de mille bruits étrangers l'harmonie de la solitude à deux. Ce qu'on appelle sottement la lune de miel, ce noviciat de la vie en commun, combien il est préférable de le passer chez soi, pour ne pas embarrasser de distractions futiles ces habitudes si nouvelles à prendre, si délicates à mettre au diapason de deux cœurs! Ils s'étaient bornés à reconduire leur mère à Gand, sans vouloir donner plus d'un jour aux musées d'Anvers et de Bruxelles. Lorsqu'ils s'étaient trouvés, le soir, dans un coupé, à trois — à deux, car la mère discrètement

Digitized by Google

dormait — ils s'étaient sentis dans une intimité si profonde, au milieu de la paix bruyante du train lancé à toute vapeur et sous la pénombre d'une lampe vacillant au plafond à travers son rideau bleu; ils avaient échangé de rares paroles avec une telle suavité d'expansion, qu'ils devaient bien souvent chercher à retrouver, à noter cette chuchoterie à deux, sans pouvoir se souvenir que d'une mélodie vague, imprévue, chaste, dont ils auraient voulu éterniser la douceur.

Tomber de là chez son beau-frère, sous la lourde plaisanterie du brasseur, sous l'interrogatoire venimeux de la matrone : « Quel âge a ton savant? — Est-ce trois ou quatre enfants qu'il t'apporte en dot? » — la chute avait été profonde. Mieux eût valu cent fois une table d'hôte banale et les clins-d'œil d'étrangers se disant : « Des nouveaux mariés! » — Chez soi! rentrer chez soi! plus que jamais elle en avait hâte!

Ils n'y seraient pas seuls pourtant. Elle n'y avait jamais pensé. Moins que jamais, elle y pensait en s'échappant de ces grossiers antipodes avec leur enseigne dorée : *Grande Brasserie bavaroise*. Le contraste lui avait d'abord fait tout oublier : ô cher intérieur! et l'accueil des enfants avait été si innocemment joyeux et caressant pour celle qu'ils étaient déjà accoutumés à appeler mère! Toute la maison lui souriait, tandis que là-bas... son mari lui avait même fait observer, chez les filles aînées de sa sœur, dès que paraissait leur mère, un regard plein d'une soumission qui tenait de la terreur et de l'esclavage.

Peu à peu, le recueillement rêvé lui manqua. A tout moment, leur solitude à deux, si nécessaire, était mise en pièces par les exigences d'une famille déjà grande, par des interventions d'importunes, amies ou portières. Elle en souffrit sans se l'avouer. Mais, lorsqu'elle désira ne plus partager la chambre de son mari, par respect des enfants; ne plus être embrassée par lui devant eux : « Ils y sont habitués, » disait-il bonnement; lorsqu'au moindre bruit, elle retirait, frémissante, sa main qu'il tenait dans les siennes; surtout, lors-

Digitized by Google

qu'elle s'impatientait outre mesure d'une peccadille d'enfant, ou que soudain, sans raison, ses traits se couvraient d'une ombre, elle ne comprit que bien tard d'où lui venaient ces pudeurs fiévreuses, ces promptitudes de fâcherie, ces mélancolies vagues. Les premières années de mariage, en tête-à-tête, avant de préparer un premier berceau, devaient être si bien remplies à deux, à deux si charmantes !

« N'ayez pas d'enfants, c'est le mieux », lui avait dit son brutal beau-frère. Elle en avait été indignée. Mais le jour où, rougissant d'avance, tendre, fière, tremblante, elle était venue embrasser son mari et lui faire deviner un premier espoir, il lui avait paru moins enthousiaste qu'il n'eût fallu, un peu froid peut-être. Un premier enfant ! Tout ce qui, à cette idée, remplit un cœur de femme ; tout ce qui en retentit dans le cœur du père ; puis la longue attente à deux, avec les incertitudes émues et les inexpériences adorables, les craintes d'une imprudence et les hésitations à questionner même sa mère ; tout ce qui vibrait si délicieusement en elle ne lui semblait partagé qu'à demi. Faire la part de son caractère à lui, de ses études, conclure qu'il n'avait jamais été autre, comprendre qu'il s'inquiétait assez d'elle pour ne pas penser uniquement au Benjamin attendu, peut-être l'eût-elle pu, sans les instigations impertinentes de ces philistres. Aurait-on dit vrai ? Il avait connu tous ces bonheurs ; il en avait l'expérience, l'habitude ; qui sait ? la satiété. Vaillamment, elle s'efforçait de se raisonner, de refouler ces idées loin d'elle, dans leur source vulgaire, dans un monde qui n'était pas le sien. Elle en trouvait l'écho au plus profond de son être. Pauvre petit, déjà adoré ! il ne serait le premier enfant que pour elle !

Un nouveau ferment de souffrance se glissait en elle inconsciemment, s'irrita surtout quand elle fut mère : à toute heure, entre elle et son fils, elle sentait les enfants d'une autre !

L'autre aussi ! Que de fois n'avait-elle pas dû couper court aux confidences d'une ancienne nourrice : « Du temps de madame... » aux insinuations de femmes aussi vulgaires, sous d'autres toilettes : « Moi, j'ai quitté la maison. Ces

Digitized by Google

hommes remariés sont lâches : ils n'osent plus aimer leurs enfants ! » aux conseils d'amis dévoués parlant d'intérêt : « Ah ! il faut veiller à tout. » Lui, avec cette candeur d'enfants heureux qui ignorent et qui disent si vite, de si bon cœur, à une seconde épouse : Maman, il n'était pas loin de partager ces méprises : il est si bon de voir dans tous les siens, également aimés, une seule famille ! A certains moments, il lui semblait que tous ses enfants lui venaient d'elle. Plus d'une fois, il l'avait appelée du nom de la morte, qui heureusement était aussi celui de sa fille cadette. Un jour, à table, au milieu de quelques amis, qui en avaient souri, il avait parlé d'un voyage en Italie, comme s'ils l'avaient fait à deux : « Tu sais, à Saint-Pierre, les grandes fugues du Pergolèse ! » S'apercevait-il de sa méprise à la figure bouleversée de son amie, à ses silences subits, coupés d'une plaisanterie : « Tu confonds ! — C'était à l'époque tertiaire. — Géologue, ah ! passons au déluge » ! sa gêne à lui durait à peine autant que son effarement à elle, et un sourire, esquissé d'abord avec embarras, puis tout confiant ouvert, semblait lui dire : « Tu es bien au-dessus de tout cela ! »

C'était un savant naïf.

Elle, tâchait de tout sauver par un de ces mots d'esprit qu'il avait essayé jadis de définir et qui, maintenant qu'elle s'en servait avec un si aimable à-propos, lui faisaient prendre en pitié la froide analyse qu'il en avait faite : « Est-on pédant ! »

Il l'adorait. L'adorant, il se sentait une chaleur d'âme à consumer toutes les scories. Elle, sa générosité d'esprit, sa noblesse d'intentions, sa franchise d'enjouement lui épuraient bien le cœur, en extravasant au fond la souffrance ; mais, à chaque piqûre nouvelle, au premier choc, les souvenirs refoulés remontaient, l'ancien fiel envahissait son sang, fouettait ses tempes, se résorbait dans tout son être ; elle s'étonnait alors de trouver, à cette artiste d'humeur égale et douce qu'elle avait été, une facilité d'irritation, une personnalité ombrageuse, et, pour peu qu'il s'obstinât à contredire, elle devenait méconnaissable, les pupilles dilatées, les traits

Digitized by Google

crispés, le cœur violent, se croyant perdue, prête à mourir : que lui restait-il au monde? Alors, au risque de lui paraître lâche, il évitait les discussions, approuvait tout, autant que le lui permettait la raison, cherchait à détourner son attention sur quelque grand intérêt humain : une découverte, un fait politique, une question de philosophie, une œuvre d'art, et ne réussissait pas toujours à éviter une crise.

Que de fois, se retrouvant seule ou s'enfermant, avait-elle couru à un meuble, saisi un portefeuille, manié fiévreusement les lettres de son mari, comme un bouquet fané, et devant ces fleurs d'amour qu'elle croyait voir s'effeuiller, ses larmes coulaient amèrement.

Ah! s'ils avaient pu s'entr'aider dans ces épreuves! Mais il y a des choses si difficiles à débattre, des blessures si délicates à sonder! On observe les autres sans s'observer soi-même, et l'on s'étonne, on se froisse de ce qu'un autre a vu en vous et n'a pas vu en soi. Ouvrir la plaie : il pourrait s'y glisser un ferment d'âcreté, un venin de jalousie, que peut-on savoir? Il est de ces combats intimes dont on n'a conscience qu'à demi, dont personne ne peut être juge et qui se jouent dans les plus discrètes profondeurs de l'âme.

Qu'on ne lui parle pas de son art, par exemple! Mais sacrifier sa vie d'épouse, ses droits de mère! laisser un spectre entre elle et lui, entre elle et son enfant! donner raison aux vilaines prophéties des gens médiocres! Elle se défendrait plutôt comme une tigresse blessée!

C'était bien un cœur de femme.

Que ne pouvait-elle, au moins, s'en tirer avec une de ces réparties qui le faisaient si radieusement sourire! Elle y tâcherait, se disait-elle chaque fois que, l'orage passé, il la prenait dans ses bras, la retrouvant, au premier regard, tout entière : « Enfant, chère enfant! »

Son fils l'y aiderait. On raisonne et on sent plus juste devant ces nids où la vie, si près de son éclosion, nous ramène aux profondes clémences de la nature. Le monde apparaît si différent, meilleur, dans cette atmosphère, fraîchement mystérieuse, d'un sommeil d'enfant. Là, dans sa

Digitized by Google

chambre à elle, sous le rideau de mousseline doublée de soie bleue, où perce à peine la lumière tamisée de la lampe luttant avec le flamboiement du bois dans l'âtre, chaque soir elle chante pour l'endormir, une large phrase classique ; il dort, elle la continue en sourdine, rêveusement. Sur la table, un pêle-mêle de revues, de partitions, de photographies, de livres. Ce désordre pittoresque vient d'être augmenté pour faire place à la théière peinte et aux mignonnes tasses transparentes de la Chine. Quand le père arrive, l'enfant, s'il a pu l'attendre, l'embrasse, s'endort, et ils restent à deux à regarder le petit diable dompté. Comme le cœur s'apaise dans cet air chaste ! Ah ! ce n'est pas au scepticisme qu'on peut demander là des résignations pour réduire un grand amour aux proportions des vulgarités subies en paix ! Non ! Si elle se sent les faiblesses de la passion prompte à la souffrance, la fille d'Ève souffrira plutôt que de s'endurcir, se rétrécir seulement le cœur, pour en cicatriser les plaies. On ne se tarit pas les sources de vie pour empêcher qu'il en coule des larmes !

Bien des années se passèrent ainsi, dans un bonheur par instants troublé.

IV

Ce soir-là, le père s'étant attardé, l'enfant avait cédé au sommeil ; ils l'avaient contemplé à deux : elle soulevant avec précaution le double rideau ; lui la tenant à la taille. Il dormait si profondément ! « Ne l'embrasse pas ! » Et le baiser qui allait à l'enfant était remonté au front de la mère.

Nul bruit au-dehors. Au loin, le grand Paris illuminé. A l'étage, les aînés remuant ; par-ci, par-là, un objet tombant ; un éclat de voix, une querelle étouffée en des rires perçant les plafonds. Le rideau soigneusement clos, la lampe amortie sous l'abat-jour rose plissé, un livre préparé sur la table : « Nous n'avons pas achevé Bret-Harte, » ils s'étaient installés devant le feu pour toute la soirée. Délicieuse tranquillité ! Comme elle lui montrait le livre d'un geste de com-

Digitized by Google

mandement amical, il la trouva charmante, dans ce premier déshabillé, se pelotonnant au fond du petit fauteuil, étroit, bas, en cretonne à ramages bleu sur blanc, partout capitonnée, comme le papier peint de la chambre. Il n'était plus pressé de lire. Ne pouvait-il la regarder un peu? Elle, aussitôt, avait pris un ouvrage de main, et elle cousait, les yeux baissés sur l'aiguille. Voudrait-elle se dérober à son admiration? Qu'y avait-il là de si pressant, qu'il dût se mettre à une futile lecture lorsque le premier mot de leur amour lui remontait si chaudement aux lèvres? Il la regardait de plus près, ravissante!

« Que fais-tu donc? dit-il bientôt. L'étrange idée de lui bâtir toi-même des jaquettes. »

Les pieds sur les chenets, jaloux de cette absorption, il parlait ainsi.

— « Monsieur le savant fait erreur. Je ne bâtis pas, je corrige. Ce qu'on achète fait, vois-tu, ne vaut guère. Regarde, l'apparence flatte et l'on croirait ce corsage parfait. J'ai observé l'enfant, il n'y est pas à l'aise. Si on n'allongeait les épaulières, sa poitrine y serait comprimée et, si peu que ce soit, c'est trop, n'est-ce pas? Avec des élastiques, il se remuera et grandira sans gêne. »

Le père saisit cette main qui travaillait pour son fils et la baisa : « Une mère songe à tout. » Une émotion l'avait pris. Il s'intéressait maintenant à ce travail de correction, à ces doigts effilés tirant l'aiguille. Il s'était emparé d'un coin du petit corsage, en mesurait l'entournure, sans le lui ôter des mains, et ils le tenaient ainsi à deux, suspendu. Comme il était tenté de la presser dans ses bras et qu'elle continuât à coudre ainsi! Il voulait comprendre comment elle s'y prenait, voir comment elle réussirait. Ce ne devait pas être chose aisée de transformer, sans en gâter les lignes, cette coupe habile où une tailleuse spécialiste avait mis son art, et la machine à coudre, sa régularité.

L'élastique, coupée plus longue, se trouvait plus étroite que la bretelle. La mère s'occupait à la border, en y cousant de chaque côté de petites bandes de piqué blanc, pareil au

Digitized by Google

corsage. Elle avait fixé l'élastique, bien tirée, afin que la bordure pût céder autant qu'elle à la pression. Mais elle voulait aussi s'assurer si le piqué ne ferait pas une fronce trop épaisse pour que ce fût joli et surtout pour ne pas froisser les chairs délicates de l'épaule du petit. En effet, cela lui parut à craindre. Il fut de son avis et un souvenir lui vint : « De la soie conviendrait mieux. C'est de soie blanche qu'elles étaient bordées ainsi des deux côtés, tu te souviens ! — Quoi ? — Tes jarretières ! — Quelles jarretières ? — Mais tes jarretières de mariée !... On aurait pu les détacher pendant le festin. C'est un vieil usage qui heureusement disparaît. Mais on ne pouvait pas savoir... N'est-ce donc pas ainsi qu'elles étaient bordées ? »

Au premier mot, elle avait ouvert de grands yeux ; le petit corsage, où elle mettait toute son ardeur, avait glissé de ses doigts, recueilli vite sur ses genoux ; ses traits se contractaient, l'enjouement qui était toujours au fond de son bonheur et qui, à entendre le géologue parler chiffons, allait pétiller en moquerie, s'éteignit ; le rire prêt à éclore se fana sur ses lèvres ; elle rougit, elle pâlit, leva brusquement des yeux rigides, et les ferma aussitôt avec des rides cruelles. Lui, distrait, maniant encore la mignonne épaulière, faisait jouer l'élastique, palpait la bordure, délibérait d'un geste, se confirmait dans son idée : « Parfaitement ! De la soie ! Ce sera cela. Je les vois encore. Tu dois les avoir conservées. »

Elle se taisait. Les rides du coin de ses yeux se serraient convulsivement, refoulant des larmes. Il vit ce changement terrible. Elle, si adorable à l'instant, dans son petit fauteuil ouaté, le sourire aux lèvres, le bonheur aux yeux, la grâce dans tout le corps, ainsi bouleversée, désespérante, et cela ici, dans cette chambre de vie, devant ce berceau d'enfant, ayant à la main cette chère petite couture ! Etait-ce possible ? Il se leva, courut à l'enfant, l'embrassa avec précaution, comme pour l'appeler à témoin, prit la douce tête de sa femme dans ses deux grosses mains, la regarda profondément de son grand œil franc, inquiètement scrutateur, et il allait lui dire : Qu'as-tu ? lorsqu'il comprit. Quelles rages de distraction

Digitized by Google

avait-il? Il ne pouvait jamais se faire à l'idée qu'il n'eût pas vécu toujours ainsi. Même il y avait des moments où il était persuadé de l'avoir vue naître. Quelle stupidité aussi de la prendre pour un philosophe, un esprit, un être de raison, un ange! Comme si une femme ne valait pas mille fois tout cela! Pourvu, grand Dieu, qu'un piano chez le voisin, une querelle d'enfants là-haut ne s'en viennent pas rouvrir toutes ses blessures! Peut-on aimer ainsi? Antédiluvien! va! Ces idées passèrent, en une seconde, en lui, comme un éclair, et il restait, sous le coup, immobile, ahuri, tenant toujours la tête aimée dans ses mains brûlantes, muet.

En un éclair aussi, elle repassa toute leur existence, le vit renaître auprès d'elle, transfiguré, eut la force, cette fois, devant la loyale profondeur de son regard, de rejeter les souvenirs mauvais, comme les grains d'ivraie d'une moisson heureuse, ne voulut se rappeler dans le passé d'autres spectres que les faux prophètes du lieu commun et de l'envie, s'attendrit à penser comme il était bon, à voir comme il était effaré; sourit, moqueuse, à l'idée que c'était là un savant; préféra triompher d'elle-même — de lui c'était trop facile; — fit appel à toute sa richesse d'humour pour conjurer, — à jamais, pensait-elle, — un sot fantôme; retrouva une première esquisse de sourire où s'annonçait la fraîcheur renaissante de l'âme; pour résister à la tentation d'y mêler une pointe de malice, s'efforça d'y mettre un grain de coquetterie apitoyée, et, déposant sur sa joue, à l'unique endroit où sa barbe laissait une place libre, ce baiser auquel la bonne était venue faire diversion, en lui permettant d'ouvrir le livre et de servir le thé qui devait clore l'incident, elle dit avec une agacerie tendre et fine:

« Préhistorique, mon cher! »

G. CHANTRAINE.

Digitized by Google

A PROPOS DE COMÈTES.

Rien n'est plus variable que l'impression que l'homme éprouve en présence du spectacle de la nature; il n'est cependant personne qui n'ait parfois senti ses pensées attirées vers les profondeurs de l'univers. Tant que la voûte des astres accomplit son apparente rotation sans présenter de phénomène extraordinaire, la généralité reste indifférente; mais dès qu'un fait exceptionnel se trouve signalé, l'attention est attirée vers les problèmes de l'espace, et les réflexions surgissent à l'envi.

La présence des comètes a, de tous temps, stimulé la curiosité et fait émettre les hypothèses les plus diverses. Dans l'antiquité, ces apparitions passagères étaient attribuées par les uns à des exhalaisons terrestres, par les autres, à une fausse apparence due à la réflexion des rayons du soleil. En général, d'ailleurs, des rapports furent toujours admis entre les apparitions de comètes et les événements de notre planète; c'est ainsi que le peuple romain crut que la comète de l'an 43 avant J.-C. était l'âme de César transportée aux cieux.

La figure extraordinaire des comètes, leur position dans toutes les parties du ciel, la courte durée de leur apparition, tout concourait à favoriser les croyances au surnaturel, et il n'est guère étonnant que l'idée qu'on se faisait alors du rôle prépondérant de notre globe dans l'univers ait conduit les anciens à imaginer cette supposition d'un lien entre le passage des comètes et les événements de la terre.

La longue nuit du moyen âge ne vint apporter aucune idée nouvelle : il semble que les comètes ne réussirent à

Digitized by Google

occuper les peuples que pour favoriser les visions astrologiques. Le grand Képler lui-même, ce réformateur de l'astronomie, qui avait osé, le premier, procéder à l'analyse du mouvement des planètes en rejetant toutes les opinions antérieures, Képler subissait l'influence de son époque, et il croyait encore à l'action pernicieuse des comètes. Son attrait irrésistible pour la recherche des causes l'entraîna à développer malencontreusement les opinions des anciens au sujet de ces apparitions, et le caractère même de son génie le conduisit ainsi à s'écarter de cette lumière que, dans d'autres matières, il projeta si vivement sur la science. Après lui, les superstitions eurent encore cours pendant plus d'un demi-siècle, ainsi qu'il résulte des deux preuves suivantes.

La première est empruntée à une pièce officielle de la correspondance administrative sous Louis XIV[1]. C'est une lettre du marquis de Castries annonçant à Colbert que l'apparition de la comète de 1664 prédisait l'arrivée du grand roi « notre maistre » à la dignité impériale !

La seconde appartient à une époque encore plus rapprochée; elle se rattache à la comète de 1680, et est extraite du *Journal des Sçavants*, qui était à cette époque le moniteur de la science, en France : « La nuit du Lundi 2 Décembre dernier environ à une heure après minuit une Poule qui n'avait jamais fait d'œufs, après avoir chanté d'une façon extraordinaire, ensuite d'un grand bruit, fit un œuf d'une grosseur beaucoup au-delà de la naturelle marqué non pas d'une Comete comme le peuple l'a cru mais de plusieurs Etoiles.

« Si tout cela est bien vrai, ce ne serait pas le premier prodige de cette nature qui aurait paru en Italie pendant les Eclipes ou les Cometes, car sans parler des Croix qui parurent en Calabre sur le linge lors de la Comète de 1669, on a fait voir autrefois à M. Cassini dans la ville de Bologne une coque d'œuf sur laquelle on voyait un Soleil en relief

[1] Voir *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, recueillie et mise en ordre par Depping. Tome IV, p. 682. Cette pièce nous a été obligeamment signalée par M. l'avocat Duvivier.

Digitized by Google

parfaitement bien marqué et on l'assûra que cet œuf avait été pondu dans le temps d'une Eclipse. »

Hâtons-nous de dire que ces idées sur les comètes ne furent point partagées par tous les philosophes de l'antiquité. Plusieurs avaient sur ces matières des notions plus réelles; Sénèque, le précepteur de Néron, entre autres, dans le livre VII des *Questions Naturelles*, après avoir réfuté tous les systèmes, expose et appuie celui qu'Apollonius de Mynde disait avoir rapporté de la Chaldée. Citons quelques-unes des opinions répandues dans ce septième livre et qui témoignent d'un esprit de pénétration d'autant plus extraordinaire que, dans cette partie de la science, les observations faisaient complètement défaut [1] :

« Les comètes sont des planètes, mais très nombreuses. Ce ne sont pas des apparences illusoires, des feux qui s'étendent d'un astre à un autre, ce sont des astres particuliers : les comètes sont ce que sont le soleil et la lune... Elles parcourent les plus hautes régions du monde et ne se font apercevoir que quand elles arrivent dans la partie inférieure de leur orbite...

« Comment nous étonner de voir ignorer les lois des comètes, dont le monde a si rarement le spectacle, ainsi que le point de départ et les limites de ces corps, dont les retours n'ont lieu qu'au bout de périodes immenses? Quant aux étoiles, il n'y a pas quinze cents ans que la Grèce a calculé leur nombre et publié leurs noms. Aujourd'hui même, il est beaucoup de peuples qui ne connaissent le ciel que de vue, qui ne savent pas pourquoi la lune s'éclipse et se couvre d'ombre. Nous-mêmes nous n'avons que depuis peu des théories et de la certitude sur ce point. Un temps viendra où ces mystères, cachés aujourd'hui, seront éclaircis par le laps des ans et les études accumulées des siècles... Un homme apparaîtra un jour, qui démontrera dans quelle portion de l'espace errent les comètes, pourquoi leur route est si éloignée de

[1] Traduction empruntée aux *Œuvres complètes de Sénèque*. Panckoucke. Paris, 1834.

Digitized by Google

celle des autres planètes; il dira leur grandeur, leur composition. »

Les croyances des anciens, touchant l'influence des comètes sur notre terre, ne pouvaient évidemment se modifier qu'avec l'esprit des méthodes de recherche. Aux conjectures il fallait substituer l'observation directe; à la place des idées préconçues il fallait mettre des principes ou des déductions de principes. En un mot, il était nécessaire de commencer par abattre l'ancienne philosophie des mots, pour y substituer la philosophie de la raison et de l'expérience réunies.

Cette œuvre de la renaissance des sciences fut préparée pendant la première moitié du XVII^e^ siècle, et si Descartes, le grand chef de la nouvelle école, n'a pas directement réussi à produire une conception durable de l'univers, on peut dire qu'il a perfectionné l'art de raisonner et préparé ainsi l'avènement des nouvelles doctrines.

La nature du mouvement des comètes s'imposait, en toute première ligne, à l'examen des nouvelles méthodes, et la découverte du télescope (1609), en perfectionnant l'observation, ne pouvait manquer d'apporter des matériaux sérieux pour cette entreprise. Képler, sans doute encore imbu de la prétendue vertu de la ligne droite, avait admis que la trajectoire des comètes est rectiligne; Galilée avait partagé ce sentiment; ce furent Hévélius, Doerfel et d'autres qui avancèrent, pour la première fois, que l'orbite des comètes était une courbe concave vers le soleil.

Cette opinion ne fut définitivement admise qu'après que Newton eut produit son admirable synthèse des lois de Képler. Celui-ci était arrivé, à force de patience et d'études, à tirer des observations de Tycho-Brahé, son prédécesseur, ainsi que des siennes, les lois qui règlent le mouvement des planètes autour du soleil. Cinquante ans après, Newton, étendant à l'univers entier les lois de la pesanteur, démontra que le mouvement des planètes, tel que l'avait observé Képler, s'expliquait en supposant que *les corps s'attirent en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance.*

Digitized by Google

Ce fut, paraît-il, en 1666 que Newton, âgé de 24 ans, commença ses réflexions sur la cause qui fait tomber les corps, à la surface de notre globe. Il fut bien vite conduit à imaginer qu'une force devait émaner du centre de la terre, pour produire les mouvements observés; il pensa ensuite que, puisque les effets de cette force se font sentir sur tous les points de la terre, quelle que soit leur profondeur ou leur élévation, cette force devait avoir une influence sur le mouvement de la lune. Après qu'il eut déduit du calcul une confirmation de cette première hypothèse, Newton considéra que si la pesanteur de notre globe retient son satellite dans son orbite, les planètes peuvent être pareillement dirigées dans leur cours par la pesanteur du soleil.

Imaginez, en effet, un corps lancé dans une direction quelconque et constamment soumis aux effets d'un centre attirant. L'influence de cette attraction déviera, à chaque instant, la direction de la vitesse de ce corps et celle-ci ne sera jamais dirigée vers le centre attirant, parce que le mobile possédera toujours, outre la vitesse qui lui est constamment communiquée, une vitesse qui est la résultante de sa vitesse primitive et de toutes les vitesses qui lui ont été antérieurement transmises; si donc aucune cause étrangère n'intervient et si le corps n'a pas été, dès l'origine, lancé vers le centre attirant, il ne pourra jamais s'y précipiter et devra se mouvoir suivant une courbe qui, d'après la loi formulée par Newton, répond aux conditions déduites de l'observation par Képler.

Combien cette méthode surpassait les méthodes des anciens! Quelle base puissante pour la recherche de la vérité! En raisonnant, en effet, sur le résultat des observations, Newton était conduit à formuler une synthèse qui devait, par la suite, non seulement s'accorder avec tous les phénomènes constatés, mais qui devait amener la confirmation de toutes les déductions qui pouvaient en être tirées, par la voie de l'analyse.

C'est ainsi que ce grand penseur fut conduit, entre autres recherches, à examiner si la trajectoire des comètes satisfait aux conditions qui sont remplies par les trajectoires des pla-

Digitized by Google

nètes. La comète qui parut en 1680, celle même qui avait inspiré la note du *Journal des Sçavants*, vint à point pour tenter cette épreuve; le succès fut complet et le mouvement de la comète se trouva être exactement représenté par l'hypothèse de l'attraction universelle.

Ainsi se trouvaient définitivement réalisées les prédictions de Sénèque; un homme était venu, qui, aidé du travail de ses prédécesseurs, avait dépouillé les comètes de leur caractère mystérieux pour les ranger dans la classe des astres qui, comme tous les autres, se meuvent sous l'effort du soleil régulateur !

La faible durée des apparitions était expliquée par la supposition d'une grande excentricité de l'orbite décrite : la courbe parcourue ayant une forme allongée et le soleil se trouvant loin du centre, la plus grande partie de l'orbite est située loin de l'action calorifique du soleil et hors de portée de notre vue et, ainsi, la comète ne devient visible qu'aux époques de sa plus grande proximité du soleil.

Cependant, l'hypothèse rendait probable l'existence de comètes périodiques, revenant à intervalles réguliers dans la partie de leur cours qui les rend visibles pour nous. L'existence de pareils astres fut à peine soupçonnée, que Halley, le collaborateur de Newton, découvrit la périodicité de la comète qui porte son nom. Ayant calculé l'orbite de plusieurs comètes antérieurement apparues, il trouva une telle similitude entre les routes suivies par les comètes de 1531, de 1607 et de 1682, qu'il acquit la conviction que ces apparitions étaient celles d'une seule et même comète, accomplissant sa révolution en 75 ou 76 années. La description, quoique incomplète, que les historiens avait transmise de la comète de 1456, convainquit Halley de la justesse de cette opinion, au point qu'il crut pouvoir annoncer le retour de l'astre pour 1758. « Si donc, » dit-il, « elle revient encore, suivant notre prédiction, vers l'an 1758, la postérité se souviendra que c'est à un Anglais qu'on doit la découverte de sa périodicité. »

Une nouvelle preuve fut cependant encore jugée indispensable aux théories de Newton. La loi d'attraction est

Digitized by Google

réciproque, et de même que le soleil agit sur les corps qui se trouvent dans sa sphère d'action, de même ceux-ci doivent agir les uns sur les autres, de manière à produire des perturbations capables de modifier la grandeur, la forme et la position des orbites.

La comète de Halley ayant passé assez près de Jupiter et de Saturne, la prédiction exacte de l'époque de son retour devenait, dès lors, une question de calcul.

« Au mois de juin 1757, dit de Lalande, j'engageai Clairaut à appliquer sa solution du problème des trois corps à la comète qu'on attendait et à calculer l'attraction de Jupiter et de Saturne sur la comète, pour avoir exactement son retour. M^me^ Lepaute nous fut d'un si grand secours que nous n'aurions point osé sans elle entreprendre cet énorme travail, où il fallait calculer, pour tous les degrés et pour cent cinquante ans les distances et les forces de chacune des deux planètes par rapport à la comète.

« On comprendrait difficilement le courage qu'exigeait cette entreprise, si l'on ne savait que pendant plus de six mois nous calculâmes depuis le matin jusqu'au soir, quelquefois même à table, et qu'à la suite de ce travail forcé, j'eus une maladie qui changea mon tempérament pour le reste de ma vie ; mais il était important que le résultat fût donné avant l'arrivée de la comète, pour que personne ne pût douter de l'accord entre l'observation et les calculs qui serviraient de fondement à la prédiction. C'est ce qui arriva effectivement : la comète fut retardée de six cents jours par l'action de Jupiter et de Saturne, et ce résultat fut annoncé à la rentrée publique de l'Académie des sciences au mois de novembre 1758. »

La comète fut aperçue, dès le 25 décembre 1758, par un paysan de Dresde, nommé Palitsh ; les observations démontrèrent qu'elle avait passé au périhélie un mois à peine avant l'époque assignée par Clairaut.

On comprend l'enthousiasme qui accueillit cette victoire ; on en jugera par la communication suivante, qui fut faite par de Lalande dans le *Recueil de l'Académie pour* 1759 :

Digitized by Google

« L'univers voit, cette année, le phénomène le plus satisfaisant que l'astronomie nous ait jamais offert; événement unique jusqu'à ce jour; il change nos doutes en certitude et nos hypothèses en des démonstrations.

« L'Académie s'empresse d'annoncer ce retour comme une époque désormais mémorable dans nos sciences, qui nous assure, enfin, le prix d'une multitude immense de calculs, d'observations et de recherches.

« En effet, quoique dans tous les temps les physiciens intelligents aient espéré le retour des comètes, quoique Newton l'ait assuré et que Halley en ait osé fixer le temps, tous, jusqu'à Halley lui-même, en appelaient à l'événement et à la postérité. Quelle différence entre sa situation et la nôtre, entre le plaisir que lui donna cette heureuse conjecture et les avantages que nous trouvons aujourd'hui en la voyant se vérifier! Combiner ensemble des faits que présente l'histoire et en tirer des conséquences pour l'avenir, ce fut l'ouvrage de M. Halley. Voir ces conséquences justifiées après plus de cinquante années par un entier accomplissement, c'est une satisfaction qui nous était réservée et que, dans les temps les plus reculés, les philosophes enviaient à la postérité. »

Un nouveau retour de la comète de Halley fut attendu pour l'année 1835 : à cette époque, M. de Pontécoulant ne se trompa que de trois jours dans sa prédiction. Disons, en passant, qu'on a de bonnes raisons de croire que ce fut la même comète qui parut en 1456, trois ans après la prise de Constantinople par les Turcs, et qui contribua tant à entretenir la frayeur de la chrétienté à l'égard des Mahométans. La description que nous ont laissée les annales de la Chine du parcours de la comète qui fut aperçue vers le milieu de l'année 1066, est parfaitement représentée par l'orbite de la comète de Halley, ce qui autorise encore à supposer que c'est cette même comète qui figure sur les célèbres tapisseries historiques de l'hôtel de ville de Bayeux (Normandie) et qui représentent les événements principaux de la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant.

Digitized by Google

Depuis l'époque du retour de la comète de Halley, le nombre des comètes périodiques dont le retour a été constaté s'accroît continuellement ; au moment présent, douze de ces astres sont connus.

A l'effet de dissiper les craintes que peut faire concevoir la vue d'une comète, disons un mot de l'éventualité de la rencontre d'un de ces astres avec la terre. Il est évident que les seules comètes qui soient à craindre sont celles dont la plus courte distance au soleil est inférieure à la distance moyenne de la terre au même astre ; or, Olbers a calculé la probabilité qu'une semblable comète puisse approcher de la terre seulement à la distance de la lune : il a trouvé 1 chance sur 175,705, de sorte qu'en admettant chaque année le passage de deux comètes de l'espèce (ce qui est plutôt exagéré, puisque l'expérience nous démontre que beaucoup de ces astres approchent moins du soleil que la terre), l'événement peut se produire, en moyenne, tous les quatre-vingt-huit mille ans. Voilà un chiffre qui, certes, est de taille à donner de l'assurance aux plus craintifs, et si quelque doute peut encore rester, il suffit de rappeler que, par suite de la faiblesse de leurs masses, un de ces astres pourrait rencontrer notre planète sans produire plus d'effet que le choc d'une mouche contre un train de chemin de fer lancé à toute vitesse. Disons, enfin, que l'expérience a prouvé que notre planète peut impunément traverser la queue des comètes sans le moindre résultat pour nous : en juin 1861, la terre est restée, pendant plusieurs heures, profondément plongée dans la queue d'une comète de 870,000 lieues de diamètre, et les observateurs, qui n'étaient pas au courant de la collision, ont à peine découvert au ciel une faible lueur!

La question d'origine des comètes n'est pas moins intéressante. Il existe, à cet égard, deux hypothèses. D'après Kant, le grand philosophe qui émit le premier des idées saines touchant la structure de l'univers, les comètes seraient, comme les planètes, des parties de matière ayant toujours appartenu au système solaire. D'après Laplace, ces astres auraient, au contraire, pris naissance aux dépens de

Digitized by Google

la matière qui est parsemée dans les espaces stellaires : les comètes seraient, dès lors, des messagères qui voyagent de système en système et qui ne se fixent autour d'un soleil donné que grâce aux modifications subies dans son mouvement primitif, par suite d'attractions perturbatrices. Certains faits plaident plus spécialement en faveur de la seconde hypothèse, mais il est actuellement impossible de considérer cette question comme résolue.

Cet article serait évidemment incomplet, pour beaucoup de lecteurs, si nous ne disions mot de la brillante comète qui a si vivement captivé l'attention publique dans ces derniers mois. Elle fut découverte le 7 septembre par M. Gould, un astronome de l'Amerique du Sud ; elle porte cependant, dans plusieurs publications, le nom de M. Cruls, un Belge, ancien officier de notre armée, directeur intérimaire de l'Observatoire de Rio de Janeiro, qui fut le premier à la faire connaître en Europe.

Cette comète n'a pas seulement eu le mérite d'un aspect extraordinairement brillant, et tel qu'en plusieurs pays elle fut visible à l'œil nu, malgré sa position très voisine du soleil ; mais elle a, de plus, offert certaines particularités dignes de remarque. Ainsi, deux observateurs, MM. Elkin et Finlay, munis d'instruments différents, ont pu noter, avec un écart de 6', l'heure de l'entrée de la comète sur le disque solaire. Chose remarquable, pendant toute la durée du passage, la comète fut invisible. Au premier abord, cette disparition complète de l'astre sur le disque solaire semble pouvoir être attribuée à une égalité parfaite de sa lumière avec celle du soleil ; mais, la constance de cette égalité est impossible, vu la diminution sensible de l'intensité lumineuse du disque du soleil en partant du centre vers les bords. Le fait est peut-être dû à une cause dépendante de l'atmosphère terrestre ; il est aussi possible qu'il provienne de la rareté de la matière de la comète, qui ne serait pas assez agglomérée pour paraître, pendant le passage, comme une tache, soit brillante, soit sombre.

Le noyau, ou la partie de la comète qui paraît la plus dense,

Digitized by Google

a présenté une autre particularité singulière. Ce noyau, qui avait primitivement la forme sphérique ordinaire, commença à s'allonger vers le 23 septembre et à présenter d'abord une forme oblongue, qui prit ensuite l'apparence d'un noyau double, réuni par un large trait lumineux ; finalement, il se transforma en un groupe de cinq grains formant chapelet et réunis par un grossier trait de lumière [1].

Cette forme compliquée du noyau, jointe au mauvais temps presque général, rendit les observations de position de l'astre fort difficiles. Ces circonstances interviennent pour une large part dans le retard qui a été apporté dans la détermination de l'orbite de cette comète. Cette détermination est évidemment basée sur un relèvement exact des positions de l'astre ; et l'on comprend que si, par hasard, la comète a subi une perturbation dans sa marche, le mélange de ces déterminations, appartenant à deux orbites différentes, doit augmenter les difficultés. Or, il est certain que la comète a traversé l'immense atmosphère qui s'étend autour du soleil à une distance qui dépasse 150,000 kilomètres. Elle se présentait, dès lors, comme un objet d'étude intéressant, de nature à nous éclairer au sujet de la résistance que cette atmosphère oppose au mouvement.

L'hypothèse de cette résistance conduisait naturellement à l'idée d'une diminution successive de la vitesse de la comète, pendant son parcours de l'atmosphère solaire. Cet effort, retardateur de son mouvement, ne pouvait en rien altérer la position du plan de l'orbite, puisque la résistance du milieu est directement opposée à la vitesse du mobile et n'introduit, par conséquent, aucun effort en dehors de ce plan. Cette résistance devait donc avoir pour effet de précipiter les retours successifs de la comète, et celle-ci devait infailliblement finir par s'engloutir dans l'embrasement solaire.

Théoriquement, la question est facile à décider. Il s'agit

[1] L'apparence d'un noyau supplémentaire a été constatée, dans notre pays, le 2 octobre, par M. Terby. Voir *Ciel et Terre*, n° 17, 1er novembre 1882.

Digitized by Google

de déterminer une orbite déduite uniquement des positions occupées par la comète *après* son passage à travers l'atmosphère du soleil, et d'examiner si cette orbite rendait compte des positions de l'astre *avant* ce passage. Dans l'affirmative, toutes les positions appartiennent à une même trajectoire et alors il est permis d'affirmer la non-intervention de l'influence perturbatrice.

Au point de vue pratique, il est facile de se rendre compte des difficultés d'application de cette méthode. Cependant, il résulte des calculs de M. Chandler que si la perturbation subie n'est pas nulle, elle est, en tout cas, trop faible pour justifier des hypothèses et, surtout, pour autoriser des prédictions. Celles-ci ne sont admissibles que lorsqu'elles sont basées sur des certitudes absolues. Somme toute, nous devons nous borner à constater la similitude de l'orbite de la brillante comète de cette année avec les orbites des comètes de 1668, 1843 et 1880 et laisser au temps le soin de compléter les connaissances, à cet égard.

Un dernier mot à propos de la petite comète qui a été découverte dans les environs de la grande, par M. Schmidt, à Athènes. On a pensé que ces deux astres pouvaient avoir eu une origine commune : le fait du dédoublement d'une comète s'était déjà présenté en 1846. Cette fois, cependant, l'orbite de la petite comète qui a été calculée par M. Oppenheim, à Berlin, présente des différences qui indiquent que cette conclusion était, au moins, prématurée.

Lieutenant MAHILLON.

Digitized by Google

LA PSYCHOLOGIE

dans les Facultés de médecine et des sciences à l'université de Bruxelles

Il y a quelque temps, un homme d'esprit et de bon sens, M. Pierre Véron, protestait contre les étonneurs contemporains, en matière artistique et financière. M. Tiberghien, à son tour, a cherché, dans un article récent, à mettre les lecteurs de la *Revue de Belgique* en garde contre les étonneurs, en matière de philosophie.

L'article de M. Tiberghien, écrit avec une vigueur de style et une force de raisonnement que l'on retrouve dans toutes les œuvres du professeur de Bruxelles, a fait sensation dans un groupe assez considérable d'anciens étudiants de l'Université libre. Je me permets de prendre la plume pour exprimer les tendances de ce groupe et faire connaître aux hommes qui s'intéressent au haut enseignement et surtout à la philosophie, les désirs qu'il voudrait voir réaliser.

Je m'entreprendrai pas de discuter toutes les questions que M. Tiberghien a traitées avec tant de supériorité : mon inexpérience des dissertations philosophiques me le défend. Je ne veux examiner ici que quelques-unes des critiques qu'il dirige contre l'école positiviste et notamment contre les idées d'Herbert Spencer. J'espère montrer que ces critiques sont peu fondées et justifier ainsi l'admiration que ce puissant philosophe inspire à une grande partie de la jeunesse studieuse. J'aurai l'occasion d'indiquer, en passant, quelques-unes des causes pour lesquelles, malgré le talent et la science du professeur de l'université de Bruxelles, ses doctrines ne pénètrent plus au même degré que jadis la masse de ses élèves.

Je laisserai à d'autres, plus compétents, le soin de complé-

Digitized by Google

ter cette tâche en recherchant toutes les modifications qu'il faudrait apporter au mode d'enseignement de la philosophie, actuellement en honneur dans nos hautes écoles, pour que celle-ci reprît l'autorité qu'elle est en voie de perdre, mais, dans tout cet exposé, je ne serai que l'écho d'un groupe de plus en plus nombreux : ce seront des idées collectives que j'exprimerai; mes idées personnelles ont trop peu de valeur pour être autorisées à y prendre place.

Ce n'est pas sans une certaine stupéfaction que nous avons vu ranger parmi les *étonneurs* philosophiques, Herbert Spencer, dont les travaux nous frappent surtout par l'absence de toute idée préconçue, par une absolue sincérité. Etonneur ! ce mot nouveau porte en lui comme un soupçon de charlatanisme. Il nous paraît peu applicable à un penseur d'une originalité et d'une indépendance d'idées rares, d'une puissance et d'une profondeur de raisonnement incomparables, d'une science exceptionnellement étendue et précise. Certes, ce mot n'eût pas eu l'approbation de Stuart Mill, lui qui vantait chez Spencer, « la solidité et le caractère encyclopédique des connaissances, la puissance de coordination et d'enchaînement. » Il n'aurait pas eu celle de Huxley, qui recommandait à l'attention du monde savant le système philosophique de son compatriote.

M. Tiberghien a la foi spiritualiste : cette foi dirige sa vie et anime son enseignement depuis de longues années; mais la foi est aveugle, et nous nous sommes demandé si, dans le cas actuel, M. Tiberghien, entraîné par l'ardeur de ses convictions, n'a pas été amené à confondre un instant les hommes étonneurs et les hommes étonnants.

En vain nous avons cherché dans la critique, d'ailleurs supérieure, de M. Tiberghien, rien qui justifiât le reproche clairement adressé à Spencer, de viser avant tout à forcer l'attention du public par l'audace et la nouveauté des idées. Notre recherche, disons-nous, a été vaine et, après comme avant, Spencer est demeuré pour nous entouré de l'auréole de bonne foi et de conscience sans laquelle le génie lui-même resterait privé de sectateurs.

Digitized by Google

Et vraiment, faut-il qu'une idée soit neuve pour être juste? Ou, inversement, toute idée neuve doit-elle, de ce chef, être tenue en défiance?

Pour nous, la question d'ancienneté en philosophie a fort peu d'importance. Cependant, les disciples des écoles spiritualistes semblent croire le contraire. Selon eux, l'attrait de la nouveauté seul nous attire loin de leurs affirmations, et pour nous retenir, ils nous répètent avec insistance le vieil axiome : « Nil novi sub sole! »

M. Tiberghien, toutefois, rendons-lui cette justice, ne fait pas abus de cet argument, et, quoiqu'il dise que « ceux qui se figurent que la méthode de Comte est nouvelle ne connaissent pas l'histoire » ; que « le travail de Spencer, sur l'éducation, n'est qu'une réminiscence de Pestalozzi, développée mal à propos dans un esprit utilitaire », et que « l'idée du domaine de l'inconnaissable n'est pas neuve, qu'elle appartient à Comte et aux sensualistes de tous les temps », il sait reconnaître du moins que pour cette dernière « la formule est nouvelle ».

Le professeur de Bruxelles fait, du reste, trop grand cas des « saines traditions de l'humanité » pour ne pas admettre des origines et des ancêtres à toutes les doctrines. Si la question de savoir quel est l'âge des doctrines positivistes pouvait avoir quelque influence sur leur valeur, M. Tiberghien ne manquerait pas de voir plutôt un argument en leur faveur qu'une objection à leur opposer dans le fait que, dès la plus haute antiquité, des systèmes analogues ont vu le jour. Cela ne pourrait, en effet, que montrer leur origine dans une tendance constante de l'intelligence de l'homme, et M. Tiberghien pourrait y trouver une preuve de plus à l'appui de sa thèse : « pour abolir la métaphysique, il faudrait commencer par changer l'esprit humain ».

Ce n'est pas en réponse aux arguments invoqués par M. Tiberghien, dans son remarquable travail, que je me permets de relever cette persistance dans l'emploi de l'argument : « Nil novi sub sole. » C'est uniquement pour en faire ressortir le peu de portée en fait, même en supposant que nous pussions

Digitized by Google

être entraînés du côté des doctrines positivistes par l'attrait du nouveau. Les adversaires de ces doctrines devraient, en effet, s'apercevoir qu'il faut toujours distinguer entre la donnée générale d'un système, d'une part, et d'autre part les moyens employés pour la justifier.

Le système peut tomber sous le coup des quatre mots latins, dont on veut faire un assommoir, et en même temps les preuves mises en œuvre pour le soutenir peuvent y échapper entièrement. Or, c'est le cas dans lequel se trouve aujourd'hui le positivisme. Si quelques philosophes contemporains arrivent à formuler des opinions analogues à celles que formulèrent des philosophes de l'antiquité, ces derniers n'ont été amenés certainement à leurs conclusions que par des chemins bien opposés à ceux qui sont parcourus aujourd'hui. Ce qui est neuf chez nos contemporains, c'est la méthode, c'est l'observation externe; ce qui est neuf, c'est le trésor de connaissances précises que donne aujourd'hui la science au philosophe; ce qui est neuf, c'est la tendance expérimentale entrée à tel point dans les mœurs scientifiques que la psychologie contemporaine est devenue presque une partie de la physiologie. Qu'est-ce que la psychologie allemande contemporaine, telle que l'entendent les Herbert, les Lotze, les Volkmann, les Wundt, les Fechner, les Delbœuf, et tant d'autres, a de commun avec la psychologie des anciens matérialistes ou sensualistes? Une science qui veut presque comme procédés les procédés des sciences de laboratoire, qui tend de plus en plus à abandonner complètement ses attaches métaphysiques, une science comme celle-là est-elle neuve, oui ou non?

Il se peut que ce côté nouveau des recherches philosophiques contemporaines soit pour quelque chose dans le succès qu'elles obtiennent auprès de la jeunesse, mais, ce qui est hors de doute, c'est qu'aux yeux des professeurs de spiritualisme, encore courbés devant l'ancien mode de spéculation, cette nouveauté de méthode est leur principal vice.

Spencer, appartenant à l'école psychologique puissante dont font partie Stuart Mill, Lewes, Bain, etc., doit fatale-

Digitized by Google

ment, aux yeux des philosophes spiritualistes, manquer de méthode. C'est le premier reproche que lui fait M. Tiberghien. Que l'on admette pourtant qu'il y a une méthode expérimentale, que si la méthode expérimentale est en partie rationnelle, en partie empirique, elle n'en est pas moins la seule vraiment scientifique; que l'on admette que Bacon a autant fait pour la science moderne que Descartes, et l'on verra, rien qu'en parcourant les œuvres de Spencer, combien un tel reproche est immérité.

Mais ce qui constitue surtout, aux yeux de M. Tiberghien, un grand défaut dans la philosophie de Spencer, c'est l'affirmation du domaine de l'inconnaissable. Admettre que l'homme est fini, que sa raison est un instrument qui ne peut agir que relativement, refuser à l'esprit le pouvoir de démêler les principes universels, la faculté d'atteindre à la compréhension de l'infini et de l'absolu, voilà le grand défaut! Cette abdication de l'esprit humain est fatale et évidente : il faut la rejeter, car c'est une abdication. Que d'hommes éminents ont déjà interrogé pourtant ces grandes énigmes sans en trouver la solution! Que d'efforts inutiles! Ne reste-t-il donc rien d'inconnu dans le fini, dans le compréhensible, pour que, pris d'un sentiment de folle présomption dans notre valeur intellectuelle, nous allions sans cesse épuiser nos forces à la solution de ces problèmes ?

« Mais, dit M. Tiberghien, les philosophes ont-il jamais prétendu à l'omniscience? Non, ajoute-t-il, ils se contentent de dire que l'homme peut, par la raison, connaître les principes aussi bien qu'il connaît les phénomènes de la nature par les sens. » Évidemment, ce n'est pas là l'omniscience, mais prétendre connaître tous les phénomènes de la nature est déjà passablement prétentieux, et prétendre connaître en outre les principes des choses l'est encore bien davantage.

Et quel moyen nous donne-t-on pour cela? La raison. Les philosophes spiritualistes ont bien compris que la première chose à connaître était l'instrument de nos connaissances ; aussi ne se trouvent-ils point embarrassés de nous dire ce que c'est que la raison. Tout philosophe spiritualiste a sa défini-

Digitized by Google

tion prête, et en philosophie spiritualiste, la définition a toujours été une explication. Pour M. Tiberghien, la raison, « c'est l'esprit tourné vers le haut ou considéré dans les choses supra-sensibles. C'est l'organe du divin... La raison est une faculté, la faculté la plus élevée et le trait caractéristique de l'esprit humain... C'est par la raison que l'homme comprend l'infini, l'absolu, Dieu, la cause et la *raison* des choses... »

Nous ne nous attarderons pas à discourir sur les variétés de la raison, sur la raison formelle, sur la raison spéculative, sur la raison pure. Nous avons une définition : la raison est une faculté. Mais qu'est-ce qu'une faculté? « La faculté, dit M. Tiberghien, est la propriété d'un être qui est la cause universelle et permanente de tous ses actes possibles. » Or, on sait que l'esprit est faculté, toujours d'après M. Tiberghien, et nous voilà devant la notion de l'esprit.

Nous demanderons alors de quel droit le spiritualisme affirme à la fois l'esprit et la matière? Est-il plus à même d'établir cette donnée que le matérialisme ou l'idéalisme ne le sont d'établir les leurs? Pourquoi dit-on que, puisque le matérialisme n'est pas certain et que l'idéalisme ne l'est pas plus, c'est le spiritualisme qui est la vérité? Ne serait-il pas plus scientifique d'abdiquer franchement devant l'insolubilité de la question et de porter ses recherches vers des points plus connaissables?

Que l'on ne nous reproche pas de nous attarder avec trop de complaisance dans la recherche de certaines formules spiritualistes sur la raison, la faculté, etc. ; nous avons voulu montrer à quelle accumulation de définitions, de principes et d'aphorismes arrive l'ancienne école philosophique, et de quelle manière elle agit généralement dans l'exposé de ses doctrines. On peut se demander quel effet peut obtenir un enseignement aussi abstrait, quel résultat bienfaisant il peut avoir, alors même qu'il est confié à un homme savant et convaincu.

On ne saurait trop répéter que la spéculation a donné tout ce qu'elle a pu donner. Ce que nous connaissons des phéno-

Digitized by Google

mènes naturels est, en dernière analyse, ce qui tombe sous nos sens. La spéculation ne peut nous aider, car, comme le dit Spencer, « la réalité cachée derrière toutes les apparences est et doit toujours demeurer inconnue ».

Mais, dira-t-on, dans les études simplement expérimentales, il y a autre chose que l'observation directe des faits : il y a l'explication, la compréhension des phénomènes et même, dans certains cas, leur prévision. On pourra répondre à cette objection que l'explication, la compréhension des phénomènes n'est que l'assimilation d'un cas nouveau à d'autres déjà connus. La prévision même est-elle autre chose? Lorsqu'un objet se trouve au coin d'un meuble en équilibre instable, je puis prévoir que cet objet tombera, parce que *j'ai vu* tomber d'autres objets dans des conditions pareilles. En dernière analyse, toutes les notions que nous possédons scientifiquement nous viennent de nos sens, et, par conséquent, nos connaissances ne peuvent être que relatives. L'explication que nous donnons d'un phénomène ne consiste qu'en l'assimilation que nous faisons de ce phénomène à une classe de phénomènes connus. Nous pouvons déduire de cette classe une notion plus générale, assimiler cette nouvelle notion à d'autres notions générales obtenues de la même façon; nous pouvons acquérir ainsi une connaissance plus généralisée d'un ordre entier de phénomènes. Mais, de cette manière encore, ne serons-nous pas arrêtés et ne devrons-nous pas abdiquer devant la relativité des connaissances ultimes auxquelles nous pourrons arriver?

Nous devons nous arrêter dans cette marche, car si cette marche était infinie, il faudrait, pour l'accomplir, un temps infini, c'est-à-dire que pour arriver à une notion tellement générale qu'elle constituerait une connaissance absolue, un principe, il nous faudrait, pendant un temps infini, poursuivre cette série de déductions et d'introductions d'un fait dans une classe de faits de plus en plus générale. Qui donc oserait en admettre la possibilité? Le temps infini? Mais, sait-on seulement ce que c'est que le temps?

Pour essayer de répondre à cette nouvelle question inso-

Digitized by Google

luble, nous ne prendrons pas l'explication fournie par Kant. M. Tiberghien la critique et la considère comme trop étroite : « Il est très vrai, dit-il, que le temps existe en nous et qu'il est aussi la forme de nos intuitions sensibles : mais, s'il n'existait qu'en nous, c'est le moi qui serait le théâtre de tous les événements du monde. » A l'exemple de M. Tiberghien, nous ne nous réfugierons donc pas dans ce subjectivisme, « qui nous mènerait logiquement à l'idéalisme sceptique de Fichte ». Nous voilà obligés d'admettre l'objectivité du temps. Mais, s'il existe objectivement, le temps est une entité; car si ce n'était pas une entité, il serait absurde de dire qu'il existe objectivement. Peut-être n'est-il que l'attribut d'une entité? Cette seconde supposition est aussi absurde que la supposition du temps non-entité, car nous pouvons supposer la disparition de toute chose, de toute entité et nous ne pouvons supposer la disparition du temps. Comme le dit Spencer du temps et de l'espace, « il est impossible de concevoir, en réalité, une entité dont ils soient les attributs, et on ne peut pas se figurer qu'ils cessent d'être, quand même toute chose cesserait d'être, tandis que les attributs disparaissent nécessairement avec les entités auxquelles ils appartiennent ».

Reprenons donc la seule hypothèse qui nous reste : le temps est une entité. Cette hypothèse va-t-elle mieux nous satisfaire? Hélas, non, car, pour concevoir une entité, nous devons concevoir ses attributs, et quels sont les attributs du temps? Pouvons-nous seulement démontrer qu'il est limité ou illimité?

Nous arrivons ainsi fatalement à cette abdication de l'esprit humain si pénible pour les philosophes spiritualistes. Nous ne pouvons concevoir le temps ni comme entité, ni comme attribut d'entité, ni comme non-entité. Devant une pareille faiblesse de notre esprit, ne vaut-il pas mieux avouer courageusement son impuissance que d'aller, mû par une vanité un peu puérile, chercher à étayer des théories toujours discutées, toujours discutables? Si l'on était du moins plus heureux en portant ses efforts vers la notion exacte de l'Es-

Digitized by Google

pace, de la Matière, de la Force, du Mouvement dans leur intimité et leur essence! Mais partout cette impuissance, partout cet arrêt devant l'impénétrabilité de ces grands mystères, qui restent en dehors de la sphère de la science.

Cette impuissance est-elle si désespérante? L'abdication qu'elle nous impose est-elle si ennemie du progrès et si contraire à notre dignité?

Le champ de l'*inconnu* explorable reste encore assez vaste. « L'esprit humain, a dit Nägeli, a tout le monde sensible et perceptible ouvert à son activité et à son savoir. » Croit-on que cela ne soit pas suffisant et ne vaut-il pas mieux porter ses efforts vers un but désirable et accessible que d'user ses forces dans la conquête de principes, de notions absolues, auxquelles Dubois-Raymond a jeté ces mots foudroyants : *Ignoramus et ignorabimus?* Pourquoi notre vanité se révolterait-elle devant l'évidence de l'Inconnaissable et pourquoi nous épuiser en discussions stériles, en controverses futiles sur un sujet dont la connaissance scientifique est à tout jamais impossible?

Et si, sur ce terrain neutre de l'Inconnaissable, la Science et la Religion, ou plutôt l'esprit scientifique et l'esprit religieux peuvent se réconcilier, quel mal y aurait-il à admettre que l'esprit religieux a son domaine là où celui de l'esprit scientifique finit, et seulement là? Est-ce, comme M. Tiberghien l'affirme à l'égard de Spencer, « abandonner aux Églises l'exploitation de tout ce qui dépasse les limites de l'observation »? Qu'ont à faire les Églises avec cette croyance mal arrêtée en l'Inconnaissable? Les Églises ne chercheront guère à détrôner un Dieu anthropomorphe au profit d'une abstraction peu intelligible pour le vulgaire, et l'Inconnaissable de Spencer ne peut être adoré. Ce grand mystère reste si intellectuel, que l'on n'y trouve point ce qu'il faut surtout pour constituer un culte, le côté affectif, sentimental, émotionnel de l'homme. Un culte rapetisse toujours et enlève toujours du mystère au mystère. La religion philosophique de l'Inconnaissable ne peut exister que dans l'esprit des philosophes : les intelligences cultivées y peuvent seules atteindre.

Digitized by Google

Elle présente, en outre, un avantage incalculable, en basant sur une donnée scientifique le sentiment religieux existant dans tout homme et en donnant de véritables motifs au respect dû aux droits du jugement de chacun. Toutes les hypothèses que l'on peut émettre sur l'Inconnaissable sont aussi admissibles les unes que les autres. L'esprit de tolérance, si cher au parti libéral, ne peut qu'y gagner.

Aussi nous sommes-nous étonnés du rapprochement fait par M. Tiberghien entre Spencer et le P. Malebranche, et avons-nous trouvé singulier de voir écrire, à propos du livre de Spencer sur le *Progrès*, ces mots : « Avis aux progressistes, » comme l'on met : « Ici, il y a des armes à feu ».

L'essai sur le progrès n'est, du reste, pour M. Tiberghien, qu'une « ébauche de l'idée de l'évolution et fait abstraction de la liberté, de la perfectibilité et de la destinée de l'homme ». Il est vrai que cet essai n'est qu'une ébauche, mais cette ébauche fait déjà prévoir ce que seront les *Premiers Principes* et comment seront exposées plus tard, dans une série de chapitres écrits d'une façon magistrale, les lois de l'évolution. Du reste, quel est le but de cet essai? C'est de déterminer *scientifiquement* la nature et la cause du progrès. Qu'y a-t-il alors d'étonnant à ce que l'auteur ne tienne aucun compte de la destinée de l'homme? La *destinée* est une idée intimement liée à la théorie des causes finales. Il serait bon de discuter tout d'abord si l'on doit admettre les causes finales, oui ou non. Il semble de plus en plus évident que les causes efficientes doivent seules être admises dans l'explication de la création naturelle et qu'il nous faudra abandonner l'illusion que nous avions d'une destinée particulière.

Spencer fait abstraction de la perfectibilité humaine. En quoi? En disant que la loi du progrès consiste dans le passage de l'homogène à l'hétérogène? Est-ce donc faire abstraction de la perfectibilité que de dire comment elle se produit?

Enfin, Spencer fait abstraction de la liberté de l'homme? Resterait à discuter en quoi consiste cette liberté, ce qu'elle vaut, jusqu'à quel point elle s'étend; resterait à voir si

Digitized by Google

l'homme peut réellement vouloir ce qu'il veut et si le libre arbitre n'est pas simplement une illusion. Cette question est loin d'être résolue pour tout le monde; il paraît même, d'après les données scientifiques actuelles, que les déterministes ont quelques avantages dans la discussion.

Pourquoi Spencer, dans la recherche *scientifique* d'une loi, ne peut-il pas faire abstraction de trois données fort problématiques et tout au moins fort discutées? Faut-il absolument, pour être libéral et progressiste, admettre ces données? Nous ne le croyons pas, et les théories philosophiques de Spencer ont toujours paru fort peu goûtées par les ultramontains.

Certes, dans tout ceci, nous sommes loin des doctrines de Krause, qui, bien que M. Tiberghien ne le puisse admettre, ne sont pas dans le courant de la pensée moderne. Pour M. Tiberghien, il y a courant et courant, et il reste à savoir quel est le bon. Nous ne pouvons nous ranger à cette opinion. Les courants qui se manifestent dans les idées humaines dérivent des circonstances dans lesquelles on se trouve et des circonstances préexistantes. Les courants intellectuels subissent, comme leurs homonymes naturels, les influences les plus diverses; et quand ils se produisent, c'est qu'ils devaient se produire par le fait des temps, des mœurs, des climats, de circonstances multiples, enfin, quelquefois mal définies, mais toujours existantes. Il en est d'eux comme des courants marins ou atmosphériques, qui ne sont pas dus aux caprices d'*esprits* trop libres, mais bien à des facteurs naturels que l'on est sur le point de déterminer. Il n'y a donc pas de bons et de mauvais courants : ils sont et leur existence même démontre leur excellence. Contre eux, il ne faut pas combattre; si l'on ne marche pas avec eux, il faut s'attendre, quoi qu'on fasse, à être rejeté sur le bord.

Le courant moderne est un courant scientifique. La marque de toutes les œuvres du XIX^e^ siècle est l'expérimentation directe, la recherche du fait précis, sensible et tangible. Qu'on le regrette et qu'on s'en afflige, rien n'y fera : le mouvement sensualiste en philosophie est et ne pourrait

Digitized by Google

ne pas être; car il dérive de toutes les conquêtes faites pendant des siècles dans toutes les branches expérimentales de la science.

Ce que les *novateurs*, que M. Tiberghien craint un peu pour la Belgique, désireraient, c'est précisément de voir ce mouvement se manifester dans l'enseignement de la philosophie; c'est de voir fertiliser, autant que possible, les recherches philosophiques par les recherches expérimentales; c'est de voir la psychologie abandonner la spéculation et s'aider des lumières de la physiologie et de la psychiâtrie; c'est, ma foi oui, voir enseigner une psychologie indépendante de l'entité âme, une philosophie indépendante de la cause première.

M. Tiberghien nous avertit que d'un tel enseignement il sortirait des hommes « sans principes et sans idéal ». Ne confond-il pas ici deux sens différents du mot principe? Il existe des principes *philosophiques* qui sont des propositions élémentaires et fondamentales servant de base à un ordre de connaissances; et des principes *moraux*, qui sont des règles fondamentales de conduite. Je suis convaincu que M. Tiberghien n'a pas voulu dire qu'en abandonnant l'étude des principes philosophiques, on devient fatalement un homme sans principes moraux. On peut être un très honnête homme et ne pas admettre le système de Krause. La morale peut exister sans rechercher ce qui est le bien en soi, sans se préoccuper des causes premières, sans se demander si le bien est absolu et s'il faut écrire le bien avec ou sans B majuscule.

Nous saurons admettre et défendre les principes moraux, car de leur mise en œuvre dépend l'avenir de la civilisation. Nous les respectons comme un agent de progrès, comme un facteur essentiel du développement progressif de l'humanité. Les origines et le développement des idées morales dans la société appartiennent à un ordre de faits sociologiques dont la connaissance entière est loin de nous être acquise. Mais cette ignorance relative ne nous ramène nullement à l'admission de principes moraux préétablis. Nous

Digitized by Google

admettons les préceptes de la morale tels que la tradition les formule, parce que nous considérons leur utilité comme empiriquement établie. Partout, de tout temps, nous voyons en eux les bases des relations sociales dans les nations civilisées et prospères : nous les trouvons inversement absents ou mal développés dans les peuples sauvages et misérables. Recourons-nous à l'histoire? Elle nous montre partout la déchéance politique matérielle des peuples marchant de front avec leur déchéance morale. Cette coexistence constante de règles de conduite presque identiques avec un état social élevé ne peut être fortuite. Les relations qui unissent la morale à la civilisation sont mal déterminées, sans doute, — leur existence n'en est pas moins évidente. C'est dans ces relations certaines que nous trouvons la justification, la nécessité des règles qui dominent la conduite des hommes civilisés.

Nous soustraire à ces règles, sous prétexte que leurs origines ne nous sont pas démontrées, serait de notre part aussi absurde que le serait, de la part d'un médecin, le refus de recourir à un médicament éprouvé parce que l'action physiologique en est encore mal définie.

Quant aux principes philosophiques absolus introduits dans le domaine scientifique, nous ne les admettrons pas ; et si nous avons un jour, à force de recherches et de travail, la joie d'aboutir à quelques conclusions générales, auxquelles nous donnerons le nom de principes, nous saurons au moins les défendre. Nous les devrons à notre propre raisonnement, à nos propres recherches. On nous apprendra des faits ; on nous enseignera l'étude des phénomènes ; on nous mettra à la tâche immense où s'est mis le XIX^e^ siècle tout entier ; et sans principes philosophiques initiaux, sans discussion préliminaire approfondie sur le point de départ de la science, on nous aura appris simplement à ne croire qu'aux faits, à n'admettre que l'expérience, parce que les expériences restent et que les systèmes s'envolent, parce que les faits s'affirment et que les principes, par leur débat continu et stérile, empêchent d'aborder l'étude directe de la nature.

Digitized by Google

Certes, les métaphysiciens pourront nous dire que notre point de départ est bien arbitraire, qu'il constitue une simple affirmation que rien n'étaye.

Cela ne doit point nous arrêter.

Le point de départ arbitraire est une condition d'existence de toute science spéciale, et, comme le dit un philosophe [1], « les sciences qui discutent tout ne résolvent rien, et les débats sur les principes empêchent d'arriver jamais aux conséquences... Partout et toujours, les sciences particulières, ayant un objet spécial, ne se constituent qu'en laissant à leur début un ensemble de questions non résolues, à rigoureusement parler; elles n'ont point de commencement; elles débutent au hasard, comme elles peuvent; on ne sait ni d'où elles viennent, ni où elles vont; en revanche, on sait ce qu'elles sont. Pour qui les juge en philosophe, leur point de départ est ruineux, mal établi, non discuté; mais si la philosophie les condamne, l'expérience les absout. Et cela doit nous suffire. »

L'étude des principes philosophiques a toujours retardé la marche de la science, et du jour où une partie quelconque de la science humaine s'est détachée de cette étude, elle s'est développée. Voyez l'astronomie avant Képler et Kopernik, voyez la physique des anciens et comparez-la à la physique moderne, depuis que Galilée l'a séparée de la philosophie. Voyez la science du langage, depuis qu'on abandonne aux philosophes les origines du langage et que Max Müller et d'autres ne font plus que des études linguistiques. Voyez enfin la physiologie depuis que, laissant les principes et les théories sur la nature de la vie, elle est entrée résolument dans la voie expérimentale.

Cela seul démontrerait quelle grave erreur c'est que de partir de principes dans l'étude des faits. Il faut autant que possible ne s'appuyer que sur ces derniers; ne pas examiner, comme cela se dit généralement, les faits à la lumière des principes; il faut accumuler les faits, étudier les phénomènes, coordonner toutes les notions expérimentales

[1] Th. Ribot. *La Psychologie anglaise contemporaine*, p. 14 et 15.

Digitized by Google

acquises, puis en faire dériver, si possible, une notion plus générale, un principe relatif.

Cette manière nouvelle d'entreprendre les études psychologiques serait-elle si défectueuse? En faisant abstraction de l'entité âme et de toutes les autres entités psychologiques, ne pourrait-on pas former une science, une vraie science, dans l'acception moderne du mot? Helmholtz a fait plus en recherchant physiologiquement les origines de la notion de l'espace que beaucoup de psychologues anciens qui ne se basaient que sur l'étude de leur moi.

La psychologie abandonnant les principes aux métaphysiciens, qui sont, comme on l'a dit, des poètes qui ont manqué leur vocation, la psychologie prendrait rang parmi les sciences biologiques positives. Pour tenir ce rang d'une façon définitive, elle devrait abandonner plus que les principes, elle devrait laisser là l'abus du raisonnement, car le philosophe spiritualiste est essentiellement raisonneur.

Cette psychologie, que rêvent les novateurs, serait une science qui voudrait d'autres instruments de recherches que l'observation interne et le simple raisonnement. Moins enfantine que l'ancienne, elle expliquerait moins toutes choses; elle ne se contenterait pas de *trois* mots, définition et explication d'eux-mêmes; elle ne s'imaginerait pas incorporer toutes les découvertes contemporaines. Elle ne se livrerait pas à cette interminable série de déductions, d'objections et de réponses qui est l'une des gloires de l'ancienne. Il est peu de sensations aussi comparables au rêve que celle que l'on a en parcourant la psychologie spiritualiste ancienne : on se sent vaguement bercé, et dans ce bercement, on n'est réveillé, tout à coup, que par le plaisir intellectuel de voir passer à côté d'une difficulté ou d'une erreur à force de finesse et de dialectique. C'est un vrai plaisir de *dilettante en discussions* : les scolastiques du moyen âge seraient sans doute fort étonnés et fort heureux de voir au XIX^e^ siècle encore quelques souvenirs de leur façon de discuter. « Dans ce raffinement toujours croissant de subtilités, dit M. Th. Ribot, on finit par ne plus agir que sur des signes : toute réalité a

Digitized by Google

disparu. Dans cet esprit solitaire qui se creuse et se tourmente obstinément pour tirer tout de lui-même, qui s'étudie les yeux fermés, ne prenant du dehors que ce qu'il faut pour ne pas mourir d'inanition, il se forme une atmosphère raréfiée, traversée de visions à peine saisissables, mais où rien de vivant ne peut subsister. »

Nous croyons donc qu'il importe peu que la psychophysique ait sa base dans la psychologie de Krause. L'important est qu'elle existe, et qu'elle existe comme elle est dans les mains de Fechner, de Helmholdtz, de Dubois-Raymond, de Donders, de Exner, de Wundt, etc. Nous croyons qu'il n'est pas nécessaire qu'elle reconnaisse le fondement des phénomènes qu'elle constate. Nous croyons qu'il vaut mieux qu'elle soit une science expérimentale, qu'elle en prenne toutes les habitudes. Nous croyons enfin que, tôt ou tard, elle remplacera la psychologie ancienne.

Il sera toujours temps, quand on aura assez de phénomènes et de faits bien connus, d'élaborer des théories et de présenter des principes. Ces principes auront pour base des sommes de travail et de persévérance dépensées avec profit, alors que la psychologie ancienne ne les a employées que stérilement. Il faudrait pour tout de bon abandonner leterrain de l'Inconnaissable et se résigner à cette *abdication de la raison;* il faudrait admettre que, étant relatifs, nous n'avons que des connaissances relatives et qu'il est inutile d'épuiser nos forces à dresser des systèmes fantaisistes sur des bases inaccessibles.

Nous sommes nombreux qui nous rangeons parmi les novateurs : nous demandons que la philosophie soit une conclusion des études, et non un commencement; nous regrettons de devoir étudier la pluralité des mondes habités autrement qu'avec M. Flammarion; nous demandons qu'alors que la science moderne se fait résolument évolutionniste, l'enseignement philosophique suive la science entière dans la voie où celle-ci est entrée. Nous en aimerions davantage les études de ce genre; l'immense majorité des étudiants n'y resterait pas indifférente. L'esprit scientifique

Digitized by Google

belge y gagnerait aussi, car la *variété* des sciences qu'on enseignerait à l'étudiant présenterait alors assez d'*harmonie* pour arriver à l'*unité*.

Qu'arrive-t-il aujourd'hui? L'étudiant en médecine, à son entrée à l'université, suit un cours de philosophie parfaitement professé, nous nous plaisons à le reconnaître; mais ce cours est de tendances absolument opposées aux tendances du reste de l'enseignement scientifique. L'élève, immédiatement entraîné dans un courant d'idées fort opposées, oublie vite ces leçons reçues au début de ses études, écoutées distraitement, et où son esprit, peu fait encore aux abstractions, se perdait le plus souvent. Il se sent, par ses études ultérieures, amené fréquemment à nier toute importance à la science philosophique, et, grâce aux exagérations faciles à la jeunesse, devient un adversaire convaincu et acharné de tout enseignement psychologique.

Cependant, si cet enseignement était donné à la fin des études scientifiques et médicales, si l'on présentait les conclusions seulement après l'étude des sciences qui y conduisent, si l'enseignement de la psychologie, dans les facultés de médecine, était dirigé dans un sens plus moderne et devenait l'enseignement de la psychologie expérimentale des Wundt, des Helmholtz, des Fechner, ou de la psychologie plus descriptive des Mill, des Spencer et des Bain, tous les inconvénients signalés disparaîtraient. Cette nouvelle organisation ne donnerait-elle pas une foule d'avantages? C'est là une question que nous avons voulu simplement poser comme le désidératum d'un grand nombre d'anciens étudiants en médecine, et que nous laisserons résoudre par d'autres plus compétents.

Dr E. Destrée.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

La bibliothèque de lord Ashburnham est ouverte : ce fait si simple, qui n'a pas même eu les honneurs du *fait divers*, est un événement qui aura autant de retentissement parmi les bibliophiles, les érudits et les historiens, que, dans une autre sphère, l'annonce d'un roman à sensation.

C'est qu'il y a bien des années que l'attention est attirée sur cette mystérieuse collection de manuscrits et d'incunables que « l'opulente et encore perfide Albion », disait Arthur Dinaux, tenait en charte privée. Ce qu'on en connaissait faisait deviner ce qui s'y cachait, et que de fois n'avait-on pas déploré cette séquestration où tout ce qui disparaissait de documents précieux et de livres uniques semblait s'être englouti. Dinaux avait raconté qu'en avril 1852, lors de la vente des livres du roi Louis-Philippe, la Bibliothèque royale de Bruxelles avait offert jusqu'à 1,600 francs pour une plaquette manuscrite, sans miniature, dont 33 feuillets seulement, — moins de 4,600 vers, — étaient inédits et uniques; le reste peu intéressant. Mais le libraire Potier était chargé d'acheter, à tout prix, ce manuscrit, dont le titre nommait la « Roynne d'Engleterre ». L'amateur est nommé par le bibliophile : c'est encore ce lord Ashburnham, dont « l'impénétrable bibliothèque, dit-il, a déjà absorbé les collections de MM. Barrois, Libri et Philipps ». Ce que signifiaient ces trois noms, les bibliophiles le savaient, et Dinaux craint que « la lumière restera longtemps sous le boisseau ».

Ce manuscrit, en effet, y resta près de vingt années. Dinaux ignorait le nom de l'auteur des *Regrets de Guillaume le comte de Haynnaut, père la Roynne d'Engleterre*, et lorsqu'en 1863, je publiai des poèmes semblables sur Guillaume Ier et Guillaume II, notre ambassadeur, S. Van de Weyer ne put obtenir du lord acca-

Digitized by Google

pareur que le nom de l'auteur et les deux premiers et derniers vers du poème, dont l'un même était mal copié.

Plus tard, on dira peut-être quelles circonstances ont décidé le riche lord à mettre, après tant d'années, ses manuscrits à la disposition des savants, « avec le plus gracieux empressement », dit M. Kervyn. Le fait est qu'un jour l'embargo est levé, la prison ouverte, la chasse réservée livrée aux fureteurs. Je laisse à penser s'ils se sont fait prier. La valeur du mystérieux dépôt est déjà évaluée à deux millions. L'exploration est commencée; pour ne parler que de notre pays, qui a devancé les autres, elle vient de donner à notre histoire littéraire trois volumes. On doit féliciter M. Kervyn de Lettenhove d'avoir saisi l'occasion qui se présentait.

Li Regret Guillaume, poème inédit du XIVe *siècle,* par Jehan de la Mote, publié par M. Aug. Scheler, pour l'Académie royale, (1 vol. Louvain, Lefever, 1882, XVI et 220 pp.), est moins intéressant qu'on ne l'espérait. Il confirme ce qu'on savait de l'abondance littéraire de la cour de Guillaume Ier, qui a produit un vrai poète que Jehan de la Mote n'éclipsera point. Il rehausse, par son genre imité du *Roman de la Rose,* — les imitateurs des modes exagérées de la France ne datent pas d'hier, — le mérite de Jehan de Condé de s'être affranchi, dans ses contes charmants, de ce mauvais goût. Mais l'éloge que trente dames allégoriques font, à tour de rôle, des vertus du Comte, ne donne à l'histoire aucun détail de mœurs nouveau, ni à la poésie aucune page originale ou brillante.

Les *Poésies de Gilles li Muisis,* publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove (même collection, 2 vol. *Ibid.*, 1882, XXXVI-398 p., et 388 p.), offrent plus d'intérêt. Le nom de l'auteur compte déjà davantage dans l'histoire par son rang et par sa chronique, et sa poésie peut prendre un meilleur rang dans les lettres. Muisis fut abbé de Saint-Martin à l'époque de la guerre d'Édouard III et de Philippe de Valois; il est contemporain des Artevelde; il fut mêlé à de grands événements historiques et vécut dans la familiarité des écrivains de son temps. Il serait intéressant de reconstituer la vie de ce seigneur ecclésiastique, abbé du riche monastère de Saint-Martin, que De Smet, en publiant en partie sa chronique, appelle « un humble cénobite » et qui s'accuse lui-même, avant de mourir, d'avoir aimé toute sa vie les richesses et le luxe; dont on ne peut faire un moraliste sans rappeler qu'il n'hésita pas à jeter pour quelques jours le froc

Digitized by Google

à l'effet d'esquiver la loi canonique et civile qui défendait aux moines mendiants d'hériter, et qu'on n'appréciera comme historien qu'en l'étudiant sous ses divers aspects : tantôt vrai, ému même, devant la grandeur des faits; puis crédule, superstitieux, fanatique et s'attirant, pour son chapitre de la *Destruction des Juifs*, ce reproche d'un écrivain catholique, le baron de Gerlache : « Pas une plainte ne s'échappe de la bouche du *bon* Li Muisis, pour compatir à leur destinée. »

Le poète écrit en d'autres circonstances : Étant sexagénaire, il est frappé de cécité; alors il fait un retour sur lui-même, se rappelle ce qu'il a vu dans le monde, tout autrement qu'il ne l'avait fait au milieu des honneurs et des plaisirs. De Smet pense que ses vers ne méritent pas le nom de poésies, tandis que leur éditeur récent en fait un grand éloge. Ce serait le cas d'emprunter à Lamartine ce qu'il dit de lui-même :

Ni si haut, ni si bas, simple enfant de la terre.

Ce simple seigneur de l'Église, qui fait, un peu par nécessité vertu, des poésies, morales ou satiriques, sur sa propre vie et sur les mœurs de son époque, dans les divers états, laïques ou séculiers, n'est pas un bien grand poète. C'est un causeur et un prédicateur en vers, se plaisant aux détails précis, aux moralisantes « longueries », aux traits de mœurs, aux souvenirs personnels de sa jeunesse, de ses relations, de ses observations : la vieillesse est conteuse. Dans sa chronique, il nous a montré tantôt la fédération de nos provinces : Haynaut, Brabant et Flandre, sous le génie de J. d'Artevelde, qu'il a appelée le grand « Conseil de la patrie », tantôt l'évêque de Tournai, promenant dans les villes une escorte de chevaux et de clients. Le tableau des mœurs du temps qu'on ferait à l'aide de ses poésies serait plus intime, pourrait être plus fouillé, et le portrait de l'abbé, riche, puissant, lettré, assez semblable au chanoine de Liège Jean le Bel : « seigneur de riche étoffe », n'en serait pas le type le moins curieux. Il différerait profondément du cénobite de De Smet et l'on doit encore féliciter l'éditeur de nous avoir donné ces deux volumes.

Faut-il m'arrêter à la manière dont ces textes sont publiés. Je le dois.

Voilà quinze ans que l'on proteste contre la négligence qu'y mettent certains académiciens. Bormans publie tout un livre d'*errata;* les revues belges et étrangères raillent; les éditeurs de

Digitized by Google

textes semblables rectifient et vengent la science; la *Revue des Deux Mondes* va jusqu'à dire qu'on a trouvé le moyen à « l'Académie de Bruxelles » de rendre un grand écrivain, Froissart, ennuyeux. Je n'ai pas pu établir l'ensemble des œuvres de Ghillebert de Lannoy sans écarter une quantité d'erreurs pareilles. On se plaint, de toutes les façons, avec courtoisie ou avec vivacité, par des travaux sérieux ou par des sarcasmes; on se plaint partout, à l'Académie de Belgique, à la Société d'histoire de France, même à la Chambre belge, rien n'y fait.

M. Scheler est peut-être de tous les philologues celui qui a le plus réagi contre ces tendances; il l'a fait avec une convenance parfaite, qui n'a pas plus réussi que les attaques des savants ou des hommes politiques. Appelé à rédiger le glossaire de Froissart, il n'a pas perdu une occasion de rétablir l'exactitude du texte, du sens ou de l'orthographe. Il n'est peut-être pas une page où l'on n'y rencontre, au sujet de l'édition dont il rédige le vocabulaire, une leçon indirecte, non écoutée. Son *Glossaire de la Geste de Liège, de Jehan d'Outre-Meuse*, est de même. Mais ici, les reproches sont plus directs, plus vifs. L'auteur n'hésite plus devant ce qu'il appelle des « monstruosités linguistiques », car il n'est pas, comme pour Froissart, le collaborateur de l'éditeur qu'il rectifie.

Dans *Li Regret Guillaume*, la leçon, pour rester indirecte, n'en est pas moins forte. Il avait le même copiste que M. Kervyn de Lettenhove, mais il s'en est servi autrement. Il sait qu'il est impossible d'obtenir de première main une copie exacte, que les plus savants s'y reprennent à plusieurs fois, que le collationnement est indispensable, et que, si l'éditeur ne peut le faire lui-même, *de visu*, sur manuscrit, il doit prendre d'autant plus le soin de le faire faire de loin par son copiste, en découvrant, en devinant toutes les difficultés pour les lui soumettre. En une phrase sa méthode est tracée :

« Je me suis mis en correspondance (avec le copiste) pour tous les points douteux que j'eus découverts à la lecture de sa copie; son expérience et sa scrupuleuse exactitude ont considérablement diminué les inconvénients toujours attachés à l'emploi d'un intermédiaire pour une opération aussi subtile que l'établissement d'un texte, *pour peu* que l'on tienne compte des justes exigences de la critique moderne. »

Et quand on a pris tous ces soins, on n'est jamais sûr de la correction du livre. Mais au moins les fautes ne viennent ni de l'ignorance ni du dédain des conditions élémentaires d'un pareil

Digitized by Google

travail, et la critique peut rester indulgente tant qu'elle ne doit pas remonter à un procédé vicieux, à un parti pris d'erreur.

Ce peu de compte qu'il faut bien tenir des exigences scientifiques modernes, se réduit presque à rien chez l'éditeur de Muisis. Faire copier, passer la copie à l'imprimeur, joindre aux épreuves quelques notes à peine, sans songer à établir un texte qui ait un sens, des vers qui soient sur pied, tel semble son procédé. Ce n'est pas faute d'avoir été prévenu que les copistes sont faillibles et que lui-même se trompe sur certains points. N'importe : M. Kervyn s'obstine et publie un tas de livres qui, pour la science, sont à refaire.

Ici, par exemple, prenons deux mots qui reparaissent cent fois dans l'œuvre. Si l'unanimité des savants modernes ne suffisait pas, le rythme du vers, tel que Muisis le voulait, imposait à son éditeur de faire d'*ordene* et de *jouene* des mots de deux syllabes, comme nous prononçons aujourd'hui : *ordre, jeune*. Plutôt que de céder sur ces deux points, qui font partie de l'*a, b, c* des études, l'éditeur tronque des centaines de vers en leur donnant un pied de trop, et la poésie de Muisis est forcée à boiter parce qu'il plaît à son éditeur d'imprimer chaque fois *ordène, jovène*.

Il en est de même de *troève* et autres mots qui reviennent moins souvent dans le texte. Il faudrait un volume d'*errata* pour relever les passages qu'il eût fallu éclaircir, les vers qu'il eût fallu remettre sur pied, en recourant au manuscrit ou en le corrigeant. On commencerait dès le troisième vers, qui a un pied de trop ; on ne s'arrêterait qu'à la dernière ligne du tome II, où le vers a un pied de moins. Et ce sont là les moindres fautes. Quelquefois, à première vue, le mauvais effet à peine produit, la vraie version se devine et l'on comprend le sens que l'auteur aurait pu fixer. Mais souvent le texte devient obscur ; au lieu de lire, il faut chercher, et l'on est tenté d'abandonner une édition qui vous déroute sans cesse. On préférerait une reproduction purement matérielle, à laquelle un appareil photographique suffit et qui permettrait au moins d'étudier le texte sur lui-même.

Si on lit un écrivain, cependant, c'est pour le comprendre. M. Scheler facilite la lecture en fixant son texte, en le corrigeant, s'il le faut, sauf à indiquer en note la version fautive, pour laisser les savants juges de sa correction. Il nous prévient, enfin, des passages « qui ont résisté à ses efforts », et si l'on est arrêté, ce n'est pas à lui qu'on peut s'en prendre. Dans l'édition de Muisis, rien de pareil, et quand on recourt au glossaire, c'est presque toujours pour sentir son embarras s'accroître.

Digitized by Google

Un seul exemple : Le poète (t. Ier, p. 193), dit aux moines :

Pensés toudis comment à l'entrer vous wastes.

Cherchez au mot : *wastes*, vous trouverez cette explication, qui fera les délices des savants : « Parfait du verbe : *iestre. Vous wastes :* Vous fûtes. »

Mais d'abord, si on lit : *wastes,* le vers n'est pas sur pied et cela aurait dû prévenir l'éditeur qu'il se trompait. Ensuite, où a-t-on vu employer et comment peut-on justifier *wastes* pour *fûtes?* L'éditeur aime le *w ;* il consent rarement à le distinguer du *v* et il dira *ewreux* au lieu d'*éureux, weve* pour *véue*, sauf à tronquer encore le vers. Cela l'empêche ici de lire le mot qui convient à l'idée autant qu'au rythme : *vuastes*, du verbe *vuer*, *vouer.* Mais que de temps perdu pour le lecteur à déchiffrer une énigme!

Van de Weyer le prenait de haut lorsqu'il croyait devoir prévenir les critiques étrangers et venger l'honneur scientifique de son pays. Je me bornerai à regretter que l'éditeur ne se soit pas réservé les peu intéressants *Regrets*, pour laisser à un savant plus soigneux le texte plus curieux de Gilles li Muisis.

L'université de Louvain donne d'autres exemples. Abstraction faite des questions politiques, l'*Alma Mater* reste un foyer d'études sérieuses. Je viens de lire la riche édition de l'*Avesta* faite par M. De Harlez pour la Bibliothèque orientale (Paris, 1881), avec une introduction étendue et savante. C'est une œuvre des plus remarquables. Le livre sacré du zoroastrisme y est traduit du zend et commenté magistralement. On regrette de n'avoir pas à consacrer à une œuvre pareille une longue étude. J'ai sous les yeux le premier volume des poésies syriaques de Saint-Ephrem, par M. Lamy [1]. C'est une reconstruction de haute valeur, qui méritera une étude spéciale quand l'œuvre sera achevée. Après M. Nève, qui, dans un âge très avancé, vient encore de publier une belle monographie sur le *Dénouement de l'histoire de Rama,* l'école des orientalistes se perpétue à Louvain avec éclat.

Les autres études n'y sont pas plus négligées. A côté de criminalistes comme M. Thonissen, les travaux de M. Edm. Poullet sur l'histoire interne de la Belgique sont d'un historien, et il vient de paraître le dernier volume d'un ouvrage de M. P. Willems : *le Sénat de la république romaine,* qui est une véritable création. (2 vol. Louvain, Peeters, 638 et 784 p., 1878-1883)

[1] *Sancti Ephraem Syri hymni et sermones*, t. I. Malines, Dessain, 1882, in-4°.

Digitized by Google

Il faudrait des connaissances spéciales très étendues ou une longue étude pour indiquer ce que l'auteur a consacré de recherches exactes, d'érudition sûre à rassembler et vivifier les éléments de cette histoire. Il n'y a qu'une voix dans la presse savante de l'Europe : cette vaste monographie est signalée comme un modèle de reconstruction historique, pour la méthode de discussion, la précision et la clarté de l'exposé. On a pu ou on pourra contester certaines conclusions sur quelques problèmes ; quand manquent les documents ou quand les auteurs anciens se contredisent, cela est inévitable. Mais on a reconnu qu'aucune question n'est tranchée sans avoir été approfondie, et que, si les arguments, toujours puisés directement aux sources, ne sont pas toujours irréfutables, ils méritent toujours d'être pris en sérieuse considération, et souvent ils apportent à la science des lumières nouvelles, même des solutions définitives. On peut, à coup sûr, admettre ce jugement du monde savant.

Un ami, versé dans ces matières, me signale deux exemples de la scrupuleuse exactitude que l'auteur apporte dans son œuvre. C'est son essai de reconstitution du Sénat romain en l'an 179 et en l'an 55 avant notre ère. J'avais parcouru ces chapitres (t. I^er^, chap. XI et XV), j'avais été étonné de l'immensité des recherches et comme ébloui par l'ensemble des résultats. M. P. Willems nous transporte à cent lieues des anciens traités d'*Antiquités romaines :* il crée la science.

On peut passer de l'université de Louvain à l'université de Bruxelles : toutes deux procèdent de la liberté de l'enseignement.

Ici, depuis le *Siècle des Artevelde* de M. Vanderkindere, œuvre brillante et forte, nous devons passer à la faculté de droit pour trouver une création nouvelle. Il n'a fallu ni trente, ni deux volumes à M. Arntz pour nous satisfaire. Après l'*Introduction à l'étude du droit romain*, de M. Alph. Rivier, ce digne successeur de Maynz, voici qu'un simple fascicule nous donne toute une science : *Programme du cours de droit des gens fait à l'université de Bruxelles,* par E.-R.-N. Arntz. (Bruxelles, Alliance typographique, 1882.) C'est le résumé de longues années d'enseignement, tracé d'après une méthode sûre et rempli par une érudition complète. Ceux qui savent combien il est difficile de condenser une science sans la diminuer, en lui prêtant, au contraire, la clarté d'un ordre parfait et la force d'un ensemble à embrasser d'un coup d'œil, comprendront que M. Ch. Faider a

Digitized by Google

eu raison de dire à l'Académie que le titre de *Programme* donné à ce livre était trop modeste.

L'Histoire des concours généraux de l'enseignement primaire, moyen et supérieur en Belgique, par M. Ern. Discailles, ne pouvait être réduite. Le sujet lui-même exigeait une analyse détaillée. Le tome II, qui vient de paraître, ne peut que justifier le succès qu'a obtenu le premier. La même méthode et les mêmes soins y sont appliqués aux années 1860-1872. L'auteur remercie la presse d'avoir reconnu que ce livre « servira la cause de l'instruction publique ». C'était son but, et nul ne contestera qu'il ne soit largement atteint.

Nous avons déjà annoncé *le Catalogue descriptif du musée de Ravenstein* (3 forts volumes. Liège et Bruxelles, 1871-1882). Pendant quatorze années de résidence à Rome, comme ministre de Belgique, M. E. De Meester de Ravenstein eut l'occasion de se former une magnifique collection d'antiquités. Sa première acquisition avait été heureuse :

« Peu de temps après le retour du Pape de Portici à Rome, dit-il, eut lieu la vente des objets d'art ayant appartenu au cardinal Lambruschini. Parmi ces objets se trouvaient ceux dont la commission envoyée en Égypte par Grégoire XVI avait fait, à son retour, hommage à Son Éminence. Nous avons été assez heureux de pouvoir les acquérir. »

D'autres collections, embrassant l'ensemble des antiquités, devaient s'ajouter à celle-là et former le riche dépôt du château de Ravenstein. Vases, terres cuites, bronzes, ivoires, verrerie, pierres gravées, porphyres, marbres, médailles, rien n'y manque, et l'on peut y suivre, depuis le style primitif, l'histoire des antiquités telle que la science la reconstitue. Les documents belgo-romains y tiennent une bonne place à côté des objets étrusques, italo-grecs, etc. Ils ont été trouvés à Tongres, à Rumpst, à Venloo, à Elewyt, à Tournai. Le propriétaire a complété sa galerie au point de devoir publier, après dix ans, un troisième volume, et il peut, dans la préface de ce supplément, indiquer le but de sa collection et de sa publication, en empruntant à un savant anglais ces paroles : « Un musée d'antiquités doit être pour l'archéologue ce qu'un jardin botanique est pour le botaniste. »

Un homme compétent, M. le conseiller Schuermans, aujourd'hui président de la cour d'appel de Liège, a prêté son concours à la publication de ce catalogue, qu'on ne peut parcourir sans

Digitized by Google

voir passer sous ses yeux une longue série de siècles anciens et de civilisations diverses.

Tant d'œuvres sérieuses nous ont forcément distraits de ce qu'on appelle la littérature pure. En considérant ces travaux de longue haleine, où l'écrivain trouve tant d'occasions d'exercer des qualités d'intelligence, d'étude, de sagacité, d'ordre, d'exposition et de rédaction, on se prend à regretter que la même méthode ne soit pas plus généralement mise en pratique. Pourquoi l'improvisation et l'ignorance, impossibles et vite dépistées dans les travaux scientifiques, gardent-elles si souvent le droit de bourgeoisie ailleurs? Il y a des siècles qu'Horace a dit que, pour jouer de la flûte, on croyait encore devoir s'y exercer, mais que, pour faire des vers (ou des romans), il suffisait de payer le cens équestre. *Quid ni?* Qu'est-il besoin de penser avant d'écrire et de savoir la grammaire pour faire du style ? Nous n'avons pas l'habitude de nommer les petits livres qui tombent sous cette accusation. En faire ressortir les fautes, ce serait habituer le public à rire d'écrivains qui peuvent faire mieux, et cela nous semble plus dangereux que de former son goût en le prévenant contre des œuvres qui tomberont bien d'elles-mêmes. En faire le moindre éloge, sur la foi d'une citation qu'on peut toujours extraire des œuvres les plus ridicules, m'est avis que ce serait s'abaisser à la plus dégradante des camaraderies. Le silence nous semble mieux convenir à la dignité de la critique et à l'intérêt des débutants, de ceux du moins qui ne préfèrent pas, à cette manière de les avertir du danger sans compromettre leur réputation, des réclames qui risquent de les perdre en les flattant.

Que de fois, à la lecture de certains éloges, n'avons-nous pas acheté un livre qui, à peine ouvert, ne méritait pas un instant d'attention!

Il nous resterait à signaler de nombreuses publications utiles et dignes d'intérêt à divers titres. Nous regrettons de ne pouvoir y consacrer que quelques lignes plus loin. Celles qui sont populaires méritent surtout l'approbation du public.

Les bibliothèques Gilon et Parent ont récemment publié, la première : *Confucius*, par M. L. Hymans, emprunté en partie à un petit traité anglais anonyme, appartenant à la collection des « Livres à un sou pour le peuple » ; — la seconde : *les Monuments à travers les âges*, par E.-J. Dardenne, histoire sommaire de l'architecture, depuis l'Égypte jusqu'à la Renaissance, avec de bonnes gravures à l'appui.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

Une nouvelle théorie sur le COMME IL VOUS PLAIRA de Shakespeare.

Il est à remarquer que plus une erreur est palpable, plus elle tend à se perpétuer. Cela provient, croyons-nous, de ce que l'on craint le ridicule s'attachant à l'homme qui, ayant fait une petite découverte littéraire, n'a « enfoncé qu'une porte ouverte », c'est-à-dire qui se trouve avoir dit tout haut ce que chacun disait tout bas.

Eh bien! au risque d'entendre quelque érudit nous foudroyer d'un « cela valait bien la peine, cela se voit à la simple lecture », nous allons essayer de prouver cette énormité que le *Comme il vous plaira* de Shakespeare est un éloquent plaidoyer contre le droit d'aînesse.

Nous n'ignorons pas qu'en exprimant cette audacieuse pensée nous allons à l'encontre de tous les dogmes shakespeariens reçus comme articles de foi jusqu'à nos jours; mais, en toute chose, il nous importe peu d'être orthodoxe, il nous tient beaucoup plus à cœur de connaître la vérité.

Or, la vérité, en ce qui concerne cette remarquable comédie de Shakespeare, n'a pas encore été dite, pour des raisons fort plausibles, que nous nous ferons un plaisir d'exposer.

L'opinion la plus généralement reçue au sujet du *Comme il vous plaira* est celle que H. Taine, le savant historien de la littérature anglaise, exprime en ces termes : « Comme il vous

Digitized by Google

plaira *est une fantaisie. D'action, il n'y en a point ; d'intérêt, il n'y en a guère ; de vraisemblance, il y en a moins encore. Et le tout est charmant.* Comme il vous plaira *est un demi-rêve.* »

Interrogez tous les commentateurs, depuis *Rowe* jusqu'au docteur *Alexandre Schmidt*, de Königsberg, en passant par *Theobald*, *Capell* et *Malone*, et pas un d'eux, pas même l'enthousiaste *Gervinus*, ne parle autrement.

Une comédie fantaisiste, sans action, sans intérêt et sans vraisemblance, et qui, cependant, soit charmante, voilà une contradiction d'une monstruosité telle, que nous n'hésitons pas à dire que Shakespeare était incapable de la produire ; et, en effet, il ne l'a pas produite. Qu'on en juge :

Il est avéré que Shakespeare tira sa comédie *Comme il vous plaira* de deux sources : 1° *The Tale of Gamelyn*, par Chancer ; 2° *Rosalynde*, par Thomas Lodge.

Remarquons tout de suite que Shakespeare ne se sert de ces deux histoires, assez semblables, que comme d'un canevas, et que la broderie, bien que suivant souvent les lignes tracées à l'avance, s'en écarte cependant en nombre de points, dont quelques-uns nous serviront de guides et nous démontreront jusqu'à l'évidence le but qu'il se proposait.

Et d'abord, comment Shakespeare débute-t-il? Qui met-il en scène? A qui donne-t-il la parole en premier lieu? A Orlando, au cadet tyrannisé par son aîné et qui, la tête échauffée par le récit de ses infortunes, s'écrie à la première insulte : « Je sais que vous êtes mon frère aîné... La courtoisie des peuples vous place au-dessus de moi parce que vous êtes le premier né ; mais cette même tradition ne m'enlève pas mon sang ; y eût-il vingt frères entre vous et moi, j'ai autant de mon père en moi que vous pouvez avoir... »

Peut-on mieux caractériser une pièce dès son début, et, qu'on le sache bien, cette pensée est de Shakespeare, elle ne se trouve dans aucune des deux sources.

Supposons qu'un homme ait voulu, à la fin du XVI^e^ siècle, écrire un plaidoyer dramatique contre la primogéniture. De quelle façon s'y serait-il probablement pris?... Étant donné le respect dont jouissait la primogéniture, à cette époque, parmi les classes où elle faisait loi, c'est-à-dire parmi les nobles et les propriétaires fonciers, — classes fort à craindre d'un auteur, — nous croyons qu'il aurait pris soin de leur en montrer les défauts, tant parmi la noblesse que parmi les propriétaires fonciers, tout en

Digitized by Google

détournant leur attention des points dangereux et en n'y touchant que d'une façon détournée.

Or, Shakespeare n'a pas agi autrement. Si nous n'admettons pas cette hypothèse, comment expliquer ce changement profond que le dramaturge fait subir à l'histoire de Rosalinde et à celle de Gamelyn en faisant des deux ducs de sa comédie deux frères, tandis que dans les deux histoires, les souverains sont de deux familles rivales?

M. William Aldis Wright M. A. C, dit, à propos de ce changement : « Shakespeare ajouta un trait à lui en rendant le duc légitime et le duc usurpateur frères, comme dans *la Tempête*. — Ayant pénétré si avant dans la pensée de son auteur, on a lieu de s'étonner que M. Wright ne soit pas allé jusqu'au bout en ajoutant : « et pour la même raison que dans *la Tempête*, car, en examinant les deux comédies, nous trouvons que la même idée se trouve dans les deux pièces, bien que dans *la Tempête* elle n'en fasse pas le fond.

Étudiée à ce nouveau point de vue, la pièce a non seulement une action, mais elle en a deux, qui se fondent, lorsque le duc exilé marie sa fille Rosalinde au vaillant Orlando. Et qui, après avoir lu la pièce de cette façon, pourrait soutenir que « d'intérêt, il n'y en a guère; de vraisemblance, moins encore? A moins qu'on ne compte pour invraisemblance une forêt d' « Arden » (et non des Ardennes), située au midi de la France, où le lion vit à l'état sauvage en plein XVI^e^ siècle. Mais cette invraisemblance n'est pas du fait de Shakespeare, qui n'accepte ici ces fables géographiques que pour augmenter l'intérêt de son drame, pratique érigée en système par ses contemporains.

Analysée à la clarté de notre hypothèse, quelle est l'action de *Comme il vous plaira?*

Un duc a détrôné son frère aîné ; ce dernier s'est retiré à la campagne, sur la lisière d'une forêt, où il passe une partie de son temps à la chasse. Il accepte son malheur en philosophe et se fait une cour de ses compagnons d'exil. L'usurpateur a une fille, qui aime l'enfant de son frère au point qu'il n'ose pas l'en séparer, et il garde sa nièce au palais, pour l'élever avec sa propre enfant.

D'autre part, Orlando est soumis aux plus cruelles souffrances par son aîné Olivier.

Notons le changement de rôle : chez le noble, c'est le cadet qui opprime; chez le « squire », c'est l'aîné ; le mal est profond, car il

Digitized by Google

frappe de tous côtés, et Shakespeare ne se fait pas faute de nous le faire sentir.

Olivier, craignant une révolte sérieuse de la part d'Orlando, le pousse à sa perte, en cherchant à le faire tuer par un lutteur. Orlando tombe dans le piège et se rend chez le duc, où le lutteur, prévenu et payé, cherche à l'écraser; mais, contre toute prévision, il sort vainqueur de la lutte. La fille du duc exilé s'éprend du vainqueur, au moment même où l'usurpateur des biens de son père l'exile à son tour, de peur de la voir susciter une émeute. Mais l'amour des deux jeunes filles est plus fort que le devoir, et elles s'enfuient toutes deux vers cette même forêt d'Arden, qui contient déjà tant d'autres gens de cour mis hors la loi.

Orlando ayant découvert la cruauté de son frère, s'enfuit vers le même lieu et, finalement, les jeunes gens se rencontrent et, quand ils se sont fait connaître, le vieux duc exilé les marie. Quant à la fille de l'usurpateur, elle aime le frère aîné, dépossédé à son tour par son père, et, de plus, repentant. Le mal s'éteindra donc avec elle. Que l'usurpateur finisse par se convertir et que tout rentre dans l'ordre normal, ce fait est une des exigences de la comédie, mais n'a aucune influence sur l'action.

Nous croyons que si Shakespeare a orné sa comédie au point d'en faire une idylle et une églogue, c'est afin de mieux réussir à donner une leçon sans que le public s'en aperçoive. On venait voir des amoureux, on croyait assister à une espèce d'opéra ou de drame lyrique, et voilà que, sans le savoir, on avait vu une plaie sociale mise à nu.

Le nuage même qui a voilé, jusqu'ici, le titre de la comédie, est déchiré. « Comme il vous plaira, mylords et esquires, ne prenez dans ma comédie que ce qu'il vous plaira, semble dire Shakespeare. Si vous l'osez, voyez-y un plaidoyer contre la primogéniture; si vous ne l'osez pas, que ce soit une simple idylle se mêlant à une églogue, voyez-y ce que vous voulez, *comme il vous plaira.*

On nous objectera peut-être que pas un des contemporains de Shakespeare ne l'a compris ainsi. Qu'en savons-nous? Au contraire, il est probable qu'on n'a que trop bien compris, mais qu'on n'osait pas ou qu'on ne voulait pas l'avouer.

La même chose n'est-elle pas arrivée pour le *Paradis perdu,* de Milton? Chateaubriand, dans son *Essai sur la littérature anglaise,* nous rappelle que « Milton peignit encore plus clairement la cour de Charles II dans la cour de Bacchus, du *Paradis*

Digitized by Google

perdu, lorsqu'il représente les courtisans prêts à le déchirer, lui Milton, comme les bacchantes déchirèrent Orphée sur les monts de la Thrace », et il ajoute : « Il est probable que l'ingénieuse lâcheté du censeur sauva le *Paradis perdu : Tomkyns n'osa point reconnaître le roi et ses amis dans un portrait dont la ressemblance frappait tous les yeux.* »

De même, disons-nous, les commentateurs anglais n'ont pas osé parler de ce qui n'a pas pu manquer de les frapper, soit par crainte politique, soit par crainte de nuire à leur popularité ou à celle de leur auteur. Quant aux étrangers, ils se sont, en général, contentés de condenser les opinions reçues, et H. Taine lui-même, malgré sa science, n'a pas cru devoir vérifier les explications généralement admises. Reste à examiner quel motif Shakespeare a pu avoir pour écrire un tel plaidoyer contre la primogéniture. Nous croyons que l'étude de l'époque où il vivait nous le montrera bientôt.

Henri VIII, par ses nombreux mariages, avait laissé une question de primogéniture assez embarrassante à résoudre, et Élisabeth venait seulement de trancher le nœud gordien en montant elle-même sur le trône de sa sœur « Marie la Sanglante », qui lui avait fait payer bien cher l'honneur de régner après elle. Parmi la bourgeoisie et les propriétaires fonciers de la province, la primogéniture poussait les cadets vers les nouvelles colonies, la flotte et l'armée ; car, à mesure que le bien-être entrait dans les maisons, l'égoïsme prenait place au foyer, et le cadet n'était plus regardé que comme un parasite, privant l'aîné d'une partie des bonnes choses que les lois divines et humaines faisaient siennes. Aussi, les luttes entre frères étaient tout aussi violentes qu'au moyen âge, et le cadet, désespéré, ne trouvait rien de mieux que de s'exiler, comme Orlando.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que Shakespeare, vivant dans ce milieu, en ait saisi le défaut et qu'il l'ait mis sur la scène, mais en évitant de donner prise à la censure, qu'Élisabeth elle-même ne dédaignait pas d'exercer parfois, surtout vers la fin de ses jours, et *As you like it* doit forcément dater de l'an 1600.

Il eût peut-être mieux valu qu'un Anglais se décidât à indiquer « la clef » de *Comme il vous plaira*, mais la primogéniture est trop puissante encore en Angleterre pour qu'un lettré aille, de gaieté de cœur, y crier une telle chose sur les toits. Quant aux politiques qui sont en train de sonder cette plaie, ils sont, pour la

Digitized by Google

plupart, trop hommes d'action pour s'occuper d'un tel travail. C'est pourquoi nous avons pris sur nous la responsabilité, et nous avons eu le plaisir de montrer Shakespeare exposant, il y a trois siècles, une question sociale qui agite encore aujourd'hui l'Angleterre et la jugeant avec une connaissance de cause que notre siècle a égalée, mais ne surpassera pas.

ROGER DE GOEY.

M. DE PRESSENSÉ ET LE PROBLÈME DES ORIGINES EN PHILOSOPHIE.

Les Origines, par E. de Pressensé. 1 volume. Paris, Fischbacher, 1882.

Les travaux philosophiques ne comportent guère, de nos jours, que deux espèces d'ouvrages : ceux qui ont pour but d'introduire un système de plus parmi les innombrables produits de la spéculation contemporaine et ceux dont l'objet consiste à exposer ou à comparer les diverses solutions qui se partagent les esprits. C'est plutôt dans cette dernière catégorie que rentre l'ouvrage de M. de Pressensé. Non que l'auteur n'ait ses vues personnelles; il est difficile, en effet, de faire de la critique philosophique sans se rattacher à un principe supérieur qui serve de critérium pour classer et juger les systèmes. Mais la méthode qu'il a adoptée, secondée par un esprit aux vues larges et compréhensives, fait de ce volume, sous son titre quelque peu vague, un manuel précieux pour quiconque veut se rendre compte des termes dans lesquels sont posés les principaux problèmes philosophiques de notre époque.

L'auteur, abordant tour à tour le problème de la connaissance, — le problème cosmologique, — le problème anthropologique, — l'origine de la morale et de la religion, — commence par exposer, dans chacune de ces questions, avec autant de compétence que d'impartialité, les solutions des différentes écoles en présence. Il nous fait ainsi passer en revue les théories de la psychologie anglaise, française et allemande, de l'école kantienne, du néo-criticisme, de l'atomisme et de l'organicisme, des hégéliens et des pessimistes, du transformisme et de l'évolution, du positivisme, de l'utilitarisme et du déterminisme sous leurs diverses formes. Faisant ensuite la critique de ces théories, il termine ses exposés successifs par des conclusions qui, pour

Digitized by Google

la plupart, le rattachent directement à l'école critique. Voici, du reste, comment il développe sa propre doctrine dans quelques lignes de la préface qui méritent d'être citées :

« La superbe démonstration du principe de causalité par Descartes, si largement développée par l'école française à notre époque, survit intacte aux polémiques de la nouvelle psychologie anglaise et allemande. Il n'en était pas moins nécessaire, selon moi, de corriger ce que le cartésianisme avait de trop exclusivement intellectuel, en faisant une part plus large à ce que Kant appelle la raison pratique et qui se confond avec la conscience morale. Je me reconnais hautement le disciple de cette école critique qui a renouvelé notre mode de penser. Je demeure convaincu que, malgré les accusations de scepticisme qu'on lui prodigue, elle nous fournit le meilleur élément de certitude, aussi solide que le devoir lui-même, qui s'impose à la fois comme une évidence et comme une obligation. La critique kantienne a été complétée par cette riche psychologie de Maine de Biran, que nous a rendue M. Ernest Naville, après M. Cousin. Elle exerce aujourd'hui une influence croissante sur l'école française qui lui doit un élargissement bienfaisant. »

Il s'en faut, toutefois, que M. de Pressensé adopte servilement, soit les vues du philosophe de Kœnigsberg, soit les systèmes de ses continuateurs modernes. Ainsi il se sépare de Kant en cherchant dans l'activité du moi, qui se sent durable, actif et successif, la preuve qu'une réalité correspond aux notions subjectives de substance, de causalité et de temps. D'autre part, il diffère du criticisme moderne en ce qu'il maintient, avec Kant, l'existence du *noumène* ou de l'absolu que M. Renouvier et ses collaborateurs de la *Critique philosophique* regardent comme impliquant une contradiction. Des trois célèbres formules tirées, l'une de Descartes : « Je pense, donc je suis », l'autre de Kant : « Je dois, donc je suis », et la troisième de Maine de Biran : « Je veux, donc je suis », il préfère une combinaison des deux dernières qui lui fait dire : *Je veux, je dois, donc je suis.* Il estime, en effet, que le moi exige un effort pour prendre conscience de lui-même et que la raison pratique comme la raison pure ont besoin de la volonté pour se constituer. C'est sur ces prémisses qu'il s'est édifié une philosophie dont la liberté est la base.

M. de Pressensé, et c'est là le principal mérite de son ouvrage, accepte toutes les découvertes de la science moderne. Peut-être pourrait-on lui reprocher de montrer un peu trop de défiance à

Digitized by Google

l'égard des déductions tirées de ces découvertes par des synthèses plus ou moins hardies et, par suite, de s'attarder dans des argumentations qui peuvent inutilement compromettre sa cause auprès des esprits scientifiques. Ainsi, tandis qu'il n'hésite pas à reconnaître la conformité de la théorie évolutionniste aux principes du théisme, sous cette seule condition de supposer la préexistence d'un germe que l'évolution a simplement pour effet de porter à maturité, il laisse percer toute sa répugnance à admettre que l'homme primitif ait vécu dans un état voisin de l'animalité, et il semble encore caresser l'idée d'un monothéisme primitif, tout au moins à l'état latent. Mais, en général, il reste fidèle à l'attitude qu'il s'est lui-même tracée en ces termes : « C'est à la science seule, interrogée dans ses représentants les plus authentiques, que j'ai demandé la réponse au problème des origines. J'admets, je réclame sa complète indépendance; je reconnais hautement qu'elle ne dépend que d'elle-même et qu'elle n'a à reconnaître aucune autorité qui l'entrave dans la recherche de la réalité. Ni Bible, ni conciles n'ont de mot d'ordre à lui donner; mais elle ne doit pas davantage en recevoir d'aucune théorie préconçue, fît-elle flotter au vent la bannière de la libre-pensée. Penser librement, c'est écarter tous les partis pris et ne croire qu'à l'expérience. Je suis de plus en plus convaincu que la science expérimentale ne porte aucune atteinte aux principes du théisme. Ce n'est pas à elle à les démontrer. On n'a à lui demander qu'une chose, c'est d'en maintenir la possibilité. Une fois cette possibilité du monde moral et divin sauvegardée, d'autres procédés d'expérience, conformes à sa nature, permettent d'y pénétrer; la voie reste ouverte. C'est toute la conclusion de ce livre. »

Au point de vue religieux, M. de Pressensé occupe dans le protestantisme continental une position assez étrange et peut-être unique. Des orthodoxes aussi stricts que les membres de l'Église missionnaire belge le trouvent assez conservateur pour l'appeler à la présidence de leurs synodes, et d'autre part, quand on parcourt ses travaux, soit dans les différentes revues auxquelles il collabore, soit dans les ouvrages qu'il a publiés sur les questions les plus délicates de la philosophie, on n'y découvre rien qui ne soit marqué au coin du libéralisme le plus sincère et même d'un irréprochable rationalisme. Aussi avons-nous abordé avec une certaine curiosité la partie de son ouvrage qui a trait à la nature et à l'origine de la religion. Nous n'y avons rien trouvé qui révélât un apologiste aveugle des dogmes chrétiens. On a vu plus haut

Digitized by Google

la profession d'indépendance scientifique qu'il n'hésite pas à formuler envers la Bible. Dans un autre passage, il montre clairement la superfluité du miracle : « Il n'est pas nécessaire, dit-il (p. 220), que la cause intelligente et puissante qui a organisé le monde agisse toujours sur elle du dehors par une suite d'interventions miraculeuses. » Enfin, s'il s'abstient de se prononcer sur la réalité d'une révélation extérieure à un moment donné de l'histoire, il rend cette hypothèse absolument inutile par sa théorie d'une révélation intérieure, permanente et générale dans la conscience individuelle.

Mais, d'un autre côté, l'importance qu'il attache, parmi les facteurs du sentiment religieux, à la conscience de l'imperfection morale et au besoin d'expiation, fournit une base philosophique à cette théorie de la chute et de la rédemption, qui est devenue le dogme favori du protestantisme évangélique.

On s'accorde généralement à définir la religion comme un sentiment de dépendance vis-à-vis d'un Pouvoir mystérieux, dont nous croyons dépendre et auquel nous aspirons à nous unir. M. de Pressensé juge nécessaire d'introduire dans cette définition deux éléments supplémentaires : 1° la croyance dans la vie future et l'attente de la rétribution ; 2° un sentiment de dégradation et un besoin de rédemption. — Laissons de côté la croyance à la vie future, sans examiner si réellement elle constitue un facteur essentiel de toute religion. Mais, pour ce qui concerne le besoin d'apaisement, d'expiation, de réconciliation, que l'auteur nous présente comme un élément irréductible du sentiment religieux, ne peut-il pas se ramener au sentiment de la dépendance vis-à-vis du Pouvoir, unique ou collectif, qui forme l'objet de toute religion? Si l'homme croit dépendre d'un Être supérieur, il cherchera à se le rendre favorable, et, du jour où il aura identifié la loi morale avec les commandements divins, il regardera les transgressions de cette loi comme une faute envers Dieu, à expier par quelque réparation volontaire. Et comme tout homme est plus ou moins pécheur, on en a conclu facilement de l'universalité de cette situation morale à une chute primitive de l'humanité, pour expliquer l'origine du péché et du mal. Qu'y a-t-il dans ce phénomène psychologique qui contredise la théorie de l'évolution ou plutôt du *développement* appliquée à la religion? Si, comme le

[1] V. notre article sur le cours de M. RÉVILLE au Collège de France, dans la *Revue* du 15 juin 1881.

Digitized by Google

soutient M. Pfleiderer, le sentiment religieux a sa source dans l'aspiration de l'individu à *être* pleinement — c'est-à-dire dans la tendance de l'être fini à sortir de ses limites pour s'unir à l'infini, — la conscience de notre limitation, étendue au domaine moral, où elle devient la conscience de notre imperfection et de notre fragilité, suffit pour expliquer le remords de la chute et la soif de rédemption. Ceux-ci se rattachent, dès lors, au développement normal de notre nature religieuse et peuvent se considérer, quoi qu'en pense M. de Pressensé, indépendamment de la croyance au surnaturel, — c'est-à-dire à l'intervention de Dieu pour aider l'humanité à renouer le lien brisé.

M. de Pressensé reproche encore à la théorie de l'évolution religieuse de méconnaître l'élément moral de la religion, en refusant de voir dans le progrès des croyances un produit de la liberté. Il ne nous déplaît pas, en ces temps de déterminisme, de voir élargir en toute occasion la sphère de la liberté humaine, et nous serions assez disposé à suivre M. de Pressensé, quand il fait une part considérable à la volonté dans l'initiation de l'homme à la vie supérieure. Toutefois, de ce que l'individu, par l'attention, la réflexion, l'effort au vrai, arrive à se placer dans les meilleures conditions pour découvrir la vérité, non seulement intellectuelle, mais encore morale et religieuse, s'ensuit-il, comme le soutient l'auteur, que la foi est un libre don de notre être, que la volonté reste maîtresse de croire ou de ne pas croire? De là, à soutenir la culpabilité de toute erreur en matière religieuse, il n'y a qu'un pas, et le terrain est glissant même pour une philosophie de la liberté. — Nous estimons, du reste, qu'il n'est nullement impossible de concilier le libre arbitre de l'individu, tel que nous l'affirme le sens intime, avec la théorie de l'évolution ou, si l'on veut, avec la fatalité du progrès dans la nature et dans l'humanité.

Le spiritualisme moderne commence à revenir du désarroi où les découvertes de la science expérimentale l'ont quelque temps plongé, par un juste châtiment de ses empiètements antérieurs sur la sphère légitime des connaissances positives. Sans doute, pour achever sa réconciliation avec l'esprit du siècle, il lui reste encore à modifier plus d'un argument et même à se dépouiller de plus d'un préjugé. Mais c'est déjà beaucoup qu'il en soit venu à reconnaître dans la science, dégagée de tout parti pris, une alliée et non pas une ennemie. Ce résultat est dû, en France, à un groupe de penseurs où M. de Pressensé figure au premier rang,

Digitized by Google

en compagnie de MM. Paul Janet, Renouvier, Pilon, Liard, Secrétan, Reville et d'autres écrivains encore, qui, façonnés par une instruction purement littéraire aux procédés de l'ancienne philosophie, se sont mis courageusement à refaire leur éducation scientifique.

Actuellement, il serait puéril de nier que surtout en France la vogue ne soit à l'école de Comte et de Littré. Mais les systèmes philosophiques ou religieux, même ceux qui ont le plus de raison d'être, n'exercent jamais qu'une domination temporaire, parce qu'il n'en est aucun qui embrasse tous les côtés de la vérité. Le positivisme français doit son succès à une réaction légitime contre l'abus de la métaphysique dans la période antérieure. Mais il est douteux qu'il parvienne à écarter indéfiniment ces questions d'origine et de fin, qui sont un élément indéracinable de l'esprit ou, si l'on veut, de la curiosité humaine, et des symptômes significatifs permettent de prédire à coup sûr que le jour où la réaction se fera, ce ne sera pas au profit de la métaphysique matérialiste.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1882.

Pages.

J. HOCART. Le Marc-Aurèle de M. Renan.— L'Église chrétienne sous Marc-Aurèle 5

CH. CHANTRAINE. L'excursion scolaire 29

MAURICE WILMOTTE. Agénor de Gasparin. — II. L'historien et le polémiste 46

W. RAHLENBECK. Mme des Ursins et le congrès d'Utrecht 71

Mme H. HERMANN. Une visite au harem d'été de la sultane Validé. . . 90

CH. POTVIN. L'art populaire, poésie 101

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1882.

F. BARING. La Chambre des communes, ses privilèges et ses usages. 105

CH. BULS. Les monts Tatry. Hors des sentiers battus 134

FARINA. Mon fils étudie. (*Trad. de l'italien par* FERDINAND GRAVRAND.) 152

LÉOPOLD WALLNER. L'œuvre et l'exécutant, essai de critique artistique. 172

CH. POTVIN. Chronique littéraire 194

ESSAIS ET NOTICES :

Une nouvelle théorie de la religion naturelle 203

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE 1882.

Pages.

A. PRINS. Les illusions de la démocratie sur le suffrage universel. . 209
GOBLET D'ALVIELLA. L'art et la religion dans les catacombes de Rome. 227
HENRI NIZET. L'aiguilleur, nouvelle 251
EM. DE LAVELEYE. L'instruction supérieure pour les femmes. . . . 272
Dr COSSMANN. La littérature allemande 289
L. DE SAGHER. Les musiciens liégeois. Gresnick 300

ESSAIS ET NOTICES :

CH. RAHLENBECK. Les protestants belges sous l'ancien régime 307

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE 1882.

ÉMILE DE LAVELEYE. Les Français, les Anglais et le Comité international sur le Congo 309
ERNEST VAN ELEWYCK. Les inconséquences du régime censitaire . . . 334
G. CHANTRAINE. Entre honnêtes gens, esquisse psychologique. — Préhistorique 359
LIEUTENANT MAHILLON. A propos de comètes 374
Dr E. DESTRÉE. La psychologie dans les facultés de médecine et des sciences à l'université de Bruxelles 386
CH. POTVIN. Chronique littéraire 403

ESSAIS ET NOTICES :

ROGER DE GOEY. Une nouvelle théorie sur le *Comme il vous plaira* de Shakespeare. 412
GOBLET D'ALVIELLA. M. de Pressensé et le problème philosophique des origines . 417

Digitized by Google

A NOS LECTEURS.

Le mouvement intellectuel dont nous signalions l'essor il y a trois ans, à la veille de notre jubilé national, s'affirme autour de nous avec une intensité croissante. Toutes les branches des sciences, des arts et des lettres cherchent à posséder leur organe dans la presse, et le succès de ces tentatives montre qu'elles répondent à un besoin réel du public.

Notre désir est non seulement de nous associer à ce mouvement, mais encore de lui offrir un centre. A côté des nombreuses publications qui s'attachent respectivement aux diverses sphères de l'activité humaine, il y a place pour une revue qui s'ouvre à toutes les manifestations de la pensée, sans se renfermer dans aucune.

Nous continuerons donc à traiter les principales questions qui s'agitent dans le domaine de l'art, de la philosophie, de l'histoire, de la géographie, de l'économie sociale, des sciences théoriques et appliquées. Mais nous n'en persisterons pas moins, comme notre but nous l'impose, à faire une part prépondérante à la littérature et à la politique.

Au point de vue littéraire, voici longtemps que nous nous sommes donné pour programme de nous consacrer exclusivement au développement d'une forte et saine littérature nationale. Notre publicité restera toujours réservée, sauf pour des correspondances littéraires de l'étranger, aux écrivains belges d'origine ou, en quelque

Digitized by Google

sorte, naturalisés par leur séjour en Belgique. Il va sans dire que, dans le choix de nos romans et de nos poésies, comme dans l'ensemble de nos articles, nous n'oublierons pas que notre publication s'adresse à toutes les catégories de lecteurs, à tous les membres de la famille, et que le but des belles-lettres est inséparable de leur caractère moral.

Mais c'est surtout au point de vue politique que nous réclamons le concours de tous ceux qui veulent l'émancipation intégrale de nos populations. Comment, en effet, cette floraison scientifique, artistique et littéraire que nous venons de signaler, pourrait-elle exercer une influence sérieuse et durable si elle ne marchait de pair avec le développement politique, religieux et moral de notre pays, avec la consolidation du parti qui a concentré tous ses efforts sur la grande cause de l'instruction populaire, et surtout avec la disparition de cette domination cléricale qui ne recule devant aucun abus pour maintenir les consciences sous le joug d'une Église ultramontaine?

Le libéralisme n'a encore rempli son programme qu'à moitié, et il est aux prises avec des périls qui peuvent lui faire perdre jusqu'aux fruits de ses victoires récentes. Nous entendons bien ne refuser notre concours à aucune des réformes qui, dans d'autres ordres d'idées, réclament leur place au soleil; mais nous comptons aussi rester fidèles à la devise politique que nous avons adoptée il y a plus de sept ans : l'*Union sur le terrain d'une politique franchement et résolument anti-cléricale.*

Le Comité :

ALB. CALLIER.
ÉM. DE LAVELEYE.
GOBLET D'ALVIELLA.
CHARLES POTVIN.
J. STECHER.

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN
Digitized by Google

PRIME A NOS ABONNÉS.

La Revue de Belgique donnera en prime à ses abonnés, dans les premiers jours de janvier, **UNE LIVRAISON SUPPLÉMENTAIRE**, exclusivement consacrée à la littérature : nouvelles, poésies, voyages. Parmi les collaborateurs qui y figureront, nous pouvons citer dès à présent : M^me^ Marie Mercier-Nizet, M^lle^ Marg. Van de Wiele, MM. Félix Frenay, Paul Henzy, Th. Hannon, G. Rodenbach, etc.

La Revue de Belgique publiera dans ses prochaines livraisons, outre des romans et nouvelles, ainsi que des actualités politiques, scientifiques, artistiques et littéraires, les articles suivants :

ÉMILE DE LAVELEYE. *Nouvelles lettres d'Italie.*
F. BARING. *La vie anglaise : Les sectes religieuses. — Le sport nautique.*
L. MAHILLON. *Les comètes.*
EUD. PIRMEZ. *De la représentation proportionnelle.*
A. LEMAIRE. *L'indemnité parlementaire en Belgique et l'institution de députés suppléants.*
L. VAN KEYMEULEN. *Zacharie Werner.*
GOBLET D'ALVIELLA. *Ce qu'il reste à faire contre le cléricalisme.*
M^me^ E. LAGRANGE. *Les origines de la crise irlandaise.*
PAUL FREDERICQ. *Le parti ultramontain en Hollande.*
SALV. MORHANGE. *Souvenirs d'une descente dans le cratère du Kilanea.*
CH. MASSON. *La réforme de la magistrature en France.*
EM. CAUDERLIER. *En Russie.*
E. VAN ELEWYCK. *Saint-Simon et le naturalisme.*
J. HOCART. *De l'âge et de la composition des Évangiles, d'après les derniers résultats de la critique moderne.*
H. PERGAMENI. *De quelques races hétérogènes de l'Europe.*
L. VANDERKINDERE. *La question de l'enseignement moyen en Allemagne.*
CH. POTVIN. *Gœthe.*
J. STECHER. *Ferdinand Hénaux.*
CH. RAHLENBECK. *Les mariages du Taciturne.*
A. PRINS. *Le droit public d'Athènes.*
A. BAUJON. *La loi sur l'ivrognerie en Hollande.*
H. WILMOTTE. *George Sand, d'après sa correspondance.*
J. KUNTZIGER. *Febronius et l'influence de ses doctrines.*
GOBLET D'ALVIELLA. *L'agonie d'une grande religion.*

Nous commencerons l'année prochaine avec un roman de M. EM. GREYSON, intitulé : *Un « Faits divers »*, étude de mœurs bruxelloises. — Nous publierons ensuite un roman de M. H. PERGAMENI.

Digitized by Google

Bulletin de souscription pour les nouveaux souscripteurs

à la REVUE DE BELGIQUE de 1883

La REVUE offrira à ses abonnés de 1883 une PRIME GRATUITE, consistant en une livraison supplémentaire exclusivement consacrée à la littérature.

Je soussigné déclare souscrire pour un abonnement d'un an à la REVUE DE BELGIQUE (1883), au prix de 12 francs.

Signature du souscripteur :

Nom et prénoms ..... *Adresse* .....

Profession ..... *Date* .....

N. B. Les personnes qui ne sont pas encore abonnées à la *Revue de Belgique* sont priées de renvoyer ce bulletin signé, sous bande ci-contre, affranchi moyennant un timbre-poste d'un centime, à la librairie C. Muquardt, libraire de la Cour, à Bruxelles.

Bande d'adresse, à découper.

Bulletin de souscription.

A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT

Éditeur de la *Revue de Belgique*

Rue de la Régence, 45,

BRUXELLES.

1 feuillet.
Affranchissement d'un centime.

Place réservée au timbre-poste d'affranchissem^{t}.

Bande d'adresse, à découper.

Digitized by Google

Supplément a la *Revue de Belgique* du 15 Novembre 1882.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

au nouvel ouvrage de M. Émile de Laveleye : *Éléments d'Économie politique,* 1 vol. in-12 de 300 pages. Paris et Bruxelles.

..... le ..... 188 .

M

Veuillez m'inscrire comme souscripteur pour un exemplaire à l'ouvrage : **Éléments d'Économie politique,** par Ém. de Laveleye. 1 volume in-12, *au prix de* **3** *francs,* payable après réception contre quittance qui me sera présentée par la poste. L'ouvrage me parviendra *franco.*

(Signature)

Nom et prénoms .....

Profession .....

Résidence .....

Province de .....

N. B. Écrire lisiblement et renvoyer ce bulletin signé, sous bande ci-contre, à la librairie C. Muquardt, libraire de la Cour, à Bruxelles. Affranchir moyennant un timbre-poste d'un centime.

Bande d'adresse, à découper.

Place réservée au timbre-poste d'affranchissem.

Bulletin de souscription.

—

A LA LIBRAIRIE C. MUQUARDT

Rue de la Régence, 45,

BRUXELLES.

Bande d'adresse, à découper.

N° 869. — P. Weissenbruch, imp. du Roi, rue du Poinçon, 45, Brux.

Digitized by Google

Digitized by Google

FEUILLE D'ANNONCES

DE LA

REVUE DE BELGIQUE DU 15 SEPTEMBRE 1882

Vient de paraître chez Muquardt

CHASSEURS ET BRACONNIERS

devant la loi de 1882

PAR ROLAND DE TOMENLOW

(Baron Arnold de Woelmont)

Une brochure in-8°. Prix : fr. 1.50

SYSTÈME PRATIQUE & RAISONNÉ

DE

REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

PAR V. D'HONT

DOCTEUR EN DROIT

Membre du Comité de l'Association réformiste

Une brochure in-8°. Prix : 1.50

Maladies du Cuir chevelu.

CHUTE des CHEVEUX

GUÉRIES RAPIDEMENT PAR LA

Pommade Deslauriers

Si tous les médecins sont d'accord sur l'impossibilité de faire repousser les cheveux ils reconnaissent du moins qu'on peut en prévenir la chute qui est déterminée, la plupart du temps, par l'affection connue sous le nom de **Pellicules** (*Pityriasis du cuir chevelu.*)

Les personnes qui en sont atteintes portent à la base des cheveux de petites taches roses, souvent à peine visibles, et éprouvent une démangeaison qui les porte à se gratter. L'épiderme se dessèche, se fendille et se détache sous la forme de farine ou de petites écailles blanchâtres qui souillent la chevelure et souvent même les vêtements.

Quelques applications de **Pommade Deslauriers** font disparaître rapidement cette affection qui, si l'on n'y prend garde, se communique aux sourcils et à la barbe.

Beaucoup de praticiens font faire tout d'abord quelques lotions avec la **Buxine Deslauriers,** *liqueur tonique et légèrement alcaline, qui nettoie et assouplit le cuir chevelu, et permet ainsi à la pommade d'agir plus rapidement.*

A PARIS, chez DESLAURIERS, Chimiste, rue de Cléry, 31

ET CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET PARFUMEURS

Se défier des Contrefaçons.

Vient de paraître chez C. Muquardt

REMO

SOUVENIR D'UN FRÈRE

Par Octave PIRMEZ

2e Édition, un volume in-12. Prix : 3 fr.

FEUILLÉES

PENSÉES ET MAXIMES

Par Octave PIRMEZ

4e Édition, un volume in-12. Prix : 5 fr.

Dinant-sur-Meuse. HÔTEL DE LA TÊTE D'OR

This old-established House faces the bridge, and is near the Church on the Grande Place. A large and picturesque garden, leading by a quaintly straggling path to the top of the rock, which is crowned by the dismantled citadel, affords varied and striking views of the town and valley of the Meuse. Every information given to visitors concerning the numerous excursions of interest and beauty to be made in the neighbourhood. Carriages and horses. Good cuisine and cellar. Moderate charges.

COURT - St - ÉTIENNE

Eau minérale arsenicale naturelle

SOURCE DE L'HOSPICE

(TEMPÉRATURE 10° CENT.)

Adoptée par les hôpitaux civils de Bruxelles

Méd. d'or Exposition internationale Brux. 1880

Employée : 1° dans les maladies chroniques des voies respiratoires et digestives, bronchites, asthme, coqueluche, pertes d'appétit ; 2° affections rhumatismales et goutteuses ; 3° dans toutes les névralgies ; 4° contre les affections de la peau ; 5° dans tous les cas où il s'agit de rendre au sang la richesse et la force au système nerveux ; 6° contre le mal de mer.

En gros : 16 bout. fr. 12
30 id. 20
50 id. 30
} sur wagon à Court.

S'ad. Comp. des Eaux arsenicales, à Court-Saint-Etienne.

Détail : toutes les pharmacies et dépôts d'eaux minérales.

Hôtel Gérard, à Court-Saint-Étienne.
Pension 5 fr.

Digitized by Google

HOTEL MEURICE

PARIS. — 228, Rue de Rivoli, 228. — PARIS

H. SCHEURICH, BESITZER

In dem besten Theil der Stad gelegen, gegenüber dem Tuileriengarten. 32 Salons. 150 Zimmer. Table d'hôte. Lese-Saal, Conversations-Saal, Rauch-Saal. Aufzug zu allen Etagen.

GEBRÜDER HUG, à Bâle

La plus forte maison en Suisse et l'Allemagne méridionale.

GROS - DÉTAIL

Exportation de MUSIQUE ALLEMANDE pour tous pays

Conditions très avantageuses pour marchands et professeurs

Le port des « sous-bande » est 20 P. C. MEILLEUR MARCHÉ de Suisse en Belgique que d'Allemagne en Belgique.

Pianos droits et à queue, Orgues-Harmoniums. Monopole des fabriques les plus célèbres. Monopole des Orgues américaines d'Estey et Cie, à Brattleborough Vt. — Tous les instruments à cordes, à vent et à percussion. — Véritables cordes romaines.

HOTEL DE FRANCE

BORDEAUX Le propriétaire actuel est belge. — Maison de 1er ordre. Remis entièrement à neuf. Situation magnifique, en face le port, au centre du commerce. Grand salon réservé pour dames. Salle de lecture. Fumoir. Restaurant. Table d'hôte, la plus belle de Bordeaux. Salons. 90 chambres, depuis 3 francs et au-dessus. Salles de bain. On y parle toutes les langues. Journaux anglais, belges, etc. Diminution sur les appartements pour MM. les voyageurs qui veulent résider. *Vins en pièces et en bouteilles, 1re qualité.*

Louis PETER, propriétaire.

Vient de paraître chez C. Muquardt

FLEURS, FRUITS ET FEUILLAGES DE L'ILE DE JAVA

PAR Mme BERTHA HOOLA VAN NOOTEN.

Ouvrage illustré de 40 superbes planches gr. in-f°, reproduites par la chromolithographie. Un vol. gr. in-f°. Prix 175 fr. — Édit. de grand luxe : 350 fr.

NOUVELLES PUBLICATIONS

DE LA

Librairie européenne C. MUQUARDT

BRUXELLES ET LEIPZIG.

GACHARD, Histoire de la Belgique au commencement du XVIIIe siècle (ouvrage ayant obtenu le prix quinquennal). 1 vol. in-8° de 600 pages. 7 50

GATTI DE GAMOND (Mlle J.), directrice des cours d'éducation institués par la ville de Bruxelles. Histoire de Belgique, 3e édition. 1 vol. in-12 de 500 pages 3 50

DARDENNE (E.-J.). Petite histoire populaire contemporaine de la Belgique, 1830-1880, dédié à S. M. Léopold II, 2e édition. 1 vol. in-12 de 180 pages 2 00

DE LAVELEYE (Émile). Question monétaire en 1881, 4 brochures in-8° . 5 00

HOTEL DU LITTORAL

BLANKENBERGHE

(Près la gare)

Jolie situation. Maison de 1er ordre, tenue par

Mme A. WATERSCHOOT, PROPRIÉTAIRE

BINCHE

BUREAU DE CHANGE

VIENT DE PARAITRE

CHEZ MM. MERZBACH & FALK

(LIBRAIRIE C. MUQUARDT)

ÉDITEURS

A BRUXELLES

LA MALADIE

DES

POMMES DE TERRE

VAINCUE AU MOYEN

d'un procédé de culture simple et facile

Par M. J.-L. JENSEN

Directeur du bureau Cérès, à Copenhague.

Un volume in-8°. Prix : 2 fr. 50 cent.

LES APPAREILS DE PROJECTION

DE

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

EN USAGE

DANS LES ARMÉES EUROPÉENNES

EMPLOI, HISTOIRE ET DESCRIPTION

Par L. WEISSENBRUCH

Lieutenant du génie de l'armée belge

1 vol. in-8°, orné d'un grand nombre de gravures et d'une photographie.

Prix : 3 francs 50 centimes.

Quatrième édition, revue et corrigée

BRUXELLES-GUIDE

ILLUSTRÉ

Un volume in-16. Prix : 1 fr. 50 c.

Digitized by Google

FEUILLE D'ANNONCES

DE LA

REVUE DE BELGIQUE DU 15 OCTOBRE 1882

HOTEL MEURICE

PARIS. — 228, Rue de Rivoli, 228. — PARIS

H. SCHEURICH, BESITZER

In dem besten Theil der Stadt gelegen, gegenüber dem Tuileriengarten. 32 Salons. 150 Zimmer. Table d'hôte. Lese-Saal, Conversations-Saal, Rauch-Saal. Aufzug zu allen Etagen.

DÉMANGEAISONS, PELLICULES

et autres Maladies du Cuir Chevelu,

Chute des Cheveux

GUÉRIES RAPIDEMENT PAR LA

POMMADE DESLAURIERS

Deslauriers, *Chimiste, 31, r. de Cléry,* Paris

ET CHEZ TOUS LES PHARMACIENS & PARFUMEURS

Se défier des Contrefaçons.

Vient de paraître chez C. Muquardt

SYSTÈME PRATIQUE & RAISONNÉ

DE

REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

PAR V. D'HONT

DOCTEUR EN DROIT

Membre du Comité de l'Association réformiste

Une brochure in-8°. Prix : 1.50

CHASSEURS ET BRACONNIERS

devant la loi de 1882

PAR ROLAND DE TOMENLOW

(Baron Arnold de Woelmont)

Une brochure in-8°. Prix : fr. 1.50

REMO

SOUVENIR D'UN FRÈRE

Par Octave PIRMEZ

2e édition, un volume in-12. Prix : 3 fr.

GRAND PORTRAIT

DE

SA MAJESTÉ LE ROI

LÉOPOLD II

HÉLIOCHROMOGRAPHIE

AVEC

UN BEAU CADRE

BOIS NOIR

ET

FILET DORÉ, SOUS VERRE

Dimensions :

0m78 de haut., 0m65 de larg.

PRIX SANS PRÉCÉDENT :

16 francs.

Nous venons de mettre en vente le portrait du Roi, exécuté en couleurs, par un procédé nouveau, d'après le tableau de M. Eugène DEVAUX, notre artiste bien connu.

Sa Majeste a daigné poser en personne. Elle nous a fait exprimer sa haute satisfaction par les lignes suivantes :

Palais de Bruxelles, le 30 *avril* 1881.

CABINET DU ROI

MESSIEURS,

J'ai eu l'honneur de placer sous les yeux du Roi un exemplaire du portrait de Sa Majesté, que vous avez bien voulu m'adresser avec votre lettre du 29 de ce mois.

Le Roi a beaucoup loué l'exécution de ce travail, et a trouvé qu'il faisait grand honneur à l'artiste et aux éditeurs. Sa Majeste désire que je vous transmette, avec ses félicitations, ses sincères remercîments.

Je vous prie d'agréer, etc., etc.

Le Chef du Cabinet du Roi,
(Signé) : JULES DEVAUX.

Messieurs Merzbach et Falk, éditeurs,
libraires du Roi
(Librairie européenne C. Muquardt),
Bruxelles.

N. B. Nous appelons votre attention sur cette occasion unique d'acquérir le portrait de Sa Majesté, d'une ressemblance frappante, d'une exécution artistique parfaite et dans des conditions tout à fait exceptionelles de bon marché.

Librairie C. MUQUARDT.

Digitized by Google

COURT - St - ÉTIENNE

Eau minérale arsenicale naturelle

SOURCE DE L'HOSPICE

(TEMPÉRATURE 10° CENT.)

Adoptée par les hôpitaux civils de Bruxelles

Méd. d'or Exposition internationale Brux. 1880

Employée : 1° dans les maladies chroniques des voies respiratoires et digestives, bronchites, asthme, coqueluche, pertes d'appétit ; 2° affections rhumatismales et goutteuses ; 3° dans toutes les névralgies ; 4° contre les affections de la peau ; 5° dans tous les cas où il s'agit de rendre au sang la richesse et la force au système nerveux ; 6° contre le mal de mer.

En gros : 16 bout. fr 12 / 30 id. 20 / 50 id. 30 } sur wagon à Court.

S'ad. Comp. des Eaux arsenicales, à Court-Saint-Etienne.

Détail : toutes les pharmacies et dépôts d'eaux minérales.

Hôtel Gérard, à Court-Saint-Étienne. Pension 5 fr.

VIENT DE PARAITRE SIMULTANÉMENT

A BRUXELLES

à la librairie Merzbach et Falk

A PARIS

à la librairie Hachette et Cie

ÉLÉMENTS D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PAR ÉM. DE LAVELEYE

Un beau vol. de 300 pages in-12. Prix 3 fr., broché

NOUVELLES PUBLICATIONS

DE LA

Librairie européenne C. MUQUARDT

BRUXELLES ET LEIPZIG.

GACHARD. Histoire de la Belgique au commencement du XVIIIe siècle (ouvrage ayant obtenu le prix quinquennal). 1 vol. in-8° de 600 pages. 7 50

GATTI DE GAMOND (Mlle J.), directrice des cours d'éducation institués par la ville de Bruxelles. Histoire de Belgique, 3e édition. 1 vol. in-12 de 500 pages 3 50

DARDENNE (E.-J.). Petite histoire populaire contemporaine de la Belgique, 1830-1880, dédié à S. M. Léopold II, 2e édition. 1 vol. in-12 de 180 pages 2 00

DE LAVELEYE (Émile). Question monétaire en 1881, 4 brochures in-8° . 5 00

HOTEL DE FRANCE

BORDEAUX Le propriétaire actuel est belge. — Maison de 1re ordre. Remis entièrement à neuf. Situation magnifique, en face le port, au centre du commerce. Grand salon réservé pour dames. Salle de lecture. Fumoir. Restaurant. Table d'hôte, la plus belle de Bordeaux. Salons 90 chambres, depuis 3 francs et au-dessus. Salles de bain. On y parle toutes les langues. Journaux anglais, belges, etc. Diminution sur les appartements pour MM. les voyageurs qui veulent résider. *Vins en pièces et en bouteilles, 1re qualité.*

Louis PETER, propriétaire.

VIENT DE PARAITRE

CHEZ MM. MERZBACH & FALK

(LIBRAIRIE C. MUQUARDT)

ÉDITEURS

A BRUXELLES

LA MALADIE DES POMMES DE TERRE

VAINCUE AU MOYEN

d'un procédé de culture simple et facile

Par M. J.-L. JENSEN

Directeur du bureau Cérès, à Copenhague.

Un volume in-8°. Prix : **2** fr. **50** c.

LES APPAREILS DE PROJECTION DE

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

EN USAGE

DANS LES ARMÉES EUROPÉENNES

EMPLOI, HISTOIRE ET DESCRIPTION

Par L. WEISSENBRUCH

Lieutenant du génie de l'armée belge

1 vol. in-8°, orné d'un grand nombre de gravures et d'une photographie.

Prix : **3** fr. **50** c.

Quatrième édition, revue et corrigée

BRUXELLES-GUIDE ILLUSTRÉ

Un volume in-16. Prix : 1 fr. 50 c.

Digitized by Google

FEUILLE D'ANNONCES

DE LA

REVUE DE BELGIQUE DU 15 DÉCEMBRE 1882

HOTEL MEURICE

PARIS. — 228, Rue de Rivoli, 228. — PARIS

H. SCHEURICH, BESITZER

In dem besten Theil der Stadt gelegen, gegenüber dem Tuileriengarten. 32 Salons. 150 Zimmer. Table d'hôte. Lese-Saal, Conversations-Saal, Rauch-Saal. Aufzug zu allen Etagen.

Livres d'étrennes

EN TOUTES LANGUES

A LA

LIBRAIRIE C. MUQUARDT

45, rue de la Régence

DÉMANGEAISONS, PELLICULES

et autres Maladies du Cuir Chevelu,

Chute des Cheveux

GUÉRIES RAPIDEMENT PAR LA

POMMADE DESLAURIERS

Deslauriers, *Chimiste, 31, r. de Cléry,* **Paris**

ET CHEZ TOUS LES PHARMACIENS & PARFUMEURS

Se défier des Contrefaçons

Vient de paraître chez C. Muquardt

SYSTÈME PRATIQUE & RAISONNÉ

DE

REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

PAR V. D'HONT

DOCTEUR EN DROIT

Membre du Comité de l'Association réformiste

Une brochure in-8°. Prix : 1.50

GRAND PORTRAIT

DE

SA MAJESTÉ LE ROI

LÉOPOLD II

HÉLIOCHROMOGRAPHIE

AVEC

UN BEAU CADRE

BOIS NOIR

ET

FILET DORE, SOUS VERRE

Dimensions :

0m78 de haut., 0m65 de larg.

PRIX SANS PRÉCÉDENT

16 francs.

Nous venons de mettre en vente le portrait du Roi, exécuté en couleurs, par un procédé nouveau, d'après le tableau de M. Eugène DEVAUX, notre artiste bien connu.

Sa Majesté a daigné poser en personne. Elle nous a fait exprimer sa haute satisfaction par les lignes suivantes :

Palais de Bruxelles, le 30 *avril* 1881.

CABINET DU ROI

MESSIEURS,

J'ai eu l'honneur de placer sous les yeux du Roi un exemplaire du portrait de Sa Majesté, que vous avez bien voulu m'adresser avec votre lettre du 29 de ce mois.

Le Roi a beaucoup loué l'exécution de ce travail, et a trouvé qu'il faisait grand honneur à l'artiste et aux éditeurs. Sa Majesté désire que je vous transmette, avec ses félicitations, ses sincères remercîments.

Je vous prie d'agréer, etc., etc.

Le Chef du Cabinet du Roi,
(Signé) : JULES DEVAUX.

Messieurs Merzbach et Falk, éditeurs,
libraires du Roi
(Librairie européenne C. Muquardt),
Bruxelles.

N. B. Nous appelons votre attention sur cette occasion unique d'acquérir le portrait de Sa Majesté, d'une ressemblance frappante, d'une exécution artistique parfaite et dans des conditions tout à fait exceptionelles de bon marché.

Librairie C. MUQUARDT.

Digitized by Google

COURT-St-ÉTIENNE

Eau minérale arsenicale naturelle

SOURCE DE L'HOSPICE

(TEMPÉRATURE 10° CENT.)

Adoptée par les hôpitaux civils de Bruxelles

Méd. d'or Exposition internationale Brux. 1880

Employée : 1° dans les maladies chroniques des voies respiratoires et digestives, bronchites, asthme, coqueluche, pertes d'appétit ; 2° affections rhumatismales et goutteuses ; 3° dans toutes les névralgies ; 4° contre les affections de la peau ; 5° dans tous les cas où il s'agit de rendre au sang la richesse et la force au système nerveux ; 6° contre le mal de mer.

En gros : 16 bout. fr 12 / 30 id. 20 / 50 id. 30 } sur wagon à Court.

S'ad. Comp. des Eaux arsenicales, à Court-Saint-Etienne.

Détail : toutes les pharmacies et dépôts d'eaux minérales.

Hôtel Gérard, à Court-Saint-Étienne. Pension 5 fr.

VIENT DE PARAITRE SIMULTANÉMENT

A BRUXELLES

à la librairie Merzbach et Falk

A PARIS

à la librairie Hachette et Cie

ÉLÉMENTS D'ÉCONOMIE POLITIQUE

PAR ÉM. DE LAVELEYE

Un beau vol. de 500 pages in-12. Prix 5 fr., broché

NOUVELLES PUBLICATIONS

DE LA

Librairie européenne C. MUQUARDT

BRUXELLES ET LEIPZIG.

GACHARD. Histoire de la Belgique au commencement du XVIIIe siècle (ouvrage ayant obtenu le prix quinquennal). 1 vol. in-8° de 600 pages. 7 50

GATTI DE GAMOND (Mlle J.), directrice des cours d'éducation institués par la ville de Bruxelles. Histoire de Belgique, 3e édition. 1 vol. in-12 de 500 pages 3 50

DARDENNE (E.-J.). Petite histoire populaire contemporaine de la Belgique, 1830-1880, dédié à S. M. Léopold II, 2e édition. 1 vol. in-12 de 180 pages 2 00

DE LAVELEYE (Émile). Question monétaire en 1881, 4 brochures in-8° . 5 00

HOTEL DE FRANCE

BORDEAUX Le propriétaire actuel est belge. — Maison de 1er ordre. Remis entièrement à neuf. Situation magnifique, en face le port, au centre du commerce. Grand salon réservé pour dames. Salle de lecture. Fumoir. Restaurant. Table d'hôte, la plus belle de Bordeaux. Salons. 90 chambres, depuis 3 francs et au-dessus. Salles de bain. On y parle toutes les langues. Journaux anglais, belges, etc. Diminution sur les appartements pour MM. les voyageurs qui veulent résider. *Vins en pièces et en bouteilles, 1re qualité.*

Louis PETER, propriétaire.

VIENT DE PARAITRE

CHEZ MM. MERZBACH & FALK

(LIBRAIRIE C. MUQUARDT)

ÉDITEURS

A BRUXELLES

LA MALADIE DES POMMES DE TERRE

VAINCUE AU MOYEN

d'un procédé de culture simple et facile

Par M. J.-L. JENSEN

Directeur du bureau Cérès, à Copenhague.

Un volume in-8°. Prix : **2** fr. **50** c.

LES APPAREILS DE PROJECTION DE

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

EN USAGE

DANS LES ARMÉES EUROPÉENNES

EMPLOI, HISTOIRE ET DESCRIPTION

Par L. WEISSENBRUCH

Lieutenant du génie de l'armée belge

1 vol. in-8°, orné d'un grand nombre de gravures et d'une photographie.

Prix : **3** fr. **50** c.

Quatrième édition, revue et corrigée

BRUXELLES-GUIDE ILLUSTRÉ

Un volume in-16. Prix : **1** fr. **50** c.

Digitized by Google

Belgian Exhibition of contemporary Art. The Fine Arts in Belgium. Conférence faite à l'Académie Pensylvanienne des Beaux-Arts, par M. de Sève de Bar, consul général de Belgique aux États-Unis. Philadelphia, imprimerie Van de Velde, 1882. — M. de Sève ne se borne pas à connaître la langue du pays où il exerce ses fonctions, mais il la parle et l'écrit avec autant d'élégance que sa langue maternelle, et il en a profité pour donner à l'Exposition artistique internationale de Philadelphie une conférence qui n'a pu que contribuer au succès de nos artistes. Nous voyons, du reste, que plusieurs de nos compatriotes ont rivalisé avec lui sur ce terrain pour faire connaître aux États-Unis la situation politique, scientifique, économique de leur pays. Citons les conférences de M. Victor Faider, *esquire*, sur nos institutions politiques; de M. le professeur A. van Dael, président de la Société belge de bienfaisance, sur l'instruction publique en Belgique; du docteur Ch.-E. Sajous, consul de Belgique à Philadelphie, sur l'histoire des sciences dans notre pays; enfin de M. Hubert Droogmans, chancelier du consulat général, sur la situation économique de la Belgique contemporaine.

Au pays du Kirchwasser, Bade et la Forêt noire, par F. Geymard, avec une préface de Camille Lemonnier. 1 volume de 573 pages. Bruxelles, Office de publicité, 1882. — Plusieurs de nos confrères ont été fort sévères pour cet ouvrage. Peut-être ont-ils été un peu influencés par le nombre inespéré des récits de voyage qu'il leur a fallu lire dans ces derniers temps. Pour nous, nous n'aimons pas à décourager les Belges qui écrivent, et encore moins ceux qui voyagent, dussent-ils ne voyager qu'avec l'arrière-pensée d'écrire leurs impressions. Il est certain que le livre de M. Geymard gagnerait fort à être réduit de moitié, car il ne nous fait grâce ni d'un roc, ni d'un ruisseau, ni d'une légende, ni même d'une conversation avec ses compagnons de voyage. Mais le style ne manque pas de talent; et comme c'est là, paraît-il, la première œuvre d'un jeune auteur, il pourrait bien nous promettre un écrivain de plus, le jour où M. Geymard voudra s'appliquer à autre chose qu'à épuiser le pays du Kirchwasser.

M. J. Stecher vient de publier en brochure, chez Hayez, le discours qu'il a prononcé à la séance publique de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique, le 10 mai 1882, sur *Anton Reinhard Falk et le Musée des sciences et des lettres de Bruxelles en 1827;* il y fait ressortir les services que le baron Falk rendit à notre littérature nationale dans l'époque qui précéda immédiatement la révolution de 1830.

La 34e livraison de la *Belgique illustrée* vient de paraître chez Bruylant-Christophe. Elle renferme *Arlon et ses environs*, par M. D. Keiffer; l'*Ourthe*, par le comte Goblet d'Alviella, et les premières pages de l'article de M. Félix Coveliers sur *Marche et la Famenne*. Une carte du Luxembourg accompagne cette livraison.

Union littéraire belge. *Concours de saynètes.* — Quand on se plaint que, dans nos conservatoires et dans les salons où l'on joue la comédie, on ne voit jamais figurer une œuvre belge et rarement dans nos théâtres une pièce belge servant de lever de rideau, on répond : Connaissez-vous de petites pièces à 2, 3, 4 personnages, des saynètes faciles à jouer, faites pour plaire par un peu d'esprit ou de grâce, pouvant servir aux exercices de nos écoles de déclamation ou aux plaisirs de nos salons? C'est pour essayer d'écarter cette fin de non-recevoir, pour fournir un premier petit répertoire aux professeurs, aux directeurs et aux amateurs, en même temps que pour avoir des œuvres à faire représenter dans ses fêtes littéraires que l'*Union* ouvre ce concours, avec l'intention, s'il réussit, de faire appel à tous ses membres, à l'opinion et aux autorités pour

Digitized by Google

imposer l'habitude de faire sur toutes ces scènes une petite place à nos écrivains. Il faut espérer que tous ceux qui croient pouvoir écrire une petite pièce pareille se mettront à l'œuvre et voudront prendre part à cet effort collectif, en faisant abstraction de tout le reste et en ne voyant que l'intérêt de notre littérature.

Rien n'est plus propre qu'un concours à composer un volume pareil. Les concurrents ne se compromettront point s'ils ne réussissent pas; ils seront jugés en dehors de toute préoccupation de personnes, puisque le concours doit être anonyme, en dehors des questions d'écoles, puisque le jury sera désigné par eux, et ceux dont les pièces seront imprimées seront certains d'être en bonne compagnie, puisqu'il est stipulé qu'on n'admettra que des œuvres de valeur. Enfin, ils profiteront de cette force que la devise du pays comme le nom de la société met dans l'union.

Voici le programme de ce concours auquel nous ne pouvons trop engager nos collaborateurs à prendre part :

I. Un concours est ouvert entre les membre de l'*Union littéraire* et les écrivains nationaux ayant pris part au Congrès de 1880, afin de réunir et de publier un volume de pièces dramatiques en un acte, en prose ou en vers, de deux à quatre personnages seulement.

II. Les pièces envoyées au concours seront appréciées par un jury de trois membres que l'assemblée générale choisira parmi les candidats qui auront été présentés par les concurrents. A cet effet, chaque concurrent joindra à son manuscrit un bulletin portant le nom d'un écrivain belge.

III. Le jury éliminera les pièces qu'il trouvera dépourvues de valeur sous le rapport de la composition et du style; il donnera aux autres un numéro d'ordre d'après leur mérite. Toutes celles de ces pièces qui, en suivant cet ordre, pourront entrer dans un volume, format Lemerre, in-douze, de 350 pages environ, seront publiées immédiatement par les soins d'un comité exécutif composé de trois membres.

IV. Les pièces prendront dans le volume l'ordre de mérite indiqué par le jury.

V. Si toutes les pièces admises par le jury ne peuvent entrer dans ce volume, aucun auteur ne pourra y figurer que pour une seule de ses pièces.

VI. Chaque auteur dont une pièce sera imprimée recevra dix exemplaires du volume et une prime variant de 300 à 50 francs, selon le mérite de l'ouvrage. A cet effet, une somme de 1,000 francs sera répartie par le jury, qui fixera la prime due à chaque pièce, sans pouvoir attribuer le maximum de 300 francs à plus d'une pièce.

VII. Le droit de propriété et de représentation restera aux auteurs, mais l'*Union littéraire* pourra faire représenter dans ses fêtes littéraires, sans avoir à payer de droit d'auteur, les pièces imprimées dans son volume.

VIII. Les pièces destinées au concours doivent être envoyées franco à M. P. Weissenbruch, trésorier de l'*Union littéraire belge*, 45, rue du Poinçon, à Bruxelles, avant le 1er octobre 1882.

Les auteurs ne signeront point leurs ouvrages, ils inscriront sur leur manuscrit une devise qu'ils reproduiront sur un billet cacheté contenant leur nom et leur adresse.

Les pièces non admises par le jury seront détruites. Celles qui, étant admises, ne pourront être imprimées dans la première publication, demeureront dans les archives de l'*Union littéraire*. Il en sera disposé ultérieurement.

IX. Le jury et le comité exécutif seront élus dans la séance de l'*Union* qui suivra la clôture du concours.

X. Le comité exécutif sera chargé de tous les détails relatifs à l'impression et à la mise en vente du volume.

Les bénéfices de la vente serviront à organiser de nouveaux concours.

Digitized by Google

Bibliothèque Gilon. — *Essai de poésie populaire*, par Ch. Potvin et Félix Frenay. — M. Frenay raconte, dans une préface, qu'en un cercle d'ouvriers, ses amis, on s'était souvent demandé, avec Michelet : Qui fera des livres pour le peuple? et qu'en y lisant nos poètes, à ce point de vue, on s'y était arrêté quelquefois à une poésie rentrant dans ce genre où il s'essayait lui-même. Quelques petites pièces d'un de nos écrivains, qu'il ne connaissait alors que de nom, avaient surtout été considérées comme répondant à l'idée et on les avait notées. Depuis ce temps, M. Frenay est devenu un poète connu du pays, et il est l'ami de M. Potvin. De là l'idée de réunir ces essais, où les deux auteurs ont touché un genre difficile. La poésie *l'Art populaire*, que nous avons publiée dans notre dernière livraison, sert de prologue à ce petit volume.

Revue historique (paraît tous les deux mois. Paris, Germer-Baillière, 30 francs par an). Livraison de septembre-octobre 1882.

J. Jusserand. La vie nomade et les routes d'Angleterre au XIV^e^ siècle (fin). — *G. Hanotaux.* Les premiers intendants de justice avant 1635. — *C. Bayet.* Remarques sur le caractère et les conséquences du voyage d'Étienne III en France (753). — *W. Lamansky.* L'assassinat politique à Venise du XV^e^ au XVIII^e^ siècle. — *Baron du Casse.* Documents inédits relatifs au premier Empire (suite). — Bulletin historique : France, par *Ch. Bémont*; Angleterre (époque moderne), par *H.-B. George;* États-Unis, par *F.-W. Allen.* — Comptes rendus, etc.

La Critique religieuse, supplément trimestriel de la *Critique philosophique.* (Bureau : rue de Seine, 34, Paris.) Sommaire de la dernière livraison : *L. P.* L'État et l'Église, résumé du livre de M. Minghetti. — *G.* Fragments de philosophie religieuse. — *E. de Muralt.* Aphorismes sur la question : La morale repose-t-elle sur la religion, ou la religion sur la morale? — *J. Milsand.* Ce qu'on doit à l'éducation protestante. — Extrait de l'ouvrage de M. Hurrell Mallock : *Vivre.* — *Renouvier.* Essai d'une classification systématique des doctrines philosophiques.

Digitized by Google

Les Institutions politiques des Romains, par J.-B. Mispoulet; t. I, *la Constitution*. Paris, Durand, 1882. — L'organisme politique des nations est à étudier sans cesse. Après les grands travaux de Becker et Marquardt et de Mommsen, on peut marcher de pied ferme dans cette science que l'auteur français, déjà couronné pour un mémoire partiel sur le Sénat romain, a entrepris de condenser en deux volumes : le premier traitant de l'organisation des pouvoirs publics à Rome, le second, des diverses branches de l'administration. Ouvrage bien conçu et lucidement exposé.

Des droits, des devoirs et des constitutions au point de vue de la destinée humaine, par Aug. Gujard. Paris, Leymarie. — C'est l'exposé, écrit sous les yeux du maître, de la doctrine du fusionisme sur ces graves questions que De Toureil a eu le grand tort de vouloir trancher sous forme de révélation, tout en y mettant plus de philosophie que de mysticisme.

Les paysans, histoire d'un village avant la révolution, par Ch. Delon. Paris, Colas, 1882. — Après son livre, que l'on ne pourrait trop recommander et qui appliquait la méthode intuitive aux premiers éléments de l'histoire, comme on ne l'avait pas fait aussi bien encore : *Simples lectures préparant à l'étude de l'histoire,* Paris, librairie de l'*Écho de la Sorbonne,* 1877, M. Delon traite, par le même procédé, l'histoire du peuple des campagnes. Des illustrations ajoutent l'enseignement par les yeux à cette mise en scène habile et émue de l'histoire de France.

La vaccine, travaux originaux du Congrès de Cologne en octobre 1881, par le Dr Boëns. Charleroi, Piette, 1882, 10 francs. — Plaidoyer passionné, avec force documents, contre la vaccine.

De l'action du phosphore pur et de son emploi dans le traitement curatif de la bronchite et de la phtisie pulmonaire, par le Dr J. Felix. Bruxelles, Manceaux, 1881. — Mémoire offert à l'Académie de médecine, admis à l'impression à des conditions auxquelles l'auteur n'a pas voulu se soumettre, et publié par l'auteur, ancien étudiant de l'Université libre, au nom de l'indépendance de la science et en vue d'une question sérieuse de science médicale, dont on ne saurait trop se préoccuper dans un pays infesté comme le nôtre de maladies de poitrine.

Neige au printemps, par Ed. Van der Plassche. — Une poésie qui rappelle, sans servilité et avec vigueur, le Victor Hugo des *Petites Epopées.*

Digitized by Google

Nous recevons divers ouvrages, que nous voulons annoncer aussitôt, sauf à revenir sur quelques-uns :

Le Musée de Ravestein, catalogue descriptif (3 vol. Liége, Desoer) vient d'être achevé. M. E. De Meester de Ravenstein a mis dix ans à publier ces trois forts volumes grand in-8° de sa riche collection égyptienne et belgo-romaine

---

Bibliothèque Gilon. N° 97. — Cette publication sert à nos écrivains de deux façons : aux uns, elle donne l'occasion de s'essayer à instruire ou à intéresser son public populaire; aux autres, elle permet de présenter à ce public des œuvres déjà connues des lecteurs des revues ; et ce doit être une consécration nouvelle de voir un livre qui a plu à la bourgeoisie plaire au peuple. Sous le titre : *Aventures en Flandre*, M. Émile Greyson publie de la sorte un second petit volume, où l'on retrouvera *Esteim le Brasseur*, dont nos lecteurs ont eu la primeur, et *la Bottine de Suska Roo*, deux contes faits pour réussir devant tous les lecteurs.

Collection nationale (A.-N. Lebègue). N° 24. *Histoire d'une statue*, par Ém. Leclercq. — L'auteur des *Contes vraisemblables*, avec son entente de l'intérêt demandé aux plus simples évènements, met en scène son idée de la supériorité du génie personnel dans l'art. Il arrive ainsi à émouvoir avec un style simple, sans chercher la plasticité des maîtres qu'il admire, mais en restant lui-même.

Électro-métallurgie, ses diverses applications dans les arts et dans l'industrie, par Ch. Alker. Bruxelles, Muquardt. — Les applications si nombreuses et si variées de la galvanoplastie et de l'électro-chimie sont ici exposées, en abrégé et à la portée de tous les lecteurs, par le fondateur de l'industrie galvanoplastique en Belgique, directeur de l'usine électro-métallurgique de M. Alph. Dupont, à Haeren. C'est dire que rien de l'exactitude scientifique ni de l'expérience pratique n'y manque.

Revue historique (paraît tous les deux mois. Paris, Germer-Baillière. Prix : 30 fr. par an). Livraison du 1er novembre 1882.

Duc de Broglie. Le cardinal de Fleury et la pragmatique sanction. — *L. Pingaud.* Le président de Vezet; étude sur la magistrature française au XVIIIe siècle et dans l'émigration. — *Em. Bourgeois.* Étude sur la constitution carthaginoise. — Bulletin historique : France, par *Ch. Bémont;* Pays-Bas, par *J.-A. Wijnne.* — Comptes rendus critiques. — Analyse des principaux périodiques de la France et de l'étranger. — Chronique et Bibliographie.

Digitized by Google

Vient de paraître simultanément :

A BRUXELLES	A PARIS
LIBRAIRIE MERZBACH & FALK	LIBRAIRIE HACHETTE & Cie

ÉLÉMENTS D'ÉCONOMIE POLITIQUE

par Émile de LAVELEYE

Un beau volume in-12 de 300 pages. Prix **3** francs, broché

EXTRAITS DE LA PRÉFACE.

Dans ce traité élémentaire, destiné à l'enseignement, je m'écarte assez souvent de la marche habituellement suivie, parce que, suivant moi, l'objet de l'économie politique n'est pas celui qu'on indique d'ordinaire.

Ce qui importe, ce me semble, c'est la conduite des individus et des États concernant la production et l'emploi des biens, c'est-à-dire le côté moral et politique de notre science.

Dans les résumés, où il faut tout condenser en quelques pages, on se borne souvent aux définitions et à l'exposé sommaire de quelques lois générales. Réduite à ce point, l'économie politique offre peu d'utilité.

Je me suis efforcé de rattacher intimement mon sujet à celui des autres branches des études humanitaires, c'est-à-dire à la philosophie, à la morale, aux souvenirs de l'antiquité, à l'histoire et à la géographie.

La géographie décrit la situation des peuples, et l'histoire raconte leurs annales. On ne peut profiter des leçons que l'une et l'autre apportent, sans le secours de l'économie politique.

On admet aujourd'hui que la partie principale de l'histoire est celle qui retrace le progrès de l'humanité dans le bien-être et dans la liberté. Pour comprendre cette marche en avant, depuis la barbarie préhistorique jusqu'au prodigieux épanouissement de richesse qui caractérise notre époque, des connaissances économiques sont indispensables.

C'est pour mieux montrer le rapport intime qui existe entre l'histoire et l'économie politique, que je n'ai pas craint de multiplier les citations d'auteurs connus.

A l'énoncé de chaque principe j'ai joint un exemple, un fait, une maxime, espérant que le volume, ainsi grossi, paraîtrait cependant plus court, parce que l'attention serait plus soutenue.

Quelques chapitres, comme ceux qui traitent du socialisme, du crédit, des crises commerciales ou de la population, paraîtront peut-être trop détaillés par un traité élémentaire. Toutefois, il ne faut pas oublier que, de notre temps, le jeune homme qui sort du collège se trouve aussitôt comme saisi par ces importants problèmes.

La question sociale? Mais c'est l'objet des débats de chaque jour! Le crédit? Mais qui n'y a pas recours? Les crises? Mais elles menacent à chaque instant notre avoir! La population? Mais l'avenir de notre pays en dépend!

Quand on vit sous des institutions démocratiques, il faut un enseignement viril. Dès notre jeune âge la chose publique commande notre attention. C'est alors déjà que l'économie politique doit nous faire voir que la liberté conduit les peuples à la prospérité, et le despotisme à la décadence...

VIENT DE PARAITRE :

VERLOREN !

Traduction flamande, par M. FLORENT MOKE, du roman

PARTIE PERDUE

écrit en 1875 pour la *Revue de Belgique*, par le cte GOBLET D'ALVIELLA

UN VOLUME AVEC DEUX DESSINS, PAR TH. GÉRARD.

Prix : 2 fr. 75 c.

Chez J. VUYLSTEKE, à Gand, et à la LIBRAIRIE MUQUARDT, à Bruxelles.

Digitized by Google

La Revue de Belgique fournira à ses abonnés, en janvier, **UNE LIVRAISON DOUBLE**, dont la première partie sera exclusivement consacrée à la littérature : nouvelles, poésies, voyages. Parmi les collaborateurs qui y figureront, nous pouvons citer dès à présent : Mme Marie Mercier-Nizet, Mlle Marg. Van de Wiele, MM. Félix Frenay, Paul Heuzy, Th. Hannon, G. Rodenbach, etc.

La Revue de Belgique publiera dans ses prochaines livraisons, outre des actualités politiques, scientifiques, artistiques et littéraires, les articles suivants :

Émile de Laveleye. *Nouvelles lettres d'Italie.*
F. Baring. *La vie anglaise : Les sectes religieuses. — Le sport nautique.*
Eud. Pirmez. *De la représentation proportionnelle.*
Victor Arnould. *Le droit de suffrage en Belgique.*
A. Lemaire. *L'indemnité parlementaire en Belgique et l'institution de députés suppléants.*
Salv. Morhange. *Souvenirs d'une descente dans le cratère du Kilanea.*
L. Van Keymeulen. *Zacharie Werner.*
Goblet d'Alviella. *Ce qu'il reste à faire contre le cléricalisme.*
Lucien Solvay. *D'Irun à Tanger.*
Mme E. Lagrange. *Les origines de la crise irlandaise.*
Paul Frédericq. *Le parti ultramontain en Hollande.*
Ch. Masson. *La réforme de la magistrature en France.*
Em. Cauderlier. *En Russie.*
E. Van Elewyck. *Saint-Simon et le naturalisme.*
J. Hocart. *De l'âge et de la composition des Évangiles, d'après les derniers résultats de la critique moderne.*
H. Pergameni. *De quelques races hétérogènes de l'Europe.*
L. Vanderkindere. *La question de l'enseignement moyen en Allemagne.*
Ch. Potvin. *Gœthe.*
J. Stecher. *Ferdinand Hénaux.*
Ch. Rahlenbeck. *Les mariages du Taciturne.*
A. Prins. *Le droit public d'Athènes.*
A. Baujon. *La loi sur l'ivrognerie en Hollande.*
H. Wilmotte. *George Sand, d'après sa correspondance.*
J. Kuntziger. *Febronius et l'influence de ses doctrines.*
Goblet d'Alviella. *Le fétichisme chez les sauvages et chez les civilisés.*

Nous publierons dans les premiers mois de l'année prochaine un roman de M. Em. Greyson, intitulé : *Un « Faits divers »*, étude de mœurs bruxelloises, ainsi que des romans de MM. H. Pergameni, Th. Nicolet, des traductions et imitations de nouvelles étrangères, etc.

Digitized by Google

— *La philosophie du droit et l'école historique*. Leçon d'ouverture au cours de droit naturel, par M. Ad. Prins, professeur de droit naturel à l'université de Bruxelles. Bruxelles, C. Muquardt. — Dans cette leçon d'ouverture, M. Ad. Prins, après avoir tracé le parallèle entre l'école abstraite et l'école historique, montre la nécessité de tenir compte des faits et des institutions existantes, lorsqu'il s'agit d'améliorer la législation d'un peuple. Touchant, en passant, aux graves problèmes qu'il a, plus d'une fois déjà, abordés dans la *Revue*, l'auteur conclut, avec M. Ahrens, que la société humaine n'est rien, si elle n'est pas un faisceau solide d'institutions organiques, une fédération de sociétés particulières où se réalisent les buts fondamentaux de l'humanité, tels que le droit, la politique sociale, la science, l'art, etc.

— *A travers le pays des Dolomites*. Notes d'un touriste, par François Crépin, directeur du Jardin botanique à Bruxelles. — L'auteur mélange agréablement les impressions du touriste aux observations du botaniste dans ce petit récit d'un voyage à travers un des districts les plus curieux et, cependant, les moins fréquentés des Alpes. Il y a quelques années à peine, nombre de gens croyaient encore, en entendant parler pour la première fois du pays des Dolomites, qu'il s'agissait d'une contrée lointaine qui tirait son nom de quelque peuplade barbare. Le récit de M. Crépin ne peut que contribuer à répandre parmi nos compatriotes, qu'ils soient alpinistes ou herborisateurs, le désir de marcher sur ses traces dans cette intéressante région, désormais à deux ou trois journées de notre pays, soit par la ligne du Saint-Gothard, soit par celle du Brenner.

— *Esquisses de voyage dans les Indes et l'Himalaya oriental*, par M. et Mme Vereschaguine, 1 vol. illustré. Paris, Librairie illustrée, 1882. — La récente exposition des œuvres du célèbre peintre russe donne un surcroît d'intérêt à ce petit volume dû à la plume de Mme Vereschaguine. Le théâtre du voyage est un coin de l'Himalaya, entre l'Inde et le Thibet, déjà familier à ceux de nos lecteurs qui ont lu, il y a quelques années, dans cette *Revue*, les *Souvenirs d'une excursion chez les bouddhistes de l'Himalaya*. C'est là que M. et Mme Vereschaguine ont campé tour à tour dans les forêts luxuriantes d'un climat tropical et parmi les neiges éternelles des plus hautes cimes du globe. — Des visites aux principaux monastères bouddhistes de la région intermédiaire, ainsi qu'à la cour de Toumlong, servent à relever les descriptions d'une nature grandiose que nos voyageurs, mieux que personne, étaient à même de voir et de décrire en artistes. — De nombreuses gravures, tant d'après les photographies que d'après des croquis de M. Vereschaguine, ajoutent à l'intelligence et à l'attrait du texte.

— Une étude récente qui a fait sensation dans la *Revue britannique*, sur la *situation politique et la lutte des partis en Belgique*, vient de paraître en brochure dans les bureaux de cette Revue, à Paris. Le pseudonyme dont elle est signée, Ch. Donald, passe pour déguiser un nom bien connu dans notre pays.

— La maison Bruylant-Christophe et Cie vient de publier le 2e fascicule de l'*Histoire parlementaire de la Belgique* (2e série), par M. L. Hymans, contenant la session législative de 1881-1882.

— M. Martin Fastré, professeur de sciences commerciales à l'athénée royal de Verviers, vient de publier à Verviers un *Traité pratique de droit commercial* à l'usage des négociants et des jeunes gens qui se destinent au commerce. Cet ouvrage est en rapport avec le programme officiel des athénées.

— *Le Maître chanteur en Europe*, par Fix Alter, inspecteur privé des classes de chant du royaume. Bruxelles, 1882. — Curieuse brochure, écrite avec assez d'esprit, qui emprunte quelque actualité aux récents débats parlementaires sur la condition légale de la presse en Belgique.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

F.X.BEER.
k.Hofbuchbinder
MÜNCHEN
Ledererstr 25.

Digitized by Google

Digitized by Google